This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 12943 CH-71b

Digitized by Google

00 12 27163 SINT-NIKLAAS

0 2 0321 78 3 05

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE DE Mme WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 45, A BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— DIXIÈME ANNÉE —

TOME XXX

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA COUR
45, RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1878
TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ÉGLISE ET L'ENSEIGNEMENT.

I

CE QUE L'ÉGLISE ENTEND PAR LIBERTÉ.

Lors des manifestations qui suivirent la victoire du 11 juin à Gand, il a été dit que le parti libéral laisserait à l'Église la liberté à laquelle elle a droit, mais qu'il ne lui laisserait rien que la liberté. Il importe donc de savoir ce que c'est que la liberté, et notamment la liberté de l'enseignement, que les catholiques ont fait inscrire dans notre Constitution. Les libéraux, à la différence de leurs adversaires, professent le respect de la loi ; ils respecteront la disposition constitutionnelle qui assure à l'Église la liberté illimitée d'enseigner ; mais ils ne sont pas tenus de maintenir l'interprétation que les catholiques ont donnée à la Constitution. Or, c'est le parti catholique qui, de 1830 à 1847, a organisé la liberté d'enseignement, et de 1847 à 1878, il a continué son œuvre. Qu'en est-il résulté? Et qu'est-ce que la liberté, telle qu'elle a été appliquée par les catholiques? M. D'Elhougne l'a dit après 1847 : « Nos adversaires sans distinction, qu'ils le disent ou le dissimulent, ne veulent la liberté qu'à leur profit, et cette liberté-là, c'est le *monopole*. » En fait, la liberté, dans les mains de l'Église, est devenue le monopole de l'enseignement.

Les libéraux ont enfin ouvert les yeux, ils se sont aperçus qu'ils avaient été dupes de leur bonne foi. Ils croyaient que le mot de liberté avait pour les catholiques le sens que

Digitized by Google

l'usage général y attache, et comme ils ont la passion de la liberté, ils n'enviaient pas au parti catholique la liberté d'enseignement que la Constitution garantit à tous les Belges. Les libéraux ignoraient ce que la liberté veut dire dans la bouche de l'Église : la liberté pour elle a toujours signifié domination. Toute son histoire l'atteste. Écoutons Grégoire VII, le fondateur de la monarchie pontificale. « En donnant à saint Pierre le droit souverain de lier et de délier dans le ciel et sur la terre, Dieu n'a excepté personne, n'a rien soustrait à sa puissance ; il lui a soumis toutes les principautés, toutes les dominations de l'univers ; il l'a établi *prince sur les royaumes de ce monde.* » Le pape, comme successeur de saint Pierre, est donc le maître de la terre, il l'est par droit divin. « Refuser d'obéir au siége apostolique, c'est se rendre coupable d'*idolâtrie.* » Les princes qui osent mépriser ses ordres sont déchus de plein droit de leur dignité [1]. Grégoire VII osa mettre cette hautaine théorie en pratique en déposant l'empereur d'Allemagne. Déposer les rois et délier leurs sujets du serment de fidélité, est certes un acte de cette domination universelle que Grégoire prétendait avoir sur les rois et les empereurs. Néanmoins le pape proteste dans ses lettres qu'il ne combat que pour la *liberté de l'Église* [2]. Donc la *liberté* pour l'*Église* consiste à dominer sur les royaumes et les empires.

Mêmes prétentions et même langage dans les rapports de l'Église et de l'État. Les droits que l'Église revendique et qu'elle appelle sa *liberté*, la mettent en dehors et au-dessus de l'État; ils brisent la souveraineté et l'anéantissent. L'Église possédait une partie du sol, le quart de l'empire franc ; et elle réclamait une singulière *liberté*, le privilége d'être propriétaire sans être soumise aux charges qui pèsent sur la propriété. Voilà une grande partie du territoire qui est soustraite au pouvoir de l'État ; la souveraineté n'est donc plus entière, c'est dire qu'elle n'existe point. Cette exemption des

[1] Voyez les témoignages, dans mon *Étude sur l'Église et l'État*, t. I, p. 172, suiv. 2e édition, in-8°.

[2] Gregor. Epist, IX, 3.

Digitized by Google

charges, l'Église l'appelle sa *liberté*. La *liberté de l'Église* consiste donc à se soustraire à l'action de la puissance souveraine.

Cette immunité ne suffit point à sa passion de liberté. Elle entend aussi que les personnes des clercs soient *libres* de toute action de l'État. Les conciles déclarent que les laïques n'ont aucun pouvoir de juger les oints du Seigneur, que leur devoir, au contraire, est d'obéir à l'Église. Ainsi, la *liberté de l'Église* signifie qu'elle a une juridiction sur les clercs et sur les laïques; or la juridiction est l'expression de la souveraineté, surtout au moyen âge : donc être *libre* veut dire pour l'Église être *souveraine*. L'Église ne se contente pas de ces immunités : sa soif de *liberté* est insatiable. Elle réclame la *dîme* de tous les fruits. Qu'est-ce à dire? Les conciles déclarent que les *dîmes* sont une reconnaissance de la *souveraineté divine*, c'est-à-dire de la souveraineté de l'Église, puisque l'Église et Dieu ne font qu'un. Celui qui impose une contribution universelle est par cela même *souverain universel* : cela s'appelle, dans le langage de l'Église, être *libre*.

Enfin l'Église *fait des lois* auxquelles l'État est obligé de se soumettre. Si, au contraire, l'*État fait des lois* qui violent la *liberté ecclésiastique*, elles sont frappées de *nullité*. Tout cela en vertu de la *liberté* de l'Église. Faut-il demander si faire des lois est un exercice de la puissance souveraine, et si celui qui a le pouvoir d'annuler les lois est souverain? Être *libre* et être *souverain* sont donc, dans le langage de l'Église, des termes qui expriment une seule et même idée [1].

Jadis, les catholiques, dits libéraux, traitaient ces faits de *vieilleries*. En 1858, le comte de Liedekerke disait, dans une lettre à M. Devaux : « La lutte de l'Église et de l'État est une *vieillerie*. Craindre que l'Église domine l'État, c'est croire que les fleuves remontent leur source. » Un libéral pourrait parler ainsi, mais un catholique! La *liberté de*

[1] Voyez les témoignages sur la *Liberté de l'Eglise*, dans mon *Etude sur l'Eglise et l'Etat*, 2e édition, t. I, p. 154 et p. 201-288.

Digitized by Google

l'Église, c'est-à-dire sa *souveraineté*, n'est-elle pas de *droit divin*, et le *droit divin* peut-il jamais devenir une *vieillerie?* Au moment où un catholique libéral traitait la liberté de l'Église de vieillerie, le pape Pie IX venait de la revendiquer avec une hauteur superbe contre le Piémont. La jeune génération qui arrive au pouvoir a peut-être oublié les fameuses *lois Siccardi*, à raison desquelles l'Église refusa les secours de la religion à Santa Rosa, complice de ces lois criminelles. En quoi consistait le crime? Les *lois Siccardi* portent que les clercs seront soumis à la juridiction civile et criminelle des tribunaux laïques; elles abolissent le droit d'asile. C'était porter atteinte à la *liberté de l'Église*. Pie IX dit et répète que « les lois sardes blessent et violent l'*immunité*, la *liberté* et les droits vénérés de l'Église. » Puis, prenant les airs d'un roi des rois, il prononce l'annulation des *lois Siccardi* : « Nous *réprouvons*, nous *condamnons* et *déclarons absolument nuls* tous les *décrets* portés dans le Piémont contre les *droits* et l'*autorité* de la *religion*, de l'*Église* et de ce *Saint-Siége*. » Le pape menace d'excommunication tous ceux « au nom de qui, ou par les soins et ordres desquels ces décrets ont été portés, de même que ceux qui n'auraient pas craint de favoriser, d'approuver ou de sanctionner de quelque manière que ce soit » lesdites lois; il les avertit « de considérer les peines et les censures que les constitutions apostoliques, les canons des saints conciles et surtout le concile de Trente décernent contre les *violateurs des libertés ecclésiastiques*, contre les usurpateurs des *droits de l'Église* et du *Saint-Siége*. » Enfin Pie IX prononce l'excommunication majeure contre « les auteurs de ces *audacieuses entreprises* qui ne cessent d'accumuler injures sur injures et de tout tenter pour renverser de fond en comble l'*Église*, sa *puissance*, ses *droits*, sa *liberté* [1]. »

Voilà la *liberté de l'Église* en action. En plein XIX^e^ siècle, le pape *annule* des lois qui abolissent l'immunité des clercs

[1] Voyez les témoignages dans mon *Etude sur l'Eglise et l'Etat*, t. II, p. 275-288.

Digitized by Google

et le droit d'asile. Il *annule*. Qui donc est le maître? Sont-ce les nations souveraines, et leur organe, le pouvoir législatif? Ou est-ce l'Église? Le pape est le roi des rois. C'est ce qu'il appelle sa *liberté*. Même procédé en Espagne. « Nous élevons notre voix, dit Pie IX, et nous réclamons hautement contre tout ce que le *pouvoir laïque* a fait en Espagne, au préjudice de l'*Église*, de sa *liberté* et de ses *droits*, et au préjudice de notre *autorité* et de celle du Saint-Siége; et surtout nous déplorons amèrement que le patrimoine de l'Église ait été usurpé contre tous les droits divins et humains. De plus, de notre *autorité apostolique*, nous *réprouvons* et *abrogeons* les lois qui décrètent la vente des biens ecclésiastiques, celles qui établissent la *liberté des cultes;* nous les *déclarons nulles et de nulle valeur* [1]. » Le pape *abroge :* le mot est caractéristique. Si le pape, de son autorité apostolique, a le pouvoir d'*abroger* les lois contraires à la *liberté* de l'Église, c'est-à-dire à sa domination, qui sera le maître? Parmi les lois que Pie IX déclare *nulles* et de *nulle valeur*, se trouve celle qui établit la *liberté des cultes*. En effet, la *liberté des cultes* est contraire à la *liberté de l'Église*, car sa liberté consiste à dominer sur les consciences. Si la *liberté* de l'Église l'emportait, la liberté que l'homme tient de Dieu n'aurait plus de sens, le mot même de liberté devrait être effacé du langage; car ce que l'Église appelle sa *liberté*, est la *servitude* de l'*État*, des *nations* et des *individus*.

Que deviennent nos *libertés constitutionnelles* en face de la *liberté de l'Eglise?* Je viens de dire que le pape *abroge* les lois qui établissent la *liberté des cultes*. Dans les républiques espagnoles, il *abroge* la *liberté de la presse* et la *liberté des opinions :* c'est, dit-il, la *peste abominable* et *désastreuse de l'indifférentisme*. Le pape *casse* et *annule* toutes les lois qui sont contraires à la domination de l'Église. La sécularisation du mariage est inscrite dans notre Constitution; le pape flétrit le *mariage civil* en le qualifiant de *concubinage*, et il

[1] Voyez mon *Étude sur l'Église et l'État*, t. II, p. 292-295, de l'édition in-8°.

Digitized by Google

abroge une loi de la Nouvelle-Grenade qui séparait le contrat civil du sacrement. Qu'est-ce que l'indépendance et la souveraineté de l'État laïque, quand le pape, de son autorité apostolique, casse les lois qui émanent de la souveraineté nationale, parce que ces lois violent la *liberté de l'Église?* Qu'est-ce que la vraie liberté, celle de l'individu, quand le pape peut lui enlever la liberté de penser, la liberté de conscience et la liberté de la presse?

II

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT RÉCLAMÉE PAR L'ÉGLISE.

Si le mot *liberté*, dans la bouche de l'Église, veut dire *domination*, n'en serait-il pas de même de la *liberté d'enseignement*, liberté catholique par essence? Il ne sera pas sans intérêt pour les nouvelles générations d'apprendre les motifs pour lesquels les catholiques ont réclamé la liberté d'enseignement en France et en Belgique. Au moment où la Constitution belge se discutait, un prêtre éloquent, Lamennais, revendiquait, dans le journal l'*Avenir*, la *liberté de l'Église;* il entendait par là l'indépendance du clergé, et, pour la conquérir, il proposait de renoncer au salaire que l'État lui accordait. Dans un article intitulé la *Doctrine de l'Avenir*, Lamennais demandait aussi la liberté d'enseignement, parce qu'elle est de *droit naturel* et, pour ainsi dire, la *première liberté* de la *famille*, et parce qu'il n'existe sans elle ni de *liberté religieuse*, ni de *liberté d'opinions*. Lamennais réclamait en première ligne « la *liberté de conscience* ou la *liberté religieuse*, pleine, universelle, sans distinction comme sans privilége ». On sait quel accueil le pape fit à la doctrine de Lamennais, c'est-à-dire du catholicisme libéral. L'Encyclique de Grégoire XVI, après avoir déploré l'*indifférentisme*, « cette erreur perverse d'après laquelle on pourrait acquérir le salut éternel par toute profession de foi, pourvu que les mœurs soient droites et honnêtes », ajoute : « De cette *source infecte* découle la *maxime absurde*, ou plutôt le *délire*,

Digitized by Google

qu'il faut assurer et garantir à toute personne la *liberté de conscience*... Là se rapporte encore cette *liberté funeste* et *dont on ne peut avoir assez d'horreur*, la liberté de publier quelque écrit que ce soit »[1]. Ainsi, les libertés sur lesquelles Lamennais fonde la liberté d'enseignement sont condamnées par le pape, comme des *erreurs funestes*, flétries comme un *délire*. Que devient la liberté d'enseignement qui en découle comme un corollaire? Il est certain qu'au point de vue de l'Encyclique, la *liberté d'enseignement*, reconnue à toute personne, d'enseigner l'erreur, l'hérésie, est un *délire* aussi bien que la *liberte religieuse* et la *liberté de la presse*. La liberté, disait Lamennais, porte en elle-même le remède au mal qui en peut résulter. Grégoire XVI répond : « Quel homme en son bon sens dira qu'il faut laisser se répandre librement des poisons, les vendre et transporter publiquement, les boire même, parce qu'il y a un remède tel, que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort? »

Il faut donc écarter la *liberté religieuse* et la *liberté d'opinions* comme base de la liberté d'enseignement. Que reste-t-il? Le *droit naturel*, ou la *liberté de la famille*. Cela veut-il dire que le père de famille a le droit illimité d'élever ses enfants comme il l'entend? Il pourrait donc, quoique né catholique, élever ses enfants dans le protestantisme, que dis-je? dans le positivisme ou le matérialisme? En effet, légalement il a ce droit, d'après notre législation civile et constitutionnelle. Il est bien évident que l'Église ne saurait accepter une pareille liberté : ce serait toujours la liberté de l'erreur, ce poison de l'âme, comme dit Grégoire XVI. Cependant ce sont les catholiques qui ont réclamé la liberté d'enseignement et qui l'ont inscrite dans notre Constitution. Comment donc l'entendent-ils?

Donoso Cortès, l'enfant terrible de l'ultramontanisme, répond à la question : « Proclamer, dit-il, que l'enseignement est libre, c'est proclamer, d'une part, qu'il n'existe pas

[1] Voyez l'Encyclique, dans mon *Étude sur l'Église et l'État*, t. II, p. 498-509.

Digitized by Google

déjà une vérité connue qui doive être enseignée, que la vérité est une chose qu'on ne possède pas, que l'on cherche encore et qu'on n'espère trouver que par la discussion approfondie de toutes les opinions; c'est proclamer, d'autre part, que la vérité et l'erreur ont des droits égaux. Or l'Église affirme que la vérité existe, et que, pour la trouver avec certitude, on n'a qu'à la recevoir d'elle, sans qu'il soit besoin de la chercher par la discussion ; elle affirme également que l'erreur n'a jamais aucun droit, tandis que la vérité demeure toujours en possession du droit absolu. L'Église donc, tout en acceptant la *liberté* là où de fait *rien de plus* n'est possible, ne peut la recevoir comme *terme de ses désirs.* » Qu'est-ce que l'Église désire, ou, pour mieux dire, quel est son commandement? « L'*Église seule* a le *droit d'enseigner;* quant aux *sociétés civiles*, elles n'ont *pas de droit;* elles ont le *devoir de recevoir l'enseignement de l'Église* »[1]. Donc le monopole est, comme le disait M. D'Elhougne, la prétention de l'Église, et d'après elle, c'est son droit divin.

Pourquoi les catholiques de Belgique se sont-ils contentés de demander la *liberté?* C'était sous le royaume des Pays-Bas. M. de Gerlache, un des chefs du parti catholique, tout en réclamant la liberté d'enseigner, ne niait pas le droit de l'État : « *Personne*, dit-il, ne saurait contester au gouvernement le *droit* de s'occuper de l'instruction publique; c'est une de ses plus *belles prérogatives*, c'est un de ses *premiers devoirs.* » Tout ce que les catholiques désiraient, c'était d'établir des écoles libres à côté des écoles du gouvernement. Il y avait des zélés qui allaient plus loin ; ils citaient les paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : « Allez et enseignez toutes les nations; » et ils les interprétaient en ce sens que l'Église seule a mission d'enseigner[2]. Mais les prudents du parti n'avaient garde de dévoiler ses prétentions cachées. Lisez le discours de M. de Gerlache aux États-Généraux; c'est à peine si le mot de religion y est prononcé.

[1] Donoso Cortès, *Œuvres*, t. II, p. 240 et 241.
[2] Le *Catholique des Pays-Bas*, du 9 mars 1827.

Digitized by Google

L'orateur invoque le *droit naturel* qui donne aux *pères de famille* l'éducation de leurs enfants, et le *pouvoir de la déléguer à des personnes de leur choix;* il demande encore la liberté d'enseigner comme une conséquence de la liberté de penser et de la liberté de la presse; enfin il invoque la liberté d'industrie [1]. Voilà ce qui a été dit de plus sérieux pour justifier la liberté d'enseignement. Il importe de s'arrêter au principe; l'instruction publique va devenir la grande affaire du gouvernement libéral; dès qu'il organisera les écoles de l'État, les catholiques crieront à la violation de la liberté; il faut donc que l'on sache ce que la liberté d'enseignement veut dire.

Est-il vrai que la liberté d'enseigner soit un *droit naturel* pour le *père de famille?* La question implique un non-sens. La Constitution reconnaît aux Belges certains droits dont la jouissance leur est nécessaire pour qu'ils puissent remplir leur mission d'homme et de citoyen. Doit-on placer parmi ces facultés la puissance paternelle et la liberté d'enseigner que les catholiques y attachent comme une dépendance? Ceux qui tiennent ce langage ignorent les plus simples éléments de notre droit civil, aussi bien que les principes du droit naturel qu'ils invoquent. Quand on parle d'instruction, c'est des enfants qu'il s'agit; ils ont droit à l'enseignement, car Dieu leur a donné la vie pour qu'ils développent les facultés intellectuelles et morales dont il les a doués. Le droit des enfants à être enseignés implique une obligation corrélative sans laquelle leur droit ne serait qu'un vain mot. Pour que les enfants reçoivent l'instruction à laquelle ils ont droit, ils doivent fréquenter l'école. Qui a charge d'établir les écoles? C'est demander qui est chargé de veiller aux intérêts généraux de la société, et la réponse ne saurait être douteuse : depuis qu'il y a des sociétés civiles, il a été universellement reconnu que le premier devoir comme le premier droit de l'État est de fonder des écoles où les jeunes générations reçoivent l'instruction et l'éducation,

[1] De Gerlache. *Histoire du royaume des Pays-Bas*, t. II, p. 66 et suiv.

Digitized by Google

ce qui est pour elles le pain de vie. Le devoir de l'État, de sauvegarder cet intérêt général, est d'autant plus impérieux et son droit d'autant plus éclatant, qu'il s'agit d'enfants mineurs, c'est-à-dire d'incapables; or, c'est encore une maxime aussi vieille que le monde, que l'État est le protecteur né des incapables, et que c'est pour lui une obligation stricte de veiller à leurs droits et de garantir leurs intérêts.

Dira-t-on, comme le font les catholiques, que Dieu a imposé ce devoir et donné ce droit au chef de la famille au sein de laquelle il fait naître l'enfant? Sans doute, le père a charge d'âmes; mais de ce qu'il doit veiller à l'instruction de ses enfants, induira-t-on qu'il a le droit d'établir des écoles primaires, moyennes, des colléges et des universités? La question est encore une fois un non-sens; établir des écoles est une fonction sociale, et ce n'est pas l'individu qui a mission de diriger les intérêts généraux de la société; la société a un organe à qui elle délègue cette haute mission, c'est l'État. M. de Gerlache en faisait l'aveu; il reconnaissait le droit et le devoir de l'État. Tout ce qu'il demandait, c'est qu'il y eût des écoles libres, c'est-à-dire catholiques, à côté de celles de l'État. Mais en vertu de quel droit les premiers venus établiraient-ils des écoles? Il est bien certain que ce n'est pas répondre à la question que de dire que le père de famille est obligé de donner ou de faire donner l'instruction à ses enfants; ce n'est pas lui qui instruit, il n'a pour cela ni capacité ni mission. Il déléguera, dit-on, son pouvoir à des personnes de son choix. C'est toujours le même cercle vicieux : le père a une obligation, il n'a pas de pouvoir, et il ne peut pas déléguer à d'autres un pouvoir qu'il n'a point. Cela est d'une évidence palpable, quand du domaine de l'abstraction on descend sur le terrain de la réalité. Nos écoles primaires sont fréquentées par des milliers d'enfants appartenant à des familles d'ouvriers. Est-ce que les ouvriers de fabrique ont capacité et mission d'établir des écoles? Ont-ils capacité et mission d'investir le premier venu, le curé par exemple, d'un pouvoir, du pouvoir le plus élevé et le plus redoutable, du pouvoir qui préside au développe-

Digitized by Google

ment intellectuel et moral des générations naissantes, c'est-à-dire du pouvoir qui détermine l'avenir d'une nation ? Cela n'a point de sens.

Je dis que les catholiques ignorent les notions les plus simples de droit, soit naturel, soit civil. Ils invoquent le *pouvoir* du père de famille, et il se trouve que le père n'a aucun pouvoir. C'était une maxime de nos anciennes coutumes que *puissance paternelle n'a lien*. Que les catholiques méditent ce principe qui tient aux entrailles de la société moderne. La société respecte le droit de l'enfant dès qu'il vient au monde, et elle impose au père le devoir de veiller au droit de l'enfant; or, le premier droit de l'enfant consiste à être élevé, c'est-à-dire à ce que toutes ses facultés soient développées, et l'État organise des écoles où les facultés de l'enfant reçoivent leur plus large développement. Le père remplit son devoir en procurant cette instruction et cette éducation à l'enfant. Que l'on cesse donc de parler d'un *pouvoir* du *père*, alors qu'il s'agit du *droit* de l'*enfant*. Chez les peuples barbares, le père a un pouvoir sur son enfant : il peut le vendre, il peut le tuer. Nos catholiques reculent jusqu'à la barbarie en revendiquant un pouvoir pour le père; car s'il avait le pouvoir de l'élever, comme il l'entend, il aurait aussi le pouvoir de ne pas l'élever, il aurait le pouvoir de le déformer, comme font les sauvages, et que deviendrait alors le droit sacré de l'enfant? Si l'on ne tue pas son corps, on vicie son âme et l'on altère son intelligence : mieux vaudrait pour l'enfant de n'être pas né ou de mourir.

On dira, au nom des parents catholiques, qu'ils n'ont aucune confiance dans les écoles de l'État, qu'on doit donc leur donner le droit d'envoyer leurs enfants dans des écoles catholiques, ce qui implique pour l'Église le droit d'établir des écoles. Il y a bien des choses à dire sur la prétendue défiance que les écoles de l'État inspirent aux parents catholiques. En voyant ce qui se passe sous mes yeux, je pourrais contester le fait. Il y a à Gand des écoles primaires communales et il y a des écoles catholiques. Les écoles communales jouissent d'une si grande considération parmi les

Digitized by Google

familles ouvrières, que si elles étaient libres, les écoles catholiques n'auraient pas un seul élève. Comment celles-ci se peuplent-elles? Par la violence que l'on fait aux parents. Ils sont tous pauvres; et on ne leur donne pas un morceau de pain sans exiger d'eux qu'ils retirent leurs enfants de l'école communale, pour les mettre chez les frères ou chez les sœurs. Le père est-il artisan, on le menace de lui enlever toutes ses pratiques, s'il n'envoie pas ses enfants à l'école du curé. A quoi bon insister? On sait ce qui s'est passé dans nos élections : l'oppression et la tyrannie ont été telles, que les esclaves ont profité du premier moment de liberté pour se révolter contre ceux qui les violentaient. En fait d'instruction, malheureusement, les pères n'ont aucune garantie ; ils sont contraints d'obéir, sous peine de misère. Voilà comment les écoles du clergé se remplissent à Gand.

La défiance des parents est une fiction. Voici la vérité. On prétend que les écoles de l'État sont anticatholiques, et c'est pour cette raison, dit-on, que l'Église doit avoir le droit d'établir des écoles où la foi catholique soit respectée. Il faut s'entendre. Les écoles de l'État ne sont ni catholiques ni anticatholiques; elles restent étrangères aux dogmes des diverses confessions : comment pourraient-elles être catholiques, alors qu'elles sont fréquentées par des protestants, des juifs et des enfants de libres penseurs? La mission de l'école est de développer les facultés intellectuelles et morales de l'enfant; l'atmosphère de l'école est morale, et en ce sens religieuse; elle n'est ni catholique, ni protestante, ni juive, ni incrédule.

L'école est une gymnastique; quand l'enfant a développé et fortifié ses facultés, il quitte l'école et en fait tel usage que sa raison et sa conscience lui commandent. Si, devenu ouvrier, il est libéral, ce n'est pas parce qu'on lui a enseigné le libéralisme à l'école, c'est parce que ses convictions le portent à se ranger sous le drapeau de la liberté politique et religieuse. Si l'Église craint que la raison développée et fortifiée ne conduise nécessairement au libéralisme, sera-ce une raison pour lui permettre d'établir des

Digitized by Google

écoles où, au lieu de développer et de fortifier la raison, on altère et l'on vicie ce don divin? Ici est la véritable opposition entre les écoles de l'État et les écoles catholiques. M. Wagener, échevin de l'instruction publique à Gand, l'a dit : Dans les écoles du clergé, on crétinise les enfants; dans les écoles communales, on les instruit, on les élève, on en fait des hommes. Est-ce que le but de l'enseignement serait, par hasard, de former des générations de crétins? Reste la crainte que l'instruction, telle qu'elle se donne dans les écoles de l'État, ne détruise le sentiment religieux. Je reviendrai sur cette face de la question. J'ai répondu d'avance à l'accusation ; dans ma pensée, l'instruction est inséparable de l'éducation, et j'entends par éducation le développement du sens moral : est-ce qu'un enseignement moral peut jamais être un enseignement hostile à la religion?

III

CE QUE L'ÉGLISE ENTEND PAR LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT.

La liberté d'enseignement, d'après la Constitution belge, est absolue, illimitée. Les catholiques ont été au pouvoir depuis 1830 jusqu'en 1847. Comment ont-ils organisé la liberté d'enseignement? Au premier abord, la question étonne. Qu'est-ce qu'il y a à organiser, en fait de *libertés?* Qui a jamais songé à organiser la liberté de la presse ou la liberté d'association? S'associe qui veut, imprime qui veut, à ses risques et périls : voilà la liberté. Pourquoi en serait-il autrement de la liberté d'enseignement? Enseigne qui veut, la liberté est absolue, illimitée; que veut-on de plus? et qu'est-ce qu'il y a à organiser? Il y a à organiser le monopole sous l'apparence de liberté : M. D'Elhougne l'a dit, et je vais prouver qu'il a dit vrai. La liberté d'enseigner, pour les catholiques, veut dire le monopole de l'enseignement.

En 1827, M. de Gerlache proclamait, dans un débat solennel au sein des États-Généraux, que l'enseignement était pour l'État un *droit* tout ensemble et le *premier de ses devoirs*. En 1835, le parti catholique nie le droit de l'État.

Digitized by Google

On lit dans le rapport de M. Dechamps sur le projet de loi concernant l'enseignement supérieur : « L'État n'a *jamais* eu *pouvoir* ni *mission* d'enseigner, parce que, n'ayant jamais été *représentant* d'une *doctrine*, il a toujours manqué de la première condition pour enseigner; à plus forte raison n'a-t-il pas ce pouvoir aujourd'hui que la division des croyances rend sa neutralité obligée dans le domaine des idées et des convictions. Le principe qui sert de base à notre Constitution entière est précisément que l'État doit rester étranger à tout ce qui touche les doctrines et les opinions. » Cette phraséologie est reproduite, au moment où j'écris, dans tous les journaux catholiques : il est donc bon d'y répondre. L'*État n'a ni mission ni pouvoir d'enseigner*. Eh ! qui a jamais soutenu le contraire ? Ce n'est pas l'État qui enseigne, ce sont les professeurs à tous les degrés. Est-ce que l'État leur prescrit peut-être les opinions et les doctrines qu'ils doivent enseigner? Jadis, cela se faisait en Russie; les professeurs devaient se borner à lire leurs cahiers approuvés par le gouvernement. En Belgique, les choses ne se passent certes pas ainsi. Voilà quarante-trois ans que j'enseigne le droit, et jamais un ministre, libéral ou catholique, n'a songé à me prescrire ce que je devais enseigner. C'est chose ridicule que de supposer qu'il en soit autrement. Le gouvernement nomme les professeurs, d'après les titres qui constatent leur capacité scientifique, puis il leur laisse une pleine et entière liberté. Cela est vrai notamment de l'enseignement supérieur, dont il est question dans le rapport de M. Dechamps. Le gouvernement n'impose pas davantage une doctrine aux professeurs et maîtres des écoles moyennes et primaires. Nos catholiques voudraient-ils bien me dire quelle doctrine il faut posséder pour enseigner à lire et à écrire, ou pour enseigner le grec et le latin, ou encore pour enseigner les mathématiques? Il faut savoir ce que l'on enseigne, et il faut suivre une bonne méthode dans l'enseignement. Voilà ce que l'on exige dans les écoles de l'État. En serait-il autrement dans les écoles du clergé? et suffit-il de posséder une doctrine, c'est-à-dire le catéchisme, pour tout enseigner,

Digitized by Google

même ce que l'on ne sait pas? Cela s'est vu, et cela se voit encore tous les jours dans les établissements ecclésiastiques : je demanderai à tous ceux qui ont leurs cinq sens, quelles sont les meilleures écoles, celles où le maître sait ce qu'il enseigne, ou celles où le maître n'a pour toute science que celle du catéchisme?

On me dira que je travestis la pensée de M. Dechamps. Hélas! je serais heureux si cela était vrai. Entendues à la lettre, les hautaines prétentions dont M. Dechamps s'est fait l'organe ne sont que ridicules. Elles ont encore une autre signification, plus sérieuse et tout aussi funeste. L'Église veut que tout l'enseignement, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, soit empreint du dogme catholique. L'enseignement aurait donc pour objet de catholiciser les élèves, et toutes les écoles seraient des écoles de sectes, où l'on formerait des ultramontains, des calvinistes, des luthériens, des anglicans, des juifs. C'est confondre le domaine de l'école et le domaine de la foi. Les Allemands donnent le nom de *gymnases* aux établissements d'instruction moyenne; le terme caractérise admirablement l'objet de l'instruction. Toute école est un gymnase et toute instruction est une gymnastique. On développe et on fortifie le corps en l'exerçant, en faisant mouvoir les bras et les jambes. De même on développe et on fortifie les facultés intellectuelles par l'exercice; le but n'est point de communiquer certaines connaissances que les élèves s'approprient, le but est que l'intelligence de l'élève travaille, et que, par ce travail, elle prenne de nouvelles forces. J'en dirai autant des facultés morales; il faut aussi que le sentiment du devoir soit éveillé, il faut que la conscience agisse, il faut que l'enfant s'habitue à combattre ses passions : c'est aussi une lutte, et la plus difficile de toutes. Autre est le domaine de la foi; les théologiens disent que c'est un don de la grâce. Que l'Église prépare l'âme à recevoir ce don; que, par ses exercices spirituels, elle le fortifie, rien de mieux. Mais ces exercices-là sont étrangers à l'école; car l'école est ouverte à toutes les confessions et, par conséquent, l'instruction et l'éducation qui s'y donnent doivent avoir un caractère

Digitized by Google

général, universel, indépendant du dogme des diverses sectes.

Les prétentions de l'Église sont donc en opposition avec l'essence même de l'école. Quand on met ses formules en regard de la réalité, on se demande si ses organes parlent sérieusement. Quoi! l'école primaire doit être catholique; il faut que le curé y règne, sinon les enfants n'apprendront pas à lire, à écrire, à calculer, et on ne pourra pas leur inculquer, avec les premières notions de l'histoire, le sentiment et l'amour de la patrie! Quoi! si le curé ne domine pas à l'école, l'enfant ne comprendra pas qu'il doit aimer ses parents, respecter ses maîtres, être reconnaissant envers ceux qui lui font du bien! Comment donc s'y prendront les protestants et les juifs, et les libres penseurs? A mesure que l'on s'élève dans l'enseignement, les prétentions catholiques deviennent de plus en plus absurdes. Y a-t-il un enseignement catholique du latin et du grec, de l'algèbre et de la géométrie? J'allais ajouter de l'histoire; mais ici je m'aperçois que je fais fausse route. Oui, il y a un enseignement catholique de l'histoire; il consiste à supprimer, à altérer, à falsifier les faits qui heurtent l'ambition de l'Église et son esprit de domination. Si l'on me contredit, je citerai mes témoignages, et malheureusement ils abondent. Serait-ce en ce sens que l'enseignement doit être catholique? Alors Dieu nous garde des écoles catholiques! Autant vaudrait donner aux enfants du poison, en guise d'aliments.

J'arrive à l'enseignement supérieur, à propos duquel M. Dechamps a formulé les hautaines prétentions de l'Église. Est-il vrai que l'enseignement universitaire doive être catholique, sauf aux protestants, aux juifs et aux libres penseurs à créer des universités où la science prendra l'habit de leur secte? Quand je lis ces énormités, je rougis pour ma patrie, et je me dis que la Belgique doit être tombée bien bas, pour que, au sein des Chambres, on ose débiter, à titre de doctrine, un non-sens aussi prodigieux. Il faut renverser la proposition de M. Dechamps pour avoir la vérité. Les catholiques disent : L'enseignement universitaire doit être imbu de

Digitized by Google

l'esprit catholique, parce que l'Église seule a une doctrine. Il faut dire, au contraire : C'est précisément parce que l'Église a une doctrine, qui, selon elle, est la vérité révélée, qu'elle est radicalement incapable d'enseigner. Qu'est-ce qui fait la vie de la science, sinon la liberté? La science, esclave d'un dogme, est un non-sens. On en a fait l'expérience au moyen âge. L'Église condamna successivement toutes les écoles de philosophie, les réalistes et les nominalistes, et elle finit par mettre la science aux fers, en déclarant que la philosophie était la servante de la théologie. Qu'en résulta-t-il? La philosophie dégénéra en scolastique, au lieu de penser et de raisonner, on ergotait. La renaissance chassa ces ténébrions; c'est de là que date le mouvement scientifique, c'est à la science libre que l'Allemagne doit sa grandeur intellectuelle, et elle vient de prouver qu'une nation élevée dans cette gymnastique de l'intelligence devient une grande nation.

Cependant les ténébrions sortent de leurs tombeaux, et ils prétendent qu'eux seuls ont mission et capacité d'enseigner. Si on les écoutait, l'enseignement, à tous les degrés, serait une dépendance du catéchisme. Que deviendrait la science dans les mains de ces nouveaux scolastiques? Ce qu'elle était au moyen âge, l'art d'ergoter sur toutes choses, dans les limites du dogme catholique. Ce serait bien là le crétinisme prédit par M. De Decker. Ainsi la liberté d'enseignement, telle que les catholiques la veulent, aboutirait au règne des ténèbres. Hâtons-nous d'opposer à cette fausse liberté la vraie liberté, telle qu'on la pratique en Allemagne. J'ai sous les yeux un traité de droit public de M. Bluntschli, l'illustre professeur de Heidelberg : il nous dira ce que les Allemands entendent par la liberté de la science. C'est le contre-pied de la scolastique catholique. Tandis que les papes flétrissent la libre pensée comme un délire, les Allemands la revendiquent comme le plus beau don que Dieu ait fait à l'homme. Les papes condamnent la liberté de l'erreur comme un crime, et ils veulent imposer leur vérité absolue à l'esprit humain, afin de l'enchaîner et d'en faire un serf de l'Église. M. Bluntschli

Digitized by Google

dit, au contraire, qu'il n'y a point de science sans la liberté de l'erreur, et comment en serait-il autrement? Dieu a créé l'homme imparfait, donc sujet à erreur; mais il l'a aussi créé perfectible et lui a donné comme loi d'aller toujours en se perfectionnant. L'homme doit donc chercher la vérité, et il ne la découvre qu'à travers les erreurs.

Dira-t-on que c'est nier la révélation dont l'Église est l'organe? M. Bluntschli, esprit profondément religieux et presque mystique, répond que la révélation est du domaine de la foi, que la science l'ignore et doit l'ignorer, car elle a pour mission de chercher la vérité dans une indépendance absolue. C'est cette liberté de la science qui règne dans les universités allemandes, et c'est grâce à cette liberté que l'Allemagne occupe le premier rang dans le monde scientifique [1].

IV

LA CONSTITUTION BELGE INTERPRÉTÉE PAR LES CATHOLIQUES. LE MONOPOLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

S'il est vrai, comme le disent les catholiques et leur organe M. Dechamps, que l'État n'a jamais eu pouvoir ni mission d'enseigner, qu'en faut-il conclure? C'est qu'il ne doit pas y avoir d'écoles de l'État, M. Dechamps l'avoue; si néanmoins les catholiques ont consenti à organiser des universités de l'État, c'est que « la *liberté* était trop jeune encore pour avoir eu le temps de tout reconstruire ». Quand la *liberté* aura tout reconstruit, l'on fermera les universités de l'État, et ce qui est vrai des universités est vrai de tous les établissements d'instruction publique. Qui est cette *liberté* appelée à prendre la place de l'État? C'est l'Église; elle tient de Dieu même son pouvoir et sa mission. Jésus-Christ a dit à ses apôtres : « *Allez et enseignez toutes les nations.* » Cela veut dire que l'Église, et l'Église seule, a le droit d'enseigner. C'est elle, dit Pie IX, que son divin auteur a établie comme la *colonne* et le *fondement* de la *vérité*, pour *enseigner* à tous les hommes

[1] Bluntschli, *Lehre vom modernen Stat*, t. III, p. 47 et suiv., et t. II, p. 452, suiv.

Digitized by Google

la *foi divine*, pour *diriger* la *société* et les *actions* des *individus* [1]. Pourquoi M. Dechamps, au lieu de nommer l'*Église*, parle-t-il en termes abstraits de la *liberté*? C'est que les catholiques, quoique étant au pouvoir, avaient en face d'eux une minorité libérale qu'il ne fallait pas effaroucher; tout en voulant le monopole au profit de l'Église, on avait toujours la liberté à la bouche. Cela suffisait aux libéraux de ce temps-là.

Il restait à concilier le *droit* (lisez le *monopole*) que les catholiques revendiquaient pour la *liberté* (lisez l'*Église*) avec la disposition de la Constitution qui porte : « L'instruction publique, donnée aux frais de l'État, est réglée par la loi. » Dire que la loi réglera l'instruction publique, n'est-ce pas supposer qu'il y aura des écoles de l'État? et que, par conséquent, l'État a mission d'enseigner? Ce n'est pas ainsi que les catholiques entendent la Constitution. Elle commence par établir la liberté illimitée de l'enseignement, pour marquer que c'est à la *liberté* (lisez l'*Église*) qu'appartient le pouvoir et la mission d'enseigner. Quant à l'intervention de l'État, elle est subordonnée à une loi à intervenir, si bien entendu la chose est nécessaire, la liberté étant encore trop jeune. Les lois qui organisent l'instruction publique sont donc essentiellement passagères et destinées à disparaître, dès que la *liberté* (lisez l'*Église*) aura *tout reconstruit*.

Telle est la loi de 1835 sur l'enseignement supérieur. Ce qu'il y a de définitif dans cette loi, c'est qu'elle a supprimé l'université de l'État, qui existait à Louvain, pour faire place à l'université catholique. Quant aux universités de Gand et de Liége, le législateur catholique les a organisés provisoirement, vu que la *liberté* était trop jeune. M. Dechamps l'a dit en toutes lettres; je vais transcrire ses paroles; elles expriment sans trop de déguisement l'ambition de l'Église :

« Il est plus que probable, à moins que le régime *libéral* ne soit une amère déception, que sous son influence de

[1] Bref de Pie IX à l'archevêque de Fribourg, du 14 juillet 1864, dans le *Journal historique et littéraire*, t. XXXI, p. 269-273.

Digitized by Google

grandes institutions s'élèveront. La *confiance publique* pourra les entourer de telle façon, que les *universités de l'État deviendront à peu près désertes. Cette prévision, tous ceux qui ont foi dans la liberté doivent la nourrir.* » M. Dechamps ne dit pas ce que l'on fera des universités de l'État, quand elles seront à peu près désertes : naturellement, on les fermera.

J'ai dit ailleurs que l'interprétation de M. Dechamps viole le texte et l'esprit de la Constitution [1]; je crois inutile de le répéter ici. Toutefois je porte le défi aux catholiques de répondre à ce que j'ai dit et je m'engage, s'ils le veulent, à renouveler la discussion. J'ai dit aussi comment le parti catholique s'y était pris pour faire déserter les universités de l'État, et la guerre déloyale que le clergé n'a cessé de faire à l'université de Gand, placée dans les provinces flamandes, où il a longtemps exercé une domination presque incontestée [2].

Un mot du langage libéral dont M. Dechamps aime de se servir. Il a toujours à la bouche le mot de liberté. C'était un catholique libéral. Était-il de bonne foi quand il prenait tant de soin de ne pas prononcer le mot d'*Église* dans un rapport qui était fait au profit de l'Église? Car la loi de 1835, dont M. Dechamps exposait les motifs, n'avait d'autre objet que d'assurer le monopole du haut enseignement à l'université catholique. Je ne réponds pas à la question, parce qu'elle n'a plus d'intérêt. M. Dechamps est mort et le catholicisme libéral est mort aussi : il a été condamné par le pape, et le pape n'est-il pas infaillible dans le domaine de la doctrine? Chose singulière ! M. Dechamps déniait d'un ton superbe au gouvernement le pouvoir et la capacité d'enseigner, parce que l'État n'a pas de doctrine, ce qui voulait dire, en lisant entre les lignes, que l'Église seule avait le droit d'enseigner, parce que seule elle a une doctrine. Or, il se trouve que la doctrine de l'Église, telle que M. Dechamps et les catholiques libéraux l'entendaient, n'était pas la doctrine de l'Église;

[1] Voyez mon *Étude sur l'Église et l'État*, t. II, p. 380 et suiv.

[2] Voyez mes *Lettres d'un retardataire libéral à un progressiste catholique*, p. 165-176.

Digitized by Google

Grégoire XVI l'avait déjà condamnée en condamnant Lamennais, en flétrissant les libertés qui sont la base de notre régime constitutionnel. Vainement les catholiques libéraux cherchaient-ils à épiloguer sur le sens de l'Encyclique; Pie IX leur a enlevé tout échappatoire, en plaçant le libéralisme parmi les erreurs et les hérésies de notre temps. Et toutefois, il y a encore des catholiques libéraux, dit-on, en ce sens du moins qu'ils veulent maintenir nos libertés constitutionnelles, tandis que les ultramontains purs les attaquent avec violence. Qu'est-ce donc que la doctrine catholique qui donne à l'Église le pouvoir exclusif d'enseigner? Est-ce l'ultramontanisme des jésuites? est-ce le catholicisme de Montalembert? Et les jésuites eux-mêmes sont-ils toujours ce qu'ils étaient? A vrai dire, on ne sait jamais ce qu'ils sont. Accusés devant le parlement de Paris d'enseigner la doctrine ultramontaine, ils protestèrent qu'ils étaient gallicans. Et à Rome, leur demanda le président, qu'enseignez-vous? — La doctrine ultramontaine, répondirent les révérends pères. « Ainsi, ultramontains à Rome, et gallicans à Paris, dit le président : Dieu nous garde de pareils confesseurs! » J'ajouterai : « Dieu nous délivre de pareils maîtres! »

V

LA LOI DE 1842. LE MONOPOLE SOUS UNE AUTRE FORME.

En 1835, les Chambres étaient saisies d'un projet de loi sur l'enseignement qui comprenait tous les établissements d'instruction. Pourquoi organisa-t-on les universités, tandis qu'on laissait les écoles primaires et les colléges se désorganiser? C'est une lamentable histoire; elle met à nu l'esprit de domination de l'Église, et la mauvaise foi avec laquelle elle poursuit son but. Il s'agit de savoir comment le parti catholique entend la liberté de l'enseignement. Au point de vue de l'Église, la question est décidée : elle seule a, par droit divin, le pouvoir d'enseigner. Dans la lettre de Pie IX, que j'ai citée, le pape insiste surtout sur l'instruction populaire; il veut qu'elle soit purement religieuse, et à ce titre, il

Digitized by Google

va sans dire qu'elle doit être dans la main de l'Église. La doctrine est évidente, mais elle est d'une application difficile : l'Église bâtira-t-elle des écoles dans chaque commune? payera-t-elle les instituteurs? Il faudrait pour cela plus de millions que n'en rapporte le denier de Saint-Pierre, et l'on sait que ce denier sert encore à d'autres usages. Il y a un moyen plus simple de résoudre le problème. L'État construira et il payera, et l'Église enseignera, ou fera enseigner à sa guise. C'est le système organisé par la fameuse loi de 1842. Elle fait intervenir l'Église dans l'enseignement primaire, à titre d'autorité. Cela dit tout. Les conseils communaux nomment l'instituteur : ce qui veut dire, dans les provinces flamandes, que c'est le curé qui nomme. Voici comment les choses se passent : le curé distribue les bulletins aux membres du conseil, y compris le collége échevinal, et les conseillers les déposent dans l'urne. Il est arrivé qu'un conseiller déposa deux bulletins : c'est, dit-il, que monsieur le curé lui en avait remis deux. Là où les conseils communaux sont catholiques, et ils le sont dans presque toutes les communes des pays flamands, l'instituteur est dans la dépendance absolue du curé. Il ne lui est pas même permis de faire le bien. Un instituteur avait introduit l'épargne dans son école : « Qu'est-ce que cela signifie? dit le curé, les pauvres ne doivent épargner que pour le pape. » On a proposé d'envoyer les *Annales parlementaires* aux électeurs. Cela suppose que les électeurs ont le droit de lire. Dans les Flandres, le curé le leur défend, et il le défend aux instituteurs. Voici une scène d'intérieur d'une école flamande. Le curé arrive et interpelle l'instituteur, en présence des élèves, en le traitant de garçon (*jongen*) : « Qui vous a permis de laisser croître votre barbe? Coupez-la de suite. — Je le ferai, monsieur le curé. — Qu'est-ce qu'il y a dans cette armoire? — Mes papiers et mes livres, monsieur le curé. — Ouvrez-la. — Mais, monsieur, ce sont *mes* papiers. — Ouvrez, vous dis-je. » L'instituteur ouvre. « Que vois-je là? Des journaux! — Ce sont les *Annales parlementaires*, monsieur le curé. — Jetez-les au feu. — Mais, monsieur le curé, j'y lis les dis-

Digitized by Google

cours de M. Malou. — Oui, et vous y lisez aussi les discours de M. Bara. Je vous défends de les lire. » L'instituteur doit obéir, parce que son existence dépend du curé. Un aide-instituteur avait osé s'abonner à un journal sans couleur politique ; bien qu'il eût toute la commune pour lui, y compris le conseil communal, il ne fut pas nommé à la mort de son père. La majorité du conseil plia sous les ordres du curé.

Voilà, en fait, la loi de 1842. En droit, elle viole la Constitution. Je l'ai prouvé, après bien d'autres [1]. L'aveuglement des catholiques est tel, qu'ils oublient jusqu'à la *lettre* de la Constitution. On lit dans la *Revue de Bruxelles*, publiée par MM. Dechamps et De Decker : « C'est aux *seuls ministres du culte* à diriger l'enseignement de la *morale* et de la religion dans l'école ; ils sont donc un *pouvoir* aussi *omnipotent* dans la sphère de l'instruction *morale* et religieuse, que l'*autorité civile* l'est dans la sienne. » Quoi ! les *ministres du culte* sont un *pouvoir*, et un *pouvoir omnipotent*. Et dans le système de la Constitution belge, il n'y a plus de ministres du culte aux yeux de la Constitution, il n'y a que des *individus*. C'est M. Nothomb qui l'a dit au Congrès, et cela est d'évidence. Et ces premiers venus, ministres d'un culte quelconque, seraient un *pouvoir*, au même titre que le *pouvoir civil*, c'est-à-dire l'organe de la souveraineté nationale ! MM. Dechamps et De Decker ont encore fait une autre découverte dans la Constitution, c'est que la loi qui exclurait la religion de l'enseignement de l'État serait une loi inconstitutionnelle [2]. » Ces messieurs n'ont oublié qu'une chose, c'est de citer l'article de la Constitution qui donne aux ministres du culte le pouvoir omnipotent d'enseigner la morale et la religion dans les écoles de l'État.

[1] Voyez mon *Etude sur l'Eglise et l'Etat*, t. II, p. 392-394.

[2] *Revue de Bruxelles*, février 1840, p. 109 ; mars, p. 16 ; octobre, p. 33.

Digitized by Google

VI

L'ENSEIGNEMENT MOYEN. INCROYABLES PRÉTENTIONS DE L'ÉGLISE.

Après la révolution de 1830, le premier soin des communes catholiques fut d'expulser les excellents professeurs qui se trouvaient dans les colléges, pour les remplacer par des prêtres ignorants. L'enseignement fut désorganisé dans les grandes villes aussi bien que dans les petites : on plaçait dans les colléges les premiers venus, sans éducation scientifique, sans aptitude, sans vocation. Le gouvernement était témoin de cette désorganisation, et il ne fit rien pour remédier au mal. Cependant les Chambres étaient saisies d'un projet de loi; la majorité, complice du ministère, resta dans une complète inaction, aussi longtemps que le parti catholique fut au pouvoir. Voilà encore une fois une lamentable histoire que je recommande à mes jeunes lecteurs. Pendant que le gouvernement se croisait les bras, les évêques et les jésuites étaient à l'œuvre : ils s'emparaient de l'enseignement moyen, comme ils s'étaient emparés du haut enseignement et de l'enseignement primaire. Quand, en 1850, le ministère libéral organisa les athénées et les écoles moyennes, les catholiques étaient en possession, grâce à la complicité du gouvernement pendant dix-sept ans; ils avaient, de fait, le monopole, et ils prétendaient le conserver, en vertu de la liberté d'enseignement. C'est alors que M. D'Elhougne leur lança cette accusation foudroyante qui dévoilait la politique catholique : « Ce que vous appelez *liberté*, c'est le *monopole*. »

Sous le royaume des Pays-Bas, M. de Gerlache proclama, du haut de la tribune, que le premier devoir du gouvernement était de veiller à l'instruction publique. Le ministère libéral remplit ce devoir. Que fit le parti catholique? Les évêques firent pétitionner leur troupeau, comme ils le faisaient voter; ils agitèrent le pays, comme si la patrie était en danger; le pape intervint : c'en était fait de la reli-

Digitized by Google

gion, en Belgique, si l'État réorganisait ses neuf athénées. Au sein des Chambres, les chefs du parti se livrèrent à des emportements inouïs. M. De Decker cria au *monopole*, l'abbé De Haerne cria au *socialisme*, parce que le gouvernement libéral voulait fortifier l'enseignement de l'État. M. de Theux soutenait que la Constitution était violée, parce que l'État allait faire concurrence à l'Église. Le mot est joli ! Il y en a un autre qui est plus joli encore. Le ministère proposait de réorganiser les athénées, et les écoles moyennes, qu'il portait de quarante à cinquante : ce serait, dit l'abbé De Haerne, une *véritable mesure préventive* à l'égard de la *liberté*. Une mesure préventive, et la Constitution la défend ! Oui, mais la Constitution parle français, tandis que l'abbé créait une nouvelle langue et un nouveau droit. Cependant on répète ces niaiseries, comme si c'étaient des axiomes : il faut donc répondre. Une *mesure préventive* est une mesure qui *prévient*, qui *empêche l'exercice* d'un *droit*. En matière d'enseignement, il n'y a d'autres mesures préventives que l'autorisation préalable et les conditions de capacité et de moralité. Dire que l'établissement d'une école est une mesure préventive, c'est dire un non-sens. Ce non-sens est l'expression des prétentions de l'Église : en effet, cette belle doctrine conduit à la conséquence, que l'État ne peut rien faire, absolument rien, parce que, en établissant une école quelconque, il empêcherait indirectement le clergé d'en établir une. Or, disait M. De Decker, l'enseignement de l'État ne peut jamais devenir, directement ou *indirectement*, un obstacle à la plus entière liberté d'enseignement. Tout ce que les gens d'église permettent à l'État, c'est de ne rien faire, afin que les évêques et les jésuites s'emparent de toutes les écoles [1].

Je ne dirai rien de la pétition des évêques au Sénat ; je l'ai appréciée dans mon *Étude sur l'Église et l'État*. Un mot encore sur le monopole. En 1850, l'État avait *neuf* athénées, et il y avait *cinquante et un* colléges ecclésiastiques. Dix ans plus tard, et malgré le prétendu monopole de

[1] Je renvoie le lecteur à mon *Etude sur l'Eglise et l'Etat*, t. II, p. 403 et suiv.

Digitized by Google

l'État, ce nombre s'élevait à *soixante-six*. Et je doute que ce chiffre soit exact. Il n'y a point de statistique officielle des établissements du clergé ; il aime les ténèbres et il agit sous terre. Je trouve dans le *Mémorial administratif de la Flandre orientale*, qu'au 31 décembre 1873, l'État possédait dans cette province un seul collége, celui de Gand, avec 322 élèves ; dans neuf colléges ecclésiastiques, il se trouvait 1,911 élèves ; et la statistique ne mentionne pas les petits établissements, les pensionnats qui pullulent dans la Flandre, comme partout. Voici encore un chiffre significatif. Sur cinq élèves qui se présentaient aux jurys d'examen, il y en avait quatre sortant des colléges cléricaux. Ainsi les quatre cinquièmes des avocats, médecins, professeurs, sont élevés, disons mieux, dressés, crétinisés par l'Église ! Ajoutez-y tous les nobles, ou à peu près, ainsi que les grands propriétaires. Cela peut bien s'appeler le monopole, comme le disait M. D'Elhougne. Ajoutez-y l'enseignement primaire qui, sauf dans quelques grandes villes, est tout entier dans les mains du clergé. Ajoutez-y les universités ; l'université catholique a plus d'élèves que les deux universités de l'État réunies. Ainsi la liberté de l'enseignement en Belgique veut dire que l'Église a le monopole de l'instruction.

VII

CE QUE L'ÉGLISE FAIT DU MONOPOLE DE L'INSTRUCTION.

A cette question, il est impossible de répondre directement. L'Église aime les ténèbres, et la Constitution les lui a garanties. On proposa au Congrès de soumettre les écoles libres à la surveillance d'une autorité directement élue par la nation : la proposition fut rejetée par 76 voix contre 71. Donc personne ne sait et n'a le droit de savoir ce qui se passe dans les écoles du clergé. Mais il est facile de le deviner. J'ai accusé plus d'une fois l'Église de fonder des écoles pour ne pas enseigner. Il y a de cela une preuve irrécusable, c'est de constater l'état de l'instruction avant la révolution de 89. L'enseignement était partout, et notamment en Bel-

Digitized by Google

gique, dans les mains du clergé. L'Église jouissait du monopole le plus absolu : quel usage en a-t-elle fait?

A la fin du XVIII^e^ siècle, l'abbé Nélis fit un rapport officiel sur l'état de l'enseignement moyen en Belgique. Ce n'est pas un libre penseur que l'on va entendre, c'est un homme d'Église : « A l'époque où la société de Jésus fut abolie dans les Pays-Bas, les *études* étaient tombées dans une *décadence* qui différait peu d'une *barbarie complète*. Les écoles publiques étaient régentées ou par les *jésuites* ou par les *moines* de différents ordres, principalement des Augustins, ou par des *prêtres* séculiers. Les *premiers* avaient su attirer la *vogue*, mais l'*enseignement* était *partout également mauvais*. Dans les *meilleurs colléges*, toute l'explication des auteurs latins se réduisait, pendant *sept années d'études*, à une *centaine de vers de Virgile*, à *quelques lignes* de *Quinte-Curce*, et à *cinq ou six des plus courtes épîtres de Cicéron*... La *plupart des auteurs classiques* n'étaient *pas même connus dans les colléges*. On n'y avait *jamais* entendu *parler de la langue grecque*, ni d'*histoire*, ni de *chronologie*, ni de *géographie*. La *grammaire latine* y était traitée d'une *manière pitoyable*. Tout se réduisait à apprendre aux écoliers *un peu de latin du moyen âge;* car pour celui du siècle d'Auguste, la *plupart des maîtres* ne le connaissaient que comme on sait que l'on parle à la Chine et au Japon un langage différent du nôtre. *La police et la discipline se trouvaient dans un état à déplorer.* »

Tel était l'enseignement des colléges ecclésiastiques. L'enseignement supérieur que l'on donnait dans les séminaires valait-il mieux? En 1784, l'université de Louvain adressa à Joseph II une réclamation contre les séminaires épiscopaux. On y lit que l'enseignement s'y donnait *le plus souvent* par des *étudiants* qui *avaient à peine achevé leurs cours* et qui tâchaient d'être placés le plus tôt possible. « L'Université se plaint que l'on y enseignait un *ultramontanisme tout cru*, qu'on aurait eu honte de proposer il y a un siècle! Elle insiste sur les *chétives* connaissances qu'y puisaient les futurs ministres du culte : « Ils n'y apprennent aucun principe, *ils n'y sont pas initiés à l'Écriture sainte*, ils restent

Digitized by Google

étrangers à l'*histoire ecclésiastique* ». Qu'en résultait-il? « C'est qu'ils *croupissaient toute leur vie dans l'ignorance*, au *grand détriment* du *salut de leurs âmes* et au *grand avantage* de la *superstition.* »

Je ne dirai rien de l'enseignement primaire, par l'excellente raison qu'il n'existait point. Les masses populaires ne savaient ni lire ni écrire. Ici il était vrai à la lettre que l'Église se servait de son pouvoir divin d'enseigner pour ne pas enseigner. La Belgique était la terre promise de l'ignorance et de la superstition, comme le dit l'université de Louvain. Il en était à peu près de même dans toute l'Europe catholique. Je me bornerai à citer quelques lignes d'un rapport fait à l'Assemblée constituante, par Talleyrand, au nom du comité de Constitution; à ceux qui récuseraient son témoignage, je réponds d'avance qu'il parle de la religion avec le plus profond respect, et qu'il donne à l'Église des conseils qu'elle aurait bien fait de suivre :

« Nous ne chercherons pas ici à faire ressortir la *nullité* ou les *vices innombrables* de ce qu'on a nommé jusqu'à ce jour *instruction*. Même sous l'ancien ordre de choses, on ne pouvait arrêter sa pensée sur la *barbarie* de nos institutions sans être *effrayé* d'abord de cette *privation totale de lumières* qui s'étendait sur la *grande majorité des hommes*, sans être *révolté* ensuite et des *opinions déplorables* qu'on jetait dans l'esprit de ceux *qui n'étaient pas tout à fait dévoués à l'ignorance*, et des *préjugés de tous les genres* dont on les *nourrissait*, et de la *discordance* ou plutôt de l'*opposition absolue* qui existait entre ce qu'un *enfant* était *contraint d'apprendre* et ce qu'un *homme* était tenu de *faire;* enfin de cette *déférence aveugle* et *persévérante* pour des *usages* dès longtemps *surannés*, qui, nous replaçant sans cesse à l'époque où tout le savoir était concentré dans les *cloîtres*, semblaient encore, après plus de dix siècles, destiner l'*universalité des citoyens* à *habiter des monastères*. Toutefois, ces choquantes contradictions, et de plus grandes encore, n'auraient pas dû surprendre; elles devaient naturellement exister là où constitutionnellement tout était hors de sa place, où tant *d'intérêts*

Digitized by Google

se réunissaient pour *tromper*, pour *dégrader l'espèce humaine.*»

Quel acte d'accusation ! Ou pas d'instruction, ou une instruction qui *trompait* et *dégradait* les *hommes!* Voilà ce que l'Église a fait pendant *dix siècles* du *monopole* de l'*enseignement*. Et c'est ce qu'elle fait encore de nos jours là où elle est maîtresse absolue, là où, pour me servir de l'expression de nos catholiques, l'État ne lui fait pas concurrence. Dans le royaume de Naples, l'Église avait le monopole de l'instruction : c'étaient les ordres monastiques qui fournissaient les maîtres aux écoles de l'État. Et voici comment ils enseignaient. Dans la province de Basilicate, en 1855, 912 habitants sur 1,000 étaient *complétement illettrés*. En 1865, il y avait dans tout le royaume *un* enfant à l'école, sur 73 habitants [1].

Vous ne pouvez pas, me dira-t-on, adresser ce reproche au clergé belge, puisque vous l'accusez d'établir partout des écoles, au point d'annuler l'enseignement de l'État. J'ai répondu bien des fois que si l'Église multiplie ses écoles en Belgique, c'est pour empêcher les enfants de fréquenter les écoles de l'État. Mais il ne suffit point qu'il y ait des écoles, pour qu'il y ait un enseignement digne de ce nom. Il y a une instruction qui abaisse et asservit les intelligences, il y en a une autre qui les développe et les affranchit. C'est la première qui règne dans les établissements du clergé. Cela est d'évidence pour l'enseignement des jeunes filles ; dans les écoles gratuites on leur fait faire de la dentelle, au profit du couvent, et elles y restent des cinq et six ans, sans savoir lire : nous en avons eu la preuve à l'orphelinat des filles, quand il était dirigé par des religieuses. Et si l'on jugeait les écoles de garçons par l'orphelinat des *Kulders*, à Gand, il faudrait dire que ce sont des écoles comme il y en avait à Sodome et à Gomorrhe.

Quant à l'enseignement des jésuites, on ne leur fera pas injure, je pense, en disant qu'il est ce qu'il a toujours été. Tel maître, tels élèves. Quand les maîtres sont des cadavres,

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1874, p. 342.

Digitized by Google

les élèves aussi seront des machines dans les mains de l'Église. Les jésuites, comme tous les ordres monastiques, sont la milice du pape; on peut savoir ce qu'est leur enseignement, quand on sait quelle doctrine règne à Rome. « Supposons, disais-je en 1862, que les jésuites professent la doctrine que Pie IX proclame dans toutes ses bulles. Cet enseignement sera en tout hostile à la Constitution, que dis-je? à tous les principes de notre existence civile et politique. Les révérends pères enseigneront que notre *Code civil* est *immoral*, parce qu'il *sépare* le *mariage civil* du *mariage religieux;* ils enseigneront que le *mariage civil* est un *concubinage;* ils enseigneront que *nos lois*, en tant qu'elles sont *contraires au droit divin de l'Église,* sont *nulles* de plein droit; ils enseigneront que l'*Église est au-dessus de l'État*, que l'*État doit obéissance à l'Église*, tandis que l'*Église ne doit pas obéissance à l'État;* ils enseigneront que l'*Église a des droits divins*, l'*immunité des clercs*, la *juridiction*, les *dîmes*, l'*asile,* qu'aucune puissance humaine ne peut lui enlever, et que si l'État veut les lui enlever, l'*Église résistera*, et qu'au besoin, pratiquant les saintes maximes des Grégoire et des Innocent, elle *brisera les princes et les peuples qui oseraient se mettre en révolte contre Dieu*. Il n'y a pas une de ces propositions qui ne se trouve dans une bulle pontificale. Néanmoins cet enseignement attaque les bases de notre ordre social. »

Voilà à quoi aboutit la liberté d'enseignement telle que les catholiques l'entendent, telle qu'ils l'ont pratiquée, tant qu'ils étaient au pouvoir. La *liberté* est devenue un *monopole*. Le monopole sert à ne pas enseigner, ou à plier les âmes sous la domination de l'Église. Le danger est grand; les libéraux l'ont compris. Le premier acte du gouvernement libéral a été de créer un ministère de l'instruction publique. C'est le signe d'une ère nouvelle. Je dirai ce que le parti libéral peut et doit faire, à mon avis, en restant dans les limites de notre Constitution : *la liberté, mais rien que la liberté.*

F. Laurent.

Digitized by Google

ERNEST ALLARD.

Le 9 août dernier, Bruxelles assistait à une de ces manifestations populaires qui font époque dans les souvenirs d'une génération. Non plus qu'il fût question cette fois de protester par une démonstration publique contre les abus d'un gouvernement impopulaire ou de célébrer par un cortége solennel une récente journée des victoires électorales. Mais un grand citoyen était mort, et autour de son cercueil se pressaient, pour lui rendre un dernier hommage, tous ceux qui de près ou de loin l'avaient approché durant sa vie, tous ceux qui avaient été ses compagnons ou ses admirateurs dans sa lutte incessante pour la vérité et le progrès, tous ceux enfin dont il avait mérité la gratitude par le désintéressement de ses services ou conquis l'estime par la loyauté de ses attaques. Cette foule immense, silencieuse et recueillie, ces députations, ces bannières, ces couronnes, défilant, dans nos rues trop étroites, derrière le char funèbre qui emportait tant de sympathies et d'espérances, formaient une de ces scènes qui frappent l'imagination, gonflent le cœur, font comprendre l'irréparabilité de la perte avec la majesté de la mort et laissent bien derrière elles, dans leur éloquente spontanéité, toutes les pompes mortuaires du paganisme ancien ou moderne.

Depuis la mort de Pierre Verhaegen, la capitale n'avait plus vu de funérailles aussi simples et aussi imposantes à la fois. Encore Verhaegen avait-il disparu au terme naturel d'une carrière amplement fournie, tandis qu'ici il s'agissait d'un homme politique enlevé à la fleur de l'âge, après sept

Digitized by Google

années seulement de vie publique, dans tout l'éclat de son talent et de sa popularité.

A notre époque de scepticisme, alors que, par une corrélation naturelle, l'absence de conviction et de dévouement chez les uns explique trop souvent l'esprit de dénigrement et d'envie chez les autres, pour qu'un homme « arrivé » emporte dans sa tombe des regrets aussi vrais, aussi profonds et aussi universels, il doit certes avoir montré un de ces caractères exceptionnellement trempés, dont la sincérité impose le respect et dont le dévouement commande l'admiration. Tel était, en effet, Ernest Allard, dont nous voudrions résumer ici la vie prématurément tranchée, quelle que soit notre impuissance à rendre en quelques pages les côtés multiples et vivants de cette physionomie sympathique.

I

Ernest Allard était né le 2 avril 1840. Son père, jurisconsulte estimé, avocat des départements des finances et des travaux publics, destina ses deux fils à la carrière où il avait lui-même conquis une position des plus honorables. Ernest fit ses études avec son frère aîné à l'athénée de Bruxelles et à l'Université libre. Mais rien en lui n'annonçait alors ce qu'il devait être un jour. Il n'a, du reste, jamais passé pour une personnalité brillante, dans le sens vulgaire du mot, et les qualités qui l'ont élevé au premier rang ne sont pas de celles qui se jugent au concours.

C'est vers l'âge de dix-huit ans qu'à la suite d'un typhus assez bénin, il contracta les germes du mal qui devait l'emporter vingt ans plus tard. Mais il n'en continua pas moins ses études de droit, et, après avoir terminé ses examens, il entra au barreau de Bruxelles comme stagiaire de son père. Bientôt même il se maria dans toutes les conditions souhaitables de bonheur domestique, et deux charmants enfants vinrent encore embellir cet intérieur paisible, où Allard n'avait peut être qu'à se laisser vivre pour atteindre, comme tant d'autres, malgré une santé délicate, les limites d'un âge avancé.

Digitized by Google

Toutefois, Allard se sentait possédé par la noble ambition de laisser dans l'existence de ses concitoyens quelques traces de son passage. Il croyait, en effet, que la vie n'a pas seulement été donnée à l'homme pour vivre, mais encore pour penser et pour agir. Son goût pour les grandes questions d'intérêt général devait d'ailleurs l'engager peu à peu dans l'absorbant engrenage de la politique militante. Initié de bonne heure à la loge bruxelloise de l'*Union et Progrès*, c'est là, comme M. Van Driessche l'a dit sur sa tombe entr'ouverte, qu'il fit ses premières armes, mûrit ses convictions et acheva, en quelque sorte, son noviciat politique. Nul mieux que lui ne comprenait l'importance du rôle que la franc-maçonnerie est appelée à jouer parmi nous, si seulement elle reste fidèle à l'esprit de son institution, en se maintenant au-dessus des questions de personnes. Sans cesse il parlait de la reconnaissance qu'il lui devait pour l'heureuse influence qu'elle avait exercée sur ses débuts, et jusqu'à sa mort, quelle que fût la multiplicité de ses occupations, il ne cessa pas un moment de prendre une part active aux travaux de sa loge.

De ses premières études maçonniques sortit un ouvrage de premier ordre qui le fit connaître à la fois comme jurisconsulte, comme publiciste et comme politique — *l'État et l'Église, leur passé et leur avenir en Belgique* — véritable monument de doctrine libérale. Après avoir rappelé la situation de l'Église sous les diverses législations qui ont régi notre pays, il y fait l'énumération complète des priviléges abusivement conservés au clergé par un régime hybride qui lui accorde tous les avantages de l'indépendance sans lui en laisser les charges, et, plaçant le remède à côté du mal, il expose les moyens pratiques d'arriver à la séparation absolue de l'Église et l'État. « Ne nous efforçons point par de fatales transactions — écrivait-il en ces termes prophétiques où éclate la pensée directrice de sa vie — à conquérir un pouvoir qui ne pourrait dès lors nous servir. Acceptons plutôt la lutte, et, drapeau déployé, appelons à nous tous ceux qui veulent ce que nos constituants avaient espéré — que le peuple belge marcherait à la tête de la civilisation. Ainsi, du

Digitized by Google

moins, si nous ne devons point voir le triomphe, nous aurons l'honneur de l'avoir préparé, et nos enfants recueilleront les fruits d'une victoire qui, cette fois, sera définitive et sans lendemain. »

Nous n'avons pas à refaire ici une analyse de cette œuvre qui fut une véritable révélation, non qu'elle eût la prétention d'offrir des solutions nouvelles, mais parce que, pour la première fois peut-être, elle condensait dans une vigoureuse synthèse toutes les réformes partiellement ou séparément réclamées jusque-là par les adversaires du cléricalisme. Aujourd'hui encore, nous ne voyons pas où notre parti pourrait trouver les éléments pratiques d'un programme plus complet, et c'est là que nous-même, à la suite de bien d'autres, nous avons puisé la plupart de nos inspirations, lorsqu'il y a cinq mois, nous avons énuméré, dans cette *Revue*, les mesures à prendre pour garantir, dans toutes les branches de notre activité législative, l'indépendance réelle du pouvoir civil. Il y a des libéraux qui reculent devant les conséquences de leurs propres principes, comme ces alchimistes du moyen âge qui s'enfuyaient éperdus à la vue du diable par eux-mêmes évoqué. Mais il n'en est pas moins vrai que toutes les réformes préconisées par Ernest Allard, au début de sa carrière politique, restent dans l'esprit du temps et dans la logique des faits, qu'elles sont le développement nécessaire et inévitable des principes posés par le Congrès libéral de 1846 et qu'elles s'imposent de plus en plus à quiconque admet en théorie l'indépendance de l'État vis-à-vis des Églises.

II

Un pareil travail, en faisant ressortir l'importance de la question cléricale, devait naturellement favoriser l'union du libéralisme belge. Aussi mit-il immédiatement en lumière la personnalité d'Ernest Allard, que l'Association libérale de Bruxelles ne tarda pas à porter sur sa liste de candidats aux élections communales de juin 1871. A peine installé, le nou-

Digitized by Google

veau conseiller prit une part active et féconde aux séances des sections, passant tour à tour des travaux publics aux finances, au contentieux, enfin à l'instruction, ce qui lui permit de s'initier successivement à toutes les branches de l'administration. Les esprits spécialement enclins à voir les choses de haut s'usent facilement dans les questions d'application et de détail qui forment l'ordinaire de la vie communale. Allard échappa à cet écueil, grâce au talent de l'administrateur qui complétait en lui le théoricien. On peut dire, du reste, qu'à ses yeux il n'y avait pas de petites choses, et que chaque occasion lui était bonne pour démêler le côté sérieux et important des objets en apparence les plus secondaires. Il trouvait le moyen de faire sans cesse une politique de principes, et, tout en s'occupant, avec un zèle que rien ne rebutait, des moindres intérêts qui s'agitaient au sein du conseil, il cherchait surtout à profiter de son mandat pour servir les idées larges et généreuses qui formaient le fonds de son esprit.

Il nous est impossible de passer en revue ses rapports, ses interpellations, ses travaux de toute nature pendant les sept années qu'il siégea au conseil communal de Bruxelles. Nous rappellerons seulement que, dès 1872, invoquant le respect absolu de la liberté de conscience, il demanda à la ville d'organiser un service public d'inhumation pour les citoyens qui mourraient en dehors de tout culte. Cette même année, il fit voter, pour les traitements des instituteurs, une échelle progressive qui en élevait la moyenne au-dessus du taux correspondant, non-seulement dans le reste de la Belgique, mais encore en Hollande, en France et en Allemagne. Il obtint également qu'on introduisît dans les écoles de la ville l'enseignement de la gymnastique. A la fin de 1873, ce fut lui qui proposa la création de comités scolaires, placés près de chaque école communale et recrutés parmi les notables du quartier, avec mission de suivre et d'inspecter les classes, d'agir sur les parents pauvres pour faire envoyer leurs enfants à l'école, enfin de proposer au conseil communal toute mesure propre à améliorer la situa-

Digitized by Google

tion de l'instruction primaire ou du corps enseignant. — On connaît les heureux résultats de cette institution qui nous a déjà été empruntée par plusieurs villes importantes du pays.

En 1874, nous voyons Allard provoquer à deux reprises des explications sur la conduite de l'administration de la sûreté publique qui lui semblait compromettre l'antique renom de l'hospitalité belge et, en 1876, démontrer la nécessité d'inventorier tous les immeubles possédés par nos fabriques d'église, afin de faciliter la vérification des chiffres portés dans leurs budgets et leurs comptes.

Allard représentait l'opposition vis-à-vis du collége — non pas cette opposition tracassière et ridicule qui fit un instant son apparition au conseil communal, de 1869 à 1872 — mais cette opposition loyale, mesurée, intelligente, peut-être trop rare aujourd'hui, que M. Anspach lui-même semblait souhaiter en 1872, lorsqu'il recommandait aux nouveaux élus « une discussion indépendante, complète, approfondie de toute chose, à laquelle rien n'est plus contraire qu'une opposition systématique et passionnée ». C'est ainsi qu'Allard combattit la transformation du quartier Notre-Dame-aux-Neiges, parce qu'elle devait rejeter vers les extrémités de l'agglomération un nouveau flot de population ouvrière. Tout au moins réclamait-il qu'on réservât, dans le quartier même, un certain nombre de maisons à bon marché, et il réussit à faire accepter cette transaction par les défenseurs du projet.

Visiteur des pauvres et président d'un comité de charité, Ernest Allard avait l'expérience nécessaire pour traiter avec autorité la question de la bienfaisance lorsqu'elle se présenta devant le conseil, en novembre 1876, à la suite d'un déficit assez considérable dans le budget des hospices. Nous n'avons pas à entrer dans l'historique du conflit qui s'éleva à cette époque entre le collége de la ville et le conseil général des hospices. Allard soutint vivement la thèse que ce déficit devait être comblé par une réduction graduelle des secours permanents distribués à domicile, et il s'éleva même vigoureusement contre la permanence des secours, qu'il

Digitized by Google

accusa de favoriser l'extension du paupérisme, en créant de véritables pensionnaires à charge des comités de charité. Les misères permanentes, disait-il, la maladie, la vieillesse, ont seules droit à des secours permanents. Les hommes valides, dont la misère est due à des causes passagères, n'ont droit qu'à des secours passagers ; d'ailleurs, le meilleur moyen de guérir le paupérisme, c'est de le prévenir par la création d'établissements hygiéniques, qui coupent le mal dans sa racine. — Le conseil général admit la justesse de ses critiques et, dans son discours au roi le 1er janvier 1878, développa, par l'organe de son président, le programme des institutions qu'il aurait voulu établir dans cet ordre d'idées : maternité, hôpital pour les enfants, hôpital-hospice sur le bord de la mer pour les enfants rachitiques, lavoirs et bains gratuits, etc. Seulement, il n'aurait voulu créer ces établissements qu'avec l'excédant éventuel de ses recettes, et, en attendant, il ne voulait pas même réduire le chiffre de ses secours permanents pour combler un déficit qu'il préférait faire supporter en dernière ligne par la caisse de la ville. De là une correspondance assez aigre qui amena le conseil communal à discuter dans ses séances des 23 et 27 juillet 1877, le fondement même des droits et des attributions conférées par la loi aux conseils des hospices.

Se ralliant aux idées de M. Anspach, qui préconisait l'aliénation progressive des immeubles possédés par les hospices, pourvu qu'ils ne fussent pas indispensables au service des hôpitaux, Allard fit voter par le conseil, après un discours nourri de faits et d'arguments, un ordre du jour qui résumait ses idées en matière de bienfaisance publique [1]. « Arracher l'enfance au rachitisme, — disait-il dans ses conclusions, — procurer au travailleur les institutions d'hygiène qui lui manquent, assurer à nos

[1] Toute cette discussion, extrêmement importante pour quiconque s'occupe de l'organisation de la bienfaisance, a été reproduite dans une brochure intitulée : *Discussion relative aux réformes à apporter dans le service des secours publics.* M. le docteur Charbonnier en a même fait une analyse dans la *Revue de Belgique* du 15 décembre 1877.

Digitized by Google

malades tous les secours que leur état exige, enfin ouvrir à la vieillesse des asiles qui la mettent à l'abri du besoin, tel doit être désormais le programme de notre administration charitable. Ce n'est pas trop augurer des hommes dévoués qui la composent que d'avoir la conviction, qu'appuyés par le conseil communal, ils y consacreront toute leur activité comme tous les capitaux des pauvres. »

III

La popularité d'Allard n'avait fait que croître depuis son entrée au conseil. L'opinion publique a beau être sujette à d'étranges engouements et à des antipathies plus étranges encore, elle a, en général, une sorte de flair pour les hommes de mérite solide et de convictions fortes. Ernest Allard, qui n'était ni un orateur, ni un écrivain de premier ordre, avait le don de conquérir les sympathies, même à distance, par sa réputation d'activité et d'indépendance. A sa première réélection, en 1872, il figure le quatrième sur la liste avec 3,873 voix; aux élections de 1875, il passe en tête. Sa place était si bien marquée au Parlement, qu'après la mort du docteur Vleminckx, toutes les compétitions s'effacèrent devant sa candidature, et il fut élu à Bruxelles, le 25 avril 1876, sans avoir rencontré de concurrent même au sein de l'Association libérale — fait inouï dans la carrière des quatorze membres qui siégent actuellement à la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Bruxelles.

Allard n'est pas intervenu fréquemment dans les débats de la Chambre. Mais chaque fois qu'il y a pris la parole, il fit une impression profonde par la netteté de son débit, la clarté de ses déductions et l'originalité de ses vues; sans éclats de voix, sans périodes sonores, il avait le talent d'aller droit au but et d'y amener ses interlocuteurs avec lui. Son genre était la simplicité, mais une simplicité pleine d'aisance et de correction. On l'entendit notamment en 1876 dans la discussion de la loi sur le secret du vote, où il insista fortement pour faire imposer à l'électeur l'obligation d'écrire lui-

Digitized by Google

même son bulletin dans l'isoloir : « Le législateur qui veut assurer l'indépendance sérieuse et réelle de l'électeur, disait-il, ne doit pas et ne peut pas s'occuper de l'ignorant. La loi, d'après moi, doit exiger un suffrage intelligent; tant pis pour celui qui ne se met pas en mesure de pouvoir exprimer pareil suffrage. Ce n'est pas la loi qui le prive de son droit électoral, c'est lui-même qui s'en prive volontairement. »

Allard avait manifesté l'intention de se consacrer, dans sa carrière parlementaire, à deux spécialités, les questions d'enseignement public, où sa compétence était hors de discussion, et les questions de réorganisation militaire qu'il rattachait par certains côtés à la réforme de l'instruction populaire. Le 19 janvier 1877, dans la discussion du budget de l'intérieur, il dénonça vivement, chiffres en main, l'indifférence du gouvernement pour les besoins de l'instruction publique — l'insuffisance des crédits affectés à la construction des écoles, ainsi qu'au payement des instituteurs,—les lacunes de l'inspection, surtout dans les écoles de filles, — enfin les abus commis par les ministres du culte catholique, qui, sous prétexte d'enseignement moral et religieux, posaient aux enfants les questions les plus ridicules, sinon les plus odieuses : « J'ai sous les yeux, disait-il, des questions posées par les ministres du culte catholique au concours de nos écoles primaires et de nos écoles d'adultes, et j'ai été surpris de constater que c'étaient des questions absolument étrangères à l'enseignement de la religion et de la morale. » — M. Delcour se borna à lui répondre que la loi de 1842 était une loi « excellente », qu'elle était « la base de son programme ministériel » et que son but « serait toujours d'en assurer la loyale exécution ».

Au mois de juin suivant, la Chambre eut à discuter un crédit de 2,982,000 francs pour diverses dépenses relatives au matériel de l'armée. Tout en protestant contre le procédé des crédits spéciaux qui font voter par acomptes les dépenses dont le total pourrait effaroucher l'opinion, Allard s'exprima dans ce débat avec la voix du plus pur patriotisme. Sa seule crainte était que notre système d'armement ne fût insuffisant

Digitized by Google

pour garantir notre sécurité nationale. Il était prêt à ne reculer devant aucune dépense véritablement nécessaire pour compléter l'outillage de notre armée et le système de nos fortifications; mais il se croyait le droit de réclamer qu'on fît connaître une bonne fois à la Chambre, dans un travail d'ensemble, l'étendue des sacrifices encore à faire! Il s'élevait surtout contre l'idée d'abandonner le pays à l'invasion, en concentrant toutes nos forces dans un vaste camp retranché. « Pour ma part, concluait-il, je ne vois que deux solutions rationnelles : ou bien raser la place d'Anvers au plus tôt et supprimer l'armée en la réduisant à une force de police intérieure, ou bien adopter sans hésitation les mesures que les hommes compétents indiqueront et qui permettront à l'armée de remplir sérieusement la mission qui lui est confiée. »

Il revint sur ces observations dans la session suivante, le 22 mars 1878, dans une discussion de crédits spéciaux pour construction de forts et achat de canons. Les critiques qu'il émit dans ce nouveau débat surprirent la Chambre, à qui elles promettaient un *debater* de première force dans un ordre d'idées généralement abandonné aux controverses de quelques spécialistes. Allard cependant se bornait, cette fois encore, à poser le problème sans prétendre le résoudre. Mais on nous a affirmé que, depuis cette époque, il s'était livré, sous la direction d'hommes compétents, à des études approfondies sur l'organisation de notre défense nationale, et il est probable que nous l'aurions bientôt vu reparaître à la tribune pour aborder ce grave problème avec une autorité croissante. Il partageait, du reste, depuis longtemps les répugnances de la gauche avancée pour notre système actuel de recrutement qu'il accusait de ne répondre ni aux exigences de la sécurité nationale, ni au respect de l'égalité devant la loi.

L'auteur de l'*Église et l'État en Belgique* était resté fidèle à cette idée que le parti libéral, tant au pouvoir que dans l'opposition, devait se tenir, pour longtemps encore, sur le terrain d'une politique principalement anticléricale. La loi

Digitized by Google

de 1842 était sa bête noire, et s'il fut un de ceux qui saluèrent avec le plus d'enthousiasme la journée libératrice du 11 juin, c'est surtout parce qu'il y voyait l'avénement de son grand principe, la sécularisation de l'enseignement. Il est inutile de faire ressortir combien son concours nous eût été précieux dans la discussion des réformes que fait présager pour la session prochaine la création du ministère de l'instruction publique. Allard exerçait, du reste, une influence toute particulière sur les membres de la gauche qui avaient pu facilement apprécier la droiture de son caractère. En relations d'intimité personnelles avec tous ses collègues de la députation bruxelloise élus sous les auspices de l'Association libérale, il leur servait en quelque sorte de transition et de lien ; nul doute que s'il eût voulu se consacrer spécialement à la vie parlementaire, il ne fût rapidement devenu un des chefs les plus autorisés de la fraction progressiste à la Chambre des représentants.

IV

Mais où sa perte se fera plus vivement sentir encore, ce sera sans contredit dans l'organisation de l'enseignement public à Bruxelles. L'énergie de son attitude dans le conflit avec les hospices avait dissipé les dernières susceptibilités du collége à son égard, lorsque la mort de Funck, suivie de la maladie de Lemayeur, l'appelèrent, en avril 1877, à remplir les fonctions d'échevin. Il choisit naturellement le département où il y avait le plus de bien à faire, l'instruction publique, et à partir de ce moment, il en fit le principal objet de ses préoccupations.

A Bruxelles, certains départements de l'administration communale, tels que l'instruction et les travaux publics, sont de véritables ministères par la multiplicité et l'importance des objets qu'ils embrassent. Cependant le traitement des échevins reste des plus modestes et le prestige de leurs fonctions est peut-être plus mince encore. Aussi est-ce un trait à l'honneur de nos mœurs publiques que des postes

Digitized by Google

aussi ingrats trouvent, parmi les hommes de mérite, des titulaires à la hauteur de leur tâche. Allard ne voulut même jamais accepter le titre de sa fonction, ou plutôt il avait subordonné son acceptation au vote des dépenses supplémentaires qu'il jugeait indispensables pour poursuivre ses projets de réforme et, notamment, pour introduire l'enseignement intuitif dans les écoles primaires. En attendant, il s'était mis à l'œuvre avec une activité fébrile, visitant les écoles, interrogeant les enfants et les instituteurs, comparant sans cesse les résultats de ses notes journalières et faisant même appel à ce qui se passait dans les écoles de l'étranger, afin de contrôler par la pratique les plans de réorganisation qu'il préparait dans son cerveau toujours en travail.

Ses principales réformes se trouvent consignées dans le nouveau règlement des écoles primaires qu'il a fait adopter, cette année même, par le conseil communal de Bruxelles. On y remarque, tout d'abord, la suppression des concours généraux, qui, d'après Allard, font régner, non l'émulation, mais la rivalité entre les élèves et même entre les maîtres, provoquent les instituteurs à développer les moyens de quelques élèves au détriment de la masse; enfin, favorisent la culture de la mémoire plutôt que celle de l'intelligence. Il croyait préférable de vérifier la valeur moyenne du travail fourni par chaque enfant au moyen de compositions mensuelles qui permettraient de suivre les progrès faits par tous les élèves.

Les récompenses ne sont pas supprimées; mais elles seront distribuées sous une autre forme. Tout élève qui, au bout de la semaine, aura obtenu un certain nombre de points pour l'application et la conduite, sera inscrit sur un tableau d'honneur, et ceux qui auront mérité la moyenne des points dans toutes les branches aux trois examens de l'année, recevront une médaille scolaire, fournie par l'administration communale. Enfin, des brevets d'instruction primaire seront délivrés à la sortie de l'école pour constater le degré d'instruction où sont parvenus les jeunes gens. Lorsqu'un élève se distinguera d'une façon spéciale, l'administration, sur la

Digitized by Google

proposition du directeur, pourra lui décerner une récompense extraordinaire qui varie suivant les circonstances.

Dans le régime des punitions, le travail forcé est proscrit, parce que le travail ne doit jamais être une punition. Pensums et retenues seront remplacés par des mauvais points, des réprimandes adressées par le directeur, la radiation du tableau d'honneur, etc.

Quant aux instituteurs, un examen semestriel, fait par une commission spéciale, permettra d'apprécier les résultats qu'ils auront obtenus dans leurs classes respectives et il sera tenu compte de ces résultats dans l'avancement qui leur sera accordé non plus désormais à l'ancienneté, mais principalement au mérite.

Le règlement, outre d'autres inovations de détail, décrète encore dans chaque école la création d'une bibliothèque à l'usage des instituteurs et des élèves. Allard prévoyait même le jour où l'usage de ces bibliothèques pourrait être étendu des élèves aux parents : « Il y aurait ainsi, dit-il, dans les différents quartiers, des bibliothèques où les habitants pourraient se pourvoir des livres nécessaires pour développer leurs connaissances et compléter l'instruction qu'ils auraient reçue. »

Les réformes préparées par Allard sont d'une exécution trop récente encore pour qu'il soit possible de juger l'arbre à ses fruits. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'elles représentent une tentative hardie pour introduire dans notre enseignement communal les théories les plus nouvelles de la pédagogie moderne, déjà appliquées, du reste, avec un succès croissant, à l'École modèle de Bruxelles. Un esprit d'initiative, comme Allard, pouvait seul s'attaquer aussi résolûment à la routine des procédés en usage dans l'enseignement public et il était en même temps l'homme le plus capable de mener une pareille entreprise à bonne fin.

Ce n'est pas tout de décréter des réformes; il faut encore les faire exécuter. Si Allard était un manieur d'idées, c'était aussi un manieur d'hommes. Il possédait au plus haut degré ce don d'entraînement, particulier aux vrais réformateurs, qui leur assure non-seulement l'obéissance, mais encore le

Digitized by Google

concours des instruments qu'ils mettent en œuvre. Bien qu'il sût réprimander et même sévir, il était adoré de son personnel qu'il connaissait, du reste, à fond, et avec qui il se trouvait en contact permanent. L'*Avenir* du 11 août rapporte que, dans une école de filles, les élèves, voyant pleurer leurs institutrices et apprenant la mort de M. l'échevin, demandaient « si ce n'était pas ce grand monsieur si bon qu'ils voyaient s'asseoir dans la classe et prendre des notes ». Aussi, M. Van Gils a-t-il bien exprimé les sentiments des instituteurs bruxellois lorsque, dans la triste cérémonie du 9 août, il a invoqué, comme exemple et comme encouragement, le souvenir de « cette figure calme où, malgré l'empreinte de la souffrance, brillait cette énergique volonté qui dompte le mal et soumet le corps à l'esprit ».

V

Pâle, voûté, le front dégarni, avec une flamme dans le regard, Allard, dans ces derniers temps, ne semblait se soutenir que par sa surexcitation même. Le feu intérieur, dont il était dévoré, activait sa pensée et en précipitait les créations. Que de fois, se rendant à pas précipités de son cabinet au Palais de justice, du Palais à l'Hôtel de ville, de l'Hôtel de ville à la Chambre ou à quelque comité privé, n'a-t-il pas rassemblé et mûri dans sa course même les éléments du plaidoyer, du discours, de la combinaison nouvelle qu'il allait avoir à émettre. Sa fécondité était merveilleuse; il passait avec une extrême aisance d'une question à l'autre et s'assimilait en peu de temps les problèmes les plus ardus. Jamais il ne se reposait, ou plutôt, comme il se plaisait à le dire, le travail était sa récréation. La journée finie, il entassait dans un portefeuille, notes, rapports, documents et dossiers, pour préparer, après le dîner, à tête reposée, ses travaux du lendemain. Le dimanche surtout était pour lui un jour de prédilection, parce qu'il pouvait le consacrer à vider l'arriéré de la semaine et à mettre sur pied la besogne des jours suivants.

Digitized by Google

Outre ses fonctions publiques, il était encore investi de nombreux mandats dans l'administration d'associations privées. L'énumération seule en est effrayante : il figurait, à la fois, comme président, dans le comité de charité et le comité scolaire d'une section ; comme membre, dans le conseil général de la *Ligue de l'Enseignement*, le conseil d'administration de l'Université libre, le conseil de discipline du barreau de Bruxelles, le conseil d'administration du mont-de-piété, les comités de l'*École modèle* et de l'*Association libérale;* de plus, il faisait partie du Grand-Orient et présidait la loge *Union et progrès*. Rien que cette dernière charge lui imposait un travail régulier de plusieurs heures par semaine.

On découvre là, prise sur le fait, la fatale habitude, si répandue chez nous, de tout concentrer sur les mêmes têtes. En Angleterre, en Amérique, où les fonctions électives et les associations privées sont bien plus multipliées encore, on voit la plupart de ceux qui s'occupent d'intérêts publics se restreindre chacun à une spécialité, à une charge, à une œuvre quelconque dont ils s'occupent exclusivement en dehors de leurs affaires professionnelles ; dans notre pays, au contraire, il semble qu'on doive être de tout, ou n'être de rien. La plupart d'entre nous — force est de le reconnaître — se résignent assez allègrement à jouer le rôle de cinquième roue dans les nombreux comités où on les introduit de gré ou de force, persuadés, d'ailleurs, à juste titre, qu'il suffit d'un homme — secrétaire, économe ou président — pour faire marcher la machine : la question se réduit à trouver partout l'homme. Mais Allard, qui ne refusait jamais une charge nouvelle, pour peu qu'on fît appel à son dévouement, entendait prendre au sérieux les moindres mandats qu'il acceptait, et c'est à ce métier qu'il a achevé d'user son existence. Même la nature la plus robuste n'eût pu résister longtemps à une pareille accumulation de besogne.

En vain son entourage s'efforçait de lui prêcher un peu de modération dans le travail, surtout depuis que des crachements de sang plusieurs fois répétés avaient révélé toute la gravité de son état. « Je sais que je dois mourir jeune,

Digitized by Google

répondait-il un jour à l'un de ses intimes; laissez-moi au moins donner tout ce que je puis donner. » Hélas! ces paroles, qui nous fournissent peut-être l'explication de son activité fébrile, ne sont pas même une consolation pour ceux qui le pleurent aujourd'hui, car ce qu'il nous a donné dans sa trop courte carrière ne peut que nous faire mieux comprendre et déplorer ce qu'une fin prématurée l'a seule empêché de nous donner encore.

L'énergie de son caractère se maintint jusqu'à la dernière heure. Ramené chez lui presque mourant dans la journée du 5 août dernier, il avait à peine repris connaissance qu'il envoyait une note à M. Anspach pour le prier de soumettre, sans retard, au conseil communal le règlement destiné aux cours normaux d'institutrices et, le lendemain, entre deux crachements de sang, il trouvait encore la force de tenir un crayon pour adresser à M. Lefèvre, son chef de service, trois pages d'instructions sur l'organisation de la revue des Écoles. Dans cette lettre, il se plaint vivement d'être condamné « à quelques jours du repos le plus complet »!

Comme son état s'aggravait, les médecins lui administrèrent de la morphine, afin de le maintenir dans un état de calme absolu. Lorsqu'il sortait de son assoupissement par intermittences, c'était pour s'informer des incidents qui avaient signalé à la Chambre la première journée du débat sur la création du ministère de l'instruction publique ou pour manifester ses regrets d'avoir manqué, la veille, à deux séances où il avait à débattre des questions d'enseignement, l'une au conseil communal, l'autre au conseil d'administration de l'Université libre.

Cependant les accès se multipliaient en s'aggravant, et, le 7 août, à neuf heures du matin, cette belle existence s'éteignait sans agonie. Telle resta, au moment suprême, la sérénité de son visage, que, pendant toute cette journée encore, on eût pu le croire plongé dans un profond sommeil. C'était, hélas! le dernier sommeil du juste.

Digitized by Google

VI

On peut dire qu'Allard est littéralement tombé sur le champ de bataille, marchant à l'ennemi, son drapeau à la main, avec la suprême consolation de mourir en présence de la victoire consacrée par ses derniers efforts. En effet, c'est en portant précipitamment à la Chambre son rapport sur la création du nouveau ministère qu'il avait été terrassé par le mal en pleine rue, et c'est le jour même de sa mort que, après un court débat, dominé en quelque sorte par l'impression funèbre de cette grande perte, la majorité libérale vota les conclusions de son Rapport sur une mesure qui n'est rien, si elle ne doit conduire à la réalisation des principes soutenus par Allard. On ne pouvait faire une meilleure oraison funèbre à celui qui avait pris pour devise : des actes et non des paroles.

D'éloquents hommages lui avaient, du reste, été rendus, dès le début de la séance, par M. Rogier, par M. Jottrand, par M. Guillery surtout, dont la parole, entrecoupée par l'émotion, fit une profonde impression sur la Chambre, lorsqu'il résuma en cette phrase significative la vie et la mort d'Ernest Allard : « Jamais la fièvre du bien public n'a consumé un plus noble cœur. »

La droite elle-même s'associa au deuil général par l'organe de M. de Moreau d'Andoye : « Nous, membres de la minorité, dit-il en commençant son discours contre le projet de loi, nous, qui avons connu l'honorable Ernest Allard, qui avons pu apprécier son ardeur pour le travail et sa loyauté, nous sommes heureux de lui rendre un public et légitime hommage. »

Allard avait, en effet, des adversaires politiques; mais c'est un trait caractéristique de sa vie qu'il ne se connaissait pas d'ennemis. Il est peu d'hommes politiques qui puissent en dire autant. Par un rare mélange de qualités, il offrait le spectacle extraordinaire d'un enthousiaste tolérant, — précisément parce que sa tolérance était le fruit de sa foi

Digitized by Google

ardente en la liberté et non de ce scepticisme éclectique si commun chez les libéraux de nos jours.

Son dévouement à ses amis n'était d'ailleurs égalé que par son dévouement à ses principes, et l'on pourrait citer de lui des traits qui dénotent la même élévation de sentiments chez l'homme privé que chez l'homme public. Nous ne parlons pas seulement des services qu'il était toujours prêt à rendre dans l'intimité, mais il avait au plus haut degré le sentiment de la solidarité qui unit les combattants de la même armée, et ni les démarches, ni les sacrifices ne le faisaient reculer, quand il s'agissait de suppléer à la reconnaissance de son parti envers des coreligionnaires dans l'embarras ou de prévenir à tout prix un éclat qui fût retombé sur son entourage politique.

Logique jusque dans la mort, Ernest Allard avait pris ses précautions pour écarter de sa tombe les cérémonies de l'Église où il était né, mais qu'il avait répudiée dès l'adolescence et que, durant le reste de sa vie, il avait dû combattre au nom de ses idées les plus chères : « Je n'ai jamais éprouvé, « dit-il dans son testament, le besoin d'aborder le problème « insoluble de l'origine et de la fin de l'homme. Le fait de « mon existence dans l'humanité m'a paru une raison suffi- « sante pour me commander l'accomplissement de mes « devoirs envers moi-même et envers mes semblables. »

En réalité, Allard était de ces natures exceptionnelles qui vont au bien comme les plantes se tournent vers la lumière. Sa religion était la religion de la nature et de l'humanité, ainsi qu'il a pris soin de nous la définir lui-même dans une page qui mérite d'être reproduite ici :

« Véritable Protée qui ne reconnaît d'autre maître que la conscience — écrivait-il dans l'introduction de son principal ouvrage — le sentiment religieux échappe à toute action extérieure ; il existe dans le cœur de tous, mais il y revêt mille formes diverses.

« Le savant, dont l'intelligence peut saisir les merveilles de la nature, s'incline devant leur grandeur, et sa conscience lui dit que, en étudiant la nature et en vulgarisant ses magni-

Digitized by Google

ficences, il rend au Créateur le plus grand des hommages, car il l'admire dans l'intimité de son œuvre. Le savant a la religion de la nature.

« Le philosophe, le citoyen, le père de famille ou l'ouvrier, qui, élevant sa pensée vers l'humanité immense, consacre sa vie et ses efforts soit au perfectionnement moral de son siècle, soit à l'amélioration matérielle des siens, et apporte ainsi au fonds commun son contingent de moralité et de travail, manifeste sa reconnaissance envers Dieu. Concourant au progrès de son œuvre, cet homme a la religion de l'humanité.

« Quelques-uns enfin, dont l'esprit plus étroit ne parvient à saisir ni l'horizon infini de la nature, ni la marche incessante de l'humanité, pour s'y consacrer et remplir la mission qui doit justifier leur existence, ressentent également le désir d'exprimer leur reconnaissance autant que leur admiration pour le merveilleux spectacle qui frappe leurs regards. Ils ne peuvent, il est vrai, en comprendre l'entité, parce que leur intelligence ne sait remonter à la source même de cette admirable organisation. N'apercevant donc pas ces lois de la nature que la science révèle à l'homme, ils appellent, à l'aide de leur faiblesse, la croyance aux miracles et au surnaturel ; la foi remplace pour eux la raison ; ils s'arrêtent à la synthèse et ne savent point admirer Dieu dans ses œuvres. »

Allard était, lui, de ceux qui savent admirer Dieu dans ses œuvres et il n'avait pas à s'inquiéter du lendemain de la mort après une existence de foi et de labeur, consacrée tout entière au développement de la science ainsi qu'au bonheur de l'humanité. On a dit : Heureux ceux qui meurent jeunes, parce qu'ils ne connaîtront ni les désillusions ni les souffrances de la vieillesse. Heureux surtout, pourrait-on ajouter, ceux qui meurent jeunes en laissant de leur passage dans ce monde des souvenirs et des traces qu'envieraient bien des vieillards agonisant au faîte des honneurs. Allard, du reste, n'est pas mort tout entier : il survit par son influence comme par ses créations, — et puis, ainsi que M. G. Jottrand, par-

Digitized by Google

lant au nom du libéralisme bruxellois, le lui a dit dans un touchant adieu : « Tout est mystère pour l'homme en deçà et « au delà de cette vie ; mais, quant à moi, ce m'est une « grande consolation de croire que ces grandes âmes ne « meurent pas avec l'organisme fragile auxquelles elles « étaient attachées et qu'il est dans l'immensité des espaces, « d'autres lieux où elles continuent la lutte pour la justice « et la vérité ! »

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LA PETITE SŒUR.

— Coucou ! coucou ! faisait la vieille horloge une fois, six fois, dix fois, selon l'heure ; et à chaque sonnerie la petite porte s'ouvrait avec un bruit sec, laissant paraître un oiseau noir au bec jaune.

Mais cette apparition n'était plus accueillie par les rires joyeux qui la saluaient autrefois. La gaîté était bannie de la chambre depuis que la maladie y était entrée, et les gloussements du coucou tombaient dans un silence froid dont lui-même semblait honteux. — Non vraiment, ce n'était plus l'ancien coucou si heureux d'entendre répéter son refrain par une bouche rose ; il y avait à présent dans sa voix un peu de surprise douloureuse, comme s'il redoutait d'avoir perdu un ami. Même il s'arrêtait un instant avant de lancer sa dernière note, écoutant de toutes ses oreilles si l'écho ne se préparait pas à lui répondre. Hélas ! un petit souffle rauque lui répondait seul, du milieu de cette solitude où veillaient des parents désolés.

Pourtant, ce petit souffle suffisait à remplir le silence de la chambre. Il avait la douceur des choses qui sont sur le point de se rompre. Mais un marteau tombant sur l'enclume n'eût pas retenti avec plus de force au cœur des parents, et ils demeuraient penchés sur le lit, écoutant avec des angoisses la respiration de leur enfant.

Il y avait à peu près quinze jours que Marie avait quitté ses jeux. Cela avait commencé par peu de chose, un dérangement, presque rien ; puis la fièvre était venue, et elle s'était mise à délirer. Elle se levait droite sur son lit, rejetait les

Digitized by Google

couvertures, poussait des cris déchirants, et ses yeux avaient une fixité de démence au milieu de son visage allumé et rose. Il avait fallu couper ses beaux cheveux blonds, poser des sangsues derrière ses oreilles, couvrir de glace son front ; et petit à petit son corps avait pris une maigreur effrayante. Pendant une semaine entière, cette terrible tension de la fièvre ne s'était pas amollie un instant ; les yeux avaient continué à regarder devant eux, à demi rentrés sous les paupières et comme cloués au milieu du bleuissement des sclérotiques ; puis une nuit, elle avait crié plusieurs fois coucou, au moment où le coucou chantait, et lentement ses yeux s'étaient fermés. Elle avait dormi jusqu'au matin, tranquille, reposée, ses petits membres paisiblement étendus, sans faire un mouvement, et le sommeil avait mis toute cette nuit-là, autour de l'enfant, une douceur de convalescence. Ce fut un assoupissement de quelques heures pour la douleur inquiète des parents ; ils la regardaient dormir, avec une tendresse navrée, pris d'un besoin de se serrer les mains devant cette paix inattendue qui avait l'air d'un retour à la vie.

La fièvre disparut, en effet, mais les appositions perpétuelles de glace déterminèrent une congestion du poumon, et alors de nouvelles craintes s'assirent au chevet de la petite malade. Elle était prise de toux interminables qui ébranlaient sa chair souffrante, et par moments elle suffoquait, se pâmait, les yeux convulsés, sans parvenir à rattraper son souffle. On entendait alors se détraquer sa petite poitrine, des râles sifflaient entre ses dents et, l'accès terminé, elle retombait, les joues couvertes de pâleur, avec un engourdissement de tout son être. Puis le sommeil remettait un peu de paix dans la lassitude de ses membres.

Les médecins avaient défendu de la nourrir, mais on l'entendait interminablement demander à manger, avec une douceur plaintive, et cette supplication monotone traînait par la chambre :

— J'ai faim ! J'ai faim !

Rien malheureusement ne put arrêter le cours de la maladie ; le second poumon se prit après l'autre, et sa poitrine,

Digitized by Google

si maigre que la peau tendait sur les os, se dessina en creux, avec des évidements effrayants. Les médecins hochaient la tête, sans se prononcer. Chaque jour ils l'auscultaient, ordonnaient des vésicatoires, combattaient par des potions la pneumonie qui se compliquait; et la chair de l'enfant, devenue d'un jaune de vieux buis, était toute criblée de pustules, avec de grands feux rouges allumés par la brûlure des cantharides. Elle gardait au milieu de ses couvertures une raideur douloureuse, n'osant pas se mouvoir, et son corps mince semblait drapé déjà d'un large pli de suaire. Elle posait au bord des oreillers une tête pâle où roulaient ses prunelles, très-dilatées ; ses dents collaient à ses joues, demi-visibles sous l'écartement des lèvres tirées.

— Coucou ! faisait l'oiseau de l'horloge.

Et quelquefois elle répétait : Coucou ! avec un petit sourire effroyablement triste. Elle demanda un matin ses jouets. Sa mère les lui apporta. Elle les rangea sur le lit, en remplit ses draps, les caressa de ses mains pâles, avec sa tendresse ancienne. Elle leur parlait, s'étonnant d'avoir été si longtemps sans les voir, leur disait son bonheur de les avoir autour d'elle, et un peu de sang revenait à ses joues. Elle fit alors de grands projets. L'été, elle les prendrait avec elle à la campagne; on ferait ensemble des parties dans l'herbe; elle les convierait à des dînettes et l'on s'amuserait beaucoup, oh! beaucoup. Puis, elle mettrait à sa poupée un chapeau à plumes ; elle lui achèterait une robe nouvelle, la vieille étant passée de mode; elle la ferait si belle que tout le monde se retournerait sur elles deux.

— Parle moins, ma chérie, lui disait sa mère. Tu te fatigues !

Mais une fois lancée sur la pente des rêves, elle ne cessait plus; elle inventait des réalisations impossibles; et sa voix s'épuisait à travers des saccades de paroles qui finissaient par la briser. Sa tête retombait alors dans l'oreiller; elle dormait, les mains étendues à plat sur les draps, au milieu de ses jouets.

Combien de fois l'horloge laissa-t-elle tomber encore ses

Digitized by Google

« coucou » dans le silence de la chambre? C'est ce que le coucou lui-même n'aurait pu dire; mais l'enfant ne vit pas renaître le printemps ; le fil qui la retenait à la vie se rompit, et un matin, son petit corps épuisé prit sous la couverture l'attitude funèbre de la mort. Alors une désolation sans nom remplit la chambre, battit les plafonds, noya de sanglots l'humble lit où s'était éteinte cette promesse de vie ; et tout à coup le coucou cria, mais d'une voix tellement entrecoupée qu'on eût dit que lui aussi sanglotait. Puis le petit lit se vida, les jouets furent rangés sur le guéridon, personne n'entra plus dans la chambre. Elle demeura comme au jour où l'enfant était morte, avec une douceur triste de chambre mortuaire, et le silence lui-même sembla s'y dissoudre dans un engourdissement morne. L'horloge ayant été arrêtée, le coucou resta muet derrière la petite porte. Il n'y eut plus ni bruit ni lumière dans cette chambre close comme une tombe.

Sur le guéridon, les jouets songeaient, pris d'une mélancolie noire et regardant le plancher à leurs pieds, avec la pensée de s'y briser en morceaux. A quoi étaient-ils bons désormais? Leur petite amie envolée, qui s'occuperait d'eux? Qu'avaient-ils encore à espérer en ce monde? Une épaisseur de poussière les recouvrait et ils se sentaient devenir vieux et caducs, au milieu de l'indifférence et de l'abandon.

. . . . . .

Une année se passa, et une nuit un petit cri sortit d'une chambre voisine. C'était un cri d'enfant ; mais, si faible qu'il fût, il remplit toute la maison, les escaliers, les chambres, et il monta jusqu'au toit, avec une sonorité triomphante et attendrie.

Il semblait dire :

« Écoutez bien et vous me reconnaîtrez ; mais j'ai pris une autre forme; je renais avec un corps qui ne périra pas comme l'autre.

Et tout doucement, le souvenir de celle qui n'était plus, se mêlant à cette naissance, une illusion réveilla le sommeil des choses, au fond de la demeure.

— Coucou! fit l'horloge, et cette fois, ce ne fut plus d'une

Digitized by Google

voix entrecoupée, mais d'une voix claire, comme aux plus beaux jours de son existence.

Les jouets, brusquement tirés de leur léthargie par cette gaîté du coucou, demeurèrent un instant à se frotter les yeux et à s'étirer les membres. Qu'était-il donc arrivé? La voix du nouveau-né leur répondit elle-même, et cette voix fut pour eux comme la promesse d'un paradis. Ils allaient donc servir à quelque chose; un petit enfant allait les manier dans ses grasses mains dodues; et comme les jouets ne savent pas ce que c'est que la mort, ils crurent que l'autre était revenue, avec une âme nouvelle et plus jeune.

— Nous l'aimerons tellement qu'elle ne s'en ira plus, se dirent-ils entre eux.

Et une joie voltigea par la maison, comme si la petite morte venait réellement d'y rentrer pour n'en plus jamais sortir.

Mlle LA FLAMME.

Il y avait près d'une semaine que le petit ramoneur était sur la cheminée, et personne ne s'occupait plus de lui. Les enfants étaient rentrés en pension, la chambre était solitaire, et l'on sait combien dangereuse est la solitude pour certains esprits. Il arriva que le petit ramoneur se lassa de demeurer à la même place, sans autre horizon que le mur qui lui faisait vis-à-vis, avec les deux cadres en bois d'ébène bordant des lithographies. Une chose le tentait surtout : c'était le poêle qui était au-dessous de lui. Chaque fois qu'on l'allumait, il entendait un grand ronflement, et à ce ronflement succédait une musique de petits crépitements qui ne finissait pas. Il se rappelait alors les récits étranges, contés à la veillée par la nourrice des enfants ; il se rappelait surtout le voyage d'un petit garçon qui avait quitté ses parents et qui, en marchant dans la campagne, avait trouvé un grand trou par lequel il était tombé jusqu'au fond de l'enfer : là, le petit garçon avait vu des choses extraordinaires ; il est vrai qu'il

Digitized by Google

avait été brûlé vif pour la peine. Et la nourrice avait terminé en disant que c'est toujours ainsi que finissent les petits enfants trop curieux.

Le petit ramoneur n'en demandait pas autant, mais il n'eût pas été fâché, lui aussi, de voir quelque chose d'extraordinaire, sans pour cela partager le sort du petit garçon. Il aimait naturellement le feu, comme tous les petits ramoneurs ; c'était un peu son élément, et quand il rêvait, il rêvait de fumée et de cheminées. Quelquefois, le soir, les stores étant clos, il voyait l'ébène des deux cadres s'enflammer d'un reflet rouge, et ce reflet venait du poêle ; en même temps, les crépitements redoublaient, clairs sur un roulement de basse continu, et par moments, la chambre entière s'allumait d'une rougeur éclatante. Puis le tapage diminuait, des soupirs succédaient au large bruit de la basse, et tout d'un coup la chambre rentrait dans une ombre froide.

C'était donc dans le poêle qu'était enfermé le charme qui faisait la chambre triste ou gaie ; à coup sûr un magicien en avait fait sa demeure, et le petit ramoneur se sentit très-ému à la pensée qu'il n'avait qu'à se laisser tomber par le couvercle du poêle pour voir de près ses sortiléges. Il n'eut bientôt plus qu'une seule idée : descendre de la cheminée et pénétrer dans la demeure enchantée. Mais comment faire? La servante entrait une fois toutes les heures, soulevait le couvercle du poêle, enfournait une ou deux pelletées de charbon, puis se retirait, et cela se faisait très-rapidement. Le couvercle ne restait levé qu'une minute à peine, et il ne parut pas possible au petit ramoneur de dégringoler de sa place en aussi peu de temps.

Il remarqua qu'il y avait près du poêle un vaisseau en fer rempli d'une matière noire et que la servante prenait régulièrement dans ce vaisseau les pelletées qu'elle mettait dans le poêle ; or le vaisseau était précisément au-dessous de lui. Le petit ramoneur n'était pas bête : il profita du passage d'une voiture qui fit trembler la maison, pour s'imprimer d'arrière en avant un certain nombre de légères secousses, et brusquement roula dans le charbon. Il s'était

Digitized by Google

dit que la servante ne prendrait pas garde à lui, et qu'elle l'enfournerait avec une de ses pelletées dans le poêle. C'est en effet ce qui arriva. Il était noir comme le charbon et la servante ne s'aperçut de rien. Elle ouvrit le couvercle du poêle, ramassa largement la houille, et d'un tour de main plongea la pelle au plus profond du feu. Ce qui se passa alors dans l'esprit du petit ramoneur, nul ne peut le dire ; il avait fermé les yeux, s'était senti enlevé et une chaleur énorme avait du coup séché le vernis qui couvrait sa peinture. Vous ai-je dit qu'il était de bois? Je ne le pense pas. Il était de bois comme vous et moi nous sommes de chair, et c'est dire combien il était sensible. Un instant il regretta la cheminée, la vue des deux cadres, la monotonie de sa vie passée à ne rien faire, et quelque chose comme une larme brilla dans ses yeux ; ce n'était qu'une dernière moiteur de vernis, et subitement il la sentit disparaître sous la caresse d'une main brûlante. Alors il vit devant lui une belle fille longue et mince qui dansait, en secouant au-dessus d'elle une écharpe jaune incendiaire comme le soleil, et par moments tournait si rapidement, qu'on cessait de la distinguer au milieu du tourbillonnement de sa jupe écarlate.

— Où suis-je? s'écria le petit ramoneur.

— Tu es dans le royaume du feu, répondit la belle fille.

Elle continuait à tourner et en même temps se dressait sur la pointe des pieds, s'allongeait, cherchait à atteindre de ses mains le plafond empourpré. Jamais le petit ramoneur n'avait vu une beauté aussi extraordinaire; elle avait les joues du plus beau rouge, des yeux enflammés, une bouche étincelante, et une braise était son cœur; on le voyait battre distinctement à travers la minceur de son flanc, et tantôt il palpitait avec un tremblotement d'étoile, tantôt il semblait sur le point d'éclater, comme un soleil qui s'émiette à travers l'espace. Sur ses épaules descendait un flot de cheveux ardents, qui s'emmêlaient et se tordaient au vent qu'elle faisait en dansant. Ses ongles chatoyaient avec des éclats roses de coquillage. A ses côtés, d'autres belles filles tournaient, comme emportées par le tourbillon de sa danse ;

Digitized by Google

c'étaient ses sœurs, mais elles étaient plus jeunes qu'elle et leurs pieds n'osaient encore se détacher de la terre. Elle, au contraire, voltigeait à travers les airs, et bientôt l'espace tout entier fut rempli du claquement de son écharpe, du frémissement à chaque instant plus enivrant de sa jupe ; elle tenait de l'ange et du démon ; ses mains étaient chargées de lys qu'elle semait sous elle, et l'endroit de l'espace où tombaient ces lys prenait des amollissements d'azur ; puis subitement sa gorge se déchirait dans des spasmes, elle vomissait le salpêtre et le soufre, et sa tête se couronnait d'éclairs. Ses yeux avaient des tendresses glauques d'eau dormante et des éclats vitreux de foudre blêmissant la nuit ; elle jetait devant elle des sourires comme une rosée, et l'instant d'après ses lèvres s'entr'ouvraient à d'effroyables baisers de feu qui consumaient tout autour d'elle.

Le petit ramoneur la considérait avec effroi et ravissement. Il avait bien vu autrefois, à la vitrine du marchand de jouets, une fort jolie petite danseuse en jupe cerise et qui levait joliment sa jambe gauche en l'air, tandis qu'elle pirouettait sur la droite ; il l'avait même aimée un instant, de ce cœur léger qu'ont les ramoneurs, ces amis des girouettes ; mais jamais elle ne lui avait fait éprouver le frisson qu'il ressentait devant cette hautaine et merveilleuse apparition. Il demeurait muet, immobile, les yeux perdus dans des contemplations, sans s'apercevoir des efforts que faisaient une demi-douzaine de flammes pour le soulever. Elles l'entouraient de leurs bras roses, le caressaient, lui souriaient, avec un désir sournois de l'entraîner dans leur danse ; et il les laissait faire, insensible à leurs agaceries. Un grand changement s'était opéré en lui ; le sang qui coulait dans ses veines s'était changé en un torrent de feu, et son cœur était semblable à un tison enflammé. Il suivait de ses yeux ardents le vol de la belle fille, avec l'espoir qu'elle se poserait enfin près de lui, et il était déjà consumé d'un si grand amour qu'il aurait accepté de rôtir tout entier pour lui faire plaisir.

Il se trouvait dans un palais magnifique.

Des colonnes de topaze supportaient une coupole en dia-

Digitized by Google

mant, et le sol était jonché de rubis, de saphirs et d'escarboucles. Des girandoles étaient accrochées à la voûte, étincelantes comme des soleils; dans l'ombre, qui elle-même avait une ardeur de brasier, des bluettes de lumière partaient avec des pétillements de fusée. Des triangles de feu s'allumaient dans l'air, de larges pans de pourpre pendaient aux murs, des flamboiements de pierre précieuse traînaient partout, et par moments le palais semblait vaciller dans un énorme tremblotement de diamant. Des girations d'un rouge aveuglant tournaient, comme des vibrions lumineux, au milieu de torrents d'étincelles; dans des vasques de porphyre bouillonnait de la lave en fusion; et les hautes architectures sans cesse s'écroulaient, remplacées aussitôt par d'autres plus hautes et plus belles. Tout au fond s'arrondissait un trou noir, béant, qui semblait s'ouvrir sur l'infini : c'était l'endroit où se tenaient les musiciens. On ne les voyait pas, mais on les entendait constamment, et à en juger par le bruit qu'ils faisaient, ils devaient être nombreux. C'étaient d'abord les flûtes et les hautbois, puis venaient les violons et les basses, enfin il y avait des harpes, et celles-ci se mariaient adorablement à la musique des autres instruments. Quelquefois un piaulement de flûte passait dans l'air comme une douceur de printemps; le hautbois lui répondait sur un ton grave, et lestement les violons se mettaient de la partie, jasaient comme des écoliers en vacances, couvraient la voix du hautbois de leur brouhaha. Un grondement sourd, qui bientôt dominait les caquets des violons et les jérémiades de la flûte, partait alors du ventre des basses, comme une bouffée d'ouragan, puis s'assoupissait dans un long ronflement qui s'éternisait, finissait par devenir l'accompagnement des autres instruments. Cette large symphonie frappait le vide de coups d'archets, de coupetées brusques, de vibrations terribles, et le moment d'après, traînait dans une torpeur de sons lents, délicats comme des souffles de brise. La danseuse suivait merveilleusement le mouvement de la musique; aux accents graves du hautbois, elle s'appesantissait, sembliat s'affaisser dans un commencement de sommeil, et tout à

Digitized by Google

coup la flûte mettait des ailes à ses pieds. Elle partait alors, légère comme un trait, bondissait, laissait planer au-dessus des choses sa grâce aérienne et souple. Puis les basses l'affolaient; un délire s'emparait d'elle; elle était prise de vertiges et montait, se tordait, se cognait la tête à la voûte, avec une irritation de reptile. Et le retour des violons, du hautbois et des flûtes ramenait, comme par enchantement, les ondulations lentes et moelleuses qui se changeaient en bercements lorsque la harpe soupirait.

Le petit ramoneur avait perdu jusqu'au sentiment de l'existence, dans la contemplation de la belle danseuse : il ne se souvenait plus ni du magicien, ni de ses terreurs, ni de quoi que ce soit au monde; et il demeurait sur place, comme pétrifié, bien que ce ne fût pas absolument son cas.

Au moment où l'orchestre invisible attaquait, de tous ses violons accompagnés par les basses, un sherzo vigoureux, la danseuse enroula son bras autour de son cou, et doucement l'entraîna dans sa danse.

— Viens avec moi, beau ramoneur, lui dit-elle.

Et il lui demanda, tremblant des pieds à la tête :

— Qui es-tu?

Alors, tout en tournoyant, elle lui répondit :

— Je suis la Flamme. Ce que tu vois devant tes yeux est mon royaume. Il y a longtemps, du reste, que je te connais. C'est pour toi que j'illuminais la chambre, et que j'envoyais un peu de moi-même sur les cadres qui pendaient aux murs. Et qui mieux que toi mériterait mon amour? N'est-ce pas toi qui me fais un large passage dans la cheminée et permets au vent d'arriver librement jusqu'à moi? Pour être flamme, je suis moins légère que je ne te parais. Aussi écoute bien ce que je vais te dire. Je te prends pour époux : nous allons célébrer joyeusement nos fiançailles.

Il sentit ses pieds toucher le sol une dernière fois, et aussitôt une nuée de petites flammes l'environna. Mais la Flamme les fit disparaître d'un geste et il se mit à monter avec elle dans l'espace. Elle le tenait étroitement embrassé dans ses bras, sa joue posée contre la sienne. L'orchestre

Digitized by Google

leur chuchotait des choses tendres, les étourdissait de sa musique assoupissante, qui pour le quart d'heure ronflait avec une monotonie sourde de toupie. Ils allaient, bercés dans des roulis, à travers des vapeurs irisées, et à chaque instant montaient plus haut. Elle lui avait jeté son écharpe sur les yeux, le grisait de ses baisers énervants comme la mort. Lui ne voyait plus rien, n'entendait plus rien ; comme un corps sans âme, il flottait au gré de la Flamme, dans un évanouissement de songe. Le palais lui envoyait d'en bas ses splendeurs, pareil à un météore. Des incendies flambaient aux torchères, empourprant de sang la voûte.

. . . . . .

Le petit ramoneur crut remarquer en ce moment que la musique faisait une rumeur moins haute ; son oreille ne la percevait plus que comme un écho lointain, et par moments elle cessait tout à fait d'arriver à lui. En même temps l'éblouissante lueur du palais se fondait dans une rougeur sombre, comme un soleil refroidi, et la voûte prenait des tons gris de braise rongée par la cendre.

Elle avait passé ses poings dans ses cheveux et de toute sa taille allongée contre lui, elle le dévorait de son mortel amour. Ils atteignirent ainsi le trou noir de la cheminée, accrochés l'un à l'autre ; et subitement la Flamme ouvrit les bras. Hélas ! le petit ramoneur n'était plus en ce moment qu'une masse informe qui achevait de se consumer, son corps ne gravit pas la pente qui conduisait au ciel. Un peu de fumée roula seule par le large conduit de la cheminée. Elle monta jusqu'au faîte du toit, et portée par un flocon de neige, elle se répandit dans l'immensité de la nuit.

CAMILLE LEMONNIER.

Digitized by Google

LA QUESTION DES CONSULATS.

Le 29 mai dernier, le jour même où se clôturait la session parlementaire, M. le sénateur Sacqueleu demanda au gouvernement si une plus grande extension ne serait pas donnée à l'organisation de notre corps consulaire, et si, dans ce cas, on songerait à augmenter le nombre de nos consuls en Espagne. M. le comte d'Aspremont-Lynden, alors ministre des affaires étrangères, répondit que cette double question était à l'étude, et qu'il se proposait de publier, dans *le Moniteur belge*, un tableau sur lequel il comptait beaucoup pour faire taire ces critiques. Ce tableau a été publié sous le titre modeste de : *Note sur les consulats*. Répondra-t-il à l'espérance de l'ancien ministre des affaires étrangères? Nous en doutons pour notre part; d'abord, parce que la persistance de la crise que nous traversons ne pousse pas précisément à l'indulgence, et ensuite, parce que tout ce qui a été tenté jusqu'ici pour activer l'écoulement de nos produits industriels et nous ouvrir des débouchés nouveaux, ne prouve nullement qu'on ne puisse faire plus ou mieux. Si disposé que nous soyons à rendre hommage aux bonnes intentions du gouvernement, nous ne pouvons nous empêcher de lui dire que, pendant les huit années qui viennent de s'écouler, il aurait pu prendre plus au sérieux son rôle de moteur du progrès et se montrer un organe plus complaisant de l'opinion publique.

Qu'avait-il besoin de supprimer les chambres de commerce?

Nous savons qu'on les regrette généralement, et qu'on les verrait reparaître avec plaisir. Elles sont, en effet, une représentation aussi sincère qu'utile du travail national et elles se rattachent intimement au sujet que nous traitons ici, puisqu'elles ont été le berceau de l'institution consulaire et qu'elles

Digitized by Google

sont demeurées son meilleur point d'appui. Partout où s'est éveillée la vie commerciale et industrielle, on s'est empressé d'en créer; là où il y en avait déjà, on ne les a jamais supprimées que pour s'empresser de les rétablir. Le fait est arrivé notamment en France, au commencement de ce siècle, et il se reproduira sans doute chez nous, non par esprit d'imitation, mais par sagesse, par nécessité.

Un grand argument en faveur de ce rétablissement serait le relevé des avantages que le pays a retirés jusqu'en 1874 des travaux et des rapports annuels de ses chambres de commerce. Et, à ce propos, quel est l'industriel ou le négociant belge qui ne sache que les mérites de M. Sainctelette, notre nouveau ministre des travaux publics, comme secrétaire de la chambre de commerce de Mons, a été l'un de ses titres les plus sérieux à sa haute position d'aujourd'hui? Et lequel de nos consuls antérieurs à 1874 n'est prêt à avouer que, de tous les documents mis à sa disposition pour s'éclairer sur la situation économique et matérielle de la Belgique, ce sont les rapports de nos chambres de commerce qui lui ont été les plus utiles, et cela surtout en ce qu'ils opposaient le sentiment public à l'optimisme officiel, et le reflétaient fidèlement dans l'expression de leurs vœux?

Les chambres de commerce avaient donc et ont conservé leur raison d'être ; elles nous reviendront parce qu'elles ont le caractère d'un rouage indispensable et que leur équivalent ne saurait se rencontrer en dehors d'elles-mêmes. Cela nous autorise, croyons-nous, à dire qu'en 1874, comme en 1791, en France, leur suppression a été un acte révolutionnaire.

Nous avons jusqu'ici, en matière d'organisation administrative, presque toujours imité nos voisins du Midi; de là vient sans doute que chez nous, comme chez eux, les intérêts généraux du commerce et de l'industrie ont été confiés au département des affaires étrangères.

Il en est autrement en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Italie, en Danemark. Dans l'un de ces pays, on a réuni la direction du commerce et de l'industrie au ministère des travaux publics ; ailleurs, on l'a comprise au nombre

Digitized by Google

des attributions du ministère de l'intérieur ; ailleurs encore — c'est de l'Italie que nous voulons parler — on a jugé à propos de former un ministère distinct pour l'agriculture, le commerce et l'industrie. La solution que nous avons préférée, sans être sans doute la meilleure, n'est certainement pas la plus mauvaise. Nous ne lui connaissons à vrai dire qu'un seul défaut, c'est, qu'on le veuille ou non, que les intérêts si importants de notre commerce extérieur souffriront toujours un peu du voisinage de la diplomatie, de ses prétentions ou de ses exigences. Dans un grand pays qui a une marine militaire, qui possède des colonies, qui contribue largement à régler les destinées du monde et qui peut, quand les débouchés lui manquent, s'en ouvrir de nouveaux à coups de canon, cela se comprend et se supporte encore ; mais dans un petit pays comme le nôtre, ce voisinage est un ennui quand ce n'est pas un mal.

Nos intérêts commerciaux priment à l'étranger, et de haut, nos intérêts purement politiques ou dynastiques ; il s'ensuit que nous devons nous attacher à bien choisir nos consuls, à en avoir partout où cela peut nous être utile, et à relever autant que faire se peut leur position.

Tout consul belge à l'étranger devrait être un fonctionnaire public bien préparé à remplir sa charge et connaissant au moins aussi bien que les chefs de nos grandes maisons d'exportation d'Anvers les ressources diverses du pays qu'il représente. Il n'en est pas ainsi malheureusement. Sur les quatre cents agents du service consulaire que nous avons à l'étranger, il en est un certain nombre qui n'ont jamais mis les pieds en Belgique. On ne le saurait pas, qu'on s'en douterait, rien qu'en lisant leurs rapports dans le *Recueil consulaire*. Ce recueil, qui renferme d'excellents articles et forme aujourd'hui une très-volumineuse collection, est-il bien aussi utile au pays qu'on se le figure peut-être dans les régions officielles ?

Nous n'oserions, pour notre part, l'affirmer. Sa publicité n'étant pas restreinte, et ne pouvant l'être, les renseignements vraiment nouveaux et importants qu'il renferme ne sont pas réservés à nos industriels et commerçants seulement

Digitized by Google

auxquels ils s'adressent, et qui seuls devraient en faire leur profit.

Un autre inconvénient plus grave encore de ce recueil, c'est qu'il raconte parfois avec force détails ce qu'il ferait mieux de taire. Quand un négociant belge, nous dit-on, a fondé dans l'une des cinq parties du monde un comptoir qui prospère, il se trouve là d'ordinaire un consul ou un vice-consul de Belgique — nous en avons tant ! — pour chanter ses succès et nuire bien innocemment à l'entreprise nouvelle en lui suscitant, presque à coup sûr, une désastreuse concurrence. Ce sont là toutes choses qu'il conviendra de ne point perdre de vue quand il s'agira de réorganiser notre corps consulaire.

Nous parlons de réorganisation parce que la note sur les consulats publiée en mai dernier au *Moniteur belge* ne répond sur ce point ni à l'interpellation de M. le sénateur Sacqueleu, ni aux critiques dont le gouvernement a reconnu la justesse. Une réorganisation n'implique pas pour nous l'idée d'une augmentation de personnel, et nous doutons fort que quelques consuls de plus en Espagne soient généralement désirés dans nos districts manufacturiers et dans nos villes commerciales.

Nous avons en ce moment quinze consuls dans la péninsule ibérique, sans compter le Portugal, tandis que la France, qui a pu dire deux fois, sous Louis XIV et sous Napoléon Ier, qu'il n'y avait plus de Pyrénées, en compte seulement neuf pour un commerce d'importation treize fois plus important que le nôtre. Encore une fois, comme cette seule observation le prouve surabondamment, ce n'est pas le nombre, mais le choix de nos agents consulaires qui nous importe. Comme on leur a accordé jusqu'à présent des lettres-patentes préjugeant leurs aptitudes plutôt que les affirmant en pleine et entière connaissance de cause, il serait bon peut-être que nos dix-sept consuls généraux rétribués — nous en aurons vingt peut-être après le vote du budget des affaires étrangères pour 1879 — les fissent tous passer par le crible d'un examen oral et écrit, afin de pouvoir remercier sans bruit

Digitized by Google

ceux qui ignoreraient à peu près la nature de nos ressources matérielles et ne pourraient ni parler ni écrire couramment en français. Aux autres on pourrait laisser un délai suffisant pour apprendre à connaître à fond la Belgique et ses ressources, ou, mieux encore, pour faire une excursion à travers nos districts manufacturiers et nos centres industriels.

Une partie des frais de voyage pourraient être supportés par l'État, dans le cas où il s'agirait de reconnaître des services rendus. On voit que nous ne nous montrons ni trop absolu ni trop radical. Le mieux serait toutefois de revenir sur ce qui a été décidé en 1857, et de substituer, presque partout, à nos consuls actuels des consuls rétribués, auxquels il serait absolument interdit de spéculer ou de trafiquer pour leur propre compte ou pour le compte d'autrui.

Nos agents commerciaux y gagneraient beaucoup en autorité, en considération. Comme nous n'avons pas la ressource de promener notre pavillon national à travers les mers pour protéger au loin les Belges et leurs intérêts, nous pourrions par ce moyen au moins hausser nos agents au niveau de ceux des nations les plus puissantes. Leur écusson, leur titre et leur uniforme représenteraient ce qu'ils doivent, et dans aucun cas ne se borneraient à être, comme le prétendent des esprits chagrins ou prévenus, une simple sauve-garde, une réclame, une enseigne ou un billet d'entrée à toutes les fêtes.

On se récriera peut-être sur l'énormité des frais qu'entraînerait cette organisation nouvelle de notre corps consulaire. Il convient ici de ne pas exagérer les choses.

Rien qu'avec ce que nous coûte notre légation au Vatican qui n'a plus de raison d'être, quoi qu'en dise et quoi qu'en pense Mgr l'archevêque de Malines, on rétribuerait facilement trois ou quatre nouveaux consuls généraux, et ce ne serait certes pas là une folle dépense, mais, au contraire, un placement de fonds des plus intelligents qui se puisse faire.

L'argent qu'il faudrait pour compléter la réforme que nous préconisons ici pourrait se trouver sans grever en rien le budget. Il nous souvient qu'un arrêté royal du 19 février 1862 a fondé un certain nombre de bourses commer-

Digitized by Google

ciales de voyage en faveur des élèves diplômés de l'école supérieure du commerce d'Anvers. L'idée était excellente, mais il paraît qu'elle n'a pas été comprise. A qui faut-il s'en prendre? A notre apathie traditionnelle ou à l'exiguïté de ces bourses de voyage? Ces deux motifs y sont pour quelque chose, le premier surtout, puisque les bourses de voyage n'ayant pas été disputées, on les a augmentées sans profit; les jeunes gens sortis de l'école d'Anvers voulant bien les prendre pour aller se promener aux États-Unis, mais non pas pour aller en Orient ou ailleurs. Il s'ensuit que l'institution des bourses commerciales de voyage a complétement manqué son but. Un arrêté royal pourrait donc les supprimer sans étonner personne. C'est à l'étranger seulement qu'on nous tient pour plus entreprenants et plus voyageurs que nous ne sommes, et qu'on nous fait des compliments que nous ne méritons pas. Nous devons en toute justice appliquer à nos compatriotes les reproches que M. Simonin, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février, adressait aux siens :

« Nous ne voyageons pas volontiers, disait-il, nous ne « nous déplaçons pas aisément pour aller étudier les besoins, « les habitudes des peuples étrangers... C'est à qui aura « une place du gouvernement. On aime mieux gagner peu à « ne rien faire que de tenter la fortune par de virils efforts. « Nous n'émigrons pas assez... Le plus souvent, d'ailleurs, « ce sont des mécontents, des déshérités du sort qui émigrent; « ils vont au loin exercer leur activité, chercher un foyer, « faire fortune... Répétons-le, nos négociants ne s'expatrient « pas volontiers. Il ne faut pas toujours supposer que ce ne « sont que les infortunés qui émigrent. Beaucoup de grandes « maisons de banque, de commerce, d'armement, d'assu- « rances, anglaises, allemandes, américaines, ont l'habitude « d'établir des succursales à l'étranger.

« On les rencontre dans l'Inde, en Australie, en Chine, au « Japon, au Cap, à l'île Maurice, à Madagascar, à Zanzibar, « à Aden, à Suez, dans tous les comptoirs de l'Afrique, de « l'Asie, des deux Amériques. Et la France, combien de mai- « sons compte-t-elle dans tous ces pays? »

Digitized by Google

L'identité des mœurs a produit chez nous les mêmes résultats qu'en France; nous souffrons absolument du même mal. Seulement, comme les conditions économiques diffèrent dans les deux pays, nous ne pouvons pas attendre notre guérison du même remède.

M. Simonin se trompe quand il croit qu'Anvers est en train à ruiner le Havre. Notre métropole commerciale est, grâce à sa situation et à nos tarifs de chemins de fer, en possession de la route la plus courte et la plus avantageuse entre l'Océan et le centre de l'Allemagne. Mais, quant à la concurrence que fait Anvers au grand port de la Manche, dans les départements de l'ouest de la France, pour l'importation ou l'exportation de certains produits, c'est peu de chose. C'est le fait, nous assure-t-on, de quelques maisons allemandes d'Anvers savamment conduites, et qui ont hérité de quelques-uns des meilleurs commis chassés du Havre par la guerre franco-allemande.

Nous devons, quoi qu'il en coûte à notre orgueil national, en faire l'aveu. Le commerce extérieur de la Belgique est, pour la plus grande part, dans la main d'étrangers.

Il en sera ainsi aussi longtemps que nous ne secouerons pas notre torpeur, ce legs odieux de tant de siècles de domination étrangère, aussi longtemps que nous ne nous déciderons pas à remplacer la vaine réclame des expositions universelles qui se soldent en diplômes et en médailles, non pas en commandes sérieuses et en relations suivies, par des efforts personnels sur les marchés étrangers où nous sommes inconnus encore et où nous n'aurions certainement qu'à paraître pour faire bonne figure, et peut-être pour devenir les maîtres.

La Belgique vient de faire sur le terrain politique l'expérience que le succès appartient aux efforts persévérants, sans relâche et sans trêve, et nous nous demandons pourquoi il n'en serait pas de même sur le terrain plus pacifique et plus uni des luttes industrielles et commerciales.

CHARLES RAHLENBECK.

Digitized by Google

LA COMÉDIE ÉLECTORALE*.

TABLEAU DE MŒURS POLITIQUES

en quatre actes et en vers.

(*Fin. — Voir la livraison du* 15 *août.*)

TROISIÈME ACTE.

Un vaste magasin, rempli de bancs. A droite, au fond, une estrade avec une table, servant au bureau; à gauche, une petite pièce (baignoire d'avant-scène) qui permet de voir dans la salle.

SCÈNE Ire.

GROSBONNET ET RAYMOND.

RAYMOND, *écrivant une dépêche télégraphique.*

« Association, séance ce matin.
Mon gendre candidat, donc résultat certain.
Mais parti divisé si Tavernier persiste.
Cléricaux tiers larrons. Ordre qu'il se désiste.
Bruxelles, le ministre intérieur. » — Signez.

GROSBONNET.

Bien, la précaution ne peut nuire. — Tenez.

RAYMOND.

Cela fait vingt-neuf mots avec la signature.
J'y cours, et balayons cette candidature!

SCÈNE II.

GROSBONNET ET JEAN.

JEAN.

Raymond sort?

GROSBONNET.

Il revient.

* ERRATUM. — Page 402, vers 3, de la précédente livraison, au lieu de *cinq ans*, il faut lire : *huit ans*.

Digitized by Google

JEAN.

Un grand cœur, n'est-ce pas?

GROSBONNET.

Ne ménageant pour vous ni son temps ni ses pas.

JEAN.

Esprit mûr au devoir, patriote sincère.

GROSBONNET.

Orateur.

JEAN, *l'entraînant dans l'embrasure.*

Écoutez.

(Les électeurs commencent à remplir la salle.

SCÈNE III.

LES MÊMES, CAMILLE, MARIE, PUIS RAYMOND, GOSWIN, TAVERNIER ET UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS.

CAMILLE, *à Marie, en entrant dans la petite pièce*[1].

Viens.

MARIE.

C'est ici. Mon père
Pour ces réunions vide ce vaste enclos :
Les balles de coton font place aux libéraux.
Vingt fois, dans ce bureau, comme en loge grillée,
Nous vînmes assister à l'ardente mêlée.

CAMILLE.

Je m'en doutais : il a pris son fils avec lui!
Hélas! hier au couvent, au meeting aujourd'hui!

MARIE.

Les enfants! ça connaît les bottes de sept lieues.

CAMILLE.

Le scandale en courra la ville et les banlieues.

MARIE.

N'en perds pas le sommeil. Si j'en crois le dicton,
Un homme doit marcher sur le qu'en dira-t-on.

CAMILLE.

Je suis dans une fièvre! Il sort, sans crier gare!
Il rentre, on ne sait d'où! C'est comme une bagarre!
Il ne m'a pas serrée, en sortant, sur son cœur.

[1] Ces *à parte*, qui se renouvellent durant tout l'acte, se font pendant les mouvements de l'auditoire.

Digitized by Google

MARIE.

Tu te rattraperas dans les bras du vainqueur!
Chut!

(La salle s'est emplie de membres de l'Association. Grosbonnet prend place à la présidence, entouré des membres du bureau.)

GROSBONNET, *agitant la sonnette.*

En place, messieurs! La séance est ouverte.
— Messieurs, honneur à vous! A la première alerte,
Votre nombre aussitôt, prompt à m'environner,
Affirme un grand parti, digne de gouverner.
Toujours, à l'ennemi pour donner la riposte,
L'Association libérale est au poste!
Nous allons d'un bon choix honorer le parti;
Le scrutin dans deux jours; mais le poll, ce midi,
Car, dans le bourg voisin, grand centre d'influence,
Ce soir même, un meeting nous accorde audience,
Pour consacrer, au feu de la discussion,
Un choix digne de nous et de la nation.
Soyons à la hauteur de ce superbe rôle,
Messieurs. — Monsieur Raymond Barvaux a la parole.

RAYMOND.

Des libertés ici je vois les vétérans,
Messieurs. On parle moins qu'on n'agit dans vos rangs :
Je serai bref. Un peuple, en devenant son maître,
N'attend que de lui seul la force et le bien-être,
Car tout le droit écrit n'est rien, si le devoir
Ne jette de bons grains sous le soc du pouvoir.
Or, pour qu'un champ de blé pour un rapporte mille,
Que faut-il? Un beau gars? Non, un semeur habile;
Quand la fièvre vous sonne aux tempes le tocsin,
Cherchez-vous un baron? Non, mais un médecin,
Et si quelque employé manque dans votre usine,
Est-ce que vous jugez le savoir à la mine
Et vous enquerrez-vous si d'un pied délicat
Aux bras d'une Javotte il danse la polka?
Non, vous voulez — ce sont les bonnes habitudes —
Que de ses fonctions il ait les aptitudes,
Que, tête et bras, il soit au travail tout entier
Et, pour l'avoir appris, qu'il sache son métier.

Digitized by Google

Mais quoi donc! s'il s'agit des publiques affaires,
Le devoir est-il moindre en de plus hautes sphères?
Tout change-t-il alors, prudence et soins jaloux?
Chacun se jouera-t-il des intérêts de tous?
Est-ce qu'un lampion suffit au lieu d'un astre?
S'il faut un médecin, prend-on un médicastre?
Allez-vous confier le précieux dossier,
Pour tout législateur, à quelque avocassier,
Et n'exigez-vous rien, savoir, expérience,
Rien, plus même l'honneur, la première science?
On l'a vu quelquefois ailleurs; ici, jamais!
Vous êtes avant tout des amis du progrès,
Vous voulez de vos droits un ferme mandataire,
Non un homme de paille aux mains d'un ministère.

(Applaudissements.)

Héros de l'antichambre ou pilier de salons,
Rien n'y fait; vous jugez au cœur, non aux galons.
Il faut un démocrate, à la franche nature,
Non de ces libéraux de douteuse teinture
Dont le drapeau d'emprunt — Dieu sait quel est le leur! —
A tout soleil levant changerait de couleur.

(On applaudit.)

Vous m'avez bien compris, cet accueil me l'atteste.
Donc, je conclus : un homme, un seul homme vous reste :
Jean Barnaret. Voici ma proposition :
Nommez-le candidat par acclamation.

GOSWIN.

Je ne viens pas, messieurs, croyez-le, je vous prie,
Faire assaut de finesse et de plaisanterie.
J'avais cru, sur la foi de plusieurs bons esprits,
Que l'heure n'était plus des extrêmes partis;
Que, plus de calme aidant à plus de courtoisie,
Tout Belge avait chez lui le droit de bourgeoisie,
Et qu'on pourrait unir, par d'honnêtes liens,
Les hommes modérés et les bons citoyens.
Mais, puisqu'on organise encor l'intolérance,
Puisque le pugilat a votre préférence,
Que toute indépendance est en butte aux lardons
Et qu'on chante toujours ces éternels fredons :
Libéraux, cléricaux! je cède à ce civisme :
J'attendrai mon mandat de moins d'exclusivisme.

Digitized by Google

JEAN.

Vous le prenez trop haut, petit monsieur, tout beau!
Montrez moins votre esprit et mieux votre drapeau.
Nous respectons la foi, hormis quand on la cache ;
Mais ce respect de tous n'est pour nul, que je sache,
Une abdication aux mains de ses rivaux.
Nous sommes tolérants, messieurs, mais libéraux !
Soyez jésuite, soit; mais les fils de Voltaire
Ne veulent avec vous aucun pacte adultère.

DIVERSES VOIX.

L'ordre du jour!

GROSBONNET.

C'est dit : nous sommes libéraux,
Le baron nous récuse et l'incident est clos.

PLUSIEURS MEMBRES.

Votons!

CAMILLE.

Peut-on ainsi se mépriser en face?

MARIE.

Tu ne vois rien encor.

PLUSIEURS VOIX.

Votons! — Votons sur place!

JEAN.

Non! Ouvrons la carrière aux informations,
J'appelle le débat et les objections.
Un parti ne néglige aucune expérience,
Il doit des candidats sonder la conscience,
Éclaircir leur passé, discuter le présent,
Et l'élu, du creuset, sortira plus puissant.

PLUSIEURS VOIX.

Vos titres sont connus. — Votre influence est grande.

JEAN.

Devrai-je m'accuser moi-même?

TAVERNIER.

Je demande
La parole.

GROSBONNET.

Parlez.

Digitized by Google

TAVERNIER.

Messieurs, ce n'est pas moi
Qui vous récuserai. Commune est notre foi.
(Montrant Goswin.)
Monsieur se reconnaît aussitôt qu'on le raille ;
Moi, je ne me vois point dans cet homme de paille.
Que voulez-vous? voilà la question! Eh bien!
Je n'incrimine pas un digne citoyen,
Mais vous voulez la lutte où le vaillant se jette
Et monsieur Barnaret a sonné la retraite.
On dit que le mépris de la vie, au combat,
Se forge au sans-souci léger du célibat;
Il faut non moins d'ardeur quand le péril est autre:
Ce n'est pas dans l'hymen que se trempe l'apôtre;
Lorsque derrière soi l'on se sent des enfants,
La lutte perd bientôt ses charmes triomphants,
Et notre dévoûment baisse pour la patrie
Quand on aime sa femme avec idolâtrie.

CAMILLE.

L'insolent!

TAVERNIER.

A monsieur vais-je le reprocher?
Non! Chacun fait son lit comme il veut se coucher.
Monsieur a préféré, c'est un droit authentique,
La couche nuptiale à ce gril politique;
Six ans, il s'est montré, de l'aveu général,
Modèle du mari plus que du libéral.

CAMILLE.

On le laisse parler, parler, parler encore!

TAVERNIER.

Je vois bien un époux, que sans doute on adore,
Un homme à qui chacun doit ôter son chapeau;
Vous cherchez un lutteur tenant ferme un drapeau.

CAMILLE.

Être insulté! voilà donc à quoi l'on s'expose.

PLUSIEURS MEMBRES.

Assez! — Silence! — Assez! — La vie intime est close! —

JEAN.

Monsieur dit vrai! Parlez.

Digitized by Google

CAMILLE.

Il lui donne raison !

TAVERNIER.

Retraite volontaire et non pas trahison,
Je l'accorde, et monsieur s'est montré trop modeste !
Il prive son pays d'un talent manifeste ;
Mais il s'est prononcé, mais il a fait son choix :
L'hyménée a chassé la politique.

PLUSIEURS MEMBRES.

Aux voix !

RAYMOND, *à ses voisins.*

Laissez ! L'égratignure est d'un chat, non d'un tigre !
Il se perd d'autant plus que plus il le dénigre.

TAVERNIER.

C'est un droit ! Mais on sait que qui cède une fois
Est pour toujours esclave.

VOIX NOMBREUSES.

Aux voix !

CAMILLE, *à part.*

C'est trop !

(Haut.)

Aux voix !

TAVERNIER.

Vous ne nous dites pas seulement si madame
Souffrira sa rivale indigne.

CAMILLE.

Ah ! c'est infâme !

CRIS NOMBREUX.

Aux voix ! aux voix !

TAVERNIER.

On veut un libéral, dit-on ;
On m'offre un citoyen rentré dans le cocon !

CAMILLE.

Quelle audace d'enfer !

MARIE.

C'est de la politique.

CAMILLE.

Voilà pourquoi l'on fuit le bonheur domestique !

Digitized by Google

MARIE.

Avouons qu'il n'a rien avancé que de vrai.

CAMILLE.

A ce vrai-là jamais je ne m'habituerai!

MARIE.

Jean sortira plus fort et plus grand...

CAMILLE.

Du martyre!

JEAN.

Ce que monsieur a dit, j'aurais dû vous le dire,
Messieurs; je lui rends grâce, et conclus sans ennui
Que votre candidat, ce n'est pas moi.

PLUSIEURS MEMBRES.

Ni lui!

RAYMOND.

Je ne suis pas en cause et suis moins bénévole;
Pour venger mon ami, je prendrai la parole.
Aussi bien, l'on ne peut accepter au débat
Ce beau brevet qu'on veut donner au célibat,
Frère de la débauche et fils de l'égoïsme.
La famille est le vrai foyer de l'héroïsme :
On sait vaincre ou mourir lorsqu'ensemble on défend
Sa femme et son pays, son droit et son enfant;
On sent mieux du progrès la nécessité sainte
Quand on veut pour ses fils un avenir sans crainte,
Et c'est dans sa famille, après un froid labeur,
Qu'on rallume le mieux le feu sacré du cœur.
Pour ce devoir complet, Jean a l'âme trempée;
Un autre, à tout propos, fait blanc de son épée;
Lui, plus calme, il agit et ne s'agite pas;
A l'amble de l'honneur il mesure son pas;
Il sait que l'on fait mal un métier qu'on ignore
Et, s'il s'est recueilli, c'est pour mûrir encore.
Aussi, peut-il marcher à travers les partis,
Car le terrain est bon sous ses pas aguerris,
Et cet homme, en pouvoir d'épouse et de famille,
Même dans son cocon, même sous sa charmille,
Est plus fier, plus fécond, plus sûr, plus indompté,
Qu'une mouche du coche en pleine activité;

Digitized by Google

Plus plein du feu qui fait le soldat et l'apôtre
Que ces garçons, nichant chez la femme d'un autre,
Qui n'ont à conserver, dans une nation,
Que leur libertinage et leur ambition.

(On applaudit.)

PLUSIEURS VOIX.

Bravo ! — Quel orateur ! — Quelle dialectique !

CAMILLE.

Cher Raymond !

MARIE.

Boudes-tu toujours la politique ?

CAMILLE.

Être ainsi ballotté !

MARIE.

C'est la loi du forum.
Mais, quand devant les yeux on a, pour labarum,
L'honneur national, le droit humanitaire,
L'esprit à ces débats prend un plaisir austère.

PLUSIEURS VOIX.

Votons !

JEAN.

Veuillez, messieurs, m'accorder un instant !
(Lentement.)
— Je ne mérite pas d'être représentant !
Avant tout, soyons vrais ! Oui, sans être un Achille,
Six ans, je suis resté sous la tente, inutile,
Et j'ai vu le moment où cette abstention
Prenait tous les dangers d'une défection.

CAMILLE.

A l'autre maintenant ! quelle folie insigne !

JEAN.

Pour ne plus y manquer, j'ai repris la consigne ;
Mais ce serait vraiment scandaleux et fatal
Que d'un soldat transfuge on fît un général.
Non, non, il ne faut pas que mon exemple serve
L'intrigant qui s'abstient, le fat qui se réserve ;
Car trop souvent encor les champions du droit
Ont tiré les marrons pour l'égoïsme adroit.

CAMILLE, *ironiquement.*

Ah ! Bravo !

Digitized by Google

JEAN.

Je ne fais point de coquetterie :
Il s'agit de l'honneur de la mère patrie.
Donc, je rentre en vos rangs, mais en simple soldat,
Et comme tel, je viens porter mon candidat;
Celui-là n'est jamais resté retardataire;
Son portrait, non le mien, on vient de vous le faire,
Son honneur est de ceux dont chacun prend conseil
Et qui ne souffrent pas de tache à leur soleil;
Son savoir est un fruit du beau siècle où nous sommes,
Qu'a mûri lentement la pratique des hommes;
Son caractère unit l'esprit à la vigueur
Et la démocratie est innée en son cœur;
Son éloquence, noble à la fois et hardie,
Vous venez de l'entendre et l'avez applaudie;
Car c'est Raymond, messieurs; vous l'avez nommé tous.

CAMILLE.

L'incorrigible!

MARIE, *à part.*

O Jean, c'est grand et noble à vous!

RAYMOND.

Messieurs, de quel grand cœur ce scrupule est le signe!
Mais ce noble refus vous le montre plus digne.

JEAN.

Votre suffrage, à moi, vous l'auriez accordé;
Raymond, c'est moi, mais moi n'ayant jamais cédé.

RAYMOND.

Prenez l'original, non sa pâle copie!

JEAN.

Prenez un homme, il faut qu'abstention s'expie.

RAYMOND.

Il serait un oracle au sein du parlement.

JEAN.

Il portera sur tout un hardi jugement.

RAYMOND, *à Jean.*

Tu ne peux refuser le mandat du courage!

JEAN.

Tu ne peux du canton décliner le suffrage.

Digitized by Google

RAYMOND.

Ami, tu serviras le pays mieux que moi.

JEAN.

Le rôle est difficile, il appartient à toi.

RAYMOND.

Mais nos concitoyens savent mon nom à peine.

JEAN.

Ils ont de mon oubli la mémoire certaine.

RAYMOND.

Je n'ai pas mérité.

JEAN.

Mais tu n'as pas dormi.

RAYMOND.

Je ne puis pas marcher sur le corps d'un ami !

JEAN.

Mon refus est formel, quoi qu'on dise ou qu'on fasse.
A du menu fretin veux-tu céder la place ?
Non ! crois-en ton aîné, le meilleur des amis :
On se doit oublier, Raymond, pour son pays !
Je le sers : mon refus donne un exemple utile ;
Pour le servir, accepte un honneur difficile ;
Ainsi, chacun selon son rang et son pouvoir,
Frère, nous aurons fait tous deux notre devoir.

(Applaudissements.)

CAMILLE.

Il ne changera point !

MARIE.

Mais il est admirable !

GROSBONNET.

Cette lutte d'honneur deviendra mémorable,
Messieurs.

CAMILLE.

Cet homme-là ne sera jamais rien.

MARIE.

Mais, ma chère, il se montre un très-grand citoyen.

PLUSIEURS MEMBRES.

Votons.

Digitized by Google

GROSBONNET.

Au poll, messieurs! Mais je connais mon gendre :
Dès qu'il a résolu, nul n'y peut rien reprendre.
Je porte donc monsieur Barvaux et je réponds
Qu'il saura, ferme au poste, honorer nos cantons.

CAMILLE.

A l'autre! Ils sont d'accord! Chaque mot me déchire!

GROSBONNET.

Messieurs, chacun le sait, mais je veux vous redire
Quel devoir tint Raymond cinq ans loin du pays.
Son frère, par la mort, à New-York, fut surpris
Avant que sa maison n'y fût solide; certe,
Raymond pouvait laisser liquider avec perte;
L'honneur le permettait, il ne le voulut pas,
Il partit. En cinq ans de lutte et de tracas,
Il refit la fortune et le nom de son frère
Et fit bénir un Belge en la terre étrangère.
Mais là, dans le roulis des opérations,
Il se formait aux mœurs des libres nations
Et, contre les revers bronzant son caractère,
Préparait au pays un digne mandataire.
— Au poll!

(La séance est suspendue. Les électeurs se lèvent pour écrire leurs bulletins. Le vote commence.)

GOSWIN, *au milieu d'un groupe.*

Vous suivra-t-on? C'est ce qu'il faudra voir!

TAVERNIER.

On peut, dans le meeting, en appeler ce soir.

GOSWIN.

Si l'on croit nous réduire au rôle d'automates!

TAVERNIER.

Va-t-on livrer la Chambre à tous ces démocrates?

GOSWIN, *à Tavernier.*

Non! Coalisons-nous pour mettre le holà;
Je tiens dix mille francs tout exprès pour cela.
On ne mènera plus l'électeur comme un cuistre.
J'ai tous les mécontents!

TAVERNIER.

Moi, j'aurai le ministre.

Digitized by Google

GROSBONNET, *à Tavernier.*

Le ministre! Lisez! l'ordre est formel et net.

(Il lui remet une dépêche qu'il vient de recevoir.)

TAVERNIER, *lisant.*

« Désistez-vous devant le gendre Grosbonnet. »

GOSWIN.

Pour votre gendre, bien! mais non pour son compère.

GROSBONNET, *à Tavernier.*

J'ai deux filles, monsieur.

TAVERNIER.

Pardonnez!

(Il sort.)

RAYMOND, *à Grosbonnet, en lui serrant la main.*

Cher beau-père!

GOSWIN, *à lui-même.*

Son beau-père! Ah! l'intrigue éclate! Ah! je comprends!
Son beau-père! J'irai jusqu'à vingt mille francs!
Je retombe en ma tante et dans la cléricaille!
Soit! mais je veux livrer une rude bataille!
Ils ont le franc-maçon, j'aurai le sacristain!
Et j'ai du clos-vougeot, s'ils ont du chambertin!
Je ne souffrirai pas qu'à ce point l'on m'opprime.

GROSBONNET, *reprenant la présidence.*

Le vote est dépouillé, le vote est unanime:
Monsieur Raymond Barvaux est notre candidat.

(Applaudissements.)

— Notre élu saura faire honneur à son mandat,
Messieurs; mais c'est à nous que le succès importe;
Faisons feu de tout bord jusqu'à ce qu'il l'emporte!

(Applaudissements.)

RAYMOND.

Mille grâces, messieurs! Mais j'ai de grands regrets
Qu'un plus digne n'ait pas en main vos intérêts.

GROSBONNET.

Ce soir, vers la huitième heure de relevée,
Le meeting nous attend. — La séance est levée.

(Le public se lève et évacue la salle.)

Digitized by Google

GROSBONNET, *aux membres du bureau.*

Nous, pour tout préparer, nous partons à l'instant.
Un doigt de chambertin, messieurs, en attendant!

(Un domestique apporte un plateau chargé de verres et deux bouteilles couchées chacune dans un petit panier à bourgogne. Grosbonnet emplit les verres et les présente aux membres du bureau. — Goswin sort.)

Ce petit baron veut encor se faire battre!
A nos prochains succès, messieurs! Du Trente-Quatre!
(Ils trinquent et boivent.)

UN CONVIVE.

A notre candidat!

UN AUTRE.

A notre président!

GROSBONNET.

Nous serons au meeting, prêts à tout incident!
Jean nous y prêtera sa parole énergique.
(Il trinque avec les membres du bureau.)
Aux libéraux! Partons.

RAYMOND.

Partons. A la Belgique!

CAMILLE.

Partir! Nous retombons aux griffes du vautour!

MARIE.

Il s'efface aujourd'hui, mais il aura son tour.

CAMILLE.

Il ne sait qu'être dupe.

MARIE.

Il se couvre de gloire.

CAMILLE.

On sait quel intérêt te fait chanter victoire!

UN DOMESTIQUE.

La voiture!

GROSBONNET.

Au meeting! Nous dînerons là-bas.

MARIE, *à Camille, qui veut entrer dans la salle.*

Ma sœur!

CAMILLE.

Il partirait! — Il ne partira pas!

Digitized by Google

MARIE.

Dans ses nobles élans ne brise pas son âme.

CAMILLE.

Ah!

(Elle se jette dans la salle, pousse un grand cri et tombe.)

JEAN.

Qu'ai-je entendu là? C'est un cri de ma femme!

GROSBONNET.

Bon! tu te sens toujours ta femme sur le dos.

JEAN, *auprès de Camille.*

Bon Dieu! transportons-la! De l'air et du repos!

MARIE.

Elle a voulu d'ici tout voir et tout entendre.

RAYMOND, *à Grosbonnet.*

Il reprend aux meetings, ses nerfs vont la reprendre.

QUATRIÈME ACTE.

— Le salon du second acte. —

SCÈNE Ire.

CAMILLE ET MARIE.

CAMILLE.

Il ne rentrera plus!

MARIE.

Laisse tous ces ennuis!

CAMILLE.

Deux nuits! voilà deux nuits qu'il n'est rentré!

MARIE.

Deux nuits!

Mets en dix; au dehors quel mari ne les passe
Pour affaire ou plaisir, en voyage, à la chasse?

CAMILLE.

Ils sont partis, malgré mes souffrances, mes cris,
Mes pleurs; en me laissant ces mots pleins de mépris.

MARIE, *lisant.*

« Ne sois pas un enfant, ma fille; point de larmes.
« Ton forçat libéré part entre deux gendarmes :

Digitized by Google

« Ton père Grosbonnet, ton beau-frère Raymond,
« Qui, sain, sauf et constant, te le ramèneront. »
— Mon père aime à railler.

CAMILLE.

De Jean, c'est une injure.
Sois maudite à jamais cette candidature!
(Elle froisse la lettre et la jette à terre.)
Passe encor pour le jour! On peut être empêché!
Mais la nuit! Lui, jamais qui n'avait découché!
C'est me compter pour rien!

MARIE.

Les classes affairées
Ne peuvent au pays donner que leurs soirées.

CAMILLE.

Que ne les laisse-t-il à leurs menus plaisirs!

MARIE.

Les électeurs aux champs n'ont pas tant de loisirs.

CAMILLE.

Ils restent à leur femme, et lui, me sacrifie!
Je voudrais en ce cas voir ta philosophie!

MARIE.

Moi, je ne serais point malheureuse de voir
Raymond quitter l'amour pour un plus grand devoir.

CAMILLE.

L'on sent tout autrement lorsqu'on devient épouse.

MARIE.

Ses travaux me rendront plus fière que jalouse.

CAMILLE.

Hélas! en attendant, on a la mort au cœur.

MARIE.

On fait provision d'amour pour le vainqueur.

CAMILLE.

Être ainsi méconnue! Être ainsi délaissée!

MARIE.

Chasse de ton esprit cette fausse pensée.

CAMILLE.

Moi qu'il a tant aimée et qui sans lui n'allais
Pas même au bal, pas même à l'église, jamais!

Digitized by Google

Mais j'aurai ma revanche et, qu'à cela ne tienne,
S'il est citoyen lui, moi je suis citoyenne!
Je puis avoir aussi mes principes, je puis
Oublier mon ménage aussi pour mon pays
Et trahir mon mari pour la chose publique!
Pour commencer, je passe au parti catholique.

MARIE.

Ma sœur, en Amérique, et ce livre en fait foi,
La femme a son parti.

CAMILLE.

Tu peux lire encor, toi!

MARIE.

Je cause avec Raymond, Camille, en ce beau livre,
Et j'apprends à l'aimer, sans l'empêcher de vivre.
Souvent dans ce pays, que Raymond vante tant,
L'épouse est catholique et l'époux protestant,
Le fils laisse sa mère et suit une autre secte.
L'on s'aime d'autant mieux, ma sœur, qu'on se respecte.

CAMILLE.

Mais tout cela serait d'un ridicule, ici!

MARIE.

Fais-toi donc à nos mœurs, ma sœur.

SCÈNE II.

LES MÊMES ET LA BARONNE.

LA BARONNE, *à Camille.*

Ah! te voici!
— Dieu! quel acharnement! — Chère, que je t'embrasse!
D'aucune violence ils ne nous ont fait grâce!
Pour faire préférer ce Raymond à Goswin,
Ils prodiguent des flots de parole et de vin;
Ils vont, de bourg en bourg et d'orgie en orgie,
Promener les complots de la démagogie,
Caresser les tendrons, flatter les villageois,
Et, verre en main, quêter dans les bouges des voix!
Sois heureuse que Jean ait refusé, ma belle!

CAMILLE.

Mais Jean est avec eux! mais Jean lui tient l'échelle!

Digitized by Google

LA BARONNE.

Jean!

CAMILLE.

Il n'est pas rentré de deux nuits!

LA BARONNE.

De deux nuits!
Maudit libéralisme, à quoi tu nous réduis!
Deux nuits! Ah! si c'était pour de nobles conquêtes,
Un grand devoir servi par des moyens honnêtes!
Mais non, ces passions déchaînent leur torrent
Contre un homme de cœur, presque votre parent.
Ah! pour mettre au pinacle un enragé compère,
Ces gens-là marcheraient sur le corps de leur père.
— Pauvre chatte! Combien tu dois avoir souffert!

CAMILLE.

Hélas!

LA BARONNE.

Il conduit donc la bande?

CAMILLE.

Quel enfer!

LA BARONNE.

C'est inouï.

MARIE.

Madame, ayez quelque mesure
Et n'empoisonnez pas sa légère blessure.
Jean est à son devoir, et vous-même, dit-on,
Vous n'êtes qu'une femme et lui donnez le ton,
Et vous ne restez pas, lorsque le torrent gronde,
Dans un sage mépris des passions du monde.

LA BARONNE.

Faut-il abdiquer? non! Les gens indépendants,
Quand on les fouette trop, prennent le mors aux dents.
Drapeaux contre drapeaux et trames contre trames!
(A Camille.)
Les confessionnaux ont jeté feux et flammes,
Nos fermiers menacés nous ont promis leur voix!
Vengeance! ce sera deux succès à la fois!

CAMILLE.

Quoi! nous ne pourrions pas lutter comme les autres?
Je suis soldat aussi!

Digitized by Google

LA BARONNE.

Viens ! tu seras des nôtres !

CAMILLE.

Quand son parti l'ordonne, on cesse d'être époux !

MARIE.

Camille !

LA BARONNE.

Tu viendras triompher avec nous !
Pendant ces derniers jours, Goswin s'est mis en quatre,
Le clergé donne en masse et nous allons les battre.

CAMILLE.

Et d'abord, qu'ai-je à faire ici, l'amour exclus?
Je quitte une maison où Jean ne couche plus.

MARIE.

Chère sœur !

SCÈNE III.

LES MÊMES ET GROSBONNET.

GROSBONNET, *à un domestique.*

Préparez du Vingt-cinq !

CAMILLE.

Ah ! mon père!
Il pourra me trouver un asile, j'espère.

GROSBONNET.

Tin tin, tin tin !
Versez, versez du chambertin !

CAMILLE.

Mon mari?

GROSBONNET.

Vos maris ! — Par les saints de Bourgogne !
Plus que mon chambertin, ils ont fait de besogne !

CAMILLE.

Il est...

GROSBONNET.

Quel orateur ! Clair ! limpide ! moelleux !

CAMILLE.

Resté deux nuits dehors !

GROSBONNET.

C'est grand.

Digitized by Google

CAMILLE.

C'est scandaleux!

GROSBONNET.

Comme on le dégustait aussi! Rubis sur l'ongle!

CAMILLE.

Deux nuits!

GROSBONNET.

Avec les mots ce diable-là vous jongle!

CAMILLE.

Je parle de Jean!

GROSBONNET.

Lui! superbe! sapristi!
Grave, généreux! quoi! du lacryma-christi!
Il faut les voir changer en club la grande place.

CAMILLE.

Quoi, devant les passants!

GROSBONNET.

Devant la populace!

LA BARONNE.

Et le noble orateur, dans ce charmant assaut,
Juché sur des pavés, harangue le ruisseau!

GROSBONNET.

Ils savent, Dieu merci, comme on parle à la foule,
C'est comme un vin du cru qui de leurs lèvres coule,
Quiconque en boit est pris.

CAMILLE.

Mon père, s'il vous plaît...

GROSBONNET.

Bien! bien! Mais laisse-moi te conter! Il fallait
Les voir tout mettre en train! — Il pleuvait, au village,
Des écus; j'en voulais répandre davantage;
De l'averse sais-tu comment on eut raison?
Je te le donne en cent! Avec une chanson.
Oui, Jean se fit poëte et gagna les deux manches.

CAMILLE.

Il ne lui reste plus qu'à monter sur les planches!

GROSBONNET.

Et quand l'autre parlait fièrement du pays,
Comparait la Belgique et les États-Unis,

Digitized by Google

Le meeting qui vagit au puissant club qui grogne,
On riait, on pleurait! Enfoncé le bourgogne!

CAMILLE.

Mon père, écoutez-moi. Je quitte mon époux,
Je laisse ces tribuns prêcher dans les égouts.

GROSBONNET.

On adapte aux couplets l'air de la *Brabançonne*.

CAMILLE.

Je quitte une maison que l'époux abandonne
Pour tous les carrefours!

(On entend chanter au dehors la *Brabançonne*.)

GROSBONNET.

Écoute! c'est cela!
Elle triomphe encor quand ils ne sont plus là.

CAMILLE.

Mon père!

GROSBONNET.

Tra la la!

LA BARONNE, *à Camille.*

Viens chez nous, il est ivre!

GROSBONNET.

L'ivresse du succès!

CAMILLE, *à la baronne.*

Oui, oui, je veux vous suivre!

MARIE.

Tu te perds.

LA BARONNE, *à Grosbonnet, en emmenant Camille.*

Là! vraiment! vous croyez l'emporter;
Mais tous nos campagnards, je les ai vus voter.

GROSBONNET.

Le scrutin me connaît! Un tonneau d'alicante
Que nous aurons des voix en trop, plus de cinquante!

LA BARONNE.

Cent électeurs au moins n'ont pas encor voté.

GROSBONNET.

Ils ne changeront rien à la majorité.

LA BARONNE.

Gardez l'illusion que la sieste opère.
(A Camille.)
— Viens, je vais te mener en triomphe!

Digitized by Google

MARIE.

Mon père,
Camille se perdrait.

GROSBONNET, *à Camille.*

Silence là-dessus!

CAMILLE.

Je quitte une maison où Jean ne couche plus!

GROSBONNET.

Taratata! quitter la maison conjugale!
Qui donc t'a dans le corps jeté cette fringale?
Ah! l'on veut te mener en triomphe! J'entends!
Le scandale agirait sur les derniers votants!
Le parti libéral troublerait les ménages
Et tous les miens joueraient d'assez sots personnages.
(A la baronne.)
D'honneur! je vous admire et suis presque jaloux,
Et si je n'étais moi, je voudrais être vous!
Mais le bon vin éclaire aussi bien qu'il enflamme,
Et l'on ne trompe pas les Grosbonnet, madame!
(A Camille.)
Je te tiens prisonnière ici, tant qu'au scrutin
Il reste à déposer le dernier bulletin.
Ton Jean est un héros et tu n'es qu'une folle.
(A la baronne.)
Ah! vous avez le don du jeu, sur ma parole!
Mais il n'est beau joueur qui ne perde souvent,
Et votre beau navire a manqué le bon vent.

LA BARONNE.

Raillez! vous pouvez bien vous vanter du chef-d'œuvre;
Le résultat est digne en tout de la manœuvre.
Vous, le chaud partisan de la propriété!

GROSBONNET.

Eh bien!

LA BARONNE.

Le défenseur de la société!

GROSBONNET.

Certes!

LA BARONNE.

Conservateur enfin comme vous l'êtes!

GROSBONNET.

Encore!

Digitized by Google

LA BARONNE.

Souhaitez plutôt mille défaites!

GROSBONNET.

Pourquoi?

LA BARONNE.

Buvez! chantez! dansez!

GROSBONNET.

Parlez sans fard.

LA BARONNE.

Vous vous mordrez les poings quand il sera trop tard.

GROSBONNET.

Vous voulez m'agacer.

LA BARONNE.

Un pécheur se corrige,
Un athée est un homme encor!

GROSBONNET.

Parlez, vous dis-je!

LA BARONNE.

Attendez!

(Elle va regarder par la fenêtre.)

L'urne est close et le dépouillement
Commence.

GROSBONNET.

Dites donc.

LA BARONNE.

Oh! deux mots seulement,
Mais avec ces deux mots on court au cataclysme :
Suffrage universel!

GROSBONNET.

Nous!

LA BARONNE.

Et socialisme!

GROSBONNET.

Ah! tu m'as dégrisé!

LA BARONNE.

L'insolent! — C'est fâcheux :
Un homme dégrisé, monsieur, n'en vaut pas deux.

GROSBONNET.

Vous voulez rire.

Digitized by Google

LA BARONNE.

Non, hautement il l'avoue.

GROSBONNET.

Non, non.

LA BARONNE.

Des libéraux c'est ainsi qu'on se joue.

GROSBONNET.

Suffrage universel!

LA BARONNE.

La révolution
Glisse ainsi dans vos rangs la dissolution.

GROSBONNET.

Socialisme!

LA BARONNE.

Ainsi l'on voit monter la lave,
Grâce à vos gais refrains, à votre bonne cave!

GROSBONNET.

Socialistes! nous! Quel stupide propos!
Allons donc! Nous payons deux mille francs d'impôts!

SCÈNE IV.

LES MÊMES, RAYMOND ET DES ÉLECTEURS.

LA BARONNE, *à Grosbonnet.*

Vous pouvez protester! Lui, ne peut se défendre :
Vous aurez, n'en déplaise, un démoc-soc pour gendre!

RAYMOND, *entrant.*

Vous en êtes encor, madame, sur ce point?

GROSBONNET, *à Raymond.*

Vous avez entendu?

RAYMOND.

Je ne m'en cache point!

GROSBONNET.

Socialiste!

RAYMOND.

Eh! oui! sans augmenter la liste
Des malhonnêtes gens, je suis so-ci-a-liste!
— Mais vous êtes aussi du parti détesté
Qui porte le saint nom de la société.
Des soldats du travail vous voulez le bien-être,
Vous voulez qu'en leurs rangs la liberté pénètre,

Digitized by Google

Et qu'y croisse, aux rayons de cette liberté,
Le crédit, la science et la propriété.
Mais vous ne voulez que l'État soit un bouge,
— Il n'est plus que les sots pour croire au spectre rouge —
Vous ne voulez pas faire, et qui donc le voudrait?
Du monde une caserne au joug de l'intérêt.
Tenez, mon cher monsieur Grosbonnet, l'utopie,
C'est à peine le gland sous la dent de la truie;
Mais qu'il tombe en bon sol, mais que ces fiers semeurs,
La raison et l'amour, la plantent dans les mœurs,
Qu'un grand siècle, pareil à la mère nature,
Lui prête la chaleur, l'eau, l'air, la nourriture,
Un chêne croît en terre et, dans la nation,
Le germe obscur devient civilisation.
— Ainsi je rassurai la foule désunie
Qui reculait au choc de cette... calomnie;
Et puis, je remontai du trait jusqu'à la main
Et le vote reprit son admirable entrain.

(La baronne s'esquive.)

GROSBONNET.

Je respire! Ah! ma gorge en était desséchée.
— Eh bien, baronne! — Bon! La voilà dénichée!

SCÈNE V.

GROSBONNET, RAYMOND, JEAN, CAMILLE, MARIE, DES ÉLECTEURS.

JEAN, *entrant.*

Cent voix, amis! cent voix! quelle majorité!

TOUS.

Vivent les électeurs! vive le député!

GROSBONNET.

Cent voix! l'urne jamais ne se montra si brave;
Pour le coup, je descends au fin fond de ma cave.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, EXCEPTÉ GROSBONNET.

JEAN.

Victoire! embrassons-nous!

(Il va pour embrasser Camille, après Raymond et Marie.)

CAMILLE.

Monsieur! d'où venez-vous?

Digitized by Google

JEAN.

Monsieur! et d'où je viens! Mais d'où nous venons tous!

CAMILLE.

La nuit aux cabarets et le jour sur les bornes!
Ces mœurs ne conviendront qu'aux lâches maritornes!

JEAN.

Quel bruit! Tout le canton nous a vus, tu le sais,
A l'assaut du devoir, emporter le succès.

CAMILLE.

Moi, pendant ce temps-là, je montais au Calvaire.

JEAN.

Ah! tu m'as connu bon, ne me rends pas sévère.

RAYMOND, *à Jean.*

Ne le prends pas si haut! Tu n'en as pas le droit,
L'homme au scrupule, l'homme au refus maladroit!

CAMILLE.

Je veux...

RAYMOND.

Non! c'est pour moi, ma sœur, qu'il t'a quittée.
— Jean, des devoirs publics dès l'enfance écartée,
La femme peut fléchir quand l'époux, comme toi,
Penche vers elle au lieu de l'élever à soi.
Tu devais le tremper si tu voulais du bronze.

SCÈNE VII.

LES MÊMES ET GROSBONNET.

GROSBONNET, *portant en mains deux bouteilles.*

Cent voix! A moi, messieurs, c'est du Mil huit cent onze!

(Il chante :)

Tin tin! tin tin!
A boire!
Amis, versez du chambertin!
Victoire!
Débouchons bourgogne et scrutin!
Tin tin!

RAYMOND, *l'arrêtant.*

Ah! silence, monsieur!

Digitized by Google

GROSBONNET.

Quoi donc! honneur et place
A mon grand électeur!

RAYMOND.

Non! non! son règne passe!
Les nobles sentiments couvent dans tous les cœurs,
Sachons leur faire appel; voilà nos électeurs!
Écoutez.

UN ÉLECTEUR, *entouré d'un grand nombre d'électeurs.*

Honte au parjure, il vend son âme!
A l'apostat, il vend ses dieux!
Trahir à l'armée est infâme,
Trahir au scrutin vaut-il mieux?
Non, le devoir au cœur nous crie :
Le vote est saint comme un serment prêté.
Je dois mon vote à la patrie,
Mon vote est à la liberté!

RAYMOND.

A l'auteur de cette brabançonne!
Au futur député!

CAMILLE, *à Marie.*

Je n'écoute personne.

GROSBONNET, *à Camille.*

C'est vrai! j'y songe! Eh bien! quand va-t-on divorcer?

JEAN.

Divorcer!

GROSBONNET.

Aux vaincus c'est l'instant de passer.

JEAN.

Elle!

GROSBONNET.

Nous plaiderons l'humeur incompatible.

JEAN.

Divorcer!

GROSBONNET, *à Jean.*

Je serai, monsieur, incorruptible!
Clubiste en récidive et candidat manqué,
Ce cas rédhibitoire au code est indiqué.

CAMILLE.

Vous raillez la victime.

Digitized by Google

GROSBONNET.

On quitte sans vergogne
Un mari qui découche avec un père ivrogne !

MARIE.

Mon père, tu la fais pleurer. — Viens, chère sœur !

GROSBONNET.

La baronne l'attend près de son confesseur !

JEAN.

La baronne !

GROSBONNET.

Elle en croit cette vieille perruche.

RAYMOND, *à Jean.*

Toi, vas-tu rester là toujours comme une bûche ?

JEAN.

La porte est grande ouverte.

RAYMOND.

Ouvre-lui tes grands bras
Et point de fausse honte.

CAMILLE.

Assez ! n'insistez pas !
Mon père plaisantait, mais puisque l'on me chasse...

JEAN.

Moi !

CAMILLE.

Je pars ! A la mère au moins fera-t-on grâce ?
Mes enfants...

GROSBONNET.

Sauve-les ! Ces ogres triomphants
Assassinent leur femme et mangent leurs enfants.

MARIE.

Mon père, ce sarcasme est un cruel supplice.

RAYMOND.

Allons ! que l'on s'embrasse et que cela finisse !
Vous vous aimez, c'est tout ! Revenez sans détour
A la paix, au bonheur ! — Jean aura bien son tour ! —
(A Camille.)
Tu nous verras en mer, heureux, gais, sans orage ;
De t'embarquer aussi tu prendras le courage ;
Et n'avez-vous donc pas le ciel pur, le beau jour :
L'honneur ; et le pilote infaillible : l'amour ?

Digitized by Google

GROSBONNET.

Des dépêches! Partout le libéral l'emporte
Et la majorité reste compacte et forte.

(On crie : Vivat ! vivat !)

JEAN, *à Camille.*

Au civique devoir, Camille, laisse-moi.
J'aime mieux mon pays lorsque je pense à toi
Et je t'aime bien mieux en servant ma patrie.
Marions cette double et noble idolâtrie.
Viens.

(Il l'attire dans ses bras.)

MARIE.

Oui, ma sœur, ouvrons aux larges horizons !
Laissons le jour moderne entrer dans nos maisons !
Quelle bonne harmonie attendre d'un ménage
Où l'homme est de son temps, la femme au moyen âge ?
L'amour veut le soleil, l'air vif, le chaud été :
Ouvre au patriotisme, ouvre à l'humanité,
Et puisque Dieu nous fait vivre au temps où nous sommes,
Soyons de notre temps.

GROSBONNET.

Et devenons des hommes !

MARIE.

Non pas ! Mais, en dépit des préjugés anciens,
Des épouses d'honneur pour de bons citoyens.

GROSBONNET.

C'est du Mil huit cent onze ! Eh ! faut-il qu'on vous prie?
A mon gendre, messieurs !

(Grosbonnet commence la ritournelle de sa chanson bachique.)

RAYMOND, *l'arrêtant.*

Messieurs, à la patrie !

(Il chante.)

Notre avenir s'ouvre sublime !
Servons le droit, suivons l'honneur !
L'indifférence, c'est l'abîme;
L'activité, c'est la grandeur !
Ah ! marchons ! les arts, l'industrie
Portent partout notre nom respecté.
Je dois mon vote à la patrie,
Mon vote est à la liberté.

CH. POTVIN.

FIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Ypriana : notices, études, notes et documents sur Ypres, par Alphonse Vandenpeereboom ; t. Ier, *les Halles d'Ypres* ; in-8° de XII-402 pages ; Bruges, Aimé de Zuttere, 1878. — *Le Charme*, par Violette ; in-12, Liége, Desoer, 1878. — *Poésies choisies*, par Clément Michaëls ; in-12, Bruxelles, Office de publicité, 1878. — *Voix du Cœur*, par Albert Bonjean ; in-12, Verviers, Ch. Vinche, 1878. — *L'ouvrier à l'école*, par Dominique Keiffer ; in-12, Gand, Hoste, 1878. — *Lectures instructives et variées*, par C.-J. Schépers ; in-12, Bruxelles, Office de publicité, 1878. — *Géographie physique* de Sydney Skertchly, traduite par Alexis Lallemand ; in-12, Bruges, Gailliard, 1878. — *De l'usage et de l'abus des alcooliques dans la classe aisée*, par le Dr Auguste Jansen ; brochure in-8°, Anvers, Buschmann, 1878. — *Le barrage de la Gileppe*, par Ernest Gilon ; in-12, Verviers.

Vives félicitations et sincères éloges à M. Alphonse Vandenpeereboom, qui, quelques mois après son *Essai de numismatique yproise*, publie ce nouveau gros volume en l'honneur de sa ville natale. Quelle érudition et quel travail de bénédictin ! Si les fluctuations de la politique ont créé des loisirs à notre ancien ministre libéral, ces loisirs ont été admirablement employés. Et c'est à ses concitoyens ingrats ou égarés que l'homme d'État, heureusement doublé d'un véritable savant, a ainsi dévoué ses veilles. Quel noble exemple à citer et à suivre !

M. Vandenpeereboom n'a qu'un défaut : il est trop modeste. On dirait, à lire sa préface, qu'il n'a rien fait, que ses amis lui sont venus en aide et que c'est à eux qu'il est redevable de tout. Cette modestie se trahit surtout dans le titre, que nous n'aimons guère. *Ypriana*? Qu'est-ce à dire? Sont-ce des ana, des propos frivoles, des pensées détachées, des bons mots? Où l'auteur a-t-il vu que l'ana indique parfois aussi « un ensemble de traits d'histoire? » Ce n'est ni dans l'Académie, ni dans Littré, ni dans Larousse. Si *Ypriana* était le féminin d'*Yprianus* et signifiait « Yproise », nous compléterions volontiers le titre en disant *Patria ypriana*, ce qui serait exact comme sens, car c'est bien un monument que M. Vandenpeereboom a élevé à sa ville natale.

Ce premier volume est consacré aux Halles, qui comprennent trois monuments distincts, la « trinité monumentale » d'Ypres, comme dit l'écrivain : la Halle aux draps, le Beffroi et l'Hôtel de Ville. Toute l'histoire d'Ypres est là, politique, industrielle, commerciale, artistique ; c'est la commune dans sa prospérité, sa puissance et sa splendeur. M. Vandenpeereboom l'a parfaitement montré ; son érudition s'éclaire, s'illumine pour ainsi dire d'une noble fierté patriotique. On sent qu'il est heureux de parler de ces choses, et c'est dans de pareilles conditions que se font les meilleurs livres.

Nous aurons encore deux et peut-être trois volumes à la suite de celui-ci : l'auteur nous les promet, et il tient parole. N'oublions pas de signaler les nombreuses eaux-fortes dont un ami de M. Vandenpeereboom, M. Boutry, juge à Arras et artiste ama-

Digitized by Google

teur, a enrichi la publication. Il ne s'agit pas d'illustrations de fantaisie, mais de reproductions exactes tenant également du caractère de l'érudition, comme il convenait à un ouvrage de ce genre. Des plans, levés par M. Heyninx, terminent le volume.

La littérature proprement dite nous fournit cette fois un nouveau roman de Violette et deux recueils de poésies.

Le roman, intitulé *le Charme*, nous transporte sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, cette époque trop vantée autrefois et bien connue aujourd'hui, où l'hyène espagnole se couvrit de la peau du renard sans discontinuer ses ravages. Violette, sachant ce que pouvait et ce que devait être le roman historique, a laissé se dérouler sur l'arrière-plan les événements de l'histoire officielle, tandis qu'une histoire intime, un vrai roman occupe l'attention du lecteur. C'est bien ainsi que procédait Walter Scott, le maître du genre, au moins dans ses meilleures œuvres. Nous n'avons qu'à louer sans restrictions l'intention morale de l'auteur, ses idées larges, libérales et patriotiques. Voilà les « bons livres » par excellence.

M. Clément Michaëls, un vétéran déjà de notre littérature nationale et jadis un de nos écrivains les plus féconds, a réuni sous le titre de *Poésies choisies* ce qu'il pense avoir fait de mieux dans un certain nombre de recueils précédents. Son choix a été des plus heureux. Il y a là de charmantes choses, produites par une inspiration vive et spontanée ou par une verve fort piquante. M. Michaëls est maître dans le genre de la cantate, tant pour l'harmonie du style que pour la variété des sentiments; aussi n'y a-t-il pas à s'étonner qu'il ait été plusieurs fois couronné de ce chef par l'Académie royale de Belgique. Ses fables aussi ont une bonhomie narquoise qui convient parfaitement au genre.

Nous sommes malheureusement obligé d'être beaucoup plus sévère pour les *Voix du cœur* de M. Albert Bonjean, qui s'intitule « étudiant en droit à l'université de Liége. » Que vient faire le droit ici? Est-ce pour réclamer l'indulgence? En tout cas, l'auteur ferait mieux, en publiant des vers, d'étudier la littérature, car ses pièces dénotent une inexpérience bien singulière. Nonobstant la préface élogieuse de M. Thil-Lorrain, nous ne pouvons voir dans ce recueil qu'un essai, où les intentions sont excellentes, où le sentiment poétique est juste, mais où les à peu près fourmillent. Il faut un style bien autrement châtié pour la poésie française.

Les livres destinés aux études sont naturellement nombreux en ce moment de l'année, qui précède la rentrée des classes. Nous devons distinguer tout particulièrement le livre de lecture intitulé l'*Ouvrier à l'école* et qui a pour auteur M. Dominique Keiffer. C'est la plus attrayante lecture en même temps que la plus instructive, bien que l'auteur se soit borné, comme il nous le dit, à éveiller le désir de savoir. M. Keiffer sait à la fois se mettre à la portée des enfants et s'exprimer d'une façon toute littéraire, toute charmante. Le succès de son livre sera grand chez les instituteurs intelligents et hommes de goût.

Digitized by Google

C'est aussi aux ouvriers et aux enfants du peuple que s'adresse M. Schépers par ses *Lectures instructives et variées*. Son but est d'attaquer les préjugés et les vices, de donner des leçons d'hygiène, d'enseigner d'une manière simple et familière les notions de la constitution, des lois, de l'économie politique, et ce but est très-bien atteint. Le livre est recommandable à tous les égards et il fera grand bien. Mais pourquoi l'auteur le fait-il suivre de ses poésies? Où la vanité va-t-elle se nicher!

Enfin M. Alexis Lallemand, professeur à l'athénée royal de Bruges, et qui avait publié précédemment un *Traité élémentaire de géographie physique et politique*, ainsi qu'un *Abrégé de l'histoire ancienne*, vient de traduire la *Géographie physique* de Sydney Skertchly, d'après la 13e édition anglaise; or, il faut le dire, c'est là un vrai service rendu à l'enseignement de cette science qu'on nous fait, comme à plaisir, ennuyeuse et aride. Le traducteur s'est permis, avec l'autorisation de l'auteur, des changements qui attireront davantage l'attention des lecteurs belges, et son exposé est d'une clarté parfaite autant que du plus grand intérêt. On doit, pour traduire ainsi, connaître à fond la matière, et M. Lallemand l'a prouvé, du reste, par son *Traité élémentaire de géographie physique et politique*.

Après les ouvrages du Dr Barella sur les spiritueux et du Dr Boëns sur la bière, voici un opuscule du Dr Jansen sur l'*usage et l'abus des alcooliques dans la classe aisée*. M. Jansen s'était occupé du même sujet, il y a quelques années, au point de vue de l'armée et des ouvriers. Cette fois la tâche était plus délicate; le mal n'est pas aussi sensible au premier abord, et l'on ne peut pas accuser le défaut d'instruction. Mais, précisément parce que l'auteur s'adresse à des gens qui lisent, il peut parler raison, traiter de pair à pair en quelque sorte, sûr que ses conseils seront écoutés. Tout consiste à prévenir l'habitude : la chose est simple si l'usage même des boissons alcooliques n'est pas indispensable, et l'auteur démontre qu'il ne l'est jamais. La bière et le vin peuvent être salutaires, mais encore faut-il faire des distinctions et considérer les circonstances. Dans la dernière partie du travail, « les mesures à prendre pour prévenir le mal », l'auteur semble avoir perdu de vue qu'il s'agit seulement de « la la classe aisée » : il préconise la diffusion des lumières en même temps que les impôts.

Nous nous occuperons prochainement d'une très-intéressante conférence de M. Jules Carlier sur le *comte de Cavour*. Contentons-nous de mentionner encore, en ce temps de vacances et d'excursions, le *Guide du touriste à la Gileppe*, par M. Ernest Gilon, qui sera éminemment utile aux nombreux visiteurs qu'attire journellement à Verviers le fameux barrage.

Eugène Van Bemmel.

Digitized by Google

DE L'ÉVOLUTION PROGRESSISTE

DANS LES ÉGLISES MODERNES.

A ceux qui soutiennent que la religion est nécessaire et indispensable au bonheur de la société, une certaine école oppose cet aphorisme moderne, que toutes les religions sont fausses, que toutes constituent un mal qu'il faut éliminer.

Il importe de se comprendre.

Si l'on entend par religion un système de légendes ou de superstitions à imposer à la crédulité populaire, une explication métaphysique révélée à quelques prophètes, une constitution de droit divin qui se dresse devant la raison humaine à titre d'autorité infaillible et exige soumission et respect, alors, nous n'hésitons pas à reconnaître aussi que toute religion heurte la vérité et répugne à nos libres consciences. Les systèmes religieux qui s'adressent à l'imagination du peuple aux dépens de son intelligence, ont pu rendre service à l'humanité ignorante : tout louable qu'il soit de rechercher les moyens de perfectionner ces instruments de thérapeutique sociale, nous sommes cependant de ceux qui pensent qu'il vaut encore mieux s'appliquer à les rendre inutiles.

Mais au-dessus des cultes traditionnels, tous plus ou moins entachés d'un positivisme étroit et exclusif, il y a autre chose qui mérite également le nom de religion.

L'activité intellectuelle de l'homme se compose de différents facteurs : la raison l'éclaire, le guide, lui donne la

Digitized by Google

science et le droit. Partout où elle atteint, elle doit régner en souveraine. Comme il est de son essence de marcher constamment en avant dans la découverte des secrets de la nature et des destinées de l'homme, il ne faut lui assigner et elle ne doit avoir d'autres limites que celles devant lesquelles elle confesse elle-même son impuissance d'aller au delà. Ce n'est pas offenser la raison humaine que de constater que, malgré son essor extraordinaire, il est encore toute une série de questions qu'elle laisse sans solution. Le premier et le dernier mot des choses lui échappe. Or, c'est un phénomène psychologique indéniable, qui s'est produit à toutes les époques de l'humanité, sous toutes les latitudes et à tous les niveaux sociaux, que l'homme, mis en présence des grandes forces et des grands spectacles de la nature, se laisse impressionner par une faculté qui le distingue des animaux et qui, lui entr'ouvrant les régions de l'inconnu et de l'infini, fait naître en son cœur le sentiment du divin. Malgré lui et à son insu, l'intuition d'une direction supérieure l'envahit, le presse et le domine. Ses regards comme ses aspirations s'élèvent vers le ciel. Il songe avec espérance ou inquiétude aux mystères d'outre-tombe.

Ce sentiment, on peut différemment l'apprécier. On peut le discuter, on ne peut en dénier ni la réalité, ni l'importance. Son rôle a été immense dans l'histoire de la civilisation. Tantôt il a été un élément de force et de vie, tantôt il est devenu un obstacle à toute tentative de progrès ou d'émancipation, selon que les religions auxquelles il a donné naissance se sont trouvées en rapport avec les besoins de l'époque ou se sont laissé dépasser par eux.

L'éducation du sentiment religieux est donc aussi importante que l'éducation de la raison. Cette dernière a engendré successivement bon nombre de systèmes philosophiques erronés. Personne ne nie cependant la nécessité et l'importance de la philosophie. Pourquoi prendre une attitude différente vis-à-vis du sentiment religieux et supprimer la religion, sous prétexte que ses produits n'ont pas toujours été parfaits; pourquoi mettre en jachère ou travailler à annihiler

Digitized by Google

cette faculté, cette force de l'homme, sous prétexte qu'il en a souvent fait un mauvais emploi ?

Ne nous laissons donc pas arrêter par les dénégations des sceptiques et portons toute notre attention sur les questions religieuses. En Belgique plus qu'ailleurs, il est urgent de s'en occuper. Notre Constitution, en proclamant à juste titre l'incompétence de l'État en matière de religion, a, par cela même, confié à l'initiative privée le soin de veiller au développement et à la direction de cette force sociale.

Par suite d'un désintéressement systématique, mais imprudent, de la part, nous ne disons pas du parti libéral (car il ne faut pas d'équivoque : le parti libéral, en tant que parti politique, n'a pas à s'immiscer dans ces questions), mais de la part des partisans de l'indépendance de la pensée et de la conscience, le monopole de ce devoir n'a été que trop longtemps déjà abandonné exclusivement à la caste sacerdotale.

I

Que l'enseignement de l'Église romaine soit insuffisant pour les esprits cultivés, qu'il soit en désaccord avec toutes les tendances légitimes du monde moderne, qu'il soit en contradiction avec la science et en conflit avec les principes qui servent de base à notre vie politique, cela constitue des lieux communs qui ne sont plus à démontrer pour les lecteurs de la *Revue*.

Mais ce qu'il est peut-être nécessaire de rappeler, c'est que le catholicisme, tel qu'il est aujourd'hui, n'est en définitive que ce qu'il devait fatalement devenir.

Les principes catholiques, en se complétant, n'ont pas dévié de la ligne d'évolution qu'ils avaient à parcourir. Une institution quelconque, destinée à faire le service de l'humanité, peut, en s'assimilant des éléments hétérogènes, se pervertir et se corrompre. Il faut alors faire œuvre d'épuration pour ramener les choses dans leurs voies naturelles ; mais quand une institution se développe logiquement et arrive naturellement à ses fins, il n'y a pas à songer à la redresser

Digitized by Google

ou à la modifier. Si le but atteint est approprié aux idées et au niveau de l'époque, l'institution reste un rouage précieux pour le travail de l'avenir. Sinon, elle est définitivement jugée : l'expérience la marque d'un sceau de condamnation. Il ne lui reste plus qu'une dernière évolution à effectuer : celle de sa disparition.

Aujourd'hui, le catholicisme est arrivé à son couronnement. L'infaillibilité du pape, c'est l'apogée de la doctrine romaine. On a pu enrayer ce développement, le retarder pendant plusieurs siècles. Il devait se produire et il s'est produit à une époque où, certainement, la résistance n'aurait jamais eu tant de chances de réussir, si cette réussite avait été possible.

Les Jésuites ont eu raison de ne pas désespérer. Ils savaient que leurs efforts devaient finir par aboutir : le triomphe de la logique n'est qu'une question de temps. Le catholicisme, partant de cette idée que l'Église romaine est seule dépositaire de la vérité, devait inévitablement condenser la manifestation de cette vérité sur une seule tête. L'assemblée des évêques a pu retenir longtemps le privilége de rester l'interprète des décrets supérieurs, mais de telles prétentions ne pouvaient indéfiniment se soutenir.

Du moment qu'il est admis que le Saint-Esprit dispense les révélations de Dieu, il peut paraître simple au premier abord de faire descendre ce Saint-Esprit sur une assemblée ou un concile œcuménique; mais en y réfléchissant, on ne comprend plus comment, dans une telle assemblée, le messager divin puisse apporter des inspirations différentes et contradictoires, et comme dans toute réunion quelque peu nombreuse on rencontre nécessairement des avis opposés, on ne pouvait logiquement écarter du Saint-Esprit le reproche de souffler à la fois la vérité et l'erreur qu'en prenant la résolution de ne le faire descendre que sur une tête unique. Le seul reproche à adresser à l'infaillibilité papale, c'est de s'être fait attendre trop longtemps. Car, en présence de l'impossibilité de présenter ce dogme à titre d'innovation, le concile du Vatican a dû le reconnaître avec effet rétroactif,

Digitized by Google

témérité grande que l'histoire des prédécesseurs de Pie IX n'est pas faite pour atténuer.

La théorie de l'infaillibilité est donc la juste conclusion qui s'imposera désormais à toutes les consciences catholiques.

Pendant quelque temps, cette théorie se produira avec plus ou moins de franchise. Elle cherchera des accommodements, elle aura son *modus vivendi*. Le clergé de l'ancien régime la pratiquera du bout des lèvres — sans y contredire, mais aussi sans y pousser; — mais il n'en sera plus de même des nouvelles générations. L'enseignement épiscopal ou jésuitique ne livrera désormais à la circulation que des produits ultramontains. Les nouvelles couches ecclésiastiques seront imprégnées et saturées de ces principes au point de ne plus comprendre qu'il en puisse être autrement. Dans ces conditions, y a-t-il exagération à dire que les pays catholiques portent tous un chancre à la mamelle? Dès à présent, le mal est tellement évident, qu'il ne saurait être nié de bonne foi.

Ce n'est pas ici le lieu de refaire des homélies sur les mœurs et les tendances qui caractérisent les sociétés catholiques modernes; ces sermons ne convertissent personne. Seulement, il est toujours utile de mettre en lumière le résumé de la situation : superstition ou scepticisme, voilà le présent, voilà le bagage avec lequel les pays catholiques marchent vers l'avenir. Dans cette voie, la seule question qui soit douteuse, c'est de savoir qui l'emportera, de la superstition sur le scepticisme ou du scepticisme sur la superstition. Les chances, il faut l'avouer, penchent du côté de la superstition. Pourquoi ? Parce que la superstition répond, — mal il est vrai — mais enfin répond à un besoin : elle engendre des sentiments de confiance aveugle qui illusionne et soutient. C'est une institution qui a ses chefs, ses armées, ses moyens d'action, son budget, ses écoles. Le scepticisme, lui, ne crée rien; c'est un épuisement.

Entre ces deux perspectives, nous ne saurions dire laquelle est la plus à redouter ; mais ce que nous croyons, c'est qu'il

Digitized by Google

serait bon de songer enfin au moyen de nous tirer de ce mauvais pas. Comment? Fonder une religion nouvelle? On ne crée pas de religion nouvelle, pas plus qu'on n'a créé celles qui subsistent aujourd'hui. Les religions naissent d'elles-mêmes; elles se forment, grandissent, se compliquent, se divisent et se succèdent, non selon la fantaisie ou le caprice d'un philosophe, d'un réformateur ou d'un thaumaturge quelconque, mais selon des lois constantes. La science des religions, cette précieuse conquête du siècle, a soulevé le voile qui cachait ce travail continuel de transformation religieuse. Il ne s'agit plus aujourd'hui de lever les mains suppliantes vers le ciel pour en obtenir un miracle ou en faire descendre un sauveur. La seule résolution utile à prendre, c'est de nous décider à nous pénétrer davantage de la connaissance des lois qui président au développement religieux, afin de ne pas les contrarier, et de rechercher par un examen attentif de la situation générale si, à côté des Églises qui marchent vers leur décadence, il n'y a pas d'Églises nouvelles qui s'élèvent naturellement et logiquement en vue de se mettre à la hauteur des besoins et des lumières du jour. C'est ce point que nous allons essayer d'examiner.

II

L'origine de la Réforme du XVI^e^ siècle ne fut pas tant une révolte de la raison humaine, avide de prendre son élan, qu'un cri de la conscience indignée de toutes les turpitudes qui se produisaient sous le couvert de la religion. Les mœurs licencieuses du clergé et des moines, l'arrogance de Rome, le scandaleux trafic des reliques et des indulgences avaient inspiré un désir violent de modifier le gouvernement ecclésiastique. Personne ne songeait à s'attaquer aux dogmes, mais tout le monde était fatigué de la gent cléricale. Se dégager de l'étreinte romaine fut un immense effort : que de guerres, que de tortures, que de sang pour prix de cette délivrance!

La nécessité d'une autorité supérieure était cependant

Digitized by Google

encore tellement évidente, qu'on reporta instinctivement sur la Bible la somme d'obéissance jusqu'alors attribuée au pouvoir ecclésiastique.

Dans les pays de chrétienté, la pensée était encore emprisonnée dans les formules de la scolastique d'Aristote, la seule philosophie qui avait trouvé grâce aux yeux de la papauté. Çà et là commençaient, il est vrai, à apparaître quelques hardis novateurs : Ramus constatait la stérilité de l'enseignement du Stagyrite et tentait de le détrôner au nom de Platon. Paracelsus, en dépit des docteurs, se mettait en tête de lire dans le manuscrit original de Dieu et d'interroger directement la nature. F. Bacon devait, quelques années plus tard, mettre de l'ordre dans l'entassement des notions nouvellement acquises et préparer les voies à de nouveaux progrès. Mais Ramus paya de sa vie sa témérité, Paracelsus passa pour sorcier et magicien et Bacon, tant qu'il vécut, resta sans influence. Les conceptions cosmologiques de la science antique restaient intactes : nul ne songeait à ébranler les traditions bibliques. Aussi ne se méfiait-on pas, dans le camp réformé, de la Raison humaine ; au contraire, c'était un titre de gloire pour les réformateurs d'avoir mis cette recrue de leur côté. Quelques-uns eurent peut-être sur le tard des regrets à ce sujet : Luther, à la fin de sa carrière, éprouva, dit-on, une certaine frayeur de son œuvre; Zwingle pressentit les attaques de la philosophie et essaya de la proscrire de l'Académie de Genève; mais en vain. D'ailleurs, pourquoi craindre? Est-ce que la Bible ne s'expliquait pas sur les points fondamentaux de la religion avec tant de clarté et de précision, d'une manière si catégorique, qu'aucune dissidence n'était possible? Qui pouvait sérieusement mettre en doute l'histoire de la Genèse, la théorie du péché originel, les révélations de Dieu à Moïse? qui pouvait ébranler la divinité du Christ, le dogme de la Rédemption, le miracle de la Résurrection? A part quelques incrédules qui ne comptaient pas, il n'y avait jamais eu, sur toutes ces questions, la moindre hésitation. Les controverses ne portaient que sur des points secondaires, nullement indispensables au salut.

Digitized by Google

Il y avait d'autant moins de danger à les livrer à la libre discussion que les savants seuls y prenaient part. Au sortir du moyen âge, les livres sacrés n'étaient guère connus de la grande masse des fidèles. Bien qu'ils eussent déjà été traduits en différentes langues, les exemplaires, avant l'invention de l'imprimerie, en étaient très-rares. N'était pas apte à les lire qui voulait. Le plus souvent on n'en possédait que des paraphrases ou des résumés très-incomplets. Ce fut seulement à partir de la Réforme que la Bible, composée définitivement telle que nous la connaissons aujourd'hui, traduite à nouveau et imprimée avec force commentaires et explications, se répandit et pénétra au sein des populations. Pour les catholiques qui l'acceptaient les yeux fermés, comme pour les protestants qui dévorèrent avec avidité cette littérature nouvelle, la Bible devint peu à peu d'une importance capitale. On ne parla plus, on ne jura plus que par elle. La croyance populaire acceptait partout cette idée, que ce livre était l'œuvre unique d'un auteur mystérieux, chargé spécialement par Dieu de transmettre du ciel à la terre les connaissances nécessaires au bonheur et au salut de l'humanité.

Passons maintenant au XVIII^e^ siècle. N'oublions pas que Galilée et Descartes ont élargi la sphère des cieux et la sphère de la pensée, et écoutons la note de l'époque : « On lit rare-
« ment les Prophètes : il est difficile de soutenir la lecture
« de ces longs et énormes galimatias. Quand on fait voir à
« des personnes sensées ces pages exécrables, noyées dans le
« fatras des prophéties, celles-ci ne reviennent pas de leur
« étonnement. Elles ne peuvent concevoir qu'un Isaïe marche
« tout nu au milieu de Jérusalem, qu'un Ézéchiel coupe sa
« barbe en trois portions, qu'un Jonas soit trois jours dans
« le ventre d'une baleine. Si elles lisaient ces extravagances
« et ces impuretés dans un des livres qu'on appelle profanes,
« elles jetteraient le livre avec horreur. C'est la Bible : elles
« demeurent confondues, elles hésitent, elles condamnent
« ces abominations et n'osent condamner le livre qui les
« contient. Ce n'est qu'avec le temps qu'elles osent faire usage

Digitized by Google

« de leur sens commun. Elles finissent enfin par détester ce « que des fripons et des imbéciles leur ont fait adorer. »

Cela était pour l'Ancien Testament. Voici pour le Nouveau : « Les Évangiles ! on en compte 54 et il y en eut « beaucoup davantage. Pourquoi le chrétien le plus scrupuleux rit-il aujourd'hui sans remords de tous ces Évangiles qui ne sont plus dans le Canon et osent-ils rire de « ceux qui sont adoptés par l'Église ? Ce sont à peu près les « mêmes contes ; mais le fanatisme adore sous un nom ce « qui lui paraît ridicule sous un autre. Pourquoi quatre « Évangiles adoptés par l'Église ? La grande raison, au rapport de saint Iréné, c'est qu'il n'y a que quatre vents cardinaux ; c'est que Dieu est assis sur des chérubins et que « les chérubins ont quatre formes. Saint Jérôme, dans sa « préface sur l'Évangile de Marc, ajoute aux quatre vents et « aux quatre animaux les quatre anneaux qui servaient aux « bâtons sur lesquels on portait le coffre appelé l'arche... « Il faudrait être bien impie pour ne pas se rendre à de « telles raisons. »

Cette critique sarcastique eut un immense succès en France. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, l'influence de la Bible y avait été s'amoindrissant. Tant qu'il y avait eu des protestants sur le sol français, des travaux sérieux sur les Écritures, engendrés par l'émulation qui animait les savants des deux confessions, avaient entretenu autour des livres sacrés un certain respect traditionnel. Les protestants partis, les catholiques négligèrent entièrement les études religieuses. L'esprit public se déshabitua peu à peu de considérer les recherches bibliques comme faisant partie du domaine scientifique. « On me demande quel est l'auteur du Pentateuque, écrivait encore Voltaire ; j'aimerais mieux qu'on me demandât qui a écrit les *Quatre fils Aymon*, *Robert le Diable* et l'*Histoire de l'Enchanteur Merlin*. »

On comprend dès lors comment l'opinion populaire, le monde à la mode, près de qui l'esprit réussit mieux que le savoir, rejeta en bloc et avec désinvolture tout le galimatias de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Digitized by Google

Le souffle voltairien n'entraîna cependant que la France. Dans les régions protestantes, il y eut résistance et réaction. Les hommes graves, les esprits calmes et froids, ceux qui avaient changé de religion, précisément parce qu'ils tenaient que la religion était la sauvegarde des mœurs et de l'ordre public, ne pouvaient abandonner à des procédés si cavaliers les sources de la foi chrétienne. Mis en demeure par les détracteurs de la Bible de réfuter les attaques dirigées contre elle, ils se mirent à remuer de fond en comble le terrain de la théologie. « Ce fut alors, dit M. Réville, que naquit en Allemagne ce grand mouvement d'études et de critiques religieuses qui fut un instant troublé par les guerres de la Révolution et de l'Empire, mais qui continua immédiatement après la paix et prit bientôt une impulsion assez vaste et assez féconde pour mériter d'être rangée parmi les plus grands faits contemporains. » Dans le principe, les travaux allemands furent exclusivement exégétiques. Retrouver les textes primitifs, comparer les versions reçues avec la lettre de manuscrits récemment découverts, rechercher la signification exacte des termes et des figures, ce furent là les premières préoccupations. La constatation inévitable de nombreuses divergences entre les diverses leçons et les diverses doctrines réunies dans le Recueil sacré, ayant fait surgir des doutes sur l'authenticité de quelques-unes de ses parties, on rechercha alors quand et comment s'était formé le canon de l'Église, et l'on fut étonné de retrouver les nombreuses controverses qui avaient anciennement régné sur ce sujet.

D'autre part, il devint bientôt difficile de se dissimuler que les livres saints ne continssent plus d'une légende qui n'avaient en réalité qu'une valeur mythique. A mesure que la science avait raison du surnaturel et du miracle, l'autorité de la Bible chancelait. Les efforts en vue de concilier le texte des Écritures avec le progrès moderne furent des plus curieux. Toute une série d'érudits essayèrent de ramener les faits prétendûment miraculeux aux proportions de simples phénomènes naturels, expliquant, par exemple, l'auréole de

Digitized by Google

Moïse par l'électricité, et le buisson ardent du Sinaï par les éclairs d'un orage.

David Straus condensa un des premiers en un système général les résultats de l'école allemande. Il arriva à faire de Jésus une espèce de personnification mythologique que l'imagination populaire, sous l'influence des croyances messianiques, avaient ornée de toutes les perfections et autour de laquelle étaient venus se grouper une série de récits symboliques. Cette conception, qui effaçait trop la personnalité de Jésus, était évidemment insuffisante pour se concilier avec des faits réels, incontestablement acquis à l'histoire. La vie de Jésus, publiée en 1835, tout insuffisante qu'elle fût, n'en eut pas moins un immense retentissement et rendit à la science religieuse le service de rappeler l'attention publique de ce côté. Ce fut le point de départ de nouvelles recherches. De ce moment date en réalité la célébrité et l'influence de l'école de Tubingue. Sous l'impulsion du docteur Baur, dont toute la vie fut concentrée sur des labeurs de ce genre, grâce aussi à une légion de savants qui vinrent spontanément se grouper autour de lui, les discussions bibliques prirent des allures plus méthodiques et plus certaines. Les origines du christianisme furent recherchées avec moins d'imagination, mais avec plus de critique. L'école s'appliqua à refaire scientifiquement le travail du développement de l'Église chrétienne à ses débuts et tira au clair les sources et la valeur des écrits religieux.

Les travaux de l'école de Tubingue se répandirent peu à peu dans toute l'Allemagne, en Suisse, en France, en Hollande, en Angleterre, en Amérique. Partout ils exercèrent une profonde influence, comme nous allons le voir. Ajoutons cependant, au préalable, que de nos jours les études de ce genre ont été élevées encore à des hauteurs nouvelles. Elles ne tendent plus seulement à résoudre les questions confessionnelles du christianisme. Il s'agit de démêler le chaos des origines humaines et de pénétrer le secret de toutes les religions.

Les progrès de la philologie comparée et l'alliance de

Digitized by Google

cette nouvelle science avec la science ethnographique, ont conquis à l'érudition des champs nouveaux chargés de matériaux d'un prix inestimable. A côté des livres du Mosaïsme et du Christianisme, des textes originaux des Vedas et du Zend Avesta, des codes religieux des Boudhistes, des livres de Confucius et de Lao Tse, la critique possède maintenant une série innombrable de commentaires, de recueils de poésies et de lois, de traités de toute espèce, successivement accumulés autour des différentes religions qui apparaissent dans les vieux temps.

L'exploration se fait actuellement en dehors de toute préoccupation sectaire, sans autre but que de faire la part exacte de la vérité historique et de ce qui appartient à l'imagination mythologique. Bien que bon nombre de ces problèmes soient encore à résoudre, il est dès à présent un fait certain et indiscutable : c'est que l'une des colonnes de la foi protestante du XVI^e^ siècle est définitivement brisée. L'autorité de la Bible, en tant que livre révélé, n'est plus qu'un souvenir. On peut encore discuter sur le plus ou moins d'intérêt et d'utilité qu'il y a à relire ou à méditer ces documents de la sagesse hébraïque ; on peut trouver dans la morale de l'Évangile des préceptes qui n'ont pas encore été dépassés, on peut soutenir la nécessité pour notre époque de s'inspirer de plus en plus de la parole spiritualiste de Jésus de Nazareth ; mais aller au delà et donner à croire que les livres qui les contiennent sont tombés du ciel, cela n'est plus possible.

III

Les recherches scientifiques qui ont permis d'apprécier le caractère sacré des Écritures à sa juste valeur, ont laissé les catholiques dans une indifférence qu'expliquent les précautions prises par Rome en vue de prémunir ses sujets contre toute curiosité. D'ailleurs, depuis la célèbre maxime de Tertullien, *Credo quia absurdum*, il n'y a rien d'étrange à ce que les catholiques ne prennent sur cette matière la même

Digitized by Google

attitude qu'en bien d'autres circonstances et ne se résignent à nier l'évidence.

Il en fut tout autrement chez les protestants. Ce sont leurs propres pasteurs qui ont le plus contribué à soulever ces questions.

Esprits éclairés, ne relevant que de leur conscience, trop indépendants pour se faire les apôtres de vérités douteuses, ils ont voulu se rendre compte à eux-mêmes des croyances que la tradition leur avait léguées. Les résultats ont été terribles pour leurs anciennes convictions : ils se résument en deux mots. L'autorité révélée de la Bible a disparu; la personnalité extra-humaine de Jésus s'est évanouie. Grande a été la perturbation que ces nouveautés révolutionnaires ont jetée dans toutes les communions protestantes; nombreuses et ardentes les luttes qui de tous côtés y ont surgi entre ces deux tendances inévitables de la nature humaine, entre les hommes conservateurs et ceux qui, sans frayeur de l'inconnu, essayent de marcher en avant.

Antérieurement aux recherches exégétiques des Allemands, Locke avait déjà essayé de fonder « le christianisme raisonnable ». Partant de cette idée que la raison et la révélation ne pouvaient subsister en état d'antagonisme, il en avait déduit une certaine manière d'interpréter l'Évangile : dans son système, le surnaturel était conservé, mais seulement dans les sphères qui dépassaient les bornes de la raison et pour autant qu'il ne fût point en contradiction flagrante avec elle. La doctrine de Locke était une transaction. Elle maintenait les vieux livres, mais elle faisait plier selon les besoins le sens rigoureux de la lettre. On parlait plus de morale que de dogme, et si la *rabies theologorum* essayait de reparaître, on ne la traitait plus par le fer et le feu ; on se bornait à la mettre au régime des calmants et des émollients. Les résultats les plus heureux de cette tentative furent d'apaiser les passions religieuses et d'introduire dans le protestantisme des habitudes de tolérance. Les Églises larges qui, sous l'influence de ces idées, s'établirent peu à peu en Angleterre et en Amérique, cessèrent de se baser exclusive-

Digitized by Google

ment sur l'autorité littérale des Écritures. Remarquable et précieux progrès qui épargnera plus tard à ces Églises, le jour où cette autorité viendra à être contestée, le danger d'un effondrement.

De ce nombre, une des premières à signaler, est l'Église unitairienne américaine. « Ce qui caractérise par-dessus tout l'unitarianisme, écrivait Channing en 1831, c'est l'esprit de liberté et d'individualisme. Nous n'avons ni crédo ni symbole établi. Chacun y pense pour soi-même et diffère d'autrui, si bien que mes écrits vous donneront mes opinions plutôt que les dogmes d'une secte. »

Après cela, que Channing crût à l'authenticité des miracles et s'inclinât devant la divinité du Christ, peu importe. Ce qui est capital à relever, c'est que ces croyances ne sont plus la pierre angulaire de son Église. Et lorsque, après lui, un autre grand apôtre de la morale évangélique, aussi éloquent mais mieux en possession des études modernes, occupera la chaire de Boston, il pourra, sans jeter aucun trouble dans la conscience de ses paroissiens, apprécier Jésus à la mesure humaine et dire de lui, en plein temple : « Il fut à « certains égards atteint des erreurs de son pays et de son « temps, mais il a rendu aux hommes un tel service en leur « donnant la vraie méthode de religion, que j'aime à me dire « chrétien par reconnaissance. »

Des jugements de ce genre ne furent naturellement pas acceptés de sang-froid par l'orthodoxie américaine. Celle-ci ne ménagea à Théodore Parker ni ses colères, ni ses invectives. L'Église unitairienne n'en prit pas moins de jour en jour, dans toute l'Amérique, une plus grande extension, grâce surtout aux prédications de ce réformateur, faiblement ému des haines qui se concentraient sur sa personne : « Tous ces maux extérieurs, écrivait-il en 1842, je les secoue comme la neige tombée sur mon manteau. Le côté destructeur de l'œuvre que je me sens appelé à faire est pénible, mais il est léger quand je pense à la grande tâche de la construction. »

En Angleterre, il n'y a pas une trentaine d'années que les représentants les plus éminents du protestantisme se faisaient

Digitized by Google

encore remarquer par leur ignorance complète des controverses qui s'agitaient ailleurs. L'opinion publique, en élevant autour de la Bible un rempart protecteur, empêchait la critique de prendre pied dans le pays. Du haut en bas de l'échelle sociale, dans les palais et les châteaux de l'aristocratie comme dans l'atelier de l'ouvrier et la cabine du matelot, le livre sacré était tous les jours lu et médité avec respect. Aussi ce fut un grand étonnement que la publication à Oxford, en 1860, d'un petit volume intitulé : *Essais and Reviews*. Les journaux conservateurs jetèrent feu et flamme : ils affirmèrent que la tendance de cette œuvre était de détruire toute foi religieuse. Trois mois après sa publication, le livre fut dénoncé à la grande réunion annuelle de la Société biblique. Ce n'était pas assez. Les auteurs de l'ouvrage appartenaient presque tous à l'Église anglicane. On somma les autorités ecclésiastiques de prendre des mesures contre ces pasteurs renégats. Un comité se fonda à Londres pour recueillir les protestations. Dix mille clergymen signèrent une pétition pour faire commencer les poursuites. Que contenait donc ce volume incendiaire? Comme son titre l'indique, c'était tout simplement un recueil d'articles réunis en volume, en vue, dit une courte préface, « de montrer les avantages que retirerait la vérité morale et religieuse de voir traiter avec liberté et indépendance certains sujets souffrant particulièrement de n'être abordés jusqu'à présent qu'avec un langage de convention et une méthode traditionnelle ». Ces sujets touchaient chacun par quelque côté à la question religieuse. C'étaient des études sur les recherches bibliques de Bunsen — sur l'interprétation des Écritures et les preuves du christianisme — un article sur la cosmogonie mosaïque — un essai sur les Églises nationales — enfin un exposé de la marche de la pensée religieuse en Angleterre, de 1688 à 1750, et une revue de l'histoire de l'humanité.

A lire aujourd'hui chacun de ces écrits, on semblerait étonné des passions qu'ils soulevèrent dans le monde anglais. Néanmoins, l'ensemble formait une espèce de manifeste en vue d'affranchir la religion de l'autorité dictatoriale des Écri-

Digitized by Google

tures et de remplacer l'immutabilité des dogmes par le développement progressif des sentiments religieux. L'importance capitale de ce programme résultait surtout des noms dont il était signé. Ses auteurs appartenaient au premier rang de l'Église anglicane.

Il serait trop long de raconter toutes les péripéties de la procédure que les orthodoxes parvinrent à faire suivre à charge de ces honorables écrivains. Après plusieurs tentatives infructueuses, on découvrit une juridiction qui consentit à déclarer deux d'entre eux coupables d'infidélité aux doctrines de l'Église et les suspendit pendant un an. Mais, déféré en instance d'appel, ce jugement fut bientôt cassé par le Conseil privé de la reine. L'acquittement des condamnés fut un grand triomphe pour les partisans des doctrines nouvelles, puisqu'il était désormais légalement reconnu que l'Église anglicane pouvait conserver dans son sein, comme ministres et comme pasteurs, des hommes qui entraient en pleine voile dans le courant du protestantisme libéral.

Depuis lors, ces nouvelles tendances religieuses ont continué à s'affirmer au sein de l'Église anglicane : la place qu'elles y occupent actuellement est considérable. Est-ce à dire pour cela que l'Église soit prête à faire table rase de ses symboles, de ses constitutions, de ses préjugés et de ses précédents? Il faudrait être peu au courant des mœurs anglaises pour le soutenir. Mais quand on constate les divergences et les divisions qui agitent l'anglicanisme et qu'on remarque qu'au milieu d'un travail de lente mais continuelle transformation, ce sont les hommes les plus instruits et les plus autorisés du clergé qui infusent dans l'organisme de la religion établie l'esprit jeune et vigoureux de la science et du libre examen, il devient impossible de méconnaître que la réforme n'ait pour elle les plus grandes chances de succès.

De l'Angleterre passons en France : là encore nous trouvons le même mouvement.

Les idées libérales qui entraînent le protestantisme français ont grandi principalement au sein de l'université de Strasbourg. Les savants professeurs de l'École alsacienne

Digitized by Google

étaient mieux placés que tout autre pour servir d'intermédiaires entre les peuples de langue allemande et les peuples de langue française. La *Revue théologique de Strasbourg*, fondée en 1850, propagea sans bruit, mais avec un succès continu, les travaux de la critique allemande. Ouverte par son programme à toutes les recherches consciencieuses de nature à élucider les questions délicates de la foi réformée, la *Revue de Strasbourg* battit en brèche périodiquement l'autorité en religion, spécialement l'autorité des Écritures, le miracle et le surnaturel. Cependant, l'attention publique du pays ne fut réellement mise au courant de la situation que par le synode général qui se tint à Paris en 1872.

Cette assemblée était un événement. Le dernier synode général des Réformés avait eu lieu en 1657. C'est donc après deux siècles de vie séparée que les descendants des huguenots se retrouvèrent en présence. Il faut lire les procès-verbaux de ce congrès ou bien le livre de M. Bersier, intitulé : *le Synode général de l'Église réformée*, pour se faire une idée de la transformation qui s'était opérée. Beaucoup, il est vrai, étaient restés les défenseurs persévérants de la Révélation, mais beaucoup aussi, en vrais enfants de la révolution, n'hésitaient pas à arborer au sein de l'Église le drapeau du progrès moderne. Entre ces deux extrêmes se rencontrait nécessairement le groupe des conciliateurs, inclinant vers le rationalisme spirituel, mais essayant cependant de ne pas couper les liens qui rattachaient le protestantisme aux anciennes croyances, — ces derniers, opportunistes pour la forme, mais au fond gagnés à la libre pensée. La lutte entre l'orthodoxie et le libéralisme fut brillante. De part et d'autre, un état-major d'élite dirigeait les débats. Les conservateurs avaient pour chef M. Guizot, aussi doctrinaire en religion qu'en politique. Les libéraux se groupaient autour de MM. Coquerel, Fontanès, Pecaut, Colani, Réville, et bien d'autres dont les noms sont déjà populaires en France. Qui remporta la victoire? Il est difficile de le décider. Le parti évangélique parvint à faire voter par la majorité du synode une déclaration de foi en vue de maintenir l'autorité souve-

Digitized by Google

raine des saintes Écritures. Mais ce vote, dénué d'ailleurs de toute espèce de sanction, coûta tant d'efforts, les discussions furent tellement vives et ardentes, les défenseurs de la liberté mirent au service de leur cause une éloquence si élevée, que le triomphe remporté par une majorité insignifiante ne put laisser aucune illusion aux intransigeants sur la durée de leur règne.

Les choses sont encore plus avancées en Suisse. Au commencement du siècle, le protestantisme helvétique n'avait, en général, d'autre profession de foi que celle du vicaire savoyard. Un réveil spirituel opéré par des conférences données à Genève, par l'Écossais Halam, vint un instant ranimer l'orthodoxie; mais le nouveau règne de la parole écrite ne fut pas de longue durée, et lorsque le libéralisme reparut à la suite de la critique allemande, il n'eut pas grande lutte à soutenir pour reprendre dans le pays entier force et vigueur. Aujourd'hui, dans plusieurs cantons, il est seul maître des temples; dans d'autres, il s'est établi à côté de l'église évangélique. A Zurich, le grand Conseil a décrété l'adoption d'une liturgie double à l'usage des deux communions ; le symbole apostolique a été aboli par le synode de Thurgovie. Dans l'État de Saint-Gall, comme en Argovie et à Bâle, l'Église protestante appelle à chaque élection des pasteurs libéraux. Dans le canton de Vaud, la tendance libérale se développe graduellement et paisiblement. A Neufchâtel, la direction de l'Église nationale a été confiée aux mains des démocrates libres penseurs; enfin, Berne et Genève, après des luttes violentes, soutenues à la fois contre les catholiques romains et les orthodoxes évangéliques, ont mis définitivement les citoyens en possession du droit de choisir en pleine liberté des curés et des pasteurs indépendants.

Enfin, pour terminer cette rapide revue et revenant aux sources du mouvement, disons que de vastes associations fonctionnent aujourd'hui en Allemagne pour la propagation des doctrines libérales, entre autres, le *Protestanteverein*, organisé « entre les protestants qui croient qu'il est nécessaire de régénérer l'Église dans le sens de la liberté évangé-

Digitized by Google

lique et de la mettre en harmonie avec la civilisation de notre temps. » Cette ligue a pris particulièrement un immense développement. Dans tout l'empire, elle a ses comités locaux, une partie de la presse lui appartient. Elle agit par ses conférenciers et les nombreux représentants qu'elle a dans les universités, dans les écoles, dans les temples, dans les corps administratifs et dans tous les rangs de la société. Quelques mots sur les derniers incidents qui ont occupé l'attention publique permettront, au surplus, de se faire une idée de la situation. L'année dernière, M. le docteur Sydow, pasteur évangélique à Berlin, ayant publiquement nié la divinité de Jésus, fut suspendu de ses fonctions par le Consistoire, mais relevé de cette peine par le Conseil suprême. Le président du Consistoire était M. Hegel, conservateur de la plus belle eau. Mis en échec par le président du Conseil suprême, M. Hermann, un des principaux collaborateurs de M. Falck, M. Hegel, voulut porter l'affaire plus haut et pria l'Empereur de recevoir sa démission. De part et d'autre, il y eut de grands efforts pour entraîner la décision du souverain.

Dans l'entretemps surgirent d'autres faits : la chaire de l'église de Saint-Jacques, à Berlin, étant devenue vacante, un des candidats, M. le pasteur Hosbach, dans le sermon préalable à l'élection, crut de son devoir de faire connaître qu'il appartenait sans réserve à la philosophie et à la théologie modernes. Quelques auditeurs sortirent tumultueusement de l'église, le service religieux fut troublé. Cela fit scandale. M. Hosbach n'en fut pas moins élu, la semaine suivante, à une forte majorité. A quelques jours de là, le synode de Berlin demandait, par pétition officielle et délibérée, que les autorités supérieures voulussent bien examiner la question de savoir s'il n'y avait pas lieu d'abroger, dans la liturgie, l'usage obligatoire du credo. Cette dernière démarche du synode de Berlin eut particulièrement le don d'effrayer l'Empereur. Jusqu'alors il était assez hésitant. On dit même qu'il inclinait à accepter la démission de M. Hegel. Mais attaquer ouvertement le symbole des apôtres, supprimer le credo,

Digitized by Google

faire disparaître cette vieille assise de la foi, voilà ce qui ne parut pas admissible à Sa Majesté.

Forcé cependant de compter avec les manifestations de l'opinion publique, franchement acquises au libéralisme, l'Empereur, en cette occasion, ne crut mieux faire que de modeler sa conduite sur celle du chef des catholiques. La position de l'un et de l'autre avait, en effet, plus d'une analogie. Le pape Pie IX, tiraillé à la fois par les ultramontains et les catholiques libéraux, se tirait spirituellement d'affaire en donnant sa bénédiction à droite et à gauche. Le chef de l'Église évangélique usa du même procédé. Il refusa la démission de M. Hegel en termes très-flatteurs pour ce fonctionnaire « dont la grande foi était connue ». Mais en même temps il fit remettre à MM. Falck et Hermann une lettre qu'il terminait en exprimant l'espoir que, dans ces temps critiques pour l'Église évangélique, ceux-ci continueraient à lui prêter leur concours le plus dévoué. L'Empereur comme le pape sentaient que leur autorité respective en matière de religion ne suffit plus pour trancher des questions qui ne relèvent que de la conscience et dont la solution définitive ne peut provenir que du progrès des temps. Quoi qu'il en soit, ces quelques faits que nous venons de rappeler démontrent que la loi de progrès et de transformation continue son œuvre au sein de l'Église allemande.

Et quand nous aurons fait remarquer que, dans la revue que nous venons d'esquisser, il n'a été fait mention que des modifications ou des mouvements se produisant au milieu des Églises légales, officiellement établies et reconnues par le pouvoir comme organisme gouvernemental, et qu'on a laissé de côté tout le travail qui s'opère en dehors des régions officielles, toutes les Églises libres qui se sont fondées en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, autour du rationalisme religieux, tous les efforts individuels et les entreprises privées en vue de déployer le même drapeau, nous aurons, ce nous semble, justifié cette conclusion que, s'il règne en ce moment, en ce qui concerne l'évolution progressiste du protestantisme, des courants d'opinions diverses, il peut être

Digitized by Google

affirmé sans témérité que la tendance qui a pour objet de mettre la sincérité du sentiment religieux en exact rapport avec ce qu'il y a d'incontestablement vrai dans la science moderne, s'affirme et se développe de plus en plus.

IV

Le libéralisme protestant est l'objet de nombreuses objections et de violentes attaques. Que l'évangélisme conservateur ait cru devoir fulminer contre les doctrines nouvelles, nous le comprenons. Mais que des esprits indépendants, des libres penseurs se mettent en travers de la propagation de cette tendance, voilà ce qui, d'après nous, ne peut provenir que d'un malentendu.

Le christianisme libéral se résume en deux mots : c'est une religion fondée uniquement sur l'amour de Dieu et du prochain, dégagée de toute autorité dogmatique, de toute formule doctrinale, de toute confession de foi ; une religion de conscience, qui ne fait croire à personne que son salut dépend de telle ou telle opinion ; une religion de raison, qui n'étouffe jamais l'essor hardi de la pensée, mais encourage la science et prêche le progrès ; une religion d'action, qui habitue à considérer comme hommes religieux non pas ceux qui ont le plus de foi dogmatique ou de sentimentalité mystique, mais ceux qui, en réalité, font le plus d'efforts pour être bons, ceux qui ont la vie morale la plus riche et la plus élevée [1].

Le Dieu du libéralisme protestant n'est pas le Dieu personnel qui se tient en dehors de son œuvre, qui parle par des anges, qui intervient par des prodiges, qui se met en relation avec l'humanité en revêtant exceptionnellement une forme humaine, qui confie à quelques êtres privilégiés le dépôt de ses volontés et croit nécessaire pour le bonheur de l'humanité de se faire crucifier avant de s'en retourner dans sa demeure céleste. Le Dieu du libéralisme protestant a une

[1] Voir le manifeste de l'église de Neufchâtel publié en 1869.

Digitized by Google

autre grandeur, une autre puissance, une autre majesté. « Nous le voulons, disait M. Steeg, alors qu'il était encore pasteur à Libourne, nous le voulons partout, en tout, en nous, toujours présent, toujours agissant, toujours créant, toujours se révélant aux hommes attentifs. On dit que nous l'enfermons dans des lois rigides et qu'ainsi nous mettons des bornes à sa puissance. Nullement : c'est lui l'auteur de ces lois, ou plutôt, ces lois, c'est lui-même, c'est l'expression de son être, de l'esprit souverain, de l'équilibre éternel. C'est jouer avec les mots et faire un Dieu à l'image d'un tyran fantastique que de dire : « Il a fait ces lois, il peut les modifier et les violer, il peut en faire d'autres. Point. Il n'y a en Dieu que sagesse et raison. Son œuvre n'est pas un caprice. Elle obéit à la loi des choses, elle suit le développement normal qui mène à la perfection. Le Dieu dont la pensée se réalise dans l'Être m'inspire d'autant plus de confiance que je n'ai rien d'étrange et d'anormal à redouter de lui. Je vois la piété et la religion dans la soumission à sa volonté immuable. Les légendes me la défigurent, cette volonté divine — les miracles me l'abaissent — le merveilleux ébranlerait ma foi — le surnaturel dresserait un mur entre Dieu et moi, entre son esprit et mon esprit. Je le veux immanent en moi comme dans le monde — je veux qu'il soit mon ami, mon intime — la substance de mon être et le souffle de ma vie, et non le magicien qu'un rideau couvre et découvre tour à tour. »

Nous avons voulu rapporter ce texte tout entier pour démontrer le pas immense qui a été franchi par les protestants. Sans doute, tous ne sont pas encore arrivés à cette élévation et parmi ceux qui se sont mis en marche, il en est qui se sont attardés en chemin. Plusieurs hésitent à se dépouiller complétement de certaines habitudes, de quelques formes de langage rituéliques, de quelques anciennes propensions sentimentales. C'est surtout devant la grande figure de Jésus-Christ qu'ils éprouvent de l'hésitation, car s'ils sont d'accord pour la dépouiller de toute auréole miraculeuse ou surnaturelle, ils ne s'entendent pas encore unanimement sur la place

Digitized by Google

qui doit lui être réservée. Les uns proclament Jésus l'homme parfait par excellence, l'incomparable et l'unique maître, l'auxiliaire indispensable venu pour éclairer et convertir les peuples. Les autres, tout en admirant les préceptes évangéliques et en vénérant celui qui les a affirmés par le sacrifice de sa vie, pensent qu'il y a encore d'autres livres et d'autres enseignements à méditer, d'autres génies et d'autres martyrs à aimer et à glorifier.

Là est la grande difficulté. Le débat a certainement de l'intérêt, mais il est loin d'être capital. La nouvelle Église est assez spacieuse pour y abriter à l'aise les partisans des deux opinions. Ce ne serait en résumé qu'une question secondaire, si elle ne se compliquait d'une question de dénomination. Or, on sait que malheureusement les questions de mots prennent souvent une importance particulière. L'étiquette que l'on met sur un gouvernement produit parfois plus d'effet que les institutions qui le composent. L'on a vu dernièrement en France, sous le règne de l'ordre moral, avec quelle horreur on évitait de se dire président de la République, quoiqu'on ne fût pas autre chose.

Nous nous trouvons ici en présence d'un phénomène semblable. La dénomination de protestantisme libéral ou de christianisme libéral est généralement acceptée par la nouvelle école. L'épithète de *libérale* venant modifier la qualité de chrétien ou de protestant n'a rien de trop révolutionnaire et les fidèles continuent à prendre la route des anciens temples en s'applaudissant des progrès religieux qui y ont été réalisés. Cessez de donner dans ces temples la première place à Jésus et l'on verra bientôt les adversaires de l'émancipation religieuse disputer sur l'enseigne. Vous vous dites protestants, vous vous dites chrétiens, vous n'avez pas le droit de vous appeler ainsi. Votre doctrine, c'est le déisme. Vous êtes des déistes ! Voilà le mot qui effraye. Voilà la grande raison qui empêche la fusion entre les libéraux protestants et les libres penseurs spiritualistes. Question de mots — question d'étiquette — question dont la solution ne souffrirait aucune difficulté si l'on y mettait un peu de complaisance de part et

Digitized by Google

d'autre, si l'on comprenait, d'un côté, que les déistes se disent chrétiens à la façon de Parker « par reconnaissance pour celui qui a donné aux hommes la vraie méthode de religion », et, d'un autre côté, que les protestants émancipés continuent à se rattacher, au moins par le nom, à la grande famille dont ils sont originaires.

Quoi qu'il en soit du véritable titre à arborer, il s'agit de savoir si le christianisme libéral, puisque tel est son nom actuel, répond aux besoins de la nature humaine ; en d'autres termes, si l'avenir lui appartient.

Il nous paraît difficile de contester que le protestantisme ainsi modifié résout d'une manière simple, logique, naturelle, sans révolution et sans secousse, sans exagération et sans utopie, ce grand et difficile problème de la réconciliation entre la raison et le sentiment religieux.

Le protestantisme libéral constitue une Église, c'est-à-dire une société d'hommes qui s'appliquent ensemble à la poursuite d'un idéal moral supérieur à la stricte justice, mais une Église sans caste, sans autorité dogmatique, sans sacerdoce. C'est une religion dans l'expression la plus noble et la plus élevée de ce mot, un lien qui retient l'humanité entière en une étroite solidarité — une doctrine qui puise ses dogmes non dans les révélations supra-naturelles des anciennes mythologies, mais dans les révélations scientifiques de la vérité. Son culte est sans mystères ; ce n'est plus, il est vrai, la pompe catholique, ce ne sont plus les splendeurs orientales du paganisme mises au service de la foi romaine, c'est la tranquille simplicité qui règne dans les temples protestants. La prière n'y est plus un égrènement de chapelets, un murmure incohérent de mots incompris en vue d'obtenir la réalisation de vœux divers et contradictoires — la prière y devient tantôt un chant ou un hymne de glorification — tantôt une méditation intime du cœur qui se replie sur lui-même. Sa morale ne découle d'aucune théologie légendaire, elle ne se momifie en aucun catéchisme. Elle prend sa source, se fortifie et s'épure continuellement dans les profondeurs de la conscience. Son Dieu enfin, nous

Digitized by Google

l'avons vu, n'est plus la divinité personnelle qui a créé en six jours le monde réduit aux proportions connues de nos pères. C'est l'Être immense, absolu et éternel devant lequel s'inclinent à la fois la science, la philosophie et la religiosité humaines!

Les pays protestants sont dans la voie qui doit les conduire infailliblement au triomphe de cette grande rénovation religieuse : pour eux, l'horizon est serein, l'avenir est assuré. Mais qui oserait dire la même chose des pays catholiques?

G. Duchaine.

Digitized by Google

LE PREMIER DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Si long que soit le règne d'un ministère tory, on sait en Angleterre qu'il n'en est pas un qui puisse menacer les libertés publiques, ébranler la constitution du pays; il serait renversé à la première velléité qui froisserait les sentiments nationaux, tant le patriotisme veille et l'opinion gouverne.

Bien que nous ayons une bourgeoisie libérale, décidée à tout pour empêcher un attentat à nos institutions libres, on n'a pas encore en Belgique cette foi politique. Aussi, la première impression produite par les élections du 11 juin a-t-elle été profonde. Le parti libéral respirait et le pays avec lui; on se sentait délivré de tendances funestes, qu'on n'aurait pu laisser se traduire en faits sans des soulèvements redoutables; on sortait d'une situation qui devenait chaque jour plus révolutionnaire, menaçait la paix publique et aurait pu en arriver à compromettre notre indépendance.

La seconde impression n'a pas été moins vive : c'est la confiance. Chacun entend faire son devoir pour ne plus retomber au piége, et l'on compte les uns sur les autres.

Pas d'impatience, mais pas de faiblesse ! Nulle atteinte au droit commun, mais aucune concession aux priviléges ! Telle est la devise de la confiance publique.

Assurer l'entière indépendance du vote, faire de la loi électorale un compteur loyal de l'opinion : ceci est l'œuvre de la première heure, sans laquelle le moindre tour de gobe-

Digitized by Google

lets pourrait changer la majorité. Aussitôt après, il y aura lieu de trancher ces questions mixtes où les consciences se trouvent en présence des droits de la société, où l'Église se met en conflit avec l'État : les trancher de la meilleure manière possible aujourd'hui, sauf à faire suivre aux lois les progrès de l'opinion, telle est la règle de toute politique qui ne veut pas se faire un jeu de partis de choses qu'un bon nombre de citoyens réputé saintes. En même temps, l'instruction publique exigera tous les soins et l'on ne pourra négliger ni de rétablir nos finances, ni de compléter nos réformes économiques, ni de rendre à l'armée la force et la sécurité.

Plusieurs réformes ne seront possibles qu'après de nouvelles élections qui doivent consolider le nouveau régime; d'autres sont indispensables pour ne pas compromettre le succès : les deux premières années du ministère libéral doivent être bien remplies.

La presse aura à faire apprécier les projets nouveaux par l'opinion, à faire admettre les lois dans les mœurs; mais elle peut aussi préparer les idées, soulever les problèmes, juger la situation, apporter à l'œuvre commune son contingent personnel. Elle n'a coutume d'abandonner aucun devoir.

La situation européenne est d'abord à considérer; c'est comme le grand jour où se place et s'éclaire toute politique nationale.

Or, pendant que nos cléricaux gouvernaient, l'Europe a marché. Au milieu de complications terribles, de crises sanglantes, que de changements opérés, que de progrès accomplis! C'est à ce point qu'en redevenant libérale, notre politique se voit en retard sur les plus grandes questions. Tant de fois nous avons entendu les peuples réclamer la liberté comme en Belgique, et maintenant nous nous trouvons dans une sorte d'impasse; que de chemin n'aurons-nous pas à faire pour nous mettre au pas de la démocratie moderne!

Heureusement, une série de réformes économiques, œuvre du libéralisme, honneur du chef du cabinet, avait été menée

Digitized by Google

à bien. Elles sont restées intactes ; leurs résultats se développent, leurs bienfaits se répandent; elles ont maintenu la prospérité du pays.

Le terrain politique n'a pas été aussi fertile, les luttes de partis le stérilisaient. Partout le suffrage s'est étendu, les peuples nous ont distancés, ils s'exercent à la vie publique sans distinction de classes. En France, particulièrement, le vote universel, après de cruelles épreuves, en est arrivé à pratiquer d'une manière sérieuse, calme, sûre, le gouvernement du pays par le pays. Nul ne songe à nier que le libéralisme belge doit la victoire à son union, à une manœuvre habile et légitime, à son activité, autant qu'aux tendances de ses adversaires qui ont ouvert les yeux de bien des électeurs, amis de la paix et de nos lois ; mais il serait impossible de soutenir que l'exemple de la politique française, poursuivant, dans un ordre parfait, avec une admirable entente, la revendication du droit strict, n'y ait été pour rien : qu'on se demande seulement ce qui serait advenu en Belgique si la conspiration ultramontaine du 16 mai avait réussi en France.

D'autres pays se sont engagés dans cette voie et l'Angleterre est un de ceux où l'on travaille le plus à rapprocher les classes. De la grande enquête de 1848 sur les conditions du travail, à celle de 1869 sur les *Trades-Unions*, les progrès réalisés sont innombrables; ils ont changé les conditions économiques d'une partie du Royaume-Uni et sont en train aujourd'hui d'y transformer les sphères agricoles.

En Allemagne, les institutions que résume le nom de M. Schultze-Delitzsch avaient préparé une solution pacifique de ces problèmes. D'imprudentes réactions, des crises industrielles leur prêtent un caractère violent. L'Empire germanique semble en être aux jours les plus agités du second Empire napoléonien. Mais sous un régime représentatif sans garantie, il possède et conservera un suffrage presque universel.

La Belgique n'a rien à craindre des assassinats politiques ; mais l'œuvre populaire y est en souffrance, le suffrage,

Digitized by Google

déjà si borné, tend à s'y restreindre par suite de la nécessité d'écarter les moyens de fabriquer de faux électeurs, et l'ouvrier reste étranger ou indifférent à notre système politique, quand il n'est pas ignorant ou prêt à faire cause commune avec les soulèvements des pays voisins.

Là est l'objectif supérieur, le but suprême de la politique moderne, de tout ministère libéral. Le règne de M. Malou a fait perdre huit années aux libéraux belges; il est temps qu'ils gagnent le peuple à leur cause, en se consacrant à la sienne.

Bien comprises, les deux causes n'en font qu'une; pour la science comme pour le sentiment du devoir, c'est la cause de la paix par le progrès.

Le temps n'a pas été tout à fait perdu d'ailleurs. Quel que soit le parti qui gouverne, l'opinion marche, les intérêts généraux dominent, le courant s'impose. D'un côté, le suffrage a été très-étendu pour la province et la commune, et cette expérience a été favorable à l'esprit de liberté. D'autre part, l'opinion n'est pas restée stationnaire. La nuance démocratique n'a plus les mêmes caractères qu'en 1848, elle s'est transformée partout; mais, rejetée en Belgique dans la minorité par la révolution de février, elle a repris aujourd'hui dans le parti libéral une véritable prépondérance. Ceux qui se figurent que les libéraux ne voient plus rien que les questions cléricales, jugent sur une apparence bien superficielle. Si les élections avaient encore trahi des espérances communes à tout le parti, il n'était pas douteux qu'un mouvement ne se fût produit en faveur d'une réforme électorale radicale et l'unanimité des démonstrations eût démontré que l'heure de la démocratie avait sonné.

Tout considéré, c'est un des plus grands avantages de l'élection d'avoir évité au pays une de ces agitations extra-parlementaires dont on ne peut jamais prévoir les complications, et l'on doit se féliciter d'un succès qui nous épargne des devoirs difficiles où l'on est forcé de s'engager sans savoir comment on en sortira. Mais, si les périls de l'œuvre sont écartés, ce n'est pas pour écarter l'œuvre elle-même, dès qu'on peut

Digitized by Google

l'aborder légalement, pacifiquement, sûrement. La négliger, ce serait se stériliser soi-même plus qu'on ne l'aurait toléré de ses adversaires victorieux.

Nul dans le parti libéral n'oserait songer à un pareil recul.

Bien des questions sont préalables, elles prépareront celles-là. Le but général, la grande raison d'être du libéralisme, que nous avons voulu marquer d'abord, sauf à attendre l'heure et les circonstances, se trouve indiqué dans le programme du Congrès libéral qui consacre un article à l'amélioration du sort des travailleurs, et le nouveau ministre de l'intérieur, M. Rollin-Jaequemyns, semble avoir tenu à honneur de renouveler cette déclaration dans une parole heureuse, lorsqu'il a dit à des ouvriers de Gand que le ministre du roi serait aussi le ministre du peuple.

I

La première des questions démocratiques est l'instruction primaire.

Chaque jour, à partir du 22 mars 1798, le Conseil des Cinq-Cents accordait la parole à la Commission de l'instruction publique. Le nouveau cabinet libéral a fait quelque chose de semblable au décret voté sur la proposition de Gauthier du Calvados, lorsqu'il vient de créer un nouveau département chargé de ce service national : chaque matin, un ministre spécial se demandera ou sera prêt à écouter ce qu'il y a à faire pour instruire le peuple.

Il y a beaucoup à faire.

Le premier devoir, en ces études, est de se garder d'un travers assez commun : souvent, par un zèle assurément louable, on néglige d'apprécier ce qui existe et l'on est tenté, quand on s'occupe de progrès, de se plaindre de tout, de réclamer mille choses, sans vérifier seulement si les griefs existent encore, si les réformes ne sont pas commencées.

Le Compartiment scolaire belge de l'Exposition universelle de Paris nous met à l'aise sur ce point : il y excite l'admiration, on dit même l'envie ; il nous a valu la plus grande dis-

Digitized by Google

tinction. Toute personne qui l'étudiera et qui parcourra ensuite le Manuel officiel qui s'y distribue, pourra s'étonner que les libéraux aient laissé tant à faire à leurs successeurs et qu'un ministère clérical nous rende l'enseignement de l'État aussi en progrès : « Progression des dépenses ordinaires et extraordinaires, progression des bâtiments d'écoles et des écoles d'adultes; progression du personnel enseignant, de ses traitements, de ses conférences, de ses méthodes; progression du nombre des élèves et du temps qu'ils restent en classe, progression de la gratuité de l'instruction, progression du nombre des institutrices, au lieu d'instituteurs, dans les écoles gardiennes, etc., etc., etc. » Tout le livret en est rempli et les résultats semblent complets.

Au 31 décembre 1875, il y avait en Belgique 10,847 établissements d'enseignement de tout genre, qui, sans compter plusieurs écoles libres, donnaient l'instruction à un million 113,666 élèves.

Sur une population de 5,336,185 habitants (recensement de 1876), c'est plus d'un cinquième de la population occupé à s'instruire.

En dix années (1862-1873), l'État, les communes, les provinces, les bureaux de bienfaisance et les familles ont affecté à cet intérêt une somme de 209 millions 053,216 fr. 18 c.

L'instruction primaire : écoles gardiennes, primaires et d'adultes, entrait dans le nombre d'élèves pour 954,712 enfants, dont plus de la moitié : 586,391, fréquentait les écoles publiques.

954,000 élèves, sur 5,300,000 habitants, c'est plus qu'un sixième de la population à l'école primaire !

A ce compte, la Belgique se trouve au premier rang. Voici quelques chiffres, d'après des statistiques récentes [1] :

[1] SEYFFARTH'S *Chronik des Volksschulwesens*, 1877. — *Report of the minister of public instruction*, 1874-75, Buda-Pesth. — *Jahrbuch für die Statistik des Preussischen Staats*, Berlin, 1873. — *Officiel report*, Londres, 1877. — *Educatore italiano*, 1876. — *Report of the commissionner of education*, 1876, Washington. — *Manuel général de l'instruction publique*, Paris, 1877, etc.

Digitized by Google

ÉCOLES PRIMAIRES.

	Habitants.	Élèves.	Proportion p. c.
Finlande	1,882,622	14,895	0 7/9
Algérie	4,851,199	56,449	1 1/6
Russie	86,586,000	1,006,719	1 1/6
Brésil	10,108,291	140,000	1 2/5
Servie	1,338,505	22,756 [1]	1 3/4
Égypte	5,252,000	113,803 [2] / 4,635 [3]	2 1/4
Portugal	3,995,152	113,097	3 1/3
Grèce	1,457,864	77,580	5 1/3
République Argentine	2,130,000	120,000	5 4/7
Italie	26,801,154	1,830,527	6 9/10
Irlande	5,317,416	384,870	7 1/4
Hongrie	15,509,453	1,228,449	7 7/8
Munich	193,024	15,253	8
Écosse	3,527,811	320,298	9
Grande-Bretagne	23,944,459	2,259,411 [4]	9 1/2
France	36,102,921	3,477,542	9 2/3
Autriche	20,304,908	2,134,683	10 1/2
Départ. de la Seine	1,851,792	238,666	12 5/6
Hesse	882,349	114,968	13
Hollande	3,809,527	534,819	14
Japon	33,579,809	4,923,272	14 2/3
Suisse	2,669,147	411,800	15 1/2
Prusse	25,693,058	4,007,776	15 1/2
Saxe	2,760,342	442,273	15 5/9
Wurtemberg	1,880,505	295,925	15 2/3
Empire germanique	45,752,354	7,075,281	15 3/4
Alsace-Lorraine	1,529,408	259,620	16 3/4
Belgique	5,336,185	954,712	17 4/5
Canada	4,060,838	855,790	21

[1] Sans compter 3 écoles libres.
[2] Écoles arabes. (*The education Times*, june 1877.)
[3] Écoles professionnelles, ancien chiffre d'après Dor.
[4] Écoles inspectées.

Digitized by Google

La comparaison n'est pas possible avec les États-Unis, car les données statistiques ne concordent pas; on y compte la population scolaire à partir de quatre ans quelquefois et souvent jusqu'à vingt ans. Voici cependant quelques chiffres. En 1870, la population des États, sans les Territoires, était de 38,287,205 habitants. En 1876, les enfants de quatre à seize ans étaient au nombre de 10,735,773. De ce nombre, 8,735,010, ou 22 p. c., étaient inscrits et la moyenne de la fréquentation était de 4,214,632 seulement, ou 11 p. c.

Si, du nombre des élèves on passe à la méthode, les *leçons des choses* se généralisent dans nos écoles, les procédés intuitifs s'y étendent à tout; une division de notre Compartiment à Paris est consacrée aux collections d'appareils, de tableaux, etc., pour « les exercices d'intuition ». L'histoire naturelle, la botanique, les travaux de campagne, l'industrie, la télégraphie, la musique, rien n'y est négligé, pas même la mise à profit « des leçons d'intuition pour enseigner la construction pratique de la phrase[1] » et les petites collections, formées par les élèves, sur la géologie, l'agriculture, la technologie industrielle, etc., annoncent des enfants instruits, un enseignement sérieux.

On s'arrête aussi à Paris devant les plans des bâtiments d'écoles, les mobiliers scolaires, les systèmes de chauffage, d'aérage, de ventilation. Puis, on apprend que la gymnastique a été organisée, à tous les degrés, dans les écoles; que les conférences d'instituteurs activent les progrès, que les excursions scolaires commencent à entrer dans les usages, qu'un grand nombre d'écoles ne se contentent plus du programme obligatoire et vont au delà.

Le dernier Rapport triennal confirme ces faits :

« On est en droit d'affirmer, dit le gouvernement, qu'en « Belgique *presque tous* les enfants reçoivent l'instruction « primaire. »

[1] *Rapport triennal pour* 1872-75, p. CVII.

Digitized by Google

Puis il note les progrès de l'enseignement : en 1875,

1,768 écoles portaient à leur programme une autre langue que la langue maternelle;
4,397, des notions d'histoire naturelle;
4,519, la géographie ;
2,892, le dessin linéaire ;
1,576, la tenue des livres ;
1,097, des leçons de géométrie et d'arpentage;
993, des notions d'horticulture et d'arboriculture ;
1,449, des notions de droit constitutionnel ;
2,063, la musique;
2,170, la gymnastique ;
27, la sténographie.

Devant cette situation, ne serait-on pas tenté de supposer qu'il ne reste plus qu'à suivre l'impulsion donnée, compléter le travail commencé, laisser aller le progrès des hommes et des choses ; et, si l'on se rappelle avec Rabelais que « nature n'endure mutations soudaines sans grande violence », on en arrivera à craindre tout ce qui pourrait troubler ce bon courant de l'instruction publique.

Tous nos anciens ministres, voyant le courant de près, en ont eu le vertige et n'ont rien voulu de plus.

Il n'y a pas à se dissimuler que la réforme de la loi de 1842, si longtemps réclamée par le libéralisme, apportera des perturbations dans cet ordre d'institutions primaires. La lutte sera vive et longue. L'enseignement public est menacé d'y perdre du terrain et ce recul sera une souffrance pour l'enseignement.

Mais, quelque épouvantail que l'on se fasse du conflit, et quand même la situation serait plus belle qu'elle ne le paraît, il n'y aurait pas à hésiter : un intérêt supérieur impose la lutte, il faut soustraire les élèves à l'esprit de réaction, l'État à une tutelle dangereuse. Il est temps que l'instruction publique, indépendante du culte, soit mise en rapport avec nos institutions libres. S'il faut reculer, ce sera pour mieux sauter.

Digitized by Google

Qu'on se rassure d'ailleurs! Cette réforme n'est pas la seule nécessaire et l'organisation de nos écoles n'est pas telle qu'on doive lui sacrifier la proie pour l'ombre. Il sera bien plus aisé de délivrer l'instruction publique des ingérences cléricales que d'en faire un enseignement véritable.

Le ministère nouveau n'est pas menacé d'être une sinécure.

II

Il résulte du dernier *Rapport triennal* qu'il manque dans nos provinces 709 écoles « pour qu'il soit satisfait à tous les besoins de l'instruction ». En tout, pour une somme de premiers frais d'établissement de 21 millions 827,325 francs.

Ni les écoles gardiennes, ni les écoles d'adultes ne sont comprises dans ces chiffres.

L'enseignement des filles est si négligé, que dans les trois ressorts d'inspection cantonnale de la province de Liége, on n'a pas encore pu organiser des conférences d'institutrices, car il n'y en a à réunir, de tous les points de la province, que 34.

Lorsque les locaux existeront, tout ne sera pas dit:

« On ne doit cependant pas se faire illusion sur les besoins de l'avenir, dit l'inspecteur de la province de Namur. Beaucoup de maisons d'école qui actuellement sont considérées comme convenables, ne le seront plus dans quelques années, par suite de l'accroissement constant de la fréquentation. »

L'inspecteur de la Flandre occidentale dénonce une autre cause de paralysie pour l'instruction : « La pénurie d'instituteurs diplômés, dit-il, et le maintien en service d'instituteurs trop âgés, paralysent aussi dans bon nombre de communes l'action des inspecteurs et des autorités administratives. »

Cependant, ce qui compte surtout en cette matière, ce n'est pas l'école bâtie, ni l'enseignement offert ou donné, c'est l'instruction produite. Le résultat seul peut nous satisfaire.

C'est là que sont les déceptions.

Digitized by Google

Si *presque* tous les enfants entrent à l'école, comment la fréquentent-ils et avec quel degré de savoir en sortent-ils? Voilà les deux points principaux. Le Rapport officiel les éclaircit suffisamment.

En 1872, la fréquentation a été en moyenne de 193 jours l'an, pour les élèves payants, de 189 pour les pauvres. En 1875, de 196 jours pour les premiers, de 194 pour les seconds.

Partout, on se plaint de cette irrégularité : « Elle arrête la culture intellectuelle et morale des élèves, » dit un inspecteur.

Seconde cause d'arrêt ou de paralysie.

La désertion des écoles avant l'âge est plus grave encore :

En 1875, sur 91,634 élèves qui ont quitté l'école, 68,816 n'avaient pas achevé leurs études, soit plus de 70 p. c.

En 1872, la proportion était un peu plus forte sur ces deux points et le *Rapport* en est réduit à constater « une légère amélioration ».

On voit qu'il faut se contenter de peu. Et encore ce peu n'est pas bien assuré :

« Dans la lutte engagée entre l'industrie et l'école, dit l'inspecteur du Hainaut, cette dernière finira par avoir le dessous, si une loi ne vient pas la soutenir... »

Ce que savent ces enfants après avoir passé à l'école, en quatre ou cinq ans, de 780 à 970 jours, on peut le deviner. La pédagogie américaine pose en principe qu'un enfant ne peut lire couramment qu'après avoir déchiffré 500,000 mots[1]. Cela est-il possible dans une école, en 900 ou 1,000 jours? On pourrait déjà en inférer *à priori* que 70 p. c. de la population scolaire ne savent rien.

Le *Rapport triennal* nous donne d'autres moyens d'apprécier le résultat de pareilles études. Le gouvernement a fait, à la date du 31 décembre 1873, la statistique des élèves des écoles primaires (communales, adoptées ou privées soumises à l'inspection). Le degré de savoir y est donné à chaque âge,

[1] J.-C. Houzeau, *Procédés de l'enseignement primaire aux Etats-Unis* (*Revue de Belgique*, IV, 241).

Digitized by Google

de six à quatorze ans. M. Émile Greyson a résumé ces nombreux tableaux en un seul où il procède par moyenne; il conclut ainsi :

« D'après les moyennes générales, 31.39 p. c. des garçons ne savent ni lire ni écrire et 30.59 p. c. des filles. »

Si l'on recourt à la statistique elle-même, on peut y suivre une génération d'écoliers. De six à onze ans, la population des écoles ne diminue guère. Il est entré, il reste dans les classes 75,000 enfants. 75,386 est le chiffre de ceux de dix à onze ans. De ces élèves qui sont dans leur onzième année, il y a 8,226 ignorants et il en va sortir de l'école 13,705. L'année suivante, les 75,000 sont réduits à 61,661, dont 4,189 ignorants et 17,841 déserteurs à la fin de l'année. Restent, de douze à treize ans, 43,820 élèves, dont 2,104 ignorants, et 16,372 vont encore quitter la classe. Enfin, des 27,448 élèves de treize à quatorze ans qui poursuivent leurs études, il y en a encore 809 qui ne savent rien, et 14,049 qui quittent l'école; des 13,399 restant, 247 élèves au delà de quatorze ans ne savent ni lire ni écrire.

En additionnant tous ces ignorants, qui sont évidemment du nombre des déserteurs, on trouve que de ces 75,000 enfants entrés en classe, 15,575, plus de 20 p. c., en ont dû sortir ignorants. Mais ce chiffre n'est qu'une minime fraction des déserteurs. De dix à douze ans, 19,131 enfants en plus, 20 autres p. c., ont quitté l'école, et certes ils devaient savoir peu de chose. Qu'on y ajoute les enfants qui ne vont pas à l'école et l'on sera autorisé à dire que sur 100 enfants, 40 ne sont pas instruits.

Prenons un autre point de vue.

Pendant les trois années 1873-1875, il y a eu 137 concours d'instruction primaire. Le nombre des élèves désignés pour y prendre part était, sur 37,817 élèves : les uns, désignés par le sort, au nombre de 2,889, les autres, par leurs professeurs, au nombre de 5,057. Des premiers, 613, ou près d'un quart, se sont abstenus, avouant ainsi leur incapacité; des seconds, 409 se sont retirés de même. Il n'est resté que 6,924 élèves, sur 37,817 qui ont concouru,

Digitized by Google

ce qui fait à peine 1/6 des élèves et 3 enfants par école, capables de se présenter devant le jury.

Si les élèves des cours supérieurs en sont là, quelle instruction doivent emporter de l'école et peuvent conserver dans le monde ceux qui la quittent deux et trois ans plus tôt?

J'ai eu l'occasion d'obtenir quelques renseignements particuliers. En général, l'école est bien tenue : on en reconnaît le bâtiment de loin et on l'admire. Entre-t-on, le mobilier scolaire plaît et l'instituteur vous reçoit en homme intelligent. Mais, sur 105 élèves, de dix à quatorze ans, interrogés dans presque autant de villages du Brabant, il s'en est trouvé :

Sachant lire, écrire et calculer.	42
Ne le sachant que d'une manière passable . . .	27
Instruits. . .	69
Lisant et écrivant, mais très-mal.	11
Lisant sans comprendre.	5
Sachant à peine épeler.	12
Ne connaissant que les lettres de l'alphabet. . .	8
Ignorants. . .	36

On a fait en Prusse, en 1871, le relevé de l'état de l'instruction de tous les habitants, à partir de l'âge de dix ans : sur 18,576,810 personnes, 16,035,092 savaient lire et écrire, 277,572 étaient douteuses, et 2,260,277 ne savaient ni lire ni écrire.

Une statistique pareille donnerait de bien plus sombres résultats en Belgique.

Les maisons d'école, le matériel, le personnel et ses traitements, la gymnastique, les leçons des choses, tout cela est acquis, a été bâti, acheté, installé. Ce sont autant de dépenses nécessaires, préalables si l'on veut, qui devaient être faites.

Le reste est, en grande partie, à faire.

Le reste, c'est l'enseignement, c'est la vie intellectuelle et morale. La statue est prête, le marbre est taillé, il ne manque qu'un homme d'État pour lui insuffler une âme.

Mais, je le demande : En bonne conscience, un tel état de

Digitized by Google

choses mérite-t-il qu'on hésite à porter le fer dans la plaie cléricale de l'instruction publique, et ne vaut-il pas mieux une opération radicale que toutes ces causes d'arrêt ou de paralysie?

Les deux réformes ne peuvent d'ailleurs que s'entr'aider. On peut dire que l'intérêt religieux est surtout la cause du mal. Le clergé de tous les temps a été l'ennemi des Prométhées qui apportent dans les institutions humaines le feu sacré de la vie. Que d'éléments de vitalité ont été sacrifiés depuis trente ans aux exigences de la loi de 1842!

Si les écoles publiques, que le clergé va tenir en suspicion, mettre en interdit, restent ce qu'elles sont, ce ne sera pas un bien grand mal que leurs élèves passent aux Frères ignorantins. Qu'elles deviennent, au contraire, ce qu'elles doivent être, qu'on y trouve à s'instruire vite et bien, que la régularité et la durée de la fréquentation y soient obtenues, les écoles du clergé ne soutiendront la concurrence qu'en faisant les mêmes progrès, ce qui sera contraire à leurs principes et servira aux nôtres; et les parents, libres dans leur culte, auront intérêt à rendre leurs enfants à l'instruction publique.

Les progrès se solidarisent si aisément, c'est comme l'engrenage du bien public.

Les écoles sont bâties et meublées, on les peuplera en y donnant une véritable instruction.

III

Comment retenir en classe et instruire les élèves? Voilà qui prime tout. Car que sont des écoles dont il sort tant d'ignorants?

L'irrégularité de fréquentation et la désertion avant terme des écoles ont une cause connue : c'est l'utilité de ces petits êtres pour les travaux de la famille, des champs ou de l'industrie. En été, on les retire de l'école et, dès qu'ils ont dix, onze, douze ans, on en a besoin toute l'année, ils n'y vont plus.

Au 30 juin 1875, sur 669,192 élèves, il y en avait en

Digitized by Google

classe 73,732 de moins qu'au 31 décembre. Le travail en avait repris à l'étude plus d'un dixième.

Dans ce nombre, les campagnes comptaient pour 71,881, presque la totalité, et les pauvres pour 50,962. Il est à supposer que ceux des pauvres qui restent sont trop jeunes pour être utiles.

La sortie des écoles avant l'âge a la même cause. Dans l'année scolaire 1874-1875, sur 91,634 élèves, 68,816 ont quitté la classe trop tôt, et les pauvres faisaient la grande majorité de cette école buissonnière du travail. Sur 27,139 élèves payants, il en était parti avant l'âge, 17,728, 65 p. c.; et sur 63,965 gratuits, 51,088, 81 p. c.

La presque totalité des pauvres n'a donc qu'une instruction illusoire.

Cette lutte entre l'étude et le travail, entre les besoins physiques impérieux et des nécessités intellectuelles à peine senties : rivalité de la misère et de l'instruction, où l'école « doit finir par avoir le dessous », quel spectacle cruel! N'est-ce pas pitié de voir peser cette fatalité sur les populations d'un pays libre, sur des générations de neuf à douze ans, et est-il rien qui accuse davantage la civilisation, la politique modernes?

Les inspecteurs sont d'accord ici. Il y a un vice dans la loi, ou plutôt dans l'arrêté royal du 26 mai 1843; car on n'a pu organiser la loi de 1842 sans la vicier encore : L'âge d'admission des enfants est fixé à sept ans, juste au moment où ils vont commencer à pouvoir servir la famille!

On a beaucoup et longtemps insisté pour que ce minimum fût abaissé à six ans. En 1855 et en 1857, la Commission centrale de l'instruction primaire a émis le vœu de voir modifier l'arrêté; les gouverneurs de provinces et les députations permanentes ont été « unanimement favorables en principe, tout en faisant certaines réserves, notamment au point de vue de l'accroissement éventuel des dépenses et de l'*insuffisance* de l'organisation matérielle de l'instruction primaire. »

Toujours cette insuffisance!

Le gouvernement libéral crut alors « devoir se borner à

Digitized by Google

décider que les places vacantes dans les écoles pourraient être occupées par des enfants de six ans ».

Cela dure depuis vingt années !

Le dernier Rapport annonce qu'une « nouvelle enquête sera ouverte sur le point de savoir si l'état actuel des installations scolaires permettrait l'abaissement d'une manière générale de l'âge d'admission ».

Qu'une mesure si simple reste tant d'années impossible, quelle haute idée cela donne de l'*état de nos installations*, et quel revers à la grande médaille obtenue à l'Exposition universelle !

Cette mesure était si nécessaire que la simple autorisation d'ouvrir les places vacantes aux enfants plus jeunes a obtenu ce résultat : en 1875, il y avait dans les écoles primaires — communales, adoptées ou privées soumises à l'inspection, — 77,780 élèves âgés de moins de sept ans sur 535,297 élèves, soit plus de 14 p. c. Dans les écoles privées, la proportion s'est élevée à 32 p. c. (p. CCXII et s.)

Le besoin est donc réel, constaté, et tout est préparé, commencé, en bonne voie.

Dans beaucoup de pays, en Allemagne, en Italie, dans la République Argentine, etc., etc., l'âge d'admission est de six ans. Je reçois à l'instant le dernier *Report* sur l'enseignement aux États-Unis (1876). Là, même dans les écoles où l'enfant peut rester jusqu'à vingt et un ans, on le prend à six, à cinq, à quatre ans. Sur les 192 villes renseignées, ayant 7,500 habitants et au delà, pas une n'exige l'âge de sept ans. Une grande partie (90) ouvrent les écoles aux enfants de cinq ans, et 20 les reçoivent à quatre pour les garder jusqu'à seize. Il faut aller chez les Cherokees indiens et dans le New-Mexico, pour trouver le minimum réduit à sept ans.

IV

L'inspecteur de la province de Namur indique le remède simplement et nettement :

« Si on parvenait à établir une classe gardienne à côté de

Digitized by Google

chaque école de filles, les jeunes enfants (des deux sexes) posséderaient les éléments de la lecture et de l'écriture dès l'âge de sept ans, précisément à l'époque où ils entrent aujourd'hui à l'école primaire. »

Voilà tout le secret : Appeler les enfants à l'âge où ils sont encore à charge à leurs parents, au lieu de ne leur ouvrir l'école qu'au moment où ils vont pouvoir commencer à leur être utiles. Profiter du temps où les parents sont intéressés à ne pas les garder, pour leur donner les premiers éléments de l'instruction et de l'éducation, de sorte qu'ils aient pu apprendre quelque chose et contracter le besoin d'en savoir davantage avant d'être obligés au travail.

Ils quittent l'école à dix ou douze ans ; donc, il faut qu'à cet âge ils puissent la quitter sans être ignorants.

Des méthodes expéditives,

Des instituteurs actifs,

Des bourses pour les plus pauvres enfants,

Des écoles d'hiver pour les plus âgés,

L'attrait d'un certificat d'études primaires, exigible pour l'obtention de diverses fonctions (ce certificat est institué en France depuis 1866, circulaire ministérielle du 28 août),

Voilà autant de mesures qui peuvent être combinées.

Mais, toutes les autres questions réservées, l'institution générale à étendre, le service le plus pressant à organiser — M. l'inspecteur a raison — ce sont des Écoles gardiennes.

Le nouveau ministère est entré dans ces idées. Dans son premier budget d'organisation, des crédits ont été demandés pour plusieurs choses ; le plus considérable est en faveur des écoles gardiennes. Le ministre a obtenu 156,827 francs de ressources nouvelles à affecter à cet important service.

Ces idées ne datent pas d'hier en Belgique. On sait que la Société *Tot Nut van 't Algemeen* avait ses départements (nous dirions aujourd'hui des cercles locaux) dans nos provinces. Le 1er juin 1827, quarante ans avant notre *Denier des Ecoles*, le Département du Brabant, sous la présidence de M. Van Meenen, ouvrait une souscription publique à Bruxelles pour des institutions semblables. On les appelait alors les *Petites écoles*.

Digitized by Google

On sait avec quelle activité le gouvernement hollandais s'occupait de l'instruction. Quelques mois avant la révolution de 1830, le 27 mai, un arrêté royal du gouvernement des Pays-Bas mentionnait les écoles gardiennes parmi les améliorations à introduire par les autorités.

Dans la même année, 1827, une *société d'encouragement pour l'instruction élémentaire* était créée à Liége. De 1827 à 1832, elle avait distribué 123,055 volumes. Le rapport sur ses travaux en 1836 s'occupe des écoles gardiennes :

« De tous les perfectionnements que l'on a apportés de nos jours à l'instruction élémentaire, il n'en est pas de plus important et de plus ingénieux que l'établissement d'*Écoles gardiennes*, dites *Salles d'asile* en France. »

L'année suivante, le même rapporteur, Aug. Vischers, insiste, indique ce qui existe, énumère les conditions de ces écoles et s'en réfère aux *Infantschool* d'Angleterre et d'Écosse.

Un projet de loi sur l'instruction primaire était alors à l'ordre du jour des Chambres. Vischers l'étudie, et Ducpétiaux (il était alors libéral) publie deux volumes, sorte de manuel, suivi d'un projet de loi. Les écoles gardiennes prennent dans cette étude et dans ce projet de loi leur véritable place.

« Les écoles primaires proprement dites *n'admettent que des enfants d'un âge trop avancé*, dit l'auteur, devançant ainsi de quarante ans notre expérience. Aussi faut-il considérer l'institution des écoles gardiennes comme l'une des améliorations les plus importantes, etc., etc. »

Ducpétiaux réfute les objections, invoque lord Brougham, le manuel de Cochin, le traité de Wilderspin, l'exemple de l'Angleterre; il n'hésite pas, dit-il, « à faire de l'école gardienne le premier degré, le degré *indispensable* de l'instruction primaire publique, et à la ranger au nombre des institutions dont la loi *doit prescrire* la création ».

Son projet de loi prescrit en effet l'institution d'écoles gardiennes pour les enfants de deux à six ans (t. II, p. 71).

Voilà le principe complet. Il suffirait aujourd'hui de voter les articles 4 et 5 de ce projet qui date de 1838.

Digitized by Google

Ducpétiaux admettait l'enseignement de la religion donné « sous la direction de ses ministres », mais il voulait en même temps un enseignement réel, solide, profitable. L'un aurait conjuré les dangers de l'autre.

Trente-trois ans après, lorsque la *Ligue de l'Enseignement* rédigea à son tour un projet de loi d'organisation de l'enseignement populaire (1871), l'idée s'était répandue autour de nous. M. Fortoul, après M. Guizot, avait *déclaré* « la salle d'asile la base de tout le système d'enseignement primaire » (circulaire du 31 octobre 1854), et le gouvernement des Pays-Bas avait publié en 1870 un projet de loi spécial sur les écoles gardiennes. La *Ligue* reprit la même idée, mais les petites écoles, salles d'asile, écoles gardiennes, *infantschool*, avaient pris un nom nouveau : Jardins d'enfants.

Le mémoire de M. Jules Guilliaume, à l'appui de cet article du projet, conclut comme Ducpétiaux :

« L'enseignement populaire se diviserait en trois degrés :

« 1° Jardins d'enfants pour les enfants de trois à six ans;

« 2° École intermédiaire pour les enfants de six à neuf ans;

« 3° École primaire pour les enfants de neuf à douze ans. »

Ce seul changement de nom indique une révolution dans la pédagogie. Depuis l'éclair de génie qui a créé cette méthode nouvelle, le simple gardiennat n'est plus possible. La prescription légale, réclamée en 1838, a aujourd'hui à son service un procédé admirable qui réalise pour nos enfants le vœu de Platon : Qu'ils s'instruisent en jouant!

Raison de plus pour prescrire une réforme devenue si utile.

L'administration n'a pas négligé ces écoles; le manuel de notre compartiment scolaire à Paris donne pour titre au premier degré de l'enseignement public : ÉCOLES GARDIENNES OU JARDINS D'ENFANTS.

Si l'on comptait toutes nos écoles gardiennes (elles se sont élevées de 780, en 1873, à 929, au 31 décembre 1875, avec

Digitized by Google

un personnel de 10 instituteurs et de 1,466 institutrices, avec une population de 97,382 enfants, dont 65,248 élèves gratuits), nous serions déjà bien avancés dans cette voie. La méthode Frœbel est admise dans toutes et en partie bien organisée.

Notre compartiment scolaire attire aussi l'attention sur ce point à Paris. Les écoles de Nivelles, d'Ixelles, de Gand, de Mons, de Quesmes, de Seraing, de Liége, d'Ypres, y exposent une série de travaux d'élèves : des plans, photographiés ou autres, de nos plus belles écoles gardiennes, ainsi que du préau de Nivelles, y font excellente figure.

A Ixelles, le système est au complet. Les écoles gratuites y commencent par le jardin d'enfants; puis un jardin d'enfants payants, pour les deux sexes, est annexé à l'école primaire des filles, comme le demande l'inspecteur namurois; enfin, les parents qui veulent payer davantage disposent d'une institution privée, rue des Champs-Élysées, exclusivement consacrée au système Frœbel.

Seulement, de quelque nom qu'on les nomme, ces écoles ne sont que facultatives.

« La loi, dit le livret déjà cité, ne rend pas obligatoire pour les communes la création d'écoles gardiennes, mais fait un devoir au gouvernement d'appliquer une partie du subside voté annuellement pour l'instruction primaire, à encourager l'établissement de salles d'asile... »

Le gouvernement a usé largement de cette faculté; on l'a vu au nombre des écoles et des élèves. Il préparait ainsi et rendait possible la véritable institution, et l'on pourrait dès aujourd'hui, en y complétant le système Frœbel, rendre obligatoire l'organisation de ce premier degré de l'instruction.

Si le crédit voté a cette signification pour un avenir prochain, le nouveau ministre aura bien mérité du pays!

En Allemagne, non plus qu'en Angleterre, les jardins d'enfants, plus nombreux qu'ailleurs, ne sont pas prescrits par la loi.

L'Allemagne les considère encore, dit M. Émile Greyson,

Digitized by Google

comme des établissements de bienfaisance. » (*Moniteur belge*, 1870, p. 899 et suivantes.)

Introduits aux États-Unis, il y a quelques années, ils y ont atteint en 1876 le chiffre de 130.

Le projet de loi de 1870 n'a pas eu de suite en Hollande. En 1867, il y avait 72 écoles gardiennes et communales, et 659 libres, avec 65,000 enfants.

En France, les salles d'asile sont mentionnées dans la loi comme des établissements complémentaires dont l'organisation n'est pas imposée aux communes, mais est laissée à l'État. En 1866, il y en avait 3,369, avec une population d'enfants de 431,110.

Les nombreuses salles d'asile du département de la Seine tendent aussi à se transformer d'après la méthode Frœbel; leur règlement, qui remonte à 1865, organise les leçons des choses (art. 18), les exercices corporels, marches, évolutions, mouvements gymnastiques, imitatifs des métiers, exécutés en mesure, etc. (art. 22), et il défend de surcharger la mémoire des élèves, de leur raconter des contes de fées, etc. (art. 30). Cependant les deux projets les plus avancés qui ont été rédigés récemment en France, l'un par une commission nommée pendant le siége par le maire de Paris, M. Étienne Arago, l'autre par la *Société pour l'instruction élémentaire*, sorte de ligue de l'enseignement qui remonte à 1815, ne demandent pas que ces écoles soient rendues obligatoires.

Cette prescription est absolument nécessaire si l'on veut conjurer l'ignorance.

MM. Vischers et Ducpétiaux n'exagéraient pas quand ils voyaient dans ce premier degré de l'instruction le plus important de tous, ni M. Guizot, quand il l'appelait, en 1839, « le premier anneau » de l'enseignement.

Là, de deux à six ans, ni l'irrégularité de la fréquentation, ni la désertion de l'école, ces grandes causes qui paralysent tous les efforts, ne sont à craindre.

« En toute chose, dit Gérando, la privation se fait sentir; « elle amène le besoin, le désir, la demande. Il en est préci-

Digitized by Google

« sément le contraire en fait d'instruction : plus on en « manque, moins on en cherche. » — L'attrait premier ne peut donc pas être l'instruction, si intéressante qu'on la rende. Il faut que ce soit un avantage matériel dont le besoin se fasse sentir : un allégement de travail et de surveillance des enfants pour la mère, un surcroît de bien-être pour tous. On obtiendra bien plus facilement de la famille les enfants à l'âge où ils lui prennent le plus de temps et de soins. Alors, pendant que la mère sera plus à l'aise au travail, eux prendront l'habitude de la classe, le goût du développement intellectuel, le désir de s'instruire. Ainsi cessera la rivalité entre l'étude et le travail ; le besoin physique s'accordera avec les intérêts de l'esprit et l'on pourra sûrement lutter contre l'ignorance.

Cette prescription légale est nécessaire à un autre point de vue et d'autant plus urgente que les éternels concurrents de l'État tiennent la corde dans ce domaine de l'instruction. L'obligation n'existant pas, on a adopté plus d'écoles gardiennes qu'on n'en a créé, et le service public est resté en arrière. Sur 5,587 écoles primaires, ayant 652,657 élèves, 4,157, avec 489,168 élèves, appartiennent aux communes, tandis que sur 929 écoles gardiennes réunissant 97,382 enfants, les communes n'en ont à elles que 268, avec une population de 30,244 enfants. Le reste appartient au clergé.

Mais là comme ailleurs, la concurrence ecclésiastique ne fait que prendre la forme, le nom, l'enseigne, et non le fond et l'esprit du progrès, et la victoire est assurée d'avance à de véritables jardins d'enfants.

Faudra-t-il limiter l'âge d'admission des élèves? Ce soin devient toujours un obstacle sans être jamais d'aucune utilité. Aux États-Unis, on les admet à deux ans et demi et à deux ans. Ducpétiaux avait pris l'extrême limite : deux ans. Pourquoi l'école ne laisserait-elle pas à tout âge venir à elle les petits?

En ceci, comme pour l'inspection religieuse, un seul effort de plus peut placer la Belgique en tête des nations. Tout y est préparé et, j'aime à le répéter, il ne faudra pas chercher

Digitized by Google

nos traditions au dehors, il suffira de reprendre un projet bien peu révolutionnaire, qui date de 1838. Il y faudra changer seulement le nom de ces écoles. Si les jardins d'enfants avaient été connus alors, Ducpétiaux aurait dit : « Le premier degré obligatoire de l'instruction publique à organiser est le jardin d'enfants pour les enfants de deux à six ans. »

Voilà la première chose à faire, pour commencer par le commencement.

Que l'Église ose lutter alors ! Les enfants habitués au système Frœbel ne seront pas faciles à recruter ; ils passeront du jardin d'enfants public à l'école communale et ils pourront être repris à l'école quand la nécessité y forcera leur famille ; même s'ils la quittent à dix ans, les écoles étant bonnes, ils ne seront déjà plus des ignorants.

V

Je ne crois pas nécessaire cependant qu'une forme unique soit imposée aux écoles gardiennes. Partout où elles pourront être de vrais jardins d'enfants, il y aura avantage général. Mais ces écoles doivent s'approprier d'abord aux conditions possibles dans la commune, et cela dépendra du bâtiment, du matériel, du personnel dont on pourra disposer, et aussi beaucoup du genre d'enfants qu'on aura à réunir, du sentiment général des parents qui doivent les envoyer à l'école, et même des dispositions de l'institutrice. Ce qui domine tout, c'est la facilité d'instruire.

Il suffit que la loi impose le devoir, marque le but à atteindre. Les autorités locales peuvent s'inspirer des circonstances pour remplir l'obligation fructueusement.

On est généralement d'accord que les enfants doivent être instruits dans les jardins d'enfants aussi bien que dans les écoles gardiennes, de façon à savoir lire et écrire à leur sortie.

Ici, je ne puis m'abstenir d'appeler l'attention sur une méthode d'enseignement de la lecture qui étonne au pre-

Digitized by Google

mier aspect, mais qui a souvent produit d'excellents résultats. J'avais de fortes préventions contre elle lorsque j'allai visiter le *Familistère* de Guise. Quel ne fut pas mon étonnement lorsque je vis en classe les enfants lire couramment et méthodiquement des phrases écrites sur la planche noire, en s'aidant avec une vivacité extrême des gestes de la méthode Grosselin ! Le directeur du *Familistère*, M. Godin, m'apprit qu'il n'avait essayé cette méthode qu'avec des doutes semblables aux miens, mais qu'en quelque temps elle avait permis aux instituteurs d'obtenir des progrès considérables sur des enfants qui apprenaient très-difficilement à lire. Objet d'une sorte d'expérience comparative, cette méthode gagnait en promptitude et en sûreté.

Ce procédé se rapproche du système Frœbel, qui procède par imitations. L'enfant ne saisit pas facilement l'effet de la consonne muette sur les voyelles sonores. M. Grosselin leur fait distinguer cet effet en le *gesticulant*, si l'on peut parler ainsi. Par exemple, quand on souffle sur la main pour en chasser une chose légère, on ne fait pas *pée*, mais p...e, et c'est là la vraie manière d'articuler la consonne *p*. M. Grosselin a imaginé ainsi pour chaque consonne un geste qui en indique la valeur, et l'enfant, habitué par les jeux Frœbel à imiter tout ce qu'il chante, à joindre le mouvement à la parole, à s'aider du geste pour suivre l'idée, apprend plus aisément la formation des syllabes en imitant l'effet de chaque consonne sur chaque voyelle. On est surpris de voir toute une classe lire ainsi du geste et de la voix.

M. Grosselin a choisi, au hasard et pas toujours heureusement, les gestes figuratifs des consonnes; Bell demande cette représentation à un alphabet dessinant la forme que prend la bouche pour prononcer la lettre; Robin change aussi, mais très-peu, l'alphabet; il enseigne le son d'après les formes que prend la figure et qu'il dessine à part. Chavée procède de même, mais en montrant à l'élève le mouvement physiologique des organes internes de la voix. La méthode Brès emploie des lettres pittoresques, et M. Francolin se donne pour idéal d'appliquer à cet enseignement la science

Digitized by Google

des linguistes modernes, de Burnouf à Chavée, en rendant à chaque syllabe sa signification radicale, sa vie primitive.

La plus simple de ces méthodes, qu'on s'étonne de voir négligée depuis soixante ans, est sans contredit la Stratilégie de M. Bourrousse de Laffore, déjà soumise à l'*Institut de France* en 1828. M. Mignet l'appela alors « une des plus belles déductions de l'esprit humain », et la compara à l'invention de l'imprimerie. M. Francœur, au nom de l'Institut, reconnut qu'elle « portait l'art de lire à son plus haut degré de simplicité ». Dans les premières expériences qu'on en fit à Paris, un enfant apprit à lire en vingt-huit heures, un homme du peuple en quatre heures et demie. George Sand y réussissait en quinze heures sur des adultes.

Cette invention semble avoir été méconnue au point de pouvoir servir en 1864 comme type d'inventions avortées dans une comédie de M. Émile Augier; l'auteur de *Maître Guérin* dit, dans une note, « qu'elle a été étouffée par la question sociale qu'elle portait dans ses flancs ». La vérité ne serait-elle pas le contraire de ce qui effraya les hommes d'État de 1828? Si, à cette époque, tous les Français avaient pu apprendre aussi facilement à lire, les dangers de la question sociale n'auraient-ils pas été conjurés en moins de cinquante ans? C'est ainsi qu'on pense aujourd'hui.

Ressuscitée ensuite en librairie par une préface de George Sand, cette méthode ne paraîtrait pas aujourd'hui plus neuve que dangereuse, car elle semble, sous d'autres noms, s'être introduite en partie dans l'enseignement. Elle consiste à supprimer la division, par lettres, des sons qui sont représentés par plusieurs signes, en prenant chaque son, quel que soit le nombre des lettres, comme une voyelle ou consonne; à faire apprendre, reconnaître à vue et lire haut par l'élève chacun de ces signes, simples ou composés, puis à les faire prononcer dans les mots et les phrases successivement, à la suite, dans l'ordre où ils sont écrits, en laissant le moindre intervalle que possible entre eux. « La parole, l'écriture et la lecture, dit l'auteur, sont fondées sur un seul et même principe : il n'y a qu'une manière de parler, c'est de prononcer une série

Digitized by Google

de voyelles et de consonnes...; qu'une manière d'écrire, c'est de placer les signes les uns à la suite des autres, absolument dans l'ordre des sons qu'ils représentent; qu'une manière de lire, c'est de prononcer l'un après l'autre chaque son représenté. »

On voit que le choix ne manque pas, à l'instituteur. Ce qu'on est en droit d'exiger de lui, c'est qu'il ait une méthode qui produise de prompts résultats, des résultats certains.

Un ministre belge a bien dit un jour que l'instruction obligatoire mènerait au socialisme. Mais on ne craint plus en Belgique la question sociale au point de vouloir faire des écoles sans y apprendre réellement le peuple à lire.

On ne peut trop rendre l'enseignement expéditif, alléger « le fardeau mnémonique[1] », surtout pour ces matières, comme la lecture, l'écriture, le calcul, le dessin, etc., qu'on peut appeler mécaniques, tant l'exercice y entre pour beaucoup. On le sent si bien que les nouvelles méthodes pour apprendre toute sorte de choses en quelques leçons se multiplient chaque jour[2]. L'important pour l'instituteur est de faire un bon choix. Ici non plus, l'unité de méthode n'est nécessaire. Il n'y en a de bonne que celle que le professeur a pu s'assimiler, que celle qui est appropriée à son genre d'élèves. Le but est la facilité, la sûreté, pour le maître d'enseigner, pour l'élève de s'instruire.

Les langues usuelles sont du nombre des matières où

[1] Expression du ministre de l'instruction publique en France. 1878.

[2] Exemples : La méthode Hendrikx est admise pour le dessin. Les bouliers-compteurs font partie du mobilier des écoles primaires. Notre compartiment scolaire expose un modèle *simplifié* de télégraphe destiné à en faire comprendre la théorie aux élèves des écoles primaires, un *tonoscope-harmonium* admis dans les écoles normales du gouvernement pour servir « à l'exposé et à la démonstration des lois de la musique par l'intuition » du manuel.

Ainsi, par la musique, les méthodes Chavée, Danel, Désiriez, Hehmhotz, Hennes, etc., et par les langues, les méthodes empiriques de Roberson, Ollendorf, Jacotot, etc., le *Cours éducatif* de G. Gérard et l'*enseignement scientifique de la langue* par Chavée.

Récemment M. Lecerf a donné à Bruxelles une conférence sur une nouvelle méthode de calcul « ayant pour objet une plus grande rapidité des opérations. »

Digitized by Google

l'exercice domine. Leur enseignement pourrait se donner bien plus utilement au milieu des exercices Frœbel que dans l'école moyenne ou primaire. On sait avec quelle aisance les enfants se mettent à parler les langues, mais combien il devient difficile, fastidieux à bien des élèves d'étudier plus tard par principes une langue dont ils doivent apprendre les mots en même temps que la grammaire. Les enfants riches ont des bonnes allemandes et anglaises, et il n'est pas rare qu'à quatre ans ils parlent deux ou trois langues. Pourquoi les enfants pauvres ne profiteraient-ils pas de cette faculté du premier âge? C'est pour eux surtout que l'instruction publique est nécessaire. Dans nos quartiers populaires, où le français et le flamand se mêlent, la plupart des enfants apprennent, dans la rue, entre eux, les deux langues. L'étude des langues tend à envahir les enseignements primaire et moyen, à les encombrer même, au détriment d'études plus utiles à cet âge. Elle n'est d'abord rationnelle que par le procédé pratique; et ce procédé, presque impossible à l'école, est d'une application toute simple aux jardins d'enfants et à des enfants de deux à six ans. Il suffirait d'y parler le matin la langue maternelle, l'après-midi une autre; pour les Flamands, le français; pour les Wallons, le flamand ou plutôt l'allemand ou l'anglais, au choix des communes ou des parents.

En peu d'années les jeunes générations des Flandres parleraient le français, et les enfants wallons sauraient une autre langue qui les mettrait en communication avec le grand élément germanique.

Alors, l'enseignement, si utile, des principes d'une langue étrangère, dans l'école primaire et moyenne, serait sérieux et fructueux, car le professeur n'étant plus réduit à faire apprendre les mots pourrait s'occuper véritablement de grammaire et de syntaxe : un des exercices d'analyse les plus nécessaires à l'esprit.

Cela lui permettrait d'appliquer largement, comme on commence à s'en occuper, la méthode intuitive à l'enseignement du langage et à réagir contre cette tendance, d'un matérialisme étroit, qui ne trouve rien de pédagogique que

Digitized by Google

la vue des choses exactes, l'étude des sciences mathématiques et physiques, et laisse sur le tapis « le noble de l'ouvrage ».

On fait mieux qu'apprendre à lire ou à parler les langues dans les jardins d'enfants; on y exerce tous ses sens, y compris le bon sens; on s'y approprie la nature; on commence régulièrement à se servir de ses facultés; on prend goût à l'instruction dont la saveur première y est sans fiel, on s'habitue au bien-être du développement normal, de l'esprit et du corps, et on y contracte le désir de connaître, le besoin de penser, la nécessité d'être homme.

Dans les écoles gardiennes du clergé, on enseigne surtout les prières, le catéchisme, l'histoire sainte; les protestants y ajoutent des cantiques, beaucoup de cantiques. C'est naturel : pour les cultes, le plus important est la foi et les pratiques religieuses. Si l'enfant ne sait que cela, n'importe, il en sait assez pour faire son salut. Le principal est qu'il connaisse pour toute sa vie « ses devoirs supérieurs ».

Notre époque a d'autres préoccupations, elle tient à donner aux hommes une véritable éducation morale, elle croit que le devoir est de ce monde, elle considère la destination terrestre et le progrès humain, elle laisse les cultes se former des fidèles, préparer les âmes à la vie future, elle a surtout besoin de donner des membres actifs à la vie actuelle, des citoyens éclairés à la patrie. Si tous les élèves des écoles gardiennes devaient suivre un cours complet d'études primaires, les exercices Frœbel pourraient suffire. Mais une des plus grandes règles de la pédagogie moderne est qu'il faut organiser chaque degré de l'enseignement, chaque classe quelquefois, en vue des élèves qui n'iront pas au delà. Les autres s'en tireront toujours. Ceux-là sont pressés. La société a intérêt à ce qu'ils emportent de l'école tout ce qu'on peut y apprendre de plus utile. Pour ceux-là, comme pour tous, quel avantage de savoir lire, écrire, parler deux langues, au sortir du jardin d'enfants ! Pour ceux-là surtout, une première initiative à la vie moderne est nécessaire. On ne peut négliger l'occasion d'apprendre à ces déshérités qu'il y a des lois morales dont l'expérience nous montre

Digitized by Google

chaque jour la nécessité; des lois logiques sans lesquelles on ne peut raisonner juste et agir sûrement; enfin qu'ils vivent dans un pays libre, dans un siècle de science et de droit.

J'ai vu récemment la petite bande joyeuse d'un jardin d'enfants visiter le Musée d'histoire naturelle. Au sortir de là, les élèves demandèrent à la directrice d'entrer au musée de peinture, et quel plaisir quand la permission leur fut accordée! Les voyages scolaires peuvent donc s'appliquer à ce premier degré de l'enseignement. C'est un premier moyen d'initier les enfants aux choses de la vie et de permettre à leur vocation de se préparer en connaissance de cause.

Ne peut-on pas aussi donner à ces petits curieux une idée du régime représentatif? Ils connaissent le roi, le bourgmestre, l'agent de police, le soldat, le gendarme. Le gouverneur leur échappe davantage, et qu'est-ce qu'un ministre pour eux, un juge, un député, un sénateur, une élection, un tribunal, une Chambre? Comment prendront-ils un sentiment juste de ces êtres fictifs qu'on nomme l'État, la commune, la province; de ces services publics : l'impôt, la magistrature, l'administration? Enfin, comment en arriver à leur faire comprendre que cet ensemble d'institutions repose sur les droits de l'homme, se maintient par les devoirs du citoyen?

Cela est nécessaire cependant et un catéchisme civique n'y peut suffire. Il y a là tout un enseignement urgent, une sorte de cours expérimental, intuitif, de droit public et administratif, à la portée des enfants de quatre à six ans, qui pourrait se mêler aux jeux de Frœbel. Les enfants apprennent à lire dans l'espace; pourquoi n'apprendraient-ils pas à voir clair dans la société? Ils imitent les métiers, jouent au soldat, au voleur, au gendarme; pourquoi n'auraient-ils pas des jeux et des chants pour la vie publique, ne joueraient-ils pas aux élections, aux députés, etc.? On formera ainsi des ouvriers qui ne seront pas tout à fait des profanes et des parias dans la vie moderne; on formera des citoyens d'un pays libre, des fidèles au culte de la patrie.

Non, le nouveau ministère n'est pas menacé d'être une sinécure.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

LE FEU.

Mlle Anne de Sudre Gommery, d'une des plus anciennes familles de France, était mariée depuis quinze jours à M. del Esman d'Acre, gentilhomme du Roussillon, colonel du trente-septième régiment d'infanterie, lorsque fut déclarée la guerre de 1870. Le colonel dut s'arracher aux douceurs de la lune de miel et courir à la frontière reprendre son commandement. Aux premiers coups de fusil, il tomba frappé d'une balle à la tempe. La mort était venue le prendre au milieu des ivresses de l'amour et de l'orgueil. Anne de Sudre était une des plus riches et en même temps une des plus belles femmes de son pays, qui en compte de magnifiques, et ce n'était pas un mince honneur que d'avoir obtenu sa main. On l'avait toujours dite fort glorieuse de son nom, très-entourée, très-spirituelle, très-dédaigneuse et peu encline au sentiment. Elle restait veuve à vingt-deux ans, et ce qui ajoutait à la catastrophe, elle n'avait plus de parents. Ils étaient morts à de courts intervalles, depuis une couple d'années. A peine sortie de deuil, elle avait dû y rentrer.

Une cousine, amie d'enfance, mariée à un petit gentilhomme belge, habitant les bords de la Meuse, crut de son devoir et fut heureuse de lui offrir l'hospitalité. La jeune veuve rechigna d'abord, sa cousine s'était un peu mésalliée : née Marie de Clève, comtesse de Barbure, elle avait consenti à accepter le nom d'un M. Griller, baron de fraîche date, baronnie obtenue par son père pour des services diplomatiques et qui ne comptait pas. Il est reçu dans l'aristocratie

Digitized by Google

qu'un nègre a beau se blanchir, et qu'un roturier a beau s'affubler d'un blason et d'une couronne, le nègre et le roturier percent toujours. Mme Anne del Esman était aristocrate jusqu'au bout des ongles.

M. Griller connaissait ses grands airs et ses idées hautaines. Il était donc sans enthousiasme quand il apprit sa venue. Depuis seize ans, il vivait à la campagne, boudant la noblesse, boudé par elle, et ne cherchant à s'imposer à personne ; adoré par sa femme, convaincu qu'il l'aimait, parce qu'il n'avait cessé d'être heureux, fêté ; ayant une enfant, une jeune fille de quinze ans, la plus mutine, la plus gentille, la plus espiègle, parce qu'elle était la plus gâtée des jeunes filles ; tout à ses travaux de mise en valeur de ses biens, lisant beaucoup et lisant bien ; vivant, en un mot, dans une quiétude non interrompue, à l'abri des passions, des sollicitations du plaisir, un sage, enfin, si c'est être sage que de se tenir loin du péril, à l'instar de celui qui reste derrière un rempart pendant qu'on se fusille dans la plaine.

En dépit du peu de considération qu'il inspirait à la jeune veuve et du peu de sympathie qu'il avait pour elle, il ne s'opposa nullement à son séjour au château de Profondeville. Il en serait quitte pour lui laisser le champ libre, pour s'occuper avec plus d'assiduité de ses récoltes, monter à cheval plus souvent que par le passé, se livrer à l'étude et aimer tout à son aise sa fille qui portait le joli nom d'Aurélie.

Par contre, il n'aurait plus à supporter pendant d'aussi longues heures la société de M. le chevalier de Doncquel et de Mlle Adélaïde de Doncquel, sa sœur, des voisins qui habitaient un petit manoir, vieillot et s'en allant en ruines sous le poids des hypothèques.

Le chevalier était un original ou plutôt un pauvre idiot qui, malgré l'état dépenaillé de sa fortune, ne rêvait que chevaux et meutes et qui, du matin au soir, courait les bois et les champs une cravache à la main, une ceinture aux reins, ruisselant, rendu, maigre, dans l'idée qu'il montait quelque intrépide coursier dont il racontait les prouesses, les qualités et la valeur, avec une persuasion dont aurait été

Digitized by Google

dupe quiconque ne connaissait sa manie. Mlle Adélaïde était une personne, presque monstrueuse de grosseur, qui traînait avec toute la peine du monde, sur deux petites jambes courtes, sa massive corpulence. Elle soignait la folie du chevalier en le traitant avec douceur, l'endormant dans ses illusions par paresse, et ne le réveillant de temps à autre que par égard pour les tiers et lorsque l'intrépide de Doncquel chevauchait avec trop de sans-gêne dans le pays des rêves. Au demeurant, les meilleures gens qu'on pût rencontrer, mais qui n'avaient qu'un défaut, c'était d'être plus souvent à Profondeville qu'au manoir, plus souvent à la table du baron qu'à la leur, parasites du genre benin, auxquels on s'habitue et qui, en fin de compte, n'ont rien de trop incommode, si ce n'est leur ténacité.

Il aurait encore pour ressource contre les grands airs et les dédains de sa parente, de s'en aller faire un tour à Paris, ce dont il n'avait plus eu envie depuis les quinze années de tranquille, de douce et quiète réclusion qu'il avait eues.

Tels étaient ses projets dans le cas où sa vilenie offusquerait par trop la vue perçante de la veuve éplorée.

Dès que celle-ci mit son joli pied sur les marches du perron de Profondeville, Griller comprit qu'il n'aurait rien à modifier à son programme. Tout de noir vêtue, un grand voile de crêpe l'enveloppant entièrement, elle descendit de voiture avec une majesté que connaissait déjà Griller, et en même temps avec une dignité empreinte de douleur qui touchait, je vous assure. Ses malheurs ne lui avaient rien fait oublier. Elle embrassa tendrement sa cousine, aussi tendrement qu'elle en paraissait capable, inclina la tête faiblement devant le baron, comme devant quelqu'un qu'il faut bien saluer, mais que l'on aimerait tout autant ne pas rencontrer.

Cet affreux et trivial nom de Griller lui contractait la bouche, et elle n'eût consenti pour un royaume à donner à ce parvenu le titre de baron. Son premier mot fut presque une déclaration de guerre. Griller ne sourcilla pas et se borna à sourire.

« Nous nous efforcerons, mon cher mari et moi, disait la

Digitized by Google

bonne et conciliante Marie, que l'air d'Anne avait un peu froissée, nous nous efforcerons d'adoucir l'amertume de tes chagrins. L'un et l'autre nous t'assurons de notre affection, et nous nous emploierons à te rendre le séjour de Profondeville acceptable.

— Ah ! c'est trop de moitié, dit-elle, les services de monsieur me seront inutiles. » Et elle fit une courte révérence de côté, comme pour lui donner congé.

Elle monta dans ses appartements et retint la baronne, à qui elle fit assez longuement le récit de ses chagrins.

Griller se paya la satisfaction de rester auprès de sa fille, et lui qui avait horreur du piano, non qu'il ne fût musicien, mais parce qu'il prétendait que la vulgarisation du piano pousse à la destruction de l'amour de la musique, et qu'à tout prendre, l'orgue de Barbarie, un bon orgue, présente cet avantage qu'il ne faut pas un grand travail pour en jouer, avait arrangé les choses de façon que l'instrument, martyr journalier des études de M^lle^ Aurélie, fût placé dans un pavillon séparé. La jeune fille y allait à heure fixe, en compagnie d'un grand lévrier arabe qui l'avait et qu'elle avait en affection. L'animal trottait à ses côtés, les oreilles en arrière et de cette allure d'échassier, propre aux chiens de cette race.

Ce jour-là le baron alla entendre pianoter, et c'était de sa part un sacrifice sérieux. Le soir, contrairement à son attente, il dut recevoir le chevalier et sa sœur et prêter l'oreille au récit des exploits hippiques du terrible cavalier, pendant que M^lle^ Adélaïde faisait gémir de son poids les fauteuils du salon et que d'une petite voix aigrelette, étrange contraste avec l'opulente personne, elle causait de ses ancêtres, des grandes familles auxquelles elle était alliée, des biens considérables laissés par les de Doncquel, et dilapidés, primo, par la Révolution française; secundo, par un sir Antonin de Doncquel, le plus charmant, mais en même temps le plus écervelé qui fût; tertio, par un intendant infidèle et rapace, dont les de Doncquel actuels payeraient gros pour être les intendants à leur tour.

Digitized by Google

Griller trouva ces premières heures exemptes de charmes; il en fut ainsi pendant deux semaines à peu près. Cependant Mme Anne de Sudre avait consenti à dîner en commun; elle s'humanisait. Mais le baron eût tout autant aimé qu'elle continuât comme elle avait débuté. Avec quel mépris elle persistait à le traiter. Deux ou trois fois, à table, par contenance et ne fût-ce que pour s'assurer qu'il n'était pas devenu complétement aphone, il se hasarda à placer une remarque ou à poser une question. Anne, braquant sur lui son binocle, l'avait considéré un instant, comme étonnée de tant de hardiesse, et n'avait pas répondu.

Elle restait dans ses longs vêtements de deuil. On se rappelait ainsi le profond malheur qui l'avait frappée, et cela la rendait sacrée. Marie cependant crut devoir lui demander d'être un peu moins ouvertement hostile à son mari : elle souffrait de cette situation tendue; quels que fussent les devoirs de l'hospitalité, il y avait pour elle un devoir plus impérieux. Celui que lui dictait son cœur, son amour pour l'être cher à qui elle était unie. Elle fut effrayée de la réponse.

« Ton mari m'est antipathique à plusieurs titres, répondit-elle avec une sorte de brusquerie émue. Je ne parviendrai pas à le considérer jamais comme t'ayant en légitime possession... Tu sais mes idées là-dessus... Puis, continua-t-elle, avec un pincement des lèvres qui dénotait je ne sais quelle colère, puis, il me rappelle que moi aussi j'étais aimée, que j'avais un être cher... Tiens, poursuivit-elle en se levant et en marchant devant elle, comme si elle allait commander au monde de s'anéantir, évite surtout de l'aimer en ma présence... Je ne pourrais le souffrir! »

Marie eut pitié de sa pauvre cousine; elle la plaignait du fond de l'âme d'être éprouvée à ce point. La charité lui commandait de s'observer, de chérir moins ostensiblement son époux; elle avait été cruelle sans le vouloir.

Quelque étrange que fût le motif de l'hostilité dont il était l'objet, Griller dut le croire fondé et se montra discret au point de sortir aux heures où la belle veuve descendait au salon, et de ne plus dîner que seul.

Digitized by Google

Cela dura quelque temps. Un matin, Marie trouva Anne plantée devant un portrait de Griller, peint à l'époque de son mariage.

« Je ne savais si monsieur ton mari était noir ou blond, gros ou maigre. Ah ! quelle figure autrement mâle et énergique avait mon brave colonel... »

Puis, se détournant brusquement comme pour s'arracher à une pensée pénible : « Où conduit cette porte? demanda-t-elle en montrant au fond de l'appartement, du côté opposé à celui par lequel Marie venait d'entrer. C'est la première fois que je me hasarde dans cette partie du château...

— Cette porte donne sur une salle de billard... Nous confinons ici au quartier du chef de la maison, ma chère ; au delà est le cabinet de travail du baron, puis sa bibliothèque. Nous irons, si tu le veux, visiter cette aile du château.

— Merci, » répondit sèchement Anne, qui s'en alla.

Griller avait un peu plus de trente-huit ans à l'heure où ce récit commence. Bien découplé, fortement charpenté, mais encore svelte, il aurait été pour tout autre que M^me^ d'Esman un type de distinction et d'élégance, elle qui refusait de croire qu'on pût avoir de la distinction et de l'élégance si ce n'est au prix de trente quartiers de noblesse. Ses cheveux, d'un beau noir, blanchissaient quelque peu aux tempes, et cela ajoutait à sa physionomie : son teint brun, la vivacité de son œil, n'en ressortaient que mieux ; puis, cela contrastait heureusement avec la jeunesse de son sourire. Il avait la beauté de la pleine maturité ; il en avait la force. Le Griller du portrait n'était plus du tout le Griller de la réalité, et si la belle veuve du colonel avait été moins indifférente à tout ce qui touchait son hôte, elle aurait dit que joli garçon à vingt-cinq ans, le mari de son amie et parente, était encore plus bel homme aujourd'hui.

Anne d'Esman usait lentement sa douleur ; elle consentit à faire quelque exercice ; elle monta à cheval avec Marie, et, pendant plusieurs heures, les deux femmes, suivies d'un laquais, parcouraient les bois ou galopaient dans les chemins ombreux et pittoresques qui longent la Meuse, magnifique à

Digitized by Google

cet endroit surtout. Anne était très-intrépide, aucun obstacle ne l'arrêtait; elle aurait traversé le fleuve si la fantaisie lui avait pris de raccourcir le trajet. Son énergie et sa volonté étaient à l'unisson. Sa pauvre petite cousine, nature douce, simple, complaisante, faite toute de bonté et d'obligeance, s'effrayait parfois de cette puissance qui semblait vouloir tout asservir et tout dompter, sans admettre de supériorité en rien. Elle s'en effrayait et elle l'admirait comme on admire tout ce qui est fort, au-dessus du commun.

Depuis le jour de son arrivée et du récit de ses malheurs, elle n'avait plus fait allusion à rien, si ce n'est dans les deux ou trois occasions que nous avons rappelées. Elle évitait même tout prétexte d'en parler. Elle coupait brusquement la parole à Marie, quand celle-ci, par un sentiment de commisération, avait l'air, non de raviver ce souvenir, mais de chercher à la tirer de son mutisme. C'est que Anne se complaisait parfois à rester absorbée dans sa pensée, fouettant l'air de sa cravache ou enlevant brusquement son cheval pour le faire bondir et se cabrer.

Griller avait mis tout cela sur le compte d'une indomptable fierté. Sans haine pour personne, il aurait juré que le sentiment que lui inspirait cette femme se rapprochait de la haine. Ce n'était à coup sûr pas de l'indifférence, et malgré cela, il ne tenait ni à la voir, ni à causer avec elle. A table, il ne se faisait faute d'être incisif et mordant; il avait de l'esprit, et cette pointe de ressentiment qu'il éprouvait lui donnait plus de verve encore. Deux ou trois fois, Anne avait levé le nez. Elle paraissait se dire : « A la bonne heure, au moins, il y a donc quelqu'un sous ce parvenu. » Mais, voyez à quel point nous sommes enfants, il suffisait que M^me^ del Esman lui donnât cette sorte d'encouragement pour qu'il se tût. Décidément, il ne ferait jamais rien qui pût lui plaire.

Aurélie n'avait eu garde de ne pas s'apercevoir de cette animosité réciproque; elle en savait la cause futile. Or elle était orgueilleuse de son père autant que s'il eût été un Montmorency; mais elle aimait aussi les grands airs d'Anne,

Digitized by Google

qui lui paraissait être plus qu'humaine. Elle assistait parfois à sa toilette; la beauté de cette femme l'avait frappée autant que ses manières. Et il n'est pas d'hommage plus sincère et plus sérieux pour une femme que celui qu'elle arrache ainsi à une autre femme. Aurélie aurait donc voulu voir ces deux êtres si dignes de son admiration et de son amour, s'admirer et s'aimer. Déjà elle avait doucement grondé son père, qui lui avait répondu en riant et en plaisantant, ce dont Aurélie conclut que, de ce côté, le rapprochement ne serait pas difficile. Elle avait ensuite essayé de l'autre côté et avait trouvé Anne beaucoup moins rigoureuse ou revêche qu'on ne pouvait le craindre. « Eh bien donc alors, pourquoi ne pas vous entendre? s'écria-t-elle... Je serais si heureuse si je vous voyais amis. » Ce à quoi Mme del Esman avait répondu qu'Aurélie était la plus jolie et la plus aimable petite tête folle du monde... Et les choses en étaient restées là.

Dans l'esprit de Mlle Griller entra cette conviction que si Anne de Sudre était belle, Alfred Griller, son père, était grand.

C'était en effet lui qui se montrait le plus sensé. A plusieurs reprises sa chère femme l'avait exhorté à la patience : elle comprenait que d'être ainsi refoulé au second rang dans sa propre maison devait être peu du goût de son mari. Mais Griller assurait qu'il s'amusait beaucoup de cette situation, ajoutant toutefois que Mme del Esman était bien la plus étrange des créatures et que, n'eût-il qu'à se poser et à chercher à résoudre les nombreux problèmes que son originalité lui suggérait, il lui devrait de la reconnaissance d'occuper ainsi ses loisirs. Malgré tout, il commençait à se sentir impatient. Courtois en tout, comme l'est un homme bien élevé, et Alfred Griller, bien que baron de récente date, l'était mieux que personne, il ne parvenait pas toujours, quelque attention qu'il y prît, à se maîtriser. Si le hasard le mettait sur le passage de son hôtesse, il saluait très-bas, mais s'esquivait très-vite, ou bien, s'il l'approchait, il était plus gouailleur ou plus acerbe qu'il n'aurait voulu. Il s'était enfin posé carrément cette question : « A quoi bon la ménager; ce

Digitized by Google

n'était pas une femme frêle et délicate, accablée par le malheur ; elle inspire la crainte plus que la pitié, et tout considéré, elle est de taille à supporter bien des choses. Je n'accepte plus cet effacement de moi-même presque aussi humiliant pour elle que pour moi. »

Il risqua une observation pendant le dîner sur un ton piquant. Anne del Esman braqua sur lui son binocle avec un peu plus de vivacité que de coutume. Le baron, sans perdre contenance, acheva de parler ; il s'adressait à Aurélie, qui était là les yeux tout grands ouverts : « Tu es trop intelligente, toi, conclut-il, pour ne pas me comprendre... puis, ne fût-ce que par politesse, tu paraîtrais au moins m'écouter. Il n'appartient pas à une petite fille bien élevée de supposer jamais que son père puisse être sans valeur. C'est le premier résultat d'une bonne éducation que d'avoir le respect de la famille et quiconque porte atteinte à ce respect et cherche à le ruiner est révolutionnaire au premier chef... La bourgeoisie, d'où j'ai l'honneur de sortir, n'aurait garde d'y manquer...

— Mais je t'écoute, cher papa, avec toute la déférence et toute l'attention que méritent tes paroles...

— Je craignais que tu n'eusses des motifs pour l'oublier. Il y a des exemples donnés de telle façon et avec une telle autorité, qu'on ne saurait s'empêcher de les suivre. »

Anne, cette fois, n'avait pas cessé de tenir Griller sous son regard. Le père d'Aurélie voyait, sans qu'il levât les yeux, le binocle tenu d'une main ferme et persistante dans sa direction. C'était comme une batterie d'artillerie brusquement découverte et qui va tout démolir. Griller s'en félicita et prononça un enfin ! de soulagement. Mais, chose étonnante, quand, après cet éclair prolongé du regard, il croyait entendre éclater la foudre et qu'il se voyait déjà meurtri et saignant, Anne, d'un ton très-calme et très-doux : « Fort bien dit, monsieur ; Aurélie n'aura garde de jamais manquer à vos préceptes. Elle a trop de raison et vous trop de mérite et de valeur pour cela.

— Qu'en savez-vous, madame ? répliqua-t-il avec un sourire passablement impertinent. Je vous sais gré de m'ac-

Digitized by Google

corder du mérite et de la valeur. Mais je ne me serais jamais douté que vous m'en reconnaîtriez, et franchement je n'aurais rien fait pour me racheter de cette mauvaise opinion...

— Oh! oh! se récria Anne avec une sorte de coquetterie : voilà que vous allez m'accabler de gros mots, au moment où je vous rends justice.

— C'est vrai pourtant, je devrais être pénétré d'aise et de reconnaissance. Tant de condescendance de votre part m'accable et m'étourdit. Pardon ; je n'y étais pas habitué.

— Vous avez de l'esprit...

— De grâce, madame. J'aime mieux votre premier genre d'hostilité. Restons ennemis, soit, mais des ennemis dignes d'être estimés l'un de l'autre. »

Tout cela fut dit pendant que le chevalier de Doncquel racontait à haute voix et sans que personne fît mine de l'écouter, une promenade légendaire semblable à celle du beau Pecopin. Lui aussi avait franchi des distances incommensurables, sur son cheval changé en hippogriffe! Le vrai était qu'il paraissait accablé de fatigue. Couvert de poussière, les cheveux collant, le teint blême, les yeux chassieux, sec, osseux, gesticulant sans cesse, il était fort laid et fort déplaisant. Sa sœur, assise à côté de lui, causait pour sa part et à sa guise avec le voisin que le hasard lui donnait, sur un petit ton de crécelle roulant incessamment ; elle ne s'arrêtait que pour rappeler de temps en temps son frère à lui-même en lui lançant un : Chevalier ! qui ramenait celui-ci dans son assiette.

De Doncquel cependant n'avait jamais été l'objet d'une seule observation malhonnête de la part de M^me^ del Esman. Elle l'acceptait : il était de son monde ; cela suffisait. Un Européen perdu au milieu des peuplades nègres du Soudan verra d'un œil plus favorable son valet blanc qu'un grand chef de tribu, fût-il noir comme de l'ébène et le plus puissant de la terre. En Amérique, le peuple tout neuf, sans traditions, hausse les épaules à l'idée de nos titres, de nos rangs, de nos préséances, mais flaire le nègre à la quatrième génération et le traite comme un laquais, fût-il blanc comme l'ivoir

Digitized by Google

et le plus riche des États-Unis. Nul n'a donc le droit de hausser les épaules aux façons de faire de la belle veuve.

Tout se borna entre elle et Griller au petit dialogue que nous venons de rapporter.

Un matin, les deux femmes partirent en promenade équestre, comme chaque jour. Vers midi, le ciel s'assombrit et l'orage gronda. Griller savait sa femme impressionnable et peureuse. Il songea à partir à sa recherche, mais l'idée de paraître ridicule à Anne le fit hésiter. « Encore? se dit-il, vais-je donc à ce point aliéner ma liberté et laisser régler ma vie et mes actions par la crainte de n'être pas sensé aux yeux de quelqu'un? De quel droit deviendrait-*elle* l'arbitre de ma conduite?... Certes, c'est une personne fort belle et fort appétissante et l'on ferait beaucoup pour lui plaire, si elle n'arrangeait pas tout pour être détestée. »

Et, en manière de conclusion, il fit seller un cheval en toute hâte et il partit.

C'était bien hasardeux; de quel côté avaient-elles dirigé leurs pas. La pluie commença à tomber avec force. Des rafales de vent tordaient les arbres et les éclairs se succédaient. L'anxiété le poussait. Mais, si rapide que fût sa course, rien ne prouvait qu'il s'approchât ou qu'il s'éloignât du but désiré. Par moments, à cette idée, il s'arrêtait brusquement, puis il continuait ou bien encore il revenait vers la droite, après avoir longtemps exploré vers la gauche. Le temps s'écoulait, et personne n'apparut! Cela dura ainsi jusqu'à ce que l'orage se calmât. Le ciel avait repris sa clarté, les oiseaux, rassurés, chantaient, le soleil glissait guilleret sur l'herbe humide où il faisait briller des perles sans nombre, quand il entendit un ébrouement de cheval avec un bruit de gourmettes agitées, et il vit à travers le bois, dans une ligne de lumière, les deux amazones. Alfred piqua des deux et courut les rejoindre. Seulement il y avait un large fossé, et tout autre que lui aurait pu se rompre le cou. Marie poussa un cri, mais le baron, excellent cavalier, passa par-dessus l'obstacle avec une aisance parfaite et, le sourire aux lèvres, le chapeau à

Digitized by Google

la main, il vint arrêter brusquement devant les deux femmes sa monture, dont tous les membres frémissaient.

« Cher Alfred, lui cria la baronne, heureuse.

— Bravo, baron, dit Anne qui le lorgnait, vous êtes bon cavalier. »

Ce fut la première fois qu'elle lui donnait son titre.

Chose plus surprenante, c'est qu'à quelque temps de là, Griller fut admis à l'une des excursions. Il faudrait presque dire toléré ; car Anne de Sudre del Esman ne fit pas grande attention à ses efforts pour la rejoindre ; il semblait qu'elle avait un malin plaisir à lui couper le passage chaque fois qu'il allait l'atteindre ; s'il courait d'un côté de la route ou du chemin, elle serrait de près le bord ou gagnait l'autre côté, le forçant ainsi à rester constamment en arrière. La pauvre Marie perdait à ce jeu sa distance et aurait peut-être été oubliée si Mme Anne n'avait dit à Griller : « Voyez donc où est votre femme, baron. » Le baron, en effet, s'arrêta brusquement et attendit. Elle, pendant ce temps, faisait caracoler son cheval. L'habit d'amazone lui allait à ravir : toute sa belle personne, ses formes sculpturales étaient dessinées. On ne pouvait s'empêcher de rendre justice à la nature qui en avait fait un chef-d'œuvre. Griller voyait tout cela, tandis qu'elle bondissait sur sa selle et qu'elle cravachait et tourmentait sa bête en riant nerveusement.

Un incident marqua cette promenade. Le chemin qu'ils suivaient se trouvait traversé par un ruisseau torrentueux, et au delà cependant la vue était attrayante : des bouquets d'arbres, baignés d'une lumière chaude laissaient entrevoir de temps à autre un fond bleuté, bien profond ; il semblait qu'il y avait là une succession de beautés, des sites nouveaux qu'on aurait plaisir à voir ; une promesse, un charme, l'inconnu enfin. Les trois cavaliers avaient galopé vers cette trouée de lumière que depuis quelque temps ils avaient aperçue de loin, contrastant avec la sombre verdure du bois. Et voilà qu'ils sont obligés ou de revenir sur leurs pas ou de suivre le cours d'eau qui paraît devoir servir de barrière infranchissable pendant plusieurs heures de marche. Mais

Digitized by Google

un bruit se fait entendre, assourdi par la distance. On court du côté d'où il vient : un moulin égrène ses tic-tac mêlés au bruissement de la vague qui déferle. C'est un passage. On parcourra donc le pays à l'horizon pâle-bleu ! Il faut croire que ce bruit, succédant au silence harmonieux des bois, effraya l'un des chevaux, celui de la baronne, doux et patient pourtant. Il se mit à se cabrer et à faire des mouvements de tête. La sangle se défit et la pauvre Marie aurait été réellement en danger si sa monture s'était emportée. Alfred sauta lestement à terre. L'endroit était délicieux. D'un côté, la lisière du bois dont le soleil mordait les arbres, sans pouvoir pénétrer l'ombre épaisse. Les insectes bourdonnaient dans des nappes de lumière et de chaleur, pleines d'odeur de menthe, de thym et de bruyère. L'herbe était fine et douce sous les pieds. Puis, comme pour tempérer l'air et éviter la transition brusque de la fraîcheur sous la ramée et de cette pleine et libre expansion des rayons solaires, le ruisseau roulait à deux pas ses ondes tapageuses et débordantes. Deux des trois cavaliers ayant quitté la selle, Anne del Esman voulait, elle aussi, fouler le sol. Ce fut Alfred nécessairement qui l'y aida. Pour la première fois il s'approcha d'elle d'aussi près et en sentant la main chaude et gantée de la belle et jeune veuve s'appuyer sur son épaule, en recevant dans les bras cette magnifique personne, au contact de son souffle, en pressant dans ses bras cette créature palpitante, un éblouissement lui prit et un feu subit enflamma ses veines. Cela ne dura qu'un instant ; il comprit que l'habitude, que sa vie réglée et retirée avait masqué chez lui la passion, la passion vigoureuse encore, parce qu'il n'avait pas eu de jeunesse. Sa fougue endormie allait-elle s'éveiller? Non, non, il en aurait raison. Il maîtriserait ces injonctions de la nature impérative.

Le calme et le sang-froid lui revinrent. Il s'occupa de raffermir la sangle débouclée, attacha les trois chevaux à une branche d'arbre et vint s'asseoir dans l'herbe, où déjà Marie et M^me^ del Esman avaient pris place. On devisa, on rit, on admira ce petit coin charmant avec la maison blanche à toit

Digitized by Google

rouge, du moulin moussu et sombre qu'on voyait dans le fond. Le plaisir était modeste et fort peu recherché. Griller ne se serait pas lassé de le goûter. Le moment vint de se remettre en route; il fallut qu'Alfred tendît de nouveau les mains à Anne pour la soulever, qu'il lui tînt l'étrier. Déjà hypocrite quand il croyait être sincère et ferme, le baron courut ensuite à sa femme et la serra ostensiblement dans ses bras, comme pour dire . « C'est toi seule que je puis aimer, c'est toi seule que j'aime et que j'aimerai... »

Au retour, Marie lui parut frêle, délicate, un peu terne, effacée même, auprès de cette beauté jeune et luxuriante.

Rentré et seul dans sa chambre, il appela Aurélie qu'il entendait rôder dans les escaliers et qui accourut toute pimpante. Il la fit asseoir sur ses genoux et se mit à jouer avec elle, convaincu qu'il maîtriserait ses sens et que la vue et le babil de son enfant le calmeraient, et, en effet, il se calma.

Une autre fois, il y avait du monde au château : indépendamment de l'éternel chevalier et de sa sœur, on avait pour convives l'abbé Muret, curé de Profondeville, le bourgmestre de la localité, bon fermier, assez gêné de se trouver au milieu de ce monde aux grandes manières, et un jeune ingénieur, arrivé la veille dans le pays pour un tracé de route et à qui le baron avait cru devoir offrir les honneurs de sa table. Joli garçon, il déteignait un peu sur la société par un ton assez commun et un parler très-prétentieux. M^me^ del Esman riait à part elle de s'encanailler ainsi. C'était une petite débauche que, ce jour-là, elle consentit à se permettre. Aurélie avait mis pour la circonstance une robe blanche à manches courtes, et force rubans dans ses cheveux et à sa taille. C'était une drôle de petite fille ; elle faisait la roue comme une coquette éprouvée, s'éventait sérieusement, étudiant en tout M^me^ del Esman, la femme à qui ces petites manières allaient le mieux.

« Comment trouves-tu mes bras? demandait-elle à l'ingénieur qui se nommait Mantou et qu'elle tutoyait sans y penser, comme une enfant qu'elle était.

Digitized by Google

— Mais fort... bien, répondit-il, un peu déconcerté par la question.

— Et ma taille? »

La mère la rappela auprès d'elle, pour lui remettre un de ses rubans. Cela fait, Mlle Aurélie passa auprès de l'abbé pour lui demander si elle avait de beaux yeux.

Tout cela était inconscient, enfantin. Elle jouait à la jeune fille, comme on joue à la poupée. Mais M. l'ingénieur Mantou avait été extrêmement flatté que la jeune baronne Griller lui eût fait l'honneur de le tutoyer et de lui montrer ses bras.

Il paya cher cette petite satisfaction d'amour-propre : le chevalier l'entreprit sur ses courses et ses chasses et le curieux de l'affaire, c'est qu'il fut aussi dupe de ces contes que des agaceries de Mlle Aurélie.

Quels projets cependant, quelles espérances d'avenir le cher ingénieur ne roula-t-il pas cette nuit-là même dans sa tête! Il y avait de quoi enivrer un moins sot que lui : il se voyait déjà membre de cette famille noble et très-riche. Fortune et honneur tout à la fois. A qui, ayant vingt ans, de pareilles idées ne sont-elles pas venues?

Toujours est-il que dès lors notre ingénieur profita de toutes les occasions d'aller au château.

Désormais, Anne voulut bien reconnaître de la valeur au baron. Le baron dut consentir qu'Anne était une femme très-distinguée. La longueur et l'épaisseur des voiles de la veuve avaient diminué. Parfois elle risquait un bijou ou une fleur. Elle avait des mains adorables, comme tout d'ailleurs. Le baron se prit à les regarder en artiste, comme il eût regardé une main peinte par Van Dyck. Elles avaient non-seulement le galbe délicieux, la blancheur nacrée, le velouté, le potelé et le fini qu'on peut rêver d'une main parfaite, elles avaient une physionomie spéciale, attrayante, éloquente même. Elles voulaient dire une foule de choses, et Griller aimait à causer. Il compara ces mains à celles de sa femme, qui les avait jolies aussi, plus fines et moins nerveuses; mais quelle animation, quelle vie, quelle passion dans celles-là!...

Digitized by Google

De nouveau un jet de chaleur lui traversa la poitrine, et il eut un frisson. Il se commanda de s'observer et d'être moins tendre à la tentation. Comme il était brave et qu'il allait toujours droit au danger, il prit la peine de ne plus perdre de vue ni un geste, ni un regard de celle qu'il admirait.

Il y a des maladies graves qui s'annoncent par de légers et passagers malaises, dont on ne s'inquiète guère et qui sont tout autant d'étapes vers une crise funeste. On se croit sain et bien portant quand déjà on est frappé à mort. Mais demain cela ira mieux, et demain cela empire.

Griller soignait maintenant sa toilette; il étudiait le nœud de sa cravate et l'arrangement de sa chevelure. Anne, de son côté, semblait avoir songé à paraître dans des conditions plus avantageuses. Alfred aurait juré qu'elle causait avec plus d'abandon, que son sourire était plus séduisant et qu'il y mettait plus d'intention.

Bientôt il ressentit des inquiétudes. Il passait des heures entières seul, dans sa bibliothèque ou dans une allée retirée du parc. Sous prétexte de lire, il tenait un volume à la main et sous les yeux, mais ses yeux trouvaient sur les pages autre chose que ce qu'il y était écrit. Il aurait voulu s'arracher à cette torpeur qui l'anéantissait, et qui cependant avait du charme. Il était bien sûr de lui-même jusqu'alors. Dans sa pensée, il resterait toujours maître de s'arrêter sur la pente où il glissait. Il ne lui fallait qu'un effort de volonté; cet effort, il en serait capable, c'était sa conviction.

Le temps s'écoula, augmentant cet état comateux, et l'effort ne venait pas. C'est tout de suite qu'il faut plonger le fer dans un cancer et le couper à sa racine.

Un jour il vit M^me^ del Esman se promenant sous les fenêtres du château, dans une allée semée de gravier et qui craquelait sous ses pas. Il s'abrita derrière un rideau et l'observa à la dérobée. Son cœur battait; il avait des tintements dans les oreilles. Quelle souplesse Anne avait dans sa démarche, quelle grâce dans son maintien! Il la couvait des yeux. Aurélie vint à entrer tempétueusement dans la chambre et, pour la première fois, il fut impatienté de cette irruption;

Digitized by Google

il ne la retint pas, au contraire ; il calculait mentalement tout le temps qu'il perdait à écouter son babil... L'enfant s'en alla en lui disant, avec une petite moue : « Mon petit papa, tu n'es pas aimable aujourd'hui pour ton Aurélie, et ton Aurélie s'en va ; mais elle te donnera deux bons baisers comme d'habitude et pour cette fois encore, bien que tu ne les mérites pas... Tu ne m'as pas même dit que je suis jolie. »

Et elle lui montra un ruban de velours noir qui ornait son cou et qui, dans son idée, lui donnait un charme tout particulier.

Alfred ne répondit que par un pâle sourire et la laissa sortir de la chambre, pour reprendre bien vite son poste d'observation.

Ce fut désormais son lot d'être tout à cette femme ; en dépit de ses résolutions, le calvaire semé d'épines et de ronces sur lequel il se traînait à genoux, le conduirait au bonheur, à des joies célestes. Hé, à chaque heure, à chaque instant, sa conscience, sa raison lui criaient avec véhémence : « Garde à toi, tu tournes le dos à ce que tu cherches. Oublies-tu ta quiétude passée, la sérénité de ton cœur et de ton âme, et les heures de douce félicité des jours enfuis ?... Allons, debout ! » Et, comme les enfants répondent à la voix de leur bonne qui, le matin, les éveille au devoir, il répondait : « Oui, j'obéis, » et il se rendormait...

Était-ce habitude d'être admirée, était-ce conviction d'être belle et d'exercer comme telle une grande puissance ? cette puissance cherchait-elle à l'essayer sur cet homme retiré depuis longtemps du monde et des plaisirs, tout à sa femme, à son enfant ? Alfred était-il encore à même d'impressionner, par sa tournure, par ses manières, par la séduction de son visage et de son esprit ? Il y avait de tout cela ; Anne donc, qui sentait peser sur elle, souvent pendant des heures, le regard brûlant du baron, ne fit rien pour éviter cette attention flatteuse ; où était le mal, où était la faute de sa part ? On lui rendait le culte qui lui était dû.

Ils se rencontraient avec plaisir maintenant aux heures des repas, des promenades, des réunions au salon. Une sorte

Digitized by Google

d'intimité, avec témoins, s'était établie entre eux. Marie, par la raison que Mme del Esman était leur cousine, ne voulut plus que le baron l'appelât cérémonieusement madame, ou chère madame. C'était Anne tout court qu'il fallait dire, et Mme del Esman elle-même avait passé du monsieur au baron, et du baron à Alfred, sans plus.

Se trouvant avec Anne, une après-midi, sous une charmille, fraîche et ombreuse, il marchait silencieux et comme suffoqué. Quelque chose l'oppressait. Pas plus que lui, Anne ne semblait disposée à parler. Tout à coup le baron, comme s'il avait cédé à une explosion intérieure : « Anne, lui dit-il, vous êtes belle : je vous aime ! »

Anne s'était arrêtée et le regardait avec une expression dure. Le baron rencontra ce regard. Il balbutia un moment, comme déconcerté.

« Vous ai-je blessée?... Je vous devais cet aveu... Je vous le fais, sans espoir, et avec crainte. Je vous aimais déjà quand je croyais vous détester, et ce qui se conçoit à peine, c'est que j'aime réellement pour la première fois. Jamais je n'ai éprouvé de telles tortures et de tels délices. Vous vous êtes emparée de mon âme libre et sommeilleuse jusqu'à ce jour; la voilà réveillée et palpitante entre vos mains... Je ne demande qu'un peu d'indulgence et de bonté. Ne me regardez plus de cet œil méprisant d'autrefois; laissez-moi vous adorer... Nul ne sera plus discret, plus aimant, plus dévoué, plus soumis, plus esclave... »

Et il s'inclinait, prêt à glisser à ses genoux. Un mot le fit se remettre sur ses jambes, brusquement, comme s'il avait été mû par un ressort.

« Vous êtes ridicule, mon cher... Chut! on vient. »

Le mot frappa Griller en pleine poitrine. Il composa son visage : on venait en effet. Quelqu'un rôdait autour de la charmille. Une tête curieuse et mutine parut : c'était Mlle Aurélie.

« Avez-vous, demanda-t-elle, un peu embarrassée... avez-vous vu... Diane?... Je la cherche cette vilaine méchante... Oh ! la voilà, je crois, tout là-bas... »

Digitized by Google

Et l'espiègle enfant rentra dans la charmille et disparut. Les deux promeneurs continuèrent leur route, sans mot dire, embarrassés et contraints.

« Vous êtes, mon cousin, un bien fâcheux compagnon de route, se prit à faire remarquer Mme del Esman. Voyez donc si j'allais prendre les choses de haut et me fâcher comme vous le craigniez ; voyez donc si Aurélie vous a vu prêt à tomber à mes genoux !... Vous me feriez une position bien fâcheuse... Ne me parlez plus de vos déraisons et restons amis... »

Cette amitié proposée fut acceptée avec joie. Griller savait que, comme aurait dit le docteur Tholosan, on lui donnait le radical de ce qu'il ambitionnait.

« Soit; mais je vous aime de toutes les forces de mon âme, lui souffla-t-il à voix basse, mais avec une expression ardente et passionnée.

— Encore ! »

Aurélie, à ce moment, parut de nouveau au détour d'une allée percée dans la charmille. Diable d'enfant !

« Oh ! je le vois, » s'écria-t-elle en se baissant et en regardant la plaine au travers du feuillage. Anne et Griller regardèrent à leur tour. Diane trottait en effet de son pas relevé. Mais un peu plus loin était le jeune ingénieur Mantou, penché sur son graphomètre, mais pas si absorbé, qu'il ne pût donner un tour de main à ses cheveux que le vent avait un peu dérangés et un coup d'œil rapide à sa toilette. Et d'aussi loin qu'il aperçut la jeune fille, il salua du chapeau et avec beaucoup de déférence.

Anne se borna à indiquer du geste les deux jeunes gens, comme pour dire : Voilà, père de famille, où doivent tendre vos préoccupations. Vous avez une fille à surveiller et avant que d'écouter vos penchants, voyez où pourraientconduire les siens.

Griller s'essuya le front humecté d'une sueur froide. Il comprit et se tut.

Non, il n'était ni possible, ni sensé, de souffrir ainsi. Il s'imagina que cette douleur toute morale, ce gonflement

Digitized by Google

sanglotant et irrésistible de son âme, mêlé à cette fureur méchante de ses sens, céderait si quelque forte douleur physique venait s'y substituer. Un jour, accablé, honteux de cette vie bestiale et ridicule, il prit une résolution. « Il faudra bien que je revienne à moi, se dit-il... » Et, s'armant d'un fusil à deux coups, il siffla ses chiens de chasse et partit, chaussé de guêtres, comme s'il avait l'intention d'aller abattre tout ce que les viviers, les étangs et les mares pourraient compter de gibier à leur surface ou sous leurs ajoncs.

A peine seul, il retomba sous l'empire de cette agitation furieuse qui le minait. Il n'avançait pas sans éprouver le désir de retourner à l'affût et de chercher à voir sa ravissante cousine. « Non, non, se disait-il en se cramponnant à sa résolution, je n'irai pas : une telle situation ne saurait se prolonger... » Puis, de nouveau incité par son imagination en feu :

« C'est de la démence, c'est du délire, » s'écria-t-il en se laissant tomber découragé sur un tertre gazonné. Cette femme, toujours cette femme, séduisante et belle, dont l'image le poursuivait. « Je ne serai ni lâche, ni parjure, » ajouta-t-il en serrant les dents, et il se mit à marcher droit devant lui. On voyait les halliers s'entr'ouvrir ou s'abaisser selon qu'il les écartait ou les enjambait, et on entendait les branches de bois mort, les hautes herbes et les feuilles se froisser et se briser sous ses pas.

Le soleil glissait le long des grands troncs et des hautes tiges. Les bois avaient une odeur âcre et saine. Au loin, le coucou monotone et lâche redisait son cri bête. Des oiseaux filaient par l'air. Deux ou trois corneilles croassaient en passant. Le baron s'arrêta, jeta un regard autour de lui, arma son fusil, en abaissa le canon et fit feu. Il tomba. Les chiens alarmés revinrent à lui, puis ils se mirent à aboyer et à hurler. Le calme revint au malheureux; il avait bien jugé. La douleur physique changerait le cours de ses idées. Il commençait à trouver son équipée assez sotte. Certes, il ne s'en vanterait jamais. Le mal était cuisant

Digitized by Google

depuis une dizaine de minutes et une sorte de défaillance commençait : la forme des objets devenait vague à ses yeux. Ses oreilles bourdonnaient avec un bruit d'eau qui s'engouffre. Il aurait voulu crier; la voix lui manquait; il aurait voulu se traîner plus loin ; il était cloué au sol.

Soudain un bruit de cor, et les feuilles et les herbes sont de nouveau froissées : quelqu'un accourt. Une voix dit : Hope-là, et on voit une forme humaine, toute dégouttante de sueur, franchir une souche et venir s'abattre à dix pas de notre blessé...

Griller essaye une plainte, un appel ; c'est à peine un gémissement. Le quelqu'un se dresse sur son séant. « Tiens, tiens, tiens, dit-il en abritant de sa main ses yeux, vous aussi, baron, vous venez de tomber de cheval? — Figurez-vous, mon cher, je tenais la bête, je la voyais filer devant moi... Vingt chasseurs me suivaient, moi je donnais, je donnais... Les malheureux, ils n'avançaient pas, tandis que j'allais comme le vent... Mais ne voilà-t-il pas qu'en sautant au-dessus d'une haie qui n'avait pas moins de trois mètres de hauteur, mon cheval manque le pied et me voici couché, heureusement sans encombre...

— Chevalier, je vous en prie... du secours!...

— Oui, oui, je sais ce que c'est... moi, je ne me suis rien démi, rien foulé et rien cassé... Parlez-moi de chutes pareilles; eh bien! baron, voulez-vous que je vous dise : c'est un art. On n'apprend jamais assez à tomber... sans se faire de mal... Et je vous prie de croire que c'était de haut. Me voyez-vous bondissant à cinq mètres du sol... il me semblait avoir des ailes.

Et le chevalier exprimait dans une mimique très-curieuse toute l'admiration qu'il s'inspirait à lui-même.

« Mais, continua de geindre Alfred, veuillez considérer que... j'ai fait moi... une chute très-grave, que je suis blessé...

— Avez-vous vu comme mon cheval soulevait son poitrail?

— Diable d'homme, » soupira le blessé en s'étendant de nouveau sur l'herbe, renonçant à se faire comprendre. Il ferma les yeux et attendit.

Digitized by Google

Une lueur était-elle entrée dans la pauvre cervelle détraquée du chevalier? Il s'avisa d'aller à son ami. Il constata sa pâleur; il aperçut du sang. « Oh! oh! exclama-t-il alors sur un ton allant du grave à l'aigu... Oui, vraiment, il l'est, lui... Baron, baron, vous n'êtes pas mort?... Dites-moi non, je vous en supplie... Que diantre, on fait ces choses-là pour rire. Attendez. »

Et il sonna bravement du cor à en perdre haleine.

Le baron savait que, loin d'attirer les gens, cette musique éloignerait tout le monde. Il s'abandonna à son sort, sans impatience.

Comme son appel restait sans réponse, le chevalier se décida à se mettre en route. « Un temps de galop, et je vous amène du secours, cria-t-il en faisant mine de se mettre en selle et de subir un moment les caprices d'un cheval jeune et fougueux. Puis, hope-là, il s'élança dans les fourrés. Taïaut, taïaut, faisait-il. . . . . .

Le baron eut vaguement conscience qu'on le soulevait, qu'on le plaçait dans une voiture. Il entrevit la figure douce et toute en larmes de sa femme. Il vit aussi Anne de Sudre. Il referma les yeux avec le vague espoir de ne plus les rouvrir jamais.

La blessure était grave : il y avait bris du tibia à la hauteur de la cheville, avec meurtrissures.

Longtemps il resta entre la vie et la mort. La fracture était avec esquilles : le médecin expliqua cela à sa manière. Il y avait inflammation locale et constante, ce qui inquiétait beaucoup. On avait fini par deviner que le baron avait fait une chute, et que dans cette chute son fusil s'était déchargé.

Tout ce qu'il se rappela de cette époque, c'est qu'à ses rares moments de lucidité, c'est toujours le visage de sa femme qu'il rencontrait. Une fois cependant, Anne de Sudre était là. Il poussa un soupir de bonheur, sourit et tendit sa main. Mais à l'image évoquée et chère vint se substituer l'image de celle qui le conviait au devoir... Il lui parut que s'il avait pu la revoir, s'il avait pu la contempler en silence, son mal se serait guéri promptement. Vain désir. Il ne la revit pas.

Digitized by Google

Des semaines s'écoulèrent ainsi, bien tristes pour tous les habitants du château. Enfin, l'inflammation disparut et avec elle la fièvre; la vie revenait abondante. On était en automne, l'automne, avec ses matinées de brume argentée, avec ses grands aspects et ses tons rougeâtres. Alfred put se lever, on le plaça dans un fauteuil roulant et on le conduisit à son cabinet, et une fois dans son cabinet, il voulut qu'on le poussât tout près d'une fenêtre. Il entendait Aurélie rire et causer et une voix lui répondre. Sans nul doute, *elle* était là. Il fut déçu ; *elle* n'y était pas. Sa femme, toujours aux petits soins, toujours prête à aller au devant de ses moindres désirs, fut frappée de l'air désappointé de son mari ; elle lui demanda doucement, avec des inflexions touchantes, ce qui le contrariait. Il n'osait le dire, et se tut. Non, non, malgré le traitement cruel qu'il s'était infligé, la santé de l'esprit et du cœur ne lui était pas rendue. Toujours cette même pensée lui restait inflexiblement accrochée au fond de la cervelle.

Aurélie accourut l'embrasser et, toute joyeuse, lui adressait mille questions. C'était comme une bouffée d'air et de jeunesse; il se sentait rafraîchi. Le chevalier et sa sœur montèrent à leur tour. Le chevalier rappela le fameux jour où tous deux avaient été précipités de hauteurs prodigieuses. Jamais on n'était parvenu à en tirer autre chose. Il était arrivé au château, pâle et défait. Il avait donné l'alarme, s'était remis en route et toujours lorsqu'on l'interrogeait, bercé par sa manie : « Nous avons fait une chute ; une course furieuse, trente chevaux, deux cents chiens, taïaut, taïaut. Seul, j'ai été sauvé. Le pauvre baron va... Oh! du sang, du sang! la triste chose... »

Griller lui tendit la main et sourit faiblement. Plus personne ne se présenta. Eh bien! et M^me^ del Esman?... Il lui fallut longtemps avant d'oser faire la question. Ce fut Aurélie qui répondit.

« Petit papa, cousine Anne est partie. Tu sais bien... Nous étions tous très-heureux et très-satisfaits... Patatra, voilà qu'on vient annoncer que mon papa chéri s'est laissé tomber dans un ravin, qu'il est presque mort, nous pleurons

Digitized by Google

tous ; maman est folle de douleur, la cousine aussi. On te rapporte, tu as la fièvre, le délire, et je ne sais pas ce qui s'est passé ensuite. J'ai eu beau écouter, je n'ai pas bien compris... et je suis très-curieuse, ce qui m'a beaucoup tourmenté. Tu appelais toujours Anne, quand c'était maman qui te soignait. Tu as dit une foule de choses... je ne sais pas moi. Cousine Anne a dit à maman : Je m'en irai ; maman a répliqué : Je te le demande dans l'intérêt de mon bonheur... Et voilà. Nous sommes seuls à présent avec le chevalier et Adélaïde... Ah ! tu ne sais pas... M. Mantou est parti aussi... Il était bien aimable et m'offrait toujours des bouquets. Maman a vu ça et a prétendu que cela ne convenait pas... Je le pense bien, puisque maman l'assure. Puis je l'ai surpris un jour se disputant avec Jean, le jardinier... Dieu ! qu'il était méchant et commun. Jean paraissait un grand seigneur à côté de lui... C'est dommage, il était bien gentil, au commencement... »

Le baron n'entendit et ne comprit qu'une chose. Sa femme savait tout. Lui-même s'était trahi, et pourtant elle n'avait point manqué un instant de tendresse.

Tant de magnanimité le toucha. Il se croyait sauvé. Mais un jour, alors qu'il commençait à se traîner par les appartements en se tenant aux meubles et en s'aidant des murailles, il arriva tout surpris et tout essoufflé à la chambre qu'avait occupée sa belle cousine ; une lumière ambrée donnait à cette pièce, coquettement et luxueusement arrangée, l'aspect d'un intérieur de Metzu. Un tapis moelleux assourdissait les pas, de lourdes tentures absorbaient le bruit. Seul, le mouvement de la pendule, riche objet se reflétant dans une haute glace de France, interrompait le silence et le calme. Le lit, à la boiserie richement sculptée et ornementée, s'avançait au milieu de la chambre sous un dais. Il semblait que l'adorable femme qui avait habité ce lieu, témoin de ses charmes, ne pouvait l'avoir quitté tout à fait. Que de fois Griller était venu là en pensée ! Que de fois il avait songé à y venir en réalité, alors que, secoué par la passion, il se sentait enlevé à lui-même, qu'il était ivre, qu'il était fou !...

Digitized by Google

De cette ivresse, le vertige le reprit à ce moment même : il allait crier, supplier, pour évoquer l'image de la femme désirée, quand ses yeux tombèrent sur une ombre que réfléchissait un miroir. Un teint pâli, des cheveux grisonnants, une ride, vrai sillon creusé au front par la souffrance, caractérisaient la forme qu'il voyait. C'était un homme confinant à la vieillesse. Il ne se reconnut pas au premier abord, car c'était lui-même dont il regardait l'image. A quelque distance de là se trouvait une miniature; le portrait d'Anne, pleine de jeunesse et de vigueur, étincelante de beauté et de hardiesse. Il rapprocha l'image peinte de l'image réfléchie, considéra un instant l'une et l'autre, puis il sourit avec amertume :

« Vieux matériaux, flamme vive, dit-il, je ne m'étonne plus de l'intensité de mon feu. Adieu à l'amour, » fit-il, et il replaça doucement et avec calme la miniature où il l'avait prise.

En ce moment, un soupir lui fit tourner la tête. Marie, sa femme, était au seuil de la porte, appuyée contre le chambranle. Elle avait suivi son mari, avait été témoin de son acte de contrition et, courageuse jusque-là, elle avait tout à coup succombé à son émotion. Évanouie, elle s'affaissait lentement sur elle-même.

« Marie, cria Griller, qui alla vers elle aussi vite qu'il le put. Je suis venu ici abjurer ma folie et mes erreurs et promettre de n'aimer que toi...

— Et moi? fit une petite voix tout essoufflée, celle de M^lle^ Aurélie, qui avait eu l'indiscrétion de se mettre à fureter partout pour retrouver l'auteur de ses jours, comme si elle se doutait de quelque chose.

— Parbleu, » répondit gaîment Griller en la prenant dans ses bras, et il se sentit plus fort et meilleur...

Ah! s'il avait su que la belle Anne de Sudre del Esman l'aimait au moment de quitter Profondeville !

Car elle l'aimait.

EMILE GREYSON.

Digitized by Google

LE SALON.

Il y a bien des choses à examiner avant de commencer la revue d'une exposition des beaux-arts. Le visiteur poussé par un sentiment tout personnel, et qui n'a d'autre but que celui de son propre plaisir, ne se doute pas des piéges et des difficultés que peut présenter le travail d'un critique : il entre à l'exposition comme on entre au théâtre ou même comme on va à la campagne, pour charmer ses loisirs, sans préoccupation de l'opinion publique ou des artistes, sans même beaucoup se soucier de l'art. On lui ouvre un musée d'œuvres modernes; il ne veut qu'en goûter les morceaux aimables, spirituels ou puissants — à son point de vue particulier. Il se moque sans contrainte ou applaudit sans mesure ; il a toujours une réponse toute prête aux observations qu'on pourrait lui faire : — C'est mon sentiment.

Mais l'idée que ce sentiment personnel sera publié, que l'examen des œuvres exposées a plus ou moins d'influence sur des talents, sur des avenirs, sur l'opinion publique, et que nous sommes tous sujets à errer, n'est pas précisément encourageante. Il ne faut pas s'étonner si des esprits même clairvoyants ont adopté le système d'une indulgence à toute épreuve, en se trouvant devant ce problème difficile, sinon impossible à résoudre : Être juste sans blesser personne, sans faire de tort à quiconque. Cela s'appelle tourner l'obstacle, à la façon des diplomates de la grande école. Ce procédé exige des facultés particulières, un tempérament tout spécial,

Digitized by Google

très-enviable, et qu'on n'acquiert point. Pour moi, n'étant pas diplomate, j'ai toujours cru que l'expression loyale du sentiment personnel était tout ce qu'on avait le droit d'exiger d'un critique — en cette question de l'art, la plus riche qui soit et pour la solution multiple de laquelle on n'a jamais ni assez de goût, ni assez d'amour de la nature, ni assez de sentiment esthétique, ni assez de savoir, ni assez d'éclectisme.

Une chose fait qu'on va de l'avant quand même : c'est l'idée du devoir accompli, fût-ce avec rudesse. Le mot est peut-être bien gros ; mais il n'a point d'équivalent, et il vaut mieux dire trop que rester en deçà de sa pensée. En cherchant bien, d'ailleurs, on trouverait facilement une somme de devoir dans tout travail, si modeste qu'il soit.

En outre, ces sortes d'examens demandent un point de vue bien déterminé, si l'on ne veut pas s'égarer dans le dédale des nombreux mobiles qui encouragent les artistes à persévérer en leur carrière, assez ingrate — et si l'on désire que le résultat de l'étude soit clair pour le lecteur.

Je ne consacrerai qu'un seul article à l'Exposition triennale : c'est assez dire que je ne ferai qu'un travail d'ensemble, divisé par genres, et que ce sera surtout la question d'art qui me préoccupera. Et qu'est-ce que l'art? Voici le point de vue auquel je me place : l'art est le produit d'une passion entre la nature extérieure et nos sentiments les plus intimes; nos impressions passent au creuset de notre esprit et deviennent des œuvres humaines. On nomme créateurs les artistes qui ont donné l'expression la plus personnelle, la plus vive, la plus puissante des impressions reçues. Quelquefois, ces impressions passent par l'imagination avant de prendre une forme définitive ; mais toujours les grandes œuvres ont pour source et pour germe le choc d'une réalité sur nos sens. Il n'a fallu qu'une simple histoire d'amour à Shakspeare pour construire ce chef-d'œuvre qu'on nomme *Roméo et Juliette*. Le *Tartufe* de Molière est l'enfant de l'indignation d'un honnête homme. Si Rubens n'avait vécu peu de temps après que l'inquisition florissait en Belgique, il n'eût peut-être pas fait son *Martyre de saint Liévin*.

Digitized by Google

I

La figure humaine, à cause de la multiplicité de ses expressions, est et sera toujours la grande attraction et la gestation douloureuse des artistes. Il serait assez difficile d'établir des degrés dans l'art, de le diviser par catégories, de dire : Ceci est plus ingrat et plus ardu à exprimer que cela. Mais il est certain (quoiqu'un chef-d'œuvre fasse toujours partie des hautes productions de l'esprit, quelle que soit sa nature) que la belle armature, le sentiment et l'intelligence de l'homme sont des sujets d'une valeur plus élevée que le corps animé d'un lion ou d'un éléphant ou que la pittoresque et imposante masse d'un chêne.

De là vient que, tout naturellement et très-logiquement, on attache plus d'importance aux tableaux représentant des comédies ou des drames humains qu'aux tableaux représentant des marines ou des paysages.

A toutes les époques, on a étudié l'homme, son esprit, ses sentiments et ses mœurs non-seulement dans le présent, mais dans le passé.

De là la peinture d'histoire et de genre en deux courants : Histoire et genre de la vie vécue, histoire et genre de la vie vivante, nos pères et nous-mêmes, dans les actions publiques et dans les actions privées.

A toutes les époques aussi, le présent, la nature vivante a eu une influence prépondérante sur les œuvres des artistes. L'actualité a pesé sur l'esprit des peintres; l'homme agissant a fourni des formules pour la représentation de l'homme mort. Des voisins, des amis, des étrangers sont devenus pour Raphaël, Rubens et tous les peintres de l'épopée, des « modèles » pour les christs, les Césars, les philosophes, les soldats, les poëtes, les martyrs qu'ils ont voulu faire revivre. Et, en réalité, sauf des exceptions dont il ne faut guère tenir compte, c'est toujours la vie qui a triomphé dans ces travaux, dont le but était la reconstruction d'un passé qui avait laissé des traces profondes dans l'histoire de la civilisation.

De nos jours, une réaction s'est faite qui a ramené les

Digitized by Google

regards des artistes et des écrivains vers le présent. Le principe a d'abord été exclusif, comme toute théorie qui doit exercer un mouvement vigoureux ; au fond, il y avait cette idée saine : ne plus s'égarer dans l'archéologie pure, alors qu'il s'agit de représenter des êtres vivants, et ne jamais oublier que les « modèles » seront toujours nécessaires aux peintres et aux sculpteurs. Ce n'était pas un système, mais une réflexion de sens commun : pour qu'un art soit vivant, il faut qu'il procède de la vie, non d'un principe suranné ou d'une esthétique dont la tendance serait de ramener les formules à une uniformité absurde.

Ce principe a eu pour premier résultat de frapper l'art religieux dans son essence même. Les peintres de sentiments pieux se sont auscultés et n'ont plus trouvé en eux la faculté particulière indispensable pour exprimer ces mobiles, ces fanatismes, ces héroïsmes, ces passions qui ont eu, en d'autres temps, une grande influence sur la marche de l'humanité. On ne voit plus dans nos expositions que de rares échantillons de l'art religieux, pour cette seule raison que l'esprit religieux n'anime plus les artistes, comme au temps des Van Eyck et des Quentin Metsys. Tout tableau d'histoire religieuse, aujourd'hui, est le fruit de la tradition ou de l'imitation. L'exposition de cette année est plus significative que ne l'ont jamais été les expositions précédentes. Les tableaux religieux sont tellement rares, qu'on peut dire que l'art religieux est mort en Belgique. Quand j'aurai cité le nom de M. L. Bonet (*Ensevelissement du Christ*), dont le tableau est d'un sentiment plus humain que religieux, de M^me^ Geefs, de M. Richter (une *Judith* vêtue en femme turque moderne, paisiblement fatiguée), de M. L. Fréderic, j'aurai terminé la revue des œuvres soi-disant religieuses.

Parmi les dessins, est exposé un carton de M. Capronnier, représentant l'*Immaculée conception*, où l'on retrouve un à peu près de l'ingénuité gothique.

Les actions « civiles, » les faits politiques du passé ont opposé plus de résistance à la révolution, au nom de la réalité dans l'art. Cela se comprend. La vie publique, le soin de nos

Digitized by Google

intérêts, passionnent autant l'opinion et les artistes aujourd'hui qu'il y a des siècles. Nous sortons des temps agités ; une chaîne non interrompue nous lie à l'histoire de nos ancêtres; leurs luttes peuvent encore nous émouvoir et nous pensons à leurs victoires et à leurs défaites en travaillant à notre perfectionnement social.

Octroiements de chartes, abdications de princes marquant une ère nouvelle, querelles entre les peuples et leurs gouvernants, combats pour l'indépendance ou la liberté nous touchent encore de trop près pour que nous y devenions indifférents. Il est naturel qu'on aime à orner les édifices publics de tableaux ou de statues rappelant la vie dans le passé. Et si des artistes croient encore de leur devoir de rester dans l'atmosphère religieuse, c'est parce que des temples nouveaux demandent de nouvelles décorations : les fidèles désirent toujours adresser leurs prières à des images. Mais ces fidèles de l'heure présente n'ayant aucun souci de la qualité artistique des tableaux religieux, il est naturel, il est logique que l'art religieux soit arrivé à une décadence irrémédiable.

La peinture d'histoire n'est pas même malade, pour la bonne raison qu'elle se nourrit sans cesse de sang et de vie, et puise ses éléments dans la réalité.

Parmi les tableaux représentant des scènes du passé, qui ont une valeur à l'exposition de cette année, il faut citer l'œuvre d'un peintre slave, M. Vacslav Brozik : *une Ambassade du roi de Bohême et de Hongrie à la cour de Charles VI.* L'action, toute d'apparat et de solennité, est mise en scène avec talent et avec sentiment. L'ensemble de l'œuvre est d'une coloration originale. Quelques figures, entre autres celles de la princesse et d'une jeune fille qui porte des présents, sont d'un style très-heureux. Il y a là de la vie autant qu'en comporte le sujet.

M. Émile Wauters a exposé le second des tableaux destinés à décorer l'escalier de l'hôtel de ville de Bruxelles : *Jean IV et les Métiers de Bruxelles.* Il est exécuté avec ce talent sympathique qui a été pour la meilleure partie dans le succès de ce jeune artiste; mais le mouvement manque aux groupes

Digitized by Google

et le nerf à chacune des figures dont ils sont composés. On ne sent pas la colère du peuple ; les expressions et les gestes sont factices. En outre, la scène est resserrée dans un cadre trop étroit : elle exigeait un développement de nature à montrer la houle populaire plus puissamment.

C'est la diète de Worms qui a inspiré M. Delpérée : il a essayé de représenter la lutte entre *Martin Luther* et les orthodoxes romains. Il y a de la force et de la vie dans la partie gauche du tableau, où Luther est entouré de ses partisans. Les évêques font un peu image : leurs habits sacerdotaux, qui sentent le théâtre, sont pour beaucoup dans cet effet. Ces princes de l'Église sont très-vulgaires : mais chacun sait que la fureur des prêtres s'abaisse généralement jusqu'à la trivialité. Il n'y a qu'à relire les anathèmes et les excommunications, pour se faire une idée des sentiments divins qui animent nos apôtres modernes, comme ils animaient les apôtres du XVI^e^ siècle.

L'exécution de M. Delpérée est habile ; elle manque seulement de personnalité.

M. André Hennebicq s'est attaqué à l'histoire du Hainaut : il a représenté *Baudouin VI octroyant les premières chartes*, tableau théâtral, forcément froid, ces sortes de scènes étant réglées d'avance comme par un régisseur.

Un jeune peintre, M. Ed. de Jans (lauréat du concours de Rome de cette année) est allé chercher son sujet dans les drames de l'histoire du moyen âge. Son tableau représente *la mort de Galzwinthe :* prétexte de faire une étude de nu, qui a de la force et de la beauté.

M. Camille Van Camp a fait un tableau de genre historique, représentant la *Mort de Marie de Bourgogne*. Tableau de genre, à cause de l'importance donnée au paysage, un peu aussi à cause du style des figures, trop familier.

La scène est fort bien comprise, vraiment dramatique dans sa composition. Si l'artiste donnait plus d'importance à son principal personnage, et il a pour cela les qualités qu'il faut, la valeur de l'œuvre augmenterait considérablement.

Autre tableau de genre historique : *Perquisition chez*

Digitized by Google

l'imprimeur Plantin, en 1562, par M. K. Ooms. Tableau intelligent, peint avec une science et un soin très-aimables, un peu précieux, qui s'attache aussi bien aux choses inanimées qu'aux figures, ce qui lui ôte beaucoup de mouvement et de vie.

On peut encore mentionner un tableau de M. Vanderouderaa, l'*Œdipe et Antigone*, de M. Stallaert, empreint d'un sentiment classique, la *Jeanne de Castille*, de M. W. Geets, artiste consciencieux, qui cherche la vérité, mais qui donne trop de soin aux choses accessoires, et les figures décoratives destinées aux écoles communales par M. Joseph Gérard, très-bien comprises au point de vue de l'enseignement par la vue.

Dans le genre allégorique, on peut noter une *Vérité*, de M. Taelemans, et *la France retrouvant le corps d'Henri Regnault*, par M. Lesrel, de Paris, ce dernier tableau plus qu'étrange dans son inspiration, et dont le style poncif est complété par une coloration fortement romantique.

II

Les œuvres représentant des scènes de la vie moderne, de la vie actuelle, sont plus nombreuses ; elles se divisent en plusieurs genres : scènes historiques, scènes de mœurs, tableaux familiers, portraits. L'artiste a pu observer autour de lui ; il a pu être touché ou intéressé de façon à intéresser ou à toucher le public. Il faut dire tout de suite que la vie moderne n'a pas encore fait un grand peintre en Belgique ; ce n'est évidemment pas faute de sujets d'émotion, de motifs dramatiques ou comiques, ni même de solennités publiques. Mais il semble que les artistes ont encore en leur esprit des restes de cette éducation étroitement classique, qui défendait aux élèves de chercher ailleurs que dans le passé des sujets de tableau et des modèles à imiter. En fait d'enseignement, les systèmes n'élèvent ou n'abaissent, ne nourrissent ou n'appauvrissent pas seulement une génération, ils laissent des traces dans les générations suivantes, de par la tradition

Digitized by Google

et la routine. Une des raisons qui font que les peintres d'aujourd'hui ne voient pas encore clairement ce qui se passe autour d'eux, malgré leur volonté de se débarrasser des lisières de l'académie, c'est qu'ils ont des restes du principe autoritaire dans l'esprit. Ils savent fort bien que chaque individu a son style particulier, mais ils ont grand'peine à le découvrir, parce que le style absolu de l'École leur trouble encore les yeux.

Le portrait, qui touche à l'histoire, a pourtant ses artistes de talent. De tout temps, du reste, les peintres de portrait ont été plus ou moins sincères devant la nature. A l'époque où régnaient des demi-dieux, comme Louis XIV, des artistes courtisans, obéissant à l'esprit du moment, ont revêtu leurs modèles du costume et même du caractère antiques; mais ce n'a été que de l'aberration momentanée. On peut dire que toujours les artistes, dans leurs portraits des grands ou des « petits », ont respecté la réalité autant que ce respect était en leur conscience.

Aujourd'hui, il n'est plus question de transformer, d'idéaliser. Le principe moderne, qui a été le principe de tous les grands maîtres, de toutes les périodes de l'art, c'est celui qui est sorti de la contemplation, de l'amour et de l'étude de la nature, le seul qui puisse produire de grandes œuvres.

Les bons portraitistes ne sont rares ni chez nous, ni en France, ni en Allemagne. Mais la plupart de ceux qui ont une réputation se sont abstenus à cette exposition.

M. Fantin-Latour, artiste français, a envoyé le *Portrait d'une famille*, le père, la mère et deux jeunes filles. Ils sont vivants, ils vont se mouvoir et parler. C'est la réalité même dans ses apparences les plus saisissantes; sobriété, vigueur, modelé fin, coloration qui échappe pour ainsi dire à l'analyse, tant elle est naturelle, physionomies expressives, toutes qualités de maître; que manque-t-il à ce tableau pour qu'il soit un chef-d'œuvre? La griffe du génie, ce je ne sais quoi d'emporté ou de profond, ce style en dehors qui est le suprême de l'art sans rien ôter de leur vérité aux formes, et qu'on trouve dans les portraits de Holbein, de Rembrandt, de Franz

Digitized by Google

Hals, de Vélasquez. Pour critiquer d'un mot l'art si sympathique pourtant de M. Fantin-Latour, je dirai qu'il est un peu « bourgeois ».

Le *Portrait d'homme* de M. Bourlard a de la tournure; la tête, modelée avec fermeté, est expressive. Je le trouve trop « arrangé » dans son ensemble, et cela lui donne une attitude romantique. Ce n'est pas un défaut si le modèle a l'esprit romantique.

Quant au portrait de *Pie IX*, par M. Thomas, ce n'est presque plus de l'art; c'est de l'imagerie, ou un « biscuit » quelconque, colorié. Voilà où on en arrive lorsqu'on veut faire de l'art aimable et mondain!

Le *Portrait de dame*, de M. Jean Portaels, a de la distinction et du charme. Le caractère étrange de la physionomie semble avoir inspiré l'artiste.

Il faut encore citer les portraits de MM. Émile Sacré, Bourson, Impens, de Lalaing, Lambrichs, Maeterlinck, Vinck, Nisen, Ooms, Verlat, de Kesel, qui ont des qualités particulières plus ou moins importantes, mais qui ne marquent pas assez pour en faire une étude spéciale dans un travail forcément écourté.

Après le portrait, voyons ce que le genre historique moderne a produit; ici, ce sont surtout des scènes de mœurs qui appellent l'attention de l'observateur. La vie vivante est considérée par ses côtés familiers, dans des anecdotes; on n'ose point encore aborder les faits officiels qui ont çà et là planté des jalons dans notre existence « historique » d'hier et d'aujourd'hui.

Ainsi, M. Charles Hermans expose des *Conscrits*. Un pareil sujet tient à notre vie politique, sociale, morale : il fait immédiatement faire des réflexions critiques, dont la signification est tout actuelle. Mais ce n'est pas ici la place de ces observations. Comment M. Hermans a-t-il conçu son tableau? C'est là la question intéressante.

Il a fait œuvre de peintre, comme Rembrandt lorsqu'il a montré une société de citoyens armés sortant de leur local, tableau connu sous le nom de *Ronde de nuit*. Les conscrits

Digitized by Google

descendent, en une bande hébétée par l'ivresse, la montagne de la Cour. Dans la rue, les indifférents. La scène est si commune, tous les ans, qu'elle ne fait plus impression sur les passants. Ce qui manque au tableau, c'est plus de sévérité et de puissance de style. Il est d'une belle réalité dans les tonalités de l'ensemble, les conscrits ivres sont bien tels que nous les voyons dans la nature; mais le je ne sais quoi qui fait la grandeur d'une œuvre n'est pas sorti du pinceau de l'artiste. Ce n'est encore qu'un tableau « de genre ».

M. Struys, d'Anvers, s'est attaqué à une des puissances sociales modernes. Il a montré des « Révérends pères » aidant un moribond à faire son *Testament*. C'est là un tableau parfaitement historique, bien que les personnages en soient inconnus. Si l'art du peintre avait été à la hauteur de son audace, nous aurions eu un chef-d'œuvre caractérisant une des plaies morales de notre époque; et pareil résultat vaudrait bien sans doute un groupe de demi-dieux réunis pour imposer leur domination aux hommes.

Les *Juges* de M. Émile Sacré sont une excellente étude, où l'on sent une volonté, sinon un tempérament; et M. Meunier, dans son *Épisode de la guerre des Paysans* (1797) a exprimé, plutôt dans le ton d'ensemble du tableau que dans les physionomies, un temps fertile en drames sociaux.

M. Jan Verhas se complaît plutôt aux intérieurs souriants. Son *Maître-peintre* a des qualités aimables, et il y a de l'audace dans le *Bouquet de marguerites*. Son frère Franz vit avec les mondaines dans les salons luxueux. Victor Van Hove est fidèle aux scènes de la vie de marins où les femmes sont mêlées. Il y a de l'ingénuité dans les physionomies de ses *Fiancées*.

Deux vrais peintres de genre, robustes comme les vieux Flamands, ce sont les frères Oyens. Ils expriment la vie avec une puissance vraiment remarquable, même avec violence et brutalité. C'est leur tempérament. *Doux repos*, de David, un vieux sommeillant par un temps chaud, et *Scène d'amour*, de Pierre, où la sensualité sans sourdine est exprimée sans vergogne, sont des tableaux étonnants de réalité. Les

Digitized by Google

tableautins intitulés *Une noce*, et l'*Intérieur d'atelier*, s'imposent également par leur exécution vigoureuse et leur signification bien nette.

M. Jean Van Beers, qui avait d'abord attiré l'attention par des excentricités, tout en montrant des qualités de peintre très-remarquables, a calmé sa fougue et devient un artiste raisonnable. Sa *Laitière*, une gaillarde! est l'œuvre d'un peintre arrivé à maturité, et dont le talent n'a plus qu'à se développer; et les excentricités du passé, devenues du comique dans le *High-life*, permettent d'espérer que l'esprit de l'auteur, assaini par le travail, produira maintenant des œuvres originales sans extravagance.

Un peintre allemand, M. Liebermann, a exposé des *Commères* traitées à la façon de Franz Hals, avec une désinvolture, une assurance et une science rares. Mais c'est trop peu personnel. Un autre artiste allemand, qui habite Paris, M. Richter, soulève un coin du voile qui recouvre les harems turcs, et nous montre la *Favorite du jour*. Beaucoup de talent dans ces deux personnages éclatants, qui font songer aux feux de bengale enveloppant des fusées et des pétarades, mais un talent qui a bientôt fait de fatiguer les yeux. Il faut encore mentionner la *vieille Fileuse*, de M. Verhaeren, qui reprend la tradition des Van der Meer et des Pierre de Hoghe, les *Paysans* de M. Mabboux, les *Pifferari* de M. de Jans. Tous les coins de la vie familière sont ainsi fouillés par un grand nombre d'artistes, et la liste serait trop longue des chercheurs qui ont trouvé un filon plus ou moins riche à exploiter et dont « la manière » s'accuse avec un accent particulier. MM. L. et Th. Gérard composent des comédies ou des drames intimes; M. Impens est coloriste; M. de la Hoese est à la chasse du trait comique; M^lle^ Cuno a de la finesse et de la distinction; M. Pion de la sobriété et M. Farasyn de l'expression. Dans les *Tondeuses de moutons*, M. Grunfeld, de Berlin, montre de l'observation sérieuse, un style savant sans l'aide des classiques, et une coloration vigoureuse sans noirs et sans crudités.

Chacun ainsi suit la voie que son propre esprit lui a indi-

Digitized by Google

quée. Plus il y aura de « particularistes », d'efforts vraiment personnels, de sincérité devant la nature, plus l'art se dégagera des liens de la tradition et deviendra vivant.

Je demanderai seulement à nos artistes de tourner leur intelligence vers des scènes plus passionnées, plus significatives, plus intéressantes, à la façon des peintres allemands et anglais, qui étudient autant les physionomies et les caractères que l'apparence des choses. Il ne faut pas oublier que l'homme est brûlé par une flamme intérieure qui se nomme la vie; si nos interrogations s'arrêtent à la surface, nous ne produisons que des mannequins et des momies.

III

Le retour vers la nature a fait des paysagistes en grand nombre ; la révolution des « réalistes » a chassé la plupart des peintres vers les champs et sur les rivages, dans les bois et sur les fleuves. Ce qui donnera probablement son cachet artistique à la seconde moitié du XIX^e^ siècle, c'est cet élan général vers la nature inconsciente.

Une grande école est sortie de ce mouvement, en Angleterre d'abord, puis en France et en Belgique, puis en Allemagne. Les « maîtres » paysagistes et marinistes sont nombreux, chacun selon son tempérament. Un principe général a animé les dernières générations : voir soi-même et essayer d'exprimer sans plus se préoccuper de la manière des prédécesseurs. La nature a dominé; elle est triomphante. L'école n'est plus composée d'une foule d'élèves suivant les mêmes errements, écoutant aveuglément des formules et des banalités, croyant à « un » idéal réglementé, qu'on pouvait atteindre par des moyens sûrs et inflexibles : chacun aujourd'hui s'en va où le pousse son sentiment, pour causer familièrement avec son « modèle » et tâcher d'en fixer la beauté, la grâce ou le pittoresque sur la toile. Le peintre n'a plus à lutter avec ses propres instincts; au contraire, il s'y livre tout entier dans sa lutte avec les éléments vivants.

Il n'y a qu'à parcourir l'exposition pour voir à quel

Digitized by Google

résultat ce nouveau principe — vieux comme l'art lui-même — a fait arriver les peintres modernes.

Les talents individuels sont la règle ; les imitateurs sont de rares exceptions. M. Heymans ne ressemble nullement à M. Asselbergs, et M. Rosseels n'a rien emprunté à M. Huberti. MM. Coosemans, Baron, Chabry, Dubois, H. Van der Hecht, Denduyts, Verheyden, etc., ne se sont amusés ni à vouloir idéaliser la nature, ni à s'emprunter l'un à l'autre le style et la coloration de leurs tableaux. Étudiez l'exposition à ce point de vue : cela est très-intéressant. Si l'on peut faire des rapprochements, si certaines manières d'exprimer les choses ont des affinités, cela tient surtout aux affinités des caractères. Les extravagants du principe ont quelquefois été jusqu'au système; mais les têtes éventées ont bientôt été tout à fait vides ; le principe a résisté à toutes les réactions. Il y a eu des défaillances ; il y en aura encore. L'homme est sujet à des rechutes, et l'artiste est un homme comme le prêtre ou le magistrat. On ne se doute pas des mille influences extérieures qui peuvent, à tous les moments de l'existence, amoindrir les accents d'un caractère ou rogner les angles d'une individualité.

La nature a donc ses amoureux pour le bon motif. Plus de dédain du vrai, produit d'un système ou d'une esthétique ; plus d'aspirations au-dessus, c'est-à-dire en dehors de la vérité. Chacun voit à sa manière et exprime selon son génie intime. L'un cherche tout naturellement la grandeur, l'autre est charmé par l'élégance, l'autre par l'austérité, l'autre par la mélancolie. Pourrait-on rêver un principe plus conforme à la liberté de l'esprit humain ?

M. J. Heymans est touché par la lumière, la fluidité de l'air, la vibration des corps sous les baisers du soleil. Voyez son *Coin de bruyère :* c'est éblouissant ; voyez son *Jour de mars*, comme il est baigné d'humidité, et comme on sent que la terre va sourire. M. Asselberghs se laisse séduire par la sévérité des formes et une sorte de solennité dans le choix de ses sujets. Sa *Mare en Campine* est grave comme un chant d'orgue, et son *Chêne des roches* a un caractère d'in-

Digitized by Google

flexibilité. M. Baron s'est épris du plein soleil de juillet et des verdures claires sur le ciel bleu. M. Huberti, un esprit paisible et doux, est caressé par les paysages tranquilles et les ciels mollement mouvementés, sur lesquels se détachent les minces ramures des jeunes arbres. Il y a de la fraîcheur et des sourires dans le *Moulin*, au printemps, de M. Denduyts, une verdeur rayonnante dans le *Verger* en fleurs de M. Verheyden fils, de la réflexion et de la volonté dans les œuvres de M. Coosemans, un parti pris de mélancolie sombre dans celles de M^me^ Marie Collart. M. Rosseels s'attaque aux grands flamboiements du midi sur le sol couvert de bruyères ou sur les prairies; M. H. Van der Hecht traduit avec talent les vastes espaces, les horizons profonds, et là-bas le ciel argenté où les nuées se meuvent lentement en se fondant les unes dans les autres.

Ce n'est pas tout; la liste des paysagistes de talent n'est point épuisée; ils sont si nombreux, que l'analyse de leurs œuvres exigerait tout un article spécial.

M. Léonce Chabry est un maître. M. Oswald Achenbach en est un autre, tout différent. Le premier voit la nature par ses côtés sombres et il l'exprime par des accents farouches; le second la voit aimable, et son exécution, merveilleusement habile, a surtout de la souplesse et de la légèreté. M. Chabry est de la race des Ruysdael et des Rousseau ; M. Achenbach tient plutôt de la famille des Claude Lorrain ou des Jean Both; mais tous les deux ont une personnalité bien accusée.

On découvrira facilement aussi les différences qui existent, par exemple, entre la manière et la nature de MM. Dubois, Tscharner et de Knyff, entre MM. de Schampheleer et Keelhoff, entre MM. Pauli et Van Luppen, entre MM. W. Maris et Langerock, entre MM. Crepin et X. de Cock. L'école du paysage en est arrivée à une variété infinie, extrêmement intéressante à étudier; chacun écoute ses instincts et ses sentiments, sans plus songer à l'art des anciens, en repoussant inflexiblement tout conseil qui tendrait à rassembler des groupes et à créer des catégories.

Les femmes, stimulées par cette liberté dans le travail, par

Digitized by Google

cette spontanéité dans les impressions, sont bravement allées dans les champs et les bois à la recherche de leur idéal. Déjà quelques noms peuvent être cités après ceux des jeunes maîtres modernes : Mlle Beernaert, qui a un talent mûr, très-habile : Mlle Héger, Mlle Becker, Mlle Boch : l'art de toutes trois, si incomplet qu'il soit encore, a plus de virilité que l'art de certains paysagistes en renom, dont les amateurs achètent les tableaux très-cher.

Les peintres d'animaux, qui ont suivi la même voie, ouverte à tous, sont moins nombreux. On connaît la virtuosité mâle de M. Alfred Verwée, qui aurait toutes les qualités des maîtres s'il voulait seulement se donner la peine de mieux choisir ses sujets ; M. Louis Robbe est un vieux lutteur resté sur la brèche et plus vigoureux que la plupart des jeunes ; M. Jules Montigny peint avec un talent très-fin et très-honnête les chevaux brabançons dans la brume matinale, ou sous la pluie attristante, ou au repos en pleine lumière ; M. de Pratere a de la largeur dans le style et une exécution très-adroite ; il faut encore citer MM. Van der Meulen, Duyck et Jochams ; M. J. Stevens, dont la réputation n'est plus à faire ; et surtout M. Ter Meulen, dont le *Retour à la Bergerie* est une chose charmante, d'un aspect doux et calme qui impressionne très-agréablement.

La critique n'a qu'un conseil à donner aux artistes aux prises avec les beautés naturelles : Gardez-vous des influences, arrachez-vous à l'attrait et à la facilité de l'imitation. C'est ainsi que M. Meyers est un diminutif de M. Rosseels, et que M. Toussaint ne sait pas se débarrasser des qualités de M. Baron, dont il est pénétré. Il faut travailler tout seul avec obstination pour arriver à être soi ; voir la nature le matin, le midi, le soir, la nuit, par tous les temps, dans toutes les saisons. Il y a bien peu de réminiscences qui résisteraient à pareil remède.

IV

La mer et les fleuves ont aussi leurs amoureux obstinés et triomphants. Même esthétique, même résultat : variété, individualités.

Digitized by Google

M. Clays n'a point exposé ; les jeunes maîtres venus après lui, devenus ses émules, tiennent cette année leur rang en conquérants, MM. Bouvier, Artan et Cogen pour la Belgique, M. Mesdag pour la Hollande, M. Chabry pour la France, M. Weber pour l'Allemagne.

M. Bouvier s'est épris des mers calmes et des fleuves paisibles dont les eaux blondes sont à peine ridées par un vent léger. Il aime la grande lumière finement voilée par l'humidité des eaux profondes, les berges basses, les ciels légers qu'on dirait peints sur fond d'or. Dans son grand tableau du *Retour des pêcheurs*, l'espace est rendu avec un charme et une poésie dont les maîtres anciens ont à peine eu un vague pressentiment. Mêmes qualités dans l'*Escaut en Hollande*.

M. Artan a des emportements sauvages ; il est surtout attiré vers les effets particuliers. Le gros temps sur la *jetée de Flessingue* est rendu avec une fougue et une bravoure surprenantes ; c'est exécuté à la diable : on dirait que la colère de la mer agitait le pinceau de l'artiste pendant son travail. Le second tableau est un effet tranquille, dans des tonalités qui ont de l'étrangeté et de la douceur.

Pour M. Cogen, c'est autant le pêcheur que la mer qui le séduit. Il y a beaucoup de caractère et une impression de grandeur dans les *Pêcheurs de Coxyde*, la nuit, sur les côtes de Flandre.

Comme à ses paysages, M. Chabry donne à ses marines un accent dramatique. Son *Golfe de Gascogne*, par un soir d'automne, est sinistre, d'une exécution magistrale. M. Weber me semble avoir un procédé pour produire des vagues : ses mers se ressemblent trop. Les ciels qui les surplombent, au contraire, sont généralement fins et bien mouvementés.

M. Mesdag, cette année, a atteint une sorte de sommet, qu'il dépassera malaisément. Ses deux bateaux prêts à lever l'ancre, devant Scheveningue, bercés sur une grosse vague verdâtre d'un ton superbe, sous un ciel lumineux et profond, composent une des plus belles marines que j'aie vues et une œuvre de premier ordre. La réputation que cette œuvre a faite à M. Mesdag sera bien difficile à soutenir.

Digitized by Google

Il faut encore citer M. Vogels, qui a de la finesse dans les tons d'argent ; M. de Burbure, qui a exposé une *vue de la Baltique ;* M. Courtens, et sa *Matinée ;* d'autres encore, dont le talent est moins significatif, mériteraient cependant une mention. Mais je suis obligé de me borner.

V

Les peintres de fruits et de fleurs n'ont pas eu à combattre un système académique quelconque. La pensée d'idéaliser les fleurs et les fruits n'est jamais entrée dans l'esprit de personne : sans doute elle a paru plus baroque que celle de réglementer les formes humaines.

Il n'y a donc eu qu'à causer amicalement avec les modèles, à essayer de saisir sur le vif leurs finesses, leur clarté douce, leur épiderme de velours ou de soie, comme l'avaient fait dans les siècles passés des artistes de premier ordre, Rachel Ruysch, Van Huysum, de Heem, Jordaens, Snyders.

Par le nombre, ce sont les jeunes filles qui l'emportent à l'exposition de cette année; par le talent aussi — pour les fleurs. Les *Roses trémières* de M^lle^ Roosenboom ; les *Genêts* de M^lle^ de Vigne; les *Œillets* de M^lle^ Cuno; les *Roses* de M^lle^ Péters; les panneaux décoratifs de M^lles^ Desbordes et Custodi; les *Œillets* et les *Graminées* de M^lle^ Mathilde Wappers, qui débute très-heureusement : voilà un groupe d'artistes aimables, dont le talent ne doit rien à celui de leurs tyrans. Les unes, comme M^lles^ de Vigne, Roosenboom et Péters, sont arrivées ; les autres partent et vont grand train. Toutes ont les qualités et le goût indispensables à ce genre particulier.

M. Bellis a exposé un joli petit tableau, bouquet de bleuets mêlés de coquelicots. MM. Verhaeren et L. Robbe ont des tableaux de fruits et de fleurs, qui se recommandent par des qualités toutes différentes : les *Fruits* de M. Verhaeren, accompagnés d'une côtelette, sont traités largement, dans une harmonie puissante ; les *Fleurs* de M. Robbe sont d'une fraîcheur un peu crue à laquelle le temps fera grand bien.

Digitized by Google

VI

Les peintres de vues de ville ne sont pas nombreux. J'en ai compté jusqu'à cinq qu'il faut mentionner : M. J. Stroobant, dont le talent n'est plus à analyser, et qui nous a donné cette année deux coins du *Bruges* ancien. M. Carabain, qui me paraît vouloir reprendre la succession de M. Bossuet, avant que M. Bossuet ait fait son dernier tableau. M. Mols, qui a exposé une vue du *Quai du Louvre*, un des plus beaux coins de Paris. M. Louis Verwée, qui s'est épris, comme M. Stroobant, des restes de l'ancienne Bruges. Et enfin, M. L. Becker, qui a rapporté d'Italie des *Portiques de Bellagio*, d'une facture assez froide, mais d'un aspect qui paraît vrai.

M. Van Moer a boudé à l'exposition de cette année.

VII

Le compartiment des aquarelles et des dessins n'est point riche. Pour les aquarelles, la pauvreté s'explique : elles ont leur exhibition annuelle, où les peintres envoient leurs fantaisies les mieux réussies. C'est un art à part, qui est au tableau ce que la romance est à l'opéra, ou la statuette à la statue. Il y faut surtout de l'habileté, du goût et une fraîcheur d'exécution particulière. Les Italiens et les Anglais y excellent. La Belgique a aussi ses bons aquarellistes, comme la France, la Hollande et l'Allemagne.

On retrouve au salon de cette année quelques-uns des noms en faveur parmi les amateurs du lavis : MM. Pecquereau, Staquet, Uyterschaut. Les deux cadres contenant une douzaine d'aquarelles de M. Staquet expriment une variété d'impressions avec une souplesse d'exécution rare. Il faut encore citer une *Marine* de M. Seghers, une tête d'homme brutalement accentuée de M. Belloquet et deux études de M. C. Van Camp.

Parmi les dessins on remarquera les *Portraits* d'enfants

Digitized by Google

de M. G. Biot, le *Portrait* d'homme de M. Belloquet, le dessin de la *Vierge à la Harpe*, d'après André del Sarto, par M. Lauwers, et surtout les dessins inspirés à M. Fantin-Latour par deux opéras de Wagner, le *Tanhauser* et la scène finale du *Reingold*. C'est d'une fantaisie pleine de hardiesse, d'un style étrange qui peint bien les formules vagues de la musique épique du grand maître allemand.

Les bonnes gravures sont assez nombreuses. La *Fête des vendanges, à Rome*, d'après M. Alma Tadema, par M. Blanchard, de Paris, est d'une facture délicate et spirituelle, qui rend fort bien la peinture savante du peintre. M. Robert, de Paris, a un talent intelligent, plein de mouvement et de vie. Son *Jean-Baptiste*, d'après Henner, a des qualités vraiment puissantes et toutes personnelles. Il faut encore citer le *Christ* de M. Eilers, de Berlin, d'après Titien; le *Rubens* de M. Meunier; la *Veuve*, de M. Willems, par M. Demannez; le *Van der Goes*, de M. Wauters, par M. Danse; un délicieux *Portrait* d'homme de M. G. Biot, les eaux-fortes de M. Storm Van S'Gravesande, celles de M. Boutry, représentant des vues prises à l'hôtel de ville et à la salle échevinale, à Ypres; une *Tête d'étude* de M. Legros.

La photographie, qui a fait du tort à la gravure, a tué la lithographie; et cependant voici l'œuvre d'un lithographe, *le Lion*, d'après M. F. Verhas, par M. F. Van Loo. Le dessin sur pierre a rendu des services; il en rendra encore; il a de la force et de la finesse. Qui ne se rappelle les lithographies du beau temps de Mouilleron et les compositions de Lemud, le romantique fantasque? Le procédé est facile et se prête à tous les genres. Il ne faudrait pas s'étonner si l'on y revenait.

VIII

La statuaire a cette année son compartiment; ce n'est pas malheureux. Jusqu'aujourd'hui, presque toujours on avait disséminé plâtres et marbres dans les diverses salles, où ils servaient de décoration. Ce mode doit être bien séduisant, car il y a encore des bustes et des figurines dans les salons

Digitized by Google

de peinture; peut-être la place a manqué et a-t-il fallu retomber dans les vieux errements. Mais les principaux morceaux ont été réunis dans une grande salle, où le visiteur s'arrête avec plaisir — s'il aime la sculpture.

Cet art sérieux, qui n'a point la couleur pour charme complémentaire, ne s'élève pas; la masse au contraire descend tout doucement une pente fatale. Il y a surtout aujourd'hui des sculpteurs de figurines industrielles, de petites choses pour boudoir, de fantaisies pour cheminée, peut-être pour étagère; mais la vraie statuaire est chez nous en décadence. On oublie trop, me semble-t-il, que c'est un art architectural, qui exige de l'austérité, de la science, une beauté plus ou moins conventionnelle, ayant son point de départ dans un mélange de lignes droites et de lignes courbes appartenant autant à l'architecture qu'aux formes humaines. Quelques-uns de nos édifices modernes sont ornés de statues : elles sont rarement en harmonie avec les lignes architecturales; elles ne font pas partie de l'édifice. Ce serait une erreur profonde et regrettable de croire que les mouvements violents de la vie et les plans onduleux du corps humain dussent être étudiés de la même façon que par les peintres dans une œuvre sculpturale. C'est un art qui renferme trop de convention pour qu'on lui demande des œuvres absolument vivantes. La matière même employée, le bois, la pierre, le bronze, donnent la mesure de ce qu'on peut exiger de la sculpture. Les grands statuaires de tous les temps sont ceux qui ont donné à la figure humaine cette physionomie placide et austère qui a vraiment quelque chose d'architectural. La *Vénus de Médicis*, si vivante pourtant, est une œuvre de décadence.

Qui demanderait, par exemple, à M. Paul De Vigne, plus de réalité dans son groupe, modèle du monument à ériger à Gand, à la mémoire de l'horticulteur *Louis van Houtte*? Un génie couronnant un buste, il n'y a là rien de réel. Mais si ce génie-femme, d'un élan admirable, a des beautés plastiques superbes, et couronne avec grâce une belle tête qui pourrait être placée sur les épaules d'un Romain de la répu-

Digitized by Google

blique, que peut-on exiger de plus? Le groupe de M. De Vigne est une des œuvres les plus mâles et les mieux inspirées qui aient été exécutées en Belgique depuis qu'il y a une Belgique. L'auteur a suivi la tradition de l'école grecque, c'est vrai; on ne peut pas dire que son monument soit d'un style bien original. Mais, encore une fois, la statuaire n'est pas la peinture : elle ne réfléchit pas les mœurs et les passions d'un peuple; elle est comme une synthèse de l'humanité tout entière, dans ses expressions immuables; elle doit résister au temps, non-seulement par le style qu'elle affecte, mais par la matière qu'on y emploie; elle ne marque des périodes que par les idées et les sentiments particuliers qui servent à l'inspiration de l'artiste. Le groupe de M. De Vigne est une œuvre de haute saveur, par la science, par le sentiment, par la vie de caractère spécial dont il est animé : il fait honneur à la Belgique.

Un statuaire français, M. De la Planche, a voulu représenter la *Musique*. Il a modelé une jeune fille demi-nue, qui joue du violon. L'idée est au moins bizarre. Il me semble qu'elle manque de goût et de sens commun. Pour arriver à cette composition, M. De la Planche a dû voir une virtuose et la déshabiller dans sa pensée. L'idée d'une femme nue jouant du violon me déconcerte; peut-être est-ce un sentiment qui a pour père un reste de principe classique et pour mère la routine.

Mais l'étude a de la beauté; la tête, les bras et le torse sont grassement et savamment modelés.

La *Judith*, de M. Desenfans, est d'un art pauvre. La pose est sans signification. Il n'y a point de physionomie. Le style est banal. Ce n'est même pas « classique ».

M. Georges Geefs a exposé un *Léonidas* aux Thermopyles. La figure a du mouvement, et la tête ne manque pas de caractère. Mais ce n'est pas plus Léonidas que tout autre guerrier grec. Le sentiment général de la figure fait songer au *Chant du départ*, de Rude.

Il y a de la vie et de la grâce dans la statue d'adolescent que M. Hambresin a intitulée : *Abel*. Pourquoi Abel? C'est

Digitized by Google

un jeune berger des pays chauds, qui n'a rien, qui ne peut rien avoir en lui d'historique. Le *Réveil*, de M. de Groot, est une jolie expression d'un joli motif. La figure aurait eu un mouvement plus vrai si elle avait été à demi couchée. M. L. Herman n'a certainement pas pensé à faire du neuf en commençant sa *Diane;* il a marché dans les sentiers de plusieurs prédécesseurs. C'est une belle étude, d'un style simple, largement modelée.

Dans le *Torturé*, de M. de Tombay, d'après le Dante, le mouvement est faux; les jambes sont paralysées, alors que tout le corps devrait être soulevé par l'horreur et par un suprême effort. On prononce aussi tout de suite le nom de Laocoon en regardant la statue; faute grave.

Il faut citer, parmi les portraits et les œuvres de fantaisie, une *sainte Claire*, de M. Rheineck, de Dresde; l'exécution en est délicate; la *Petite mère*, de M. Comeyn, qui est tout à fait charmante; une *Primavera*, de M. La France, portrait délicieux de grâce et de gaucherie : c'est bien la beauté naissante et qui s'ignore encore. Le *Portrait* de M. Gevaert, par M. Godebski, a de l'étrangeté dans le regard baissé, et le *Portrait* du docteur Crocq, par M. de Groot, est modelé avec une finesse très-savante. Les deux *Portraits* de M. Devillez ont de la physionomie, et le *Portrait* de M. Dumortier, par M. Eg. Melot, ferait croire véritablement que le zouave pontifical, le défenseur de la Constitution, était un homme sérieux.

On peut voir, par cette rapide revue, que l'ensemble des œuvres sculpturales n'est pas bien riche. A part le groupe superbe de M. De Vigne, je ne vois rien qui sorte beaucoup du niveau ordinaire. Ce n'est pas le talent qui manque, c'est la grandeur dans le style, la simplicité dans les lignes, ce quelque chose de grave ou de beau qui s'impose et qui fait que l'œuvre ne s'oublie plus jamais. Il y a bien des sculpteurs de talent, d'ailleurs, qui n'ont pas exposé. Sans doute ils se réservent pour 1880.

X

L'architecture a obtenu son compartiment particulier; comme la sculpture, on lui a reconnu assez d'importance

Digitized by Google

pour lui donner un chez elle. C'est fort bien ; mais le compartiment n'est pas orné comme il aurait pu l'être. L'exposition est maigre ; les maîtres se sont abstenus, par politique ou par dédain. Cela est fâcheux, car le pays entier retire toujours profit, et surtout honneur, de l'exhibition, dans un ensemble imposant, des produits d'un art ou d'une industrie particulière.

Mais le cercle restreint où l'art architectural s'est confiné lui-même au salon de cette année démontre un fait très-clairement : les formules classiques ne sont plus dominantes ; la Grèce et Rome antiques n'influencent plus exclusivement nos architectes.

On s'est à la fin aperçu que les lignes froides et sévères de l'art antique n'étaient pas tout à fait en harmonie avec notre climat, notre esprit, nos mœurs, notre paysage. On a vu, et il était temps, que par l'envahissement de cet art étranger, nos villes allaient perdre ce qui fait leur beauté et leur originalité, et on s'est souvenu que nous avions, nous aussi, des lignes architecturales à mettre en œuvre de façon à conserver à nos cités ce cachet « personnel » en harmonie avec nos goûts et avec les nécessités de notre nature. Ainsi, peu à peu, nous revenons à des idées plus rationnelles. Nous arrêtons les tendances à l'uniformité et nous nous reprenons de goût pour la variété et la coloration. Les édifices et les habitations de nos pères nous réapparaissent comme des types pittoresques, qui donnent leur apaisement à notre amour des formes diverses, fondues dans un ensemble harmonique. Notre art architectural n'est peut-être pas d'une originalité bien accentuée ; il appartient à l'architecture du nord de l'Europe, et l'on en retrouverait des spécimens partout en Angleterre, en Hollande et en Allemagne ; il fait partie d'un accord dans les tendances de tout un grand mouvement, dont les commencements remontent très-haut dans les siècles. Ce mouvement a été enrayé au XVI^e^ siècle, en même temps que la peinture d'accent germanique allait perdre son caractère dans l'Italie absorbante de la Renaissance.

Digitized by Google

Maintenant que nous avons ouvert les yeux, tant en peinture que dans les autres arts, une réaction s'est faite. Nous allons tâcher de redevenir nous-mêmes. L'élan est donné. L'exposition universelle de Paris nous a prouvé que l'originalité et l'individualité avaient plus de charme et de vraie beauté que l'imitation et la contre-façon. La « Façade belge » de M. Janlet a été une révélation. Elle sera, il faut l'espérer, le point de départ d'une renaissance nouvelle.

Ce n'est pas que le classique ait été abandonné par nos jeunes architectes. L'exposition renferme des façades d'édifice qui sentent encore les bancs des écoles, infestées du principe engourdissant. Il y a là un *Hôtel des postes*, de M. J. Van Rysselberghe, un *Pont monumental*, de M. J. Baes, un *Palais d'exposition*, de M. Van Bollé, et un *Musée*, de M. Van Dyck, dans lesquels l'art antique est mis en œuvre avec plus ou moins de goût et de savoir. Mais un art plus riche et plus en harmonie avec notre esprit a présidé à la composition des *Orphelinats*, de MM. Blomme frères, du projet d'*Hôtel de ville* de M. Dieltiens, de l'*Église* protestante, de M. de Larabrie, du projet de *Musée* de M. Ryssens de Lauw, du projet de *Résidence princière*, de M. Van Autgaerden. Il y a dans ces divers dessins des mouvements et une coloration bien autrement en harmonie avec nos sentiments et notre esprit, que les édifices à colonnades et à frontons, les blocs de construction uniforme, importés dans le nord de l'Europe par des artistes fantaisistes, oublieux des nécessités de notre climat brumeux et changeant.

La *Maison de rentier*, que M. Dumortier a composée dans le style flamand du XVI^e^ siècle, mêlé d'un reste de style ogival, prouve, mieux encore peut-être que les dessins d'édifice, que nous avons raison de rentrer en nous-mêmes. Comparez cette composition pittoresque avec n'importe quel temple grec sous prétexte d'habitation particulière, et vous serez convaincu que ce que les architectes belges ont de mieux à faire en Belgique, c'est d'être de leur pays, de rester attaché aux traditions d'un art qui a sa beauté et sa science particulières, qui ne le cèdent *en rien* à l'art des antiques.

Digitized by Google

Je mentionnerai, pour terminer, le projet de *Beffroi commémoratif*, de M. J. Baes. L'idée est patriotique; elle est architecturale aussi, mais je lui voudrais un accent plus « national », surtout à cause du sentiment auquel l'auteur a obéi. Le beffroi est un peu lourd; je pense que le style ogival eût mieux convenu à un pareil monument, qui doit rappeler à la fois nos vieilles luttes pour la liberté et notre indépendance. Puis le *Château seigneurial* gothique, de M. F. Van Dyck. C'est une étude très-consciencieuse; les lignes ont de la grâce et l'ensemble ne manque pas de grandeur. Mais, nos mœurs ayant changé, ce n'est plus là qu'une fantaisie archéologique. Il faut maintenant être pratique, et faire des projets qui aient chance d'être exécutés.

Telle est l'impression d'ensemble que m'a laissée l'exposition : ce qui manque à l'art belge, c'est un souffle plus puissant, qui l'élève, une intelligence plus vaste, qui le fasse sortir de l'ornière commune où la foule s'attarde. L'art peut être familier sans être vulgaire, simple sans niaiserie, sobre avec grandeur, austère avec grâce. Il n'est pas absolument nécessaire, pour rester dans la réalité, de voir la nature et l'homme par leurs petits côtés. La *Joconde* du Vinci n'est qu'un portrait; la *Ronde de nuit* de Rembrandt n'est qu'une réunion de gardes civiques; le *Buisson* de Ruisdael n'est qu'un buisson et le *Christ foudroyant le monde* de Rubens n'est qu'un homme en colère. J'ai vu un *Fumeur* d'Adrien Brauwer qui avait quelque chose du style de Michel Ange, tout en étant un vrai fumeur sorti du cerveau de Brauwer, après avoir passé par ses yeux. L'art est à la fois dans la nature et dans nous-mêmes; c'est le rapport intime entre la forme ou le sentiment extérieur et notre impression qui lui donne la vie. Chacun de nous se trahit dans ce qu'il produit. Enrichissons donc notre cerveau, si nous voulons qu'il enfante des œuvres dignes de l'admiration de tous.

Émile Leclercq.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Mièvreries... Gourmes poétiques, par Oscar ***; in-12, Bruxelles, Beauvais. S. D. — *România*, (chants de la Roumanie), par Marie Nizet; in-12, Paris, Ghio, 1878. — *Le crime de Tolumont*, par Jean du Belt; in-12, Liége, Vaillant-Carmanne, 1878. — *Le Bon Vieux Temps*, par L. Lamborelle; 3e édition; in-12, Bruxelles, Vanderauwera, 1878. — *Charlemagne d'après les traditions liégeoises*, par Ferd. Henaux, 6e édition; grand in-8°, Liége, Desoer, 1878. — *Le comte Camille de Cavour*, conférence par Jules Carlier; in-18, Mons, Dequesne-Masquillier, 1878. — *L'exposition de Paris en douze matinées*, lettres-guide à un ami, par T. David; in-12, Bruxelles, Office de publicité, 1878. — *Manuel élémentaire de culture et d'hygiène à l'usage des écoles*, par Eug. Boullienne, 2e édition, in-12, Bruxelles, Callewaert, 1878; *Manuel élémentaire de culture comprenant des notions d'arboriculture, d'agriculture, de chimie*, etc., par Eug. Boullienne; 2e édition, in-12, Bruxelles, Callewaert, 1878.

Il faut avouer que si les poëtes forment une race irritable, ils n'en ont pas moins un amour-propre des plus robustes qui leur permet parfaitement de dominer leurs irritations, de dédaigner même les critiques ou de les prendre du bon côté. Voici M. Oscar ***, dont les *Mièvreries* ont été très-justement ridiculisées par la plume alerte de Jean d'Ardenne dans *la Chronique*, et qui, au lieu de se cacher tout à fait (M. Oscar *** ne se cachait qu'à moitié), se borne à corriger à la plume quelques prétendues fautes d'impression, et nous renvoie le volume, sans même apercevoir une multitude de fautes infiniment plus graves contre la versification, contre la langue, contre le goût et contre le bon sens. Nous ne nous proposions pas de parler de M. Oscar ***, pas plus que d'une foule de recueils de la même valeur qu'on nous envoie chaque jour; mais, puisque M. Oscar *** revient à la charge, force nous est bien de nous exécuter... en l'exécutant.

Heureusement qu'il y a les vrais poëtes pour nous consoler de ce déluge de médiocrités rimées tant bien que mal. Et nous avons précisément aujourd'hui un de ces vrais poëtes qui pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître. C'est une jeune fille, Mlle Marie Nizet, et son recueil de poésies est intitulé *România*. Elle s'adresse à la Roumanie, dans un langage où le meilleur style s'allie aux noms propres les plus rebelles à la langue française, mais de manière à rencontrer une certaine originalité de diction tempérée avec goût. C'est de la politique de sentiment, trop exaltée peut-être pour notre monde positif qui devient timide et circonspect en politique; mais cette exaltation est généreuse et sincère : elle est sympathique, elle est contagieuse. L'auteur intéresse les Belges à cette nationalité sacrifiée qui, à l'autre extrémité de l'Europe, est engagée dans des luttes semblables à celles que nous avons dû soutenir pendant tant de siècles. La Roumanie est sœur de la Belgique à plus d'un titre encore; sa langue est une langue romane comme notre wallon. Pour qu'elle prenne la place qui lui est due depuis trop longtemps, il ne lui manque, dit l'auteur, que le repos et une administration plus sage.

Digitized by Google

Mlle Marie Nizet est douée d'un talent déjà sûr de lui-même, qui ne semble pas avoir eu besoin de mûrir, tant la forme est parfaite, tant l'inspiration est juste, tant il y a peu d'effort sensible, peu de tâtonnement ou d'hésitation. La phrase est ample et harmonieuse, le trait est nettement jeté, la cadence irréprochable. Tout ce que réclame la poésie française actuelle est réuni là, comme versification, comme véritable lyrisme. C'est beau de débuter ainsi : c'est surtout rare. Et ce qui est plus rare encore, c'est de voir une jeune poëte et une jeune fille s'exprimer dans un langage aussi élevé, aussi noble, dédaignant les lieux communs de la sentimentalité intime.

S'il n'est pas aussi aisé qu'on le pense de faire de la poésie, des exigences non moins grandes se retrouvent dans la composition d'un roman. Aussi est-ce bien à tort que certains écrivains ont imaginé la qualification de *littérature facile* pour les œuvres des poëtes et des romanciers. Un grave magistrat, qui signe *Jean du Belt*, vient de tomber dans cette erreur. Il a cru pouvoir faire un roman au moyen de documents trouvés dans les archives de l'État, il a même cru que l'intérêt s'accroîtrait de cette vérité historique, de cette authenticité. On conçoit sa tentation. Le fait est des plus dramatiques et il s'y mêle une aventure amoureuse, exactement comme dans les romans. Mais bien autre chose est d'émouvoir par une fiction ou par une réalité. Le sentiment qu'on excite est tout différent : il y a toute la distance de l'art à la nature, du tableau à la photographie.

M. Jean du Belt a fait une œuvre consciencieuse et, à certains égards, fort intéressante; c'est une étude de mœurs prise sur le vif, en même temps qu'un drame judiciaire dont la complication ferait envie a plus d'un auteur moderne. L'horreur est inspirée au plus haut degré, et une horreur salutaire, puisqu'en montrant les vices de l'ancien régime, elle nous fait aimer le progrès contemporain. Tout cela est bien conduit... mais ce n'est pas un roman, bien qu'il en affecte l'allure.

M. Lamborelle fait franchement un plaidoyer contre ce qu'on appelle « le bon vieux temps », et il parsème sa démonstration de faits, d'anecdotes, qui sont à la fois des preuves à l'appui et un élément de variété pour la lecture. L'ouvrage est des plus utiles, il a eu beaucoup de succès déjà et l'on comprend qu'il en soit à sa troisième édition. C'est, si l'on veut, une dissertation sur la féodalité et l'Église, mais à la portée de tous et faite de manière à soutenir sans cesse l'intérêt. Rien de bien nouveau sans doute, mais un ensemble attachant et mille choses qu'il est bon de dire aux hommes qui n'ont pas fait d'études complètes, qui n'ont pu étudier par eux-mêmes et qui ont dû s'en tenir à un enseignement officiel propre tout au plus à fausser le jugement.

L'histoire est le genre littéraire dans lequel les Belges ont le plus brillé, surtout depuis leur renaissance nationale. Ils avaient à cœur de renouer la tradition, de se rattacher à un passé glorieux

Digitized by Google

que les derniers oppresseurs de la patrie s'étaient efforcés de faire oublier. Parmi nos chercheurs les plus infatigables et les plus consciencieux, il faut citer M. Ferdinand Henaux, et parmi les nombreux ouvrages dont il nous a gratifiés il faut placer son *Charlemagne*, si souvent réédité. Charlemagne est le héros de M. Ferdinand Henaux, et on le conçoit à beaucoup d'égards. Cela part d'un sentiment patriotique, car il est certain aujourd'hui que Charlemagne est né dans les environs de Liége, et cela se justifie surtout par le rôle important que joue le grand empereur dans la civilisation du moyen âge. Aussi n'avons-nous pas le courage de faire des réserves en ce qui concerne l'admiration un peu exclusive, on pourrait dire l'engouement de M. Henaux.

Cette dernière édition, la sixième, est encore plus complète, s'il est possible, que les précédentes. L'auteur a le grand mérite de ne travailler que d'après des documents et des traditions; c'est un Charlemagne bien authentique qu'il nous présente, en se plaisant à le montrer dans sa vie privée, dans son caractère d'homme. L'érudition mise en œuvre pour cet objet est immense; il y a plus de notes que de texte; rien n'est avancé sans preuve et sans témoignage. En outre, quelques notes plus développées suivent en guise d'appendice. Ajoutons que, comme typographie, le volume est une œuvre de luxe qui fait honneur à l'imprimerie Desoer.

La personnalité de Charlemagne domine tout le moyen âge, et, si on lui attribue bien des choses dont il ne s'est guère occupé, c'est que son puissant esprit avait animé tous les hommes qui devaient le seconder dans sa tâche. C'est le contraire aujourd'hui. Il n'y a plus, à proprement parler, de souverains absolus; au lieu de donner l'impulsion, ils la reçoivent, et les plus intelligents sont ceux qui ont le bon esprit de s'y soumettre. C'est le règne des ministres, lesquels, en dernière analyse, sont beaucoup moins les ministres du souverain que ceux de l'opinion publique.

Au nombre des grands ministres contemporains est certainement le comte de Cavour. Nul n'eut une mission plus difficile, nul ne fut à la fois aussi ferme et aussi prudent, nul ne réussit mieux. Mais quelle est bien précisément la part personnelle de Cavour dans la grande évolution qui aboutit à l'unité italienne? Que dut-il aux circonstances extérieures, que dut-il à Garibaldi, que dut-il à Mazzini? Cavour ne fut pas un Charlemagne à qui l'on puisse tout rapporter.

Cette étude est des plus compliquées, et nous félicitons tout d'abord M. Jules Carlier d'avoir eu l'audace de l'entreprendre. Ses recherches sont fort intéressantes et émaillées de faits qui jettent un grand jour sur les raisonnements. Nous ne reprocherons pas à l'auteur de n'avoir pas assez approfondi son sujet, car ce sujet suppose une connaissance si complète des tendances et des ressources de l'Italie moderne, que nos publicistes les plus compétents en ont parlé d'une façon tout à fait insuffisante. Ainsi, il nous

Digitized by Google

semble que M. Carlier n'a rendu justice ni à Garibaldi, ni surtout à Mazzini; il nous semble que la cession de Nice et de la Savoie à la France ne sont pas justifiées et restent une tache à la gloire de Cavour. En un mot, il ne résulte pas de l'œuvre de M. Carlier que Cavour soit un génie bien supérieur, et il est probable que M. Carlier a voulu prouver le contraire. Nous préférons de beaucoup l'étude de M. Carlier sur Daniel de Foë, dont nous avons parlé dernièrement.

Pendant que l'Italie se fait, plus ou moins d'elle-même, et que la Turquie se « défait » tant par les guerres que par les traités, voici par bonheur la France qui se « refait » de la façon la plus brillante aux yeux de l'Europe étonnée, éblouie. Jamais plus puissant effort n'a été accompli par l'activité humaine, et jamais non plus l'attraction exercée par Paris n'a été plus irrésistible. Mais tout a été dit à ce sujet, et il serait surabondant d'en parler encore.

Et pourtant, voici un petit livre charmant, venu après tant d'autres, et dont la lecture ne laisse pas de nous captiver. C'est l'*Exposition de Paris en douze matinées,* par T. David. Ce pseudonyme cache le nom d'un de nos écrivains les plus agréables, d'un de nos critiques les plus judicieux et les plus piquants. Un mot lui suffit pour caractériser, et ce mot rappelle aussitôt ce qu'on a vu un peu vaguement peut-être; on s'y retrouve, ou l'on croit s'y retrouver; car tel est l'effet d'un coup d'œil d'artiste, que ce coup d'œil se transmet en quelque sorte à quiconque sait voir ou entendre. Ce livre fait surtout regretter son apparition tardive; beaucoup de lecteurs retourneraient volontiers à l'exposition avec un pareil guide, dont la causerie les charme et les instruit en même temps.

Bien que la place nous manque un peu, nous avons encore à parler de deux opuscules précieux pour certaines branches de l'enseignement auxquelles on a fini par donner la place qu'elles méritaient. Ce sont deux manuels, l'un de *culture et d'hygiène à l'usage des écoles*, l'autre de *culture comprenant des notions d'arboriculture, d'agriculture, de chimie agricole, d'économie rurale et d'hygiène.* L'auteur est un modeste instituteur de Visé, M. Eug. Boullienne. Sa méthode est simple et claire, et ses démonstrations peuvent être comprises de tout le monde. Il importe de répandre des ouvrages aussi utiles et aussi bien faits. Ils ont du reste reçu déjà une consécration qui doit inspirer confiance, puisqu'ils sont publiés sous le patronage de la Société royale agricole de l'est de la Belgique. Nous avons souvent entendu des plaintes s'élever sur le manque de manuels de ce genre. Et pourtant les deux opuscules de M. Boullienne en sont à leur deuxième édition. Décidément la publicité bibliographique manque en Belgique, ou plutôt la bibliographie officielle est loin d'être assez répandue.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Digitized by Google

LA LOI DE 1842.

I

La révision de la loi de 1842 est inscrite sur le programme du parti libéral. En quel sens doit-elle être révisée? La réponse est écrite dans la Constitution. L'instruction primaire, comme toute instruction publique, est placée sous la direction de l'État; en ce sens, c'est l'État qui enseigne. En fait, et en vertu de la loi de 1842, c'est l'Église qui enseigne et qui est maîtresse exclusive dans les écoles primaires, sauf dans quelques grandes villes, où l'influence du clergé est tenue en échec par l'administration communale. Comment le législateur a-t-il pu donner à l'Église une autorité en matière d'enseignement, sous l'empire d'une constitution qui proclame la séparation de l'Église et de l'État?

Au Congrès, l'abbé De Haerne disait que l'État ne doit pas dominer l'Église et que l'Église ne doit pas dominer l'État; qu'il faut une *entière indépendance*. M. Nothomb, libéral unioniste, s'exprimait dans le même sens: « Il n'y a pas plus de rapport entre l'État et la religion, qu'entre l'État et la géométrie. L'État et l'Église n'ont plus rien de commun, ils ne peuvent pas même négocier ensemble. » Il y a plus : la Constitution ne prononce pas même le mot d'Église; l'Église n'existe pas aux yeux de la loi; c'est encore M. Nothomb qui l'a dit : « Le prêtre n'est aux yeux de la loi qu'un *individu*. » Comment l'Église, que la Constitution ignore, est-elle devenue, en 1842, une autorité légaledans les écoles primaires?

Digitized by Google

Si l'État et l'Église sont *entièrement indépendants* l'un de l'autre, la conséquence logique devrait être la sécularisation complète de tout ce qui tient à l'ordre civil. C'est ce que la Constitution a fait pour le mariage : il y a dans le mariage un élément civil, puisque le mariage est le fondement de l'ordre social : il peut y avoir un élément religieux, car pour les catholiques, le mariage est un sacrement. Que fait la Constitution ? Elle sécularise le mariage, comme contrat civil, et subordonne même le mariage religieux au mariage civil : les époux ne peuvent se marier à l'église qu'après la célébration de leur union par l'officier de l'état civil.

Si le mariage est sécularisé, quoique ce soit un sacrement, à plus forte raison en doit-il être ainsi de tous les actes qui sont civils de leur nature, bien qu'il s'y mêle un élément religieux. Telle est l'instruction publique, et notamment l'enseignement primaire. Que l'instruction soit un acte civil, un droit et un devoir pour l'État, cela n'a jamais été contesté, sauf par les ultramontains, qui remplacent, en tout, l'État par l'Église. Développer les facultés physiques, intellectuelles et morales, n'est pas un acte de religion : tout enfant, quelle que soit la religion dans laquelle il est élevé, a droit à l'instruction et à l'éducation ; donc il doit y avoir une instruction commune à tous les enfants, c'est l'instruction que l'on reçoit à l'école. Si cette éducation générale ne suffit pas aux croyants de telle ou telle secte, ils sont libres de confier leurs enfants aux ministres de leur culte ; ils sont même libres, d'après notre Constitution, d'organiser des écoles confessionnelles. Je ne dis pas que cela est logique, rationnel, mais notre Constitution accorde ce droit à tout Belge, et les libéraux n'entendent pas le contester.

Toujours est-il que l'instruction publique ne saurait être confessionnelle, dans le système de la séparation de l'Église et de l'État. Il y a de cela une raison qui est péremptoire. Sous l'ancien régime, il y avait union étroite entre l'État et l'Église ; le catholicisme était la seule religion qui fût reconnue, les rois en étaient les protecteurs-nés ; les dogmes catholiques étaient reçus et, au besoin, imposés par l'État ; l'into-

Digitized by Google

lérance était légale. Dans cet ordre d'idées, l'enseignement aussi devait être catholique. La révolution de 89 brisa l'union, elle sécularisa l'ordre civil et, par suite, l'instruction devint un *pouvoir civil :* c'est l'expression de Talleyrand. La Constitution belge a fait un nouveau pas dans la voie de la sécularisation. Elle ne prononce pas le mot d'Église, elle ignore les confessions religieuses, elle ne connaît pas de ministres des cultes. Dès lors, l'enseignement ne saurait plus être catholique; il devient purement civil, l'instruction religieuse est abandonnée aux divers cultes. Il en est de l'enseignement comme du mariage. Il y a un enseignement civil, comme il y a un mariage civil, et il y a un enseignement religieux, comme il y a un mariage religieux. L'enseignement civil est donné par l'État; il n'a rien de commun avec les diverses confessions religieuses qui se partagent les croyants. L'enseignement religieux est abandonné à chaque Église. Logiquement, l'instruction civile devrait être obligatoire pour tous les enfants, à quelque confession religieuse qu'ils appartiennent; car c'est un devoir pour l'État de veiller à ce que tous les enfants jouissent du bienfait de l'instruction et de l'éducation, et il ne peut remplir ce devoir que si les enfants sont instruits et élevés dans des écoles dont il a la direction. Jusqu'ici, l'instruction obligatoire n'existe pas en Belgique; je la laisse de côté, sauf à y revenir. L'enseignement de l'État est ouvert à tous, il n'est obligatoire pour personne. Mais pour n'être pas obligatoire, il ne change point de nature; il est civil, laïque par essence.

II

Voilà ce que l'enseignement de l'État devrait être d'après les principes de la Constitution belge. La loi de 1842 repose sur un principe tout à fait contraire. Nos écoles primaires sont des écoles catholiques. « L'instruction primaire, dit la loi, comprend *nécessairement* l'enseignement de la *religion* et de la *morale*. » Quelle est cette *religion*, quelle est cette *morale?* La loi ne le dit point, mais il est bien entendu que c'est la

Digitized by Google

religion catholique et la *morale catholique*. Les règlements expliquent la loi et la complètent; ils veulent que dans chaque école le *crucifix* et l'*image de la sainte Vierge* fassent connaître à tous ceux qui y entrent que le catholicisme en est l'âme et la condition de son existence. On croit généralement que l'instruction religieuse se borne au catéchisme et à l'histoire sainte qui s'enseignent une demi-heure le matin et une demi-heure l'après-midi. C'est une erreur, et elle est capitale : tout l'enseignement est religieux, c'est-à-dire catholique. Les évêques ont eu soin de le dire dans le règlement qu'ils ont imposé à l'État. « L'éducation *morale* et *religieuse* sera entièrement prise à cœur ; l'instituteur en fera l'objet de ses *soins assidus;* il saisira avec *zèle* les occasions qui se présentent *sans cesse* pour développer les principes de *religion* et de *morale* » (Lisez les principes du *catéchisme.*) « Il importe beaucoup, disent les évêques, qu'outre la demi-heure consacrée le matin et l'après-midi à l'enseignement *religieux* (lisez *catholique*), l'instituteur profite des leçons ordinaires de lecture, pour *préparer* les enfants à l'intelligence du texte du *catéchisme* et de l'*histoire sainte.* » Ainsi, tout l'enseignement primaire est imprégné de catholicisme ; disons le mot, l'instruction catholique est le but auquel tout tend : l'école a pour objet de catholiciser les enfants. Qui est chargé de donner cet enseignement catholique? C'est l'instituteur, sous la *direction des ministres du culte.* Ainsi l'instituteur, quoique nommé et payé par les communes, est placé sous la *direction* de l'*Église;* c'est dire que l'Église est maîtresse, car c'est elle qui *dirige*, c'est elle qui est l'âme de l'école. Les évêques avaient demandé plus : ils voulaient avoir une action directe ou indirecte dans la nomination des instituteurs : c'eût été l'abdication complète de l'État, au profit de l'Église. M. Nothomb, l'auteur de la loi de 1842, quoique disposé à tout concéder aux évêques, n'osa pas aller jusque-là. En apparence, c'est l'État qui nomme; en réalité, c'est l'Église. En effet, c'est le conseil communal qui fait les nominations, et dans les provinces flamandes, la commune, c'est le curé. Du reste, les règlements mettent l'instituteur

Digitized by Google

à la merci de l'Église : ils veulent que l'instituteur soit *sincèrement pieux*, qu'il se fasse une *heureuse habitude* des *pratiques* et des *devoirs* que la *religion* prescrit. Ainsi, enseigner dans le sens catholique, et pratiquer les devoirs que le cathéchisme impose : telle est la mission de l'instituteur. Qui veillera à ce que l'instituteur remplisse ces devoirs? Les inspecteurs ecclésiastiques, désignés par l'évêque. Il y a plus, les inspecteurs interviennent même officieusement dans la nomination des instituteurs. Quand, après la retraite de M. Nothomb, les évêques s'adressèrent à son successeur, M. Van de Weyer, pour réclamer une intervention indirecte dans la nomination des instituteurs, le ministre refusa; mais son refus même constate que de fait les évêques étaient les maîtres. Il y a des communications *officieuses* entre les inspecteurs civils et les inspecteurs ecclésiastiques. Les premiers doivent prendre l'avis de l'inspecteur ecclésiastique, c'est-à-dire de l'évêque, dans toutes les questions de *personnes*, lorsqu'il s'agit de *morale* et de *religion;* donc, pour constater l'aptitude de l'instituteur à enseigner la morale et la religion. Qu'arriverait-il si l'autorité civile ne prenait pas l'avis de l'évêque, ou n'en tenait aucun compte? L'évêque refusera son concours et, par suite, l'école tombe; ainsi il dépend de l'évêque de *rendre impossible l'existence légale de l'école*. Ce sont les expressions de M. Nothomb.

III

Est-il nécessaire après cela de démontrer que la loi de 1842 viole les principes essentiels de notre Constitution? L'État est entièrement indépendant de l'Église, ce qui veut dire qu'aucun acte de l'État n'a un caractère religieux. Et voilà l'État qui enseigne la religion catholique et qui catéchise les enfants. Les *sacrements* sont *sécularisés* par la Constitution et l'*enseignement* est *catholicisé*! Que devient l'*indépendance* de l'État, comme pouvoir enseignant? L'enseignement primaire est essentiellement catholique : de là suit que l'État ne peut enseigner la morale et la religion

Digitized by Google

catholiques, que sous la *direction* de l'Église. Comme pouvoir enseignant, l'État est donc *dirigé* par l'*Église* : n'est-ce pas dire qu'il est dans sa *dépendance*, alors que les abbés du Congrès et M. Nothomb déclaraient que l'État est entièrement indépendant de l'Église?

L'Église intervient dans les écoles primaires à titre d'*autorité;* en se retirant, disait M. Nothomb, le *clergé* peut rendre *impossible* l'existence *légale* de l'école. Ainsi, l'enseignement donné par l'*État* est dans la dépendance absolue de l'Église, à ce point que l'existence même de l'instruction publique dépend du concours de l'Église. Que devient, sous ce régime, l'*indépendance entière, absolue*, que M. Nothomb et les abbés du Congrès ont reconnue à l'*État?* La contradiction entre la Constitution et la loi Nothomb est complète. C'est dire que la Constitution est violée dans son principe le plus essentiel.

La loi de 42 viole encore un autre principe de notre Constitution, la liberté religieuse. Cette liberté est illimitée; elle a pour conséquence l'égalité des confessions religieuses, et l'égalité de tous les citoyens, qu'ils professent une religion ou qu'ils n'en professent point. Que deviennent cette liberté et cette égalité sous la loi de 1842? Il y a des écoles publiques, destinées à recevoir tous les enfants, sans distinction de religion. Et il se trouve que ces écoles sont catholiques et qu'elles ont pour objet de catholiciser les enfants. Ainsi les enfants des protestants, des juifs, des libres penseurs seront catholicisés dans les écoles de l'État, sous l'empire d'une Constitution qui leur garantit la liberté religieuse la plus absolue! On dira que leur liberté est sauvegardée, puisqu'ils ne doivent pas assister aux leçons de catéchisme et d'histoire sainte. Si les parents croient cela, ils se trompent, et ils sont trompés par le législateur. En effet, l'école est catholique jusqu'à la moelle des os, tout l'enseignement est imprégné de catholicisme, et il tend nécessairement à catholiciser les enfants; voilà pourquoi le prêtre, en se retirant, rend l'existence de l'école impossible. Ainsi, les écoles de l'État catholicisent les protestants, les juifs et les libres penseurs!

Les parents qui prennent leur religion au sérieux, ne

Digitized by Google

peuvent pas envoyer leurs enfants dans les écoles de l'État, à moins d'être catholiques. L'instruction publique est donc exclusivement donnée pour les catholiques ; les sectes et les opinions dissidentes en sont exclues. Cependant, c'est une obligation pour les parents de faire instruire et élever leurs enfants ; ils ne peuvent remplir ce devoir qu'en envoyant leurs enfants dans les écoles de l'État ; et ces écoles sont des écoles où l'on catholicise leurs enfants ; le catholicisme les pénètre par tous les pores. Quel est le premier objet qui frappe l'enfant juif en entrant à l'école ? Un crucifix ! Qu'est-ce que l'enfant du protestant, du libre penseur, voit en se mettant sur les bancs de l'école ? Une image de la Vierge, c'est-à-dire qu'il reçoit une leçon de superstition catholique. Qu'est-ce qu'il entend dans l'école ? Toujours un enseignement catholique, c'est-à-dire des leçons de superstition au point de vue de ses croyances ! Il n'y a qu'un moyen pour les parents non catholiques de sauvegarder la liberté religieuse de leurs enfants, c'est de ne pas les mettre dans les écoles de l'État. Mais alors où les feront-ils instruire et élever ? La loi de 42 met les parents non catholiques dans l'impossibilité légale de donner l'instruction et l'éducation à leurs enfants. Et le Code civil leur impose cependant l'obligation de les élever ! C'est le comble de l'absurdité. Et cette absurdité est la violation flagrante de la liberté religieuse, la plus précieuse de nos libertés !

Que les Belges soient égaux, quelles que soient leurs opinions religieuses ou philosophiques, cela est un axiome banal. Oui, mais il en est de l'égalité religieuse comme de la liberté religieuse, elles sont nominales, sous le régime de la loi de 42. D'abord il n'y a pas d'écoles de l'État pour les familles non catholiques. Singulière égalité ! Aux catholiques l'instruction et l'éducation ; aux non catholiques l'ignorance, à moins qu'ils ne se résignent à envoyer leurs enfants dans des écoles où on les catholicisera. On dit que tous les Belges sont admissibles aux fonctions publiques, encore un axiome constitutionnel qui devient un mensonge sous la loi de 42. J'ai connu une famille juive, qui aurait voulu envoyer

Digitized by Google

l'aînée de ses enfants à l'école normale. La jeune fille avait la passion de l'étude; mais quand les parents apprirent que nos écoles normales avaient pour objet de catholiciser les futures maîtresses, ils n'osèrent pas y envoyer leur enfant. Les non catholiques sont exclus de la fonction de l'enseignement, et cette carrière est cependant la seule qui, en Belgique, soit ouverte aux jeunes filles. Voilà ce qu'est, en fait, l'égalité et la liberté : c'est la liberté et l'égalité pour les catholiques.

IV

La loi de 1842 a été votée par les catholiques et les libéraux: ceux-ci étaient divisés; la majorité se prononçait pour la loi; la minorité, sauf quelques hommes, sacrifia ses convictions. J'ai raconté ailleurs cette lamentable histoire; il est inutile de la répéter, les libéraux de 1878 ne sont plus les libéraux de 1842. Toujours est-il que le vote de 42 a été une cause de faiblesse pour le parti libéral. On se demande comment un parti auquel la liberté est chère, a pu accepter une loi qui viole toutes nos libertés. Voici le sophisme qui a séduit les uns et qui a entraîné les autres : « L'enseignement doit être religieux, non pas en ce sens qu'il soit seulement moral, il faut qu'il repose sur une religion positive. La religion étant la base de l'enseignement, il faut que les prêtres interviennent dans l'école. C'est en ce sens que l'atmosphère de l'école doit être essentiellement religieuse. » En supposant que cela soit vrai, cela serait inconstitutionnel, donc légalement impossible. Si l'enseignement doit reposer sur une religion positive, cette religion ne saurait être que le catholicisme, et en réalité il en est ainsi: je viens de le prouver, et cela ne saurait être contesté : nos écoles sont des écoles catholiques; il suffit d'y mettre le pied pour s'en convaincre : le crucifix et la sainte Vierge annoncent à vue d'œil que l'on se trouve, non dans une école, mais dans un sanctuaire catholique. Et comment concilier des écoles confessionnelles avec une Constitution qui, en déclarant *l'État entièrement indépendant* de la *religion*, *sécularise* nécessai-

Digitized by Google

rement toutes ses *fonctions*? Un *État* qui n'a rien de commun avec la *religion* pas plus qu'avec la *géométrie* (c'est le mot de M. Nothomb, de 1830), *enseignera-t-il* la *religion?* C'est un non-sens. Donnera-t-il le pouvoir à l'Église de l'enseigner dans les écoles publiques? Alors il abdique, le ministre du culte devient le maître ; or, M. Nothomb disait en 1830 que les ministres du culte n'étaient que des *individus* aux yeux de la loi : comment des *individus* peuvent-ils constituer un *pouvoir*, et un pouvoir qui domine le pouvoir de l'État? Encore un non-sens, et de plus la violation de la Constitution. Dans notre système constitutionnel, l'école doit être laïque, et les religions positives y doivent être complétement étrangères, sauf aux ministres de chaque culte à enseigner la religion à l'église, au temple et à la synagogue.

Cela ne suffit pas, dit-on. Tout l'enseignement doit être religieux, puisqu'il doit être moral, et il ne peut l'être que s'il repose sur une religion positive. Je crois aussi que l'enseignement doit être moral, essentiellement moral, et par conséquent religieux, en tant que la morale se confond avec la religion. Mais je nie que l'enseignement moral doive reposer sur une religion positive, et je le prouve. Quelle est la base de l'ordre moral? La conscience moderne répond : le mariage. Est-ce aussi là la réponse des religions positives? Du protestantisme, oui; du catholicisme, non. L'idéal de l'Église catholique est la virginité, laquelle est, à ses yeux, un état de perfection; c'est pour cela qu'elle impose le célibat à ses prêtres, et c'est pour cela que les clercs sont supérieurs aux laïques : de là toute une série de conséquences qui assurent à l'Église la domination sur la société civile. Si l'enseignement moral doit reposer sur une religion positive et si cette religion est le catholicisme, l'on enseignera dans nos écoles que la virginité est un état de perfection, et tout ce qui s'ensuit. Sera-ce un enseignement moral? Montesquieu disait que l'idéal de la perfection pourrait bien être une horrible imperfection. Que l'on consulte les registres des cours d'assises et des tribunaux correctionnels, et l'on y verra que la morale pratiquée par les *parfaits* dans leurs écoles est la

Digitized by Google

morale de Sodome et Gomorrhe : c'est la sanglante accusation qui a été lancée contre les *parfaits* à Gand par l'échevin de l'instruction, et les *parfaits* ont jugé prudent de ne pas y répondre.

Ainsi l'enseignement moral fondé sur une religion positive, le catholicisme, conduit à l'immoralité. Que l'on ne se récrie point. J'ai pour moi nos lois, qui sont plus morales que la prétendue morale de l'Église. Peut-on faire un legs sous la condition que le légataire se fera prêtre ou moine, c'est-à-dire qu'il embrassera la perfection évangélique? Cela est très-légal d'après la morale et le droit catholiques; tandis que nos lois réprouvent la condition comme immorale. Et il se trouve que la morale laïque est plus morale que la morale catholique! Il y a donc une morale indépendante des religions positives, et c'est la bonne. Si cette morale était enseignée dans nos écoles, dira-t-on que l'enseignement ne serait pas moral, parce qu'il ne reposerait pas sur une religion positive? Il faut dire, au contraire, que l'enseignement serait moral, parce qu'il ne repose plus sur une religion positive! Et cette morale, indépendante du dogme, serait aussi une morale religieuse. Car, la religion, dans son essence, se confond avec la morale. Telle est la religion de Jésus-Christ, elle est essentiellement morale. Et qui oserait dire qu'un enseignement s'inspirant des paroles du Christ ne serait pas un enseignement religieux?

V

Quittons le domaine de la théorie et voyons ce que c'est, en fait, que l'enseignement religieux dans nos écoles.

C'est la religion catholique que l'on enseigne; or, le christianisme historique, catholique et protestant repose sur l'Écriture sainte, la loi ancienne et l'Évangile. Eh bien! voici ce qui se passe dans les écoles de Gand. Je citai un jour dans la première classe d'une école de garçons cette profonde parole de Jésus-Christ : « *Soyez parfaits comme votre Père dans les cieux.* » Je dis aux enfants que cette parole se

Digitized by Google

trouvait dans l'Évangile, et je leur demandai s'ils savaient ce que c'est que l'Évangile. Aucun d'eux n'avait jamais entendu ce mot. Je fis le tour de toutes nos écoles et partout je trouvai la même ignorance. Ainsi les enfants sortent de nos écoles catholiques sans savoir qu'il y a une Écriture sainte, sans connaître l'enseignement de Jésus-Christ!

Que leur enseigne-t-on? Les dogmes catholiques. Dernièrement un séminariste se mit à expliquer à des enfants de cinq et six ans le mystère de la Trinité! Vous voyez, leur dit-il, le banc sur lequel vous êtes assis et vous croyez qu'il n'y en a qu'un: eh bien! non, il y en a trois et ces trois n'en font qu'un. Regardez votre institutrice; vous n'en voyez qu'une, eh bien! il y en a trois, et ces trois n'en font qu'une. L'explication est lumineuse et faite pour développer le sentiment religieux, tout ensemble et le sens moral!

De morale, de devoirs, il n'en est pas question, sauf des devoirs que l'Église impose aux fidèles : aller à confesse et à communion, ne pas manger de viande le vendredi. Du reste, rien des devoirs que l'homme a envers lui-même et envers les autres. En veut-on la preuve? Allez dans les écoles d'adultes, vous y trouverez des ouvriers et des ouvrières qui n'ont jamais eu d'autre instruction que celle du catéchisme; demandez-leur ce que c'est qu'un devoir, ils ne vous comprendront pas plus que si vous parliez chinois. Il faut obéir à l'Église, c'est-à-dire au prêtre : voilà toute la morale catholique, telle que les prêtres l'enseignent. Il y a cependant de la morale dans le catéchisme, on ne s'y arrête pas. Je me trompe, les prêtres s'arrêtent sur des matières qu'ils devraient passer sous silence; ils expliquent à des jeunes filles de dix à douze ans ce que c'est que l'adultère et quels sont les péchés d'impudicité. On dirait des maîtres d'immoralité. L'administration communale de Gand a dû adresser des plaintes à l'évêque contre un de ces docteurs immoraux! Le collége a encore dû faire des plaintes à l'évêque contre un de ces moralistes tonsurés qui distribuait dans nos écoles des petits livres sur les miracles de Lourdes! Les miracles sont leur sujet de prédilection. Un jour, un vicaire racontait un miracle tellement

Digitized by Google

bête, que tous les enfants de la classe se mirent à rire aux éclats, et lui-même finit par rire avec eux!

Voilà l'enseignement religieux et moral que les prêtres donnent dans nos écoles! Veut-on savoir quel en est le fruit? Les enfants quittent l'école sans avoir aucune notion de leurs devoirs. Il y a plus, les plus intelligents perdent la foi, et deviennent indifférents et incrédules. Cela paraîtra incroyable, et cependant rien de plus naturel. A douze ans, les enfants de nos écoles sont plus intelligents que les stupides séminaristes et les vicaires tout aussi stupides qui enseignent le catéchisme; quand ceux-ci viennent leur débiter des niaiseries, au lieu de développer les grandes vérités du christianisme, que doit-il arriver? C'est que les enfants confondent la religion avec ces niaiseries, et finissent par ne plus croire à rien. Ceci n'est pas une supposition : ce sont des faits que j'atteste comme témoin. Que de fois j'ai dû prêcher à des enfants, devenus incrédules à l'école, les grandes vérités qui sont la base de toute religion : Dieu, l'immortalité de l'âme, le gouvernement providentiel!

VI

La loi de 1842 est inconstitutionnelle et elle manque complétement le but que le législateur avait en vue : l'enseignement n'est ni religieux ni moral. Donc, il faut modifier la loi et exclure de l'école primaire tout enseignement dogmatique. Il y a des libéraux qui reculent devant cette conséquence. Les uns sont encore imbus de cette fausse idée que si le prêtre est exclu de l'école, l'enseignement cessera d'être religieux et moral. Ils se trompent, je viens de le prouver, et ils peuvent s'en convaincre eux-mêmes en visitant nos écoles. L'enseignement ne sera religieux et moral que lorsqu'il cessera d'être dogmatique, c'est-à-dire confessionnel. Je suis entièrement d'accord avec les libéraux qui veulent que l'instruction ait un caractère religieux et moral. Faut-il pour cela la présence du prêtre? Il ne faut pas confondre le dogme ou la foi avec la morale. Le dogme varie d'une confession à

Digitized by Google

l'autre, la morale est la même ; on dira que la morale ne suffit point, qu'elle doit avoir une base religieuse. Je suis encore d'accord ; mais cette base religieuse est indépendante du dogme : les catholiques et les protestants, les juifs et les philosophes croient en Dieu, en l'immortalité de l'âme, en la justice divine et au gouvernement providentiel. Qui oserait dire qu'une morale fondée sur ces bases ne serait point religieuse? Que ces croyances générales ne satisfassent point telle ou telle confession, je l'admets ; elle trouvera sa satisfaction dans l'enseignement dogmatique qui se donne à l'église ou au temple, voire même dans les loges. Les écoles de l'État doivent rester étrangères au dogme proprement dit, car il est impossible que l'enseignement soit tout ensemble catholique, protestant, juif et philosophique; ce qui n'empêchera pas l'enseignement d'être religieux et moral.

C'est l'instituteur qui sera le maître de morale, et il l'est même sous la loi de 42. Car il est impossible de séparer l'instruction de l'éducation, et l'éducation n'est autre chose que l'enseignement et la pratique de la morale. Mais, sous l'empire de la loi de 42, l'éducation est défectueuse : le maître n'ose pas s'aventurer sur un terrain que le législateur semble réserver au prêtre, et il faut ajouter que le maître est mal préparé à sa haute mission. L'instruction religieuse qu'il reçoit à l'école normale est une instruction dogmatique, il faudra qu'elle devienne morale ; les leçons qui se donnent à l'école normale sont exclusivement techniques, il faudra qu'elles se donnent dans un esprit moral, c'est-à-dire religieux. C'est là la vraie pédagogie que l'on doit enseigner aux normalistes : j'y reviendrai. L'instituteur ainsi préparé sera un meilleur maître de morale que le ministre du culte. L'enseignement de la morale ne doit pas être une théorie ; les enfants ne la comprennent pas ; voilà pourquoi le catéchisme a toujours eu le privilége de les ennuyer. L'enseignement de la morale doit être pratique : il faut qu'il se donne par des récits, ce que l'on appelait jadis la morale en action, des paroles qui viennent du cœur et qui vont au cœur. Rien n'intéresse plus les enfants, et c'est en les intéressant à la morale qu'on les

Digitized by Google

moralise. Puis le maître leur fait raconter oralement et par écrit ce qu'il a dit; ce sont les meilleurs sujets de style, et les enfants les aiment. Enfin le maître leur fait pratiquer les devoirs, autant que cela peut se faire à l'école. Ici tout est à faire; j'y reviendrai en parlant des écoles normales. Je ne dirai qu'un mot de l'épargne; elle apprend aux enfants, tout jeunes encore, à combattre leurs mauvais penchants: c'est les initier à la vie, qui n'est qu'une longue lutte contre nos passions. L'enseignement, ainsi dirigé, moralisera les enfants beaucoup mieux que ne le fait une leçon de catéchisme.

Je viens aux scrupules qu'éprouvent d'autres libéraux en ce qui concerne la révision de la loi de 1842. Ils craignent qu'en excluant le prêtre de l'école, on ne froisse les populations, ce qui aboutirait à faire déserter nos écoles. Parlons franchement, on craint la guerre que l'Église fera aux écoles de l'État. Il y a bien des choses à répondre à ces préoccupations. D'abord les faits. Il existe des écoles libres, où le prêtre n'intervient point; néanmoins elles sont fréquentées, elles jouissent de la confiance publique. Il y a plus. A Gand, l'école moyenne n'est pas placée sous le régime de la loi de 42; ce qui n'empêche pas qu'elle ne prospère admirablement. On se trompe donc sur l'esprit des populations; si elles sont fanatiques, c'est que les prêtres les fanatisent, et elles n'écoutent pas toujours leurs furibondes déclamations. Il y a à Gand une école communale *extra muros;* un prêtre fanatique prêche régulièrement tous les dimanches contre l'école libérale, comme il l'appelle; eh bien! il prêche avec tant de succès, que le nombre de nos élèves est doublé et qu'il a fallu agrandir l'école, et il faudra l'agrandir encore. Voilà des faits qui sont de nature à calmer les inquiétudes des libéraux.

Je suppose qu'il y ait des communes rurales où le fanatisme du prêtre et la terreur qu'il inspire feront déserter l'école. Est-ce une raison pour maintenir la loi de 42? Le parti libéral ne le peut pas, car ce serait reculer devant l'ennemi; or, on ne recule pas devant l'ennemi, on le combat. Les libéraux ont été longtemps chapeau bas devant l'Église; qu'est-ce qu'ils y ont gagné? Faire preuve de faiblesse n'est

Digitized by Google

pas précisément le moyen de gagner des forces. Les catholiques connaissent notre drapeau, ils savent ce qui y est inscrit; vainement le mettrions-nous en poche, on nous accuserait de lâcheté et d'hypocrisie, et l'on aurait raison. La politique de condescendance a fait son temps. Une autre politique commence avec les élections du 11 juin : la politique des principes. Or, les principes ne nous permettent pas de reculer ; le parti libéral le voudrait, qu'il ne le pourrait point. On comprend que les libéraux aient hésité à exclure le prêtre de l'école, tant que le clergé prêtait à l'État un concours apparent. Mais ce concours a fait place à l'hostilité ouverte; à Gand, les catholiques bâtissent des écoles dans tous les quartiers; les prêtres vont de porte en porte pour contraindre les parents à retirer leurs enfants de nos écoles. C'est une guerre à mort. Et nous continuerions à recevoir dans nos écoles ceux qui se déclarent ouvertement les ennemis de nos écoles! Ce ne serait plus de la faiblesse, ce serait la déraison. Répondons à la guerre par la guerre : ce ne sont pas les ténèbres de la nuit qui l'emporteront sur la lumière du soleil!

Il y a encore une autre réponse à faire aux libéraux qui craignent d'entamer la lutte avec l'Église sur le terrain de l'enseignement.

L'État est jusqu'ici désarmé en face d'un ennemi qui l'attaque ouvertement. Est-ce à dire qu'il doive toujours rester les bras croisés, et se laisser démolir sans se défendre? Je vais dire quelles sont les armes que la loi peut et doit donner à l'État. Les ministres du culte reçoivent un salaire : pourquoi? Parce qu'ils remplissent un ministère social; c'est la théorie constitutionnelle. En quoi consiste ce ministère? A enseigner la religion. Si, au lieu d'enseigner la religion, les ministres du culte attaquent l'État, l'État doit-il continuer à les salarier? La question ressemble à une dérision. L'État fonde des écoles présentant toutes les garanties pour la moralité, pour la religion; et un évêque lance un mandement contre ces écoles, en les déclarant immorales, irréligieuses : l'État doit-il souffrir qu'on le démolisse? Le

Digitized by Google

bon sens dit non. L'évêque qui détruit ce que l'État fait n'est plus un ministre du culte, c'est un ennemi, et on ne salarie pas l'ennemi. Il en est de même des brouillons qui prêchent tous les dimanches contre nos écoles; on ne salarie pas ceux qui attaquent les lois, on les punit; et la moindre peine qu'on puisse leur infliger, c'est la perte du salaire. C'est un cas d'abus, et il faudra une loi qui punisse l'abus, car l'abus est un délit : or, la liberté ne consiste pas à commettre des délits, et les délits ne sont pas salariés. Je ne fais qu'indiquer ce que l'État peut et doit faire pour se défendre contre l'Église qui l'attaque. Ce n'est pas ici le lieu de traiter la question de l'abus ecclésiastique; j'y reviendrai.

VII

Il y a des solutions moins radicales. D'abord celle de la loi de 1850. La loi ou le gouvernement inviterait le clergé à donner l'enseignement religieux dans les écoles publiques, bien entendu qu'il n'y aurait plus de convention d'Anvers; le temps de la duperie est passé. Je crois que cette solution est inadmissible. Est-ce que le pouvoir législatif ou un pouvoir quelconque invite? Il est de l'essence de la souveraineté de commander ou de défendre, et quand il n'y a rien à ordonner ni à prohiber, l'autorité souveraine s'abstient. Quel serait le rôle du gouvernement qui inviterait le clergé à venir enseigner la religion dans les écoles de l'État? Lui faire une invitation, c'est lui adresser une prière, c'est lui demander quelque chose. Cela suppose que, dans l'opinion du législateur, il manque quelque chose aux écoles de l'État, si la religion n'y est enseignée par les ministres du culte. Or, il est bien certain que l'Église refusera l'invitation; dès lors il sera constaté, par l'invitation suivie du refus, que l'enseignement de l'État est incomplet. Ainsi le gouvernement discréditerait lui-même ses écoles! Cela est absurde.

L'absurdité prouve que le législateur aurait tort d'adresser une invitation quelconque aux ministres du culte. En effet, l'invitation implique qu'il doit y avoir un enseignement con-

Digitized by Google

fessionnel dans les écoles de l'État; or, cela est une hérésie juridique sous l'empire d'une Constitution qui ne reconnaît aucune religion, qui ne voit dans les ministres du culte que des individus. C'est, de plus, une inconséquence et une contradiction. Si l'on admet qu'il doit y avoir un enseignement dogmatique à l'école, il faut que le dogme pénètre l'instruction tout entière, comme l'ont pensé les auteurs de la loi de 42; on aboutit par conséquent à des écoles de l'État qui sont catholiques; or, le but de la révision que les libéraux demandent de la loi de 42, tend précisément à ce que les écoles de l'État cessent d'être catholiques. Exclure le prêtre de l'école et l'inviter à y enseigner la religion est chose contradictoire. Le vrai esprit de la Constitution est que l'école soit sécularisée, et l'invitation rendrait l'école confessionnelle : cercle vicieux, s'il en fut jamais.

J'ai supposé que le clergé refuse l'invitation. Qu'il l'accepte ou qu'il la refuse, la situation du gouvernement sera fausse, contradictoire. L'Église accepte-t-elle? L'État aura installé dans les écoles l'ennemi mortel de l'enseignement public. Le ministre du culte y vient à titre d'espion et de délateur. Il se prévaudra de ce qu'il a vu et de ce qu'il n'a pas vu pour déconsidérer l'école et pour la ruiner. En 1850, on pouvait encore croire à la bonne foi du clergé; en 1878, ce serait une duperie. L'évêque de Gand a déclaré nos écoles mauvaises, immorales, anticatholiques; pourquoi continue-t-il à y envoyer les séminaristes et ses vicaires? Ce n'est certes pas pour donner son concours à l'enseignement de l'État, car il en demande et il en poursuit la destruction; il n'y vient pas comme ami, il y vient comme ennemi. Est-ce que l'État tend la main à l'ennemi pour aider celui-ci à démolir? Encore une fois un non-sens et une absurdité.

On peut encore supposer que la loi, sans inviter le clergé à enseigner la religion dans les écoles de l'État, déclare que les ministres des divers cultes seront admis, s'ils le veulent, à y enseigner la religion aux heures fixées par le gouvernement. C'est une idée mise en avant par M. De Laveleye. Au fond, c'est une invitation tacite. On n'ouvre pas les portes

Digitized by Google

au large à celui que l'on n'aime pas de recevoir; dire au prêtre qu'il peut venir à telle heure pour y enseigner la religion, c'est dire que l'on aime bien qu'il vienne, c'est dire qu'il manque quelque chose à l'enseignement de l'État, si l'Église n'y concourt point. Et, si le concours est nécessaire, on aboutit logiquement à la loi de 1842, dont cependant les libéraux ne veulent plus. En définitive, c'est une transaction, et l'on ne transige pas avec l'ennemi. On ne transige surtout pas quand les principes essentiels de notre ordre politique sont en cause; laissons ces accommodements aux théologiens de l'école des jésuites; ils affaiblissent celui qui les propose, car ils impliquent que l'on n'a pas confiance dans la vérité que l'on sacrifie en partie. C'est, en tout cas, un aveu de faiblesse, car c'est la crainte qui l'inspire; or, ce qui fait la puissance de l'Église, c'est précisément la crainte que l'on a de sa puissance; c'est une puissance d'opinion; cessez de la craindre, et elle n'existe plus.

VIII

Il n'y a qu'un système qui soit constitutionnel tout ensemble et logique, c'est la sécularisation complète de l'instruction publique. Quelles en seront les conséquences? Plus de catéchisme à l'école primaire. Cela n'est pas sans inconvénients. Les parents catholiques tiennent à ce que les enfants fassent la première communion, et ils n'y sont reçus que si le prêtre les trouve suffisamment instruits dans la religion. C'est une arme dans les mains de l'Église; déjà dans l'état actuel des choses, et bien que les ministres du culte enseignent le catéchisme dans les écoles de l'État, ils suscitent mille entraves aux enfants qui les fréquentent, afin de les obliger indirectement à venir dans les écoles dites religieuses, et souvent ils réussissent. L'hostilité sera encore plus vive et plus passionnée quand le prêtre sera exclu de l'école. Les enfants devront recevoir l'instruction religieuse à l'église : à quel jour et à quelle heure? Les curés pourront les faire venir à l'église tous les jours, aux heures de classe,

Digitized by Google

et troubler ainsi l'enseignement, comme ils le font déjà maintenant aux approches de la communion. La religion sera le prétexte, la guerre à l'État sera le but. L'État doit-il permettre que le clergé jette le trouble dans ses écoles, par mauvais vouloir, par hostilité?

On est si habitué, en Belgique, à la domination de l'Église, que toute mesure, même de simple défense, sera considérée comme un attentat à sa liberté. C'est une erreur. La Constitution ne consacre pas la liberté de l'Église, elle ne prononce pas même son nom ; la seule liberté qu'elle lui accorde indirectement, c'est le choix de ses ministres. Mais ces ministres sont salariés par l'État; si le salaire est un droit, ce droit implique aussi une obligation : c'est un ministère qui est rétribué, il faut donc que ce ministère soit rempli, et qu'il le soit de bonne foi. Or, l'une des fonctions du ministère ecclésiastique consiste à donner l'instruction religieuse aux enfants ; la loi peut donc régler les jours et heures auxquels cette instruction sera donnée. Jadis, elle se donnait le dimanche dans l'après-midi : pourquoi ne rétablirait-on pas cet usage? Y avait-il moins de foi quand on enseignait le catéchisme à l'église, le dimanche, qu'il n'y en a maintenant qu'on l'enseigne à l'école? J'ai appris le catéchisme à l'église, et je puis attester que j'étais un enfant très-pieux. Que l'on indique tels jours que l'on voudra, toujours est-il que la loi en a le droit; si elle éprouvait de la résistance, il y aurait abus, délit, partant privation du salaire, et au besoin peines criminelles. On criera à la persécution. Il y a une réponse péremptoire à faire à ces vaines accusations. L'enseignement est pour l'État une obligation et un droit; la loi peut donc et elle doit organiser les écoles de manière que l'ordre et la régularité y règnent, car l'école n'est autre chose qu'une discipline. Personne n'a le droit de troubler cet ordre, sous prétexte de liberté. Le clergé ne serait pas salarié que la loi aurait encore le droit de lui défendre de troubler l'enseignement de l'État; à plus forte raison, la loi peut-elle faire des injonctions à un clergé qu'elle salarie.

Digitized by Google

IX

Les écoles étant sécularisées, il va sans dire que la religion et l'histoire sainte ne peuvent plus figurer parmi les matières de l'enseignement. L'histoire sainte fait partie de l'histoire générale et c'est comme telle qu'elle sera enseignée dans les colléges et les écoles moyennes. La religion ne fera plus l'objet de l'enseignement, sauf, en tant qu'elle se confond avec la morale, laquelle sera enseignée dans toutes les écoles primaires, moyennes, colléges, universités, en proportionnant l'enseignement à l'âge des élèves. Il va sans dire que l'inspection ecclésiastique viendra à tomber, et qu'il n'y aura plus d'abbés à la tête des écoles normales, ni dans les commissions d'examen.

L'enseignement ainsi sécularisé sera-t-il un enseignement irréligieux, immoral? Le parti catholique le dira, mais il dira le contraire de la vérité. J'ai dit et je répète que, sous l'empire de la loi de 1842, il n'y a pas d'enseignement moral dans nos écoles : les instituteurs n'enseignent pas la morale, de crainte de heurter les prétentions de l'Église, et les ministres du culte ne l'enseignent point, parce que pour eux la religion et la morale se confondent dans le dogme. Qu'en résulte-t-il? C'est que les enfants quittent l'école sans avoir la notion du devoir. Cela est déplorable, et il est urgent de porter remède au mal, car le mal est grand. L'instruction primaire est la seule que reçoivent les classes travailleuses : si les ouvriers n'apprennent pas à l'école quels sont les devoirs qu'ils ont à remplir, qui le leur apprendra? Et peut-on penser sans effroi à ce que seront les masses incultes et dénuées de tout sens moral? Il y a des fabricants qui sont hostiles à l'instruction : ils disent que les ouvriers les plus instruits sont régulièrement les plus mauvais, les plus mutins, toujours prêts à se mettre en révolte contre l'ordre social. Cela accuse un vice profond dans notre enseignement; il ne développe pas le sentiment du devoir, et quand l'enfant devient ouvrier, il n'entend plus parler que

Digitized by Google

de ses droits, de la tyrannie des patrons; on excite chez lui les mauvaises passions du pauvre contre le riche. Ces passions ont éclaté à Paris, sous le règne de la Commune, et le monde en a été épouvanté. Elles éclatent en Allemagne, où les socialistes ne reculent pas devant l'assassinat. Le mal existe partout, et il a partout la même cause : on instruit les ouvriers, on ne les moralise point; il en résulte que l'instruction dévoyée n'éclaire pas la conscience, et quand les consciences sont muettes, l'homme se porte facilement à tous les excès. L'Allemagne va faire des lois contre le socialisme ; mais on se convaincra bien vite que les lois sont impuissantes : il n'y a qu'un remède au mal, c'est que l'instruction doit avoir pour objet principal de moraliser les enfants et les adultes.

La loi de 1842 porte que « l'enseignement primaire comprend nécessairement l'enseignement de la religion et de la morale ». La loi nouvelle dira que l'instruction doit être en même temps une éducation, et que partant l'enseignement doit être essentiellement moral, et en ce sens religieux. Comment l'enseignement deviendra-t-il moral? Il est bon que la morale fasse l'objet d'un enseignement approprié à l'âge des enfants. Il ne s'agit pas de remplacer le catéchisme catholique par un catéchisme philosophique : les enfants ne comprennent pas les abstractions. Il faut pour eux une morale en action. Ce sera un enseignement très-difficile; mais les maîtres y seront préparés à l'école normale, comme je le dirai dans la suite de ce travail, et de bons livres élémentaires viendront à leur aide. Malheureusement ces livres manquent. Un des premiers soins du gouvernement devra être d'encourager la littérature scolaire, la plus nécessaire et la plus utile, j'ajouterai, et la plus difficile. A Gand, nous n'avons pas un bon livre français. Il y en a de meilleurs, me dit-on, dans les provinces wallonnes. Je crains qu'ils ne conviennent pas aux écoles flamandes : pour les Flamands, le français est une langue étrangère; les livres doivent donc être écrits avec une simplicité extrême ; nos enfants ne comprennent pas la finesse et l'élégance des classiques : il faut

Digitized by Google

des livres écrits pour eux. On donne des prix de 5,000, de 10,000 et de 25,000 francs pour la haute littérature. Il y aurait grand avantage à fonder des prix spéciaux pour le meilleur livre élémentaire de morale, à l'usage des diverses écoles, de même que pour les livres de lecture, les livres d'histoire et de géographie, les livres de sciences naturelles. Les livres nous manquent encore et absolument pour les adultes : il faudrait toute une littérature pour le peuple, écrite pour lui, une littérature qui continuerait l'éducation de l'école, tout en procurant une agréable distraction aux lecteurs. Il n'y a pas d'ouvrages plus difficiles à faire que ceux qui s'adressent aux enfants et au peuple : il faut avant tout connaître et aimer les enfants et les classes ouvrières, il faut savoir se mettre à leur portée, et il faut la simplicité du style sans la sécheresse.

Sous l'empire de la loi de 1842, l'œuvre sur laquelle j'appelle l'attention du gouvernemeut est impossible. Les évêques seuls, en vertu de cette loi, ont le droit de choisir les livres qui servent à l'enseignement de la religion et de la morale; il s'agit bien entendu de la religion catholique et de la morale catholique; donc la littérature morale consiste en catéchismes. Les livres d'histoire sainte naturellement sont écrits par des abbés. Quant aux livres de lecture, les règlements prescrivent à l'instituteur d'employer de préférence ceux « où l'on fait intervenir les *vérités* de la *religion* et les *préceptes* de la *morale*, et qui en *inspirent* l'*amour* ». Ainsi les livres que l'on met entre les mains des enfants doivent être *catholiques* jusqu'à la moelle des os. Les livres catholiques ne manquent point. On sait qu'un jour on fit lecture, au sein de la Chambre, des ouvrages recommandés par un père jésuite; les noms de ces illustres inconnus excitèrent un éclat de rire homérique. Hélas! il y avait de quoi verser des larmes de sang! Un ministre catholique, M. De Decker, prit la chose au sérieux et déclara qu'avec une pareille littérature, on *crétiniserait* la jeunesse belge. Le mot est resté, et malheureusement la chose ainsi que les livres. Notre littérature populaire est une littérature de rebut. Même les livres

Digitized by Google

écrits par des laïques sont infectés du mauvais esprit qui règne dans la littérature cléricale. Il en va des auteurs comme des instituteurs, ils doivent faire leur cour à l'Église pour réussir; ils la lui font en gardant un silence prudent sur tout ce qui pourrait choquer leurs seigneurs et maîtres; on mutile l'histoire, et on l'altère, on se tait sur la morale, ou l'on fait de la morale catholique. On voit que rien de bon ne peut se faire, pour l'enseignement du peuple, ni à l'école, ni hors de l'école, tant que l'instruction est sous la domination du clergé.

X

Un mot encore sur le but de l'instruction primaire et de toute instruction. Je dis que la véritable instruction est impossible, tant que l'Église domine à l'école. Instruire, c'est développer les facultés dont Dieu a doué ses créatures : la raison et la conscience. Je viens de parler de l'enseignement moral; il est nul dans nos écoles, ou il est vicié. Il en est de même du développement des facultés intellectuelles. On apprend aux enfants à lire, à écrire, à calculer; ajoutez à cela quelques maigres notions de géographie et d'histoire. L'enseignement se borne à communiquer ces connaissances aux élèves. Le maître croit que le but est atteint quand l'enfant sait, tant bien que mal, ce qu'il est chargé de lui enseigner. Il ne se doute pas même que le véritable objet de l'enseignement est de développer l'intelligence et de la fortifier, et que par conséquent il faut faire penser l'enfant; c'est le travail propre de l'élève qui fait de lui un être pensant, ce n'est pas l'enseignement du maître. Il faut donc sans cesse s'adresser à la raison et exciter l'enfant à exercer la faculté de raisonner. C'est cette gymnastique de l'intelligence que le maître doit toujours avoir en vue. Si l'enfant a appris à penser à l'école, le but est atteint, quelque chétives que soient les connaissances qu'il possède, car il sera un être pensant, un homme. Si, au contraire, l'enfant n'a pas appris à penser, le but est manqué, quand même il saurait tout ce qui doit

Digitized by Google

être enseigné à l'école ; cet enseignement mécanique aura laissé son intelligence inerte, il ne sera pas un homme, il sera une machine.

Il y a donc un enseignement qui développe et fortifie les facultés intellectuelles, et il y a un enseignement qui les laisse inertes. Le premier fait des êtres pensants, des hommes ; le second fait des machines. C'est celui-ci qui règne dans les écoles catholiques, et nos écoles primaires sont des écoles catholiques ; donc le but est manqué, et il ne peut être atteint, tant que l'Église y règne en maîtresse. L'enseignement catholique ne veut pas développer l'intelligence, parce qu'il a peur de la pensée ; il veut apprendre aux enfants à être obéissants envers l'Église ; les fidèles n'ont pas besoin de penser : il suffit qu'ils fassent ce que l'Église leur commande. Les enfants devenus hommes seront des instruments dociles dans la main du curé, voilà le but, et les écoles catholiques l'atteignent parfaitement. Voyez ce qui arrive dans les provinces rhénanes, où le clergé domine : les Rhénans savent lire et écrire, et néanmoins ils sont des machines votantes. Que nos lecteurs veuillent bien se rappeler ce qui se passait au Paraguay, sous la domination des jésuites. Tous les enfants allaient à l'école, ils y apprenaient à lire, à écrire, à chanter ; ils lisaient, ils écrivaient, ils chantaient admirablement ; mais dans quelle langue ? En latin, c'est-à-dire dans une langue qu'ils ne comprenaient pas. Voilà l'idéal de l'instruction mécanique. Elle dressait les enfants à l'obéissance, au respect envers les révérends pères. Quand les révérends pères furent chassés du Paraguay, les Indiens retournèrent dans leurs forêts ; l'éducation jésuitique les avait laissés ce qu'ils étaient, des sauvages.

Tel est l'idéal de l'éducation catholique. Faut-il demander si c'est l'idéal laïque ? Si l'État a le devoir d'enseigner, c'est parce que les enfants ont le droit d'être élevés ; et être élevés veut dire développer les facultés dont Dieu a doué l'homme. La domination de l'Église dans les écoles ayant un tout autre but, les ministres du culte en doivent être exclus. L'enseignement laïque sera sécularisé ; ce qui ne veut pas dire que

Digitized by Google

l'instruction cessera d'être morale ; elle le deviendra, au contraire, puisque le premier article de la loi révisée portera que l'instruction doit être une éducation, et par éducation nous entendons le développement du sens moral, la théorie et la pratique des devoirs. Par cela seul que l'instruction sera morale, elle sera religieuse, puisqu'elle se basera sur les vérités qui font l'essence de toutes les religions : Dieu, la justice et la Providence divines, l'immortalité. La sécularisation de l'instruction publique ne portera aucune atteinte aux croyances des diverses confessions religieuses ; les parents auront la liberté que la Constitution et les lois civiles leur garantissent, celle de faire élever leurs enfants dans telle religion qu'ils veulent, et de confier cette éducation aux ministres du culte. Loin de violer la liberté religieuse, la sécularisation de l'enseignement dirigé par l'État la garantira, tandis que la loi de 1842 la viole, puisque les parents dissidents sont obligés d'envoyer leurs enfants dans des écoles dont l'objet essentiel est de catholiciser les élèves. L'instruction publique dégagée des liens d'un dogme particulier, aura pour unique but de former des hommes tels que Dieu les a créés, c'est-à-dire des êtres pensants ; elle laissera aux jeunes générations pleine et entière liberté de faire de leurs facultés tel usage qu'elles voudront. La liberté est l'essence de notre Constitution. L'enseignement public élèvera les enfants à la liberté ; il deviendra par là la plus forte garantie de nos institutions et de notre nationalité.

F. Laurent.

Digitized by Google

LA QUESTION DE L'AFGHANISTAN

ET LA MARCHE DES RUSSES VERS L'INDE.

Il peut sembler paradoxal de soutenir que l'Angleterre et la Russie ne sont point des puissances européennes. Cependant il est facile de voir qu'elles deviennent de plus en plus des puissances asiatiques. Sans l'Inde, il y a longtemps que, de son propre aveu, l'Angleterre se serait désintéressée des affaires européennes, et, si elle s'obstine à étayer l'édifice vermoulu de l'empire ottoman, c'est surtout pour fermer aux Russes la route maritime de ses possessions asiatiques, en même temps que pour couvrir d'une protection intéressée le chef spirituel de cinquante millions de ses sujets. Quant à la Russie, outre que, s'il fallait en croire certains excellents esprits, elle pourrait bien être de tempérament plus asiatique qu'européen, elle sent qu'en Europe elle aura beau étendre ses formidables tentacules : elle s'y heurtera partout à des populations civilisées, de race grecque, germanique, scandinave, que même l'estomac panslaviste ne réussira jamais à absorber. En Asie, au contraire, ses appétits annexionnistes ne rencontrent d'autres limites que la Chine, déjà entamée dans le bassin de l'Amour, et l'Inde, de plus en plus menacée à travers l'Afghanistan. D'ailleurs, la presse, toujours plus franche que les gouvernements, même en Russie, n'y perd aucune occasion de montrer combien l'intérêt moscovite diffère de l'intérêt européen, et, il y a quelques jours encore, le *Monde russe* se faisait l'écho de ce sentiment, quand il s'écriait avec une vraie joie d'Asia-

Digitized by Google

tique : « L'Angleterre est occupée dans l'Afghanistan, l'Autriche en Bosnie, l'Allemagne avec les socialistes et les ultramontains. *Rien ne s'oppose à l'action russe ; l'Europe n'existe plus.* »

En apparence, ce sont de simples diversions que la Russie et l'Angleterre vont se chercher au fond de l'Asie. En réalité, c'est là que se trouve le véritable enjeu de la partie, et même la lutte, tour à tour diplomatique et militaire, que depuis plus d'un demi-siècle elles ont engagée sur les rives du Bosphore, semble n'avoir été que le prélude d'un gigantesque conflit peut-être à la veille d'éclater dans les défilés de l'Himalaya.

I

Pour saisir l'importance de la question qui met l'Angleterre aux prises avec l'Afghanistan, il faut se rendre compte de la position faite à l'empire anglo-indien par les dernières conquêtes des Russes dans l'Asie centrale.

Pierre le Grand, lorsqu'il donna l'Inde pour objectif à l'ambition de ses successeurs ; Napoléon Ier, lorsqu'il rêva d'atteindre l'insaisissable Albion dans ses possessions d'Asie, ne semblent avoir songé qu'à une seule route : celle qu'Alexandre suivit, il y a deux mille ans, dans le bassin du golfe Persique. Aussi, jusqu'à la seconde moitié de ce siècle, l'Angleterre se borna-t-elle à surveiller l'horizon du côté de la Perse, pour empêcher la cour de Téhéran, soit de se jeter dans les bras de la Russie, soit d'étendre ses conquêtes dans la direction de l'Afghanistan. Presque la moitié de l'Asie séparait alors les deux empires qui semblent aujourd'hui sur le point de se rencontrer au centre du continent. Le territoire anglo-indien, isolé de l'Afghanistan par le royaume des Sikhes, n'avait pas encore atteint la base orientale de l'Himalaya, tandis que la domination russe s'arrêtait aux steppes des Kirghiz, entre le fleuve Oural et les confins de la Chine. Peu à peu cependant, les Russes, soit qu'ils fussent fatalement condamnés à une extension indéfinie de leur

Digitized by Google

frontière, pour mettre un terme aux incursions des nomades Kirghiz, soit qu'ils missent à exécution un plan de longue haleine et de lointaine visée, poussèrent en avant la ligne de forts qui protégeait leur limite, si bien que, d'empiétement en empiétement, ils finirent par déboucher sur la mer d'Aral, englobant ainsi cent cinquante lieues de territoires avec trois millions de nomades. L'annexion, il est vrai, était d'un mince profit, car elle se réduisait à des plaines de sables parsemées de puits saumâtres et de maigres pâturages; mais elle mettait les forces du Tzar en contact direct avec une proie bien autrement tentante — le Turkestan.

On donne le nom de Turkestan à une région comprise entre les steppes des Kirghiz au nord, l'Aral et la Caspienne à l'ouest, l'Afghanistan au sud et la Chine à l'est. Elle comprend les bassins de deux grands fleuves, le Jaxartes ou Syr-Daria et l'Amou-Daria ou Oxus, qui, après avoir pris naissance aux frontières de la Chine, sur le haut plateau du Bolor « le toit du monde », vont parallèlement se jeter, le premier au nord-est, le second au sud-est de la mer d'Aral. Ces fleuves, qui répandent partout la fertilité et la vie, sont emprisonnés sur leur cours inférieur dans d'affreux déserts de sables; mais vers l'est ils reçoivent d'innombrables tributaires qui, utilisés par un antique système d'irrigation, transforment la partie supérieure des deux bassins en une succession d'oasis surnommée à juste titre « le jardin de l'Orient ».

Là bifurquent les routes commerciales qui, de tout temps, ont fait communiquer l'Asie Mineure avec la Chine et l'Inde. Il est vrai que les invasions barbares du moyen âge, non moins que les progrès de la navigation au long cours, s'ajoutant peut-être à un changement dans le cours de l'Oxus, ont peu à peu détourné le commerce européen de ces voies jadis si connues et si fréquentées; mais elles servent encore à un trafic considérable entre les régions avoisinantes et peut-être suffirait-il de leur rendre un peu de sécurité pour qu'avec les applications de la science moderne elles redevinssent la principale voie des échanges entre les pays européens et la plus grande partie de l'Asie.

Digitized by Google

Berceau des races indo-européennes que nous y voyons, à l'aurore de l'histoire, fonder les plus anciennes villes du monde — telles que Balkh et Samarcande, déjà célèbres aux premiers temps de Ninive et de Babylone — le Turkestan est encore habité aujourd'hui par les deux races qui, d'âge immémorial, se sont disputé la possession de l'Asie : les nomades de sang touranien ou mogol, représentés par les Ousbegs, et les sédentaires d'origine iranienne, personnifiés par les Tadjicks. Les premiers, qui détiennent le pouvoir, font peser sur la population agricole et marchande un joug séculaire, mélange de despotisme et d'anarchie, qui aurait depuis longtemps achevé la ruine et la dépopulation du pays, n'étaient les ressources de son sol et les avantages de sa position géographique. « A Constantinople, dit un proverbe arabe, sont les bénédictions du ciel ; à Damas, la bienfaisance; à Bagdad, les sciences ; mais dans le Turkestan on ne trouve que la rancune et la haine. »

Il y a quelques années, le Turkestan comptait trois grands États : au nord, dans le bassin du Syr-Daria, s'étendait le khanat du Kokand, fertile et peuplé, mais affaibli par des dissensions intestines ainsi que par des guerres malheureuses contre son voisin du midi, le khanat de Bokhara. Ce dernier, établi dans le bassin supérieur de l'Oxus, se distinguait autant par ses dispositions belliqueuses que par son fanatisme religieux. Il faut lire les récits des rares voyageurs qui ont visité ce pays au risque de leur vie — notamment la relation de M. Arminius Vambery, qui parcourut l'Asie centrale, il y a une quinzaine d'années, sous le déguisement d'un derviche — pour se rendre compte des excès, des cruautés, des abus de tout genre où peut verser le despotisme militaire et religieux, pratiqué sur des populations asiatiques par des chefs musulmans d'origine mogole. Parmi les quatorze ou quinze villes de ce khanat, on comptait les deux cités saintes de l'islamisme dans l'Asie centrale, Samarcande et Bokhara ; cette dernière possédait même plusieurs colléges de théologie, avec une population de cinq mille étudiants ou *ulémas*.

Digitized by Google

Un peu plus à l'ouest, sur le cours inférieur du même fleuve, se rencontrait le khanat de Khiva, longue oasis complétement enfermée dans les sables. M. Vambery parle avec enthousiasme de ses villages ombragés, de ses épaisses prairies et de ses champs chargés de moissons qui lui rappelaient les plus fertiles parties de l'Europe. Il trouva même dans la capitale, Khiva, des industries très-florissantes et des marchés fort fréquentés, ce qui n'empêchait pas tous les abus du despotisme et de l'incurie mahométanes d'y fleurir comme à Bokhara.

Enfin, il faut noter, comme faisant partie du Turkestan, le pays de Kaschgar qui, à cette époque, venait de reconquérir son indépendance contre les forces de la Chine et qui fut, depuis, l'objet de plusieurs missions anglaises envoyées de l'Inde; mais qui, retombé l'an dernier sous l'autorité du Céleste Empire, semble momentanément soustrait à toute influence européenne.

Telle était la situation du pays quand les Russes, débouchant sur la mer d'Aral, s'établirent à l'embouchure du Syr-Daria. Les exactions des Ousbegs à l'égard des Kirghiz plus ou moins sujets du Tzar, fourniront aisément un prétexte aux forces russes pour remonter le cours du fleuve et y construire sur la rive gauche une nouvelle ligne de postes-frontières qui, se reliant aux forts déjà élevés dans le bassin du lac Issi-Koul, à l'autre extrémité du Kokand, enserrèrent bientôt le khanat dans les mailles d'un véritable filet. Les Kokandiens essayèrent de se dégager, mais il était trop tard : battus dans plusieurs rencontres, ils furent successivement dépouillés de leurs principales villes au nord du Syr-Daria : Turkestan, Tchemkend et Taschkend.

Ces conquêtes de la Russie eurent un certain retentissement en Angleterre, où l'on s'était accoutumé à voir dans le Turkestan un boulevard de l'Inde, et c'est alors que le prince Gortchakoff adressa au gouvernement anglais sa fameuse circulaire du 21 novembre 1864. Désormais, y déclarait-il, « nous nous trouvons en face d'un milieu social plus solide, plus compact, moins mobile, mieux organisé, et *cette consi-*

Digitized by Google

dération marque avec une précision géographique la limite où l'intérêt et la raison nous prescrivent d'arriver et nous commandent de nous arrêter, parce que toute extension ultérieure de notre domination, rencontrant désormais, non plus des milieux inconstants comme les tribus nomades, mais des États plus régulièrement constitués, exigerait des efforts considérables et nous entraînerait, d'annexion en annexion, dans des complications infinies. »

Cette circulaire était à peine arrivée à destination que les hostilités se rallumaient dans le bassin du Syr-Daria. Les Russes, ayant réduit à merci le khan du Kokand, finirent par lui imposer des conditions qui en faisaient un véritable vassal du Tzar. En même temps, ils s'annexèrent définitivement, sous le nom significatif de province du Turkestan, tous les territoires dont ils s'étaient emparés à la droite du fleuve, et, sur de nouvelles observations de l'Angleterre, ils se bornèrent à répondre que telle était la limite naturelle à laquelle faisait allusion le mémorandum de 1864.

Toutefois, en 1866, comme le fanatique souverain de Boukhara avait jeté en prison quatre officiers que le général Tchernaeff lui avait envoyés sous un prétexte quelconque, les Russes franchirent le Syr-Daria, défirent les troupes de ce nouvel adversaire et le contraignirent à reconnaître la suzeraineté du Tzar, ainsi qu'à lui céder une partie de ses États, y compris l'antique Samarcande. Cet agrandissement imprévu, qui amenait les Russes dans le bassin de l'Oxus, réveilla toutes les alarmes de l'Angleterre. Mais, à cette époque, M. Gladstone faisait prévaloir d'une façon absolue dans les conseils de la Couronne la politique de non-intervention, et même les hommes d'État qui administraient l'Inde se complaisaient dans un système d'inaction ironiquement défini *a policy of masterly inactivity*. On se borna donc à négocier avec la Russie pour établir, comme dernier bourrelet, une zone neutre, que les deux puissances s'engageraient réciproquement à respecter. Mais les gouvernements ne purent tomber d'accord, et ce fut seulement en 1872, que,

Digitized by Google

remplaçant le bourrelet par une barrière, c'est-à-dire par une ligne qu'ils s'interdisaient respectivement de franchir d'une façon directe ou indirecte, ils convinrent de placer cette limite de leurs influences actuelles et, par conséquent, de leurs conquêtes futures, à la frontière septentrionale de l'Afghanistan, le long de l'Oxus, depuis sa source jusqu'au pays des Turcomans.

L'Angleterre gagnait à cet arrangement une assurance formelle, — répétée à plusieurs reprises dans les années suivantes, — que « l'Afghanistan restait complétement en dehors de la sphère où la Russie pouvait être appelée à exercer son influence ». Mais, d'autre part, elle livrait par là à sa rivale ce qui restait encore du Turkestan indépendant. En effet, la Russie ne tarda pas à absorber les derniers débris du Kokand, avec la petite principauté de Karatégin, —ce qui portait ses avant-postes à cinquante lieues du Cachemire, dans la direction d'une des passes himalayennes les plus faciles à franchir pour descendre vers l'Inde par la vallée du Chithral. D'autre part, elle lança une importante expédition contre le dernier khanat, jusque-là soustrait à son ascendant. Le khan de Khiva se croyait en sûreté derrière ses sables : il fut atteint dans sa capitale et dut à son tour reconnaître la suzeraineté de la Russie. Celle-ci obtint, en outre, la cession des territoires khiviens situés à l'embouchure de l'Oxus, — ce qui transformait la mer d'Aral en un lac russe, —ainsi que le droit de fonder des établissements sur tout le cours supérieur du fleuve — ce qui la mettait en possession d'une seconde route commerciale et stratégique vers l'Afghanistan.

Cependant elle en voulait encore une troisième. Il y a une quarantaine d'années, elle s'était établie sur l'îlot d'Achourada, à l'angle sud-est de la Caspienne, pour entraver les pirateries des hordes turcomanes qui campent au nord de la Perse, dans la vallée du fleuve Atrek, et qui s'étendent jusqu'aux approches de l'Afghanistan. Ayant débarqué en 1872 à l'embouchure du fleuve, sous prétexte d'y fonder un comptoir d'échanges, les Russes soumirent successivement les tribus riveraines et, après s'être annexé

Digitized by Google

les rivages orientaux de la Caspienne, ils ont maintenant porté leurs avant-postes jusqu'au delà de Khizil Arvat, à quelques journées de l'Oxus et de la frontière afghane [1].

On conçoit dès lors dans quel péril immédiat se trouve, sinon l'Inde elle-même, au moins l'Afghanistan, qui est désormais son dernier boulevard. Naguère, une expédition qui aurait prétendu marcher de l'Oural sur l'Afghanistan, eût dû se former en Russie même, se munir de toutes les provisions nécessaires à un trajet de plusieurs mois, se hasarder à travers des populations hostiles et des déserts peut-être plus dangereux encore, pour n'arriver probablement aux défilés inconnus de l'Hindou Koush qu'après avoir perdu la plus grande partie de son matériel et même de son effectif. Ainsi qu'on l'a souvent fait observer par une comparaison empruntée à la balistique, si on veut calculer la puissance destructive d'une invasion, comme d'un projectile, il faut tenir compte des causes qui durant le trajet en neutralisent la vitesse initiale. Il est même probable que, dans ces circonstances, plus considérable eût été le chiffre de l'armée destinée à envahir l'Inde par l'Asie centrale, moins les Russes auraient eu chance d'en voir revenir un seul homme pour raconter l'histoire de leurs désastres.

Mais aujourd'hui la situation est bien changée. Les Russes, avec cette ténacité patiente qui distingue leur méthode d'envahissement, se sont avancés pas à pas dans la direction de l'Inde, non à la façon des conquérants barbares, dévastant un pays pour passer à un autre, sans s'inquiéter de maintenir les communications avec leur point de départ, mais en prenant soin de rattacher chaque annexion à la précédente par une chaîne ininterrompue de postes fortifiés qui deviennent à leur tour une base d'opérations nouvelles, sans jamais rien laisser aux hasards d'une insurrection ni aux

[1] L'*Indépendance belge* du 12 novembre annonce que « les incursions continuelles des brigands turcomènes sur le territoire de la Russie et de la Perse ayant nécessité des expéditions militaires », les forces russes marcheraient sur Merv, conjointement avec les troupes de la Perse. Merv est une ville importante du Turkestan méridional, située au sud de l'Oxus, presque sur la frontière de l'Afghanistan.

Digitized by Google

suites d'une défaite. Désormais, ils n'ont plus à se préoccuper des steppes kirghiz ni des sables turkestans qui formaient autrefois la limite offensive et défensive de leur empire. Maîtres incontestés des khanats, là même où ils ont laissé aux anciens souverains une ombre d'indépendance, libres de multiplier leurs vaisseaux sur la Caspienne et l'Aral, commandant en outre tout le cours de l'Oxus, ils ont les moyens de masser à leur aise, dans les parties les plus fertiles du Turkestan, un chiffre presque illimité de troupes qu'à un moment donné ils peuvent faire converger, de trois points différents, par des routes sûres et faciles, à travers un pays de subsistance assurée, vers la frontière de l'Afghanistan et les défilés de l'Hindou Koush. Là, sans doute, les Afghans pourraient leur opposer une résistance sérieuse ou du moins les arrêter assez longuement pour laisser à l'armée anglo-indienne le temps d'accourir. Mais il est également admissible que les Afghans, gagnés par l'or ou les intrigues de la Russie, lui livrent sans coup férir les passages de leurs montagnes, si même ils ne s'offrent à lui servir d'avant-garde vers les riches plaines de l'Inde. Or c'est là une éventualité que l'Angleterre ne peut tolérer sans compromettre irrémédiablement la sécurité de son empire anglo-indien. Il suffit, pour le comprendre, d'un simple coup d'œil sur la carte de cette région.

II

Depuis l'annexion du Punjab, en 1849, la domination anglaise a atteint ce qu'on peut appeler les limites géographiques de l'Inde. On peut même dire qu'elle les a dépassées, au nord, en soumettant à son hégémonie les royaumes indigènes—tels que le Bhoutan, le Sikhim, le Népaul et le Cachemire — qui comprennent la principale crête de l'Himalaya. Aussi, de ce côté, est-elle, en quelque sorte, inexpugnable. Mais, vers l'ouest, elle vient s'arrêter au pied des montagnes qui limitent le bassin de l'Indus et qui, avec leurs redoutables défilés, restent aux mains des Afghans. Ceux-ci tiennent

Digitized by Google

donc les portes de l'Inde, qu'ils peuvent ouvrir ou fermer à leur gré, et même les petites tribus qui habitent les replis de la chaîne ne se font pas faute de tenter à l'occasion quelque razzia jusque sous le glacis des forts britanniques ; quand elles deviennent trop gênantes, le gouvernement anglo-indien n'a d'autres ressources que de leur infliger un blocus rigoureux et de les amener à composition en leur coupant toutes relations avec la plaine.

Ce qui rend cette position des Anglais encore plus précaire dans l'éventualité d'une invasion sérieuse, c'est qu'un grand fleuve, l'Indus, difficile à franchir surtout pendant la saison pluvieuse, coule du nord au sud sur leur territoire parallèlement à la chaîne. Aussi, tous les écrivains politiques et militaires qui ont examiné cette question ne cessent-ils de leur recommander ou de reculer leur frontière sur l'autre rive de l'Indus ou de la transporter au delà des défilés qui commandent leur territoire actuel. « Que la Russie descende sur l'Inde, dit notamment sir Charles Dilke, il faut que nous la rencontrions soit dans l'Afghanistan, soit sur l'Indus; mais l'attendre à Peshawar, au pied des montagnes, serait un vrai suicide militaire. » Sir Charles Dilke, en sa qualité d'économiste, penche pour la première alternative, tout en reconnaissant que cette retraite serait un terrible coup, *a terrible blow*, pour le prestige de l'Angleterre dans l'Inde. Mais il est généralement admis qu'un fleuve, si large qu'il soit, constitue une ligne de défense bien inférieure à une bonne chaîne de montagnes, comme on l'a encore vu dans la dernière guerre, où les forces du Tzar, après avoir passé le Danube presque sans coup férir, ont failli se briser contre les défilés des Balkans.

L'Angleterre a, du reste, une raison majeure pour ne pas risquer de rencontre décisive dans les plaines mêmes de l'Inde. Il y suffirait, en effet, d'une seule défaite pour renverser à jamais son pouvoir. Sans doute, une insurrection n'est guère à craindre parmi ses sujets. Il y a jusqu'ici dans l'Inde des castes et des religions diverses, il n'y a pas de nation hindoue, et le patriotisme y reste un sentiment tout à fait inconnu.

Digitized by Google

Les populations, cent fois plus heureuses sous la domination britannique que sous le règne de leurs anciens princes, y appartiennent à ces races orientales qui, façonnées à la servitude par leur climat et leur tradition, veulent un maître à tout prix, l'adulent sans l'aimer et applaudissent à ses désastres par pur amour du changement, sans jamais se hasarder elles-mêmes à secouer son joug. Mais, à côté des masses inertes et dociles, il y a les cipayes, qui forment le gros des forces anglo-indiennes, et les rajahs, qui ont conservé certains attributs de la souveraineté, sinon même le droit d'entretenir une véritable armée, comme le Maharajah de Gwalior et le Nizam d'Haiderabad. C'est dans cette classe militaire que se sont exclusivement recrutés les insurgés de 1857, et aujourd'hui encore leur fidélité reste douteuse pour la plupart des hommes compétents. Que serait-ce donc si l'Angleterre venait tout d'un coup à perdre, dans l'Inde même, le prestige qui seul lui a permis jusqu'ici de dominer, avec moins de cent mille Européens, deux cent cinquante millions d'Asiatiques? Or, sous ce rapport, qui ne voit la différence entre rencontrer l'envahisseur en rase campagne, où une défaite se transformerait immédiatement en déroute par la défection des forces indigènes, et l'attendre solidement retranché dans une chaîne de montagnes où chaque col, chaque vallée, chaque escarpement doit être l'enjeu d'un combat partiel et chaque fois répété.

L'Afghanistan n'est, du reste, qu'un vaste massif de montagnes mesurant 132 lieues de l'est à l'ouest et 116 lieues du nord au sud. La chaîne principale, qui y va de l'est à l'ouest, est un prolongement de l'Himalaya, connu sous le nom d'Hindou Koh ou, suivant un jeu de mots significatif, d'*Hindou Koush* « le tueur d'Hindous ». De sa crête, qui atteint sur certains points 18,000 pieds de hauteur, se détachent d'innombrables contreforts qui, coupés eux-mêmes par des rangées secondaires, transforment le pays en un vrai labyrinthe de montagnes, de vallées et de passes. C'est un de ces contreforts qui descend vers le sud le long de la frontière anglaise, formant une barrière presque infran-

Digitized by Google

chissable, sauf sur quelques points où les affluents occidentaux de l'Indus se sont taillé un chemin dans des gorges profondes et étroites. Si les montagnes de l'Afghanistan sont arides et sauvages, les vallées y sont d'une fertilité merveilleuse et les nombreuses ruines qu'on y rencontre, surtout dans le sud-ouest du pays, attestent quelles furent sa prospérité et sa grandeur avant qu'il n'eût été ruiné par les invasions mogoles et l'apathie mahométane. Les ressources du sol semblent illimitées : sans parler des richesses minérales, telles que l'argent, le fer et le plomb, on y trouve les fruits et les fleurs de l'Europe à côté du coton, du tabac et des céréales de l'Inde. Le climat est des plus variés : ainsi, dans le sud, à Candahar, les chaleurs de l'été sont insupportables pour l'Européen, alors que, dans la capitale, l'hiver est plus rude que chez nous. De décembre à mars, la neige couvre une partie du sol et la plupart des passes sont fermées même au commerce.

Les habitants forment une collection de tribus extrêmement variée. Dans les montagnes du Nord, on trouve des clans qui se rattachent à la race turcomane ou mogole. Les villes renferment une population assez considérable, d'origine persane et hindoue, qui s'adonne surtout à l'industrie et au commerce. Mais la tribu dominante, en même temps que la plus nombreuse, se compose des Afghans qu'on évalue à 4,000,000 d'âmes. Ils parlent une langue peu connue, où l'on retrouve quelques racines sanscrites, hébraïques et persanes. On a prétendu rattacher leur origine aux tribus disparues d'Israël. Il paraît qu'ils s'appellent eux-mêmes *Beni-Israël*, et qu'ils conservent parmi leurs traditions certaines légendes bibliques, telles que la sortie d'Égypte et l'arche d'alliance, ainsi que des noms philistins, Amalek, Anak, etc. Quoi qu'il en soit, au VIII^e^ siècle, ils campaient sur les frontières orientales de la Perse, et c'est seulement après la mort de Nadir Shah, le dernier envahisseur mahométan de l'Inde, qu'ils s'emparèrent de l'Afghanistan. Convertis de bonne heure au mahométisme, ils manifestent surtout leur zèle religieux par la haine de l'étranger, mais ils n'admettent

Digitized by Google

aucun frein quand il s'agit d'assouvir leurs appétits ou leurs haines. Grands, forts, bien proportionnés, ils s'adonnent aux liqueurs fortes, méprisent le travail et n'estiment guère d'autres occupations que la guerre, la chasse et le brigandage. Hospitaliers, comme tous les montagnards, ils ne manquent ni de fourberie ni de cruauté et, après avoir comblé de prévenances l'hôte que le hasard leur envoie, ils ne se feront pas scrupule de le dépouiller ni même de l'assassiner dès qu'il se sera éloigné à une portée de fusil.

Vivant dans une sorte de régime féodal, ils sont subdivisés en clans, nomades ou agricoles, qui se font souvent une guerre acharnée. Aussi, en dehors des villes, l'autorité du souverain reste-t-elle à peu près nominale, et certaines tribus lui refusent même toute allégeance. Tel est notamment le cas des Afridis, qui habitent les montagnes de la frontière anglaise, et l'on a pu voir que, d'après certaines rumeurs, l'Angleterre en aurait déjà profité pour s'assurer le précieux concours de cette peuplade. Il paraît cependant que l'émir possède actuellement une force assez nombreuse — 40,000 hommes, dit-on — habillés et commandés à l'anglaise, armés de canons et de carabines, sans compter la milice et la cavalerie irrégulière.

« En fait, dit l'auteur du plus récent ouvrage sur l'Afghanistan, M. Ph. Robinson, les Afghans sont incapables de résister à une invasion européenne, qu'elle vienne du Punjab ou du Kokand. Ils pourraient coopérer très-utilement à la défense de leur pays, si elle était entreprise par un allié sérieux. Ils peuvent, par exemple, mettre l'Angleterre en état de défendre la ligne de l'Oxus, Balkh ou le Badakshan, comme ils pourraient rendre le même service à la Russie, si elle plaçait des garnisons à Caboul ou à Ghuzni. Ils ont les deux énormes avantages d'être sur les lieux et de connaître le pays. Mais c'est là incontestablement le plus qu'ils puissent faire, et nous avons trop obstinément exagéré la difficulté d'occuper nous-mêmes l'Afghanistan. »

Il s'en faut cependant que les Afghans soient des adversaires à dédaigner : une fois déjà, l'Angleterre l'a appris à

Digitized by Google

ses dépens. En 1839, effrayée par la marche des Perses sur Hérat, elle envahit l'Afghanistan et, après s'y être emparée sans grande peine des principales villes, elle installa une de ses créatures sur le trône du souverain légitime qu'elle ramena prisonnier dans l'Inde. Mais, au début du second hiver, quand les communications furent interrompues par la neige, on vit éclater contre l'armée d'occupation un soulèvement qui se termina par une véritable boucherie. D'un corps de 25,000 hommes, un seul individu parvint à s'échapper; le reste joncha de cadavres la passe de Courdcaboul, où les Anglais retrouvèrent l'année suivante leurs os blanchis et mutilés. A vrai dire, l'Angleterre tira une éclatante vengeance de ces Vêpres afghanes par une nouvelle expédition qui, dès le printemps suivant, dévasta le pays et brûla sa capitale; mais, ces représailles accomplies, elle se hâta de repasser la frontière, après avoir réinstallé sur le trône le souverain qu'elle avait emmené en captivité, et, depuis cette époque, elle s'abstint soigneusement d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

L'émir Shir Ali, qui monta sur le trône en 1868, semble d'abord s'être montré favorable aux Anglais. En 1869, effrayé par les progrès des Russes dans le Turkestan, il vint rendre visite au vice-roi de l'Inde, lord Mayo, qui lui accorda un subside assez considérable et lui promit l'assistance de l'Angleterre si la Russie attaquait les frontières afghanes. En 1872, son subside fut même élevé à 3 millions de francs et il reçut, en outre, 15,000 carabines rayées, ainsi qu'une batterie d'artillerie. Mais, comme les Anglais réclamaient le droit d'établir un résident dans ses principales villes et de lever le plan de ses montagnes, il vit dans ces demandes un premier pas vers la suppression de son indépendance, et, dès ce moment, il paraît qu'il se mit en communication avec le général Kauffman, le gouverneur russe du Turkestan. Les Anglais lui retirèrent alors son subside et, de son côté, il leur ferma son territoire.

On conçoit que, durant la dernière guerre contre la Turquie, les Russes, se voyant sur le point d'en venir aux mains

Digitized by Google

avec l'Angleterre, n'aient eu garde de négliger une pareille occasion de lui créer des embarras au cœur de l'Asie, et tel est sans doute l'objet de la mission que le général Stoliétoff remplit à Caboul dans le cours de l'été. Il est probable que cette mission a réussi à gagner les bonnes grâces de l'émir, s'il faut en juger par sa lettre au Sultan, pour l'exhorter à rompre en faveur des Russes son alliance avec l'Angleterre : « Je considère, y aurait-il dit, que les Russes possèdent autant d'énergie que les Anglais, et ils leur sont de beaucoup supérieurs sous le rapport de la bonne foi. »

Shir Ali pourrait bientôt apprendre à ses dépens qu'en fait de bonne foi, toutes les diplomaties se valent. La Russie, sans doute, ne demande pas mieux que de le mettre aux prises avec l'Angleterre ; il est possible qu'elle lui fournisse des armes et des instructions pour ses troupes ; mais, malgré les excitations de la presse panslaviste, il est peu probable, en dépit de toutes les promesses qu'elle a pu faire, qu'au sortir d'une guerre longue et ruineuse, elle aille se jeter, de gaîté de cœur, pour les beaux yeux d'un prince asiatique, dans une lutte colossale et incertaine contre toutes les forces de l'Angleterre. Déjà l'on rapporte que le Tzar aurait refusé de recevoir l'envoyé de l'émir. Celui-ci restera livré à ses propres ressources, et l'Angleterre, qui a eu l'adresse de mettre le droit de son côté, ne laissera pas échapper une aussi belle occasion de lui prouver ce qu'il en coûte de se mettre entre l'enclume et le marteau.

Que la lettre de l'émir au sultan soit ou non apocryphe, l'Angleterre a compris, depuis la mission russe à Caboul, que l'heure est venue de décider si l'Afghanistan gravitera désormais dans l'orbite de l'influence anglaise ou moscovite. Il est fort possible que le vice-roi ait sciemment exposé son ambassade à l'affront dont elle a été gratifiée dans la passe de Khyber ; mais ce serait là une preuve de plus que le gouvernement anglo-indien sent l'heure venue de résoudre à tout prix la question afghane. Même en Angleterre, l'esprit de parti s'est tu devant les exigences de la situation, et il n'est pas de journal quelque peu important, depuis le *Times* jusqu'au

Digitized by Google

Standard et au *Daily-News*, qui, dès le début de la crise, n'ait poussé à l'ouverture immédiate des hostilités. Il paraît que le gouvernement anglais veut y mettre des formes, mais, malgré la négociation désespérée qu'il vient d'entreprendre par l'envoi d'un *ultimatum*, il est peu probable qu'il se déclare satisfait sans avoir obtenu toutes les garanties matérielles qui seules pourraient prévenir la guerre en la rendant inutile. Peut-être aussi veut-il simplement gagner du temps, pour mieux assurer le rapide triomphe de ses armes, et faire de cette campagne une seconde expédition d'Abyssinie.

L'issue, en effet, ne semble pas douteuse. Les Afghans, il est vrai, sont mieux armés et mieux préparés, sinon plus nombreux, qu'en 1839. Mais l'Angleterre, de son côté, se trouve dans des conditions bien plus avantageuses pour tenter l'invasion et même l'occupation du pays. Le Punjab et le Sindh qui, à cette époque, la séparaient de la frontière afghane, font depuis quarante ans partie intégrante de l'empire. Le chemin de fer du Gange arrive jusqu'en face de Peshawar, tandis qu'un de ses embranchements longe le cours inférieur de l'Indus. Enfin, par suite d'un accord avec le khan du Belouchistan, — principauté indigène située à l'ouest de l'Inde, entre l'Afghanistan et la mer, — les Anglais, franchissant par la passe de Bholan le prolongement méridional de la chaîne parallèle à l'Indus, se sont établis dans une forte position à Quetta, d'où ils peuvent envahir de plain pied le sud de l'Afghanistan, prendre à revers les montagnes de la frontière et marcher directement sur la capitale.

Maintenant que fera l'Angleterre, quand elle tiendra son adversaire à discrétion? Se bornera-t-elle à le placer dans l'état de vassalité où elle a réduit les principaux rajahs de l'Inde? Mais ce système, sans grands inconvénients lorsqu'il s'agit de principautés faciles à circonvenir et à dominer par suite de leur situation en plein territoire britannique, deviendrait gros de périls s'il était appliqué à un État limitrophe, fortifié par la nature, peuplé de tribus belliqueuses et ouvert à toutes les influences d'un redoutable voisin. Pour garantir

Digitized by Google

sa fidélité, il ne faudrait rien moins que la présence permanente d'une armée considérable, c'est-à-dire que les Anglais auraient tous les embarras d'une annexion sans en avoir les avantages. Il est donc possible que l'Angleterre fasse passer sous sa domination directe les districts limitrophes de Jellalabad et de Kurum, ce qui suffirait pour la mettre en possession de la chaîne frontière et assurer la sécurité de son territoire au delà de l'Indus. Mais il est non moins admissible qu'elle profite de la victoire pour porter sa limite à la crête même de l'Hindou Koush, ce qui impliquerait l'annexion de Caboul et de tout l'Afghanistan oriental. Seulement ici elle risquerait de rencontrer les Russes qui, après avoir déclaré — autrefois — que l'Afghanistan était placé hors de leur sphère d'action, commencent à dévoiler leurs prétentions sur l'Hindou Koush, devenu, d'après leurs journaux, « la limite naturelle de leurs possessions en Asie ». On voit que nous sommes loin du Syr-Daria.

III

En résumé, la question de l'Asie centrale se présente comme une course au clocher entre la Russie et l'Angleterre pour la possession de l'Hindou Koush. La Russie est partie la première et elle a marché sans relâche ; mais l'Angleterre est encore la plus voisine du but et il semble qu'elle ait grandes chances d'y devancer sa rivale, si seulement elle se rappelle à temps la fable du lièvre et de la tortue.

Pour nous, il serait oiseux de dissimuler nos sympathies dans ce conflit lointain et encore latent, mais cependant rattaché par des liens chaque jour plus visibles aux complications de notre continent et à l'avenir de notre société. Il est incontestable que la domination russe constitue un immense soulagement, et l'on peut même dire un immense progrès, pour les populations de l'Asie centrale. Le joug fanatique et capricieux des souverains indigènes réduit à ses plus étroites limites, quand il n'a point été remplacé par les procédés d'une administration régulière, — les exactions des

Digitized by Google

chefs, les pillages des nomades, les hontes et les cruautés de la traite réprimées de la mer Caspienne aux frontières de la Chine, — la réouverture des anciennes routes, — la renaissance de l'agriculture et l'introduction de tous les avantages matériels de la civilisation moderne, — ce sont là des bienfaits dont on ne peut méconnaître l'importance dans une région aussi richement douée par la nature et aussi obstinément maltraitée par les hommes. Il faut également admettre que ces améliorations, dans l'état actuel des populations asiatiques, sur les bords de l'Oxus comme sur les rives du Gange, ne peuvent leur être apportées et garanties que par l'entremise d'un despotisme militaire ou administratif. Mais, despotisme pour despotisme, nous préférons encore celui de l'Angleterre, d'abord parce qu'il s'inspire à un état de civilisation supérieur, ensuite parce qu'il se donne pour but essentiel, comme il est facile de le constater dans l'Inde, le développement moral aussi bien que matériel des populations conquises. De plus, le simple bon sens indique qu'actuellement l'Angleterre, en cherchant à mettre la main sur les portes de l'Inde, agit dans un intérêt de conservation et de défense, tandis que la Russie, en continuant sa marche vers l'Hindoustan, pourrait bien rêver, au péril de l'Europe, l'empire de l'Asie. Enfin, à notre point de vue national, bien qu'il y ait pour nous un certain danger à voir l'Angleterre s'absorber dans les complications de ses affaires asiatiques, nous ne pouvons méconnaître qu'elle reste la nation européenne la plus directement intéressée à maintenir notre indépendance, et c'est là une considération qui conservera tout son poids en attendant le jour, malheureusement assez éloigné encore, où le droit règlera les rapports des nations, comme il règle déjà les rapports des individus.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

RÉALISME[1].

Le jour où commence l'histoire que je vais raconter, l'été brillait dans toute sa splendeur et donnait à la terre une fête d'épis, de bluets, de coquelicots et de roses. Sur toutes choses un rayon, en toutes choses un parfum ; un ciel bleu, doux, clément ; sous ce ciel, la création à l'état de repos, recueillie et jouissant de ses richesses.

Le tableau était sans tache, l'air sans nuage, le poëme sans défaut. C'était l'harmonie du beau et l'hymne de la béatitude, car la nature aussi bien que le hasard procède par complicités.

A l'heure où, après une chaude journée, les rayons du soleil font en se retirant l'effet d'une caresse, vers le soir, un convoi de chemin de fer, parcourant la ligne du Midi et faisant une halte de cinq minutes, permettait à quelques voyageurs de mettre pied à terre à la station de Forest, un joli village aux portes de Bruxelles. Le soleil couchant donnait des teintes orientales à ce coteau couvert d'une riche végétation. C'était le moment où les paysans reviennent de leurs travaux, la bêche sur l'épaule, pour s'asseoir au seuil de leurs chaumières ; de temps en temps, on rencontre un promeneur solitaire, flânant le long des haies, ou quelques paysannes lavant au ruisseau les légumes qu'elles porteront en ville le lendemain.

[1] Ce conte posthume de notre regrettée collaboratrice a été écrit, on le verra bien, avant que Rome ne devînt la capitale de l'Italie.

Digitized by Google

Un petit sentier, se déroulant comme un ruban brun, traverse la montée et aboutit au vallon. Un homme parcourait ce sentier; il était, ce qui arrive rarement, en accord parfait avec la nature splendide et la saison heureuse : à l'été de sa vie, il avait l'été dans le cœur. Les champs de trèfles répandaient une odeur enivrante et les blés presque mûrs s'élevaient à une telle hauteur, qu'aux endroits où le terrain accusait plus de pente, on n'apercevait autour de soi que le ciel bleu et les moissons légèrement onduleuses. Mais le jeune homme, qui venait de descendre du chemin de fer pour regagner sa maison, avait trop à regarder en lui-même pour regarder à l'entour.

Sa personne offrait de perpétuelles antithèses. Une grande distinction sans aucune recherche de toilette; des gestes brusques et un accent très-sympathique; la parole pittoresque jusqu'à l'audace, et la politesse la plus courtoise; un regard tantôt caresse, tantôt raillerie, qui cherchait l'âme à travers le visage; le front pâle d'un penseur; de longs cheveux bruns peignés à rebours; des poignées de main familières et un grand air commandant le respect, tel était, à vingt-cinq ans, Horace Falès, un artiste, un peintre, vous l'avez deviné. Il descendit rapidement le sentier par lequel il avait coupé à travers la campagne. Tout en lui chantait et brillait, le pas, l'œil, le geste. Affranchi de toute contrainte par la solitude, il se laissait aller de temps en temps à bondir ou à rire tout haut. Il était dans cette disposition où, comme le dit le poëte, l'homme croit que sa main pourrait tenir l'onde et arrêter l'ombre.

Le terme de sa course fut la grille de fer qui défendait l'entrée d'une élégante habitation. Une villa de forme carrée, murs luisants, persiennes vertes, s'élevait au-dessus d'un perron de dix marches; une mêlée de lierre, de clématite et de vigne vierge montait du sol jusqu'au toit, aplati en terrasse. Le jardin à l'entrée était plein de rosiers en fleurs, et le fond formait un bosquet touffu, plein d'oiseaux : un rêve de poëte, un nid de fauvettes, endormi dans la paix, caché sous les grands arbres, cadre parfait pour la jeunesse et le bonheur.

Digitized by Google

La profonde tranquillité qui régnait dans la campagne et à laquelle s'ajoutait le calme de l'atmosphère, enveloppait cette maison. Les portes comme les fenêtres étaient ouvertes selon l'usage champêtre de cette saison favorisée et Horace n'eut pas de peine à pénétrer dans un petit salon où se tenaient deux dames : l'une, Mme Viard, sa tante; l'autre, Madeleine, sa cousine.

Toutes deux l'enveloppèrent de ce regard doué d'intuition qui est une faculté inhérente à la vie en commun, embellie par une affection profonde. Toutes deux, devinant qu'une de ces heures que l'on n'entend qu'une fois venait de sonner pour Horace, se levèrent.

Mais, avant la demande, la réponse éclatait en note joyeuse :

« Vendu ! »

Il est nécessaire de savoir, pour bien comprendre la valeur de cette exclamation, qu'Horace Falès, connu à l'atelier et parmi ses amis pour un travailleur infatigable et passionné, mais dont le nom n'était pas encore sorti de la foule, venait, au salon de cette année, d'exposer son premier tableau et de le vendre.

« Est-il possible ! s'écria la tante, tandis que l'œil ému de Madeleine disait : C'est tout simple.

— Ce qui vous paraîtra moins possible, chère tante, continua Horace en s'étendant sur un sopha, c'est le chiffre : dix mille francs ! »

L'exclamation de la tante et le mouvement par lequel elle laissa tomber sa tapisserie, échappent à toute traduction. Le sourire de la jeune fille continuait à applaudir sans marquer aucune surprise.

« Acquis par Verrier, le fin marchand de tableaux qui compte bien en faire quinze mille francs; vous savez, le célèbre faiseur de la plupart des gloires modernes. Mais c'est égal, ce prix-là donné par lui vaut mieux que le triple sortant de la poche d'un Anglais, ou d'un grand seigneur montant sa maison et s'achetant des tableaux pour la meubler. »

L'exaltation de l'artiste ne venait ni de la cupidité, ni

Digitized by Google

d'un excès d'amour-propre. Horace avait un caractère profondément généreux et désintéressé. Mais le travailleur a beau avoir foi en lui-même, cette foi, appuyée sur la comparaison, l'étude et la persévérance, ne suffit pas pour le soutenir, ni pour étendre ses facultés. Il faut qu'il voie se communiquer aux autres la conviction de son talent, il faut qu'il puisse faire agir sur eux l'étincelle électrique qui est en lui ; alors il se sent embraser du feu sacré. C'est là ce qu'éprouvait Horace en se trouvant à ce moment d'éblouissement où son pays allait lui offrir la seule royauté qui ait une valeur à notre époque de lumière et d'intelligence.

« Dix mille francs ! répétait-il. Qu'est-ce que cela me fait, à moi, l'argent? N'en avons-nous pas assez, trop même, pour suffire à cette douce vie de campagne que nous menons ici entre l'art, l'amitié et les fleurs? Les cinq mille francs de rente que possède ma tante, et les cinq mille autres que me rapportent mes leçons et mes portraits, sont plus que de l'aisance. Mais ces dix mille francs de mon tableau représentent bien autre chose que de l'argent! L'argent n'est jamais qu'une fiction dont, en certains cas, la valeur est immense. Ainsi, gouvernement et public n'ont que le langage des chiffres pour s'exprimer au sujet de l'art : c'est la traduction littérale de leur enthousiasme, c'est leur manière de se livrer à l'appréciation du beau. Si vous me voyez grandi d'une coudée et ayant une auréole autour de la tête, si mon œil est ivre et ma voix éclatante, ce n'est pas parce que le pays m'a enrichi, c'est parce qu'il m'a salué artiste.

— Oh! oui, c'est bien cela ! » s'écria la jeune fille, qui se précipita sur la main de son cousin et la baisa avec une sorte de respect.

Madeleine avait vingt ans. Sa beauté, son enthousiasme, la grâce de son maintien ajoutaient à l'harmonie de ce tableau de bonheur et de poésie. C'était une jeune fille blonde, pâle et sérieuse; elle avait le corps mince et allongé d'une Anglaise, le profil d'un camée, l'œil rêveur, une âme enthousiaste, contenue par une dignité timide. Elle était musicienne et très-instruite. Quelques familles distinguées, quelques artistes de

Digitized by Google

mérite fréquentaient le salon de Mme Viard, l'hiver dans l'appartement qu'elle occupait à Bruxelles, l'été dans sa villa de Forest. Madeleine, n'ayant pas été en pension, avait conservé le charme de la spontanéité et l'habitude d'être toujours elle-même. Elle avait grandi au milieu d'une société où l'on parlait beaucoup d'art et de littérature; son intelligence s'était déroulée sous des regards sympathiques et avait acquis la perception du beau.

Horace était tombé entre les mains de ces deux anges gardiens à l'âge de dix ans, époque où il avait perdu son père. Sa tante, qui était déjà veuve, le prit alors chez elle et l'éleva avec la petite Madeleine. Un très-mince revenu suffit à l'entretien du jeune garçon. Horace avait montré de bonne heure un goût déclaré pour le dessin, illustrant tous les livres qu'il attrapait, esquissant la caricature des amis de la maison sur toutes les bribes de papier, et traçant une bataille sur chacune des cartes de son atlas. Il passa assez bien son examen de rhétorique et récompensa l'interrogateur qui avait signé son diplôme, en lui présentant la charge de tous les membres du jury, qu'il s'était amusé à croquer pendant la délibération. Au lieu de lui faire faire sa philosophie, Mme Viard dirigea ses études vers la peinture, ce qui combla Horace de joie et préserva son caractère de l'esprit de rébellion qui pousse les vocations contrariées hors de la sage influence de la famille. Il suivit les cours de l'Académie et travailla ensuite chez un de nos grands maîtres.

Quand une femme d'esprit est douée d'un bon caractère, elle a par excellence le secret de rendre la vie facile aux autres et par conséquent à elle-même; elle laisse autant que possible ceux qui l'entourent faire leur volonté et, si elle s'aperçoit qu'il faut y mettre des obstacles, elle emploiera la persuasion et jamais la contrainte. C'est de cette manière que Mme Viard avait dirigé sa fille et son neveu, ne cherchant pas à remplacer leurs idées et leurs goûts par les siens. Son influence ne s'exerçait que comme moyen de perfectionnement et le fier aveu de ses quarante-deux ans, défi à toute illusion, lui donnait une sécurité personnelle qui imposait.

Digitized by Google

Son esprit lui servit à mettre dans l'ombre la femme, dont le rôle était fini, et à éclairer la mère, dans le rôle qui lui restait à remplir. Elle ne condamna pas une nature d'artiste à vingt ans de prison, derrière les treillages d'un bureau de chemin de fer, comme elle ne ploya pas la tige ornée des fleurs de la grâce et de la beauté, sous le joug disciplinaire d'un pensionnat de demoiselles. Horace devint donc peintre sans être obligé de prendre des allures d'enfant prodigue, et homme sans avoir la tentation d'être ingrat. La vie de ces trois personnes, unies par la plus profonde affection et la plus loyale confiance, s'écoulait, honnête et délicieuse, comme une eau limpide sous un rayon de soleil.

A l'opposé de tant de gens qui regrettent hier et attendent demain, Madeleine appréciait les charmes de son existence et était tout entière au présent. Horace était pour elle l'objet d'une admiration, non pas aveugle, mais intelligente et éclairée, fondée sur le sentiment qu'elle avait de l'art et justifiée par les éloges que prodiguaient à son cousin des peintres estimés. Elle avait cette sagesse de ne pas irriter le sort en lui demandant l'inconnu, et ne cherchait même pas à deviner ce qui aurait pu s'ajouter à son bonheur, croyant naïvement que son insouciance du monde et de la toilette était causée par l'amour exclusif qu'elle avait pour sa mère et l'intérêt qu'elle portait à la gloire d'Horace.

Une circonstance seule avait le pouvoir de troubler son repos et de lui donner cette oppression qui est peut-être un avertissement de la destinée. Quand Horace allait à la ville, Madeleine éprouvait un malaise que rien ne motivait et qui la fâchait contre elle-même. La rentrée du peintre la délivrait à l'instant du cauchemar des folles appréhensions et, sans en rien dire à personne, elle riait alors de ce bon rire des enfants qui rient d'avoir eu peur.

Horace s'était remis à la peinture dès le lendemain de la vente de son tableau; car, avec la fougue, il avait aussi l'esprit de continuité et la persévérance du travail. Maintenant, il avait plus que l'espoir, il avait la foi, qui est l'ancre de

Digitized by Google

salut dans les arts ; il donnait toutes ses pensées et tous ses soins à la composition d'une nouvelle toile et se renfermait jusqu'à la nuit pour y travailler.

Un soir pourtant, il annonça qu'il passerait à Bruxelles une partie de la journée du lendemain et, comme il se proposait de partir de très-bonne heure, il demanda à Mme Viard et à Madeleine si elles avaient des commissions et leur dit au revoir. Madeleine, levée avant lui, se cacha derrière un rideau, le vit traverser le jardin, ouvrir la grille et sortir. Une vive douleur la saisit alors et des larmes lui vinrent aux yeux. Plus que jamais, elle fut tout le jour sous le poids de l'oppression qui lui était habituelle en l'absence d'Horace, et le mot absence lui donna des frissons. Par tous les moyens possibles elle essaya de faire passer les heures, mais les heures étaient de plomb, et, voyant que rien n'y réussissait, elle se laissa aller à ce dégoût du travail dont naît le spleen, et à la vaine attente qui l'envenime de plus en plus. A l'heure du dîner, Horace n'était pas rentré et l'âme de Madeleine flottait dans un brouillard de novembre. On attendit jusqu'à sept heures, puis on dîna sans lui. La tante n'était nullement inquiète, ce retard n'ayant rien d'inaccoutumé et s'expliquant naturellement par quelque invitation à dîner chez des amis. Mais Madeleine, qui, d'ordinaire, n'en était qu'ennuyée, souffrait horriblement cette fois ; son œil était fiévreux, sa joue brûlante, ses mains glacées. Elle mangea et causa pour donner le change à sa mère et passa une soirée de martyre. Vers onze heures, un coup de sonnette retentit et l'artiste entra dans le salon.

« J'espère bien que vous ne m'avez pas attendu, demanda-t-il de ce ton de joyeuse insouciance qui ne soupçonne pas qu'un autre puisse avoir perdu sa liberté d'esprit.

— Mon Dieu non, répondit la tante, vous avez été retenu à dîner sans doute?

— Oui. J'ai rencontré Dewitte et il a voulu boire à la bienvenue de mon premier argent, sans me permettre d'en dépenser une obole. Voici ! continua Horace en jetant dix billets de mille francs sur la table.

Digitized by Google

— Bel argent, l'argent gagné par le travail! dit Mme Viard.

— Il est si beau que je ne permettrai à personne d'y toucher, s'écria Horace en riant. Chère tante, je vous en demande pardon, mais ces fonds-là n'entreront pas dans la caisse commune.

— Vous les avez peut-être destinés aux frais de ce grand tableau de la Saint-Barthélemy, dont vous avez parlé tout l'hiver?

— On ne fait jamais les tableaux dont on parle tant. Non, ce n'est pas à cela que sont destinés ces dix billets doux. Voyons, Madeleine, toi qui te connais en poésie, lis-nous celle qui s'inscrit sur un billet de banque.

— De la poésie... en chiffres? dit Madeleine en essayant de sourire.

— La poésie peut se traduire en chiffres ou en monnaie, je vous ai déjà expliqué cela. L'argent, dans les questions d'art, devient l'interprète de l'enthousiasme. Allons, je vais vous apprendre à lire dans les billets de banque. »

Et, les élevant à la hauteur de ses yeux, il s'écria :

« Italie! Italie! »

Madeleine sentit comme un couteau lui entrer dans le cœur.

« Vous allez en Italie? répondit tranquillement Mme Viard. C'est une fort bonne idée. D'abord, vous avez besoin de vous distraire après des mois d'un travail si assidu; ensuite, il faut qu'un peintre voie Rome. N'est-ce pas ton avis, Madeleine?

— Certainement, maman, » répondit-elle, ne comprenant pas elle-même le sens des mots qu'elle prononçait, mais ramenée au sentiment de sa dignité par l'insouciance d'Horace.

Quant à lui, tout en serrant les billets dans son portefeuille, il faisait semblant d'y lire :

« Paris : tournée dans les ateliers et les salons. Course au clocher à travers Chambéry, Milan, Florence; coup d'œil au paysage, approbation aux monuments. Pour Rome, toute la réserve des cinq sens, le fond de la bourse et le fond du cœur!

— Vous ne nous aviez jamais rien dit de ce projet.

Digitized by Google

— C'est Dewitte qui m'a mis cela en tête; vous savez, c'est ce petit qui peint des moines; il les trouve trop propres ici, il lui faut la couleur locale et le parfum des capucins de Rome. Il m'a mis ce voyage dans l'esprit; je n'y aurais pas pensé, mais ça a été comme une étincelle sur la poudre; me voilà possédé par cette idée et cela peut s'appeler avoir le diable au corps. Il me semble que je ne saurais plus peindre avant d'avoir vu l'Italie et que l'art m'y dira son secret. Je suis ému, tenté, attiré; pour la première fois, je connais la passion... on dirait d'un bol de punch qui flambe sous le crâne.

— Combien de temps serez-vous absent? demanda la jeune fille, dont le cœur ne battait plus.

— Aussi longtemps que durera cet argent... le plus longtemps possible. »

Elle pâlit et éprouva le vertige que l'on a en se penchant sur un abîme.

« Et quand partez-vous?

— Après-demain, ma tante. Ces projets-là sont au nombre des choses qu'il ne faut pas manger froides. »

Le jour suivant, il fit sa malle, en proie à une gaîté qui remplissait la maison de bruit et de mouvement. Sa verve étincelait, jetant un défi à tous les hasards futurs. Égoïste, peut-être, mais si heureux, si triomphant, si réellement roi de la terre qu'il fallait lui sourire et l'admirer.

Madeleine aida aux préparatifs du départ d'Horace avec le sang-froid que certains caractères trouvent en présence de l'irréparable. Elle avait compris qu'elle aimait Horace et qu'il ne l'aimait pas. Ces deux découvertes, faites en même temps, sont comme du poison jeté dans la source de l'existence et doivent en corrompre chaque instant. La plus simple des femmes, la plus réservée trouvera des trésors d'éloquence pour retenir l'homme dont elle est aimée; mais que faire comprendre à celui qui n'aime pas?

La cruauté qui s'ignore est peut-être celle dont les coups sont les plus terribles, et l'indifférence avec laquelle on nous frappe semble empoisonner ces balles tirées au hasard.

Digitized by Google

Madeleine s'initia donc à l'amour par son plus véritable synonyme : la douleur. Trois jours, elle resta stupéfaite devant le changement survenu dans sa destinée. Elle suivait d'un œil morne l'itinéraire que le doigt de son cousin lui indiquait sur la route d'Italie, sans apercevoir le sillon qu'il creusait ainsi dans cette jeunesse dévastée par un orage si imprévu. A l'heure du départ, Mme Viard versa quelques larmes et les yeux de Madeleine restèrent secs Quand Horace fut monté en voiture, elle s'approcha de la portière et eut le courage de sourire en lui donnant une dernière fois la main. C'est quand la voiture eut tourné l'angle de la route, qu'elle se sentit séparée d'Horace. Alors l'instinct de dignité, qui l'avait mise au-dessus de son malheur, fit place au désespoir. Tous les mots que depuis trois jours elle avait laissés passer sans avoir l'air de les entendre, et qui l'avaient lapidée comme autant de pierres aiguës que lancerait la main d'un enfant étourdi, se représentèrent à sa mémoire et s'enfoncèrent comme des flèches ardentes dans son cœur. Elle courut à l'atelier, baisa le chevalet, la palette, l'appui-main, tous ces objets inanimés que sa douleur venait de changer en reliques. Qu'allait-elle devenir sans lui, qui fumait sans doute tranquillement un cigare, pendant qu'elle s'affaissait sous le poids de l'absence? Elle s'enferma dans sa chambre et pleura pendant deux heures, en proie à une crise violente, suivie de cet abattement mortel qui change en ennui et en tourment tout ce qui distrait et charme les autres.

A la gare du Midi, Horace trouva son ami Dewitte, qui l'attendait. Paris fut l'ouverture à grand orchestre de leur brillant voyage; ils dépensèrent là tout ce qu'ils avaient de folie et d'entrain, afin que leur esprit, détourné de ces excitations de surface que procurent les théâtres, les soupers et la joute des bons mots entre artistes, fût digne des grandes impressions qui ne s'effacent plus.

On ne se sent réellement hors de chez soi qu'après avoir passé les Alpes. Le changement d'atmosphère et de nature influe instantanément sur les sensations. L'air tiède, le langage musical, le paysage d'une richesse nouvelle, les grands

Digitized by Google

horizons empourprés, font passer dans les veines une première ivresse qui, s'augmentant de plus en plus, conduit à un état d'oubli de toutes choses et prolonge ainsi, quelquefois pendant des années, l'acte d'égoïsme intelligent qui s'appelle un voyage d'Italie.

Il y a plusieurs manières de voir l'Italie : en touriste, en grand seigneur, en Anglais, en imbécile, en désœuvré. Horace la vit en artiste. A ce point de vue, les moindres choses lui montèrent la tête : il cherchait partout de la couleur et du sentiment; il dédaignait trop le côté politique et moral qui, sur cette terre classique, est le contre-pied de la poésie et, malgré les enchantements de l'art et de la nature, donne à plus d'un esprit sérieux la nostalgie de l'Occident.

Les gens dominés par une idée fixe regardent sans voir et écoutent sans entendre. Les artistes marchent vers Rome comme vers une conquête, car le royaume de l'art appartient à celui qui verra le mieux.

Pressé d'arriver à Rome, Horace traversa rapidement l'Italie et se la réserva pour le retour.

Là, il n'y a pas moyen de choisir, il faut tout voir, et la curiosité y devient une conscience, relative au goût et au sentiment. Trois villes en une : Rome antique, Rome artistique, Rome catholique! Ce singulier voyage de plaisir peut être mis au rang des travaux d'Hercule, à moins qu'on ne soit Anglais, et que, le nez sur un catalogue, on ne lève que très-rarement la tête pour s'assurer si le tableau est bien à sa place.

Il n'y a pas de guide du voyageur, d'itinéraire, ni de voyage en Italie, qui puisse donner une idée de l'œuvre incommensurable entreprise par celui qui s'est promis de tout voir à Rome. Dès le premier jour, un coup d'œil jeté sur l'ensemble, un simple panorama vu à vol d'oiseau donne le vertige. On dit tout haut : C'est beau! et tout bas : C'est trop! On voudrait peut-être ne pas être venu, mais on ne partirait pour rien au monde. Coupoles et églises, pressées comme la mâture d'une flotte, population de statues, labyrinthe des détails, chefs-d'œuvre officiels et surprise des découvertes.

Digitized by Google

Ajoutez-y la crainte d'omettre ceci, d'oublier cela, les heures de contemplation où l'on reste devant telle toile, à laquelle on n'avait que cinq minutes à accorder, et l'on est bientôt hors des limites du programme. Toute méthode est impossible, on marche à l'aventure, se promettant sans cesse d'arriver et s'arrêtant à chaque pas.

Le temps finit là plus vite qu'ailleurs et il faut subir l'impression irritante de ne savoir ni le régler, ni le fixer. La conviction du peu que l'on parvient à voir en une journée et le calcul mathématique du nombre de journées qu'il faudrait pour parvenir au bout de ce défi jeté à la curiosité, font penser au tonneau de plumes et aux écheveaux si terriblement mêlés du conte de Percinet. La tension du cerveau, la surexcitation des forces, montent la machine humaine à un diapason incroyable. Celui qui voit Rome en artiste passe à côté des plus belles Romaines en oubliant la femme pour admirer la ligne artistique ; et tout à l'heure il félicitera cette statue ambulante d'avoir un geste qui s'accorde avec sa forme. Dans les églises, il ne soupçonne aucune intention pieuse et ne se rend compte ni de la présence du prêtre, ni de l'esprit des cérémonies. A Saint-Pierre, subjugué par la mise en scène de l'architecture et du culte, bien plus que par le respect de la divinité, il tombe en extase devant l'harmonie de l'ensemble qui n'est plus qu'une œuvre d'art.

Tout sentiment poussé jusqu'à la passion devient une souffrance. Bientôt les gens possédés par Rome à ce point, souffrent au lieu de jouir. Florence, aussi riche en chefs-d'œuvre, ne produit point cet effet, parce que cette cité vivante offre mille invitations à la vie qui préservent des dangers de la passion contemplative et des influences mystérieuses. A Rome, ce sommeil solennel de la ville antique, cette léthargie sinistre de la ville moderne, tous les souvenirs qui crient et protestent au milieu d'un peuple qui n'a plus de voix, ce mouvement arrêté en pleine Europe, ce progrès encloué, cette paralysie qui a tous les signes de la vigueur, ce peuple qui a conservé l'art et perdu le droit, ces masses qui ont conservé l'épouvante catholique et perdu la foi chrétienne, la grande

Digitized by Google

éloquence de tant de choses mortes et le triste mutisme de tant de choses vivantes, les chefs-d'œuvre qui séduisent, le climat qui engourdit, voilà ce qui vous prend, vous tient, vous possède, malgré votre raison ; voilà ce qui, malgré tant de motifs de mépris, vous impose ce qu'on peut nommer la passion de Rome.

Au bout de quinze jours, ayant visité une galerie et quelques églises, Horace se sentit pris d'un singulier genre de fatigue ; ce n'était point l'impression d'avoir beaucoup vu, c'était la frayeur de ce qui lui restait à voir. Alors il se souvint de sa tante et de sa cousine et soupira comme le voyageur qui, sur une route où le soleil le brûle, n'aurait qu'à retourner en arrière pour retrouver le bien-être du foyer, et avance pourtant, incertain de la longueur et des dangers de la route. Ne voulant pas faire un voyage aussi long que sa vie, il essaya d'un calcul approximatif. Mais ce jour-là, tout en commentant son itinéraire, il entra au Vatican, et dans une galerie du *Bracchio nuovo*, une statue muette et immobile l'arrêta, comme jamais l'éloquence ni le geste passionné d'une femme ne purent arrêter un homme. C'était la célèbre *Pudicità*, le mystère d'une âme transformée en marbre. Il ne se rendit pas compte de ce qu'il voyait, ni de ce qu'il ressentait, il subit l'influence, comme il l'avait déjà subie à un degré moins violent devant quelques madones. Au bout d'un temps indéterminé et dont l'appréciation lui échappa complétement, un gardien l'avertit qu'on allait fermer la galerie. Il poussa un profond soupir de regret et d'allégement, et, une fois dans la rue, il se trouva insensé d'avoir perdu presque un jour pour une seule œuvre d'art. Mais il y retourna le lendemain et, dès ce moment, ne chercha pas plus à déterminer la durée de son voyage qu'un homme aux prises avec une passion ne parviendrait à en calculer les chances.

La journée se passait dans les églises ou dans les musées ; le soir, il errait dans la campagne, cherchant vainement le repos du corps et de l'esprit, voulant voir plus qu'il n'avait vu et n'étant pas plus maître de surmonter une continuelle tendance à la contemplation qu'un homme ivre de résister au sommeil.

Digitized by Google

Lorsqu'il s'inquiéta, il regarda autour de lui et vit vingt-cinq cas, analogues au sien, d'artistes en proie à une certaine somnolence admirative, et qui se promettaient inutilement depuis des mois et même des années de quitter Rome. « Bah ! se dit-il, le plus sage est d'en jouir, puisque j'y suis; je finirai bien par en avoir assez. Je serais bien sot de gâter mes impressions par des raisonnements : on ne juge pas la femme que l'on aime ! »

Et il retourna contempler la *Pudicità*.

La soif de voir, le courage de chercher durèrent six mois. Son cerveau était devenu une plaque de photographe. Quelquefois il parvint à rester chez lui, mais son état contemplatif ne fit que s'accroître. Horace le subissait en se promettant de s'en affranchir bientôt et de faire profiter ses études du souvenir des belles choses qui remplissaient sa mémoire. Ses lettres à M^me^ Viard et à Madeleine, moins enthousiastes qu'aux premiers jours d'absence, étaient pleines d'aspirations au travail. Ses yeux, disait-il, avaient plus acquis en quelques mois que ses mains n'eussent pu le faire par un travail de plusieurs années.

« Ta leçon de peinture se prolonge un peu, lui disait de temps en temps Dewitte.

— J'aurai toute ma vie pour en profiter, » répondait Horace.

Cependant il souffrait. D'abord il attribua au climat l'engourdissement de ses membres et l'horreur matérielle que lui inspirait le pinceau. Il jura de s'en affranchir et de faire enfin servir à son art l'analyse des chefs-d'œuvre qui avaient passé sous ses yeux. Il n'avait jamais été paresseux, il fit appel à toute l'énergie de son caractère et voulut reprendre la direction de son être physique qui s'abandonnait trop longtemps. Pour réagir contre cette somnolence du cerveau, il s'astreignit à méditer pendant quelques jours un sujet d'une composition. Il s'exalta bientôt à la pensée d'envoyer en Belgique une œuvre nouvelle et il promit de n'aborder qu'une scène vraiment digne d'être peinte.

Le lendemain, assis dans la campagne de Rome, le dos

Digitized by Google

appuyé aux ruines d'un tombeau, il voyait, tantôt flottant sur le bleu cobalt de l'horizon, tantôt se dessinant sur la terre rougeâtre, les diverses combinaisons de son esprit, personnages vagues ou distincts, groupés, confondus dans son imagination, effacés bientôt par le vertige. L'impression fut cruelle. « Tout a été fait, pensa-t-il avec dégoût. Ceci est dans cette galerie, ceci dans telle autre. » Ébloui par le faire des anciens, il ne se rendait plus compte de la puissance de l'idée, qui renouvelle tous les sujets, si rabattus qu'ils soient, comme les lettres de l'alphabet, placées différemment, les mots d'une langue, employés par d'autres écrivains, servent à de nouveaux livres.

Vers le soir, il se leva défaillant, sans se rappeler qu'il n'avait pas dîné, poursuivi, harcelé, persécuté par mille visions qui le suppliaient en ricanant de leur faire l'honneur de les peindre. Il se mit à marcher, presque à fuir, pour échapper à cette obsession. Le crépuscule qui se fait tout à coup dans ces climats lui apporta un peu de calme; il ne vit plus de fantômes devant lui, se crut maître de diriger sa pensée et s'arrêta à une composition dont l'effet lui parut certain.

Il passa une bonne nuit, satisfait de s'être retrouvé, après avoir été perdu dans un dédale d'hésitations; il se leva de bonne heure et se mit de suite à l'ouvrage, poussé par la crainte de se lasser de son idée. Tant de mois d'inaction, l'étude de tant de maîtres devaient avoir changé sa manière. Il était curieux lui-même de voir sa couleur et peignit fougueusement, sans se rendre compte de la gamme qu'il montait. Huit jours il resta enfermé, suspendant à peine son travail pour prendre ses repas, ne jetant les yeux sur aucun tableau, ne recevant pas de visites. Le corps se fatiguait, mais le cerveau éprouvait du bien-être. Les personnages se groupèrent, la couleur étincela, l'expression parla au spectateur, et l'artiste poussa un soupir d'allégement devant son ébauche réussie.

Pendant qu'il examinait sa toile avec complaisance, son compagnon de voyage entra subitement dans l'atelier, et voyant l'esquisse d'Horace, il s'écria :

Digitized by Google

« Tiens! Une bonne copie d'après Raphaël que tu as faite là! Cette *Déposition de la croix* a de grandes qualités. »

Le sang du peintre se glaça : c'était vrai. Il tourna brutalement sa toile contre la muraille et, s'étant débarrassé de son ami, il courut au palais Borghèse. Quand il se trouva devant l'œuvre de Raphaël, le souvenir de son tableau lui fit horreur. Il avait fait cependant un tour de force en exécutant une copie presque exacte sans avoir l'original sous les yeux.

Il s'enfuit et arpenta la ville en tous sens. Un cauchemar torturait sa mémoire. Les façades des maisons lui paraissaient décorées des plus belles toiles de Rome. Le *Moïse* était devenu un tableau et le *Jugement dernier* un groupe de pierre taillé par un infernal ciseau. La *Pudicità* n'était plus qu'une femme qui vendait des limonades et l'*Agrippine* qu'une marchande d'oranges. Une vieille qui jouait avec une pie lui parut un tableau de couleurs mal agencées, et il ne reconnut sa méprise qu'en se sentant le doigt mordu par l'oiseau entre les plumes duquel il cherchait à lire le nom du maître.

Plus loin, une belle fille, assise au pas d'une porte, attira son attention.

« L'ai-je rencontrée dans une église ou un musée? » se demanda-t-il avec inquiétude. Un grand éclat de rire que poussa la Romaine en voyant cet homme la regarder avec des yeux hagards, réveilla sa raison.

« Parbleu! se dit-il, je parviendrai bien à peindre une tête d'après nature! »

Il aborda la jeune fille, qui ne se laissa pas prier pour lui servir de modèle. Gagner de l'argent sans se remuer est un métier d'instinct à Rome.

Le lendemain, elle vint à l'atelier d'Horace. C'était une fort belle fille et elle se posa d'elle-même d'une façon admirable. Horace, ne voulant que copier la nature, chercha à la reproduire avec noblesse et conscience.

Le modèle posa toute la journée, et le peintre, qui tenait à gagner la partie contre lui-même, ne se dérida pas un seul instant.

Digitized by Google

L'ébauche terminée, il se crut le droit d'être satisfait.

« Je pense avoir réussi, dit-il à la jeune fille en l'engageant à s'approcher du chevalet.

« Santa Maria in Trastevere! » s'écria la poseuse en joignant les mains.

La madone que venait de peindre Horace offrait, en effet, une ressemblance étrange avec la vierge de l'*Assomption* du Dominiquin. Le mot à peine prononcé, il la reconnut : un hasard diabolique l'avait non-seulement conduit à imiter la ressemblance du visage ; la pose, la couleur des draperies, le mouvement, tout y était.

Était-il ensorcelé? Une sorte de rage ébranla ses nerfs. Il prit la Romaine par le bras et la mit à la porte ; puis, se jetant sur ses toiles, il lacéra, piétina le tout et s'abandonna à une crise de larmes de colère.

« Je suis bien malade, » s'écria-t-il en se précipitant vers la campagne.

Il erra pendant de longues heures autour de Rome, cherchant, sans y parvenir, à comprendre ce qui se passait en lui et à se calmer en s'imposant la patience. Pour ne pas devenir fou, il sentit qu'il fallait arrêter le rouage de sa pensée, suspendre le travail, condamner le sens de la vue à l'abstinence, enfin ne plus forcer ses organes prêts à se briser. Mais l'aspect solennel des choses qui l'entouraient n'était point fait pour endormir l'imagination. Cette vaste solitude, semée de ruines, parle trop de poésie et d'héroïsme ; le recueillement y devient de la contemplation, et c'est avec une tension d'esprit, devenue souffrance, que l'on reste anéanti à regarder la ligne d'horizon.

Horace se défendit d'être poëte ou rêveur, il voulait être homme et rester peintre. Il n'était pas venu en Italie pour être la proie d'une maladie nerveuse. Il écrivit d'une main assez ferme à sa tante, qu'il avait été un peu indisposé, mais qu'il allait se remettre incessamment au travail et il s'y prépara, en effet, comme on se prépare à un duel.

Cette fois, il prit du repos, puis il s'enferma pour quinze jours et défendit sa porte. Il dessina, composa, ébaucha, fit

Digitized by Google

poser des modèles, arrangea les draperies presque au hasard. Il procédait contre lui-même sans violence, patiemment, combattant un mal dont les remèdes, dangereux par eux-mêmes, demandaient à être maniés avec précaution. Il n'ouvrit pas un livre et ne mit le pied dans aucun musée. Le temps qu'il avait assigné pour cette épreuve s'étant écoulé, il tourna ses toiles contre la muraille et s'en alla passer une semaine à Naples.

Il rentra, curieux, avec quelque anxiété, mais non sans espoir. Il allait se juger lui-même.

Il étala ses esquisses et s'assit dans un fauteuil au milieu de son atelier. Au premier coup d'œil, son front devint soucieux; au second, il devint sombre : il se voyait entouré de réminiscences de tout ce qu'il avait vu.

Quelle angoisse! « Que suis je devenu? se demandait-il. Où est mon individualité? J'ai cependant débuté par une œuvre sérieuse, un tableau qui n'avait certes pas les qualités de l'école italienne, mais qui du moins n'était pas un misérable pastiche. Maintenant, je ne sais plus peindre, je copie; je ne sais plus composer une œuvre, je m'assimile les œuvres d'autrui. Peindre à Rome, quelle folie! quelle impossibilité! L'intention de faire mieux ou de faire autrement est un leurre. Le dernier mot est dit, tout a été fait! Il y a là trois mille visages de pierre et cent mille tableaux qui ricanent les insensés, aux prises avec l'illusion. Le talent est une fourmi dans la patrie de ce lion qui s'appelle Michel-Ange! Le rapin tient au sol par des pieds d'argile dans le royaume où plana ce génie qui s'appelle Raphaël! Que suis-je venu faire ici? Rien que constater mon impuissance! C'est ce qu'ils font tous! Pas d'école, des copistes; pas d'art, du métier! Je me demande s'il y a un grand peintre contemporain qui, après avoir passé une heure au Vatican, soit certain de n'avoir pas été surfait dans son pays. »

Il prit son portefeuille et sa boîte, et sortit avec cet attirail qui indiquait l'intention d'aller peindre d'après nature. Il se promena quelques instants au bord du Tibre et tout à coup il y jeta sa palette et ses pinceaux. La boîte et le porte-

Digitized by Google

feuille suivirent le reste; les esquisses tournoyèrent un instant sur l'eau, puis le courant les emporta. L'artiste les regardait d'un œil railleur s'envoler et s'abîmer. Quand tout fut englouti, il étendit ses bras, libérés de leur fardeau, et essaya de se persuader que, délivré de la peinture, il pourrait se supporter lui-même.

Mais il y a mille moyens de se débarrasser d'une palette et de quelques pinceaux; il n'en est aucun de se débarrasser de la peinture quand on est né peintre. C'est un boulet qu'il faut traîner jusqu'au dernier jour, un labyrinthe dans lequel chaque tentative d'évasion enfonce le patient de plus en plus. Le seul moyen de se défaire de cette faculté, serait de se crever les yeux et de se couper les bras. Et encore!

L'art est une ivresse. Il y a des gens qui ont le vin triste, d'autres l'ont gai ou brutal. Horace avait passé par les diverses phases d'un délire d'opium : rêve, gaîté, éblouissement, oubli! Puis, était venu le réveil pénible, les langueurs, le dégoût, enfin le marasme.

Il en était là, plein de force et de vie, et cependant frappé d'impuissance.

Une semblable défaillance morale devait amener une crise physique. Le spleen qui dévorait Horace prit bientôt le caractère des fièvres du pays; ses traits accusèrent un profond ravage organique et il paya par une incurable tristesse l'exubérance de ses joies. Il aurait voulu partir et n'en avait pas la force, car il était en proie à ce que l'on peut appeler la fascination de Rome, une maladie d'attraction qui échappe à tous les remèdes prescrits par la philosophie, le bon sens et même l'intérêt. L'Anglais qui y séjourne depuis trente ans, ayant toujours sa malle prête pour le départ, en est la preuve. Horace éprouvait de temps en temps des aspirations vers le foyer, vers la patrie, où il rentrerait dans la paix et reprendrait l'équilibre de ses facultés; mais il restait enchaîné à son supplice, comparable à celui de ces cœurs obstinés dans une passion malheureuse ou coupable, qui, ne pouvant plus aimer avec bonheur, continuent d'aimer avec rage.

Le cercle des artistes français établis à Rome, les nou-

Digitized by Google

veaux arrivants qui passagèrement augmentaient le groupe, les quelques salons qui recevaient les étrangers, avaient accueilli Horace à bras ouverts, et ses mots avaient eu, dans ce monde artistique, la renommée de l'étincelle chez la poudre. Le changement de ses manières étonna d'abord, puis sa mélancolie attira l'attention. On le plaisanta en attribuant ce spleen à quelque amourette; mais on rôda autour de sa confiance sans rien apprendre, on épia son intimité sans rien découvrir. Il fit d'abord quelques efforts pour se soutenir au niveau des habitudes prises dès son arrivée et pour continuer à parler la langue légère de la société; mais ce rôle était devenu impossible à son imagination malade; il rompit avec le monde et se laissa aller, avec une amère volupté, sur la pente sinistre du spleen. Il nourrissait sa misanthropie de tous les aliments qui avaient nourri ses illusions, et ce qui avait servi à le fortifier et à l'éclairer ne servait plus qu'à l'empoisonner.

Le secret de cette peinture prise au tragique ne fut soupçonné de personne. Dewitte, qui se disposait au départ et qui s'imaginait que son ami était pris dans les piéges de quelque belle Romaine, voulait l'emmener avant que le mal ne devînt incurable. Bien des fois il avait essayé de surprendre la confiance d'Horace, soit en faisant résonner les cordes du cœur, soit en stimulant les fibres de la vanité; mais tout était resté inutile. Les lettres de M^me^ Viard à son neveu n'obtenant plus que des réponses embrouillées et laconiques, elle s'était déterminée à en écrire à Dewitte pour avoir des renseignements directs sur une absence qui se prolongeait indéfiniment. La conscience de Dewitte le poussa alors sérieusement à s'occuper de l'état maladif d'Horace, puisqu'il se regardait comme étant la cause première de tout le mal, ayant été l'instigateur de ce fatal voyage d'Italie.

L'orgueil de la nature humaine veut que nous nous glorifiions des passions auxquelles nous avons pu nous arracher, mais que nous éprouvions une confusion pénible à l'idée de celles qui nous abandonnent, même en nous laissant en leur place paix et sécurité. Pour rien au monde, Horace

Digitized by Google

n'eût avoué les tourments que lui causait la peinture. Loin d'éprouver le besoin de se confesser, il cachait son mal et, s'il avait dû en raconter l'histoire, peut-être fût-il devenu fou, au son de ses propres paroles. Afin de mieux cacher sa paralysie artistique, il feignit de fuir le monde pour travailler avec une dévotion complète et ne montrer ses travaux qu'après avoir produit une œuvre éclatante. La vérité était qu'il ne touchait plus à un pinceau et que la couleur lui faisait l'effet de l'eau à un chien atteint d'hydrophobie. Frappé d'inertie, dévoré de spleen, couvant en lui-même une colère agaçante, il demeurait des journées entières à sommeiller sur un sopha, comme sous l'influence d'un sirocco perpétuel.

Tourner autour d'une énigme sans clef, nourrir un mal sans remède, se creuser l'imagination au lieu de la cultiver, c'est le moyen lent, mais sûr, de perforer la pierre au moyen de la goutte d'eau, et l'on arrive vite ainsi à l'état maladif de ceux qui rêvent et n'agissent plus : au fatal ramollissement du cerveau, décadence humaine, qui est si près de la grandeur!

Dewitte ayant frappé vingt fois inutilement à la porte d'Horace, finit par épier sa sortie; il le suivit dans un café où il avait l'habitude d'aller déjeuner.

« As-tu des commissions pour la Belgique? dit-il d'un air indifférent.

— Certes... J'aurais dû écrire à ma tante et à ma cousine; mes lettres ne sont pas prêtes; j'écrirai plus tard; tu leur feras mes compliments.

— Quoi! pas même le temps d'écrire? Tu te laisses vraiment trop absorber par le travail. »

Horace rougit et détourna l'entretien en demandant à son ami s'il emportait beaucoup d'études dans son bagage.

« Je n'emporte que le moine, répondit l'autre, mais c'est une pièce de résistance, un gibier qui, accommodé à différentes sauces, me nourrira toute ma vie. Ce genre ne portant pas de nom, je me compte parmi les peintres d'animaux. Il n'y a pas que des buffles à peindre à Rome... Je me suis emparé du moine en regrettant beaucoup de devoir laisser à

Digitized by Google

d'autres les médecins rangés le soir dans une boutique d'apothicaire, où, en fumant, ils attendent des victimes, et la collection des monsignori! Chacune de ces trois espèces contient centtypes. On se met à la recherche de l'âme, on la demande aux pierres, aux toiles envahies par la poussière des siècles, à l'histoire, à la poésie ; le hasard fait que l'on rencontre la bête, et l'on devient peintre d'animaux! J'ai noté toute la gamme de mon sujet, depuis le capucin dont les pieds pataugent dans la boue, jusqu'au camaldule emporté par l'extase au dernier échelon de l'échelle de Jacob. A chaque tableau que j'ai envoyé en Belgique, mes détracteurs se sont écriés que flatter l'esprit anticatholique était un banal moyen de succès. Ah bien! ils se trompent du tout au tout. Mon pinceau n'a pas cherché à faire de la satire, mais simplement de la couleur locale. Je suis allé chez les capucins et comme tous les métiers de paresseux leur vont, ils ont été ravis de poser pour de l'argent, et quand je dis poser, je les calomnie; je les ai pris comme ils sont. Ainsi, ma dernière petite toile représentant deux pères jouant au domino, l'un rusé, l'autre abruti, et ces deux autres dont les yeux à demi baissés semblent en suivant le jeu se souvenir de la chaste Suzanne, ces quatre types hypocrites et luxurieux, ces grandes manches qui doivent recéler la fourberie et la convoitise, sont de véridiques portraits, et, mon croquis terminé, les quatre bonnes figures m'ont remercié de les avoir fait si ressemblantes! Non! non! le moine italien étant déjà la charge du religieux, il devient impossible de faire la charge du moine. »

Cette grossière expansion d'une nature d'artiste satisfaite arracha un cri à Horace :

« Heureux l'artiste qui se voue à ce que tu nommes une spécialité! Celui-là met une digue à son imagination et voit croître dans son champ des fleurs que nulle autre plante encore n'a produites. C'est ce qui s'appelle créer un genre... L'étude ne mène pas à cela... car, à force de chercher, on se perd...

— Non, non, interrompit Dewitte, qui vit la sueur perler

Digitized by Google

sur le front d'Horace, c'est un simple bonheur de hasard. En fait d'art, ami, qui cherche ne trouve pas; c'est là le défi jeté par l'inspiration au commun des mortels.

— L'inspiration! l'inspiration! Depuis trois siècles, elle est remontée au ciel.

— Bon! Tu vas nier l'âme de la nature, l'âme universelle!... Serais-tu devenu athée à Rome? »

Horace hésitait. « Je ne suis devenu que malheureux, » murmura-t-il.

Ils se levèrent de table, Dewitte prit le bras d'Horace, l'entraîna dehors et se mit à marcher au hasard avec lui, le long du Corso.

« Tu aimes? lui dit-il enfin d'une voix grave.

— Moi! s'écria naïvement l'artiste, je n'y ai jamais pensé.

— Alors je ne comprends pas ce que tu restes faire ici.

— J'aime Rome, répondit Horace en jouant avec le mot comme un homme jouerait avec le pistolet qui va lui brûler la cervelle.

— Rome!... Heureusement que l'amour inspiré par des pierres peut se raisonner mieux que l'amour versé par deux beaux yeux. Un coup sur ces monceaux branlants, un souffle sur ces cendres, et tout tombe en poussière! Oh! oui! l'admiration qui nous détourne continuellement de la vie réelle donne à la fin des torticolis. Mais est-ce qu'on peut vivre longtemps à Rome sans éprouver d'affreux dégoûts?

— Et les tableaux?

— Poussés au noir, mon cher! Et pour les admirer, il faut commencer par faire abstraction de la crasse, comme pour tout le reste.

— Tu railles l'art, tu n'es plus digne d'être artiste! s'écria Horace.

— J'aime l'art, mais non au point d'oublier que je suis artiste, dit l'autre. Horace, je commence à m'apercevoir que c'est là où tu arrives! Parlons sérieusement; on vient ici pour voir et, quand on a assez vu, on retourne chez soi. Toi, tu as trop vu ou du moins trop regardé. Tu as voulu chercher le cœur de ces pierres et elles t'ont écrasé!... Mon ami,

Digitized by Google

nous aimons beaucoup le spectacle, la musique nous transporte, la mise en scène agit sur nos sens, passerions-nous notre vie au théâtre?... Pas moi. Eh bien ! Rome — remarque que je ne dis pas l'Italie — Rome n'est qu'un magnifique spectacle, après lequel on a besoin de sommeil et de repos. L'art scénique entier s'est emparé de la ville éternelle : voici la tragédie antique avec les ombres illustres et les souvenirs solennels; voici le drame tantôt tendre, tantôt lugubre, de l'histoire chrétienne; puis voilà la bouffonne et facétieuse comédie des Romains modernisés, solennels dans leurs farces et risibles dans leurs pompes ! Il ne faut pas plus les prendre au sérieux qu'ils ne prennent au sérieux leur pape quand il officie à Saint-Pierre.

— Ainsi donc, ce peuple est fini ! s'écria Horace avec colère.

— Les peuples recommencent, » dit Dewitte.

CAROLINE GRAVIÈRE.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LES TENDANCES MATÉRIALISTES

DU CATHOLICISME [1].

Nous avons, dans une étude précédente, tracé un exposé rapide des extravagances niaises et audacieuses qu'était arrivé à commettre le catholicisme du XVII^e^ siècle en s'abandonnant au sensualisme mystique. Nous allons maintenant mettre en lumière la femme, que l'antiquité eût rangée parmi les émules de Sapho, et dont l'ultramontanisme contemporain a fait une bienheureuse et sans doute fera bientôt une sainte.

Celle qui devait fonder le culte du *Sacré-Cœur* naquit, le 22 juillet 1647, à Verosvres, de Claude Alacoque, notaire royal, et de Philiberte La Main. De curieux renseignements nous sont fournis sur sa première jeunesse, non-seulement par les chroniques du temps, mais encore par les mémoires autographes qu'a laissés Marguerite-Marie.

Nous aurons souvent recours à ces mémoires; nous nous placerons ainsi en dehors du cercle de la discussion. L'on ne pourra suspecter l'authenticité des faits que nous allons livrer à l'appréciation du lecteur, puisque, à chaque instant, nous en offrirons le contrôle.

Pouvant à peine marcher, Marguerite Alacoque se signale à l'attention par une précocité vraiment extraordinaire :

« Dès l'âge de deux à trois ans, elle eut une si grande

[1] Voir *Revue de Belgique*, livraison du 15 mai 1878.

Digitized by Google

« horreur du péché, que ses parents, s'en étant aperçus, « se contentaient, lorsqu'ils voulaient contrarier ses petites « inclinations, de lui dire qu'il y avait en cela de l'offense « en Dieu [1]. »

A cinq ans, l'enfant prononce d'elle-même un vœu bien étrange : « Je me sentais continuellement pressée de dire « ces paroles dont je ne comprenais pas le sens : « Mon Dieu ! « je vous consacre ma pureté ! Mon Dieu ! je fais vœu de « perpétuelle chasteté. » Je les disais une fois entre les « deux élévations de la sainte messe, que pour l'ordinaire « j'entendais les genoux nus, quelque froid qu'il fît; je ne « comprenais pas ce que j'avais fait, ni ce que signifiait ce « mot de vœu, non plus que celui de chasteté [2] ! »

La franchise naïve de cette déclaration désarme la critique. Aussi nous abstiendrons-nous de commentaires. Une imagination des plus exaltées, à la fois source de joies et de tourments, domine cette organisation essentiellement nerveuse. L'enfant veut prier et son ignorance des formules usitées la trouble et la désespère. « Je ne savais autre chose « de l'oraison que le nom, et ce seul mot — Oraison — ravis- « sait mon cœur. »

Mais voilà qu'elle s'adresse au Christ et aussitôt : « Ce « souverain maître m'apprit comment il voulait que je la « fisse, ce qui m'a servi toute ma vie. Il me faisait pros- « terner humblement devant lui pour lui demander pardon « de tout ce en quoi je l'avais offensé, et puis, après l'avoir « adoré, je lui offrais mon oraison sans savoir comment il « fallait m'y prendre. Ensuite, Il se présentait à moi dans

[1] *Abrégé de la vie de M.-M. Alacoque, décédée en odeur de sainteté.* — Lyon, chez Antoine et Horace Molin, édition de 1691.

[2] Voir, p. 290, le mémoire écrit par la Bienheureuse sur l'ordre du père Rollin, son directeur. C'est le seul manuscrit que Marguerite Marie n'ait pas jeté au feu par obéissance. Il n'a jamais été achevé. L'original se trouve à la Visitation de Paray-le-Monial. En 1867, cet ordre en fit donner une édition nouvelle, soigneusement collationnée sur le texte primitif. Elle fait partie de l'œuvre intitulée : *Vie de la Bienheureuse M.-M.* 2 vol. in-8°. Paris, Poussielgue. — Toutes nos citations sont empruntées à cet ouvrage.

Digitized by Google

« le mystère où Il voulait que je le considérasse, et Il y « appliquait si fort mon esprit, tenant mon âme et toutes « mes puissances englouties en lui-même, que je ne sentais « point de distraction. Mon cœur était consumé du désir de « l'aimer et cela me donnait un besoin infatigable de la « sainte communion et de souffrances[1]. »

Il eût été extraordinaire que, dans ces dispositions, Marguerite-Marie n'eût pas cherché à se rapprocher des martyrs de l'Église primitive en pratiquant toutes les macérations que ses pieuses lectures pouvaient lui suggérer.

« Pour me venger en quelque façon sur moi des injures « que je faisais à Dieu, je liais mon misérable corps cri- « minel avec des cordes pleines de nœuds et je le serrais « si fort, qu'à peine pouvait-il respirer et manger; je laissais « ces cordes si longtemps, qu'elles s'enfonçaient dans la « chair, que je ne pouvais les arracher qu'avec de grandes « violences et de cruelles douleurs. Je faisais la même chose « avec de petites chaînettes dont je me serrais les bras; je « ne pouvais les retirer qu'en emportant des pièces de chair. « Je couchais la nuit sur une planche ou des bâtons noueux, « dont je composais mon lit de repos[2]. » La jeune fille dérobait avec soin à tous les regards ces pratiques qui ne tardèrent pas à causer le plus grand tort à sa santé. Aussi, disent ses contemporains, on la vit soudain, à la fleur de l'âge, « pâlir et se dessécher » sans qu'on pût découvrir la source du mal qui la minait. A partir de ce moment, nous allons voir l'exaltation de la pensée dégénérer en une excitation cérébrale permanente qui grandira dans un rapport direct avec l'affaiblissement des forces physiques. L'axiome des anciens : *Mens sana in corpore sano*, axiome qui pourrait résumer toute l'hygiène moderne, éclate ici dans toute sa vérité. Les hallucinations, les apparitions, les visions ne sont les hôtes que des imaginations éprouvant elles-mêmes, par contre-coup, toutes les défaillances auxquelles le corps

[1] Mémoire, page 291.
[2] Mémoire, page 301.

Digitized by Google

est en proie, soit par la maladie, soit par un régime débilitant, étudié et voulu.

La nature a établi un merveilleux équilibre entre les fonctions du cerveau et celles de notre être organisé; elle veut, elle exige que ces fonctions soient en corrélation intime. Leur affaiblissement est harmonique et il doit l'être d'après les lois immuables qui président à la création des êtres. Parcourez toutes les vies des saints, feuilletez l'immense bibliographie religieuse des temps modernes, vous ne découvrirez pas un seul individu qui ait été témoin d'une apparition en pleine et entière possession de ses forces physiques, par suite, de ses forces intellectuelles. Tous se préparent, par le jeûne et l'abstinence prolongée à la faveur de contempler les traits de la divinité; les macérations, les pénitences. les plus rigoureuses sont mises en œuvre; les veilles se succèdent sans relâche, on s'épuise en pieuses industries pour atteindre cet état de faiblesse qui est le premier degré de l'extase; il n'est point de souffrances qui ne soient recherchées et endurées avec délice pour hâter la crise dernière, l'évanouissement physique pendant lequel l'apparition tant souhaitée doit se produire[1]!...

[1] Le cas de Louise Lateau dont les thaumaturges belges se sont emparés, en 1868, vient confirmer notre thèse d'une façon frappante! — La stigmatisée de Bois-d'Haine ne prend presque pas de nourriture. A cette insuffisance d'alimentation viennent s'ajouter les jeûnes hebdomadaires qui durent pendant les attaques, c'est-à-dire du jeudi à midi au samedi matin. Cette situation a duré notamment du mois d'avril 1868 au 31 mars 1871. — Voir, à ce sujet, l'intéressante brochure du docteur Bourneville *La stigmatisée belge.* Paris, 1875. — « Louise ne mange littéralement plus, écrit le docteur Imbert-Gourbeyre; elle boit quelques gorgées d'eau par semaine... On a voulu lui faire prendre à plusieurs reprises un peu de nourriture solide. Elle en a beaucoup souffert et l'a toujours vomie. » D'après le docteur Lefebvre (de l'université catholique de Louvain), il paraîtrait que Louise Lateau n'aurait plus du tout mangé à une certaine époque. M. Lefebvre s'exprime ainsi sur le fait de l'abstinence : « Je lui demande ce qu'elle mange. Voici sa réponse : Je ne me sens pas, dit Louise, le besoin de manger, et comme les aliments me dérangent, *on m'a permis depuis longtemps de ne plus manger.* — Ainsi vous ne mangez

Digitized by Google

Ce fait est caractéristique, il n'admet pas d'exception : il est la condamnation formelle et sans appel de la visiomanie ultramontaine qui a fait tant de ravage, dans ces derniers temps, en Allemagne et en France, et que l'on voudrait représenter comme une preuve manifeste de l'intervention de la divinité dans les choses d'ici-bas.

Mais revenons-en à notre héroïne.

La brièveté de notre étude nous force à passer sous silence bien des détails intéressants de sa jeunesse et nous permet d'en rappeler seulement les traits les plus saillants.

C'est sur ces entrefaites qu'arrive à Verosvres un religieux de Saint-François. Ce prêtre venait prêcher le jubilé que Clément X avait accordé à la chrétienté après son élévation au pontificat (1670).

La conquête de l'imagination déjà si ardente de la jeune fille ne fut pas de longue durée pour lui. Il la pressa vivement d'entrer en religion et lui promit divers instruments de pénitence, car elle n'avait pas osé, dans la confession générale qu'elle lui avait faite, lui parler de ceux qu'elle employait, de peur que ce ne fût vanité. Il alla même jusqu'à reprocher à son frère, Chrysostome Alacoque, de mettre obstacle à une vocation qu'il n'hésitait pas à considérer comme inspirée par le ciel. Esprit faible et crédule, Chrysostome n'opposa guère de résistance aux volontés de sa sœur. Le 19 juin 1671, Marguerite-Marie fit son testament et, le lendemain, se mit en route pour gagner la Visitation de Paray-le-Monial. Les adieux de ses parents furent des plus déchirants. Sa vieille mère la couvrait de ses larmes et ne pouvait se résoudre à la quitter.

Marguerite-Marie supporta cette épreuve avec le calme effrayant des illuminées et des visionnaires.

« Jamais je ne sentis tant de joie et de fermeté dans mon « cœur, qui était comme insensible, tant à l'amitié qu'à la « douleur qu'on me témoignait, surtout ma mère, et je ne « versai pas une larme en la quittant. »

plus du tout? — Non, monsieur. » (*Étude médicale sur Louise Lateau*. Louvain, 1873, 2e édit.)

Digitized by Google

Mais la nature a des droits qu'on ne lui fait pas abdiquer impunément, quelle que soit d'ailleurs la force de la volonté. Tôt ou tard elle se révolte, brise l'entrave, fait tomber le masque et reparaît au grand jour.

Cette réaction, Marguerite-Marie l'éprouva fatalement une fois que les grilles du cloître se furent refermées derrière elle. Il est à remarquer, toutefois, que ses devancières, sainte Thérèse et sainte Chantal, s'étaient montrées beaucoup plus *humaines* qu'elle. La première, en franchissant le seuil de la maison paternelle, « sentait ses os se briser et la vie défaillir en elle » ; la seconde, en s'arrachant aux caresses de son père et de ses petits enfants, pleurait, dit-on, si amèrement, qu'elle scandalisa toutes les personnes présentes.

Le monastère de Paray, où entrait Marguerite-Marie, était un des plus fervents de l'ordre. On le représentait volontiers comme le « Thabor des supérieurs ». Dieu, paraît-il, bénissait visiblement cette maison, mais sans qu'on pût encore en pénétrer les raisons mystérieuses.

Ces raisons, nous les connaissons aujourd'hui : « *Les portes du sanctuaire allaient s'ouvrir devant Marguerite-Marie et le roi d'Amour, entrant dans le cher Paray, devait y introduire sa bien-aimée* [1]. »

La première parole que la mère Thouvant adressa à la novice, lors de son entrée au couvent, est restée célèbre. Comme la jeune fille demandait à la supérieure de lui enseigner le secret de faire oraison : « Allez, lui dit celle-ci; mettez-vous devant Dieu comme une toile d'attente devant un peintre [2]. » En d'autres termes, c'était lui recommander

[1] *Abrégé de la Vie et des Vertus de notre très-vertueuse mère Marguerite-Hieronyme Hersant*, supérieure du monastère de Paray, année sainte, t. I, p. 742.

[2] Ce mot « une toile d'attente » était très-usité à Paray. Il appartient aux plus anciennes traditions de la maison. En 1628, une des six premières religieuses fondatrices étant tombée malade, on l'entendit qui criait : « O douce main de mon époux, crayonnez, crayonnez! » La supérieure lui demanda ce qu'elle voulait dire : « Ma mère, répondit-elle, c'est que je me tiens devant Dieu comme *une toile d'attente* devant un peintre. Je le

Digitized by Google

l'oraison de simple regard ou de repos en Dieu, tant vantée par François de Sales et sa séduisante admiratrice, M^me^ de Chantal.

Préparation par le jeûne, immobilité absolue du corps, fixité persistante du regard sur un même point jusqu'à l'éblouissement de la rétine, telles étaient les conditions *sine qua non* du succès de l'oraison, qui, faite dans ces conditions, se terminait inévitablement par une vision.

On le voit, c'est un véritable daguerréotype mystique.

Comme ces plaques argentées sur lesquelles la science moderne, grâce à certaines réactions chimiques, reproduit une image sous l'influence des rayons solaires, l'imagination préparée, exaltée, voit également s'imprimer en elle, grâce à certaines circonstances physiques, l'objet qui la tient absorbée dans une contemplation assidue. Ce phénomène psychique est des plus communs et son explication des plus rationnelles. Loin de nous donc d'accuser de supercherie la fondatrice du culte du Sacré-Cœur. Nous la croyons parfaitement sincère ; la naïveté et le burlesque de ses impressions le démontrent à toute évidence. Nous la pensons seulement atteinte d'une de ces maladies nerveuses qui, frappant spécialement le cerveau, modifient, transforment, bouleversent l'organisation de l'être au point de lui créer une nature nouvelle échappant aux lois normales de la vie [1].

Entrée au couvent, Marguerite-Marie sent s'allumer en elle un désir si ardent de souffrir, qu'elle n'en éprouve plus de repos. Une soif étrange d'immolations la dévore, la poursuit sans cesse.

La lecture de la partie du manuscrit qui se rapporte à cette période de son existence confond l'imagination. On

supplie de crayonner en moi l'image parfaite de mon Jésus crucifié. » Année sainte, t. X, p. 181.

[1] Parmi les médecins qui se sont le plus spécialement occupés des maladies du système nerveux il faut citer MM. *Calmeil*, *Charcot* et *Valentiner*. Leurs travaux sont accablants pour les admirateurs intéressés des phénomènes réputés d'origine surnaturelle.

Digitized by Google

voit, dès ce moment, grandir rapidement cette folie bizarre, cette fièvre hystérique dont les dévots du temps exploitèrent honteusement les accès à leur profit.

Il nous est impossible de retracer les termes dans lesquels la novice rappelle sa prise d'habit (25 août 1671). La description de ses sensations est tellement vive, emprunte à un si haut degré la couleur des passions terrestres les plus brûlantes, qu'elle défie la plume la moins rigoriste. On doit tout attendre de l'audace de l'ultramontanisme quand il revêt les formes d'un quiétisme illuminé.

Nos lectrices nous sauront gré de ne pas insister.

A peine la novice eût-elle revêtu l'habit des filles de la Visitation, que le Christ commença à lui apparaître d'une manière continue, chose nouvelle jusqu'à ce jour, paraît-il, dans les annales religieuses.

« Je le voyais, je le sentais proche de moi ; je l'entendais « beaucoup mieux que si c'eût été avec mes sens corporels, « par lesquels j'aurais pu me distraire pour m'en détourner, « mais je ne pouvais mettre d'empêchement à cela, n'y ayant « rien de ma participation. Il m'honorait de ses entretiens « quelquefois comme un ami, ou comme un époux passionné « d'amour, ou comme un père blessé d'amour pour son « enfant unique et en d'autres qualités. »

Les incohérences de langage, l'étrangeté de conduite, les attitudes extatiques de Marguerite-Marie ne tardèrent pas à frapper l'attention de la mère Thouvant, femme d'un esprit assez positif. La supérieure finit même par lui déclarer qu'on ne l'admettrait pas à la profession si elle n'imposait des bornes à son exaltation, et pour lui faciliter la tâche, on l'astreignit à se livrer aux travaux les plus pénibles du couvent. « Mais on avait beau faire, dit l'abbé Bougand. Le Christ qui s'était emparé de cette âme y régnait en maître, et, en dépit de tous les obstacles, il l'enivrait de délices. Errant dans les corridors, un balai à la main, pendant que toutes les sœurs étaient agenouillées au pied des autels, elle avait toujours devant les yeux l'objet invisible de son amour. Elle le contemplait, elle l'écoutait; elle vivait sous le charme

Digitized by Google

d'une vision perpétuelle qui la faisait jouir de son céleste époux. Elle chantait même en travaillant. »

Plus on contredit mon amour,
Plus cet unique bien m'enflamme !
Que l'on m'afflige nuit et jour
On ne peut l'ôter à mon âme.
Plus je souffrirai de douleur,
Plus il s'unira à mon cœur [1].

L'esprit souffle où il veut, se dirent les sœurs et après trois mois de réflexion, la novice fut admise à prononcer ses vœux.

Dès le second jour de la retraite préliminaire, la piété de Marguerite-Marie devint si ardente que, pour modérer un peu le grand brasier d'amour qui la dévorait [2], la supérieure l'envoya garder une ânesse et un ânon que la communauté venait d'acheter pour une sœur malade. La novice avait ordre de veiller à ce qu'ils ne pénétrassent pas dans le potager voisin qu'aucune clôture ne protégeait. Elle passait donc presque tout son temps à courir tantôt après l'ânesse, tantôt après l'ânon que tentaient les herbes du potager. Lorsqu'elle était fatiguée, elle se reposait sous un berceau de noisetiers où le Christ venait lui tenir « fidèle compagnie ».

Nous ne rappelons cet épisode, assez insignifiant en lui-même, qu'au sujet de cet arbre légendaire que tous les pèlerins de nos jours vont visiter et dont ils se disputent les feuilles au point de l'en dépouiller presque complètement.

Enfin, le 6 novembre, Marguerite-Marie prononce ses vœux. Dans sa jeunesse le Christ lui avait dit : « Je serai pour toi le plus beau, le plus riche, le plus parfait des

[1] Mémoire, page 215.

[2] Lire, p. 150, l'*Histoire de la Bienheureuse*, par Em. Bougand, *vicaire général et archidiacre d'Orléans*. Cet ouvrage a été honoré d'une lettre du pape Pie IX, en date du 18 octobre 1875. « Nous estimons, dit le pape, que cet ouvrage est d'une grande opportunité dans le temps présent... La peinture du caractère et des vertus de la Vierge choisie pour une si grande œuvre est une très-puissante confirmation de la vérité des révélations qu'elle a reçues... On ne peut contempler de telles choses sans admiration... Nous vous félicitons d'avoir écrit avec tant de foi et tant de piété cette ravissante histoire : *Hanc jucundissimam historiam.*

Digitized by Google

amants. » Au jour de son noviciat il avait ajouté : « C'est aujourd'hui le temps de nos fiançailles. » Le voilà qu'il lui apparaît derechef et lui dit enfin : « Jusqu'ici, je n'étais que ton fiancé; à partir de ce moment, je veux être ton époux. »

De son côté, l'ex-novice de lui témoigner sa reconnaissance en lui consacrant sa personne. Elle pousse le scrupule jusqu'à lui notifier la chose par un acte écrit avec son sang, acte qui se terminait par ces mots [1] :

« Tout en Dieu et rien en moi !

« Tout à Dieu et rien à moi !

« Tout pour Dieu et rien pour moi !

Et elle signe :

« Son indigne épouse, Marguerite-Marie, morte au monde. »

Rappeler tout ce que cette pauvre intelligence troublée a écrit dans ses mémoires pendant la première année de profession, serait chose trop fastidieuse. Aussi, maintenant que le lecteur a pu juger l'héroïne, aborderons-nous directement la période des grandes révélations qui l'ont fait élever au rang de bienheureuse.

La première se place le 27 décembre 1673. Le Christ lui montre son cœur et elle en fait la description en ces termes : « Ce cœur était rayonnant de tous côtés, plus brillant que le soleil et transparent comme un cristal. »

Mais il y a plus, le Christ engage une conversation avec elle :

« Il me demanda mon cœur, lequel je le suppliai de « prendre; ce qu'il fit, et le mit dans le sien adorable, dans « lequel il me le fit voir comme un petit atome qui se consu- « mait dans cette ardente fournaise. Puis, l'en retirant, « comme une flamme ardente en forme de cœur, il le remit « dans le lieu où il l'avait pris en me disant : Voilà, ma « bien-aimée, un précieux gage de mon amour. Je ren- « ferme dans ton côté une petite étincelle des plus vives « flammes de mon amour pour te servir de cœur et te

[1] Cette pièce se trouvait, à l'époque de la révolution de 1789, entre les mains de la mère Baudron, supérieure de Paray.

Digitized by Google

« consumer jusqu'au dernier moment. Jusqu'ici tu n'as pris « que le nom de mon esclave, désormais tu l'appelleras la « disciple bien aimée de mon Sacré Cœur[1] ! »

La seconde apparition à laquelle les Mémoires n'assignent aucune date certaine, se place en 1674. Elle est analogue à la précédente. L'approche du Christ plongeait régulièrement Marguerite-Marie dans un trouble indescriptible. « Pendant tout ce temps, je ne me sentais pas, ni ne savais où j'en étais. On vint me tirer de là, et voyant que je ne pouvais ni répondre, ni même me soutenir, on me mena à notre Mère, laquelle me trouva comme hors de moi-même, toute brûlante et tremblante. » La troisième révélation eut lieu le 16 juin 1675. Elle clôt le cycle de ces étranges entretiens en investissant la religieuse d'une mission publique. Marguerite-Marie était à genoux devant les grilles du chœur, les yeux fixés sur le tabernacle, lorsque le Christ apparaît sur l'autel. « Je te demande, lui dit-il, que le premier vendredi d'après l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon cœur en communiant ce jour-là, et en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable pour les indignités qu'il a reçues, et je te promets que mon cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son amour sur tous ceux qui lui rendront cet honneur ou qui procureront qu'il lui soit rendu. »

Ainsi se termine cette douloureuse bouffonnerie de la révélation du Sacré Cœur à laquelle succèdent des visions secondaires. Dans l'une d'elles, la bienheureuse put contempler le ciel entr'ouvert. « J'aperçus l'aimable cœur de Jésus

[1] Le père de Gallifet, savant jésuite, s'est chargé d'expliquer la manière dont Dieu peut communiquer avec les hommes. Les paroles dont la divinité favorise les âmes choisies, dit-il, ne sont pas toujours *extérieures* mais souvent *intellectuelles !!...* Les paroles sont alors *intérieures* et ne frappent pas l'oreille du corps. C'est une impression qui se fait dans l'âme. Le fond des choses que Dieu communique est de lui seul, la manière de les exprimer est de la créature et cette manière est différente selon le caractère des personnes inspirées. De là la diversité de style, la différence d'expression dans les auteurs sacrés. Qu'on applique cette doctrine, dit l'ingénieux révérend père, au mémoire de Marguerite-Marie, et l'on verra disparaître les difficultés.

Digitized by Google

« avec sa plaie, laquelle jetait des rayons si ardents et si « lumineux, que tout ce lieu (le ciel) en était éclairé et « échauffé. La très-sainte Vierge était d'un côté du Christ « et notre Père, *saint François de Sales de l'autre, avec « le père de la Colombière!* Les filles de la Visitation y « paraissaient aussi, leurs anges à leurs côtés, ayant chacun « un cœur en main. »

Cependant, la santé de Marguerite-Marie allait s'affaiblissant de jour en jour. Son régime débilitant, entretenu avec entêtement, la plongeait dans des défaillances dont on ne la tirait qu'avec les plus grandes peines. Les pièces du procès de béatification nous donnent de curieux détails à ce sujet[1].

« Ayant considéré que la dernière douleur de Jésus sur la « croix fut une soif ardente, elle résolut à passer chaque « semaine, du jeudi au samedi, sans boire. Une autre fois, « *elle demeura cinquante jours sans prendre aucune boisson;* « et quand, sur l'ordre de sa supérieure, elle était obligée de « se soulager un peu, les eaux les plus tièdes, les plus désa- « gréables, étaient, disait-elle, encore trop bonnes pour « elle [2]. »

Ses extases continuelles, ses ravissements dont elle sortait baignée de sueur et de larmes, ses visions spasmodiques l'avaient réduite à un état d'épuisement qui devait la conduire rapidement au tombeau. Aussi succomba-t-elle le 17 octobre 1790 à une dernière crise nerveuse.

Comme bien on pense, le couvent de Paray s'empressa de propager les récits des hallucinations de Marguerite-Marie, qu'on avait déjà gratifiée du titre de sainte, de son vivant. Ce fut d'abord un informe dessin à la plume représentant le Sacré Cœur, que l'on plaça sur l'autel et devant lequel la communauté se prosterna chaque jour. Puis vinrent les

[1] Nous omettons de signaler les tortures auxquelles elle se soumettait. Par exemple : de se labourer la poitrine avec un canif pour y graver les stigmates sacrés et d'employer le feu pour raviver les plaies qui se cicatrisaient.

[2] Circulaire de la mère de Lévis-Châteaumorand sur la mort de la Bienheureuse, insérée au dossier du procès de béatification.

Digitized by Google

petites miniatures, les petits pastels qui circulèrent de monastère en monastère et qu'on distribuait à profusion dans les missions. Enfin, on recourut à la gravure, qui permit de multiplier à l'infini la céleste effigie. De leur côté, les jésuites prirent une part immense à l'œuvre de vulgarisation. Le père de la Colombière, en sa qualité de directeur spirituel de la novice, n'avait pas hésité à proclamer qu'elle était manifestement l'objet de la faveur divine. Grâce à l'organisation puissante des fils de Loyola, à leur réseau d'affiliation qui embrassait le monde entier, le culte, découvert à Paray, se répandit au dehors avec une rapidité inouïe. — Dès le lendemain de la mort de la mère Alacoque, les Visitations donnèrent le signal de la propagation de l'idolâtrie nouvelle, produit de l'imagination troublée d'une femme hystérique.

Les monastères de Dijon, Moulins, Marseille, Nantes (1690); Lyon, Fribourg, Rennes (1691); Besançon, Blois (1692); Aix, Bordeaux, Bourges (1693), etc., etc., s'empressent d'arborer la bannière du Sacré-Cœur. Un événement, dont les populations du Midi conservent encore le souvenir, précipita singulièrement la marche du mouvement mystico-sensualiste, la peste de Marseille. On se rapelle que Mgr de Belzunce, sur l'avis de la mère Anne-Madeleine Rémusat (de la Visitation), entreprit, pour conjurer le fléau, de vouer solennellement son diocèse au Sacré Cœur.

Il faut lire les mémoires du temps pour se faire une idée de la pompe, de la mise en scène, du grandiose même de cette cérémonie du premier novembre 1720, qui eut pour premier résultat de rassurer les populations démoralisées en frappant profondément leur imagination ardente. Le vulgaire vit un miracle là où il n'y avait qu'un effet physiologique échappant à l'ignorance du siècle [1].

[1] La preuve nous en est fournie par un épisode bien connu de la campagne d'Égypte, où Bonaparte s'est montré, à notre avis, tout aussi grand que Belzunce.

Après la prise de Jaffa, la peste s'abattit sur la 32e demi-brigade. Les soldats terrorisés mouraient en quelques heures. Bonaparte, suivi des

Digitized by Google

Le second résultat fut d'accréditer puissamment le culte du Sacré Cœur au sein des masses. Un fait curieux témoignera de l'esprit d'intrigue des jésuites en cette matière.

Dès 1709, on trouvait deux confréries du Sacré-Cœur, installées par les fils de Loyola aux confins du monde civilisé, l'une à Macao, l'autre à Pékin. En 1743, une troisième s'implante dans l'enceinte même du palais des empereurs de la Chine!...

Le culte du Sacré Cœur était cependant combattu avec fermeté par tous les esprits élevés du temps. On repoussait avec une sorte d'appréhension cette doctrine nouvelle si opposée aux croyances séculaires de l'Église française. Le haut clergé était manifestement hostile à ces pratiques étranges qui juraient avec la pureté de la foi antique. Mgr Languet, évêque de Soissons, par la suite évêque de Sens et membre de l'Académie française, entreprit le premier d'écrire la vie de Marguerite Alacoque[1]. A l'époque où il publia cet ouvrage, Mgr Languet était supérieur de la Visitation de Paray. Bien loin donc d'être opposé à Marguerite, on ne pourrait lui reprocher que de lui témoigner trop d'in-

généraux Bessière et Berthier, de l'ordonnateur Faure et du médecin Desgenettes, parcourut l'hôpital infecté, parla aux malades, *toucha* les plaies en disant en souriant à ses braves : « Vous voyez bien que cela n'est rien. »

Desgenettes poussa, lui, l'héroïsme jusqu'à s'inoculer la contagion en présence des soldats, pour leur prouver que *leur abattement moral* constituait toute leur maladie. Et la peste cessa presque subitement de ravager l'armée!...

Quelle splendide réédition du prétendu miracle de Marseille si un évêque quelconque, le premier clerc venu, eût remplacé Bonaparte dans sa visite?... Laissons donc encore une fois s'évanouir le prodige de Marseille, devant la lumière inexorable que projette la science moderne!

[1] Les jansénistes, de leur côté, chansonnèrent Mgr Languet, qui aspirait à devenir précepteur du dauphin, pour cet ouvrage qui mécontenta profondément les jésuites.

Pour ressembler à Fénelon,
Languet a pris une Guyon,
Qu'il canonise sans scrupule.
Languet, tu te tourmentes en vain,
Tu ne seras que ridicule
Et point précepteur du Dauphin.

Digitized by Google

dulgence. Voici cependant le jugement qu'il porte sur les mémoires manuscrits de la Bienheureuse, dont nous avons donné maintes citations qui ont dû édifier nos lecteurs : « A l'égard de la vie de cette fille, écrite par elle-même, *je ne vous conseille pas de l'envoyer à Rome. Il y a quelque chose qui ne plairait pas et je vous conseille de ne jamais répandre cette pièce* [1]. » Et Rome partagea la manière de voir de Mgr Languet, car la Congrégation des rites rendit, sur les conclusions d'un prêtre qui devait plus tard s'appeler Benoît XIV, un décret qui refusait de sanctionner la nouvelle dévotion (20 juillet 1729).

Ce décret a été rendu à une époque où l'on pouvait apprécier dans toute leur nudité les extravagances dont le monastère de Paray avait été le théâtre. Il présente donc une immense importance. Ce fait, généralement ignoré, est accablant pour la dévotion du Sacré Cœur. Trente-six années plus tard (1765), Clément XIII reconnaîtra le nouveau culte ; mais Clément XIII est un pape jésuite et il suffit, pour expliquer son bref, de se rappeler que les jésuites sont les alliés fidèles des sœurs de la Visitation. Le XVIII^e^ siècle s'écoule donc sans que Marguerite-Marie puisse franchir le premier échelon qui conduit à la canonisation, sans qu'elle puisse obtenir le titre de vénérable.

Les pièces de son procès, commencé en 1715, dormirent ensevelies sous la poussière, dans la bibliothèque de l'évêché d'Autun jusqu'en 1820, époque à laquelle on les expédia à Rome. Entre ces deux dates se place un détail bien curieux qui nous montre le chemin parcouru par l'ultramontanisme à la fin du XVIII^e^ siècle.

C'est un acte par lequel Louis XVI, prisonnier au Temple, promettait de consacrer la France au Sacré Cœur s'il venait à recouvrer la liberté. Nous y lisons ce passage qui provoquera sans doute bien des réflexions :

« Si, par un effet de la bonté infinie de Dieu, ma liberté,

[1] Lettre de Mgr Languet à la mère Élisabeth de la Garde, supérieure de Paray-le-Monial.

Digitized by Google

« ma couronne et puissance royale me sont rendues, je « promets solennellement :

« 1° *De révoquer le plus tôt possible toutes les lois qui me « seront indiquées, soit par le pape, soit par un concile, soit « par quatre évêques choisis parmi les plus vertueux et les « plus éclairés de mon royaume, comme contraires à la pureté et « à l'intégrité de la foi, à la discipline et à la juridiction spiri- « tuelle de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, « et notamment la Constitution civile du clergé.*

« 2° De prendre dans l'intervalle d'une année, tant auprès « du pape qu'auprès des évêques de mon royaume, toutes les « mesures nécessaires pour établir, suivant les formes cano- « niques, une fête solennelle en l'honneur du Sacré Cœur, « laquelle sera célébrée à perpétuité dans toute la France et « toujours suivie d'une procession générale, en réparation des « outrages et des profanations commises dans nos saints tem- « ples, pendant les temps de troubles, par les schismatiques, « les hérétiques et les mauvais chrétiens ;

« 3° D'aller moi-même en personne, dans trois mois à « compter du jour de ma délivrance, dans l'église Notre-Dame « de Paris et de prononcer, un jour de dimanche ou de fête, « au pied du maître-autel, un acte solennel de consécration de « ma personne, de ma famille et de mon royaume au Sacré « Cœur ;

« 4° D'ériger et de décorer à mes frais, dans le cours d'une « année à compter du jour de ma délivrance, une chapelle « ou un autel qui sera dédié au Sacré Cœur ;

« 5° Enfin, de renouveler tous les ans l'acte de consé- « cration exprimé dans l'article troisième et d'assister à la « procession générale qui suivra la messe de ce jour.

« Je ne puis aujourd'hui prononcer qu'en secret cet enga- « gement, mais je le signerais de mon sang s'il le fallait et « le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai le « publier à haute voix dans le temple [1]. »

[1] Cette pièce curieuse fut remise par Louis XVI à son confesseur, le père Hébert, supérieur des Eudistes.— Le père Hébert fit tirer plusieurs

Digitized by Google

Le sort, en trompant les espérances de l'infortuné monarque, a rendu ces promesses stériles, pour l'honneur de la France.

Quoi qu'il en soit, on peut remarquer que le Sacré Cœur, à dater de ce moment, devient un emblème royaliste. Les Vendéens l'adoptent comme signe de ralliement et la Rochejacquelein, Lescure, Charette, Cathelineau le portent sur leur poitrine en combattant les bleus.

En 1870, c'est encore le Sacré Cœur qui se dessine sur le drapeau des Bretons, des volontaires de l'Ouest et des zouaves pontificaux. C'est, croyons-nous, la première fois seulement depuis Jeanne d'Arc, et la seconde depuis les Croisades, qu'un emblème religieux apparaît sur un champ de bataille.

Le 30 mars 1824, grâce aux démarches incessantes de tous les monastères de la Visitation, Léon XII reprend l'œuvre si longtemps interrompue de la canonisation de Marguerite Alacoque et déclare vénérable la visionnaire de Paray-le-Monial. En 1830, le Saint-Siége délègue une commission spéciale à l'effet de procéder à une enquête sur les vertus héroïques de Marguerite-Marie. Cette enquête dura cinq mois. Avant de la clôturer, on résolut d'ouvrir, avec tout le cérémonial prescrit par l'Église, le cercueil qui contenait les restes de Marguerite Alacoque.

« Le sarcophage ne renfermait plus que des ossements, « mais *pleins des aromes de l'immortalité.* On ne se lassait « pas de contempler cette tête que notre Seigneur pressa un « jour contre sa poitrine, ces larges orbites des yeux qui le « virent resplendissant sur l'autel, cet endroit du cœur où « notre Seigneur mit un jour la main et où, par cet attouche- « ment sacré, il alluma le feu sacré qui consuma la sainte [1]. »

Les jésuites se dirent qu'il était impossible qu'une exhumation de ce genre s'accomplît sans miracle. Les miracles, en effet, ne se firent pas attendre. Tout d'abord on constata que le cerveau de Marguerite-Marie était resté intact, se présentait

copies de cet écrit, craignant d'en perdre l'original. — Ce prêtre périt effectivement dans les massacres de septembre.

[1] Relation du père Bougand, pages 444 et suivantes.

Digitized by Google

encore dans toute sa fraîcheur vitale, alors que les parties molles du corps étaient tombées en poussière. La mort remontait à *cent quarante ans!*

Quatre médecins (?) consignèrent le fait solennellement. Mais ce n'était pas assez. On organisa ensuite la guérison de la sœur Marie-Thérèse Petel. Cette religieuse était, depuis plus de trois années, retenue dans son lit par une anémie telle, qu'on ne parvenait plus à saisir le sens des paroles qu'elle balbutiait. On place sur sa poitrine des linges qui ont touché les reliques. Aussitôt « une crise s'opère dans la région du cœur » et la sœur, complétement guérie, de se lever et de célébrer partout la gloire de Marie Alacoque.

Une ouvrière de Lyon avait dû se faire amputer la moitié du tibia à la suite d'une carie rebelle à tous les efforts de la science. On la porte au tombeau de Paray, et la voilà qui se redresse « si forte, qu'elle prend plaisir à lasser à la marche celles qui l'avaient amenée impotente ».

Nous remplirions dix volumes de la narration des miracles obtenus par l'intercession de la Bienheureuse. L'information à laquelle procéda le Saint-Siége dura quatorze ans et donna naturellement gain de cause aux ultramontains. Grégoire XVI allait proclamer « l'héroïcité » de Marguerite-Marie, lorsque la mort le frappa au sein de ses travaux.

C'est Pie IX, le pape infaillible, qui signa définitivement, le 24 avril 1864, le dernier décret de béatification. Le 4 septembre de la même année, le canon du fort Saint-Ange annonça par ses salves répétées le triomphe du nouveau culte!

Marguerite Alacoque, l'hallucinée, montait avec le Sacré Cœur sur les autels du catholicisme!...

Alors s'ouvre l'ère de ces pèlerinages qui font involontairement songer aux invasions des premiers temps de l'histoire. C'est par centaines de mille que se pressent, à la suite les uns des autres, dans la bourgade de Paray, les visiteurs accourus de toutes les parties du monde. L'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, l'Autriche, la Pologne, l'Espagne, voire même l'Amérique, l'Australie, l'Afrique, les Colonies

Digitized by Google

indiennes tour à tour fournissent leur contingent au flot des fidèles. Ce n'est pas un mouvement de curiosité qui attire la foule, c'est une sorte de folie contagieuse, de frénésie entretenue, alimentée avec art et audace par le récit de miracles journaliers, que les journaux dévoués répandent au loin. On pleure, on chante, on s'embrasse... On se frappe la poitrine... C'est le délire de la dévotion !... Le refrain :

« Sauvez Rome et la France
Par votre Sacré Cœur ! »

devient le cri de ralliement de ces multitudes frémissantes, où tous les âges, les rangs, les sexes sont confondus !...

Quand on se reporte aux origines de ce culte, quand, à l'aide des mémoires du temps, des chroniques religieuses, des dépositions des témoins du procès de béatification, on pénètre dans les secrets du monastère de Paray, on ressuscite cette figure d'Alacoque, l'on demeure stupéfait à la vue de la « *Création* » que les jésuites présentent officiellement au monde des dévôts...

Mais qu'on parcoure donc les mémoires de Marguerite-Marie — une femme honnête n'oserait en poursuivre la lecture ! — et l'on se convaincra que l'on se trouve en présence d'une de ces héroïnes d'amour essentiellement païen, que consume la flamme qui brûla jadis les Phèdre, les Didon, les Sapho, les Madeleine.

Et ce sont cependant ces mémoires commentés, analysés, étudiés sous mille aspects différents, lancés en prodigieuse quantité dans la circulation par la presse ultramontaine, qui forment le fond des bibliothèques des maisons d'éducation religieuses, des établissements du Sacré-Cœur. On sait que ces derniers possèdent, dans la plupart des États de l'Europe, le monopole de l'instruction des jeunes filles appartenant aux classes aisées et à l'aristocratie.

S'il est vrai que les hommes sont toujours les fils de leur mère, on peut trouver dans ce fait l'explication de ces réactions ultramontaines, qui se font jour à certains moments et qui paraissent parfois inconciliables avec le progrès général

Digitized by Google

et le développement des sciences. Tel arbre, tel fruit. Dans ces conditions, il n'y a guère que le travail séculaire de plusieurs générations qui puisse conjurer le mal ou tout au moins le circonscrire.

Dans son illuminisme, Pie IX crut devoir placer la catholicité tout entière sous la protection spéciale du Sacré Cœur[1]. Il n'y a là rien qui doive nous étonner. — Pie IX obeissait aux exigences de son rôle. — Seulement, ce que nous constatons avec surprise, c'est que l'Assemblée républicaine française ait, la première, tracé la voie au pontife infaillible en consacrant, par un vote, la dévotion qui sera la grande mystification religieuse des temps modernes. Ce n'est en effet qu'en 1875 que Pie IX consacra la catholicité tout entière au Sacré Cœur. A la suite d'une lettre de Mgr Guibert, archevêque de Paris (5 mars 1873), au ministre des cultes, demandant à ce qu'on élevât au sein de Paris « un temple destiné à affirmer l'inébranlable confiance de la patrie dans la miséricorde infinie du Sacré Cœur », un projet de loi fut présenté à la Chambre des députés et renvoyé à une commission spéciale [2]. Le 11 juillet 1873, le rapporteur, M. Keller, déposa sur le bureau de l'Assemblée un rapport dont nous extrayons les passages suivants :

« Messieurs,

« En présence de nos malheurs publics, un mouvement irrésistible a poussé tous ceux qui n'ont pas perdu le sentiment religieux à invoquer pour la France, la miséricorde de Dieu, et, dès le 16 mai 1871, l'Assemblée nationale, répondant au cri qui s'élevait du cœur de tout un peuple et voulant montrer au monde que la France reconnaissait

[1] C'est en Belgique, à Berchem lez-Anvers, qu'a été élevée la *première* église du Sacré-Cœur. Par un bref daté du 29 janvier 1878, Pie IX a accordé à ce temple le titre et les privilèges de Basilique mineure.

[2] Cette commission était composée de MM. Baze président, de Labassetière, secrétaire, Keller, le comte de Maillé, Delpit, Lenoël, le vicomte de Bonald, de Belcastel, Arthur Legrand, Hamille, le baron Chaurand, Warnier, le vicomte de Kermenguy, le comte de Cornulier, Riondel.

Digitized by Google

la main qui seule pouvait la guérir et la sauver, ordonnai des prières générales pour supplier Dieu d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme aux maux de la patrie.

« Vous n'avez pas oublié que le 11 janvier 1872, l'honorable M. Jean Brunet nous proposa de traduire ce sentiment d'une façon durable par l'érection d'un temple national à Paris. Mais son projet fut écarté comme trop vague et trop peu déterminé.

« Depuis lors, cette pensée a revêtu une forme plus nette et plus pratique, et une somme importante a été réunie par des souscriptions spontanées pour élever, à Paris, une église au Sacré Cœur, c'est-à-dire pour honorer plus spécialement, non pas cette justice de Dieu qui, à certains jours, frappe les peuples les plus puissants de châtiments redoutables, mais, au contraire, cette tendresse paternelle qui pardonne tout au repentir et qui d'une main compatissante panse et guérit nos blessures.

« La lettre de l'archevêque de Paris a reçu, sur-le-champ, du gouvernement, l'accueil qu'elle méritait, et, par suite, le projet de loi qui vous est en ce moment soumis, a été proposé et signé par le ministère antérieur à celui du 24 mai.

« La proposition a trouvé au sein de la commission une approbation presque unanime.

« Est-elle d'utilité publique l'église que l'archevêque de Paris propose d'élever sur ces hauteurs arrosées par le sang des premiers martyrs, qui, avec la foi, nous ont apporté la liberté et la civilisation, et de ces martyrs d'hier qui sont morts pour défendre et sauver la société chrétienne?

« Est-il d'utilité publique d'effacer par cette œuvre d'expiation les crimes qui ont mis le comble à nos douleurs?...

« Est-il d'utilité publique d'appeler sur la France, qui a tant souffert, la protection et la miséricorde de celui qui donne à son gré la victoire ou la défaite?...

« La réponse de l'Assemblée ne saurait être douteuse.

« Je le sais, il est des hommes qui prétendent que l'État doit demeurer étranger à tout acte religieux; il en est d'autres

Digitized by Google

qui vont plus loin et qui déclarent que la religion est la plaie de la société moderne.

« Mais, en présence de ces négations téméraires, qui achèveraient, si elles le pouvaient, la ruine de notre pays, la conscience publique, menacée dans ce qu'elle a de plus cher, dans sa foi et dans son patriotisme, *se soulève et proteste de toutes parts, par des manifestations dont il est impossible de méconnaître le caractère généreux, spontané et désintéressé.*

« L'Assemblée ne saurait rester indifférente à ce mouvement qu'elle n'a pas provoqué, mais qu'elle est obligée de constater; préoccupée de rendre à la France le rang qui lui appartient, désireuse de relever nos mœurs, nos caractères, nos institutions, notre armée, elle ne peut que saluer avec bonheur *le réveil de cette activité religieuse* qui, pour un peuple, est le premier élément de force, de grandeur et d'indépendance.

« La souscription nationale pour l'église du Sacré-Cœur atteste ce réveil qui doit nous remplir d'un patriotique espoir. *L'Assemblée nationale voudra, comme l'archevêque de Paris en témoigne le désir, s'associer à cette construction en la déclarant d'utilité publique.* »

Et l'Assemblée nationale, docile à la voix de l'archevêque, décréta d'utilité publique la construction, à Montmartre, d'un temple colossal en l'honneur du Sacré Cœur!...

L'érection de ce temple et son ornementation coûteront environ vingt-cinq millions de francs[1]. Les souscriptions

[1] La colline de Montmartre, choisie par Mgr Guibert, outre son isolement, offre cet avantage de n'être pas fouillée de carrières. La nature du sol, composé de marne et de glaise, a nécessité des travaux d'art prodigieux. Il a fallu aller chercher le fond solide à une grande profondeur et on a dû construire des puits qui forment de véritables pilotis. Ces puits — reliés par des arcs en pierre — supporteront toute la construction. Plus de 60,000 mètres cubes de maçonneries ont été engloutis dans les fondations, ce qui a provoqué une dépense de quatre millions six cent mille francs. Un escalier colossal, partant du pied de la colline, donnera un accès direct à la basilique. Chaque bloc de pierre destiné à l'église porte les initiales du donateur. Le prix des pierres varie de 120 à 300 francs. — Nous avons

Digitized by Google

particulières et le trafic des messes avec intentions pieuses couvriront, paraît-il, ces dépenses.

Dans quelques mois, le monument qui, des hauteurs de Montmartre, dominera Paris et son immense banlieue, dressera dans les airs ses flèches de granit en signe de défi et de triomphe !

Ceux qui nient encore la puissance d'action, l'activité incessante de l'ultramontanisme, son œuvre sourde de matérialisation, devront se rendre à l'évidence, devant le temple que le dix-neuvième siècle voit ériger à la Superstition dans la capitale du monde intellectuel.

CHARLES MASSON.

visité ces travaux grandioses et pouvons assurer que l'église votive du Sacré-Cœur formera dorénavant une des principales curiosités de Paris. La chapelle provisoire est déjà *assiégée* par les pèlerins nationaux et étrangers.

Digitized by Google

LA MAISON ROSE.

Lorsque je vis pour la première fois la petite maison, elle était parfaitement close et rien ne trahissait un mystère. Elle était rose, avec une clarté d'aurore ; il semblait que le matin se levât perpétuellement sur elle ; et ses persiennes fermées lui donnaient l'air d'une personne qui dort. Des deux côtés de la porte d'entrée il y avait une fenêtre, et l'étage se composait d'une porte-fenêtre précédée d'un balcon avec une fenêtre de chaque côté. Le toit, légèrement incliné en avant, formait un auvent.

Ce qui frappait tout d'abord, c'était la tranquillité absolue de cette petite maison. Les fenêtres n'étaient pas faites pour s'ouvrir au bruit de la rue, et elle ne ressemblait par aucun côté à ces demeures tapageuses dont les portes claquent à toute sorte de folles arrivées. Elle avait un silence extraordinaire ; l'artiste l'avait construite avec un peu de songe. Il ne lui manquait que d'être au fond d'un bois pour paraître enchantée.

— Attends un instant, me dit ma sœur, avec un sourire ; tu vas *la* voir apparaître.

La maison était posée sur un guéridon. J'étais juste assez grand pour atteindre à la hauteur de l'étage. En me haussant un peu, je pouvais voir par-dessus la balustrade en bois du balcon. Et je regardais, troublé par la pensée que la maison n'était pas vide, comme je l'avais cru.

Un bruit vague, très-doux, sortit des profondeurs du rez-

Digitized by Google

de-chaussée; c'était comme le frémissement d'une mouche qui s'éveille, l'été, sous un rideau de mousseline; et tout à coup, cette rumeur s'accentua, se changea en un petit air de musique. En même temps je vis s'ouvrir la porte du balcon, à deux battants, et une dame parut.

Jamais je n'avais vu personne plus jolie. Elle était grande comme le doigt, avec une petite tête pâle et ronde. La pointe d'une mantille s'avançait sur ses cheveux d'un noir de jais, et elle avait de grands yeux profonds. Elle portait une jupe jaune, très-courte, à la mode de Séville, et de la dentelle noire brochait son corsage cerise. Ses jambes étaient chaussées de bas blancs; elle avait aux pieds des souliers à bouffettes. Elle s'avança jusqu'au bord du balcon, remua la tête très-lentement, eut l'air de regarder à droite et à gauche; puis la musique s'affaiblit, la petite dame recula jusqu'à sa place première, et la porte du balcon se referma. J'entendis alors, comme tout à l'heure, une rumeur vague au rez-de-chaussée, et cette rumeur elle-même finit par s'assoupir au milieu du silence.

J'étais resté immobile, les yeux démesurément ouverts. Je ne pouvais m'imaginer comment elle avait apparu, ni comment elle avait disparu, et je continuais à regarder le balcon, avec un peu de stupeur, espérant qu'elle allait revenir. Ma sœur posait sur moi son sourire triomphant.

Elle ne revint pas tout de suite. Il se passa bien dix minutes avant que la petite maison s'animât de nouveau, et pendant ce temps, elle avait l'air de dormir, comme ces maisons aux rideaux bien tirés que le promeneur matinal voit s'allonger à l'aube, dans les rues. Qui aurait pu penser qu'une beauté merveilleuse s'abritait derrière ses murailles muettes? Qui se serait imaginé seulement qu'elle était habitée? Sa clarté rose était pour moi, à présent, comme la douceur visible de *sa* présence, à elle; c'était elle qui était l'aurore, au fond de la mystérieuse demeure, et il me semblait naturel que la lumière de sa personne se reflétât sur la maison qu'elle habitait. Puis, la vibration sourde qui m'avait annoncé la première fois son arrivée, monta du rez-de-chaussée, grandit,

Digitized by Google

et la porte du balcon livra passage à la dame, tandis que la musique jouait son petit air grave et doux.

Je remarquai alors sur ses lèvres écarlates un pli étrange, douloureux comme une souffrance, charmant comme un sourire. Elle remua sa tête à droite, à gauche, et il me parut que la lenteur avec laquelle elle faisait ce mouvement était un effet de sa tristesse. Je compris sa pâleur, la profondeur troublante de ses yeux ; je compris surtout qu'elle était victime d'un noir enchantement. Doucement, la porte se referma, l'air se ralentit, et elle rentra dans l'ombre de la maison.

Je l'aimai de suite d'une immense tendresse. Deux grosses larmes m'étaient montées aux yeux, et à travers ce nuage, je continuais à voir sa tête charmante, faisant dans le vide ses petits saluts. Étaient-ce réellement des saluts ou ne regardait-elle pas plutôt devant-elle comme une personne qui attend? Elle me semblait digne d'une éternelle pitié ; nul ne faisait attention à son malheur, et la voyant paraître et disparaître, la plupart riaient, sans rien comprendre à ce mystère.

Je serais resté debout à l'attendre, la nuit entière ; mais sa mignonne silhouette ne s'imprima plus, ce soir-là, sur ma rétine. Mon père retira la clef du mécanisme, et je gagnai mon lit d'enfant, emportant avec moi la vision chaude de cette inconnue enfermée au fond de son petit palais.

Jusqu'au matin, son visage pâle et son triste sourire se mêlèrent, dans mes rêves, à l'éclair de son corsage cerise et de sa jupe citron. Par moments, elle me faisait signe et tout à coup je me réveillais, m'imaginant qu'elle avait mis sa main dans la mienne. Je ne vis devant moi que mon grand Polichinelle, avec son large rire qui lui fendait les joues comme une crevasse. Il avait l'air si narquois qu'un peu de honte entra en moi, à la pensée que peut-être ce méchant homme avait surpris mon secret. Je remis ma tête sous les couvertures; mais le sommeil ne vint plus fermer mes yeux, et tout éveillé, je continuai à penser à la triste destinée de ma chère petite femme.

Digitized by Google

C'était le nom que je lui donnais au fond de ma pensée. Il me semblait que le hasard qui nous avait fait nous rencontrer avait mis entre nous un lien incassable. N'était-ce pas moi qui le premier avais deviné la présence d'un sortilége autour d'elle? Le premier, n'avais-je pas senti ma pitié s'alarmer des embûches qui l'entouraient? Et il me semblait que sa reconnaissance serait égale à ma tendresse, le jour où je parviendrais à l'arracher à sa prison.

Ce fut une douce joie pour moi de la revoir. Aucune musique au monde ne me paraissait avoir le charme tendre de celle qui précédait son arrivée; elle était comme la promesse du bonheur; et en effet, à peine le petit air avait-il commencé à résonner, la porte s'ouvrait à deux battants, laissant voir un peu confusément d'abord la tache claire de son corsage; puis elle s'avançait, et lentement toute sa personne entrait dans la lumière. Je la retrouvai comme le jour précédent, souriante et mélancolique, avec ses lèvres fraîches comme un fruit mûr, qui mettaient sur la pâleur de ses joues un éclair de vermillon.

Qu'avait-elle donc fait pour mériter d'être enfermée? Je trouvais à cette question une réponse qui me paraissait toute naturelle. Sans doute, me disais-je, elle n'a pas voulu épouser le méchant magicien, son tuteur ou son oncle; et je me figurais celui-ci avec une barbe traînante, des yeux de loup-garou, une peau de caïman et une longue robe noire constellée de croissants de lune. Qui ne lui aurait donné raison? Jeune, belle, parée de grâce, elle avait rêvé d'épouser un beau garçon comme elle; elle n'avait qu'une ambition, être heureuse, et la grande fortune du vieux magicien ne l'avait pas tentée un instant. Hélas! j'expérimentai alors combien peu la vertu est récompensée en ce monde.

Ce que je passai d'heures à l'attendre, ce jour-là et les jours suivants, est incroyable. Mes deux coudes posés sur le guéridon, je fixais constamment des yeux l'endroit de la maison où elle devait paraître, et mes regards étaient devenus si perçants, que je ne sais comment ils ne perçaient pas la mince cloison du mur. J'étais largement récompensé de ma

Digitized by Google

patience lorsqu'elle se montrait, et quelquefois ma tête tournait avec la sienne, à droite et à gauche, regardant si personne n'arrivait à l'appel de ses beaux yeux.

Mais il n'y avait que mes coudes sur le guéridon, et contre le mur un vieux portrait de grand'mère semblait regarder avec pitié les efforts qu'elle faisait pour tâcher d'intéresser à son sort une âme compatissante. Je me trompe, il y avait encore sur la cheminée un magot chinois, mais si laid, si grotesque, avec un ventre si gros, qu'elle n'aurait jamais eu l'idée de s'adresser à lui. Du reste, le magot lui tournait le dos. J'étais donc bien réellement la seule personne sur laquelle elle pût compter.

J'emportais chaque soir son souvenir dans ma chambre et toute la nuit, je faisais des rêves qu'elle remplissait de son infortune. Ma joie pourtant n'était pas complète : j'aurais voulu posséder à moi seul la petite maison. Je l'aurais cachée au plus profond de ma chambre ; personne ne l'aurait vue et pendant des éternités je me serais rassasié de sa présence, perdu dans des ravissements. Au contraire, elle était dans un coin du salon où beaucoup de monde venait la voir ; et cette curiosité universelle me faisait mal, troublait les pudeurs de ma tendresse. Ma sœur elle-même, pour qui je n'avais rien de caché, me semblait de trop dans nos tête-à-tête, et j'avais fini par me cacher d'elle comme d'une étrangère. Je lui offris un jour de lui donner mes polichinelles, mes sabres, mes fusils, mon shako, même mon cheval à bascule, si elle voulait me céder la petite maison rose ; la pensée de se faire bercer par le grand cheval la tenta un instant, mais tout à coup la petite musique se fit entendre, et elle vit s'avancer la jolie captive. Ce fut comme un charme : elle ne voulut plus entendre parler de rien.

J'étais si follement épris au bout d'une semaine, que j'en tombai malade. L'inconnue m'avait jeté ses sortiléges, sortiléges bien doux, à la vérité, puisqu'ils consistaient à se faire aimer d'un cœur d'enfant ; et l'on me mit au lit, avec du court-bouillon, des bonbons et des oranges. Mais ni les bonbons ni les oranges ne me faisaient plaisir ; c'était la petite

Digitized by Google

maison qu'il me fallait, et je me mis à pleurer un matin, demandant à grands cris qu'on me l'apportât. Ma sœur eut alors un beau mouvement de tendresse, où perçait déjà son cœur de femme; elle alla chercher la maison et me la mit sur le lit, joyeuse, montrant dans un sourire la blancheur de ses dents.

— Tiens, dit-elle, elle est à toi.

A moi! Mon rêve se réalisait; j'allais pouvoir contempler à mon aise la petite reine de mes pensées, m'éblouir de sa jupe couleur d'or et de son corsage cerise, entendre à l'infini la musique qui l'accompagnait, comme un ineffable orchestre. Je n'oublierai jamais combien délicieux furent ces moments. L'air résonnait autour de moi d'un bruissement continu; c'était comme la musique séraphique que la légende prête aux anges, la nuit de Noël, et il me semblait qu'en écoutant ce chant tendre et faible, c'était sa voix à elle qui me parlait. Le vent n'était pas plus doux à entendre dans les roseaux ni le murmure jaseur des ruisseaux que cette harmonie mélancolique qui avait la douceur d'une plainte; quelquefois, je me surprenais à pleurer en l'entendant, sans savoir pourquoi, et elle m'enveloppait d'un monde de tentations inconnues.

Rien ne me paraissait digne de tendresse comme cette adorable personne passant sa vie à attendre l'élu de son cœur; elle ne se plaignait pas, ne versait pas de larmes, vivait sans agitation au fond de sa tranquille solitude, et toujours c'était la même chose. Dieu sait depuis combien de temps elle attendait déjà; et elle semblait résignée à attendre de longues années encore. Plus tard, je l'eus comparée à Charlotte attendant Werther, à Virginie attendant Paul, ou peut-être à Manon attendant des Grieux; mais je n'étais pas assez savant alors pour me permettre de pareils rapprochements. Je me contentais de la prendre pour ce qu'elle était réellement, une bonne et jolie fille enfermée dans une prison jalouse, et j'admirais sa résignation, m'étonnant qu'elle n'eût pas encore sauté par la fenêtre.

Que n'aurais-je pas donné pour voir s'entr'ouvrir les mystérieuses fenêtres de sa demeure! J'avais beau les pousser

Digitized by Google

du doigt, très-doucement, il est vrai; elles paraissaient déterminées à ne pas vouloir céder et je me figurais des verrous, des complications de serrurerie, toute une armature de portes de prison.

Puis, mes yeux ne pouvant pénétrer jusque-là, mon imagination se mettait à faire le voyage, à la place de mes yeux; et c'étaient des enchantements à n'en pas finir. Je rêvais des chambres hautes, remplies d'ombre, où le soleil glissait par la fente des volets, en rais menus qui lamaient d'or des silhouettes d'objets étranges. De larges fleurs rouges s'épanouissaient dans des vases; il y avait au fond des aquariums un fourmillement de dorades étincelantes, et sur les étagères traînaient des chimères, des potiches, des dieux indiens. Une vie extraordinaire sommeillait dans cette torpeur des chambres, au fond d'un silence que la musique troublait seule, à intervalles réguliers.

J'arrivais ainsi jusqu'à la pièce où ma petite femme habitait. Là, c'était bien plus beau encore; les murs étaient tapissés de tentures jonquille, avec des jonchées de fleurs pourpre et or, et derrière un paravent de laque, un divan amoncelait ses coussins de soie, brochés de colibris et d'oiseaux de paradis. Chaque fois que le balcon se refermait, elle se retirait au fond de la chambre et se couchait dans la chaleur moelleuse des coussins. Dormait-elle? Veillait-elle? C'est ce que je ne pouvais savoir; mais je la revoyais tout à coup se levant, ouvrant son balcon et regardant au loin, de ses yeux clairs, avec son sourire triste, sa patience éternelle.

Une chose me tourmentait. Je faisais des efforts désespérés pour attirer sur moi ses regards; mais elle s'y refusait, persistant à tourner ses regards à droite et à gauche, constamment. Cela finit même par irriter ma jalousie. Qu'avait-elle besoin du secours des autres, puisque j'étais là? Doutait-elle de moi? Me dédaignait-elle? Ma tendresse connut alors des heures mauvaises et quelquefois je la suppliais de parler, de se prononcer, lui promettant de cesser de l'aimer si mon affection lui causait de l'ennui. Hélas! elle ne répondait pas et continuait son petit manége, avec cette même indifférence

Digitized by Google

triste qui d'abord m'avait charmé en elle et maintenant commençait à m'obséder.

Je n'étais pas assez grand en ce temps pour comprendre que la foi seule sauve dans les choses de la vie. Je fus pris un jour de la curiosité de vérifier par le témoignage de mes yeux la réalité de mes rêves ; je connus le désir tout humain de toucher mon songe du doigt et de connaître le mystère dont s'entourait mon idole. Non content de l'aimer à distance, je voulus la tenir dans mes mains, coller ma bouche à ses joues, pénétrer dans le silence de sa maison si hermétiquement close. Ce ne fut pas sans un grand battement de cœur ; il me semblait que j'allais commettre un sacrilége, et des pudeurs m'avertissaient de ne pas violer le secret chaste où vivait la chère petite âme. Ma rage de savoir l'emporta sur cette peur sacrée, et naturellement il en résulta un grand malheur.

Un jour, au moment où la fenêtre s'ouvrait, je glissai ma main par-dessus la balustrade du balcon. Je ne fus pas arrêté par la douceur profonde de son regard, par l'attitude pleine d'abandon avec laquelle elle se présentait à moi. Je posai mes doigts sur sa taille et l'attirai à moi, doucement. Elle céda, se pencha, tandis que la musique continuait à jouer mon cher petit air, avec un peu plus de tristesse, toutefois, que d'habitude. Il me semblait que les notes m'arrivaient à présent comme le gémissement d'une personne qu'on fait souffrir ; mais j'étais si heureux de me trouver enfin en possession de ma petite fée que je ne pris pas garde à ce que cet affaiblissement dans la vibration avait d'étrange. Ma main imprima un mouvement plus vif à la dame du balcon et subitement j'entendis le bruit d'un ressort qui se brise.

L'instant d'après, je tenais dans mes doigts le corps inerte de ma chère idole ; celle après laquelle j'avais tant soupiré n'était qu'une vulgaire poupée. Plein de honte et de regrets, je m'aperçus alors que ce que j'avais pris pour l'âme et la vie de la mystérieuse maison rose n'était que l'effet du mécanisme que je venais de briser. Je perdis là une belle illusion, mais je fus guéri le lendemain.

CAMILLE LEMONNIER.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LES INSTITUTIONS MUNICIPALES[1].

Le problème que soulèvent l'origine et le premier développement des communes ne cessera point de passionner les esprits; il offre en effet un singulier intérêt : au IXe et au Xe siècle, il s'est fait dans l'empire de Charlemagne un immense effondrement; les ruines de l'autorité jonchent le sol, la souveraineté s'émiette et s'éparpille au gré de la violence, l'abus de la force engendre l'excès de la servitude. C'est à se demander si en l'an mil la civilisation ne périra point à jamais dans cette tourmente de deux siècles; tout au moins peut-on croire que c'en est fait de toute tradition de liberté et de justice et que l'arbitraire de la force présidera pour longtemps d'une façon exclusive aux destinées humaines. Non, au XIe siècle, les communes se forment, au XIIe, elles sont formées. Montesquieu s'exclamait devant le spectacle que lui offrait la féodalité : « Cet événement arrivé une fois dans le monde » — il le pensait du moins — « et qui n'arrivera peut-être jamais », comment se dérober au même étonnement devant le spectacle qu'offre la naissance des communes? Par quelles voies secrètes le sentiment de la liberté s'est-il transmis, à travers tant d'obstacles, des générations contemporaines du grand empereur à celles qui, dans le cours du XIe siècle, posent déjà les assises de la commune future? Ce n'est point une civilisation qui recommence tout entière et sur un fonds nouveau, les traditions de liberté se sont renouées, la chose est certaine : les communes flamandes, en effet, sont tout imprégnées de la civilisation germaine.

[1] *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*, par A. Giry. (Bibliothèque de l'école des hautes études, Paris, 1877, 1 vol. XII-608 pages.)

Digitized by Google

Ce qui est vraiment surprenant, c'est l'énergie avec laquelle l'esprit de liberté se fait jour et la vigueur de cette renaissance. Il est évident que la plante a trouvé le milieu qui convient à son développement et que, par surcroît, les circonstances lui sont venues en aide. Le travail et l'industrie ont groupé les forces, créé les centres d'activité, précisé les aspirations ; l'intérêt des bourgeois et l'ambition des comtes de Flandre ont fait le reste.

On sait que Saint-Omer a fait partie de la Flandre jusqu'au commencement du XIII^e^ siècle ; sa keure est une des plus anciennes, elle date de 1127. Mais alors Saint-Omer compte déjà de longues annales. Ici vraiment on assiste à la formation d'une ville et on peut suivre son développement dans ses diverses phases.

Voici d'abord l'emplacement où la ville doit s'élever un jour ; c'est un îlot émergeant des marais qui l'entourent. L'aspect du pays est bien celui qui, d'après Meyer, a fait donner son nom à la Flandre : un terrain parsemé de flaques stagnantes. Un monastère s'élève au VII^e^ siècle en cet endroit : c'est la célèbre abbaye de Sithiu, qui a saint Bertin pour premier abbé. Une église y est bâtie par l'évêque des Morins, saint Omer, déclarée par lui la propriété exclusive de l'abbaye et affranchie de la suprématie épiscopale. Dès le début, les possessions de l'abbaye s'étendent de tous côtés : c'est ainsi qu'en 668 un comte Walbert lui octroie la villa Pupurnigahem, devenue depuis la ville de Poperinghe ; vers la même époque, elle reçoit son diplôme d'immunité et bientôt elle enserre en son réseau seigneurial de nombreux domaines. Sa richesse excite les convoitises : au IX^e^ siècle, un personnage de la cour de Louis le Débonnaire, déjà pourvu de deux abbayes, se fait octroyer par son maître le monastère de Sithiu ; il divise l'abbaye en deux parties et convertit l'une, installée sur une colline, en communauté de chanoines séculiers. Les deux fractions de l'abbaye demeurent ainsi à jamais séparées.

Surviennent alors les invasions des Normands, qui poussent jusqu'à Sithiu : le pays est dévasté, les campagnes sont désertées, les villas se fortifient et donnent asile aux fugitifs. Le flot des invasions passe, n'ayant causé, malgré trois assauts successifs, qu'un médiocre dommage à l'oppidum qui s'est formé sur la colline, et laissant en présence, à côté de l'abbaye, des puissances et des ambitions nouvelles : les châtelains — déjà signalés à la fin du IX^e^ siècle dans le

Digitized by Google

Cartulaire de saint Bertin — les comtes de Flandre, les avoués de l'abbaye et du chapitre.

On voit donc poindre la ville dès le IXe siècle; c'est une bourgade d'une certaine importance déjà, mais les annalistes pieux, soucieux surtout de rappeler ce qui intéresse spécialement l'abbaye, ne fournissent que de rares renseignements sur la population groupée autour des monastères : *Les miracles de saint Bertin* signalent des habitants et des notables dès 860, mais, pour rencontrer un acte authentique, il faut pousser jusqu'au XIe siècle; en 1056, une charte de Baudouin de Lille mentionne l'oppidum Sancti-Audomari et désigne ses habitants sous le nom de *burgenses*.

M. Giry esquisse en quelques traits la période troublée pendant laquelle l'individualité de la ville de St-Omer se dégage :

« La lutte, tantôt violente et tantôt sourde, entre les comtes et l'abbaye, l'incertitude du suzerain, les abbés dépossédés, les usurpations de l'avoué de l'abbaye, le chapitre, démembrement du monastère, cherchant à conserver sa part de souveraineté, les délégués ou officiers du comte étendant déjà leurs pouvoirs, tous ceux qui tenaient des terres des uns ou des autres cherchant à assurer de leur mieux leur sécurité et reconnaissant pour seigneur qui les laissait plus indépendants et surtout savait le mieux les protéger : tel dut être l'état anarchique des puissances qui se partageaient la ville de Saint-Omer avant que nous trouvions au XIIIe siècle tous ces pouvoirs limités, toutes ces puissances hiérarchisées, tous ces droits définis. A ces indices de l'anarchie sociale nous devons joindre, pour nous représenter cette époque, le tableau du trouble profond de cette société dont les chroniqueurs nous font tous le plus lamentable récit : guerres privées, violences et usurpations des seigneurs qui, établis dans leurs châteaux, rançonnent et pillent les villages, dissolution du clergé qu'arrête à grand'peine l'action sévère de Grégoire VII; excès, assassinats et brigandages de la populace, et par-dessus tout cela, misère affreuse provoquée par les famines et les pestes. »

Que l'industrie et le commerce fussent, au milieu d'un état social pareil, affamés de paix et de justice, c'est ce qui n'a rien d'étonnant; ce qui demeure plus difficile à saisir, c'est que les communes aient réussi à se dégager des étreintes de cette anarchie. M. Giry explique en ces termes comment la chose se fit :

« C'est à cette même époque que l'on voit en Flandre les

Digitized by Google

premiers indices d'un mouvement qui porte les hommes libres vers le commerce et l'industrie. On voit dès lors les échanges se faire, des foires se créer, des rapports s'établir entre les villes. Rien d'étonnant que les hommes libres, réunis là où ils espéraient trouver quelque sécurité, aient senti la nécessité de s'unir pour se protéger plus efficacement. Les anciennes associations germaniques, non encore totalement disparues, furent la forme qui se présenta naturellement, et leurs statuts, transformés et appropriés aux mœurs, purent plus tard devenir les lois des villes. Ce groupement des hommes libres put, là où il eut lieu, attirer les habitants nouveaux et faire naître l'idée d'une action publique commune et de l'association qui, se développant, prenant puissance et force, entra pour ainsi dire comme un être moral dans la hiérarchie féodale, se comporta vis-à-vis du comte à peu près comme un vassal vis-à-vis du suzerain, lui faisant hommage sous condition de services réciproques. »

C'est ainsi, en effet, que doit logiquement s'expliquer la naissance des communes; les chartes ne sont que la manifestation de leur importance; elles supposent déjà tout un passé de luttes et de labeurs; quand la force de résistance des hommes libres eut suffisamment grandi, la personnalité juridique des communes surgit naturellement et prit place dans la société féodale « comme l'arbre qui grandit prend place au soleil ».

On suppose bien que nous n'avons pas l'intention de passer en revue tous les points traités par M. Giry; son œuvre est vaste et comprend, outre l'examen des questions d'origine, l'étude de tous les pouvoirs et de toutes les institutions qui se rencontrent dans la commune : le comte, le châtelain, le bailli, les diverses juridictions, les mayeurs, échevins et jurés, la justice communale, la coutume, l'administration, les métiers; nous nous bornerons à quelques remarques.

Une commune ne se conçoit point sous une juridiction qui lui soit propre. Le premier objet de la charte communale, c'est de soustraire les bourgeois à l'arbitraire des juridictions seigneuriales. Ce privilége est stipulé en tête des concessions faites dans leur première keure aux bourgeois de Saint-Omer : *Ut... rectum que judicium scabinorum erga unumquemque hominem et erga me ipsum eis fieri concedam.* Le tribunal des échevins devenait ainsi la juridiction ordinaire dans la commune. Sa compétence s'étendait, en principe, aux personnes comme aux choses, sur le territoire propre de la

Digitized by Google

commune, banlieue comprise; réelle en ce sens, elle était personnelle en celui-ci que, dans certains cas, les bourgeois cités ou poursuivis en dehors de la ville, pouvaient, avant toute défense, réclamer leur renvoi devant leurs propres juges. C'est conformément à ce principe que la keure du 21 février 1164, rapportée par M. Giry, stipule que les bourgeois de Saint-Omer ne devront répondre devant les juges de Gravelines qu'en cas de flagrant délit ou de déni de justice à Saint-Omer. Le pouvoir judiciaire était donc entre les mains des échevins; le pouvoir législatif était exercé par indivis par le comte et la commune; c'était une règle du droit public de la Flandre. Cependant, comme les décisions du tribunal scabinal fondaient la coutume à défaut de disposition écrite ou d'usage établi, les échevins exerçaient véritablement pour cette part le pouvoir législatif à eux seuls. M. Giry est loin de méconnaître ces principes; d'après lui cependant, les échevins de Saint-Omer n'auraient acquis ce qu'il appelle « le pouvoir de fixer les coutumes de la ville » qu'en 1199, par l'effet d'une charte octroyée par Baudouin de Constantinople. Peut-être cette interprétation est-elle contestable; les termes de cette charte : *Suo juri addere ad emendationem villæ* semblent être l'équivalent de ceux-ci : *leges consuetudinarias meliorare* dont le sens est parfaitement établi. Ce privilége serait donc plutôt identique à celui qui fut octroyé aux Brugeois par Guillaume de Normandie, quand il les autorisa à améliorer leurs lois coutumières, et il devrait s'entendre du dégrèvement de l'impôt payé en conformité de la coutume.

Un pouvoir que l'on néglige trop souvent en étudiant les institutions du moyen âge, c'est le pouvoir ecclésiastique. Cependant étudier l'Eglise au moyen âge, c'est aussi étudier l'Etat. La raison de cette abstention est simple; comme l'a dit quelque part Guizot, on a vu prévaloir de bonne heure cette idée que les affaires religieuses sont le domaine privilégié du clergé. On a conclu logiquement de là que les laïques n'avaient que faire d'étudier l'histoire de l'Eglise; pourtant sans connaître cette histoire, il est impossible de comprendre l'Europe au moyen âge; cette vérité tombe sous le sens et cependant il faudrait peut-être encore l'appuyer d'autorités pour la faire accepter par certains esprits. Klimrath posait en fait que le moyen âge était lettre morte pour qui ignorait le droit canon.

Nous avons de nombreux et remarquables travaux sur la

Digitized by Google

Flandre, mais l'histoire des rapports et des luttes de l'Église et de l'État dans les communes flamandes est encore à faire. La rareté des travaux antérieurs explique que M. Giry n'ait consacré que quelques pages à la juridiction ecclésiastique. Une disposition célèbre de la première keure de Saint-Omer est l'article 3 qui détermine les limites de cette juridiction. Des bourgeois, qui considéraient comme le premier de leurs priviléges de n'être point distraits de leurs juges naturels, devaient tenir à ce qu'en matière ecclésiastique ils ne fussent point attraits en dehors de leur ville. C'est le premier point que règle l'article. Il est à remarquer cependant qu'ils n'échappaient point aux nombreux degrés d'appel que comportait la hiérarchie des tribunaux ecclésiastiques.

Le tribunal compétent pour les juger dans la ville même est déterminé ensuite : il doit leur être fait droit par-devant l'évêque, l'archidiacre ou leur curé — la keure de 1128 ajoute le doyen — par jugement des échevins et des clercs, *clericorum scabinorum que judicio*. La composition de ce tribunal semble étrange au premier aspect, M. Giry en fait la remarque. Il est invraisemblable qu'il s'agisse là d'un tribunal mixte dont on ne trouve aucune trace dans les communes flamandes. Ces échevins sont évidemment les échevins synodaux, dont le rôle se bornait à l'accusation et dont l'intervention nécessaire était une garantie efficace contre les dénonciations.

L'article limite enfin à trois le nombre des infractions dont la juridiction ecclésiastique pouvait connaître : l'effraction d'une église ou d'un cimetière (*atrium*), le délit commis sur un clerc et le rapt. Ce nombre est évidemment très-restreint. Il suffit de franchir deux siècles pour faire ressortir l'intérêt que présente sur ce point l'étude des rapports de l'Eglise et de l'Etat. Au XIV^e^ siècle, le chiffre des infractions que l'Eglise cherche à faire rentrer dans la compétence synodale s'est singulièrement accru ; on n'a pour le démontrer qu'à recourir à des travaux, vrai trésor pour l'histoire de la Flandre, que M. Giry n'a pas connus, mais qu'il utilisera sans doute par la suite : l'*Inventaire des Archives de Bruges*, par M. Gilliodts Van Severen (7 vol. in-4°; Bruges, 1871-1878). On y voit que l'Eglise entend connaître alors (I, 235-238) : « De perjurio, fornicatione, adulterio, incestu, usurariis, « venditione denariorum ad terminum, lenociniis, clan- « destino matrimonio, divortio injusto, opere impestivo, « heresis fautoribus et receptatoribus eorum, sortilegiis,

Digitized by Google

« diversis maleficiis, incantatoribus, carminatoribus, blas-
« phemiis, interfectione festorum, sacrilegiis, peccato contra
« naturam, de illis qui commiserunt se carnaliter ante-
« quam matrimonium sit in ecclesia sollempnizatum, de
« malis hospitiis ubi fiunt maleficia, fornicationes et hujus-
« modi peccata, etc. » La liste continue. Il s'agit toujours là, bien entendu, d'infractions commises par les laïques, car la juridiction ecclésiastique connaissait de toutes les infractions commises par les clercs; « clerici in suis capitulis coram episcopo respondebunt. » (Keure de Saint-Omer, 1168, art. 41.)

Le privilége de cléricature était une source inépuisable de conflits. On a prétendu qu'en France il s'étendit un jour à la moitié du royaume; la chose n'est pas étonnante. Loyseau dit que les juges ecclésiastiques mettaient au nombre des clercs tous ceux qui avaient eu tonsure « ores qu'ils fussent mariés ». Beaumanoir se pose la question de savoir ce qu'il faut décider au sujet de larrons ou autres malfaiteurs qui se sont fait tonsurer « si se font fere corones « les uns as autres ou à un barbier auquel il font entendant « qu'il sont clerc ». On mesure bien la puissance de l'Eglise à la réponse qu'il donne : « Quant tex manières de gens sont « pris, il doivent être rendus à S^te^ Eglise et apartient à « S^te^ Eglise savoir la vérité. »

M. Giry donne des exemples de ces conflits. Au XIV^e^ siècle, les vicaires de l'évêque de Térouane réclament au bailli « Jehan Fleurant, marchant subject et soubzmanant de « S^t^-Omer, qui avait batu et navré Jehan du Crocq » et ils se fondent sur ce que l'évêque devait avoir « la cognoissance, « correction... *de tous clercs mariez*, de leurs deliz et mesfaiz « commis et perpetrez en son diocèse de Thérouenne ». Il arrivait fréquemment, dit M. Giry, qu'un clerc marié non tonsuré, vivant *laiement*, était pris, jugé, condamné, exécuté par la justice séculière; dans ce cas, réparation était exigée par l'évêque : « au commencement du XIV^e^ siècle, les échevins avaient condamné à mort et le lieutenant du bailli exécuté un clerc de Saint-Omer, du nom de Jean Maxemaeckere, sans connaître sa qualité; après contestation, ils durent se soumettre à restituer publiquement et solennellement son corps aux vicaires généraux de l'évêque, sur la place, à la porte de la halle, en y faisant amende honorable pour le préjudice causé à la juridiction épiscopale. »

La situation n'était pas différente en Flandre, dont Saint-

Digitized by Google

Omer ne faisait plus partie à cette époque. Une mention faite par M. Gilliodts, dans l'*Inventaire* que nous avons déjà cité (I, 75), permet d'en juger : un individu comparaît à Dixmude devant les échevins ; il exhibe une lettre de la Cour de Térouane Les échevins n'osent prononcer sur le réquisitoire du bailli ; ils en réfèrent à Bruges, leur chef de cens. Les magistrats de Bruges n'osent prononcer davantage, de peur de blesser l'autorité de l'Église : « So ne wysden wi niet uphem, omne dat « wi altoes den gheboden van der heiligher Kerke ende van « den hove onderhorich wesen willen. » M. Gilliodts ajoute qu'au dos de la pièce se trouvent, en caractères de la fin du XIII^e^ siècle, les mots : *laet slapen*, qui indiquent qu'on ne songea même point à élever quelque contestation à ce sujet. Certes, le fait est caractéristique ; il faut cependant se garder de conclure de cet exemple que l'autorité laïque souffrît en silence toute extension de la juridiction ecclésiastique ; nous ne pouvons entrer incidemment dans des détails à cet égard, il nous suffira de renvoyer à un article inséré dans la *Belgique judiciaire*, 1873, p. 296, où l'on trouvera des renseignements précieux sur ce sujet.

L'histoire aspire de nos jours à la certitude et à la fixité, qui sont le caractère des sciences positives. L'historien ne peut songer à réaliser cet idéal qu'en accumulant les faits et en les puisant aux sources les plus sûres. M. Giry a compris sa tâche comme la comprit Warnkœnig quand, sur les conseils de Niebuhr, il vint se livrer à l'étude des institutions de la Flandre : il a fait suivre son travail d'un grand nombre de documents, la plupart inédits. On y peut glaner à loisir ; parmi les plus intéressants se trouve le tarif des compositions, rédigé vers la fin du XIII^e^ siècle, après cinquante ans de pratique comme *apaiseur*, par un bourgeois de Saint-Omer du nom de « Ghis l'Escrinewerkere ».

« Le rédacteur de ce tarif, dit M. Giry, distingue plus de vingt blessures ou mutilations diverses, chacune taxée à une composition différente. Il commence par les contusions pour lesquelles le coupable paye 2 sous, s'il les a faites à un endroit recouvert par les vêtements, ou 4, s'il les a faites à un endroit découvert ; il énumère ensuite les plaies ouvertes, qui, selon la même distinction, se payent 4 ou 8 sous ; les coups de masse ou de patins cloués, pour lesquels chaque contusion, chaque marque de clou se paye 4 sous ; les *plaies* outrées, comme les bris d'os, de bras, de jambes, qui se payent 60 sous, et, si elles sont multipliées, « la moitié d'un

Digitized by Google

homme, » c'est-à-dire 12 livres parisis; les dents cassées, les côtes enfoncées, chaque dent ou chaque côte se paye 20 sous. Puis viennent les mutilations; les jointures des doigts coupées, chaque jointure se paye 30 sous, celle du pouce, 40, quatre doigts, 6 livres, le pouce seul, autant, et la main entière, 12 livres; l'œil crevé, le nez coupé « duskes « à l'osselet par ensi ke on veist tout apert en le teste, par « le lieu là où les narines furent »... pour chacune de ces mutilations, c'est « à restorer le moitié d'un homme ». Enfin, de blessures en mutilations, le rédacteur de cette coutume en vient à supposer la réunion sur un seul homme des plus horribles et des plus invraisemblables, les yeux crevés, les pieds et les bras coupés. « Sachiés, ajoute-t-il, ke tel homme « ensi martriés afferrait à restorer plus que le mort d'un « homme, encore peust-il vivre, par cele raison ke li mar- « tries meismes ameroit assés plus qu'il fust mors, et mors « se II fois peust morir, ke en teil manière vie avoir; et « tant ainsi ameroient miex si parent et si ami, pour les grans « angoisses et pour les grans dolours k'il aroient de leur ami « et pour chou le devroit on bien double paier. »

On tire souvent argument contre notre temps des crimes dont les séries défilent journellement dans la presse; on ne contestera cependant pas que Ghis l'Escrinewerkere n'en remontrât au mieux renseigné de nos reporters; quoi qu'en puissent penser les esprits timorés et chagrins, les mœurs s'adoucissent et s'améliorent, et l'âge d'or n'est décidément pas derrière nous.

Ah! si l'on voulait fouiller dans l'histoire des communes, que de lugubres tableaux on pourrait composer! Il suffit parfois de deux lignes d'une ordonnance communale pour voir se dessiner, en un trait rapide, les misères de la condition humaine en ces temps. N'est-ce point, par exemple, une effroyable apparition que la vue de ce lépreux qui cherche à enfreindre la défense qui lui est faite d'approcher de la ville de Saint-Omer et que le *waite* repousse aussitôt de l'enceinte communale en le piquant de pointes de fer? M. Giry donne le texte du registre aux bans où s'étalent les oppressions du moyen âge : défense de vendre du pain aux hérétiques, défense de louer une maison aux juifs, même dans la banlieue, etc., etc. Nous ne voulons pas insister sur ce point, M. Giry n'y insiste point d'ailleurs; ces détails tiennent plutôt à l'histoire des mœurs, et M. Giry a surtout en vue l'histoire des institutions.

Digitized by Google

L'œuvre de M. Giry mérite le meilleur accueil; elle est le fruit d'un travail consciencieux et persévérant et fait bien augurer de la série d'études qu'il a entreprises sur les institutions municipales des villes du nord de la France. On pourrait, on le comprend, signaler dans un travail d'aussi longue haleine des lacunes et des inexactitudes; nous aimons mieux rendre hommage aux qualités qui le distinguent et à l'esprit qui l'a dicté. Disons pourtant qu'il est fâcheux que M. Giry ait renoncé à annoter, comme il en avait primitivement l'intention, les nombreuses pièces justificatives qui complètent son livre ou qu'au moins il n'ait pu y joindre le glossaire que M. Gaston Raynaud lui avait promis, à ce qu'il nous apprend. Les documents qu'il édite ne comprennent point seulement de nombreux termes appartenant au dialecte picard, ils fourmillent aussi de mots flamands. On sait que jusqu'aujourd'hui le flamand conserve un poste avancé dans un faubourg de Saint-Omer. Les recherches étymologiques, les restitutions de mots sont pleines d'intérêt, surtout dans les conditions où elles se présentent dans cette région, par suite du mélange de deux idiomes. Nous en donnerons un exemple. M. Giry extrait des archives de Saint-Omer une pièce renseignant comment s'y faisait, au XIV^e^ siècle, « le *zoeve* de mort de homme ». « Je n'ai « retrouvé le mot de zoeve nulle part ailleurs, ajoute M. Giry, « et n'ai pu en découvrir ni l'origine, ni la signification. » Faire le *zoeve*, c'est, d'après la pièce même, conclure la paix; le mot *zoeve* n'est donc qu'une corruption de *zoene*, corruption facilement expliquée par la confusion dans les manuscrits de la lettre *v* (*u*) et de la lettre *n* : le mot *zoen* se retrouve dans toutes les keures flamandes qui traitent de la réconciliation et ne signifie point autre chose que le baiser de paix ou la réconciliation elle-même. Il est d'autres expressions qu'il est moins aisé d'expliquer : c'est ainsi qu'on peut se demander quel est le jeu, interdit sous de fortes peines, même celle du pilori, que l'article 43 de la keure de Saint-Omer de 1168 désigne sous le nom de *ridechoh*. Le mot a une analogie frappante avec celui que l'on donne encore actuellement en Flandre a un jeu d'enfants. Il s'agit probablement d'un de ces jeux de hasard dont, à l'exemple des Germains, raffolaient les Flamands.

Nos lecteurs auront remarqué que le livre de M. Giry fait partie de la bibliothèque de l'école des hautes études; il a valu à son auteur, déjà connu par plusieurs travaux fort

Digitized by Google

estimables, le titre d'élève diplômé de la section d'histoire et de philologie de cette école [1]. En parcourant le catalogue des mémoires déjà publiés par celle-ci, on se prend à souhaiter plus vivement que jamais que semblable institution puisse être créée chez nous. Certes, nous pouvons citer à l'honneur de notre pays de remarquables travaux, et le livre de M. Giry, où se trouvent signalés à chaque page les noms des Warnkœnig, des Gheldolf, des Wauters, des Vanderkindere, etc., en fournit une preuve péremptoire; il nous faudrait, en outre, ce que l'on pourrait appeler un atelier scientifique qui permettrait aux facultés spéciales de se donner carrière, grouperait des forces aujourd'hui éparses et isolées et pourrait contribuer à relever le niveau des études en Belgique.

J. Lameere.

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, il lui a valu, en outre, le second prix Gobert, décerné par l'Académie des inscriptions.

Digitized by Google

LES PROBLÈMES DE L'HISTOIRE.

PHILIPPE II ET DON CARLOS[1].

Le drame mystérieux qui se dénoua, en 1568, par la mort du petit-fils de Charles-Quint, a de tout temps excité l'attention des poëtes et des historiens. Chacun d'eux a interprété à sa façon les renseignements qui étaient accessibles au moment où il écrivait; pendant longtemps on a, surtout hors d'Espagne, conclu à l'assassinat du fils par le père, de don Carlos par Philippe II.

Depuis le grand essor que prirent les études historiques au commencement de ce siècle, quelques-uns des plus illustres historiens, dont il s'honore, se sont emparés de ce problème : M. Ranke pour repousser l'accusation de meurtre portée contre le roi, Prescott et Motley pour réserver leur jugement et n'imputer à Philippe II qu'une responsabilité morale.

Dans des temps plus rapprochés de nous, MM. Gachard et Charles de Moüy ont repris l'examen de cette redoutable question. Après de longues recherches dans les papiers d'Etat espagnols, le savant archiviste belge absout Philippe II de toute culpabilité matérielle, mais, comme Prescott, il le déclare coupable d'avoir abrégé les jours de l'infant par son inexorable rigueur. M. de Moüy, dans un ouvrage qui a été justement couronné par l'Académie française, tout en se défendant de ressentir la moindre sympathie pour la politique ténébreuse de l'Escurial, s'attache à établir que les accusations qui ont été portées contre Philippe II

[1] *Philippe II et don Carlos devant l'histoire*, par D. José Guëll y Renté, 1 vol. Calmann-Levy, 1878.

Digitized by Google

dans cette affaire, tombent à faux et qu'elles ne résistent pas à l'épreuve d'une critique sans prévention. Don José Guëll y Renté, dans le livre dont le titre figure en tête de cette notice, vient, au contraire, de se consacrer à la tâche de prouver que ces accusations sont fondées et que don Carlos est bien véritablement mort victime du fanatisme de son père. Le livre de M. de Moüy et celui de M. Renté ouverts devant nos yeux, nous sommes donc en présence d'un plaidoyer et d'un réquisitoire; l'un absout, l'autre condamne : lequel des deux a raison? La vérité est-elle tout entière du même côté, ou bien la trouverons-nous partagée entre les deux systèmes? Telle est la question qui se pose à notre esprit, question qui n'est pas sans offrir un vif intérêt pour le lecteur belge, puisqu'on soutient que les rapports qui s'étaient noués entre don Carlos et les envoyés flamands auprès de son père ont déterminé celui-ci à appesantir son bras sur le prince coupable de pactiser avec des sujets rebelles, révoltés contre Dieu et contre leur roi.

Et d'abord quel est cet héritier du plus vaste empire du monde? Sa mère est morte en lui donnant le jour, son grand-père et son père, absorbés par leurs desseins politiques, ont confié son enfance aux soins d'hommes estimés comme l'humaniste Onorato Juan, que la reconnaissance de son élève fit élever à l'épiscopat, don Garcie de Tolède, frère du duc d'Albe, et Hernan Suarez, corrégidor de Grenade, pour qui le prince conserva jusqu'à la fin les sentiments les plus affectueux. Jusqu'en 1558 (Carlos était né en 1545), les lettres de don Garcie et d'Onorato Juan n'expriment que le contentement, mais, à partir de cette année, elles font entendre des plaintes : don Carlos n'avance plus, don Carlos est indocile. Un peu plus tard, des bruits étranges commencent à se répandre : le prince, qui était jusque-là d'un naturel caressant et doux, est pris d'accès de cruauté soudains et d'emportements déréglés. Pour le distraire sans doute et pour mieux adoucir son humeur, on le fait assister à Valladolid à un auto-da-fé, où quinze hérétiques, hommes et femmes, sont livrés au *garrote* ou au bûcher : cette lugubre cérémonie dure douze heures entières. Peu après, Philippe II revient en Espagne; en l'honneur de son retour, le même hideux spectacle est offert aux yeux de l'infant. Comme il souffre de fièvres tenaces, on l'envoie, en 1561, à Alcala de Henares, où une chute faite dans un escalier le blesse grièvement à la tête et met pendant plusieurs jours sa vie en

Digitized by Google

danger. Plein d'anxiété, le roi accourt de Madrid et fait prodiguer au malade les soins les plus empressés ; lui-même suit le progrès du mal avec la plus vive sollicitude. Cet accident met fin au séjour à Alcala du jeune homme, qui retourne à Madrid à la cour de son père, où son air chétif et malingre frappe tous ceux qui le voient. « Il est mal fait de sa personne, écrit Tiepolo dans une de ses relations, et laid de figure, bien qu'il ait la peau blanche et qu'il soit blond. Son dos est un peu courbé et ses jambes sont d'inégale longueur. » L'envoyé de France, M. de Torquevaulx, l'appelle « un prince mal composé de personne », et son portrait, que Mérimée a vu chez le duc d'Oñate, le représente les épaules voûtées, la taille penchée en avant, le teint pâle et les yeux muets. Son développement physique est arrêté par la fièvre persistante qui le mine; dès cette époque, le secrétaire du roi écrit à l'ambassadeur de l'empereur qu'il n'a encore donné aucun signe de virilité. Don Carlos est soumis à un traitement médical destiné à réveiller les forces naturelles, qui refusent de se manifester ; mais, au dire de l'envoyé de France, répétant les propos du médecin de la reine, « c'est temps perdu d'en espérer lignée ».

Au rebours de M. de Moüy, don José Guëll n'admet pas que ces rumeurs aient eu quelque fondement : il fait remarquer qu'elles reposent sur l'assertion de personnages faisant partie de l'entourage du roi et s'autorise surtout d'un legs de quelques milliers de ducats constitué par don Carlos en faveur d'une certaine Mariana Garcetas, qui, pour lui, ne pouvait être qu'une femme qui avait été sa maîtresse. Il ajoute cette réflexion, qui mérite d'être pesée : c'est que ces bruits se répandent au moment même où Philippe avait noué une négociation ayant pour objet le mariage de son fils avec Marie Stuart et qu'ils venaient bien à point pour rompre une négociation analogue, mais antérieure, entamée avec la cour d'Autriche.

Cependant, et quoi qu'il en soit de son aptitude au mariage, l'infant se laissait de plus en plus aller à une gloutonnerie, qu'il tenait peut-être de Charles-Quint, et emporter par des colères désordonnées qui lui faisaient lever le poignard sur les plus hauts dignitaires du royaume. Qu'il y ait, comme le soutient M. Guëll, de l'exagération dans les anecdotes qui rapportent ces actes de violence, c'est ce qui est probable et même certain; mais il n'en demeure pas moins avéré que don Carlos voulut frapper de sa dague le cardinal Espinosa,

Digitized by Google

grand président de Castille, à propos d'un acteur comique que celui-ci avait fait bannir du palais, et le duc d'Albe, lorsque ce dernier vint prendre congé du prince lors de son départ pour les Pays-Bas, et qu'à la moindre négligence des gentilshommes de sa maison, il se jetait sur eux pour les précipiter par la fenêtre. Malgré cela, ceux qui l'approchaient se plaisaient à témoigner de la sincérité et de la libéralité de son caractère; c'est ainsi qu'il avait inspiré un attachement des plus affectueux à sa jeune belle-mère, Élisabeth de Valois, attachement qui a même donné naissance à la fable de leurs amours.

M. de Moüy ne voit d'autre explication à ces traits contradictoires qu'un état de maladie mentale qui, depuis Jeanne la Folle jusqu'au triste Charles II, a exercé ses ravages dans la branche espagnole de la famille d'Autriche. C'est à la prévalence de l'idée fixe d'un maniaque cherchant à se soustraire à la contrainte qui pèse sur lui, qu'il attribue la haine que le prince avait vouée à son père et les projets de fuite à l'étranger qu'il agitait sans cesse et qui ne furent arrêtés que par son arrestation. Toujours d'après M. de Moüy, s'il se rapprocha des envoyés flamands, ce n'est pas qu'il eût des sympathies à leur endroit ou pour la cause qu'ils venaient défendre à Madrid, mais c'est parce qu'il voyait en eux des ennemis plus ou moins avoués du roi et des alliés, dont le secours lui serait utile pour échapper à l'autorité paternelle. J'en demande pardon à M. Guëll, mais il me semble que, sur ce point, l'écrivain français a mieux que lui démêlé les mobiles qui ont agi sur un esprit dérangé. Et je me demande où don Carlos serait allé puiser les notions de tolérance et de respect de la liberté humaine dont M. Guëll lui fait honneur. N'oublions pas que nous sommes en Espagne, au XVI^e^ siècle, siècle de luttes et de combats, siècle fécond en rudes joûteurs par la plume, par la parole ou par l'épée, mais siècle singulièrement pauvre, même de ce côté-ci des Pyrénées, en hommes d'État et en penseurs sachant s'élever à la conception de la liberté. Un homme de génie, comme le Taciturne, a pu de son regard d'aigle percer les sombres nuées entassées à l'horizon, mais don Carlos, cet avorton de corps et d'âme, n'était assurément pas un homme de génie. En outre, don Carlos — M. de Moüy l'établit par les faits qu'il cite — a toujours été un catholique fervent[1]; ses

[1] Une revue allemande, *Im neuen Reich*, vient de publier une lettre caractéristique adressée par le prince à l'ambassadeur d'Espagne à Rome, demandant au saint-père un morceau du prépuce de Jésus-Christ.

Digitized by Google

sentiments de foi profonde, il les a manifestés jusque sur son lit de mort, à l'heure où il n'avait plus rien à redouter, et je ne sache pas que le catholicisme, et en particulier le catholicisme espagnol, ait jamais été une école de tolérance.

Il est d'ailleurs bien naturel que Philippe II ait pris des mesures pour empêcher son fils de quitter le royaume, mais je ne puis admettre avec M. de Moüy qu'il ait tenu à ce que le prisonnier fût traité avec les égards dus à son malheur. Qu'il ait prescrit que les égards dus à son rang fussent observés, c'est ce qui n'a rien de surprenant : cet homme, en qui l'orgueil monarchique s'est en quelque sorte incarné, n'avait garde d'y laisser manquer envers un prince, même en disgrâce, qui lui tenait d'aussi près. Mais cette réclusion absolue dans un appartement unique, la défense faite au prisonnier de parler à voix basse, la présence incessante, jour et nuit, des gardiens désignés par le roi, la volonté de celui-ci s'opposant à toute visite de la reine, à qui le malheureux Carlos avait, nous le savons, voué une affection profonde et respectueuse, la liberté qu'on lui laissa, au contraire, de commettre des extravagances funestes à une santé déjà bien chancelante, le peu de soins dont il fut entouré pendant sa dernière maladie et l'absence persistante de Philippe au chevet de son premier-né se débattant dans les angoisses de l'agonie, tout dénote chez son père une indifférence et une insensibilité qui, jointes aux allures de cette cour ténébreuse, expliquent fort bien les bruits qui se répandirent et qui ont trouvé de l'écho jusque de nos jours.

M. Guëll lui-même croit à l'empoisonnement de don Carlos par le médecin de la cour. En l'absence de preuves précises, il convient d'épargner ce crime à la mémoire déjà trop chargée de Philippe II; mais, tout en admettant qu'il était dans son droit en prévenant les embarras qui devaient résulter du passage à l'étranger de don Carlos, il semble impossible de ne pas flétrir son implacable rigueur et de ne pas répéter, avec M. Gachard, qu'il n'y a pas que le fer, le poison ou le *garrote* qui tuent, que les tortures morales sont aussi un supplice et que Philippe II pourra difficilement être justifié auprès de la postérité de celles qu'il fit endurer à don Carlos.

A mon sens, M. Guëll s'est quelque peu laissé entraîner par

> Ces haines vigoureuses
> Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Digitized by Google

Il est vrai que le tempérament méridional s'accommode malaisément de l'impassibilité judiciaire et que Philippe II fit tant de mal, tant à l'Espagne qu'aux Pays-Bas, que nous nous expliquons fort bien les colères légitimes qui bouillonnent encore au fond du cœur des descendants de ses sujets. Tandis qu'il écrasait sous le talon de fer de ses soldats les vieilles libertés de ses peuples et que, suivant l'énergique parole de l'historien latin, faisant le désert autour de lui, il appelait cela faire la paix, son esprit froid et méticuleux se complaisait à tracer d'interminables dépêches ou à tramer dans tous leurs détails l'assassinat par le fer ou par le poison d'Escobedo tombé en disgrâce, et la mort par le lacet du marquis de Montigny, étranglé la nuit, à la dérobée, au fond du château de Ségovie. Rien de surprenant à ce que la postérité se montre soupçonneuse à l'endroit de ce meurtrier nocturne.

Une dernière observation doit être adressée à M. Guëll. Il écrit dans une langue qui n'est pas la sienne, et le lecteur aurait mauvaise grâce à lui reprocher les hispanismes qu'il rencontrera dans les pages de son livre. Mais ce qu'on pourrait exiger à juste titre, c'est une argumentation plus serrée, une méthode plus ferme et plus sûre ; sous ce rapport, cet ouvrage est inférieur à ceux de MM. Gachard et de Moüy.

E. CASTELOT.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

QUELQUES MOTS SUR LA TRADUCTION EN BELGIQUE.

L'article de M. le professeur Rivier sur *la poésie lyrique française en Allemagne* mérite d'être complété, quant à la part de la Belgique. Nous profitons volontiers de cette occasion pour rappeler des faits qui font honneur à nos écrivains.

Le reproche adressé aux traducteurs allemands de l'*Anthologie lyrique française*, de ne pas y avoir fait plus de place aux poëtes belges, ne pourrait pas s'appliquer au meilleur recueil publié et admis pour l'enseignement en France. M. le lieutenant-colonel Staaff, dans *la Littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours* (6 vol. in-8°), a consacré des notices à une trentaine d'auteurs belges, parmi lesquels douze poëtes ; pour cinq de ces derniers, il a cité quelques vers dans leur notice, et à deux seulement : MM. Ad. Mathieu et Ch. Potvin, il a donné place dans le corps de l'ouvrage.

Il y aurait bien des lacunes à signaler dans cette partie du livre : Wacken, Weustenraad, Lesbroussart, Eug. Dubois n'y figurent point; aucun de nos humoristes n'est nommé, ni Vandeweyer, ni Veydt; nos meilleurs romanciers, à commencer par Caroline Gravière, n'ont pas une mention. Enfin, la plupart des notices sont incomplètes. Mais le principe est admis, l'idée a reçu un commencement d'exécution, notre littérature compte, prend rang, et ce livre, qui en est à sa cinquième édition, peut être complété à la sixième. Il suffira sans doute que l'auteur soit prévenu ici pour que ses intentions soient mieux réalisées.

Il y a donc à rendre justice à ce recueil publié en France par un écrivain suédois.

Digitized by Google

De leur côté, les écrivains belges, — il est juste aussi de le rappeler — ont fraternisé de tout temps avec les littératures étrangères, ont pris au sérieux « la mission d'intermédiaire que leur assigne leur position ethnographique et géographique ».

On peut soutenir en effet qu'il n'a pas paru un livre de valeur, un écrivain de mérite qui n'ait été étudié, apprécié, traduit par fragments ou en entier, en français, dans notre pays. Faut-il, pour nous borner aux traductions, citer Byron et Petœfi, Schiller, Wieland et Gœthe, Silvio Pellico, Manzoni et Gorostiza, Auerbach, D'Israeli, Émilie Carlen, Karl Van Oltei, Conscience, Tony Bergman et les romanciers anglais; le chanoine Schmidt et Lautenschlager, Zimmerman et Barth, Franklin, Wheaton, Robert Peel et Max Wurth, Gervinus, Motley, Cantu, Bancroft, Prescott, Seaman et Draper; Humboldt, Gneist et Gervinus; Bianchi Giovini, Ausonio Franchi et Channing, etc., etc.? Passons vite : l'honorable écrivain n'a eu en vue que les traductions en vers de la poésie lyrique allemande. Mais il nous permettra d'envisager la question d'une manière générale.

Presque tous nos poëtes se sont exercés à traduire les maîtres de la Grèce et de Rome, et n'ont pas négligé les poëtes modernes.

Baron traduit Horace, Callinus, Tyrtée, mais il met aussi en vers l'*Infanticide*, de Schiller; Raoul ne se borne pas aux trois satiriques latins, il traduit la satire de Byron *sur les poëtes anglais*, et publie toute une chrestomathie hollandaise : *Leçons de littérature hollandaise* (1829). Ed. Smits fait des tragédies dont Talma accepte un rôle, et de la statistique avec Quetelet, mais ses deux volumes de théâtre contiennent des traductions, où le latin prend place, sans porter préjudice à l'allemand, au russe, au hollandais, à l'italien. Lesbroussart est un vrai poëte : ses études embrassent presque tout l'horizon littéraire; rien d'humain, selon lui, ne peut être étranger à l'écrivain. Il suit pas à pas Byron et Lemercier, Walter Scott et Delavigne, Manzoni et Schiller. Il imite ou traduit sans cesse. Dès 1801, l'*Almanach poétique* contient de ses imitations de Dante, de Tompson et du languedocien. En 1842, *la Revue de Liége* publiait encore une œuvre traduite par le poëte. Il n'a pas négligé Horace, Lucain, Dante; mais il traduit Spencer; *Manfred* et *le Corsaire* de Byron; et en prose : *Fanny Seymour*, roman anglais, et la charmante comédie de Gorostiza : *Contigo pan y cebolla*. Clavareau a tout un théâtre à lui, et plusieurs volumes de traductions. Il met en vers *la Fiancée d'Abydos*, de Byron; puis, un grand nombre de poëmes hollandais : *La Nation*,

Digitized by Google

d'Helmers : un volume; *Le Tombeau* et des odes de Feith, avec des poésies de Kruyff : un volume; *les Bataves,* de Tollens, avec des poésies de Bilderdijk, etc. : un volume. Et il ne regarde pas seulement au nord; il suit, avec Lesbroussart, sa mission d'intermédiaire dans le midi, et met en vers la *Françoise de Rimini,* de Pellico, et le *Comte de Carmagnola,* de Manzoni : deux tragédies en cinq actes, s'il vous plait !

Faut-il ajouter le *Sardanaple* de Byron, imité par M. Alvin, etc.?

Nos contemporains n'ont pas abandonné ces traditions. Wacken aussi est un poëte, il peut rivaliser avec qui que ce soit pour l'harmonie du vers. Mais ses succès au théâtre ne l'ont pas empêché de traduire un volume de poésies : les *Fleurs d'Allemagne* (1850) sont des modèles. M. Alfred Michiels, dans le même temps, donne des traductions rimées de Uhland, Heine, etc. M. Ed. Delinge fait de même dans la première *Revue de Belgique,* puis il traduit pour la nôtre tout un poëme de Gœthe, *Hermann et Dorothée.* C'est aussi dans nos livraisons qu'a paru la traduction de *Musarion,* de Wieland, par le capitaine Ruth. Outre ses *Marbres antiques,* M. Potvin a mis en vers douze poésies de Th. Van Ryswyck, le *Roman du Renard,* le *Waterloo,* de Byron, le *Don Juan* espagnol, et son *Art flamand* est composé en partie d'imitations de poëtes flamands modernes. M. Abrassart, de son côté, a traduit Van Duyze aussi bien que Gœthe.

Nous avons encore à citer le *Don Carlos,* de Schiller, traduit par le baron de la Rousselière; le *Faust,* de Gœthe, traduit en partie par Wacken, en entier par M. Lagye; le *D'Egmont,* de Gœthe, imité par le comte Maurice Du Châtel, et la *Francesca da Rimini,* traduite une seconde fois par Eug. Dubois, encore un vrai poëte.

Il ne faudrait pas faire de bien longues recherches pour augmenter cette liste. Si l'on réunissait les poésies traduites par nos poëtes et disséminées dans les revues ou dans des volumes, on en ferait un beau livre. Celui que M. Rivier nous demande avec raison pour l'Allemagne est déjà en bonne voie d'exécution.

Sans doute, il est vrai de dire que ces travaux n'ont pas été « assez encouragés ». Les *Leçons de littérature hollandaise,* de Raoul, ont trouvé un éditeur en 1829. En 1871, une chrestomathie de poëtes flamands, traduits en vers français, avait commencé de paraître à Anvers, par livraisons. Notre Revue en publia l'une des plus brillantes pièces : *Le diable en bouteille,* de Jean Van Ryswyck. Mais *Nos poëtes flamands,* par M. Claus, s'arrêtèrent à la

Digitized by Google

4e livraison, autant sans doute par la faute du public que du traducteur, dont les premières livraisons étaient si incorrectes, qu'il dut les remplacer, et de l'éditeur, qui avait choisi un format trop coûteux.

Il est déjà difficile de faire un choix impartial, complet et de bon goût. M. Van Hollebeeke y a réussi pour ses *Morceaux choisis de poëtes belges* (en langue française). Mais lorsque, le choix fait, il faut encore traduire les poëtes, chacun dans le ton qui lui convient, la difficulté s'aggrave considérablement, et c'est en cela surtout que les encouragements de l'État peuvent utilement intervenir. Une proposition a été faite à l'Académie de Belgique, l'an dernier, en faveur d'un choix de poésies flamandes à traduire en vers français. L'idée n'y fut pas accueillie favorablement. Ce soin appartient plutôt au gouvernement.

N'y aurait-il pas lieu d'instituer, parmi les prix quinquennaux, un prix de traduction, comme il y en a un en France? En attendant, le gouvernement ne pourrait-il pas mettre au concours une chrestomathie pareille, pour laquelle l'auteur devrait utiliser les bonnes traductions déjà faites, compléter le choix par des traductions personnelles et y joindre des notices bibliographiques, sur le plan de M. Van Hollebeeke?

Alors, si nos poëtes flamands veulent rendre à nos poëtes français cette marque de bonne fraternité, le choix est fait, il suffira de traduire le livre de M. Van Hollebeeke.

En résumé, la fraternisation littéraire n'a jamais manqué en Belgique, et l'on y a pensé aussi que bonne charité peut commencer en faveur de l'autre langue nationale du pays.

X.

Bruxelles, le 7 novembre 1878.

A Monsieur Eug. van Bemmel, professeur d'histoire et de littérature à l'Université libre, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc.

Monsieur et cher confrère,

Pendant une absence que j'ai faite, vous avez eu la bonté de vous occuper, dans la *Revue de Belgique*, de notre ouvrage sur Charlemagne et le pays de Liége et je vous en aurais su infiniment gré, n'eussiez-vous, par mégarde sans doute, travesti le travail de mon collaborateur.

Digitized by Google

La première partie, œuvre de Van Hasselt, *assurez-vous*, a déjà, *selon vous encore*, été publiée précédemment, serait du replâtrage, en un mot, et vos paroles ont été publiées dans des revues étrangères. Où donc et quand ce travail a-t-il déjà été publié, Monsieur; n'avez-vous pas craint de faire ici un rapport inexact, comme il l'est en effet? Puis, dans cet égarement, vous reprochez à mon défunt ami d'avoir accueilli bénévolement la légende selon laquelle l'évêque Lambert serait tombé victime de son zèle apostolique à l'instigation de Pépin, à la suite de l'affront fait à Alpaïde. Mon collaborateur, cher Monsieur, est étranger à ce dire; le coupable, c'est moi; en ma qualité d'enfant de Liége, le récit des faits notables de son histoire m'était dévolu, je puis vous le prouver; je suis le badaud qui fait de l'illustre martyr l'un des fondateurs de notre ville. Puisqu'un coupable il y a ici, haro sur lui; laissons le défunt reposer en paix, le vivant est là pour porter le poids de ce récit que votre science vous permet de rayer désormais des chroniques liégeoises.

Il est enfin question, dans votre examen, de la découverte d'un manuscrit du XII^e^ siècle, auquel, dites-vous, le travail particulier de M. Jéhotte emprunte un intérêt nouveau. Je vous ferai observer, cher confrère, que ce manuscrit, bien connu des historiens, existait au siècle dernier dans les archives d'une de nos abbayes, d'où il fut emporté à l'étranger par la tourmente révolutionnaire. Il a été récemment rendu à la lumière, mais il ne nous a rien appris de neuf; c'est à notre trouvaille, de Van Hasselt et de moi, entendons-nous bien, dans les archives des conciles du VIII^e^ siècle, des aventures matrimoniales du père de Charlemagne, à laquelle, il est vrai, le vénérable manuscrit a prêté son appui, que revient tout l'intérêt de notre reconstruction historique; et si j'en excepte le récit de la vie du grand empereur qui est resté intact par respect pour l'œuvre, pour les sentiments intimes de mon savant ami, comme il est indiqué dans la préface du volume, le monument est commun aux deux auteurs, il est un, indivisible.

Vos allégations sur le travail que vous prétendez avoir été déjà publié par mon ami, ni les reproches que vous lui adressez au sujet de la chronique liégeoise de saint Lambert n'étant point fondés et moi-même ne pouvant accepter des éloges trop bienveillants qui ne me sont pas dus, j'en appelle à votre courtoisie, à votre droiture, cher confrère, pour rétablir l'exactitude des faits, en donnant asile à ma lettre dans le prochain numéro de votre estimable *Revue* et je vous prie d'agréer, avec l'expression de ma gratitude, mes salutations les plus distinguées.

LOUIS JÉHOTTE.

Digitized by Google

A NOS ABONNÉS.

Un rôle nouveau commence pour nous à la suite du revirement électoral qui a rendu au libéralisme belge la direction des affaires publiques. A la tâche facile d'une opposition que justifiaient les actes et les tendances du parti catholique, a succédé la préoccupation plus laborieuse de réaliser dans la pratique les divers principes du programme libéral. Nul ne peut contester, dans cette heure d'enfantement, l'utilité d'une publication périodique où les grands problèmes de la politique courante puissent se traiter avec plénitude et maturité. A côté du journal quotidien, qui s'empare des faits à mesure qu'ils se produisent, — instrument d'information et arme de polémique, — il reste place pour une revue mensuelle qui expose les questions dans leur ensemble, en étudie les origines et les conséquences, en vulgarise les éléments et en cherche les solutions les plus conformes aux exigences de la pratique en même temps qu'aux vœux de la théorie. La *Revue de Belgique* ambitionne cette mission avec d'autant plus de titres à l'attention du public qu'elle reste toujours la seule publication de cette nature, la seule revue libérale publiée en langue française dans notre pays.

Ouverte, depuis sa fondation, à tous ceux qui, sans distinction de nuances, veulent affranchir la Belgique de la domination sacerdotale, elle a été des premières à préconiser la politique de *l'union dans l'action*, c'est-à-dire l'entente de toutes les fractions du libéralisme sur le terrain d'un programme franchement et résolûment anticlérical. C'est cette politique qui seule a amené le triomphe du parti libéral, au 11 juin dernier, et, plus que jamais, nous entendons lui rester fidèles, après l'éclatante réponse du corps électoral à ceux qui craignaient de nous voir marcher au combat, drapeau déployé.

La première et la plus grave des questions qui s'imposent à la majorité parlementaire, c'est une réforme radicale de l'enseignement public. Il y a longtemps qu'elle fait l'objet de nos travaux et nous pouvons même rappeler avec une légitime satisfaction que l'idée de créer un ministère de l'instruction publique, symbole et formule de la politique nouvelle, a trouvé peut-être sa première expression décisive dans les articles si nets

Digitized by Google

et si énergiques de notre éminent collaborateur, M. le professeur Laurent. Nous continuerons à étudier sous toutes ses faces cette grande œuvre de réorganisation sociale, certains de répondre ainsi à une préoccupation légitime du public.

L'histoire, le roman, les voyages, la poésie, toutes les branches des arts, des sciences et des lettres, ont, autant que la politique, des droits incontestables à une place importante dans un recueil comme le nôtre qui aspire à grouper toutes les forces vives de notre littérature. C'est dire que nous ne négligerons rien pour satisfaire un public dont les goûts littéraires grandissent avec le développement de notre esprit national. Nous sommes, du reste, en mesure d'augmenter dans certaines limites les dimensions de la *Revue*, pour faire face aux exigences éventuelles de l'actualité, sans empiéter sur la diversité ordinaire de nos livraisons.

Tout ce que nous demandons à nos amis, c'est de nous continuer la faveur qu'ils nous ont accordée dans ces dernières années et qui nous a permis d'apporter dans notre publication les améliorations dont nos lecteurs ont été les premiers à profiter.

Le Comité : Alb. Callier, Ém. de Laveleye, Goblet d'Alviella, Ch. Potvin, J. Stecher, E. van Bemmel.

La *Revue de Belgique* publiera à partir de la livraison du 15 janvier, *outre les articles d'actualité :*

De l'inspection des écoles. — Les écoles d'adultes. — Les réformes de l'enseignement moyen et supérieur, par M. F. Laurent.
De l'éducation primaire, par M. Ch. Potvin.
Lettres d'Italie, par M. Em. de Laveleye.
La moralité financière et le Code pénal, par M. Ch. Masson.
Souvenirs du Mexique en temps de révolution, par M. E.-V.-D. Donckt.
La Paix de religion, par M. An. Durand.
Le libéralisme religieux chez les juifs à l'époque du Christ, par M. J.-B. Astruc.
Scènes de la vie américaine, par Mme Fernau.
Les libres penseurs chrétiens du moyen âge, par M. Ad. Prins.
Les Vaudois, par M. Ch. Duverger.
L'esthétique du bois et de la pierre, par M. C. Buls.
Un voyageur belge, Guillebert de Lannoye, par M. E. Van Elewyck.
A Saint-Denis pendant l'armistice, souvenirs inédits d'un officier prussien, par M. C. Masson.
Le socialisme catholique, par M. X. Olin.
La statue de Marnix, par M. P. Fredericq.
La propriété littéraire, par M. Goblet d'Alviella.

Ainsi que les articles de MM. J. Stecher, E. Van Bemmel, E. Castelot, L. Vanderkindere, A. Pergameni, Ad. Le Hardy de Beaulieu, G. Duchaine, C. Tempels, Ch. Rahlenbeck, Albert Callier, H. Marichal, etc.

La *Revue* commencera l'année par un roman de M. le comte Maurice du Chastel; viendront ensuite des romans ou nouvelles de Mme Violette, de MM. Remy Barn, Maurice Reynold, Em. Leclercq, Em. Greyson; des poésies de Mlle Nizet, de MM. Félix Frenay, Ch. Potvin; des chroniques littéraires et artistiques, etc.

Digitized by Google

LES ÉCOLES NORMALES.

I

L'histoire de l'enseignement normal sous le régime de la loi de 42 est un acte d'accusation contre le parti catholique. J'ai dit que pour lui la liberté d'enseignement veut dire domination, monopole, et le monopole de l'enseignement dans les mains de l'Église veut dire pas d'enseignement. Les faits l'attestent, et ils sont indéniables. C'est le parti catholique qui a organisé les écoles primaires. S'il l'avait fait sérieusement, il aurait dû commencer par établir des écoles normales fortement constituées : car tel maître, telle école. Il y a des écoles de filles, il y a des écoles de garçons. Qu'est-ce que le législateur catholique de 1842 a fait pour former des maîtresses? Rien. Jusque dans ces derniers temps, l'État n'avait pas une seule école normale d'institutrices. Preuve palpable que la majorité catholique ne voulait pas d'autres écoles de filles que les couvents, d'autres maîtresses que des religieuses, c'est-à-dire pas d'enseignement laïque, rien que des écoles catholiques, ce qui revient à dire : pas d'instruction pour les filles. Car peut-il y avoir un enseignement sérieux sans des maîtresses préparées à leur difficile mission? et quelles sont les études des religieuses, quelles sont les épreuves qu'elles subissent et qui constatent leur capacité? Ma question ressemble à une dérision; et cependant cette dérision, c'est la réalité, et je dois

Digitized by Google

ajouter que cette réalité est parfaitement constitutionnelle. Enseigne qui veut, même ce qu'il ne sait point : voilà la liberté consacrée par la Constitution belge. Donc l'enseignement des filles livré à l'ignorance, à la bêtise, à la superstition et au fanatisme ! Tel est le régime de la loi de 42.

Le calcul était admirable : telles maîtresses, telles élèves. La majorité catholique avait d'excellentes raisons pour ne pas vouloir d'autre instruction que celle qui engendre et cultive l'ignorance, l'étroitesse d'esprit, la soumission aveugle au prêtre. La majorité catholique voulait former une génération de crétins, instruments dociles dans la main de l'Église. Son plan était parfaitement conçu, et il n'a que trop bien réussi. En livrant à l'Église les femmes et les enfants, la loi de 1842 lui livrait l'avenir de la Belgique. Or, elle lui livrait les femmes, et par les femmes les enfants. Les faits sont là, incontestables. Que les libéraux de 1842, s'il y en a encore, ouvrent les yeux et qu'ils voient ! Ils verront des familles libérales devenues catholiques, fanatiques. Par quelle influence? La femme veut que ses enfants soient élevés dans les écoles catholiques, les filles au couvent, les garçons par les jésuites : voilà comment les hautes classes, propriétaires, nobles, médecins, avocats, deviennent catholiques, fanatiques ! Les fils et petits-fils des hommes qui étaient les chefs du parti libéral sont des crétins catholiques, et ils le sont devenus par les femmes !

Tel est le fruit de la loi de 42. L'Écriture sainte dit qu'aux fruits on peut juger l'arbre : j'ajoute, et ceux qui l'ont planté. C'est le parti catholique qui a planté l'arbre de l'ignorance et du fanatisme; c'est lui qui récolte les fruits; les hautes classes se crétinisent de plus en plus; d'année en année, de génération en génération, les ténèbres s'étendent; elles gagnent les classes moyennes, elles envahissent les classes inférieures. La Belgique entière menace de devenir une nation de crétins, de ténébrions, et cela par les femmes. La leçon est rude, j'espère qu'elle profitera aux libéraux.

Cependant, en dépit du législateur de 1842, il s'éleva

Digitized by Google

des écoles de filles, à côté des couvents. Il fallait des maîtresses. L'Église se mit à l'œuvre pour s'emparer des écoles laïques. Admirez, libéraux, la politique de vos adversaires et votre aveuglement. L'État n'avait pas d'école normale d'institutrices; la place était vide, le clergé s'en empara : il établit des écoles normales dans ses couvents. Des couvents transformés en écoles normales! Grand Dieu! Qui donnera l'enseignement normal aux futures maîtresses laïques? Des religieuses! Et qui a formé les religieuses à cette difficile mission? Toujours des religieuses! Et quel est le titre, quelles sont les études, quelles sont les épreuves de ces maîtresses qui n'ont jamais mis le pied dans une école normale, qui ignorent jusqu'aux premiers éléments de ce qu'elles doivent enseigner? L'ignorance, la bêtise, la superstition, le fanatisme sont chargés de préparer les maîtresses laïques. Cela est admirable et cela tient du miracle. Mais c'est un miracle qui s'explique. L'Église s'est dit : Puisqu'il y a des parents qui ne veulent pas mettre leurs filles dans les couvents, nous allons faire en sorte que les écoles laïques soient les succursales des couvents, en dressant les futures maîtresses dans les couvents : telles maîtresses, telles élèves!

Cela ne suffisait pas. Des *couvents-écoles normales!* Ce sont des mots assez mal sonnants, on peut dire qu'ils hurlent de se trouver accolés. Il faut leur donner un air d'écoles de l'État! L'État les adoptera. Cela a un avantage que l'Église ne dédaigne pas : d'abord l'État donnera un subside aux directrices (lisez *supérieures*, *grandes dames* des *couvents*). Les couvents subsidiés par l'État! par des ministères libéraux! Voilà un trait de maître : libéraux, battez des mains, car vous y êtes pour quelque chose. De plus, l'État donnera des bourses aux élèves normalistes : ainsi l'État attire dans les couvents, par l'appât des bourses, les futures maîtresses de ses écoles, afin qu'elles soient dûment crétinisées.

Les ministres, catholiques et libéraux, qui ont agréé les *écoles-couvents*, diront que les avantages qu'ils assuraient aux *couvents* se justifiaient par l'inspection des écoles normales adoptées. Effectivement il y avait un inspecteur des écoles

Digitized by Google

normales, il y avait même une inspectrice, sans doute, parce qu'il ne convient pas qu'un inspecteur visite un couvent. Mais l'inspection est aussi merveilleuse que les couvents-écoles. L'inspectrice, on ne l'a jamais vue dans les écoles normales adoptées : je certifie le fait pour l'école de Gand. Quant aux inspecteurs, ils n'y allaient que pour dîner avec la directrice, sans mettre le pied à l'école. L'*inspection* consistait donc à *ne pas inspecter*. Cela n'était pas très-gênant pour les *grandes dames!*

Je ne suis pas au bout de cette histoire, qui serait réjouissante, si elle n'était déplorable. Les *écoles-couvents* étaient une sublime invention. Mais voilà qu'il s'établit des écoles normales laïques, à côté des couvents; elles demandèrent à être *adoptées*, et il était difficile de le leur refuser. Comment soumettre des écoles *libres* à la *domination de l'Église?* Le problème paraissait insoluble. L'Église trouva une solution très-orthodoxe, et très-légale, très-constitutionnelle, du moins dans le sens de la loi de 42. Les écoles normales forment des maîtresses pour les écoles primaires; les écoles primaires sont essentiellement catholiques et, comme telles, placées sous la domination de l'Église; il est logique qu'il en soit de même des écoles normales. D'abord, pour y être admise, il faut être catholique, et pour s'assurer de la catholicité des élèves, le prêtre attaché à l'école leur fait subir un examen sur le catéchisme et l'histoire sainte; cet examen est décisif pour l'admission; un règlement, fait ou revisé par des ministres libéraux, attribue à la religion, dans l'appréciation de l'examen d'entrée, plus de points qu'à la langue maternelle, plus de points qu'à l'histoire de la patrie : il faut que nos maîtresses laïques soient avant tout catholiques *romaines*, avant d'être Belges, Flamandes ou Wallonnes. Ces examens se répètent à la fin de chaque année d'études, et à la sortie, toujours le catéchisme dominant. Le prêtre est le premier personnage de l'école normale : la directrice et les maîtresses lui font la cour et rivalisent de soumission. A Gand, où les choses ne se passaient pas tout à fait ainsi, l'influence du prêtre était encore toute-puissante. Cela est si

Digitized by Google

vrai, que bon nombre de maîtresses, et surtout les anciennes, sont dévouées corps et âme au clergé, en dépit de l'administration communale qui les paye. Voilà le problème résolu. Je pose en fait que la grande majorité des institutrices laïques, je pourrais dire presque toutes, sont des instruments dociles dans les mains du prêtre.

Tel est le régime des écoles *adoptées*, en ce qui concerne la religion : le prêtre y est le maître. Du reste, l'institution même est détestable. Conçoit-on que des écoles, d'où dépend l'avenir intellectuel, et même l'avenir politique de la Belgique, soient des écoles *privées?* Conçoit-on que l'État n'ait d'autre action sur des écoles où l'on forme ses institutrices, qu'une inspection purement nominale? N'est-ce pas le pouvoir qui enseigne qui doit aussi former le personnel enseignant? Hélas! je m'aperçois que j'ai dit une chose niaise, contraire à la loi de 42, contraire à la liberté d'enseignement, telle que les catholiques et les libéraux l'ont entendue jusqu'ici. En Belgique, l'État paye, et l'Église enseigne; les écoles primaires étant placées par la loi sous sa domination, il en doit être de même des écoles normales. On voit que tout s'enchaîne dans le système de domination ourdi par l'Église. Mais, du moins, l'Église ne trouvera plus de complices dans le parti libéral. S'il reste encore des libéraux de 1842, ils doivent voir qu'ils se sont trompés, et qu'on les a trompés : on leur a fait décréter la domination de l'Église, et ce n'est certes pas là ce qu'ils voulaient.

Je dis que l'organisation des écoles normales *adoptées* est déplorable, à tous égards. L'État va bâtir une école normale d'institutrices à Gand : la dépense s'élève à plus d'un million. Cependant l'État ne fait pas de luxe; mais il y a des conditions d'hygiène pour des établissements qui doivent recevoir et interner des centaines de normalistes. Le local qu'occupe maintenant l'école adoptée est tellement étroit, qu'il ne peut pas même recevoir les élèves qui se présentent comme externes, et les internes sont entassées les unes sur les autres, sans espace, sans air. Les directrices des écoles *adoptées* tiennent l'internat à leur profit. Système détestable

Digitized by Google

qui met à chaque instant leur intérêt en conflit avec leur devoir, ce que nos lois ont toujours soin d'éviter, de crainte que le devoir ne soit sacrifié à l'intérêt. Il ne faut pas qu'une directrice d'école soit marchande de soupe !

Les écoles normales sont les écoles les plus importantes, parce que de l'enseignement normal dépend l'avenir intellectuel de la nation. Il faut donc y appeler des professeurs capables, et des maîtresses d'élite, et pour avoir un personnel qui soit à la hauteur de sa mission, il faut lui donner des traitements qui soient en rapport avec l'importance des fonctions. Comment veut-on qu'une école privée, avec un subside de cinq ou six mille francs, pourvoie à ces nécessités? Le personnel est nécessairement plus que médiocre; et comment veut-on qu'avec un personnel insuffisant, les études soient fortes? Je pourrais citer des faits à l'appui de ce que je dis; mais cela est très-délicat, et d'ailleurs inutile : le vice est dans l'institution.

Il ne doit plus y avoir d'écoles *adoptées*.

II

Je passe aux écoles normales d'instituteurs. Les libéraux n'auront pas oublié la comédie qui s'est jouée en 1842, au profit du parti catholique. Il devait y avoir une école normale par province; les évêques prirent les devants et établirent sept écoles normales; il restait les deux provinces d'Anvers et de Brabant que l'archevêque de Malines voulut bien réserver pour l'État. Cela ne suffisait pas à l'épiscopat. Il appliqua à l'enseignement normal le système qui lui avait si bien réussi pour l'enseignement primaire : l'Église enseigne et l'État paye. D'abord le ministère confia la direction des deux écoles de Lierre et de Nivelles à des abbés que l'archevêque voulut bien lui désigner. Or, il y a un axiome, en matière d'enseignement : telle direction, telle école. Si le directeur est un abbé, l'école sera catholique, donc ultramontaine. Tel est d'ailleurs l'esprit de la loi de 42 : elle catholicise les écoles primaires, il est très-logique qu'elle

Digitized by Google

catholicise aussi les écoles normales. Quant à la Constitution, il est entendu que la liberté qu'elle consacre veut dire monopole et domination au profit de l'Église. C'était un coup de maître, mais aussi un coup d'audace tel, que l'on se demande avec stupéfaction comment des ministres libéraux ont pu maintenir des abbés à la tête des écoles normales de l'État : je ne trouve qu'une explication de ce fait inouï, c'est que la plupart des libéraux, y compris les ministres, ignoraient le fait. Les catholiques étaient en possession : *beati possidentes*.

Les évêques avaient sept écoles normales, où ils étaient les maîtres absolus, et deux écoles qu'ils dirigeaient par personnes interposées. Cela ne leur suffit point. Une école normale coûte cher, et les évêques ont tant de besoins électoraux et autres. Ils imaginèrent le système d'*adoption ;* l'État adopta leurs écoles, et il va sans dire que l'adoptant paye. Pour colorer cette nouvelle duperie, je ne trouve pas d'autre mot, les évêques consentirent à ce que l'État inspectât leurs écoles. Il était bien entendu que l'inspection serait purement nominale. Le tour était joué. Tout l'enseignement normal était dans les mains de l'épiscopat, sans qu'il dût délier les cordons de sa bourse.

Je me demande de nouveau comment le parti libéral a pu maintenir un pareil état de choses pendant les vingt ans qu'il occupa le pouvoir, et ma réponse est toujours l'indifférence absolue que les Chambres et, par suite, le gouvernement ont témoignée jusqu'à ce jour pour l'enseignement public. Je n'insiste pas, c'est désormais de l'histoire; mais il est bon de rappeler l'histoire : si elle ne sert pas de leçon aux rois, elle servira de leçon aux peuples; les Belges ne l'oublieront pas.

A chaque pas que je fais, j'arrive à la même conclusion : sécularisation complète de l'enseignement. Les écoles normales de l'État doivent être placées sous la direction exclusive de l'État. Plus d'écoles adoptées. Deux écoles normales, au moins, par province; une pour les instituteurs, l'autre pour les institutrices. Plus d'abbé à la tête des écoles nor-

Digitized by Google

males de l'État. Les évêques pourront fonder des écoles normales en vertu de la liberté d'enseignement, et placer les instituteurs et les institutrices qu'ils forment dans leurs écoles. Mais l'État n'admettra dans ses écoles que des maîtres et des maîtresses qui auront fait leurs études dans ses écoles. Ceci est un point d'une importance extrême, je le discuterai quand je traiterai de l'enseignement supérieur. Les fonctions publiques, quelles qu'elles soient, ne doivent être conférées qu'à ceux qui fournissent les garanties nécessaires à l'État : ces garanties consistent non-seulement dans la moralité et la capacité, mais aussi et avant tout dans l'attachement à notre Constitution. Or, l'Église s'est déclarée l'ennemie de nos institutions; les écoles qu'elle dirige sont destinées, non à former des citoyens, mais à déformer les générations naissantes pour en faire des instruments dociles dans les mains du clergé. Appeler aux fonctions de l'enseignement des maîtres dressés dans les écoles ultramontaines, ce serait livrer la Belgique à l'ennemi; ce serait l'abdication de l'État et de la souveraineté nationale dont il est l'organe; ce serait la destruction de nos libertés constitutionnelles et la ruine de notre nationalité. Le ministère libéral, sorti des élections du 11 juin, a proclamé le danger : il veillera au salut de la patrie. Si l'on doit écarter des hautes fonctions les hommes que le parti catholique y a placés pour vicier et corrompre nos institutions, à plus forte raison faut-il se garder de confier l'éducation de l'enfance et de la jeunesse aux ultramontains, ennemis jurés de nos libertés. Que les libéraux n'oublient point cette profonde parole de Leibnitz : Donnez-moi l'éducation, et je transformerai l'humanité. L'éducation peut aussi *déformer* les générations naissantes : preuve les jésuites.

Il me faut encore dire un mot des *écoles normales d'instituteurs annexées aux écoles moyennes*. C'est une étrange combinaison, qui ne se justifie que par des raisons d'économie. Si, une fois pour toutes, on laissait la lésinerie de côté quand il s'agit d'enseignement! On dirait que le système des écoles normales annexées a été inventé pour témoigner contre

Digitized by Google

l'économie qui lui sert de base. Voici en quoi il consiste : les élèves normalistes de première année suivent les leçons de l'école moyenne, ce qui fait que l'on épargne le traitement de quelques professeurs. Et pour faire ce misérable gain, on sacrifie le grand intérêt de l'instruction. Alors même que les matières enseignées sont les mêmes, l'enseignement doit différer d'après l'âge et la destination des élèves. Il est donc absurde de mettre sur les mêmes bancs des enfants dont la plupart se destinent aux études d'athénée, et des jeunes gens de seize ans qui se vouent à la carrière de l'enseignement primaire. Il y a encore une considération qui est décisive contre ce mélange. Dans nos écoles d'adultes, nous avons soin de séparer les jeunes ouvriers des ouvriers plus âgés, parce que ceux-ci se trouvent humiliés d'être sur les mêmes bancs que les bambins ; la force des choses conduit, en effet, le maître à les traiter comme s'ils étaient des bambins. C'est vicier l'éducation en même temps que l'instruction.

Donc *plus d'écoles annexées :* un enseignement normal pour des élèves normalistes. Le bon sens le dit. Il y a encore un autre inconvénient à ce misérable système. A Gand, on a donné la direction de l'école normale au directeur de l'école moyenne, toujours par motif d'économie. Mais comment veut-on que le même homme dirige une école moyenne, où il doit toujours être présent, et une école normale, où sa présence est également nécessaire? Il doit nécessairement négliger l'une des deux écoles, et c'est l'école normale qui est en souffrance. Je n'en fais pas de reproche à l'excellent directeur de l'école moyenne de Gand : c'est précisément parce qu'il dirige avec un talent et un zèle admirables son école, qu'il lui est impossible d'en diriger une autre. Voilà les fruits d'une économie déplacée : que la leçon serve à ceux qui ont mission d'organiser l'enseignement!

L'*école annexée* de Gand nous offre encore une autre leçon. J'ai dit que si l'on admet le prêtre, à titre d'autorité à l'école, l'école sera une école catholique, c'est-à-dire ultramontaine. Le collége échevinal de Gand a toujours refusé de placer dans les écoles communales des instituteurs élevés dans les

Digitized by Google

écoles normales des évêques : c'est grâce à cette mesure de prudence et de défiance, que notre corps enseignant est animé d'un excellent esprit, esprit libre et constitutionnel. Depuis qu'il y a à Gand une école normale annexée, on trouve de jeunes instituteurs animés du détestable esprit qui a envahi l'Église, fanatiques et ligués avec l'ennemi contre l'administration libérale qui les salarie. D'où vient ce changement? C'est que le prêtre est le maître; il domine sur les professeurs comme sur les élèves; cependant les professeurs appartiennent à l'opinion libérale. Ma conclusion revient : séculariser l'enseignement normal, comme l'enseignement primaire.

III

L'*adoption* joue un grand rôle dans l'enseignement primaire organisé par la loi de 1842. Avant de poursuivre mon travail sur les écoles normales, je dois m'arrêter un instant sur les *écoles adoptées*. La loi de 1842 porte : « La commune pourra être autorisée à *adopter* une *école privée* réunissant les *conditions légales*, pour tenir lieu de l'école communale. » Qu'est-ce que ces écoles *privées?* Des écoles *libres*. Ainsi la commune peut se décharger de l'obligation que la *loi* lui impose, d'établir une école, en adoptant une école *libre*. On devine quelles sont ces écoles : ce sont les écoles créées par les congrégations religieuses. Cette disposition de la loi de 1842, disait M. Nothomb, est un hommage rendu à la liberté d'enseignement : s'il y a assez d'écoles pour suffire à toutes les familles, à quoi bon établir une école communale? Parlons clairement : cela signifie, comme le disait M. de Theux, à propos des athénées, que l'État ne doit pas faire concurrence aux écoles libres. Le principe est inconstitutionnel, et il est gros de conséquences inconstitutionnelles. Il y a dans toutes nos provinces des colléges ecclésiastiques : donc l'État devrait fermer ses athénées. Il y a une université catholique et une université libre : donc l'État doit supprimer les universités de Gand et de Liége. Or, l'enseignement est pour

Digitized by Google

l'État plus qu'un droit, c'est un devoir : l'État peut-il se dispenser de remplir un devoir, parce qu'il y a des écoles libres? Quel non-sens! C'est l'abdication de l'État au profit de l'Église, et tel est bien l'idéal catholique. C'est mieux que cela : l'Église enseigne et l'État paie.

Le système de l'*adoption* est inconstitutionnel, donc il doit disparaître. Cela est d'évidence. Si je m'y arrête un instant, c'est pour appeler l'attention des libéraux sur les incroyables prétentions de l'Église. Il s'agissait de savoir ce qu'il faut entendre par une école qui réunit les *conditions légales*. M. Nothomb écrivit à l'archevêque de Malines : « Quand une commue adopte une école tenue par des corporations religieuses, l'*adoption* n'est pas une marque de confiance envers un *frère* ou une sœur *nominativement désignés*; c'est une marque de confiance envers la *corporation tout entière*. Le *supérieur* conserve la faculté de tous les *choix individuels*, de tous les *déplacements*. » Ainsi la *corporation* prend la place de la *commune*, c'est le *supérieur* ou la *grande dame* qui *nomme* et *déplace* les maîtres et les maîtresses. Faut-il au moins que les frères et les sœurs soient diplômés? Du tout, disent les évêques : il suffit que la supérieure soit agréée comme capable, pour que toute la congrégation soit présumée capable. On sait comment les congrégations religieuses se recrutent : des idiots et des idiotes les remplissent, plus ils sont bêtes, mieux ils conviennent à leur mission, car ils sont appelés à crétiniser les jeunes générations.

Les choses se passèrent longtemps ainsi. Les premières réclamations datent du ministère de M. De Decker, qui n'aimait pas les crétins, il faut lui rendre cette justice. Les inspecteurs civils soutinrent que la condition essentielle requise pour qu'il y eût une école légale, c'était la capacité du maître; qu'il fallait donc la constater, soit par un examen, soit par une inspection. Le ministre porta la question devant le conseil général de l'enseignement primaire, lequel se compose des *inspecteurs civils* et des *délégués des évêques*. Ceux-ci prétendirent que par *conditions légales* il fallait entendre des *locaux convenables*. Ainsi quatre murs et des

Digitized by Google

bancs, voilà ce qui constitue l'école catholique! Le ministre fut d'avis que la capacité des maîtres était la condition principale. Un chanoine répondit : « Si l'on fait de l'*aptitude* une condition *légale*, on ne laisse plus à la commune la *latitude* de prendre *tel instituteur qu'elle veut.* » C'était dire que la *liberté d'enseignement* est la *liberté de l'ignorance*, et c'est bien ainsi que l'Église l'entend. Un inspecteur civil, qui n'est pas un ennemi de l'Église, M. Kervyn, hasarda une objection : « Faudra-t-il adopter ceux qui ne savent pas l'orthographe? » Il aurait pu ajouter : ceux qui ne savent pas lire et écrire, comme les frères d'Ostende. Le chanoine répondit que l'examen était une *mesure de défiance* et, de plus, une *chose odieuse;* qui donc *oserait* interroger une *religieuse?* M. De Decker, qui aimait la conciliation et la transaction, renonça à l'examen, et se contenta de l'inspection. On sait ce que l'inspection veut dire. Néanmoins, les délégués épiscopaux résistèrent. Prenez garde, s'écria un chanoine, pour peu que vous soyez difficiles, les corporations religieuses ne voudront plus se soumettre à l'adoption. Un inspecteur civil répondit que le mal ne serait pas très-grand : Il y a, dit-il, des corporations qui sont presque entièrement composées de Français et de Françaises, et qui enseignent aux enfants belges l'histoire de France!

Ici je m'arrête, et je prie mes lecteurs de réfléchir à ce que la liberté de l'enseignement est devenue en Belgique. Des *écoles adoptées*, c'est-à-dire des écoles de l'État, francisaient les jeunes Belges! Quelle précieuse garantie pour notre nationalité! On supprimera les écoles adoptées, soit. Cela n'empêchera pas les *écoles françaises* de subsister : c'est le nom que portent à Gand les écoles de *frères* et de *sœurs*, et il arrive que les parents retirent leurs enfants de nos écoles pour les mettre dans les *fransche scholen*, parce qu'ils tiennent à ce que les enfants apprennent le français. (Avis aux flamingants!) Donc les frères *ignorantins* et les sœurs *ignorantines* continueront à franciser les jeunes générations. Je demande si cela est tolérable. Il y a un remède au mal et je le propose : la liberté d'enseignement est inscrite dans notre

Digitized by Google

Constitution comme un *droit* des *Belges* et non comme un droit des *Français*. La loi dira que les Français, et les étrangers en général, religieux ou non, jésuites on non, ne pourront pas établir d'école en Belgique, et que les contrevenants seront expulsés.

IV

Je reviens aux écoles normales. Il faut les multiplier, parce qu'il est urgent de multiplier les écoles primaires et moyennes. Il faut aussi les réorganiser de fond en comble. Ne conviendrait-il pas de nommer une commission chargée d'examiner les nombreuses et difficiles questions que soulève l'enseignement normal? La commission commencerait par faire une inspection sérieuse de toutes les écoles normales qui dépendent de l'État, directement ou par le lien de l'*adoption*. A défaut de commission, le ministre peut charger de ce soin des fonctionnaires supérieurs de son département. Il faut connaître le mal, si l'on veut y porter remède. Que l'organisation actuelle soit mauvaise, personne ne le contestera, sauf ceux qui auraient intérêt à le nier. Je connais les écoles de Gand, et je sais ce qui fait défaut à nos instituteurs et à nos institutrices : j'ai dit, ici même, que ce qui manque aux écoles primaires, ce sont des maîtres qui soient à la hauteur de leur mission. Ils n'ont ni la vraie instruction, ni la vraie éducation. Ce qui leur manque, il faut le leur donner; il faut donc réorganiser les écoles normales. Je vais dire quelles sont les questions qu'il faut avant tout résoudre. Si je hasarde mon avis, c'est que, depuis de longues années, je vis dans nos écoles et m'en occupe avec amour; ce que je vais dire n'est pas de la théorie, c'est le fruit de mon expérience.

1. — Du personnel des écoles normales.

Les écoles normales n'ont pas la position qu'elles doivent avoir. A mon avis, on devrait les mettre, à peu près, sur la même ligne que les écoles normales attachées aux univer-

Digitized by Google

sités de Gand et de Liége, pour les conditions à exiger du personnel enseignant et pour les traitements. Sans doute, l'instruction n'y a pas la même étendue; mais il faut se garder de limiter les connaissances du professeur de l'école normale à celles qui sont requises pour l'instituteur, et d'assimiler la condition sociale de l'un à la condition sociale des autres. Ce qui fait que nos instituteurs ne sont pas à la hauteur de leur mission, c'est qu'ils n'ont pas reçu la culture que l'on puise dans l'enseignement supérieur, et qu'ils sortent des dernières classes de la société. Il faut élever leur position en augmentant leur traitement dans une proportion considérable, et il faut les faire participer, dans une certaine mesure, à une instruction supérieure. Or, si l'on élève le niveau du corps enseignant, il faut naturellement élever le niveau du personnel appelé à former les instituteurs. La conséquence sera que l'on devra se montrer beaucoup plus exigeant quant aux conditions requises de ceux qui aspirent à ces hautes fonctions. Je crois qu'il faudrait exiger le titre de docteur en philosophie et, de plus, un stage pratique comme directeur d'une école primaire ou comme inspecteur cantonal. Cette dernière condition serait de rigueur; on doit connaître l'enseignement primaire, pour être capable d'y préparer ceux qui se destinent à cette carrière. La première condition pourrait être suppléée par d'autres titres, tels que celui de directeur ou de professeur d'école moyenne. Les traitements seraient fixés par minimum et maximum; le minimum serait le traitement le plus élevé des professeurs d'athénée, et le maximum le traitement des professeurs d'écoles normales annexées aux universités.

2. — Durée des études.

La durée actuelle de l'enseignement normal est de trois ans. C'est trop peu; on entre à l'école à 16 ans, on est diplômé à 19 ans. Il est généralement reconnu que ces études sont insuffisantes. Les élèves des écoles primaires finissent régulièrement leurs études à 14 ans au plus tard. Il faudrait

Digitized by Google

organiser des écoles normales préparatoires où l'on recevrait les élèves qui auraient achevé leur instruction primaire avec distinction ; ils y resteraient jusqu'à l'âge de 17 ans ; puis ils entreraient à l'école normale, où ils resteraient jusqu'à l'âge de 21 ans ; la dernière année serait consacrée à la pratique, en ce sens que les élèves feraient une classe dans les écoles primaires annexées aux écoles normales ; remplissant un service public, ils toucheraient une indemnité de ce chef. A 21 ans, ils seraient diplômés définitivement. Il y aurait, de plus, des leçons du soir à l'école normale pour les élèves diplômés, qui fonctionneraient déjà comme instituteurs. Ces leçons seraient obligatoires pendant quatre ans, pour les instituteurs domiciliés dans la ville où l'école est établie, et l'on créerait un enseignement du dimanche pour les autres.

Ces propositions organisent, en l'étendant, le système pratiqué à Gand. Il y a un enseignement préparatoire à l'école normale ; il se donne dans les écoles dites payantes ; les élèves y restent deux à trois ans. Il y a aussi des leçons pour les jeunes instituteurs. Le but est, d'une part, de fortifier l'enseignement normal en y préparant les élèves, et d'autre part, d'obliger les jeunes instituteurs à continuer leurs études. Quand l'école normale reçoit des élèves mal préparés, les études baissent nécessairement, et il faut, au contraire, les élever. Et quand on ne tient pas la main à ce que les jeunes instituteurs travaillent, la plupart se relâcheront ; ceux-là même qui aiment l'étude, manquent de guides et de direction ; il faut donc les stimuler sans cesse et les diriger. Je réponds d'avance à une objection que l'on ne manquera pas de me faire, c'est que j'exige trop. D'abord les exigences, en ce qui concerne les études, sont en proportion de la situation pécuniaire que je demande pour les instituteurs : ils jouiraient dès en entrant en fonctions, ainsi à 21 ans d'un traitement de 1,500 francs ; ce traitement serait porté à 2,000 francs, à la fin de leurs études complémentaires, donc à 25 ans, et serait encore augmenté de 100 à 200 francs par an pour tous ceux qui subiraient les examens organisés à cet effet. A 30 ans, les instituteurs auraient donc un traite-

Digitized by Google

ment de 2,500 à 3,000 francs. Ce ne serait pas encore le maximum; il y aurait des augmentations successives, toujours subordonnées à des épreuves, pour les plus capables, de manière qu'ils pussent atteindre à un traitement de 4,000 francs par an. Si l'on augmente dans une proportion considérable le traitement des instituteurs, on est aussi en droit d'exiger de plus fortes et de plus longues études.

Là n'est pas la difficulté. Il faut voir jusqu'où la loi doit étendre ses exigences. Je prévois l'objection : on créera une classe nombreuse de demi-savants, des prolétaires lettrés. Non, je ne veux pas que les instituteurs soient des hommes de lettres; loin de vouloir qu'on leur enseigne le plus possible, je voudrais, au contraire, qu'on leur enseignât moins, sauf à l'enseigner mieux, et surtout que l'enseignement fût essentiellement moral.

Le but de l'enseignement n'est pas de communiquer aux élèves une masse de connaissances, le but est de développer et de fortifier leurs facultés intellectuelles et morales; et pour cela il faut, non pas que le maître travaille, c'est-à-dire entasse connaissances sur connaissances dans la mémoire des élèves, il faut que les élèves travaillent, c'est-à-dire qu'ils pensent, qu'ils parlent et qu'ils écrivent. L'enseignement normal surtout doit être pratique plutôt que théorique, car les instituteurs sont appelés à former des hommes et non à former des lettrés. Et l'homme a pour mission d'agir, chacun dans la carrière que lui assignent ses facultés; il faut donc que son intelligence soit développée, afin qu'il soit un être pensant, et il faut que sa conscience soit éclairée, afin qu'il soit un être moral.

3. — Ce que l'on doit enseigner.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de ce que l'on doit enseigner; je me bornerai à faire part des observations que j'ai été dans le cas de faire. Le catéchisme serait remplacé par un cours de morale, et ce cours serait pratique, de manière que les instituteurs sachent comment ils doivent

Digitized by Google

enseigner la morale aux enfants. J'ajoute que toutes les leçons doivent être imprégnées de morale : pas de leçons de lecture, pas de leçons d'histoire, sans que la morale y joue un rôle ; c'est la morale pratique que les instituteurs seront chargés d'enseigner plus tard, et c'est l'enseignement le plus difficile ; on ne saurait trop y insister.

Les sciences exactes et les sciences naturelles ont une trop grande place dans l'enseignement à tous les degrés. Cela est dû à la tendance positiviste du siècle, et la tendance est funeste. On ne forme pas des hommes avec les mathématiques, elles n'ont d'autre utilité que de développer la rigueur du raisonnement, et pour atteindre ce but, l'arithmétique et les plus simples problèmes suffisent. C'est chose ridicule que les problèmes qu'on donne dans nos écoles primaires ; à quoi bon ? Et c'est chose plus absurde encore que d'enseigner l'algèbre et la géométrie aux normalistes. Je doute fort que cet enseignement leur profite en quoi que ce soit. C'est une question à examiner. Il en est de même des sciences naturelles. Dans les écoles primaires, cet enseignement ne doit avoir qu'un seul objet, celui de faire connaître et admirer les merveilles de la création. Le maître, sans doute, doit en savoir plus ; mais il y a des limites : l'instituteur n'est pas un savant, et surtout pas un savant universel. Je me défie de ceux qui savent tout ; d'ordinaire ils ne savent rien. Par contre, on n'enseigne pas assez d'histoire ; on l'enseigne par biographies, ce qui est pitoyable. Il en résulte qu'aucun de nos instituteurs ne sait l'histoire générale ; et comment comprendraient-ils la société actuelle, alors qu'ils ignorent la vie antérieure de l'humanité ? Il faut donner à l'étude de l'histoire les heures précieuses que l'on prodigue aux sciences exactes et aux sciences naturelles. Par histoire, j'entends l'histoire générale. J'avoue que je ne comprends pas l'histoire de Belgique, qui seule figure dans le programme des écoles primaires. La Belgique n'existe que depuis 1830 : faire une histoire de Belgique avant qu'il n'y ait une Belgique, cela est déjà passablement absurde. Et c'est le comble de l'absurdité d'isoler cette histoire de l'histoire générale.

Digitized by Google

J'assistai un jour à la première leçon de l'histoire de Belgique, dans une école de garçons : Jules César fait la conquête des Gaules. Je dis à l'instituteur d'expliquer aux enfants ce que c'était que les Romains. Monsieur, me répondit-il, je ne le sais point. Mais il savait les noms des ducs et des comtes qui pullulaient au moyen âge, et les malheureux enfants doivent apprendre ces noms par cœur ! Que savent-ils après avoir appris cette histoire ? Des mots et rien que des mots. Hélas ! c'est à cela que se borne trop souvent tout l'enseignement primaire. On met des mots dans la tête des enfants, tandis que l'on devrait y mettre des idées. Et dans l'enseignement normal, il en est de même. Les élèves savent sur le bout de leurs doigts la syntaxe française, et il n'y en a pas un qui sache écrire une lettre sans fautes. Il faut que l'enseignement devienne un enseignement d'idées, c'est-à-dire qu'il ait pour objet de faire penser les élèves. C'est toute une révolution. Elle doit commencer à l'école normale.

On attache une grande importance dans nos écoles normales à la pédagogie. C'est la théorie de l'éducation, rien de mieux, pourvu qu'elle soit enseignée dans un sens pratique. Je connais tels maîtres, très-savants en pédagogie, et qui malheureusement oublient, quand ils agissent, toute cette belle science. Ce ne sont pas les règles de rhétorique qui font l'orateur, et ce ne sont pas les principes de pédagogie qui font l'instituteur. L'intelligence et le tact valent mieux que toute la pédagogie. Développez l'intelligence et développez le tact en faisant enseigner les normalistes. S'ils n'ont pas le tact, il faut leur fermer l'entrée d'une carrière dans laquelle ils ne réussiront jamais et où, par conséquent, ils seront déclassés et malheureux, et cela au grand préjudice de l'intérêt public. Il y a des exercices pratiques dans nos écoles normales, mais il n'y en a pas assez ; il faut les multiplier. Du reste, toutes les leçons de l'école normale doivent être des leçons de pédagogie, en ce sens que les professeurs ne doivent pas enseigner des sciences abstraites ; ils doivent enseigner au point de vue de leurs élèves, lesquels sont appelés à enseigner à leur tour. Je reviendrai sur les autres

Digitized by Google

branches de l'enseignement primaire en parlant des écoles d'adultes.

Ce que je viens de dire de l'instruction s'applique aussi à l'éducation. Il y a des plaintes générales sur le manque d'éducation, non-seulement des instituteurs, mais aussi des professeurs de collége et d'athénée. Je prends le mot *éducation* dans son sens le plus large. Ce qu'il faut surtout au maître, ce sont les qualités du cœur, l'affection, le dévouement, l'abnégation. C'est un mauvais instituteur, quelle que soit sa science, que celui qui n'aime pas les enfants. L'école remplace la famille ; pour les enfants des classes ouvrières, le maître tient lieu de père; il doit donc avoir les sentiments du père. L'instituteur a charge d'âmes, il doit élever les enfants à la vie morale, en éclairant les consciences et en les guidant. C'est cette tâche qui fait la grandeur de sa mission : il développe ce que Dieu a créé ; l'enfant sorti de ses mains doit être un homme, ou du moins devenir un homme. L'école normale préparera les instituteurs à cette haute mission.

On a introduit, depuis quelques années, l'épargne dans nos écoles primaires et dans nos écoles d'adultes. Chose singulière! Il n'y a que les écoles normales qui soient restées étrangères à une œuvre qui doit être bonne, puisqu'elle s'est répandue dans toute l'Europe. Nos jeunes instituteurs ne savent même pas ce que c'est qu'une caisse d'épargne, ils ne savent pas pourquoi l'épargne a été introduite à l'école! Et cependant l'épargne est le plus puissant moyen de moralisation des classes ouvrières! Je propose de créer un cours très-élémentaire d'économie politique, dans lequel on apprendrait aux élèves normalistes les lois qui régissent la production et la distribution des richesses. Ce cours, comme tous les autres, aurait une tendance morale. Les classes laborieuses souffrent, et leurs souffrances les portent à accueillir avidement les fausses doctrines qui cherchent un remède à leurs maux, dans le bouleversement de l'ordre social. Il faut apprendre aux ouvriers que le socialisme est un leurre, qui ne fera qu'augmenter leurs souffrances, en les aigrissant. Et qui le leur apprendra, si ce n'est l'instituteur? Mais ce

Digitized by Google

que l'instituteur doit enseigner, il faut qu'il le sache et le pratique. Il s'agit d'une œuvre de moralisation. Qu'est-ce que le bonheur? Consiste-t-il à jouir? à ne pas travailler? à s'enivrer le dimanche et le lundi? Ou le bonheur consiste-t-il dans l'accomplissement de ses devoirs? Quels sont ces devoirs? L'ouvrier dira qu'il doit vivre, et que la modicité de son salaire ne le met pas à l'abri de la pauvreté, pas même de la misère. Il demandera comment il remplira ses devoirs d'homme, alors qu'il n'est que l'accessoire d'une machine. Ici intervient l'œuvre de l'épargne. Que l'ouvrier se retranche ses besoins factices, les jouissances brutales qui ruinent sa santé et détruisent son intelligence, et il pourra conquérir une aisance relative, même devenir propriétaire et électeur. Voilà le vrai idéal, et il dépend de l'ouvrier de le réaliser. Et en le réalisant, il trouvera le bonheur. Le bonheur ne consiste pas dans les jouissances du cabaret, il consiste à développer ses facultés. L'ouvrier en a le moyen, dans les écoles du soir et du dimanche; il trouve des distractions intellectuelles dans les sociétés ouvrières et il trouve les satisfactions du cœur dans la vie de famille. Je renvoie à mon livre des *Sociétés ouvrières*. Voilà le sommaire d'un cours d'économie politique et de morale à l'usage des ouvriers. L'instituteur y doit être initié à l'école normale. Et il faut qu'il pratique ce qu'il est appelé à enseigner. C'est là le grand avantage de l'épargne, comme instrument de moralisation. Ce n'est pas un devoir abstrait, c'est un devoir pratiqué à l'école par l'instituteur et les élèves. Les enfants commencent par prendre l'habitude de l'épargne, déjà à l'école gardienne; à mesure qu'ils avancent en âge, le maître leur fait comprendre les avantages économiques et moraux de l'épargne. L'enseignement se complétera dans les écoles d'adultes. A l'école normale on doit apprendre au futur instituteur comment il doit s'y prendre pour enseigner l'épargne, économique et morale. Là est le vrai remède contre le mal du socialisme : moraliser les ouvriers et leur apprendre qu'il dépend d'eux d'améliorer leur condition matérielle et qu'en définitive le vrai bonheur est dans leurs mains.

Digitized by Google

V

En parlant des écoles normales, j'ai toujours supposé qu'il s'agissait des instituteurs. Il va sans dire qu'il doit y avoir une école normale d'institutrices par province. Je crois que cela suffira. On ne doit pas trop multiplier des établissements pour lesquels il est très-difficile de trouver un personnel convenable.

Sous le régime actuel des écoles normales *adoptées*, les cours se donnent par des dames, soit religieuses, soit laïques. A Gand, quelques cours se font par des professeurs. Il est certain que les maîtresses conviennent mieux pour élever les jeunes institutrices que les maîtres. La direction doit être confiée, en tout cas, à une dame. Le choix sera aussi difficile qu'important, car telle directrice, telle école. Il faudrait unir la science au talent de la direction et aux qualités du cœur. On trouvera rarement toutes ces conditions. Si je devais choisir, je donnerais la préférence au tact et au cœur. L'instruction des femmes plus encore que celle des hommes doit être une éducation : l'éducation, dans le sens que je donne à ce mot, est donc la condition essentielle pour diriger les écoles normales d'institutrices. Il sera très-difficile de trouver des maîtresses qui soient à la hauteur de leur mission. Je crois qu'il faudrait organiser dans les écoles normales mêmes un enseignement pour préparer des maîtresses capables d'enseigner à l'école normale, en le limitant aux trois villes qui sont le siége d'une université, Bruxelles, Gand et Liége ; car il faudra le concours des professeurs d'université. Exigera-t-on des maîtresses, des études, des examens et des titres analogues à ceux que l'on exige des professeurs? Ce serait un cours complet d'humanités et de philosophie. On dira que c'est trop d'exigences et que je demande l'impossible. Je réponds que partout, aux États-Unis, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, on ouvre la carrière de l'enseignement supérieur aux femmes.

J'ai vu une demoiselle russe qui avait fait des études de

Digitized by Google

droit à Heidelberg et qui aurait fait un excellent professeur. Aux États-Unis, il y a une université spéciale pour les jeunes filles. Les écoles normales, dans ma proposition, tiendraient lieu de collége et de faculté spéciale de philosophie et lettres pour les demoiselles qui se destineraient à l'enseignement normal. Celles qui auraient reçu le diplôme de *licenciée* ou de *maîtresse ès arts*, obtiendraient, de préférence, la direction des écoles primaires supérieures et des écoles moyennes, espèce de colléges pour femmes, qu'il faudra multiplier. Les plus intelligentes seraient appelées un jour à enseigner dans les écoles normales et les facultés de Bruxelles, Gand et Liége; elles auraient le rang d'un professeur d'athénée ou d'université.

Bien de nos lecteurs trouveront ce projet ridicule et absurde. J'espère que mes lectrices, si j'en ai, seront d'un autre avis. Du moins on ne peut pas dire que la chose est impossible, car cela se fait à Paris, à Londres et à Berlin, dans une certaine mesure; les jeunes filles appartenant à des familles riches y prennent le grade de baccalauréat. Aux États-Unis, les demoiselles font des études universitaires. Pourquoi ce qui se fait ailleurs, ne se ferait-il pas en Belgique? La question, en tout cas, mérite d'être examinée par le gouvernement. Elle touche aux plus graves intérêts. Les femmes n'ont pas de carrière, sauf celle de l'enseignement primaire, et dans l'état actuel des choses, les institutrices se recrutent presque exclusivement dans les classes inférieures de la société. On ne niera pas que ce soit là un grand mal. Que deviennent les jeunes filles de la bourgeoisie, des fonctionnaires, quand elles ne se marient pas et qu'elles n'ont pas de quoi vivre? Pourquoi ne leur ouvrirait-on pas la carrière de l'enseignement à tous les degrés, au moins pour les écoles de femmes? Car c'est là tout ce que je demande. A Gand, on a fait plus : on a confié les classes de garçons, jusqu'à l'âge de dix ans, à des institutrices, et l'essai a parfaitement réussi; les femmes conviennent mieux que les hommes pour élever l'enfance.

En attendant qu'il y ait des dames capables d'enseigner

Digitized by Google

dans les écoles normales, il faut confier ces fonctions à des professeurs. Si l'on admettait ma proposition d'assimiler les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices aux écoles normales qui sont annexées aux universités, on pourrait y appeler des professeurs d'université ; au moins faudrait-il prendre les professeurs parmi les docteurs en philosophie ; à tous égards, les écoles normales d'institutrices doivent être sur un pied d'égalité avec les écoles normales d'instituteurs.

On dira que je veux transformer les femmes en hommes. Non, mais je veux qu'on développe leurs facultés intellectuelles et morales. Pour mieux dire, ce n'est pas moi qui le veux, c'est Dieu, qui leur a donné des facultés, et naturellement pour qu'elles s'en servent. Dans ma pensée, l'enseignement primaire n'a pas pour objet de former des savants, il a pour objet de former des êtres pensants ; et est-ce que par hasard les femmes ne doivent pas penser? S'il y a des femmes, et j'en connais, qui ont l'amour de l'étude, la passion de la science, pourquoi leur refuserait-on les moyens d'utiliser ces dons de la nature à leur profit et au profit de la société? Bien des carrières devraient être ouvertes aux femmes, et leur sont déjà ouvertes dans d'autres pays. Est-ce que la Belgique seule restera en arrière du mouvement général? Il y a une raison politique à l'appui de mon projet. La femme est l'ennemie du libéralisme ; elle doit devenir notre alliée. Il faut pour cela qu'on l'instruise, non pas comme on le fait dans les couvents, en abaissant son intelligence, mais en la développant. Donc on doit aussi lui ouvrir la carrière à laquelle la nature même la destine. La première condition requise pour enseigner, c'est d'aimer les enfants, et n'est-ce pas la femme que Dieu a douée de préférence des facultés de l'amour, du dévouement, du sacrifice et de l'abnégation?

VI

L'enseignement normal et l'enseignement primaire se touchent de près, puisque l'un est une préparation à l'autre. Toutefois, sous le régime actuel, il y a une différence impor-

Digitized by Google

tante. Les écoles normales sont placées sous la direction de l'État, et c'est le gouvernement qui nomme les professeurs ; tandis que les écoles primaires sont dirigées par les communes, et les instituteurs sont nommés par les conseils communaux. Y a-t-il une raison de cette organisation différente? Tous les établissements d'intérêt général sont une dépendance de l'État, cela est un axiome. Que les écoles normales soient d'intérêt général, cela n'a jamais été mis en doute. A mon avis, il en est de même des écoles primaires. C'est dans ces écoles que l'immense majorité de la nation est instruite et élevée ; les ouvriers ne reçoivent pas d'autre instruction ni d'autre éducation. Faut-il demander s'il importe à l'État que la classe ouvrière et la bourgeoisie soient instruites et élevées? Voilà une de ces questions dont on peut dire que les poser, c'est les résoudre. Pourquoi donc les écoles primaires sont-elles placées sous la direction de la commune, tandis que toutes les autres écoles dépendent de l'État? De bonne raison, je n'en connais point.

Peut-être a-t-on confondu la surveillance et l'inspection avec la direction des écoles. La surveillance et l'inspection doivent être de tous les jours, donc elles doivent être locales. Est-ce à dire que le soin de surveiller et d'inspecter doive appartenir aux autorités communales? Il faut s'entendre. Que dans les petites villes ou dans les communes rurales, il se trouve par-ci par-là un bourgmestre ou un échevin qui aime les écoles et les enfants, et qui se fasse un plaisir de les visiter, je le crois volontiers ; je connais un homme politique qui, étant bourgmestre, allait tous les jours dans les écoles, c'est l'honorable M. Vandenpeereboom. Mais il est bien certain que ce sont là de rares exceptions.

Dans les grandes villes, la chose est absolument impossible. L'échevin de l'instruction est le seul qui s'occupe des écoles, les membres du collége et du conseil communal n'y mettent pas le pied ; à Gand, il y a de vieux conseillers, qui ne savent pas même où sont nos écoles. Est-ce que l'échevin peut surveiller et inspecter 300 classes et 18,000 élèves? Ce sont les chiffres de Gand. On a senti la nécessité de créer

Digitized by Google

une commission des écoles, chargée spécialement de les surveiller et de les inspecter, cela même n'a pas suffi; on a nommé un directeur pédagogique qui va tous les jours dans les écoles. De plus, le directeur de chaque école est chargé de la surveillance et de l'inspection journalières. Je dois ajouter que tous ces rouages se trouvent encore insuffisants. L'inspection exercée par l'État devra être organisée de façon à intervenir activement et journellement dans les écoles. J'y reviendrai.

On voit que les autorités communales proprement dites ne jouent aucun rôle dans la surveillance et dans l'inspection des écoles; le seul qui y intervienne, c'est l'échevin de l'instruction. La loi organisera une commission locale présidée par l'échevin, et chargée spécialement de surveiller et d'inspecter. Les membres de cette commission seront proposés par le conseil communal et nommés par le gouvernement. Ainsi la surveillance et l'inspection seront locales. Mais de là ne suit pas que la direction de l'enseignement et la nomination du personnel doivent appartenir aux communes. Il y a des raisons très-graves pour les attribuer à l'État.

Diriger l'enseignement est une fonction difficile qui exige des aptitudes spéciales, des connaissances, des études et du loisir. Il faut rester au courant de ce qui se fait, en matière d'instruction, dans tous les pays civilisés, et pour le matériel des écoles, et pour les méthodes. Comment veut-on que les administrations locales réunissent ces conditions? On trouvera par-ci par-là dans les grandes villes un homme éminent ayant la capacité et la vocation que requiert la direction de l'enseignement; mais le loisir lui manquera presque toujours; les échevins interviennent dans l'administration générale de la commune, ils ont d'autres fonctions ou d'autres occupations que l'échevinat. En définitive, toute fonction sociale exige un personnel de fonctionnaires spéciaux; donc une administration à part. On ne peut pas songer à créer cette administration dans chaque ville, dans chaque commune; elle doit être centrale.

Digitized by Google

Je crois que la nomination des instituteurs devrait aussi être attribuée à l'État. C'est le seul moyen de garantir leur indépendance à l'égard de l'Église. Si on laisse la nomination aux conseils communaux, on aura beau sécula riser l'enseignement, l'instituteur dépendra toujours du curé, là où les conseils communaux sont catholiques, et ils le sont presque partout dans les Flandres ; en effet, c'est le curé qui y est le maître, c'est lui qui nomme, c'est lui qui administre, par personnes interposées ; et il va sans dire que le curé ne nommera que des instituteurs qui soient dévoués à l'Église, et s'ils lui résistent, il les brisera. On dira que l'État aussi peut être catholique et se faire l'instrument de l'Église. Soit : il y aura toujours plus d'intelligence et moins de tyrannie dans une administration centrale que dans des administrations locales.

Nommés par l'État, les instituteurs recevraient aussi leur traitement du Trésor public. Les communes, sauf de rares exceptions, ne feront jamais à l'instituteur la position à laquelle il a droit, et qu'il doit avoir pour exercer l'influence qui lui appartient à raison de ses fonctions. Dans les grandes villes, il y a mille besoins, auxquels les autorités locales sont plus disposées à pourvoir qu'aux nécessités de l'enseignement ; dans les petites communes, les ressources sont insuffisantes. Partout on lésinera, alors qu'il faudrait être généreux.

La charge qui en résultera pour l'État sera lourde, mais elle sera allégée par la part contributoire que la loi imposera aux communes. Intervenant dans la dépense, et exerçant la surveillance, les communes auront une action indirecte sur le personnel. Les commissions d'inspection feront des rapports sur les instituteurs, rapports qui serviront de base pour les promotions et pour les récompenses. Ainsi la commune et l'État se prêteront la main pour accomplir la grande œuvre de l'enseignement populaire, d'où dépend la puissance des peuples et l'avenir de la civilisation.

Digitized by Google

VII

Je dois encore appeler l'attention du gouvernement sur une question de la plus haute importance, celle des pensionnats. On est généralement d'accord en ce qui concerne les élèves normalistes : ils sont internés dans l'école normale annexée à l'université de Liége, et ils le sont dans les écoles normales de l'État. C'est une nécessité matérielle pour les élèves qui ne sont pas domiciliés dans la ville où l'école est établie, et c'est encore une nécessité morale pour tous. Je crois que l'on devrait étendre la condition de l'internat aux écoles normales préparatoires, que je propose de créer. Les élèves entrent à l'école normale, au sortir de l'enfance, à l'âge où les passions les plus redoutables naissent et se développent; il n'y a qu'un préservatif, une direction morale bien entendue, la gymnastique poussée jusqu'à la fatigue, et le travail intellectuel, sans autre relâche que les exercices corporels. L'avenir des élèves, et je dirai bien l'avenir de l'humanité, dépend de l'éducation morale de l'enfance et de la jeunesse. Donc, on ne doit pas abandonner les élèves normalistes à une liberté qui pourrait leur être funeste.

Mais il ne faut pas non plus que l'école devienne une prison, comme elle l'est, me dit-on, dans un établissement très-important. La prison aigrit les prisonniers, surtout quand ils sont jeunes, et au lieu de les moraliser, elle les corrompt. L'école doit être, non un lieu de réclusion, mais un asile et un refuge. Il faut l'embellir, par toutes les distractions imaginables. Je proposerai, dans la suite de ce travail, d'organiser partout des sociétés ouvrières et des fêtes du dimanche. Là où il en existe, les élèves normalistes y seraient invités, à tour de rôle; eux-mêmes donneraient à l'école des fêtes, auxquelles on inviterait les membres des sociétés ouvrières, à titre de récompense, ainsi que les élèves des écoles, et surtout des écoles-pensionnats, auxquels il faut aussi des distractions. Et pourquoi les

Digitized by Google

élèves normalistes ne viendraient-ils pas donner des fêtes dans les sociétés ouvrières? Pourquoi ne leur permettrait-on pas d'assister au spectacle, quand la pièce est de nature à développer le sens du beau et du bon? Pourquoi n'iraient-ils pas aux conférences? Les écoles normales ne sont pas destinées à former des moines et des religieuses; les élèves ont pour mission de faire l'éducation du peuple, il est donc bon qu'ils se mêlent au peuple, et qu'ils vivent de la vie réelle. Les distractions qu'ils goûteront en public ne présentent aucun danger, tandis qu'il faut se défier des ennuis de la solitude. Il n'est pas bon à l'homme d'être seul, dit l'Écriture sainte. Ceux qui s'occupent d'élever la jeunesse ne doivent jamais oublier cette profonde parole.

Je proposerai d'organiser des conférences du dimanche. On pourrait y inviter les élèves normalistes, à tour de rôle et à titre de récompense. Il y a plus : pourquoi ne s'exerceraient-ils pas, dans l'intérieur de l'école, à faire des conférences, auxquelles assisteraient tous les élèves? Cela se ferait sous la direction d'un professeur de l'école, ou du directeur. Ce serait une distraction tout ensemble et une étude. Et il est bon qu'il y ait des études qui soient des distractions.

Dans ce même ordre d'idées, je propose d'attacher aux écoles normales un maître et une maîtresse de piano. L'art doit prendre une plus grande place dans notre enseignement. Les Grecs ne séparaient jamais le *beau* du *bon*, et ils donnaient la première place au *beau*, convaincus que l'âme élevée et ennoblie par la culture du *beau* serait d'autant mieux disposée aux *bons* sentiments et aux *bonnes* actions.

Je prévois une objection, et j'y réponds d'avance. Quelle perte de temps pour les études que tous ces amusements et toutes ces occupations! Si le but de l'enseignement était uniquement d'apprendre l'*a*, *b*, *c*, je n'aurais rien à répondre. Si, au contraire, l'école a pour objet de développer toutes les facultés de l'homme, il est inutile que je réponde. Je renvoie ces utilitaires à outrance, à Platon. Pour mieux dire, je les renvoie à la création, à la nature, où Dieu a déployé toutes les merveilles de la beauté : serait-ce pour faire de nous des

Digitized by Google

aveugles, des sourds et des muets? Eh bien, l'homme qui ne sait rien que ce qu'il doit strictement savoir, ressemble à ceux dont la Bible dit qu'ils ont des oreilles pour ne pas entendre, des yeux pour ne pas voir : ce ne sont pas des hommes, ce sont des machines.

La seule distraction que les élèves normalistes aient, dans l'état actuel des choses, consiste dans des promenades, où régulièrement ils respirent l'ennui par tous les pores. Je voudrais que les promenades fussent remplacées par des excursions, quand le temps le permet, de toute une journée; les élèves feraient pendant les vacances, de petits voyages, autant que possible à pied, comme on fait en Allemagne et en Suisse. Cela serait sain au corps et à l'âme. Des excursions et des voyages bien dirigés en apprendront plus aux élèves que les leçons; au moins les leçons ne doivent-elles pas empêcher la jeunesse de se mouvoir, et de contempler, tantôt la belle nature, tantôt les productions de l'art et de l'industrie. Il ne s'agit pas seulement de développer les facultés des élèves normalistes; à leur tour ils seront appelés à faire l'éducation des enfants et des ouvriers; les enfants sont curieux, et ils aiment que le maître leur raconte ce qu'il a vu et entendu ; et que voulez-vous qu'il leur dise, s'il ne sait rien que l'*a*, *b*, *c*? On se plaint de la sécheresse des leçons de géographie. Je le crois bien, les maîtres n'ont jamais rien *vu*, et, hélas! il faudrait ajouter qu'ils n'ont jamais rien *lu*. Ils se contentent de l'*a*, *b*, *c* !

De l'internat je passe aux *pensionnats*. Jusqu'ici il n'y a presque pas de pensions laïques. Il importe de les multiplier: c'est parce que les couvents sont des pensionnats, que les parents y envoient leurs jeunes filles. Que de fois j'ai vu, avec un amer regret, les enfants, en sortant de nos écoles, entrer au couvent, où elles oublient ce qu'elles ont appris chez nous! C'est qu'il n'y a point de pensionnats laïques, ou ils sont trop chers. Il faut en établir pour toutes les conditions sociales, et à tout prix. N'est-ce pas une honte que Gand, qui s'appelle la seconde ville du royaume, n'a pas encore un pensionnat pour son école primaire supérieure? N'est-ce pas

Digitized by Google

forcer les parents à envoyer leurs enfants dans les couvents? N'est-ce pas leur donner un prétexte pour le faire? Et souvent c'est plus qu'un prétexte. Que de fois j'ai dû dire à des libéraux qui me demandaient de leur indiquer un pensionnat, qu'il n'y en avait point! Vous m'obligez donc, me disait un franc-maçon, de mettre mes enfants au couvent!

J'entends la réponse des hommes de théorie, et je suis honteux de la rapporter. Les jeunes filles doivent être élevées au foyer de la famille, et non dans des pensionnats, où l'éducation est toujours plus ou moins factice. « Vous parlez d'or, messieurs les théoriciens; mais veuillez, du septième ciel de la pédagogie, descendre sur le terrain de la réalité. Il ne s'agit point de faire ce qu'il y a de mieux dans le meilleur des mondes possibles, il s'agit de faire ce qui est faisable. Vous dites que la mère doit élever ses filles : voulez-vous bien me dire combien il y a de mères qui soient capables de remplir ce devoir? Je connais des femmes intelligentes qui ont échoué dans une tâche qui est au-dessus de leurs forces. Que serait-ce si j'entrais dans les boutiques et les comptoirs? Le père me demande un pensionnat. Je lui réponds : C'est à votre femme à élever sa fille. — Fort bien, me dira-t-il. Ma femme est à la boutique, comment voulez-vous qu'elle s'occupe de ses enfants? Je tiens un café, un estaminet; voulez-vous que ma fille soit élevée au milieu des discours libres qui s'y débitent? J'ai des enfants, ma sœur meurt, laissant sa famille à ma charge : et vous voulez que moi j'élève tous ces enfants? C'est se moquer de moi que de me donner un pareil conseil. Si vous n'avez pas de pensionnat laïque, je mettrai mes enfants au couvent ». Voilà à quoi aboutit la théorie.

Il y une autre objection, la dépense. Toujours la lésinerie. J'avoue qu'elle me met hors des gonds. Quoi! vous avez là un emplacement splendide, vous y construisez une école; il suffirait d'une somme relativement modique pour y attacher une pension, et vous reculez! Et la conséquence! c'est que vous livrez aux ténébrions une masse d'enfants qui seront crétinisés; des jeunes filles qui, un jour, enverront

Digitized by Google

leurs enfants au couvent. Vous avez charge d'âmes, et vous livrez ces âmes à l'ennemi !

Des pensionnats, dans les campagnes comme dans les villes ! Des pensionnats pour les colléges et les écoles moyennes ! Voyez ce que font nos adversaires : ils couvrent la Belgique de pensions, et par là ils ont le monopole de l'instruction des jeunes filles. Faites comme eux. Je dois ajouter que la direction des pensionnats est chose difficile. Il y a des plaintes très-vives sur les pensionnats attachés aux athénées. A Gand, l'autorité communale a établi une pension dans l'école des Augustins, et elle n'a pas réussi. Depuis que le pensionnat est dirigé par M^me^ Deprez, il prospère. Tout dépend donc du directeur et de la directrice. Faut-il que la direction du pensionnat et la direction de l'école soient confiées à la même personne ? En principe, non ; néanmoins, en fait, le pensionnat dirigé par M^lle^ Deprez, à Gand, ne laisse rien à désirer. Cela prouve que c'est moins une question de théorie qu'une question de personnes.

L'organisation des pensionnats présente d'autres difficultés. Il faut une règle, il faut de l'ordre, mais il faut aussi une certaine liberté aux enfants, sinon la pension devient une prison, et elle est désertée, parce que la vie y est intolérable. Je renvoie à ce que j'ai dit de l'internat des écoles normales. Il faut organiser de petites fêtes dans l'intérieur et faire participer les élèves aux plaisirs de leur âge, en les conduisant dans les sociétés particulières, telles que sont à Gand les sociétés ouvrières ; cela donnerait l'occasion d'éveiller, chez les jeunes filles, le sentiment et le devoir de la charité ; on doit les habituer à épargner et à consacrer le produit de leurs épargnes à de bonnes œuvres ; et la meilleure œuvre est celle qui consiste à instruire et à élever les enfants des classes laborieuses. C'est ce qui se fait à Gand : les jeunes filles travaillent pour les sociétés ouvrières ou pour les écoles gratuites. Elles y trouvent une grande satisfaction : c'est le bonheur que donne la charité, et il est bon de le leur faire goûter dès leur enfance, elles ne l'oublieront pas. La jeune fille saura, en quittant l'école, qu'il y a des

Digitized by Google

pauvres à soulager; elle saura quelle est la meilleure charité; ce n'est pas l'aumône, qui dégrade et qui perpétue la misère, c'est l'encouragement du travail, c'est l'instruction et l'éducation des classes nécessiteuses. Il va sans dire que les externes prennent part à cette œuvre de charité. C'est l'éducation morale dans sa plus haute acception; elle donne un but à la vie, en apprenant aux enfants qu'il y a toujours du bien à faire. Il serait bon, comme on l'essaye à Gand, de maintenir cette œuvre de charité, après que les jeunes filles ont quitté l'école, en formant des sociétés dont le but serait de faire le bien, tout en s'amusant et en s'instruisant.

F. Laurent.

Digitized by Google

LETTRES D'ITALIE [1].

I

MON CHER AMI,

Je me rends en Italie, vous le savez, non pour voir les paysages et les œuvres d'art que je connais, mais pour étudier de plus près les institutions et les hommes, qui peuvent nous offrir plus d'un enseignement. Le développement des études économiques m'intéresse particulièrement ici. Nulle part, sauf en Allemagne, elles n'ont fait plus de progrès.

Il existe en Europe deux foyers de haute culture intellectuelle, le foyer latin et le foyer germanique. Ils diffèrent considérablement, mais de leur union naissent parfois des fruits exquis, comme, par exemple, le génie de Gœthe, profondément germanique dans son inspiration, mais gréco-latin dans la forme.

Les travaux énormes des économistes allemands sont peu connus dans le reste de l'Europe. Les économistes italiens seuls les ont étudiés d'une façon complète et, en y ajoutant la clarté, la vivacité d'exposition propre à l'esprit latin, ils font des livres très-curieux et très-utiles. J'ai désiré connaître les auteurs de ces livres.

En Belgique, deux problèmes pratiques se rapportant à l'enseignement ont reçu en Italie une solution qui mérite

[1] Cette lettre commence une série de correspondances que notre éminent collaborateur a bien voulu nous promettre sur les hommes et les choses d'Italie. G. D'A.

Digitized by Google

aussi notre attention : l'instruction religieuse dans l'enseignement primaire et le recrutement du corps professoral dans les universités. J'essayerai de me rendre compte des résultats obtenus ici.

Mais auparavant il faut que je vous transmette mes premières impressions depuis mon départ de Belgique.

3 NOVEMBRE. — Je m'arrête à Francfort pour voir l'économiste Karl Bücher, qui traduit mon livre sur les *formes primitives de la propriété*, sous le titre de : *Ureigenthum*. Le Dr Bücher écrit dans le *Frankfurter Zeitung*, le journal de M. Sonnemann, ce député que M. de Bismarck a attaqué avec tant de violence dans son dernier discours. Nos journaux ont donné à M. Sonnemann la qualification de « démocrate socialiste »; c'est une grande erreur. M. Sonnemann représente Francfort, qui n'est certes pas encore acquis au socialisme, quoique ce parti ait eu environ le tiers des voix.

Comme M. Sonnemann, qui a une grande fortune, est très-soigné dans sa toilette, M. Bamberger l'a appelé un composé de pommade et de pétrole, et le *Kladderadatsch* a fait une pièce de vers sur le *Pommade-Socialiste*. Vous voyez que c'est une variété nouvelle que j'ai oubliée dans la classification que j'ai essayé de faire. D'après M. Bücher, la loi contre le socialisme ne diminuera en rien ses progrès, mais elle préparera une fermentation souterraine qui, inopinément, aboutira à une explosion ou à des assassinats. Il faut faire respecter l'ordre, mais la compression à outrance n'a jamais donné que de mauvais résultats.

Nous sommes logés dans un magnifique hôtel, le *Frankfurter Hof*, construit et exploité par une société dont M. Sonnemann est l'un des principaux actionnaires : un escalier monumental, de proportions vraiment belles; une salle à manger digne d'un palais, terminée par un grand jardin d'hiver; un somptueux ameublement; le soir, du gaz qui brûle sans cesse et partout; une armée de domestiques. Toutes ces élégances raffinées de la vie moderne, toutes ces splendeurs ne m'empêchent pas de regretter ces hôtels d'autrefois, où l'on trouvait la couleur du terroir et le

Digitized by Google

reflet des mœurs locales. Maintenant, faites le tour de l'Europe et dans ces vastes caravansérails cosmopolites, vous croirez partout loger au *Grand Hôtel de Paris*. Puis, que de frais, quelle somme de travail, quel capital perdus et inutiles! Sans doute, tout cela est payé par le voyageur; mais n'y a-t-il pas à faire un meilleur emploi de l'argent? D'après moi, la morale doit s'appliquer à l'économie politique et, en présence des sourdes mais profondes irritations des classes laborieuses, nous avons à faire notre examen de conscience sur l'emploi que nous ferons du superflu social. Plus de simplicité, plus de virilité dans l'existence seraient de saison.

Francfort, en ce moment, souffre de la crise universelle comme le reste de l'Allemagne; mais, après l'annexion à la Prusse, la prospérité a été très-grande et la population a augmenté d'un tiers. On y bâtit un théâtre énorme et très-beau. Le bâtiment séparé, destiné à renfermer les décors, est déjà un monument. Encore du babylonisme.

En quittant Francfort, nous voyageons avec un Américain, au regard d'aigle, dont la joue est sillonnée d'une effroyable cicatrice. Il est capitaine et a été cruellement blessé dans un combat contre les Sioux. Il fait son tour d'Europe en deux mois. Rien pour lui ne vaut l'Amérique; notre continent lui paraît petit et mesquin. Nous lui parlons de la crise industrielle; il croit qu'elle a sa cause en Amérique, et je crois qu'il n'a pas tort. En effet, d'une part, la baisse des prix, qui a été la conséquence de la contraction de la monnaie fiduciaire, a produit une gêne très-grande dans l'Union, qui, par suite, a demandé moins de produits à l'Europe. D'autre part, le développement de l'industrie métallurgique aux États-Unis est inouï. Mon fils, qui visite en ce moment ce prodigieux pays, me raconte des merveilles de l'abondance de ses gîtes métallifères de toute espèce. Près du lac Champlain, il a visité une excavation grande comme trois ou quatre cathédrales, taillée en plein dans une montagne de fer, *iron mountain*. Ailleurs, dans un centre nouvellement créé, à Leadville — cité du plomb, — on obtient ce métal à un prix de revient presque nul, parce qu'il est le

Digitized by Google

produit accessoire de l'argent. Le minerai de zinc abonde et déjà l'Union se suffit pour cet article, et peut même exporter de la calamine. Il y a sept ou huit ans, l'Angleterre exportait un million de tonnes de rails en Amérique, et maintenant plus rien. Comment l'industrie européenne ne souffrirait-elle pas cruellement de la perte de cet immense débouché? Ce qu'il y a d'affreux, c'est que les États européens sont ainsi amenés, par la concurrence, à se disputer les débouchés à coups de baisse des salaires.

5 NOVEMBRE. — A Munich, la terre est couverte de neige. Il gêle. On plaint le marbre blanc des Propylées et de la Glyptotèque d'avoir à subir les morsures d'un pareil climat. Il faudrait toujours le soleil d'Athènes. Les chapelles de la cathédrale sont restaurées avec une grande richesse et beaucoup de goût. L'art catholique fleurit dans la cléricale Bavière.

8 NOVEMBRE. — Le monument de Maximilien à Insprück que je ne connaissais pas me fait une grande impression. Les bas-reliefs en marbre blanc du mausolée forment une base trop fragile pour soutenir la statue de l'empereur qui la surmonte. Mais tout autour entre les colonnes sont rangées seize statues colossales en bronze qui sont d'un effet saisissant. Ce sont les ancêtres de Maximilien, les ducs de Bourgogne. Philippe le Bon, et le Téméraire, et les archiducs d'Autriche. Puis Philippe le Beau et sa femme Jeanne. Clovis en costume de magnat hongrois et le roi Arthur en chevalier bardé de fer qui est un pur chef-d'œuvre. Élégance, force, grâce, noblesse dans la pose, tout s'y trouve réuni. Cela vaut le Pauseroso de Michel-Ange. Les costumes des princes et des princesses sont des plus intéressants.

Dans un jardin au bord de l'Inn se trouve, comme dans beaucoup de villes de Suisse et d'Allemagne, à Genève, à Vevay, à Neufchâtel, à Munich, une colonne météorologique. Nous devrions en avoir une dans toutes nos grandes villes. Je recommande ceci instamment à Houzeau. Cette colonne indique la latitude et la longitude, la température moyenne des saisons et des mois : elle renferme un baro-

Digitized by Google

mètre, un thermomètre, un hygromètre. Le public vient visiter la colonne ; il y fait des observations journalières et s'accoutume ainsi à l'emploi de ces instruments. C'est un enseignement scientifique, pratique, très-utile, et la dépense est relativement minime. On pourrait placer une colonne de ce genre à Bruxelles, devant la Chambre des représentants ; à Anvers, sur la place Verte; à Gand, sur la place d'Armes ; à Liége, place du Théâtre. Les promeneurs sauraient grand gré aux administrations communales qui leur offriraient ce petit monument. Partout où j'en ai rencontré un, j'ai vu le public consulter avec intérêt le thermomètre et le baromètre et je me disais : pourquoi n'avons-nous pas cela chez nous?

9 NOVEMBRE. — Traversé le Brenner par une tempête de neige. La locomotive remonte péniblement la pente rapide à pic au-dessous du torrent qui mugit au fond du précipice. Le côté de la montagne est complétement revêtu de stalactites et de nappes d'argent formées par les eaux congelées. A travers les flocons de neige on aperçoit les hauts sommets, pareils aux gigantesques fantômes des dieux de la mythologie du Nord, qui gardent le passage; il semble qu'ils vont nous anéantir par les avalanches suspendues à leurs flancs. Sur le revers méridional la tempête cesse et nous arrivons à Vérone par une nuit splendide qu'illumine la lune sans un nuage.

10 NOVEMBRE. — Vérone est ravissant avec l'Adige qui se précipite sous son pont crénelé; ses collines, couvertes d'oliviers, d'où s'élancent les flèches aiguës des cyprès; ses vieux et sombres palais, ses étonnants tombeaux des Scaliques et ses arênes si bien conservées. Nous sommes parfaitement accueillis par le préfet, M. Gadda, ancien ministre et membre distingué du Sénat, et par M. le conseiller de préfecture d'Aumiller Van Dac. Le soir, M. Gadda nous conduit au théâtre. Le théâtre en Italie est une institution démocratique. On y pénètre moyennant une entrée insignifiante, souvent un franc. Les loges et les stalles se payent à part. Les loges sont souvent la propriété des familles qui en ont la clef et elles la donnent à qui elles veulent La troupe coûte

Digitized by Google

très-peu. D'abord, dans les villes secondaires, les choristes sont des chanteurs de la localité qui exercent un autre métier, à peu près comme les membres de nos sociétés de chœurs. Ensuite, pas de frais de décors. On prend ce qui existe en magasin. Les premiers sujets chantent bien et vont de ville en ville, même l'été, de sorte qu'ils se contentent d'appointements très-peu élevés. Le théâtre est ainsi un plaisir vraiment populaire et non, comme chez nous, un passe-temps aristocratique. La musique reste la chose principale, tandis qu'en France, à l'opéra, et par suite en Belgique, la mise en scène écrase le reste. Le grand opéra devient une série de tableaux destinés à frapper les yeux. Ainsi on matérialise l'art et on augmente énormément les dépenses; je préfère le système italien.

Je visite les écoles primaires avec le préfet et son conseiller qui y prennent un intérêt particulier. Bâtiments superbes, c'est un ancien cloître situé à côté des arènes. Par les fenêtres entr'ouvertes, on voit les magnifiques assises de la construction romaine et le beau jardin qui l'entoure. La galerie à arcades sert de lieu de récréation quand il pleut. Les grandes salles voûtées forment des classes excellentes. Une autre cour est consacrée à la gymnastique qui s'enseigne en Italie d'une façon sérieuse, dans l'enseignement primaire comme dans l'enseignement moyen.

Dans le corridor, à l'entrée, je lis l'avis qui concerne l'instruction religieuse. En voici la traduction : « On fait savoir que l'instruction religieuse est facultative et qu'elle se donne tous les samedis, de 9 à 11 heures, aux enfants dont les parents en ont fait la demande lors de l'inscription. » Ainsi l'instruction religieuse est facultative. Et elle se donne en dehors des heures de classe par l'instituteur, sans intervention ni contrôle du clergé. D'après la loi, elle est facultative pour les parents, mais quand ceux-ci la réclament, elle doit être donnée. L'administration de Gênes l'avait supprimée. Les parents ont réclamé; l'autorité centrale a décidé qu'elle devait être rétablie. A Bologne, cependant, je l'ai trouvée complétement supprimée. Cela a été accepté ainsi, d'abord,

Digitized by Google

parce qu'il y avait fait accompli quand la loi actuelle a été mise en vigueur; en second lieu, chose bien étonnante, parce que les parents n'ont pas réclamé; ainsi, dans cette ville, l'instruction est exclusivement laïque. Cependant, comme me l'explique M. Burzi, directeur général de l'enseignement primaire de la ville, l'instruction est religieuse et morale. Les instituteurs et les institutrices font les prières avant les classes, parlent de Dieu et de la loi morale et saisissent toutes les occasions pour réveiller et cultiver le sentiment religieux. Nous avons ainsi, dans un pays exclusivement catholique, une solution du problème tout à fait semblable à celle de l'Amérique. L'école religieuse, mais non confessionnelle. Les locaux ne sont pas mis à la disposition des ministres du culte en dehors des heures de classe comme en Hollande. Le clergé a accepté cet état de choses, qui chez nous provoquerait toutes ses fureurs. Cela tient à ce que, comme je le vois chaque jour plus clairement, les rapports de l'Église et de l'État sont ici tout autres qu'en Belgique. Un neveu de M. Minghetti, M. Ernest Masi, inspecteur de l'enseignement à Bologne, me dit que le clergé n'oserait pas attaquer ouvertement les établissements de l'État ou des communes. Je lui demande comment se donne cette instruction religieuse non confessionnelle. — Très-bien par les institutrices, me répond-il, et aussi par plusieurs instituteurs. Mais il en est qui sont hostiles à l'idée religieuse. Que voulez-vous en attendre? A Venise, l'instruction religieuse se donne aussi en dehors des heures de classes, mais tous les jours, par les maîtres et les maîtresses. Seulement elle se borne d'abord à apprendre les prières et un peu de catéchisme. Les directrices me disent que les enfants des classes pauvres ne savent aucune prière. Cela provient de ce que toutes les prières, même le *Pater*, se disent en latin, et comme les mères n'y comprennent rien, elles ne parviennent pas à les apprendre aux enfants. L'élément religieux, dans la famille, est ainsi réduit presque à rien.

Mais revenons à Vérone. Le directeur de l'école des arênes, d'où le clergé est exclu, est un prêtre. Il est, m'as-

Digitized by Google

sure-t-on, très-libéral, très-éclairé, et il me dit qu'il est très-satisfait du système en vigueur. L'enseignement primaire est complétement gratuit et, en outre, obligatoire. La nouvelle loi sur l'obligation est mise en vigueur à Vérone et y donne déjà de très-bons résultats. Les *renitenti*, les récalcitrants sont peu nombreux. L'instituteur note les absences. Le directeur, puis l'inspecteur, appellent les parents, les avertissent et les engagent à remplir leurs devoirs. Le principal obstacle est l'extrême pauvreté qui empêche les mères d'habiller convenablement les enfants, et elles n'aiment pas à exhiber leurs vêtements en lambeaux. Il s'est formé des sociétés pour venir en aide à ces familles — chose excellente — et ainsi les résistances disparaissent. Quand on veut sérieusement introduire l'obligation, les difficultés disparaissent. La Belgique est le seul pays où l'obligation n'existe pas et où il n'y a pas de lois pour préserver l'enfance contre les abus du travail. Quand on est à l'étranger, on est gêné d'avouer ces lacunes, qui montrent que notre bourgeoisie n'a pas encore la conscience de ses devoirs à l'égard des classes laborieuses.

A Vérone, comme à Padoue, à Bologne, dans les villes que j'ai visitées jusqu'à présent, le matériel scolaire, les bancs, les cartes, les modèles sont conformes aux types adoptés dans les écoles suisses, c'est-à-dire très-bons. Comme dans les écoles américaines, toutes les classes de la société envoient leurs enfants dans les écoles gratuites. A Vérone, à Padoue, même les fils de plusieurs familles aristocratiques s'y rencontrent avec ceux des ouvriers. On obtient ainsi ce résultat de fusion que produit en Prusse le service militaire obligatoire. Le ton général est plus élevé que chez nous. Malgré la propreté belge si vantée, le costume des enfants est ici plus généralement soigné. Je ne pouvais croire que j'avais sous les yeux des enfants des classes pauvres. Un détail donnera la mesure de ce ton « comme il faut » de l'école primaire, si j'ose m'exprimer ainsi. A Vérone, on oblige les parents à conduire et à chercher les enfants à l'école, et cela se fait, paraît-il, sans difficulté. Les mères d'une rue s'entendent et vont tour à

Digitized by Google

tour. Ainsi elles voient l'école et le personnel enseignant. Elles y prennent de l'intérêt. La bonne influence s'étend sur elles. A Padoue, on va plus loin encore. La municipalité a organisé tout un service pour chercher et ramener les enfants à domicile. Le maire me dit que cela coûte plus de vingt-cinq mille francs, mais qu'il ne peut songer à le supprimer, tant la mesure est populaire. On comprend quelle garantie pour les parents. Les enfants ne vaguent pas dans les rues. Le polisson des ruisseaux disparaît. L'enfant passe du foyer domestique à l'école et ainsi les classes aisées n'ont pas à craindre la contagion de la « gaminerie »; c'est aussi un grand stimulant à l'assiduité et cela rend facile la mise en pratique de l'obligation. La visite quotidienne des représentants de l'école exerce sur le peuple une influence irrésistible.

12 NOVEMBRE. — PADOUE. — Je suis accueilli ici à bras ouverts par M. Luzzatti. Je veux vous dire quelques mots de cet homme éminent, parce qu'il est à mes yeux le type de la nouvelle école économique que je suis venu étudier ici. Il est professeur de droit constitutionnel, mais il a été entraîné à s'occuper aussi et à fond d'économie politique. Il est député et il a été chargé de la négociation des traités de commerce avec la France, l'Angleterre et les autres pays de l'Europe. Il connaît et parle l'anglais, l'allemand et l'espagnol et, bien entendu, le français avec la plus brillante éloquence. Quand il a fallu défendre le dernier traité de commerce à la Chambre, il a, pendant trente jours durant, tenu tête aux réclamations de toutes les industries. Il a une sûreté de mémoire vraiment phénoménale. Il connaît l'histoire parlementaire, économique et constitutionnelle de la Belgique aussi bien qu'aucun Belge que j'ai rencontré. Il m'a cité les opinions des membres du Congrès sur les articles de notre Constitution, les discours de MM. Frère, Pirmez et Jamar sur les questions financières, les moindres détails de nos crises politiques. Il connaît de nom toute l'histoire parlementaire de la France et de l'Angleterre. Il a étudié à fond les conditions de production des différentes marchandises dans tous les pays avec lesquels il

Digitized by Google

a eu à négocier. Il s'occupe en ce moment d'un travail sur l'influence que le tarif protecteur a produit sur l'industrie en Amérique et je l'ai trouvé en possession d'une véritable avalanche de documents anglais et américains. Il est le principal organisateur des banques populaires et il est en relation suivie avec MM. Rolin-Jaequemyns, Léon d'Andrimont, Michot. Il collabore régulièrement à deux journaux et à plusieurs revues. Il donne ses leçons à l'Université. Il prend une part active aux luttes politiques au sein du Parlement. Il est membre du conseil supérieur de l'enseignement. Il se tient au courant des publications économiques dans toutes les langues et il lit jusqu'aux romans. Je n'ai jamais rencontré une activité intellectuelle aussi universelle et aussi incessante. Il dort à peine trois ou quatre heures. Vingt heures durant, son cerveau est en travail. Tout s'y grave, rien ne s'efface, et les éléments innombrables sont classés, groupés, synthétisés et utilisés pour la discussion des questions d'intérêt général. M. Luzzati n'a pas quarante ans. Avec son ami, M. Forti, il publie, à Padoue, le *Giornale degli Economisti*, qui a fait sa trouée en Europe et qui a fait apprécier au dehors les travaux de la nouvelle école économique italienne. Récemment, à Dublin, dans son discours sur la situation actuelle de l'économie politique qui a fait tant de rumeur en Angleterre, M. Ingram parlait de l'école italienne, l'*Economis Tydschrift* de Copenhague l'appréciait à son tour, et elle a trouvé de l'écho jusqu'en Amérique. Ces économistes italiens savent tous l'anglais et l'allemand. Ils peuvent ainsi suivre partout les évolutions de la science. Quelques-uns d'entre eux, comme M. Cossa, à Pavie, et M. Messedaglia, à Rome, sont de vrais prodiges d'érudition économique. Ils lisent tout ce qui se produit sur la matière. Ils sont vraiment, sous ce rapport, les rivaux des Allemands. En Belgique, en Angleterre et en France, nous suivons trop peu ce qui se fait à l'étranger; par *nous* j'entends les économistes.

A Padoue, le maire de la ville, les inspecteurs de l'enseignement, le recteur et les professeurs de l'Université riva-

Digitized by Google

lisent d'obligeance pour me faire voir en détail les principaux établissements d'instruction de la ville. Je visite ainsi les écoles primaires de filles et de garçons, une école normale de l'État (les villes en entretiennent aussi) un institut supérieur pour les jeunes filles, une école normale pour institutrices, une école professionnelle d'arts et métiers et de gymnase. Grâce aux soins de M. l'inspecteur provincial, Vittanovich, le matériel d'école est du type le plus perfectionné. Ici aussi le costume des enfants est si soigné qu'on dirait qu'il n'y a pas de pauvres. La gymnastique se fait avec soin ; sous ce rapport, tout est à faire chez nous. Ici, dans le « Palestre » de l'école San-Stefano, il y a tous les ans une grande fête de gymnastique à laquelle assistent les parents sur des gradins en gazon comme dans un cirque antique. L'enseignement ici ne manque nulle part de magnifiques locaux. Les Italiens ont été depuis les Romains d'infatigables et puissants constructeurs. Un grand nombre de palais et les couvents sont aux mains de l'État et des municipalités, et on y installe largement l'instruction publique à tous les degrés. Dans l'école de dessin, organisée sous les auspices du marquis Selvatico, qui s'y dévoue complétement, nous trouvons des dessins d'ornement de menuiserie, de sculpture industrielle, de serrurerie.

D'après les modèles de la renaissance, M. le député Piccoli, maire de la ville, que tout Padoue estime et vénère, a établi un institut supérieur de jeunes filles, où l'enseignement est poussé très-loin. Il est à noter aussi que beaucoup de jeunes personnes, ici comme ailleurs, vont à l'école normale pour compléter leur instruction, et elles prennent même le diplôme d'institutrice, uniquement pour faire preuve de capacité. J'obtiens à l'Université des renseignements sur une question qui me paraît de première importance pour la Belgique, le recrutement du corps professoral universitaire. L'état de choses qui existe chez nous ne se rencontre nulle part. Il est incroyable qu'on le tolère. De la valeur du haut enseignement dépend le niveau de la haute culture intellectuelle, et la valeur de cet enseignement dépend de la valeur

Digitized by Google

des professeurs. Or, rien ne se fait chez nous pour former une pépinière de professeurs et le ministre nomme qui il veut, sans garantie aucune et malgré l'avis des facultés. C'est ce qu'a fait récemment M. Delcour à l'université de Gand. C'est l'arbitraire absolu. En France on a le concours, ailleurs c'est l'avis des facultés qui décide. En Belgique, aucune garantie.

Voici le système italien, c'est de l'éclectisme bien entendu. Il existe en Italie un conseil supérieur de l'enseignement de vingt et un membres, composé en grande partie de professeurs d'université et, pour le surplus, d'hommes très-éminents qui se font honneur d'en faire partie. Quand une chaire devient vacante, le conseil nomme une commission spéciale de professeurs s'occupant de la branche d'enseignement où la place est vacante. Cette commission est présidée par un membre du conseil supérieur compétent en la matière. Si les membres de la commission désignent unanimement un savant dont le mérite est tel, qu'il s'impose pour ainsi dire, ils proposent d'emblée ce candidat au conseil supérieur. De cette façon, la commission appelle elle-même un homme hors ligne sans qu'il ait à se mettre en avant. Si cet homme d'élite ne se rencontre pas, la commission ouvre le concours. Les candidats peuvent déclarer qu'ils s'en réfèrent à « leurs titres », livres, articles, services rendus, ou bien qu'ils acceptent l'examen. Cet examen ressemble à celui des docteurs spéciaux chez nous. Il faut un travail écrit, une épreuve orale et une conférence. La commission adresse alors son rapport au conseil en rangeant les candidats par ordre de mérite, avec une appréciation de leurs titres. Le conseil adopte presque toujours les conclusions de la commission, et il n'est guère d'exemple que le ministre se soit écarté de l'avis du conseil. Ce système a de nombreux avantages. D'abord, il permet au ministre de se soustraire aux exigences de ses amis politiques en invoquant l'avis du conseil. La science conserve ainsi ses droits. En outre, on évite les inconvénients d'imposer le système des concours d'une façon absolue. Ce système, en effet, écarte les hommes de

Digitized by Google

premier ordre qui ne voudraient pas se soumettre à une épreuve de ce genre. Au contraire, pour les jeunes savants, le concours est une occasion de faire connaître leurs aptitudes et leurs connaissances. Le jugement est rendu par les hommes les plus compétents qui en portent la responsabilité. L'arbitraire ministériel et les influences politiques sont également écartés. On échappe aussi à l'esprit de caste ou de côterie que dictent parfois les présentations des facultés. Je ne connais pas de meilleur système que celui qui est actuellement en vigueur en Italie.

En Belgique, nous avons aussi un conseil de l'enseignement supérieur qui se réunit une fois par an. Mais, de l'avis de tous, c'est un rouage inutile. Il est composé des recteurs et des professeurs des universités de l'État qui s'y succèdent par voie de roulement. On n'y trouve donc nul esprit de suite. On pourrait y admettre les recteurs de ces Universités, mais il faudrait y adjoindre, comme pour le conseil de l'enseignement moyen, des membres permanents qui se réuniraient trois ou quatre fois dans l'année. Quand une place de professeur serait vacante, ils nommeraient une commission qui suivrait la même marche qu'en Italie. De cette façon, les plus sérieuses garanties seraient acquises aux nominations.

Il est un autre point non moins important, c'est de former des professeurs. Or, en Allemagne, on a pour cela l'excellente institution des *privat-docent*. En Italie, on a introduit aussi les *privati docentes;* mais, sauf à Naples, le nombre des étudiants ne se présente guère. La raison est simple : ils n'ont ni rétribution, ni minervals, ni droit d'intervention dans les examens. En Belgique, il faudrait nommer des professeurs suppléants, en leur accordant une certaine rétribution. L'expectative de la chaire leur servirait de stimulant. Toutefois, il n'y aurait nul droit acquis, puisqu'il faudrait, en tout cas, passer par l'épreuve du concours, à moins qu'on n'eût acquis une notoriété qui s'impose.

La solution donnée en Italie à la question de l'instruction religieuse dans l'enseignement primaire, ne soulève pas de difficultés, parce que le clergé n'est pas entré en lutte ouverte

Digitized by Google

contre la société laïque. La situation, sous ce rapport, est très-différente de la nôtre, comme je le montrerai bientôt plus clairement. En Belgique, le clergé n'admettrait pas que l'instituteur puisse enseigner la religion sans son contrôle. Et n'aurait-il pas raison? Quelle garantie offre l'instituteur sous ce rapport? L'instituteur échappera-t-il au souffle d'incrédulité qui traverse le monde, et l'instruction religieuse peut-elle être donnée convenablement par un incrédule, surtout dans un pays où, comme chez nous, l'hostilité à l'influence du prêtre est le mot d'ordre du parti libéral?

Émile de Laveleye.

Digitized by Google

RÉALISME[1].

Les deux amis étaient en ce moment au milieu de la campagne romaine. Les rayons d'un soleil ardent ruisselaient sur le bleu crû et implacable d'un ciel où ne passaient ni souffle, ni nuage. Le squelette des aqueducs se déroulait à perte de vue. Des buffles somnolents étaient couchés çà et là sur les herbes jaunies. Le terrain, rouge et aride, était sillonné de crevasses causées par la chaleur et accidenté de ravins dans les endroits que l'on avait fouillés.

« J'ai la cervelle en fusion, dit Dewitte en s'essuyant le visage; mais puisque cela fait partie de la couleur locale, ne nous plaignons pas. Cependant j'aimerais mieux être assis dans le jardin de Mme Viard et respirer le parfum de ses roses. »

Horace, appuyé contre un tombeau, paraissait absorbé.

« Tout ce que tu dis est vrai, s'écria-t-il enfin, mais j'aime Rome. »

Et, ramassant un morceau de la terre durcie, il la porta à ses lèvres.

« On ne raisonne pas avec les passions, se dit Dewitte, on agit. Le mensonge fait partie de la science du médecin et je ne me gênerai pas pour guérir mon malade. »

Le lendemain matin, il tombait comme une bombe chez Horace.

« Lève-toi, une voiture est en bas, il n'y a pas un moment à perdre, nous partons.

[1] *Suite et fin.* — Voir la livraison du 15 novembre 1878.

Digitized by Google

— Je reste.

— Ta tante est malade, elle te rappelle, voici sa lettre. » .

Et il jetait sur le lit du peintre une lettre dont l'écriture habilement contrefaite pouvait passer pour être de Mme Viard.

Horace, assez ému pour ne songer ni au timbre ni à l'enveloppe, s'habilla machinalement.

« Je suis pressé, la voiture n'attend pas, dit brutalement l'autre; adieu, sois ingrat à ton aise!

— Laisse-moi du moins dix minutes pour faire ma malle. »

Dewitte ne se fit pas dire deux fois de l'aider. Toutes les études et les esquisses ayant été détruites, le mince bagage fut bientôt rassemblé, et Horace n'avait pas d'autres affaires à régler que de payer son hôte.

Dans la situation où il se trouvait, on est incapable d'écouter un conseil, mais on subit un ordre. Le mal bizarre qui le dévorait dominait le corps au point de le rendre insensible aux accidents physiques. Le magnétisé qui se laisse percer la chair d'une aiguille rougie au feu sans manifester le moindre symptôme de douleur, est dans les mêmes conditions. Horace aurait été sauvé le jour où, fatigué d'une course désordonnée, il eût éprouvé quelque jouissance à boire un verre d'eau fraîche ou à s'étendre sur un bon lit, à manger un bon dîner ou à fumer un excellent cigare; mais il ne connaissait plus ni le froid, ni le chaud, ni la faim, ni la soif. Il échappait à l'influence des contrariétés et à l'ennui des petites misères. Il dînait par habitude, s'habillait du premier vêtement qui se trouvait sous sa main, se déchirait la poitrine avec les ongles sans crier et serait tombé dans le Tibre sans s'en apercevoir.

Il se laissa emmener, trop mortellement atteint pour tourner la tête en arrière et donner un regret à Rome, trop souffrant pour désirer le bien-être du foyer.

A Florence, Dewitte espéra que le séjour de cette ville opérerait une réaction et il avoua à son ami qu'il avait exagéré la maladie de la tante pour presser son départ. Horace ne s'en offensa même pas et sourit d'un air indifférent. Ils restèrent huit jours à Florence.

Digitized by Google

« Admire donc, disait Dewitte à son ami, cette résurrection de l'Italie dont les signes sont inscrits ici sur toute chose, et que l'on respire avec l'air. Le sentiment de la libération a donné le mouvement à ce peuple, et l'étincelle électrique anime jusqu'aux monuments et aux objets d'art! Vivre, c'est penser : des hommes nouveaux ne tarderont pas à naître ici !

— Moins éloquents que les morts avec lesquels on s'entretient là-bas, dit Horace.

— Et qui vous entraîneraient tout doucement dans leur tombe, si l'on n'y prenait garde ! Tu connais la ballade du roi des Aulnes : Au retour de ce fatal voyage, je t'emporte à la façon dont le père emportait son enfant ; mais le fantôme court à grande vitesse et ses bras menaçants se préparent à te ressaisir. »

Horace sourit tristement.

« Mon ami, Florence est la ville des fleurs, le cerveau de l'Italie, tout ce que tu voudras ! L'Italie est un paradis ! Venise un rêve ! mais Rome... c'est Rome.

— Oui ! comme une autre folie s'explique en quatre lettres : *Elle*, quand l'amour, au lieu d'un bonheur, est devenu une maladie. Tiens, j'aime Rome aussi ; je l'aime en artiste, comme un souvenir, comme une espérance, mais non comme une actualité. Rome moderne n'existe pas encore, Rome antique n'est plus !

— Toute révolution qui touchera à cette ombre majestueuse commettra un sacrilége.

— Pour être l'amant de quelque chose, je préfère une femme, et les bouquetières de Florence sont bien jolies. »

Rien n'y fit, ni le raisonnement, ni le sarcasme, ni l'éveil de mille curiosités, ni le théâtre de la Pergola, ni la galerie Pitti, ni les Cascines. Dewitte espérait que l'art, la beauté, la musique entr'ouvriraient ce cœur, et qu'alors il y pourrait glisser un regard sympathique ou un remède propre aux circonstances ; il épiait l'instant où il pourrait ramasser le pinceau de son ami gisant par terre et le remettre aux mains de l'artiste. Partout il ne promena qu'un idiot. Ce n'était pas

Digitized by Google

le spleen poétique de Byron qui dominait Horace, ce n'était pas l'attraction du suicide, c'était l'inertie, l'impuissance, cet abattement, plein de dégoût et d'ennui, qui succède aux orgies. Il en était venu à regarder les monuments et les œuvres d'art de la manière dont un homme qui sort de dîner considère une table abondamment servie. Le jeu de ses organes et de ses facultés était tellement paralysé, qu'il n'éprouvait même pas le regret de ne plus jouir de rien.

Horace bâilla à Venise, il s'endormit à Milan en plein théâtre de la Scala, il fit à pied la montée du Saint-Gothard sans se plaindre de la fatigue, ni paraître sensible aux variations de la température. Les grands sites alpestres ne l'émurent pas plus qu'un décor d'opéra ; peut-être les regarda-t-il sans les voir. Il eût marché comme le Juif errant, si la main de son compagnon ne l'eût arrêté en lui indiquant les étapes.

Au bout de trois semaines de soins, compatissants ou moqueurs; ayant employé pour vaincre cet épuisement tantôt la contradiction, tantôt la sympathie, et n'étant parvenu à exciter ni la colère, ni la sensibilité, Dewitte désespéra de la cure qu'il avait entreprise et, pressant le pas, se hâta de ramener Horace au pays.

L'artiste rentra au logis comme dut y rentrer l'enfant prodigue. La petite maison ne se cachait plus à l'ombre des grands arbres; seul un brouillard d'automne la voilait tristement; au lieu de fleurs, des feuilles sèches; au lieu de la joyeuse matinée qui avait salué le voyageur au départ, l'heure mélancolique d'uné soirée pluvieuse! Les fenêtres et les portes étaient closes, et à travers les persiennes du salon, on entrevoyait la faible lumière d'une lampe. Tout était en harmonie avec les regrets et l'inquiétude qui s'abritaient là. La mère et la fille, absorbées dans leur préoccupation, n'avaient pas eu le courage de rentrer à Bruxelles. Dewitte les avait mises à peu près au courant de l'état splénétique où se trouvait Horace, et c'est avec anxiété qu'elles attendaient son retour. Mais elles comptaient seulement le revoir dans

Digitized by Google

le courant du mois, aucune lettre n'ayant précisé le jour de son arrivée.

En certaines circonstances, les objets inanimés subissent les effets d'un mystérieux magnétisme. Le coup de sonnette, qui interrompit la lecture de Mme Viard et le travail de Madeleine, retentit comme un gémissement, et toutes deux étaient debout, émues, quand la porte du salon s'ouvrit devant Horace. Deux cris de joie le saluèrent pendant qu'il restait indécis sur le seuil, confus de ne plus rien sentir en lui qui répondît à l'émotion qu'il causait, ni qui fût capable de payer cet accueil. Il essaya pourtant de sourire sous le grand feutre qui cachait son visage et de plaisanter en se débarrassant de sa couverture de voyage; mais rien n'est plus triste que la joie contrainte.

Le doux confort de la vie de famille l'entourait déjà. Son fauteuil habituel l'attendait au coin du feu, ses pantoufles se trouvèrent sous ses pieds, une tasse de thé sous sa main.

« Fatigué! s'écria la tante.

— Malade! dit Madeleine d'une voix profonde.

— Êtes-vous bien portantes, et vos jours se sont-ils bien passés? demanda Horace en serrant quatre mains à la fois.

— Tous nos jours ont été pareils, répondit Madeleine.

— Réchauffe-moi, flamme du foyer! dit le peintre en se plaçant debout, le dos tourné devant le feu ouvert.

— Nous n'avons pas à t'offrir la chaleur du soleil d'Italie.

— Ce soleil-là m'a réchauffé d'abord..., mais ensuite j'ai eu froid, oui, froid dans l'âme, et je ne sais s'il existe un feu capable de fondre cette glace!

— Tu es malade, mon enfant, dit la bonne tante avec inquiétude. Tu as les joues creuses et les mains amaigries. Tu aurais dû revenir plus tôt! Le séjour de Rome est pernicieux pendant l'été. Dix-huit mois dans un tel pays, c'est travailler à la fois des yeux et de la main! Je te connais, je suis sûre que tu rapportes un énorme portefeuille.

— Pas un croquis!

— Qu'as-tu donc fait, en Italie?

Digitized by Google

— J'ai admiré les ouvrages des autres ! répondit-il avec un sourire amer. — Pourquoi me regardes-tu avec de grands yeux inquiets, Madeleine ? Tu vois bien que je suis heureux de revenir parmi vous. Il faut m'excuser si je ne peux rien vous raconter ce soir. Le chaos est dans ma tête, un peu de repos le chassera. Cependant ne vous attendez pas à apprendre de moi quelque chose qui soit une impression personnelle ; tout a été dit et écrit sur l'Italie. Le moindre guide du touriste en sait plus long que moi, et le voyageur fatigué peut, au retour, renvoyer ses amis au premier livre venu... Donnez-moi encore une tasse de thé et laissez-moi me coucher. »

Le sommeil qu'invoquait Horace ne descendit pas, cette nuit-là, sur les paupières de Madeleine. A travers la fatigue, à travers l'abattement, à travers l'ironie de l'artiste, elle avait lu une douleur profonde, et l'inquiétude qu'elle en avait ressentie l'empêchait de trouver aucune joie dans ce retour inespéré ! Dewitte n'avait fait qu'effleurer la question en indiquant une tendance au spleen ; il fallait autre chose pour occasionner de tels ravages ! Quelle peine de l'âme, quel malaise du corps avaient pu répandre cette pâleur bistrée sur le visage et donner aux traits cette expression de méditation amère ? L'amour peut-être ? L'amour méconnu, avec ses déceptions humiliantes, spirales de feu contre lesquelles l'esprit se révolte sans que la volonté puisse les franchir ; ou l'amour impossible et, par conséquent, incurable : quelque femme mariée dont l'image tyrannique va devenir le cauchemar de ce talent dont Madeleine s'était crue jadis l'ange gardien ?

Devant cette supposition, toutes les souffrances passées de la jeune fille disparurent pour faire place à une douleur tellement vive, qu'elle sentit sa raison s'ébranler et sauta de son lit, poussée par le besoin de connaître la vérité à l'instant même. Mais la nuit devait être longue encore, elle dut attendre le matin, avec le poignard dans la plaie. Pendant ces longues heures, Madeleine passa par tout ce que l'insomnie peut inspirer de suppositions extraordinaires, de

Digitized by Google

pensées audacieuses, de résolutions téméraires, de projets irréalisables. Rien ne brise comme ces luttes contre le rêve, après lesquelles la victoire ne serait qu'une chimère de plus.

Aux premières lueurs du jour, les songes que l'on a faits tout éveillé, s'évanouissent aussi bien que ceux que donne le sommeil. Madeleine résuma ses angoisses et sa situation par un seul mot :

« Je serai sa sœur. »

Elle se crut résignée et presque forte, et ce que la moindre lueur d'espoir l'eût empêchée de faire, la résignation complète lui donna le courage de l'entreprendre.

Avant sept heures du matin, elle frappa à la porte de l'atelier d'Horace. L'artiste était déjà debout et habillé.

« Je t'entends marcher, dit-elle; personne n'est levé dans la maison, je vais faire ton feu et nous reprendrons nos habitudes.

— Tu es vraiment bonne, mais je ne sens pas s'il fait froid ou chaud. »

A genoux devant l'âtre, Madeleine alluma le feu :

— Il fait froid et humide, dit-elle. Pourquoi ne pas rester plus longtemps au lit? Tu as l'air d'avoir bien besoin de repos.

— Pas plus que de feu... Je n'ai, en réalité, plus besoin de rien sur la terre.

— Mais au moins tu as quelque chose à me dire, à moi; tu peux me raconter tes impressions de voyage.

— Je n'ai rien à raconter. »

Madeleine vint se placer devant lui. Quand une femme a enseveli son amour, elle sait regarder au fond des yeux de l'homme qu'elle aime, avec un art divinatoire.

« Tout cela pouvait être tout naturel hier soir, dit-elle, et passer pour de la fatigue; mais aujourd'hui, je vois bien que tu as du chagrin. Qu'as-tu? Je suis ta sœur. Tous tes souvenirs d'Italie se résumeraient-ils en un seul souvenir? Serais-tu assez malheureux pour aimer quelqu'un qui ne t'aimerait pas?

— Je n'aime personne. »

Digitized by Google

Un rayon passa devant Madeleine.

« Sauf la peinture... »

A ce mot, l'artiste bondit comme sous un coup de cravache.

« La peinture! s'écria-t-il. Malheur à celui qui se voue à cette chimère dangereuse, à ce sublime mensonge! Madeleine, l'antique légende n'est pas une fable : l'homme a voulu arrêter les contours de l'ombre, fixer la lumière et créer la couleur; comme si l'ombre ne marchait pas, comme si la lumière était saisissable, comme si la couleur n'était pas le secret de l'air! Et qu'est-ce que la peinture? Est-ce la reproduction exacte de l'objet que nous voyons, ou une convention de lignes et de teintes? Quelles sont les choses qui valent la peine d'être reproduites? Quelles sont celles qui ne l'ont pas été? Se mettre durant un siècle devant une planche, un morceau de craie à la main, et essayer toutes les grimaces du masque de l'homme, toutes les contorsions de son corps, et n'en pas pouvoir imaginer une qui n'ait été fixée sur la toile et n'ait obtenu l'honneur d'être enregistrée dans quelque catalogue! Les draperies? Toujours le même pli, le même renflement, le même effet d'ombre et de chair! C'est pitoyable et désolant!

— Pourquoi va-t-on en Italie? demanda-t-elle naïvement.

— On y va, dit-il avec une sourde colère, sous prétexte d'étudier, et l'on y oublie ce que l'on sait! On y va sur les ailes de la foi, pour y perdre toute espérance! Voilà toute l'histoire! Ah! bienheureux celui qui, étant parvenu à peindre les enfants de son village, se donne pour toute mission la peine de les mettre de face, de profil ou de trois quart, tantôt jouant aux boules, tantôt à la toupie! »

Il se laissa tomber sur une chaise, les bras croisés, le regard éteint, la lèvre sardonique. Dans ce moment d'abandon complet, où il ne cherchait plus à modifier l'expression de sa physionomie, le ravage intérieur devint visible et Madeleine put y lire à livre ouvert. Où était-il le brillant jeune homme qui avait marché vers l'avenir, le front si haut, le pas si ferme? Le chant du départ avait fait retentir

Digitized by Google

la maison de notes joyeuses. Le chant du retour n'avait que l'amertume de la mort. Où était l'artiste des temps heureux, celui qui avait la force de vouloir et la puissance de créer? Plaindre l'homme dont l'on était fière, voir éteint le foyer où brûlait le feu sacré, et ne pouvoir deviner à quel rayon on peut le rallumer! Il n'était plus là, celui qu'elle venait chercher, un miracle seul pouvait le lui rendre. Mais n'était-elle pas en face de l'irréparable?

Madeleine regardait dans le vide, et la possibilité du remède était si loin de ses yeux qu'elle s'abîmait avec Horace dans le sentiment de l'impuissance.

Cependant, le feu pétillait dans l'âtre et une douce chaleur commençait à se répandre dans l'atelier. Le soleil d'octobre, sortant du brouillard, réveillait la nature engourdie, pour saluer un dernier jour de vie! La flèche d'or d'un rayon pénétra par la fenêtre, mit en relief le bord d'une coupe d'onyx, les arabesques d'un cadre vénitien, et éclaira en plein les fleurs roses d'un fauteuil en tapisserie. La brume matinale s'enfuit devant la lumière. La voix sympathique de Madeleine, le parfum qui s'échappait de ses cheveux, l'influence mystérieuse d'un sentiment caché que tout révèle, le bien-être du foyer, la vue de tant d'objets témoins des beaux jours, tous ces efforts du passé pour triompher du présent causèrent un certain attendrissement à Horace. Il sortit de son atonie, il souffrit et regretta. Il eut un sourire d'indulgence amicale pour ses esquisses d'autrefois attachées à la muraille; elles lui firent l'effet du compliment naïf d'un enfant lui souhaitant la bienvenue. Sa main toucha au chevalet, fidèle auxiliaire de ses travaux, et il le caressa comme l'on fait d'un chien qui, couché à vos pieds, attend patiemment le réveil du souvenir.

« Ah! s'écria-t-il, que je voudrais encore savoir peindre! »

Deux larmes roulèrent dans ses yeux. Honteux de sa faiblesse et voulant la cacher, il chercha à reprendre son amère impassibilité; il ne le put : il n'y a que les masques qui se rattachent à volonté, et la physionomie d'Horace était le miroir d'un caractère sincère qui n'avait joué avec aucune

Digitized by Google

impression. Ses sens se réveillèrent doucement et reconnurent avec émotion les objets inanimés dont il était entouré: il se sentit chez lui! Mais il fallait quelque chose de plus, une main amie, un regard, un mot pour l'aider à se retrouver lui-même.

Pendant qu'il était là, troublé et sous le coup d'anxiétés nouvelles, adossé à un fauteuil et une main sur le front, son regard tomba tout à coup sur Madeleine. Assise sur une chauffeuse très-basse, elle se trouvait pour ainsi dire aux pieds de l'artiste. Un long peignoir de cachemire gris perle l'enveloppait tout entière, et ce vêtement flottant, que rien ne fixait à la taille, avait la grâce sévère et les plis francs d'une draperie. Le type de la jeune fille s'était modifié, comme un ciel préparé au matin pour un beau jour et qui, vers midi, se voile de nuages. Ses yeux avaient toujours leur remarquable netteté de dessin, leur pureté de regard, mais ils s'étaient creusés et la prunelle avait pris une teinte violette. Les traits, au lieu d'être épanouis par le sourire, formaient des lignes arquées; une émotion contenue, mais prête à déborder, portait tout le sang au cœur; les mains étaient froides et sur le visage sans carnation les teintes de l'opale remplaçaient les roses de la jeunesse. L'anxiété, en tendant les tempes, y avait fait apparaître un réseau de petites veines bleuâtres; un cercle nacré, sillon poétique tracé à vingt ans par les larmes, descendait sur les joues. Un des bras de la jeune fille pendait avec abandon le long de son corps; l'autre, appuyé au coin d'une table, soutenait sa tête; un pli très-caractéristique marquait sur une chair riche de couleur le mouvement du cou, et la chevelure, réunie dans une résille qui ne parvenait pas à la contenir, formait des ondes d'or sous les rayons du soleil qui, avançant de plus en plus, éclairait tout le haut de la tête de Madeleine.

La jeune fille était entrée avec l'intention d'obtenir la confiance d'Horace. Préparée à tout entendre, afin de pouvoir tout consoler, elle s'était armée, si cette expression peut se justifier, d'un sourire, où elle avait mis tout son courage. Au lieu d'une souffrance à adoucir, d'un mal à combattre,

Digitized by Google

d'une confession à écouter, elle se trouvait devant le néant. Au commencement de l'entretien, son œil, avec cette persuasion que n'osait pas avoir sa voix, avait interrogé le visage du peintre et cherché à deviner les impressions qui s'y succédaient. Traverser le sombre voile du spleen, on le pouvait sans découvrir ni souvenir, ni espérance ; mais le déchirer brusquement pouvait amener une découverte bien plus fatale que ne l'eût été celle de n'importe quel secret d'amour, une révélation sinistre que Madeleine entrevoyait et repoussait avec terreur. Maintenant, loin de chercher à provoquer sa confiance, elle se repliait sur elle-même, muette, effrayée, entrevoyant des profondeurs insaisissables.

C'est en ce moment que l'attitude de Madeleine frappa Horace et qu'il reconnut l'amie de sa jeunesse. Ce souffle des beaux jours que les objets inanimés n'ont pas le pouvoir de contenir et qu'il est quelquefois donné à une créature humaine de garder dans son sein, traversa tout à coup l'atmosphère de cette chambre et y souleva un léger tourbillon de souvenirs dorés, comme ces atomes qui tournoient dans une rayure lumineuse. Un oiseau chanta en se balançant dans les clématites qui entouraient la fenêtre. La vieille horloge de cuivre sonna au même instant et sa voix renouvela le souvenir des poésies du foyer. La fraîcheur d'une source vive provoque la soif, l'ombre des arbres touffus invite au repos : le désir d'être relevé effleura l'âme d'Horace.

« Madeleine ! s'écria-t-il.

— Pourquoi nous as-tu quittées ? dit la jeune fille ; nous étions si heureuses !

— Vous pouvez l'être encore.

— Sans toi ? demanda-t-elle d'un ton de douloureux reproche.

— Tout vous est resté, à ma tante et à toi ; rien n'est changé autour de vous...

— C'est en dedans qu'il faut pouvoir regarder. Vois-tu clair dans ta pensée, toi qui parles ?

— Non, oh ! non ! s'écria-t-il. J'ai cessé depuis longtemps de sonder le chaos. Je suis descendu jusqu'au fond de cet

Digitized by Google

enfer où le doute devient une certitude, et où, reconnaissant son impuissance, on ferme les yeux...

— Si tu les avais rouverts en remontant sur la terre, peut-être y eusses-tu trouvé quelque chose à croire, quelque bien à désirer!... »

Le regard vague de Madeleine semblait tout un poëme de mystérieux regrets.

« Madeleine! dit tout à coup Horace, Madeleine! ne bouge pas! »

Il se leva, chancelant, les mains tremblantes, la poitrine oppressée. L'étincelle avait reparu dans son œil, et, comme le rayon avait chassé le brouillard, la pensée éclaira subitement son front. Pour les langueurs mortelles il n'est qu'une heure de grâce; la crise, en s'emparant de cette organisation ébranlée, allait-elle la bouleverser de fond en comble ou la raffermir? Il est des heures où le hasard a des sourires d'ange gardien : une toile blanche se trouvait contre la muraille, la craie n'était pas loin, le chevalet se trouva dressé comme par un coup de baguette, l'artiste se mit à dessiner la jeune fille, posant à dix pas de lui.

« Ne bouge pas, » répétait-il d'une voix où vibrait la vie.

Il cherchait des couleurs, décrochait sa palette. Il se mit à peindre. D'abord sa main trembla et un peu d'égarement passait dans ses yeux. Mais le souffle de sa poitrine s'égalisa peu à peu, la chaleur ranima ses membres, son travail se ressentit de ce bien-être physique, la ligne devint ferme, la couleur obéit à l'idée et l'inspiration établit son courant magnétique de l'œil au pinceau.

Vers dix heures, la domestique frappa à la porte pour annoncer le déjeuner.

« Je suis encore au lit, cria Horace sans ouvrir. Dites à ma tante que mademoiselle a dû aller en ville et ne rentrera que le soir.

— Mais... dit Madeleine.

— Si! répliqua Horace. Pose, pose encore.

— Du courage pour nous deux, ô mon Dieu! » pria la jeune fille dans son cœur.

Digitized by Google

Grâce au tact que donne aux femmes le dévouement sans restriction, Madeleine connaissait mieux depuis une heure la situation d'Horace et sa peine morale que n'eussent pu lui en apprendre les confidences les plus détaillées. Il n'avait, du reste, aucun fait à raconter; l'histoire même de cette crise était difficile à mettre en paroles; mais la jeune fille en avait saisi les impressions, et un récit aurait ajouté si peu à l'expression de l'artiste, qu'elle ne songeait même plus à le solliciter. Toute à l'épouvante de trouver un homme anéanti, là où elle redoutait seulement de trouver un homme malade, de perdre l'artiste quand elle craignait seulement de perdre l'homme aimé, elle s'affaissait sur elle-même, en proie à un découragement profond. Quel remède porter à une maladie inconnue et si profonde? Comment consoler des peines hors du domaine des choses naturelles? Où trouver une puissance capable de ressusciter l'âme d'un artiste? Et voilà que la lumière se faisait tout à coup et que le secours venait d'où elle l'attendait le moins! Que se passait-il chez Horace? Madeleine n'eût pu le définir, quoiqu'instinctivement elle sentît que l'heure était solennelle et allait décider du salut de celui qui lui était si cher. Aucun mot, aucune réflexion, aucun témoignage de surprise ne vinrent hâter ou retarder le réveil. La jeune fille garda religieusement son attitude : en face d'un mystère, l'expression de son visage prit un caractère d'anxiété et de recueillement, car sa robe restait trop attachée aux épines de la terre et le ciel était encore trop haut pour qu'elle y pût lire.

Après avoir dessiné à grands traits, Horace peignit à larges coups de brosses. Ce que l'artiste crée, il le voit d'abord en lui-même; mais Horace, ne trouvant plus en lui que le chaos, il fallait qu'un miracle mît sous ses yeux ce que la vue intérieure du peintre a seule le don de saisir. Ce n'était pas le travail d'une pensée qu'il jetait sur cette toile; il voyait presque à ses pieds ses propres sentiments incarnés, l'état complet de son âme représenté devant lui, sous les traits tendres et poétiques d'une femme dont l'œil profond cherchait en vain celui qu'elle n'espérait plus retrouver.

Digitized by Google

Madeleine était entrée à l'atelier vers sept heures du matin. Ce fut vers deux heures qu'Horace déposa ses pinceaux et, reculant de quelques pas, considéra son œuvre. Il n'avait formé que des masses, mais fermes et carrément placées; malgré la rapidité de la brosse et la fougue de la couleur, un splendide effet d'ombre et de lumière avait rendu une impression et non copié un modèle. Ce qui était là, c'est ce qu'il avait senti plutôt que ce qu'il avait vu, et la sublime pensée de dévouement parlant dans tout l'être de Madeleine avait été admirablement traduite par le pinceau.

Horace vit son esquisse, et sa taille se redressa ; il croisa fièrement ses bras sur sa poitrine, s'affermit et parut grandir. Ses traits, naturellement corrects, prirent, par l'assurance qu'il acquit tout à coup de sa renaissance et de sa supériorité, un caractère de noblesse, qu'ils conservèrent et qui resta pour toujours sa physionomie. Son front devint sévère, mais sans rides; l'étincelle du feu sacré brilla dans l'œil, l'intelligence avait fait un effort suprême pour retrouver la lumière et la volonté avait repris sa puissance.

Pas une parole n'avait troublé le calme de cette matinée, pas un regard n'avait été échangé entre les deux jeunes gens, et pourtant ils avaient fait bien du chemin l'un vers l'autre. Aussi la jeune fille, dont l'affection fervente venait d'obtenir ce triomphe, ne manifesta ni trouble ni surprise, quand les lèvres du peintre laissèrent tomber cette parole :

« Tu m'aimais donc! »

Alors, s'approchant de la jeune fille, Horace la souleva dans ses bras et la porta devant la toile qu'il venait de quitter.

C'était une œuvre magnifique, un de ces tours de force par lesquels un homme prend pied dans l'art. Le soleil se levait éblouissant de tous les feux du ciel oriental, pour saluer le jour de la résurrection du Christ; sur l'horizon flottait encore ce poétique brouillard doré, vapeur particulière au ciel de l'Asie; derrière ce rideau on devinait des splendeurs incomparables et des torrents de lumière. Au milieu du paysage aride et de la terre rougeâtre, se déta-

Digitized by Google

chaient les pierres du sépulcre qui fut taillé aux flancs du Golgotha. La tombe était ouverte et vide... Au bord, était assise une femme, affaissée sur elle-même, regardant ce vide comme dut le regarder la tendre femme pour laquelle la terre était désormais sans Dieu : créature trop humaine pour lever ses regards vers le ciel, donnant tout aux regrets et rien à l'espérance, elle symbolisait le découragement depuis les plis de sa robe ramassés autour d'elle, jusqu'à l'œil où le regard s'était immobilisé... C'était bien elle : Madeleine Viard devant Horace anéanti, Marie-Madeleine devant le sépulcre vide!

A vingt pas, aucun des détails de cet ensemble saisissant n'échappait. Le souffle du matin soulevait les cheveux sur le front inquiet de cette femme dont l'œil déjà humide retenait encore les larmes; la prière n'arrivait pas sur les lèvres où tremblait la douleur; on devinait la moiteur des mains qui pendaient abandonnées; une contraction serrait la gorge; on voyait les plis et les froissements de l'étoffe de la robe; on distinguait les anémones de Judée entre les touffes d'herbe.

A deux pas, on ne précisait plus rien et il était impossible de se rendre compte des procédés du peintre. En reculant, les proportions, la perspective, les contours se détachaient avec une irréprochable netteté; en avançant, on se trouvait devant des flots échappés à une large brosse, un éblouissement de couleurs, une esquisse enfin, c'est-à-dire le lingot d'or sortant des entrailles de la terre et qui est à la peinture ce que la pensée est à la parole.

Madeleine reconnut tellement ce qu'elle avait éprouvé, qu'elle n'eût pu affirmer lequel des deux était l'auteur de ce tableau, Horace ou elle.

Elle se laissa tomber dans les bras de l'artiste.

Par la fenêtre qu'il venait d'ouvrir, entrait la chaude lumière d'un de ces jours d'été attardé qui font oublier en une minute toutes les mélancolies de l'automne. Les feuilles avaient des teintes à donner envie aux fleurs, et les dernières fleurs, des parfums pénétrants d'une saison inconnue, quelque

Digitized by Google

chose de merveilleux et d'émouvant qui agissait sur l'organisation entière.

« C'est le jour de la résurrection ! dit-elle en rencontrant deux yeux qui lui envoyèrent un rayon du ciel.

— C'est le jour de l'amour, » répondit-il en la serrant sur son cœur.

Cette année-là, le salon de Paris vit une toile qui fit sensation. Cette œuvre, d'un jeune artiste belge, compté aujourd'hui parmi les maîtres, était portée au catalogue sous le titre de : *Madeleine devant le sépulcre vide.*

Cette même année vit le mariage d'Horace avec sa cousine.

CAROLINE GRAVIÈRE.

Digitized by Google

LES MUSÉES D'ART INDUSTRIEL

ET LES MUSÉES DE MOULAGES EN ALLEMAGNE.

Toutes les questions qui se rattachent aux beaux-arts ont acquis depuis quelques années, en Belgique, une importance qu'elles n'avaient peut-être jamais eue auparavant. On a vu se produire peu à peu, dans le public, un mouvement irrésistible en leur faveur. Le gouvernement et les administrations communales n'ont heureusement pas hésité à lui obéir, en favorisant les études artistiques et en aidant, par tous les moyens possibles de vulgarisation, à la culture du goût et du sentiment artistiques. Des écoles de dessin et de modelages ont été créées sur tous les points du pays ; les musées ont été réorganisés ; d'autres sont en voie de formation, en même temps que de nouveaux palais, consacrés aux arts, s'élèvent dans plusieurs villes. Il semble que la Belgique, après avoir terminé et assis sur des bases solides, impérissables, son œuvre de vie matérielle, veuille travailler à présent à achever définitivement, d'une façon digne d'elle, son œuvre de vie intellectuelle et morale. Telle est, en effet, son ambition.

Les ressources artistiques que nous possédons sont encore, sous certains rapports, insuffisantes. Nous n'avons ni école ni musée « d'art industriel » ou, pour mieux dire, d'art appliqué ; les collections qui sont conservées à la porte de Hal, dans un local défectueux, pourraient servir tout au plus de premiers éléments pour un musée de ce genre. Notre musée des moulages est aussi très-incomplet et n'a point

Digitized by Google

cette organisation qu'il lui faudrait pour lui permettre de remplir efficacement sa mission, au point de vue de l'histoire des progrès et des développements de la statuaire ancienne et moderne.

Ce sont ces deux lacunes qu'il importe de combler avant les autres. Le gouvernement s'en occupe activement, et tout fait espérer que les études auxquelles il se livre aboutiront bientôt. L'étranger, particulièrement l'Allemagne et l'Autriche, lui fournira pour ce travail de précieux enseignements. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt que je donne ici, d'après un rapport adressé le 20 novembre dernier à M. le ministre de l'intérieur, une idée sommaire du mode d'installation et de classement que ces pays ont inauguré chez eux avec un succès qui ne saurait nous laisser indifférents.

Je parlerai d'abord des *arts industriels*.

I

L'attention publique a été appelée en ces derniers temps, d'une façon spéciale, sur cette branche si intéressante de l'activité humaine. D'une part, le besoin irrésistible vers lequel la société se sent attirée, chaque jour de plus en plus, d'ajouter aux choses de la vie matérielle un certain cachet de bon goût, un certain charme, qui flattent les yeux et l'esprit; d'autre part, l'amour du confortable et de l'utile imprimant aux arts libéraux une tendance chaque jour aussi plus pratique, à la portée de tous, ont donné peu à peu aux applications de l'art à l'industrie une importance exceptionnelle. En Allemagne, en Autriche et en Angleterre, on a fondé de nombreuses écoles où ce mouvement est encouragé, dirigé, conduit avec sagesse et intelligence; ces écoles se propagent avec une rapidité étonnante; il n'est presque pas de ville qui n'ait la sienne et qui ne voie bientôt les sacrifices qu'elle fait récompensés par des succès rapides.

Mais, à côté de la leçon, il faut l'exemple; à côté de la théorie, il faut la pratique : les trésors inappréciables que

Digitized by Google

les siècles passés ont légués au présent sont là pour achever l'enseignement et servir de modèles. L'Allemagne en possède de très-considérables; elle les a réunis; à chaque école elle a ajouté un musée; — le musée est, dans certaines villes, en raison de son importance, tout à fait distinct de l'école; dans d'autres, tous deux se complètent mutuellement, de façon à intéresser à la fois le praticien et le simple curieux.

Je citerai comme exemple de cette dernière catégorie d'institutions le *Gewerbe Museum* de Berlin, et le *Musée autrichien* de Vienne.

Le *Gewerbe Museum* est avant tout une école. Les collections — assez incomplètes et composées en majeure partie de reproductions galvanoplastiques et d'imitations modernes — offrent, à vrai dire, un intérêt secondaire; elles remplissent les deux étages du bâtiment, dont l'école même occupe le rez-de-chaussée. Ce bâtiment n'a du reste rien de luxueux, loin de là; c'est un atelier, bien plus qu'un monument.

Le *Musée autrichien* de Vienne est, à ce point de vue, plus favorisé ; il est installé dans un véritable palais. L'école qui en dépend se trouve, tout à côté, logée, elle aussi, dans un palais semblable. Cette double installation répond à son double but, qui est d'être à la fois une collection publique et une institution d'enseignement artistique. Ici aussi cependant, comme à Berlin, c'est l'enseignement qui domine. Les objets qui y sont réunis ont moins une portée de rareté et de curiosité qu'une portée d'utilité pratique; on les a rassemblés un peu pêle-mêle, sans indications suffisantes, en négligeant de suivre très-strictement, surtout pour la verrerie, l'ordre des écoles et des temps, et en confondant souvent des exemplaires originaux avec des imitations. Ces imitations ont, il est vrai, cet avantage de remplacer les originaux qui manquent, et la galvanoplastie rend, sous ce rapport, d'immenses services.

L'installation du *Musée autrichien* proprement dit ne saurait donc être utilement recommandée. Il en est autrement pour l'organisation générale de l'établissement considéré comme dépendance de l'école d'art appliqué. Cette organi-

Digitized by Google

sation offre toutes sortes d'avantages pratiques. A côté des salles qui renferment les collections, se trouvent une bibliothèque, une salle de conférence, où l'on enseigne l'histoire des « arts industriels », des ateliers de moulage et de photographie, où les objets du musée sont incessamment reproduits, pour l'usage des élèves et pour la vente, et des ateliers de chimie, qui servent principalement aux expériences et aux essais de fabrication des céramiques.

Les élèves peuvent obtenir l'autorisation d'emprunter les pièces du musée et de les transporter dans l'école. Les meilleurs de leurs travaux sont exposés, dans une salle spéciale, à la vue du public qui peut les acheter. Quant aux cours, ils se donnent naturellement dans l'école ; mais, à certains jours, les professeurs font avec leurs élèves, dans le musée, des promenades qui sont comme le complément indispensable de leurs leçons.

On a souvent agité la question de savoir si ces leçons, qui comprennent les branches les plus diverses des « arts industriels », devaient être toutes données par des artistes ou bien par des fabricants spéciaux, du moins pour ce qui a rapport à la céramique, à l'ameublement, à la verrerie, etc. Cette question est résolue en Allemagne de la manière suivante, qui me paraît logique. Les professeurs sont et doivent être tous des artistes, — peintres, sculpteurs et architectes, — attendu qu'il s'agit d'enseigner l'application de l'art à l'industrie, et que c'est bien l'art qui, en cette matière, est le principal. Le but est de former avant tout des artistes ; c'est donc à des artistes qu'il faut avoir recours, et non à des industriels.

J'arrive maintenant à ceux des musées d'Allemagne qui, plus considérables par eux-mêmes, n'ont pas avec les écoles qui y sont jointes ordinairement une aussi étroite connexion. Les plus remarquables sont le *Musée national bavarois* de Munich, le *Musée germanique* de Nuremberg, la *Grüne Gewölbe*, le *Musée historique* et le Musée des porcelaines (*Museum Johanneum*) de Dresde.

Digitized by Google

A tous égards, le *Musée bavarois* de Munich est le plus parfait et celui qui nous fournira le plus d'indications pratiques sur cette matière. C'est un modèle d'ordre, d'installation, d'organisation, de richesse, et il ne s'en trouve certainement nulle part qui puisse rivaliser avec lui.

Ce Musée occupe le rez-de-chaussée et les deux étages d'un énorme bâtiment, situé dans le plus beau quartier de la ville, la *Maximilianstrasse*. On a profité de cette disposition pour établir dans le Musée une triple division logique des objets qui y sont conservés. Pour que le visiteur trouve immédiatement la direction qu'il doit suivre, on a placé, sous le portique d'entrée, un plan général de l'établissement, avec ses grandes divisions et ses subdivisions. Le visiteur embrasse ainsi, d'un coup d'œil, tout l'ensemble, dont la clarté éclate à ses yeux dès les premiers pas qu'il fait. Puis, à mesure qu'il avancera dans les différentes salles du Musée, il rencontrera, nous le verrons plus loin, d'autres indications, générales et particulières, qui seront pour lui un guide sûr et un maître précieux.

L'aile gauche du rez-de-chaussée et le deuxième étage tout entier nous présentent en quelque sorte, vivante et palpable, l'histoire des arts de l'ameublement et de la décoration intérieure, civils et religieux, depuis les premières années du christianisme jusqu'à nos jours.

L'aile droite du rez-de-chaussée et le premier étage sont réservés aux branches spéciales de l'art appliqué, à celles qui, dans tous les musées, occupent chacune une place distincte, c'est-à-dire aux ouvrages de fer forgé, aux armes et armures, aux instruments de musique, à la céramique et à la verrerie.

Examinons en détail ces différentes parties du *Musée bavarois*.

Je ne parlerai tout d'abord que pour mémoire de deux petites salles où l'on a réuni, en dehors de cet ordre général, quelques antiquités grecques et romaines, dont le nombre est relativement assez restreint. Il importe cependant de ne pas les oublier, car elles forment en réalité la première étape

Digitized by Google

de la route à parcourir à travers l'histoire des arts appliqués, et c'est ici, avant tout le reste, qu'elles ont leur place marquée.

Comme je l'ai dit, les arts de l'ameublement et de la décoration commencent au rez-de-chaussée et continuent au second étage. Il est nécessaire de suivre cette marche afin que l'on se rende bien compte de l'ordre dans lequel on a disposé les objets et que le public retire un profit réel de ses visites. C'est à quoi précisément ont visé les organisateurs du Musée. Aucun moyen de mise en scène n'a été négligé pour que la leçon présentée soit aussi prompte, aussi nette et aussi pratique que possible. L'ordre général adopté ici, et dans chacune des subdivisions, est l'ordre chronologique. Le public en est immédiatement averti par des écriteaux posés à l'entrée de chaque salle et qui, en quelques mots, résument la nature des spécimens qu'elle contient et l'époque à laquelle ils appartiennent.

C'est à la grande période du *moyen âge*, du VI^e^ au XVI^e^ siècle, comprenant le style des premiers temps du christianisme et les styles byzantin, roman et gothique, que les salles du rez-de-chaussée, au nombre de dix, sont consacrées exclusivement. Les premières renferment les travaux d'art les plus anciens, datant du VI^e^ siècle, — sculptures, fresques, ivoires, bronzes, mosaïques; — les suivantes nous montrent des pierres tumulaires, des manuscrits, des vitraux, des bois, des tapisseries, des meubles, des joyaux, puis enfin, des autels, des stalles d'église, des ornements sacerdotaux, qui ne dépassent pas en date la fin du XV^e^ siècle. Naturellement, dans cette partie du Musée, les arts religieux tiennent une très-grande place, la société ecclésiastique ayant pratiqué presque seule, à cette époque, la culture des arts.

Ces dix salles du rez-de-chaussée forment donc un véritable enseignement, graduel et complet, de cette branche de l' « art industriel » au moyen âge, non-seulement dans son ensemble, mais dans ses détails : chaque objet porte, en effet, une étiquette soigneusement et minutieusement rédigée, disant quelle est sa nature, le nom de l'auteur, s'il est connu,

Digitized by Google

la date et le lieu de provenance. Ce n'est pas tout. Pour que la leçon soit plus frappante encore, on a voulu que l'architecture et l'ornementation des salles fussent elles-mêmes en rapport avec l'époque dont elles abritent les trésors. La forme des voûtes, des portes, des fenêtres, le dallage même rappellent successivement les diverses phases du style roman et du style gothique.

Cette mise en scène est encore plus ingénieusement réglée au deuxième étage, qui contient les travaux de la *Renaissance* et des *Temps modernes*. Chacune des dix-neuf salles dont celui-ci se compose portent, dans leur architecture, dans leurs boiseries, dans leur décoration, le cachet exact et fidèle des nombreuses variétés de styles qui ont fleuri les unes après les autres depuis le XVI^e^ siècle. Des écriteaux enseignent au visiteur l'ordre qu'il doit suivre et le mettent brièvement au fait de tout ce qu'il va voir. Les dix-neuf salles sont subdivisées, non plus en une seule grande période, comme celles du rez-de-chaussée, qui comprend le moyen âge, mais en quatre périodes distinctes.

« Dans les salles I à VII — dit le premier écriteau — se « trouvent les objets d'art industriel (*Kunst und Gewerbe*) « appartenant au XVI^e^ siècle (1500-1600), c'est-à-dire à la « *première période du style Renaissance*, qui se substitua au « style gothique et marqua le « retour de l'antique » ou « l'imitation des œuvres de l'art grec et de l'art roman. »

Puis, plus loin :

« Dans les salles VIII à XV se trouvent les objets d'art « industriel appartenant au XVII^e^ siècle (1600-1700), c'est-« à-dire à la *deuxième période de la Renaissance* et à l'*avé-« nement du style Rococo* ou *Rocaille*. »

Plus loin encore :

« Les salles XVI à XVIII comprennent les années 1726 « à 1799, c'est-à-dire la *deuxième période du style Rococo* et « le *commencement du style Empire*. »

Et enfin :

« La salle XIX comprend les années 1800 à 1825, dans « lesquelles la mode s'inspira des goûts du règne de Napo-« léon et adopta le *style Empire*. »

Digitized by Google

Ainsi, quelques mots suffisent pour instruire le public et l'éclairer dans ses recherches. Les détails relatifs aux œuvres exposées sont, en outre, résumés, aussi explicitement que possible, sur les étiquettes dont ils sont tous munis. De plus, les gardiens des salles sont obligés de fournir les renseignements et les explications qu'on leur demande ; il ne leur faut pour cela qu'un peu d'intelligence et un peu de mémoire.

Quant au classement, il est simple et naturel. Les meubles sont rangés généralement, d'après leur forme, autour des salles affectées à l'époque où ils ont été fabriqués. Au milieu, dans des armoires vitrées, ouvertes de tous côtés aux regards, sont disposés, d'après l'usage ou la matière, les émaux, les ivoires, les manuscrits, les objets de toilette, les objets précieux, ciselés en or et en argent, et mille autres menues curiosités. Enfin, le long des murs, pendent les tentures historiées, les tapisseries « de haute et de basse lice », ainsi qu'un certain nombre de portraits et de tableaux pouvant offrir un intérêt quelconque au point de vue des costumes et de l'aménagement intérieur des habitations.

Passons au premier étage. Cet étage renferme les armes et armures, les instruments de musique, les tissus, la céramique, la verrerie, et quelques autres objets d'une valeur principalement historique.

La céramique et la verrerie sont rangées d'après le lieu de fabrication et, en même temps aussi, chronologiquement, c'est-à-dire que les produits des fabriques qui ont prospéré dans un temps plus éloigné figurent les premiers; les produits plus récents sont les derniers. Ainsi, les poteries romaines et étrusques commencent la série, qui se continue ensuite avec les faïences de Nuremberg, les faïences rhénanes (*Rheinische Steingut*) de 1500 à 1600, les majoliques italiennes, les porcelaines de Delft, de Cologne, de Saxe, de Nymphenberg, de Sèvres, de Paris, de Berlin, et enfin de Vienne. Chacune de ces collections occupe séparément une ou plusieurs vitrines, et dans chacune d'elles les spécimens sont disposés, à leur tour, chronologiquement.

Digitized by Google

Il en est de même pour la verrerie. On aperçoit d'abord les verreries romaines, puis celles de la Renaissance, puis les verreries de Venise et les verreries bavaroises.

Le classement des armes et armures, des instruments de musique et des tissus pouvait être soumis à un ordre chronologique plus rigoureux. C'est ce qui a été fait. On remarque, par exemple, dans la première salle, des dalmatiques, des épées, des casques, des fers de lance, etc., du IX^e^ jusqu'au XIV^e^ siècle, et l'on passe successivement, dans les suivantes, par toutes les variétés d'armes offensives et défensives qui ont précédé et suivi l'invention de la poudre, jusqu'au XIX^e^ siècle. Les canons sont représentés par des réductions en bois et en fer.

Les instruments de musique remplissent une salle du Musée. Les produits des arts textiles en remplissent plusieurs. Les plus anciens sont des tapisseries et des habits sacerdotaux, soit entiers, soit en fragments, datant de 1380 à 1480. Des échantillons de tapisseries, d'étoffes et de tissus d'habillement, toujours exposés chronologiquement, viennent ensuite; puis les broderies d'or et d'argent, et enfin les dentelles, dont il y a des pièces originales et des photographies.

Le mobilier qui sert à la conservation et à l'exposition de toutes ces richesses — principalement de celles qui sont rassemblées au premier étage du *Musée bavarois* — ne mérite pas moins de fixer notre attention, non pour leur luxe, mais pour leur simplicité, leur « confortable » et, par cela même, leur utilité pratique.

Nous avons déjà mentionné, au rez-de-chaussée et au deuxième étage, les armoires ou vitrines, très-simples et très-légères, qui abritent les petits objets et les objets précieux. Cette légèreté et cette simplicité ont été partout, en cette matière, la règle absolue dans l'organisation matérielle du Musée. Toutes les pièces du mobilier d'installation, quelle que soit leur forme, sont en bois blanc, peint en imitation de chêne, sans sculptures ni ornements, et il s'en dégage

Digitized by Google

comme un parfum de propreté et de bien-être. On a tenu avec raison à ce que les frais du mobiler n'absorbassent point des ressources mieux employées à augmenter les collections; on a voulu aussi que ce mobilier fût aisément transportable d'un lieu dans un autre, quand les besoins fréquents du déplacement l'exigeraient.

Ainsi, les casques, les cuirasses et les dalmatiques sont accrochés le long des barres transversales de grands châssis fixés contre les murs. Au milieu des salles, les lances et les épées, et plus loin, les instruments de musique et les échantillons de tissus, encadrés sous verre, comme je l'ai dit plus haut, sont posés sur des espèces de chevalets non moins modestes et non moins légers. Seuls, les armes de luxe et les tissus riches sont enfermés dans les armoires vitrées.

Le *Musée germanique* de Nuremberg est, dans son ensemble, moins complet et moins admirable que le *Musée bavarois* de Munich. Il se recommande cependant par une collection extrêmement intéressante d'ouvrages d'art religieux du moyen âge,— rétables, ivoires, missels, reliquaires, ostensoirs, etc., — réunis dans la chapelle de l'ancien couvent, restauré aujourd'hui, qui sert de local. On y remarque également, dans les longues galeries du cloître, des facsimilés en plâtre des pierres tumulaires les plus curieuses de l'Allemagne. Tout cela est arrangé dans un ordre peu sévère; on n'y trouve, en tout cas, ni la clarté ni l'abondance d'indications qui constituent l'un des mérites du musée de Munich.

Un autre mode de classement, nécessité par le caractère spécial des collections, a été adopté dans le *Musée historique* et dans la *Grüne Gewölbe* de Dresde. Dans le premier, on a rangé les objets d'après leur usage. Il y a la salle des *Tournois*, la salle de la *Chasse*, la salle de la *Parade*, la salle des *Pistolets*, la salle des *Batailles*, la salle des *Selles*, la salle des *Costumes*, dont le nom indique clairement le contenu. — Dans la *Grüne Gewölbe*, les objets sont classés d'après la matière dont ils sont faits. Il y a une salle pour

Digitized by Google

les *Bronzes*, une salle pour les *Ivoires*, une salle pour les *Émaux*, une salle pour les ouvrages en *Métal, or et argent*, une salle pour les ouvrages en *Pierres précieuses*, une salle pour les travaux d'*Orfévrerie*, une salle pour les *Bois sculptés*, une salle enfin qui renferme les *Joyaux* de la famille royale.

Il est entendu que ce mode de classement ne peut être efficacement appliqué qu'à des collections spéciales, comme celles-là, et qu'il conviendrait peu sans doute à un véritable musée des « arts industriels ».

Une chose que nous ne pouvons passer sous silence, ici, c'est le caractère profondément national des musées allemands. Le *Musée germanique* de Nuremberg possède une fresque de Kaulbach, qui représente l'empereur Othon III ouvrant le tombeau de Charlemagne et retrouvant le corps du vieux monarque assis sur le trône où il avait été placé après sa mort, et tout plein encore de son ancienne majesté. On dirait que le passé de l'Allemagne revit tout à coup et que Charlemagne, ressuscité, va sortir de sa tombe. En créant le *Musée germanique*, en créant tous les autres, les hommes d'aujourd'hui ont fait comme jadis l'empereur Othon ; ils ont rouvert la tombe où reposaient les trésors de leurs aïeux et ils les ont rendus à la lumière du jour ; ils ont reconstitué leur patrie en rassemblant tout ce qui porte la marque vivante de son histoire et de sa gloire d'autrefois.

Ils n'ont pas été exclusifs cependant : à côté des produits de l'art allemand, ils n'ont pas dédaigné d'en admettre quelques-uns de provenance étrangère. La comparaison et la leçon qui en résulte sont précieuses, et elles ouvrent à l'esprit des horizons plus vastes.

Tous les objets sont, en général aussi, des originaux. Il n'y a d'exceptions que dans les musées qui dépendent immédiatement des écoles et qui, nous l'avons constaté, ont surtout un but pratique à atteindre. Ces musées se complètent alors de reproductions en galvanoplastie, de photographies et de moulages en plâtre. Dans les musées plus consi-

Digitized by Google

dérables, comme ceux de Munich et de Nuremberg, on admet rarement des reproductions, si ce n'est celles de quelques œuvres d'une importance et d'une valeur hors ligne. Tel est, par exemple, le tombeau de Saint-Sébald, chef-d'œuvre de Pierre Vischer, dont l'église Saint-Sébald de Nuremberg possède l'original et dont tous les musées ont acquis un surmoulage.

Notons, en passant, que le public peut se procurer, dans tous les musées, des photographies et des moulages d'après les principaux objets qui s'y trouvent.

II

Il nous reste à examiner l'organisation des *Musées de moulages*.

Ces musées sont très-nombreux en Allemagne et en Autriche; mais le plus important de tous est celui de Berlin. Le travail de classement qui s'y fait en ce moment n'est pas encore terminé; il y règne une sorte de bouleversement au milieu duquel nous chercherions en vain un exemple à suivre. Toutefois, les projets dont le jeune et savant directeur, M. Conze, a bien voulu me faire part, pourront nous édifier sur ce que ce musée sera bientôt, dans un avenir prochain, si du moins les désirs de M. Conze se réalisent.

Quand le musée de moulage de Berlin fut créé, on commença à classer les types chronologiquement. Ce classement n'était pas terminé que, un directeur ayant succédé au premier, il fut brusquement interrompu et remplacé par un autre : l'ordre mythologique, — c'est-à-dire que l'on se mit à grouper les sujets semblables, les Minerves, les Hercules, les Vénus, etc., etc., sans distinction d'écoles ni d'époques. Ce nouveau classement ne put être achevé. M. Conze fut nommé, il y a quelques mois, et, jugeant avec raison que les principes qui avaient guidé le premier directeur étaient les seuls bons, il entreprit aussitôt de rétablir et de faire prévaloir, autant que possible, l'ordre chronologique.

Je dis : autant que possible, car le bâtiment actuel,

Digitized by Google

malgré son aspect grandiose, permettra difficilement d'appliquer ce principe juste dans toute sa rigueur. Certaines salles, en effet, réclament pour ainsi dire certaines statues; de plus, la décoration du local n'est pas assez simple : il ne faut pas que le contenant écrase le contenu et que les yeux du visiteur soient distraits de ce qui doit fixer toute son attention; une harmonie parfaite de l'ensemble et des parties est absolument nécessaire. Enfin, il est une autre considération qui explique la nécessité où l'on est de transgresser souvent le système de classification qui a été adopté; cette considération, la voici : Pour l'instruction du public et des intéressés, des comparaisons entre des types analogues de siècles et d'écoles différentes sont indispensables. Combien, par exemple, trouve-t-on de Vénus, d'Apollons, de Minerves, etc., qui se ressemblent et paraissent avoir été imités ou inspirés les uns des autres? N'est-il pas utile que ces types soient mis en présence? Évidemment oui; c'est ce qui a été fait déjà au musée des plâtres de Dresde, — le plus remarquable de l'Allemagne après celui de Berlin, — et ce qu'il faudra faire d'ailleurs au musée de Berlin. Or, par le fait même, l'ordre chronologique régulier est détruit; cela est inévitable.

Voilà donc deux nécessités qui se combattent. La disposition du local actuel empêche d'y satisfaire à la fois. Il y aurait un seul moyen de remédier à cet inconvénient : ce serait de créer ce qu'on pourrait appeler un musée idéal. Il faudrait, pour cela, que le bâtiment fût construit expressément dans les données suivantes : On ferait de grandes salles où les œuvres seraient rangées strictement d'après les époques qui les ont vus naître, sans qu'aucun type ne fût distrait de la place qu'il doit occuper dans cette suite des âges. Mais à côté de ces grandes salles, il y en aurait de petites, communiquant et correspondant avec elles, et qui seraient spécialement destinées aux comparaisons dont il s'agit. Naturellement, le musée devrait posséder un double exemplaire des œuvres qui serviraient à ces comparaisons; mais ce serait là une dépense minime et que compenseraient largement les avantages qui en résulteraient.

Digitized by Google

Il serait à souhaiter, enfin, qu'un musée de moulages se bornât à n'exposer que des œuvres de choix, de premier ordre et d'un style toujours pur. Le musée de Berlin est encombré d'éléments en quelque sorte parasites; la quantité nuit quelquefois à la qualité, et c'est ici le cas. Il faudrait que tout ce qui n'est pas irréprochable et digne d'être proposé comme modèle fût mis à part dans une ou plusieurs salles aménagées *ad hoc*, où les artistes iraient les consulter et les étudier, s'ils le désirent. On ne risquerait pas, de cette façon, d'égarer le goût du public.

Si cette idée générale d'ensemble n'a pas encore été mise à exécution, certains détails qui existent dans l'état présent des choses méritent pourtant que nous nous y arrêtions.

A Dresde et à Berlin, une salle est affectée aux sculptures du Parthénon, et l'on s'est efforcé d'y donner une représentation aussi exacte que possible de ce chef-d'œuvre de l'art grec. Les moulages des deux frontons est et ouest sont placés soigneusement dans l'ordre qu'ils doivent occuper, et tels qu'ils subsistent aujourd'hui, abîmés et mutilés. En face, sur le mur, des gravures donnent la restauration de ces frontons et des bas-reliefs du temple, d'après les fragments existants, et des photographies donnent la vue des ruines. A Berlin, on y a joint encore une réduction, d'assez grande dimension, d'un des frontons en bois et en plâtre polychrômes, tels qu'on suppose qu'ils étaient primitivement. Dans cette même salle, le long des murs, on aperçoit les *métopes*, plus haut, les *frises*, puis toutes sortes d'ornements, de bustes et de figures provenant du Parthénon. On peut ainsi se faire une idée à peu près réelle de l'édifice, dans toutes les parties qui concourent à sa splendeur.

Ce que l'on a fait pour le temple d'Athènes, on l'a fait également pour le temple d'Égine, dont les fragments originaux sont conservés à la Glyptothèque de Munich.

Un autre détail à noter est celui-ci : un grand nombre de statues de dieux et de déesses sont accompagnées de bas-reliefs et de statuettes antiques qui représentent le person-

Digitized by Google

nage divin paré des attributs que la tradition lui a donnés. Il est superflu d'ajouter que — à Dresde, du moins — tous les plâtres sont munis d'une étiquette portant les indications ordinaires de sujet, d'origine, d'auteur et de date, avec le numéro d'ordre qui renvoie au catalogue.

Les œuvres antiques n'ont pas seules accès dans les musées de Dresde et de Berlin. Le moyen âge, la Renaissance et la période moderne y sont représentés par leurs œuvres les plus célèbres et les plus méritantes, rangés chronologiquement : ornements d'architecture, tombeaux, fonts baptismaux, portes d'église, etc., puis la série des principaux travaux de Michel-Ange, de Raphaël, de Donatello, de Thorwalsen, suivie de quelques travaux remarquables d'auteurs contemporains. Le directeur du musée de Berlin estime néanmoins que la collection devrait s'arrêter aux œuvres datant de la fin du XVIII^e^ siècle et qu'il faudrait exclure toutes celles qui sont postérieures. Cet ostracisme ne nous semble pas très-justifié, à moins qu'il n'ait pour but d'empêcher l'intrusion fâcheuse de statues médiocres, due aux complaisances et aux influences personnelles qui pourraient agir en pareilles circonstances. On n'est presque jamais impartial envers ses contemporains ; la postérité est meilleur juge que nous, parce qu'elle est sans passion.

Je m'arrête. Les renseignements et les observations qui précèdent auront suffi, je crois, à montrer quels soins intelligents l'Allemagne et l'Autriche, comprenant la gravité de leur tâche, apportent dans l'organisation de leurs musées, et quel profit nous pouvons retirer de l'expérience qu'elles ont acquise.

La Belgique a donné jadis aux nations étrangères plus d'un exemple et plus d'une leçon, et elle leur en donne encore, aujourd'hui, quelquefois. Elle n'hésitera pas à leur demander, à son tour, les lumières dont elle peut avoir besoin pour soutenir vis-à-vis d'elles sa renommée ancienne et former des artistes dignes de ceux auxquels elle doit sa gloire.

LUCIEN SOLVAY.

Digitized by Google

UNE NUIT A MOSCOU.

« Viens chez moi, ce soir, à dix heures. J'ai quelque chose de très-curieux à te montrer, me dit un jour mon ami Léon ***, qui résidait à Moscou depuis tantôt cinq ans.

— Soit! répondis-je, un peu surpris, à condition que tu me répètes ton adresse; elle est si barbare, qu'il m'est impossible de la retenir longtemps, et si je l'écris, je suis certain de la perdre.

— « Tatarskoï oulidza, dom Isakoff. » Ce qui veut dire : rue des Tatars, maison Isaac. Depuis quatre mois que tu es ici, tu dois savoir que les maisons de Moscou portent, au lieu de numéros, le nom de leur propriétaire.

— Ce qui est très-commode pour ceux qui ne savent pas lire!

— Allons, ne critique pas toujours, et surtout n'oublie pas le rendez-vous : chez moi, ce soir, à dix heures, ni plus tôt, ni plus tard. »

Sur ce, mon camarade prit la gauche; j'enfilai une rue à droite; cinq minutes après, j'étais dans ma chambre.

Une nuée de corbeaux pillaient le jardin de mon hôte. Je les contemplai longtemps à travers ma double fenêtre et la noire livrée de ces oiseaux de malheur finit par déteindre sur mes réflexions : mon nocturne rendez-vous m'inquiétait; je réussis même à me convaincre qu'une promenade jusque chez Léon, à des heures indues, n'était pas sans danger et je me sentis bientôt si peu rassuré, que je me mis à fouiller coffres et tiroirs à la recherche d'une arme quelconque.

Digitized by Google

Le résultat de mes perquisitions fut un pittoresque désordre et la découverte d'un pistolet... de Volta, relégué de temps immémorial au fond d'une de mes malles.

« Voilà mon affaire ! » pensai-je, tout en visant un brigand imaginaire avec ce vieux souvenir de mes années d'étude.

Le canon de l'arme était d'un calibre imposant. Il se composait d'un tronçon de tuyau à gaz solidement rivé à une crosse très-primitive. D'ailleurs, j'avais fabriqué l'arme moi-même et je la trouvais magnifique.

Quand je l'eus suffisamment examinée, j'endossai ma « chouba [1] », je glissai mon épouvantail dans une de ses immenses poches et je sortis.

Un léger brouillard estompait la lueur des réverbères, les rues étaient silencieuses, la nuit très-obscure.

Je longeai longtemps la Moscova, tenant le milieu de la rue, les yeux grands écarquillés, l'oreille au guet. J'avais la fièvre ; j'aurais entendu pousser l'herbe et reconnu quelqu'un à une lieue.

Les neiges fondaient partout ; la rivière montait lentement avec de sourds clapotis contre les bords et de sinistres reflets. En plusieurs endroits, le flot atteignait le niveau des quais ou léchait le seuil des maisons.

Au premier passage inondé, je me hissai sur une « brelotka », qui avait l'air de m'attendre. Or, ma brelotka appartenait à la variété dite « guitare », sorte de coffre rappelant en effet cet instrument de musique, reposant sur quatre roues et n'offrant de place que pour une personne.

L'unique manière de s'y maintenir sans trop de fatigue consiste à s'asseoir à califourchon, un pied sur chaque marche-pied. Ainsi placé, le voyageur peut affronter le pavé de Moscou, qui a des raisons particulières pour rimer avec casse-cou !

A peine étais-je installé sur mon véhicule de célibataire, que mon cocher s'assit lourdement sur une sorte de pelle, à

[1] Pelisse.

Digitized by Google

l'endroit où l'on trouve le manche d'une guitare ordinaire.

En me penchant de côté, j'aperçus un petit cheval dont la longue crinière dépeignée pendait presque jusqu'au sol.

« Stoupaï Goloubchik ! » cria le cocher. L'animal se raidit des quatre jambes et nous partîmes.

Bientôt, et sans la moindre aventure, hélas ! j'arrivai devant la demeure du sieur Léon.

L'habitation se profilait en masse plus sombre que la nuit, au fond d'une longue cour fermée par un mur et une porte grillée.

Je tirai vigoureusement un bout de corde qui ne pouvait finir que par une sonnette ; un son fêlé répondit à la secousse, une forme grise s'agita dans l'ombre, la porte s'ouvrit avec circonspection, j'entendis un bruit de planches remuées, puis... plus rien.

Mon mystérieux portier me laissait seul à mes ténèbres.

Une sensation de froid aux pieds et de nombreux glouglous qui jasaient autour de moi m'avertirent peu à peu que la cour était pleine d'eau, et j'en conclus que les planches, jadis remuées, devaient être des ponts provisoires pour faciliter les communications. Par bonheur, le bout d'une de mes galoches vint à heurter un de ces ponts. Je fus bientôt à sec et j'en profitai pour vite appeler au secours, dans un russe à écorcher une oreille même tatare.

Je venais de renvoyer ma « guitare » et c'était la seule sérénade que je pouvais offrir à mon ami.

A mes appels réitérés un second « Dvornik [1] » arriva, une lanterne à la main cette fois, et m'introduisit chez Léon.

« Bravo ! dit celui-ci en me voyant entrer, voilà qui est militairement exact !

— Aussi exact que tu es inabordable. Ton premier portier m'a abandonné au milieu de la cour, sans une allumette pour m'orienter, et le second n'est venu à mon aide que lorsque j'eus crié de façon à réveiller tout le quartier.

— Ne te fâche donc pas ! Tout cela n'est-il pas charmant

[1] Portier.

Digitized by Google

de pittoresque et de couleur locale? Rappelle-toi que nous sommes ici en pleine Tatarie. Et d'abord, une petite rectification : je n'ai qu'un portier et non pas deux. La forme blanche ou grise n'était autre qu'une des deux femmes de l'homme à la lanterne, qui est le seul portier officiel. En épouse complaisante, elle ouvre souvent la porte elle-même, pour ne point déranger son mari ; ce soir, trouvant sans doute son costume trop simple pour l'œil d'un étranger, elle aura mis plus d'empressement que de coutume à regagner son lit. Mon portier est Tatar. Il habite avec ses deux épouses la petite maison en bois que tu as vue, ou plutôt que tu n'as pas vue, à droite en entrant. Ces braves gens possèdent quantité de petits descendants et jamais je n'ai entendu chez eux la moindre querelle de ménage. »

Après ce petit panégyrique, Léon me servit un verre de thé bouillant, où flottait une rondelle de citron, et pendant que je buvais à petits coups et fumais une cigarette, mon ami s'engouffra dans sa pelisse et me dit :

« Je vais faire un tour en ville ; tu voudras bien m'accompagner?

— Très-volontiers, répondis-je, complétement radouci.

— Mais, j'y pense... continua-t-il, as-tu des œufs?

— Comment, des œufs?

— Oui, des œufs de Pâques.

— Non.

— Alors, j'en prends pour deux.

— Qu'en veux-tu faire?

— Tu verras!... murmura-t-il mystérieusement.

— Tu serais pourtant bien aimable de me dire pourquoi tu m'as donné ce rendez-vous? Exécute-toi, ou bien... » et je lui appliquai sur la poitrine la gueule de mon Volta.

Un éclat de rire accueillit ma menace de mort. Léon avait reconnu le pacifique instrument.

« C'est bien toi ! s'écria-t-il, toujours farceur et poltron ! »

Un peu interdit et n'ayant rien qui vaille à répondre, je rengainai mon Volta, le réservant pour de meilleures occasions, et j'achevai mon verre de thé, du vrai thé de caravanes, comme on n'en boit qu'en Russie!

Digitized by Google

Ensuite nous traversâmes la cour, dans le lumineux sillage de la lampe du dvornik.

Une fois en rue, Léon se mit à marcher très-vite ; j'avais peine à le suivre.

« Où donc me mènes-tu? lui demandai-je presque impatienté.

— Au Kremlin et, après le Kremlin, un peu par toute la ville. Je sais que tu as du goût pour les études de mœurs et je veux te montrer cette nuit comment les Russes célèbrent Pâques. Le moment le plus intéressant de la fête est entre minuit et six heures du matin.

— Le seul moment où l'on ait des chances de te trouver chez toi.

— Tu n'es pas content?

— Enchanté, au contraire ! »

Toujours causant, nous arrivâmes sur la terrasse du Kremlin, comme minuit sonnait au campanile de la porte sainte.

Quand l'airain eut vibré pour la douzième fois, il y eut un moment de silence solennel. Les passants s'arrêtaient, faisant des signes de croix. Une fusée déchira l'air en parabole de feu, elle éclata, retombant comme une gerbe multicolore.

A ce signal, un coup de canon retentit ; alors... formidable concert auquel la voix grave de l'Ouspenskoï [1] servait de basse majestueuse, les trois mille cloches de Moscou s'ébranlèrent à la fois !

La plupart des églises étaient illuminées ; celles du Kremlin étincelaient depuis leur base jusqu'aux bords de leurs coupoles. Une foule énorme se pressait aux portes.

« Il s'agit maintenant d'entrer dans une église, et ce ne sera guère facile, » dit alors mon camarade.

Et, m'entraînant à sa suite, il s'enfonça comme un coin dans l'immense cohue.

A force de pousser et d'être poussés, nous parvînmes sous

[1] La remplaçante de la grande cloche.

Digitized by Google

le portique de la cathédrale de l'Assomption; mais, comme nous cherchions à voir à l'intérieur en nous dressant sur la pointe des pieds, il se fit un remous dans la foule et une vague humaine nous rejeta dehors. Une procession sortait de l'église et repoussait les envahisseurs. La pression était horrible. Je me trouvai séparé de mon compagnon et serré entre un bourgeois de mauvaise humeur et un jeune soldat qui soupirait beaucoup. Un moment je sentis mes côtes ployer et j'en oubliai totalement mon malheureux Volta. Le jeune soldat ne soupirait plus, mais criait d'une voix étouffée: « Matoutchki! matoutchki! [1] » Le bourgeois jurait, en dépit de la sainteté du lieu. Enfin, les bras du polype se détendirent et la procession fit le tour de l'église entre une double haie de spectateurs nu-tête et demi-prosternés. Du cortége, je ne distinguai que des croix d'or et de longues robes jaunes.

En dépit de nouveaux efforts, nous ne réussîmes pas mieux que la première fois à pénétrer dans l'église. Il fallut y renoncer.

« Quel dommage que nous arrivions trop tard! observai-je, tout découragé.

— Trop tard pour une église du Kremlin, mais il nous en reste environ trois cent soixante, et ce serait bien jouer de malheur si, dans le nombre, nous n'en trouvions pas une un peu moins encombrée! »

Nous quittâmes le Kremlin et, comme Léon l'avait prévu, nous ne tardâmes guère à rencontrer un temple d'un accès plus facile. Une foule de mendiants s'entassaient sous le péristyle, mais ils s'écartèrent respectueusement pour laisser passer. Léon récompensa leur complaisance intéressée par une abondante distribution de gros copecs. Du reste, il le fit moins par générosité naturelle que pour me montrer à quelle profondeur de révérence une échine russe peut atteindre. Le spectacle en valait la peine!

Lorsque nous entrâmes, un épais nuage d'encens voilait

[1] « Petite mère! petite mère! » Exclamation très-usitée.

Digitized by Google

le plafond peu élevé du temple et il s'y mêlait je ne sais quel parfum d'origine problématique, que je devais retrouver plus tard partout où un certain nombre de Russes se trouvaient rassemblés.

Léon me fit remarquer, dans le brouillard auquel mes yeux s'habituaient insensiblement, plusieurs images de la Vierge remontant à une très-haute antiquité ; quelques-unes venaient de Constantinople, d'autres de l'ancienne Korsoun, puis une fresque, presque aussi vénérable, représentant les principales scènes de la vie du Christ ; enfin, le sanctuaire, où nul laïque ne peut entrer, si ce n'est l'empereur, pour y recevoir la communion le jour de son couronnement ; l'autel, avec ses coffrets d'or pur et qui servent à conserver le saint sacrement ; l'offertoire, où se préparent les éléments de la Cène ; le diaconique, où l'on conserve les vases sacrés, les vêtements sacerdotaux et les livres liturgiques ; les châsses, les bannières, les marbres magnifiques, l'or, l'argent, les pierres précieuses en profusion, et, à côté de toutes ces richesses, la masse des fidèles, couverts, pour la plupart, de peaux de moutons, raccommodées et graissées de père en fils jusqu'à la dixième génération ! Ils portent cette fourrure économique, la laine en dedans, et étalent une large surface de cuir d'une malpropreté incroyable. Leurs pantalons (pour ceux qui en ont), raccourcis par le malheur des temps, n'arrivent guère qu'au genou et se font remplacer, pour tout le reste de la jambe, par des loques attachées avec des ficelles ; le pied s'enveloppe de guenilles à son tour, heureux s'il peut s'accorder le luxe d'une mauvaise sandale en écorce de bouleau !

Les assistants tenaient un cierge de la main gauche et chantaient, à intervalles réguliers, une sorte de refrain très-monotone, tandis qu'un pope à longue barbe et à chevelure mérovingienne, récitait des prières entrecoupées de « Hospodi pomiloï ! [1] » et de signes de croix, que la foule répétait en les exagérant.

[1] « Seigneur, aie pitié de nous ! »

Digitized by Google

Debout devant la « Porte royale[1] », il proclamait, paraît-il, la gloire de la Trinité. A la fin de sa prière, il invita les fidèles à se prosterner devant le Sauveur.

Tous se jetèrent à genoux. Les plus fervents se frappaient le front sur les dalles, et ce fut, pendant quelques instants, un immense bourdonnement de prières chuchotées et de pieux soupirs.

Puis, précédé d'un diacre et l'encensoir à la main, le pope fit le tour du temple, pendant que la foule chantait le psaume CIV.

A la fin du psaume, la « Porte royale » se referma, et comme j'en demandai l'explication à Léon, que j'avais soin d'avoir toujours sous la main pour en tirer les renseignements nécessaires, il me souffla, avec la même adresse que jadis sur les bancs du collége :

« Cette porte représente celle du Paradis; en se refermant, elle symbolise le châtiment infligé à l'homme qui désobéit à Dieu et fut exclu du Paradis... Fais bien attention, ajouta-t-il, le prêtre va lire la grande « Ectène », c'est-à-dire une longue prière pour implorer toutes les espèces de bénédictions temporelles et spirituelles. Après chaque demande de l'Ectène, tout le monde répète « Hospodi pomiloï », et je te conseille d'en faire autant, si tu ne veux pas te faire remarquer et mettre à la porte. »

Léon n'avait pas fini de parler que le pope entamait sa grande Ectène; les « Hospodi pomiloï » se succédaient avec une rapidité étonnante; comme je ne leur trouvais rien de compromettant pour mes convictions, je les répétai avec les autres et je suis à peu près certain que ces deux mots de russe ne sortiront jamais de ma mémoire.

Après l'Ectène, vint une espèce de chant mélancolique, composé de débris de psaumes, avec un triple *Alleluia* pour refrain. Le diacre, lui, ne chantait pas; mais, sortant de l'en-

[1] Dans les temples russes, une paroi (l'iconostase) sépare l'autel de la nef. Elle est percée de trois portes; celle du milieu s'appelle « Porte royale ».

Digitized by Google

ceinte où se trouve l'autel, il parcourait le temple avec son encensoir en envoyant partout des bouffées de parfum.

Sa promenade dans l'église représentait la mission des patriarches et des prophètes pour annoncer la venue du Rédempteur, et l'encens qui brûlait dans sa cassolette, les sacrifices de l'Ancienne Alliance et celui du Christ s'offrant, plus tard, comme victime pour tous.

Le diacre retourne ensuite vers l'autel. On pourrait croire qu'il va se reposer un moment, mais point. Bientôt il rouvre la Porte royale et, suivi du pope, s'avance jusqu'au milieu du temple. Ici, le prêtre prie en silence pendant quelques minutes, puis il rentre dans le sanctuaire et le chœur, qui chantait d'abord un hymne dogmatique attribué à Jean Damascène, en fait entendre un autre, qui est l'œuvre d'Athémagènes, martyr au IIe siècle. C'est Léon qui l'affirme, et je le crois sur parole. Cette musique de martyr n'est pas de mon goût, et je commence à trouver ces cérémonies un peu longues. Mais ce n'est pas tout; il me faut encore subir le chant des Prochymènes, la lecture des Parémies; plus, deux Ectènes, des litanies et le cantique de Siméon : « Tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix..., etc. »

Enfin, le pope s'approche de l'autel; il bénit les pains de proposition, le froment, le vin et l'huile; il nous lit encore le psaume XXXIV et les « prières de la première heure ». Pour ces prières, on éteint quelques cierges. La faible clarté de ceux qui restent et luttent avec les premières lueurs de l'aurore invitent les fidèles à plus de recueillement.

Il y a encore quelques instants de silence, interrompus de soupirs et de lambeaux de prières murmurées qui trahissent cette fois plus de fatigue que de dévotion. Un hymne à la Vierge, que le chœur entonne vigoureusement, nous tire tout à coup de notre torpeur; le prêtre nous donne ensuite sa bénédiction et nous pouvons nous retirer, si bon nous semble; les « grandes Vêpres » sont finies.

Après plusieurs heures passées, debout, à se rendre un compte exact de cérémonies aussi compliquées, il était permis d'avoir faim et j'exprimais à mon ami mon intention

Digitized by Google

bien arrêtée d'aller me réconforter au « Slavanski-Bazar ».

« Comment dis-tu? T'en aller maintenant, au plus beau moment!... mais tu n'y songes pas! s'écria-t-il, à peine hors de l'église. Et tes observations, si intéressantes, tu vas les abandonner? » continua-t-il avec impatience.

— Je te charge, cher ami, de les continuer pour moi; je te reprendrai ici, à mon retour, et te ferai part de mes études de caviar frais et de sterlet.

— Sois donc raisonnable. Parce que tu jeûnes depuis douze heures, tu prends des airs de martyr! Les gens que tu as vus à l'église jeûnent depuis six semaines, eux, et ne s'en portent pas plus mal. Encore une fois, tu ne peux t'en aller maintenant. Tout ce que tu viens de voir n'est qu'une préparation à la grande fête. Tu as maintenant une occasion unique d'assister à la célébration de la Cène et tu ne la manqueras pas, dussé-je te donner quelques-uns de mes œufs de Pâques. »

Je compris que cet aimable Léon me voulait du bien; j'eus presque honte d'avoir failli suivre les suggestions malignes de mon estomac; je restai.

Nous suivîmes la foule qui entrait et nous nous tînmes dans le voisinage de la porte. Léon prenait son rôle d'interprète au sérieux et se donnait une peine incroyable pour que je ne perdisse pas un détail de la cérémonie.

Le pope allait bientôt préparer les éléments du saint sacrement. Il resta quelque temps en prière devant la Porte royale, baisa les images du Christ et de la Vierge, se remit à prier, puis, se tournant vers les assistants, leur demanda pardon des torts qu'il pouvait avoir à leur égard. Il rentra ensuite dans le sanctuaire, fit trois révérences, baisa les évangiles et la sainte table, se revêtit d'autres habits sacerdotaux, se lava les mains et lut un hymne rappelant les souffrances du Rédempteur.

Après quoi il se mit à préparer les éléments de l'eucharistie.

S'approchant de l'offertoire, il prit un des cinq pains de proposition en disant trois fois : « En souvenir de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. »

Digitized by Google

Puis il le coupa des quatre côtés, en répétant ces paroles du prophète : « Il a été mené à la tuerie comme un agneau et comme une brebis muette devant celui qui la tond, etc. »

Ensuite il enleva la mie (qui prend alors le nom d'*Agneau*) et dit : « Il a été retranché de la terre des vivants. »

Alors il dit, en découpant le pain en forme de croix, après l'avoir déposé sur la patène : « L'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde, s'offre en sacrifice pour le salut des hommes. » Puis, en versant dans la coupe du vin mélangé d'eau : « L'un des soldats lui perça le flanc et il en sortit du sang et de l'eau. »

Après quoi il prit un second pain de proposition, en arracha la mie en l'honneur de la Vierge et la plaça à droite du pain taillé en croix. Le troisième pain fournit aussi son contingent de débris, en souvenir de Jean le Précurseur, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des saints, des martyrs, des confesseurs, voire même de saint Jean Chrysostome et de saint Basile le Grand ! Le quatrième pain se vit fractionné à son tour pour symboliser le Saint-Synode, les métropolitains, les évêques, tous les ordres du clergé, l'empereur et sa famille, et tous les chrétiens orthodoxes. Enfin, le cinquième pain fut partagé comme les autres pour la rémission des péchés de tous ceux qui sont morts dans la foi. Puis le prêtre plaça au-dessus du tout une étoile, emblème de celle qui guida les mages à Bethléem, après quoi il étendit un voile sur l'offerte en proclamant, à l'instar des bergers et des mages, la puissance du Christ...

Ensuite eut lieu la bénédiction, après laquelle le diacre se mit à encenser l'autel et le temple, rappelant par là la diffusion du Saint-Esprit et les prières, qui doivent monter « comme encens devant Dieu ».

« Est-ce fini ? demandai-je à Léon.

— Pas tout à fait, me répondit-il ; nous allons assister maintenant au second acte liturgique, autrement dit liturgie des catéchumènes ; mais, si tu es fatigué, nous pouvons la sauter dans toute sa longueur et nous réserver pour le troisième acte, ou la Cène proprement dite. »

Digitized by Google

Je ne demandais pas mieux. Nous sortîmes pour prendre l'air un moment.

Un vent humide et froid, soufflant du sud-ouest, éteignait une à une les églises illuminées, dont quelques-unes brillaient au loin comme des îles de lumière dans la vague transparence des premières pâleurs du matin.

Le ciel charriait toujours des nuages, comme si toutes les nuées du firmament étaient en train de déménager. Quelques-unes plus lourdes ou plus fatiguées planaient sur la ville en ralentissant leur vol. On eût dit qu'elles allaient s'abattre, et elles se faisaient annoncer par quelques grosses gouttes : un parapluie s'ouvrait, un « Bouterchnik [1] » relevait le col de son manteau, mais ce n'était jamais qu'une fausse alerte, et la nuée menaçante reprenait, comme les autres, le chemin de la Sibérie.

Pendant que je mangeais un œuf, sans un atome de sel et délayé seulement dans dix gouttes d'eau de pluie pour en faciliter la mastication, Léon, qui s'obstinait à jeûner héroïquement, me tenait au courant de ce qui se faisait à l'église en notre absence.

« La liturgie des catéchumènes, me disait-il, se compose de prières générales, de cantiques et de lectures de l'Écriture sainte. Après les portions de l'évangile, le prêtre lit une Ectène pour demander à Dieu la conversion des catéchumènes, et le diacre invite trois fois ceux qui ne font pas partie de l'église à se retirer. »

Bientôt, en effet, nous vîmes sortir du temple tous ceux que concernait la triple invitation du diacre : les catéchumènes, les indifférents et les fieffés hérétiques.

Ce fut justement alors que nous rentrâmes. Le moment me semblait mal choisi, mais Léon prétendait que notre excès d'audace nous sauverait, vu que personne ne s'imaginerait que des hérétiques osassent entrer dans le temple au moment où on les prie solennellement d'en sortir.

Cependant, moins tranquille que lui au sujet des consé-

[1] Agent de police.

Digitized by Google

quences probables de notre hardiesse, je me dissimulais derrière des colonnes et je regardais.

Le pope commença par transporter les éléments eucharistiques de l'offertoire sur l'autel, au chant d'un cantique de circonstance. Ce chant fut suivi d'une prière demandant à Dieu de préparer les fidèles à prendre la communion, et ce ne fut qu'après un nouveau chant, pendant l'offrande du sacrifice, de nouvelles prières en commémoration des vivants et des morts et la récitation de l'oraison dominicale, que les communiants furent jugés dignes de prendre la sainte Cène.

Le prêtre communia d'abord. Il sortit ensuite par la Porte royale et dit : « Christos voscress ! [1] »

Tous répétèrent « Christos voscress ! » et chacun, se tournant vers son voisin, lui donna trois baisers : le premier sur le front, les deux autres sur les joues ; puis on échangea des œufs de Pâques.

Tout interdit de ces cérémonies, auxquelles j'étais si loin de m'attendre, je jetais un regard angoissé du côté de Léon.

« Partons, lui murmurais-je, ou bien nous allons nous faire embrasser.

— Impossible ! répondit-il, sans la moindre émotion ; regarde autour de toi, la retraite est coupée. »

Hélas ! il disait vrai. Il entrait toujours plus de monde, et comme les nouveaux venus se tenaient près des portes, afin de se ménager une sortie plus facile, ils nous bouchaient le passage ; je ne savais que devenir. Léon se contenta de me dire, pour toute consolation :

« Fais comme les autres. Veux-tu que je te donne quelques œufs pour les offrir à tes voisins ?

— Merci, lui dis-je ; garde-les pour toi. Tu peux te vanter de me mettre dans un cruel embarras. »

Léon, à toutes mes doléances, n'avait qu'un petit sourire narquois, particulièrement agaçant et, sans daigner faire plus attention à moi, il se tourna de droite et de gauche,

[1] « Christ est ressuscité ! »

Digitized by Google

prodiguant ses œufs et ses accolades avec un aplomb qui me scandalisa.

J'en étais réduit à me tirer d'affaire tout seul. Bien décidé à ne pas me laisser embrasser, j'eus recours à certains expédients qui me réussirent d'abord très-bien : m'offrait-on un œuf à gauche, je regardais à droite avec persistance ; mon voisin de droite en voulait-il à mon front et à mes joues, je lui tournai brusquement le dos, et ainsi de suite. Cela ne pouvait pas toujours durer. Il me parut bientôt que mes allures par trop païennes attiraient l'attention, et j'eus le désagrément de voir les regards se fixer sur moi plus que de raison. Derrière moi on chuchotait et j'y étais certainement pour quelque chose.

« Il faudra bien me résoudre à être embrassé, » pensai-je avec un serrement de cœur. Et j'attendis la catastrophe.

Mon entourage s'était modifié ; ceux que j'avais si habilement évincés n'étaient plus là; mon compagnon manquait aussi. Il y en avait d'autres qui ne semblaient pas se soucier de moi. Je repris bon espoir; je me crus sauvé, car je venais d'apercevoir une pelisse très-convenable, dont le drap bleu-noir tranchait agréablement sur la gluante monotonie des peaux de mouton. Cette pelisse devait appartenir à un individu plus civilisé que les autres, peut-être à un monsieur ayant beaucoup voyagé et qui sans doute ne m'imposerait pas sa brutale accolade. J'étais décidé à aller vers lui et je me dirigeai bravement de son côté; mais en route se rencontre une bonne vieille femme, grand'mère pour le moins!... Elle croit que c'est à elle que j'en veux, elle m'embrasse au passage et ne me dit qu'ensuite son « Christos voscress! » d'avertissement. Je n'ai jamais su au juste si je lui rendis son baiser.

Alors commença le défilé des communiants se présentant à la Cène, la tête penchée et les mains croisées sur la poitrine.

Le prêtre offrait le pain en disant :

« Le corps de Christ. »

Le communiant répondait : « Amen. »

Digitized by Google

Le diacre présentait la coupe, et disait :

« La coupe de vie. »

« Amen! » répondait le fidèle.

Les enfants communiaient aussi.

Puis les diacres recueillirent les restes des pains d'offrandes et les distribuèrent à tous ceux qui n'avaient pas pris la Cène.

« C'est en souvenir des agapes de la primitive Église, me dit Léon, qui s'était rapproché de moi. Le pain qui reste s'appelle « l'Antidor ». Si un diacre te remarque et t'en offre, garde-toi bien de refuser ; tu commettrais un sacrilége. »

Comme je changeais de place pour ne pas me trouver sur le passage de l'Antidor, j'aperçus seulement alors des gens à genoux devant des sortes de plum-puddings, munis chacun d'un cierge planté au beau milieu. Ces pauvres cierges, dont mille petits courants d'air agitaient la pieuse flamme, pleuraient des larmes de suif qui formaient, à la rencontre du gâteau, un bourrelet jaunâtre fort peu appétissant.

C'étaient des *collybes* et des *coutias*, gâteaux de certaines fêtes de l'église. On vient les faire bénir dans le temple; moyennant quelques œufs ou quelques copecs; le pope les asperge d'eau bénite, puis on les emporte chez soi pour les manger en famille.

Enfin, une bénédiction solennelle termina les cérémonies.

Il faisait grand jour. Le soleil souriait gaîment aux coupoles dorées, aux toits verts, bleus et rouges, lavés par une récente ondée; les cloches allaient toujours leur train. Quelques nuages roses voguaient à la dérive dans l'azur attiédi d'un vrai ciel d'avril, et je regagnai mon logis, pénétré de reconnaissance envers mon cher Léon, enchanté de ma nuit blanche et même tout content de n'avoir plus mon volta, qu'on m'avait volé... à l'église.

TH. NICOLET.

Digitized by Google

STATISTIQUE DE LA POPULATION

DANS SES RAPPORTS AVEC LA REPRÉSENTATION NATIONALE.

I

La Belgique, depuis qu'elle est constituée en État indépendant, compte quatre recensements généraux de sa population ; ils ont été exécutés, de dix ans en dix ans, en 1846, 1856, 1866 et 1876, le premier à la date du 15 octobre, et les trois suivants le 31 décembre. Le recensement immédiatement antérieur a eu lieu à la fin de l'année 1829, sous le gouvernement des Pays-Bas, huit mois avant la révolution qui a eu pour effet la séparation des deux royaumes.

Les cinq recensements ont invariablement pour base le bulletin par ménage.

Sur un bulletin imprimé, distribué à domicile, chaque chef de famille inscrit ou fait inscrire par l'agent recenseur commissionné à cet effet, son nom et celui des personnes, parentes ou non, y compris les domestiques à demeure, qui composent son ménage.

Les renseignements que le bulletin est destiné à recevoir, varient d'un recensement à l'autre ; en voici la nomenclature par catégorie d'objets, avec l'indication des années auxquelles ceux-ci se rapportent :

Noms et prénoms, 1829, 1846, 1856, 1866, 1876 ;
Age, 1829, 1846, 1856 ;
Lieu de naissance, 1829, 1846, 1856, 1866 ;
Sexe, 1829, 1856, 1866, 1876 ;
État civil, 1829, 1846, 1856, 1866 ;
Communion religieuse, 1829, 1846 ;
Profession, 1829, 1846, 1856, 1866 ;
Nombre d'étages de la maison, 1846 ;
Nombre de pièces occupées par chaque famille, 1846 ;
Étendue du jardin d'agrément attenant à la maison, 1846 ;

Digitized by Google

En cas d'assurance contre l'incendie, nom de la Société et montant du capital assuré, 1846;
Langue parlée habituellement, 1846, 1866;
Séjour dans la commune, habituel, momentané, de passage, temporairement absent, 1846, 1856, 1866, 1876;
Instruction primaire, moyenne ou supérieure, dans les écoles, à domicile, 1846;
Famille secourue par le bureau de bienfaisance, 1846;
Date de la naissance, 1856, 1866;
Sachant lire et écrire, 1866.

De ce relevé il résulte que sept questions ont été posées en 1829, quatorze en 1846, huit en 1856, neuf en 1866 et trois en 1876. L'exiguïté de ce dernier nombre sera expliquée plus loin; plusieurs grandes localités, entre autres la capitale et ses principaux faubourgs, ont ajouté au bulletin de la dernière année, remanié par conséquent, des renseignements complémentaires pour servir à établir de nouveaux registres de population.

Les bulletins étant retirés dans le délai déterminé, il est procédé à leur dépouillement par commune, par arrondissement, par province et, pour le royaume, au ministère de l'intérieur, par les soins duquel les résultats obtenus sont coordonnés et livrés à l'impression. Le gouvernement publie, de la même manière, les résultats du recensement agricole de 1846, 1856 et 1866, ainsi que ceux du recensement industriel de 1846, le travail analogue pour 1866 étant resté manuscrit, comme l'indique une note du *Bulletin de la Commission centrale de statistique* (tome XII, page 100 de la seconde partie).

Depuis 1846, comme conséquence du recensement général, il existe dans chaque commune, urbaine ou rurale, des registres de population, constamment mis à jour par l'inscription des naissances et des décès, des mariages et des changements de domicile. Un rapport détaillé et raisonné sur ce service spécial est inséré au *Moniteur belge* du 15 août 1848.

Dans l'intervalle d'un recensement à l'autre, la population est constatée par le mouvement annuel, basé sur ces deux éléments principaux : d'une part, les naissances et les décès, d'après les actes de l'état civil; d'autre part, les entrées et les sorties par changement de résidence, d'après les registres de population. Le décompte en plus ou en moins s'établit, à la fin de l'année, sur le chiffre de la population de l'année précédente; primitivement, le chiffre constaté par le recensement décennal sert de point de départ. Ce mode de procéder

Digitized by Google

remonte jusqu'au recensement de 1829. En dehors des recensements généraux de la population, des recensements particuliers ont été faits sur l'initiative des administrations communales, droit que leur confère le décret du 19-22 juillet 1791, relatif à l'organisation d'une police municipale ; les articles 1 et 2 du titre Ier leur imposent l'obligation de tenir un état des habitants de leur ressort respectif. En réponse à une circulaire ministérielle du 29 avril 1842, MM. les gouverneurs ont fait connaître les communes, en petit nombre, où de pareils recensements ont été effectués. Il paraît que toutes les communes n'ont pas répondu à l'appel qui leur a été fait par la voie du *Mémorial administratif*. Pour ne citer que certaines villes, Bruxelles a eu un recensement particulier en 1835 et un autre en 1842 ; Tournai, en 1836 ; Saint-Nicolas, en 1838; Ypres, en 1839 ; Arlon, en 1842.

Le dénombrement de 1829 était destiné à constater l'état de la population, commencé le 16 novembre et clos le 31 décembre. L'article 2 de l'arrêté royal du 29 septembre 1828, qui avait ordonné cette opération, porte que celle-ci sera renouvelée tous les dix ans, c'est-à-dire la première fois en 1839. Un arrêté royal du 8 avril de cette année l'a reculée jusqu'en 1847, afin de la faire coïncider avec l'époque de la révision des états de classification des communes, qui a lieu tous les douze ans, conformément à l'article 19 de la loi communale du 30 mars 1836. Toutefois, en rapprochant de cet article l'article 54 de la même loi, article modifié par celle du 30 juin 1842, on voit que ce n'est plus la période de douze ans, mais celle de huit ou de seize ans qu'il faudrait suivre pour la révision de la classification des communes. L'époque du recensement n'est donc plus nécessairement déterminée, et le gouvernement a pu, en modifiant son arrêté antérieur, rétablir la période décennale primitivement adoptée. Le nouveau recensement fut exécuté en 1846 au lieu de 1847. Il devait avoir lieu en 1845 ; mais la crise alimentaire qui sévit cette même année détermina le gouvernement à ajourner l'opération à l'année suivante.

II

Le recensement général de 1846 a été précédé et suivi d'études spéciales, dont les résultats sont consignés dans le *Bulletin de la Commission centrale de statistique*. Le tome II du *Bulletin*, page 159 de la seconde partie, renferme un

Digitized by Google

projet de rapport au roi, énumérant les lois organiques dont l'exécution est subordonnée au chiffre de la population. En tête figure la répartition du nombre des membres des Chambres législatives.

Sept répartitions ont eu lieu depuis et y compris le congrès national. Elles sont résumées dans le tableau dressé ci-après, en tenant compte du morcellement de deux provinces en 1839, œuvre de la diplomatie. Le tableau est suivi de notes explicatives, qui lui servent de commentaire.

Certains districts élisent leurs députés alternativement ou cumulativement.

Dans le Brabant, jusqu'en 1847, les districts de Bruxelles et de Nivelles nomment alternativement un sénateur de plus.

Dans la Flandre occidentale, avant 1847, les districts de Furnes, d'Ostende et de Dixmude nomment un sénateur et alternativement un autre sénateur avec le district d'Ypres; à partir de 1847, les arrondissements de Furnes et d'Ostende élisent ensemble un sénateur.

Dans le Hainaut, jusqu'en 1847, les districts de Mons et de Tournai nomment alternativement un sénateur de plus, et ceux de Charleroi et de Thuin aussi alternativement un représentant de plus.

Dans la province de Liége, jusqu'en 1847, les districts de Liége et de Huy élisent alternativement un représentant de plus.

Dans le Limbourg, jusqu'en 1839, les districts de Maestricht et de Hasselt élisent alternativement un représentant de plus. A partir de 1839, les arrondissements de Tongres et de Maeseyck élisent ensemble un sénateur.

Dans la province de Luxembourg, jusqu'en 1839, les districts de Bastogne et de Marche nomment, alternativement avec ceux de Neufchâteau et de Virton, un sénateur. Les districts de Diekirch, de Grevenmacher et d'Arlon réunis nomment un sénateur. Ils nomment, de la même manière un second sénateur, alternativement et successivement avec les districts de Bastogne et de Marche et ensuite avec ceux de Neufchâteau et de Virton. A partir de 1839, les arrondissements de Neufchâteau et de Virton élisent ensemble un sénateur; il en est de même des arrondissements d'Arlon, de Bastogne et de Marche, qui, à partir de 1866, en élisent deux.

Dans la province de Namur, jusqu'en 1859, les districts de Namur et de Philippeville élisent alternativement un sénateur.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DE RÉPARTITION.

PROVINCES.	Arrêté du 12 octob. 1830		Décret du 3 mars 1831.			Loi du 3 juin 1839.			Loi du 31 mars 1847.			Loi du 24 mai 1859.			Loi du 7 mai 1866.			Loi du 20 avril 1878.		
	Population recensée en 1829.	Membres à élire pour le Congrès.	Population au 1er janvier 1831.	Membres à élire		Population au 31 décembre 1838.	Membres à élire		Population au 15 octobre 1846.	Membres à élire		Population au 31 décembre 1858.	Membres à élire		Population au 31 décembre 1865.	Membres à élire		Population au 31 décembre 1876.	Membres à élire	
				à la Chambre.	au Sénat.		à la Chambre.	au Sénat.		à la Chambre.	au Sénat.		à la Chambre.	au Sénat.		à la Chambre.	au Sénat.		à la Chambre.	au Sénat.
Anvers	352,748	18	346,823	9	4	365,173	9	4	406,358	10	5	445,705	11	6	478,073	12	6	538,381	13	7
Brabant . . .	556,046	27	556,046	14	7	604,950	14	7	690,549	17	9	772,728	19	10	864,224	22	11	936,062	23	11
Fland. occid.	603,214	28	603,214	15	8	636,890	15	8	642,660	16	8	631,854	16	8	659,938	16	8	684,468	17	8
Fland. orient.	741,241	35	737,638	18	9	769,407	18	9	791,616	20	10	787,070	20	10	824,175	20	10	863,458	21	11
Hainaut . . .	596,559	30	608,524	15	7	649,250	15	7	715,796	18	9	789,844	20	10	868,177	22	11	956,354	24	12
Liége.	369,329	19	371,568	9	5	400,781	9	5	452,603	11	6	514,894	13	6	570,424	14	7	632,228	16	8
Limbourg . .	338,095	17	338,095	9	4	168,476	5	2	185,913	5	2	193,160	5	2	199,693	5	2	205,237	5	2
Luxembourg.	311,508	16	303,061	8	4	170,323	5	2	186,394	5	2	196,854	5	2	208,513	5	3	204,201	5	3
Namur	210,192	10	211,544	5	3	232,825	5	3	263,430	6	3	290,980	7	4	311,134	8	4	315,796	8	4
Totaux. . .	4,078,932	200	4,076,513	102	51	3,998,075	95	47	4,335,319	108	54	4,623,089	116	58	4,984,351	124	62	5,336,185	132	66

Soit, depuis le recensement de 1846, huit représentants et quatre sénateurs de plus tous les dix ans.

Digitized by Google

Répartition de 1830. — L'arrêté du gouvernement provisoire, instituant un congrès comme pouvoir constituant, porte la date du 4 octobre 1830 ; deux arrêtés du 10 et du 12 du même mois ont fixé : le premier, à 200 le nombre des députés à élire ; le second, leur répartition entre les districts. La population est donnée, d'après M. Huyttens, *Discussions du Congrès national*, tome V, pages 115 et suivantes. Les villes-forteresses de Maestricht et de Luxembourg étaient restées au pouvoir des Hollandais.

Répartition de 1831. — La population au 1er janvier 1831 est extraite des pièces imprimées à la suite du *Rapport sur l'organisation communale*, présenté à la Chambre des représentants par M. Dumortier, le 23 juin 1834. Suivant l'article 49 de la Constitution, le nombre des représentants se détermine d'après la population et ne peut excéder la proportion d'un député sur 40,000 habitants. Aux termes de l'article 54, le Sénat se compose d'un nombre de membres égal à la moitié des députés de l'autre Chambre. Le maximum du nombre des députés prévu par le pacte fondamental a été fixé par la loi électorale du 3 mars 1831 et est resté le même pendant seize années, la loi du 3 juin 1839 concernant exclusivement les députés des provinces de Limbourg et de Luxembourg.

Répartition de 1839. — L'article 132 de la loi provinciale du 30 avril 1836 a substitué le nom d'arrondissement à celui de district. Les territoires cédés à la Hollande par le traité de paix, dit des XXIV articles, sont : dans le Limbourg, tout l'arrondissement de Maestricht et celui de Ruremonde moins la partie devenue l'arrondissement belge de Maeseyck ; dans le Luxembourg, les arrondissements de Diekirch, de Grevenmacher, de Luxembourg et une partie de l'arrondissement d'Arlon. La population au 31 décembre 1838 est tirée du *Relevé décennal de la population*, 1831 à 1840, publication statistique du département de l'intérieur, Bruxelles, 1842, 1 vol. in-4°.

Répartition de 1847. — L'équilibre, depuis longtemps rompu entre la représentation nationale et la population réelle du pays, a été rétabli par la loi du 31 mars 1847, prenant pour base le recensement général de 1846. La date du 15 octobre pour le recensement a été motivée par la nécessité de mettre en harmonie, pour les élections générales du mois de juin 1847, le nombre des membres des deux Chambres avec la population du royaume ; encore, les résultats qui ont servi de base à la loi ne sont-ils que provi-

Digitized by Google

soires, mais ils diffèrent peu des résultats définitifs, comme le montre le tableau comparatif ci-après :

PROVINCES.	Résultats	
	Provisoires.	Définitifs.
Anvers.	406,358	406,354
Brabant	690,549	691,357
Flandre occidentale . .	642,660	643,004
Flandre orientale . . .	791,616	793,264
Hainaut	715,796	714,708
Liége	452,603	452,828
Limbourg	185,913	185,913
Luxembourg	186,394	186,265
Namur	263,430	263,503
Le royaume	4,335,319	4,337,196

Répartition de 1859. — Le 2 juin 1856 fut portée une loi organique sur les recensements généraux et les registres de la population. Elle dispose qu'un recensement général de la population est opéré tous les dix ans et qu'il servira de base à la répartition des membres des Chambres législatives.

La période décennale a été recommandée par le congrès international de statistique qui s'est réuni à Bruxelles au mois de septembre 1853, comme étant la plus favorable aux études comparatives auxquelles on se livre, dans les diverses contrées, sur l'élément de la population. Le même congrès a été d'avis que le dernier mois de l'année est l'époque où la population est le plus sédentaire et conséquemment ou un dénombrement offre le plus de garanties de sincérité.

Aux termes de la loi, le recensement est effectué conformément aux mesures à déterminer par arrêté royal, ainsi que cela s'est pratiqué précédemment.

Le recensement eut lieu à la date légale du 31 décembre 1856; mais la nouvelle répartition des représentants et des sénateurs qui devait s'ensuivre, fut retardée pour des raisons électorales. Fixée par la loi du 24 mai 1859, elle eut pour base le chiffre du recensement, augmenté de l'accroissement constaté par le mouvement de la population des deux années suivantes, plus l'augmentation présumée jusqu'au mois de juin 1859, époque des élections. Le tableau suivant présente les deux populations comparées au 31 décembre :

Digitized by Google

PROVINCES.	1856.	1858.
Anvers.	434,485	445,705
Brabant	748,840	772,728
Flandre occidentale . .	624,912	631,854
Flandre orientale . . .	776,960	787,070
Hainaut	769,065	789,844
Liége	503,662	514,894
Limbourg	191,708	193,160
Luxembourg	193,754	196,854
Namur.	286,075	290,980
Le royaume	4,529,461	4,623,089

Répartition de 1866. — Sans attendre le recensement décennal à faire le 31 décembre 1866, un membre de la Chambre des représentants, usant de son droit d'initiative, proposa, dans la séance du 17 janvier précédent, de reprendre, en la modifiant, la proposition que le même membre avait faite dans la séance du 1er septembre 1864 et d'établir une nouvelle répartition d'après la population calculée à la date du 31 décembre 1865.

Le projet de loi, discuté et amendé en section centrale, fut adopté par les deux Chambres avec l'assentiment du cabinet et promulgué le 7 mai 1866. Le recensement, exécuté à la date voulue, a donné les résultats ci-après consignés en regard des chiffres qui ont servi de base à la nouvelle répartition :

PROVINCES.	Nombre d'habitants constaté au 31 decembre	
	1865, d'après le mouvement de la population.	1866, d'après le recensement général.
Anvers	478,073	465,607
Brabant. . . .	864,224	813,552
Flandre occidentale.	659,938	642,217
Flandre orientale .	824,175	805,835
Hainaut. . . .	868,177	845,438
Liége	570,424	557,194
Limbourg . . .	199,693	195,302
Luxembourg . .	208,513	199,910
Namur	311,134	302,778
Le royaume. . .	4,984,351	4,827,833
Différence en moins. . .	156,518	

Cette diminution de population, plus apparente que réelle, est devenue le sujet d'une discussion approfondie au sein de la Chambre des représentants, séances des 5 et 13 mai 1868. M. le ministre de l'intérieur, du même parti politique que son prédécesseur sous lequel la loi avait été votée, a soutenu

Digitized by Google

avec succès cette triple thèse : 1° que le recensement de 1866 a été fait dans le moment le plus défavorable, le choléra qui a sévi cette année ayant fait 43,400 victimes au-dessus de la mortalité ordinaire ; 2° qu'il convient de tenir compte des omissions inévitables dans tout recensement, omissions successivement réparées au moyen des registres de population ; 3° que la représentation nationale, décrétée par la loi du 7 mai 1866 n'aurait aucun changement à subir si on lui appliquait la population probable à la fin de l'année 1868.

Répartition de 1878. — Le précédent posé par la législature de ne pas avoir égard aux prescriptions de la loi du 2 juin 1856, autorisait à penser qu'il pourrait en être de même à l'avenir. Dans cette supposition, la correspondance suivante fut échangée avec le département des finances :

« Bruxelles, le 12 décembre 1874.

« Monsieur le Ministre,

« Comme, de tous les membres du cabinet, c'est vous qui vous occupez le plus de statistique, je crois devoir m'adresser, de préférence, à vous pour une question d'une nature à la fois politique et statistique.

« L'article 1er de la loi du 2 juin 1856, en ordonnant qu'un recensement général de la population soit opéré tous les dix ans, ajoute qu'il servira de base à la répartition des membres des Chambres législatives.

« Cette disposition si formelle n'a pas empêché la législature de procéder, sur l'initiative d'un membre de la Chambre, à une nouvelle répartition, consacrée par la loi du 7 mai 1866, c'est-à-dire huit mois avant le recensement décennal du 31 décembre de la même année.

« D'après ce précédent, monsieur le Ministre, je crois que rien ne doit non plus empêcher de procéder, dès aujourd'hui, à une nouvelle répartition basée sur la population constatée au 31 décembre 1873. La loi à intervenir, et c'est là le motif principal de la proposition que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, renverrait le prochain recensement général au 31 décembre 1880, et ainsi de suite de dix ans en dix ans. De cette manière, on ferait coïncider les périodes décennales avec une classification décimale, comme cela existe déjà pour les exposés décennaux de la situation du royaume et pour les tables générales des actes de l'état civil depuis l'arrêté royal du 27 octobre 1851, qui a prescrit, par

Digitized by Google

exception, une table pour huit ans, s'arrêtant au 1er janvier 1851.

« Quant à croire qu'une population recensée est plus exacte qu'une population calculée, c'est une erreur : l'expérience a prouvé que tout recensement, quelque précaution qu'on prenne, présente forcément un déficit que, dès notre premier recensement, en 1846, nous avons pu évaluer à un soixantième.

« Mon désir, vous le voyez, monsieur le Ministre, consiste à voir introduire des périodes décennales uniformes dans les services publics qui en sont susceptibles, à commencer par les recensements généraux de la population.

« Veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

« X. HEUSCHLING. »

M. le ministre répondit le même jour.

« Monsieur et ancien collègue,

« Il eût mieux valu, sans doute, faire coïncider les recensements généraux avec les périodes décennales correspondant aux années 1850-60-70-80, etc.; mais faut-il, pour y arriver, demeurer quatorze ans au lieu de dix sans faire de recensement et agir, dans l'intervalle, comme si les états annuels étaient exacts?

« J'en doute fort ou plutôt je ne le crois pas.

« Vous rappelez la loi de 1866; mais c'était la conséquence forcée d'une tentative d'acte de parti qui a échoué. Je l'ai blâmé et comme statisticien et de toute autre manière. Il me paraît même bien démontré que, pendant plusieurs années, la limite constitutionnelle a été franchie et qu'il a existé des sénateurs et des représentants pour des populations qui, elles, n'existaient pas.

« Plus récemment, quand il s'est agi de fixer le nombre de conseillers provinciaux ou communaux, ainsi que le nombre des échevins, nous avons soutenu et fait admettre par la loi le même principe que dans l'opposition, c'est-à-dire que le recensement, s'il n'est pas mathématiquement exact à quelques unités près, est du moins bien plus exact que les relevés annuels. Le futur recensement, je n'en doute pas, démontrera une fois de plus que ceux-ci sont exagérés : je ne crois pas du tout à l'accroissement fabuleux qu'ils signalent.

Digitized by Google

« Et remarquez-le, je vous prie, la différence a dépassé de beaucoup le soixantième indiqué par vous comme erreur possible du recensement de 1846.

« La force de ces faits et de ces précédents est très-grande ; il serait impossible de le contester.

« Tout en regrettant avec vous que les recensements ne concordent pas avec les décades du siècle, je ne pourrais donc m'associer à la proposition de fonder sur le sable mouvant des relevés annuels, ni une loi d'augmentation du nombre des membres des Chambres, ni aucune autre loi.

« Agréez, Monsieur et ancien collègue en statistique, l'expression de mes meilleurs sentiments.

« J. MALOU. »

Le recensement devait donc se faire en 1876 et comprendre les trois branches, comme cela résulte d'une circulaire du 11 mai 1875, adressée par M. le ministre de l'intérieur à MM. les gouverneurs de province : « Aux termes de la loi du 2 juin 1856, ainsi débute la circulaire, un recensement général de la population doit avoir lieu au 31 décembre de l'année prochaine. A cette occasion, on recueillera des renseignements sur l'agriculture et l'industrie. »

Cependant il s'opéra un revirement dans les régions gouvernementales. On décida que le recensement de 1876, ne comprenant que la population réduite à sa plus simple expression (noms et prénoms, avec la distinction des sexes), serait renouvelé et complété en 1880, avec l'adjonction de l'agriculture et de l'industrie. La circulaire ministérielle, accompagnant l'arrêté royal du 22 août 1876 qui ordonne le recensement général de la population au 31 décembre de la même année, porte : « Quant au triple recensement à faire en vue de constater la situation matérielle, morale et intellectuelle du pays et qui, en conséquence, devra porter à la fois sur la population, l'agriculture et l'industrie, le gouvernement se réserve de proposer en temps utile à la législature les mesures nécessaires à l'effet de reporter cette opération à l'année 1880; il se conformera ainsi aux vœux émis par les congrès internationaux de statistique, tendant à ce que les grandes enquêtes de l'espèce aient lieu, désormais, à une époque uniforme pour les différents pays, c'est-à-dire à une date correspondant à un millésime décimal. »

Ainsi se trouve atteint le but de la proposition, ci-dessus reproduite, du 12 décembre 1874, en même temps que le gouvernement, comme s'exprime encore la circulaire, pourra

Digitized by Google

satisfaire aux prescriptions de la loi du 2 juin 1856, en ce qui concerne l'augmentation éventuelle du nombre des membres des Chambres législatives.

La nouvelle répartition a été fixée par la loi du 20 avril 1878, loi amendée après une discussion longue et orageuse. C'est la première fois que le résultat du recensement est ainsi appliqué intégralement sans aucune espèce de modification. L'opposition, à la Chambre des représentants, a prétendu que ce mode d'opérer avait été choisi parce qu'il était plus favorable à l'opinion catholique. Cette assertion repose sur une erreur : la correspondance citée du 12 décembre 1874 prouve que c'était un principe admis bien avant que le recensement n'eût lieu. Forcer la fraction de député ou la négliger afin d'avoir un nombre pair, 134 ou 132 au lieu de 133, n'est pas augmenter ou diminuer le chiffre de la population recensée, auquel cela ne change rien comme base de répartition par province et de sous-répartition par arrondissement.

III

Deux partis politiques, les catholiques et les libéraux, partagent la nation en deux camps opposés ; les luttes sont vives en temps d'élection. Cette divergence d'opinions paraissant tenir à un antagonisme de race plutôt que de religion dans un pays qui compte presque tous catholiques de naissance, c'est à ce point de vue qu'il convient de rechercher, par le moyen du calcul des probabilités, quel peut être l'avenir des deux partis qui dirigent la politique en Belgique et se disputent le pouvoir. Voici, sur cette intéressante question d'arithmétique politique, un travail dû à la plume d'un vétéran de la presse, M. Ph. Bourson, directeur du *Moniteur belge;* sa lettre est du 2 février 1876 :

« Cher Monsieur, m'écrivait-il, tout en acquiesçant à l'observation judicieuse que vous m'avez faite sur la convenance d'ajourner le travail statistique dont nous avons parlé, jusqu'après le recensement projeté, je vous envoie quelques données préalables, en les soumettant à votre examen. Dans ces données, je n'ai pas mis en regard les quatre provinces dites flamandes et les quatre provinces wallonnes. Je me suis borné à établir une comparaison entre les deux Flandres, d'une part, et le Hainaut et Liége, de l'autre.

« Je prends d'abord pour chaque groupe la période de 1834 à 1840, soit six ans.

Digitized by Google

Population des Flandres.		Population du Hainaut-Liége.	
1834	1840	1834	1840
1,374,977	1,425,520	1,004,334	1,071,872

Augmentation en 6 ans.

	50,544	67,538
ou par an.	8,424 (0.61 p. c.)	11,258 (1.12 p. c.)

« Sur ce pied, la population flamande ne doublerait qu'en 113 ans 1/3, et le doublement de celle de Hainaut-Liége s'effectuerait en 62 ans 1/3 seulement. Mais cette période est fort éloignée.

« Si l'on se rapproche davantage de notre époque, si l'on prend, par exemple, comme point comparatif, la période de 1860 à 1874, ou quatorze ans, on arrive aux résultats suivants :

Population des Flandres.		Population du Hainaut-Liége.	
1860	1874	1860	1874
1,438,244	1,554,886	1,344,417	1,584,422

Augmentation en 14 ans.

	116,642	240,005
soit par an.	8,352 (0.58 p. c.)	17,143 (1.27 p. c.)

« D'après ces données, le doublement des Flandres exigerait 120 ans et celui du Hainaut-Liége ne demanderait que 54 ans 2/3.

« En voici la preuve par les opérations logarithmiques :

GROUPE FLAMAND.

$$1\ (=1{,}438{,}244) + 8{,}332 = 1{,}446{,}576$$
$$1 = 1{,}438{,}244$$
$$1{,}446{,}576 = \text{Log } 5.1{,}603{,}424$$
$$1{,}438{,}244 = \text{Log } 5.1{,}578{,}314$$
$$\text{Reste. . .} \quad 25{,}110$$
$$\frac{0.3010{,}300}{25{,}110} = 119.8845$$

Soit un doublement en 120 ans.

GROUPE WALLON.

$$1\ (=1{,}344{,}417) + 17{,}143 = 1{,}361{,}560$$
$$1 = 1{,}344{,}417$$
$$1{,}361{,}560 = \text{Log } 5.1{,}340{,}367$$
$$1{,}344{,}417 = \text{Log } 5.1{,}285{,}317$$
$$\text{Reste. . .} \quad 55{,}050$$
$$\frac{0.3010{,}300}{55{,}050} = 54.6830$$

« Soit un doublement en 54 ans 2/3.

Digitized by Google

« Cette période de 1870-1874 a été marquée par l'invasion du choléra (1866), qui a fait dans le pays 43,400 victimes; sous ce rapport et quoiqu'on doive prévoir dans l'avenir la venue de certaines maladies épidémiques qui jetteront un peu de trouble dans le mouvement de la population, il est peut-être préférable de choisir une période plus normale. Cependant il faut remarquer que l'invasion du choléra en 1866 ne donne pas un démenti aux résultats plus favorables, quant au Hainaut-Liége, tels que nous les trouvons ci-dessus, car le nombre des décès par le choléra n'a été que de 8,600 dans les Flandres, tandis que dans le Hainaut-Liége, ce nombre s'est élevé à 15,756; et néanmoins, à la fin de la période, la population du Hainaut-Liége comptait 29,536 individus de plus que celle des Flandres, lorsqu'en 1860, celle des Flandres en comptait 93,837 de plus que la population de Hainaut-Liége, malgré les ravages exercés antérieurement par la fièvre et la famine.

« Si l'on s'arrête à la période comprise entre les années 1870 et 1874, cette dernière inclusivement, on remarque quelques faits curieux.

« Voici le mouvement de la population des deux groupes dans cette période de quatre ans.

31 déc.	Deux Flandres.	Hainaut-Liége.
1870.	1,506,702	1,489,183
1871.	1,511,345	1,499,053
1872.	1,520,955	1,526,479
1873.	1,537,287	1,555,201
1874.	1,554,886	1;524,422

« En 1870, la population des Flandres dépassait de 17,119 habitants celle de Hainaut-Liége. En 1871, l'excédant était encore de 12,292; mais en 1872, l'excédant vient subitement en faveur de Hainaut-Liége et se maintient en s'accroissant dans les années 1873 et 1874.

« En 1873, il est de 17,914 (un peu plus que l'excédant de 1870 qui était au profit des Flandres); en 1874, il s'élève, toujours en faveur du Hainaut-Liége, à 29,536. Si le mouvement de la population suivait les mêmes termes dans chacun des groupes, le doublement s'effectuerait dans les Flandres en 87 ans et dans le groupe wallon en 43 ans 7/10.

« La situation est donc plus avantageuse qu'elle ne paraissait l'être de 1860 à 1874, puisque les calculs faits sur cette période assignaient au doublement des Flandres une série de 120 ans qui ne serait plus que de 87 ; et au doublement de

Digitized by Google

Hainaut-Liége une série de près de 55 ans qui ne serait plus que de 44.

« Ces résultats indiquent une amélioration persistante depuis quelques années, non-seulement dans l'état sanitaire du pays, mais encore dans la richesse sociale et le développement des ressources générales. Mais, sous ce double rapport et malgré les progrès constatés dans les Flandres, c'est le Hainaut-Liége qui tient la tête.

« Les chiffres absolus des populations des deux groupes sont, à quelques égards, hypothétiques, car leur réalité ne peut être constatée que par les recensements; mais le rapport entre les naissances et les décès, dans chacun des groupes, confirme les données et les observations ci-dessus.

« Voici quel a été le rapport moyen entre les naissances et les décès dans différentes périodes.

« Période de 1868 à 1870.

« Les naissances sont aux décès :

Dans les Flandres	100 : 76.1
Dans le Hainaut Liége. . .	100 : 70.3

« Invasion du choléra dans cette période.

« En 1870, les naissances sont aux décès :

Dans les Flandres	100 : 73.9
Dans le Hainaut-Liége. . .	100 : 70.4

« Période de 1872-1874.

« Les naissances sont aux décès :

Dans les Flandres	100 : 71.2
Dans le Hainaut-Liége. . .	100 : 52.3

« Il est évident que le Hainaut-Liége est en mouvement ascensionnel très-marqué. Quant aux Flandres, leur situation est améliorée ; mais elles n'ont plus le pas, en tant que population, sur le Hainaut-Liége.

« Cet état de choses peut-il continuer? Pourquoi non? Certains faits sont pour l'affirmative.

« En premier lieu, on compte dans les Flandres 247 habitants par kilomètre carré, tandis qu'il n'y en a que 239 dans le Hainaut-Liége.

« Dans une partie assez étendue de la Flandre occidentale on rencontre beaucoup de dunes, de tourbières, de mauvaises terres. Le Hainaut-Liége offre, au contraire, beaucoup de terres fertiles.

Digitized by Google

« Dans le Hainaut-Liége, il s'agit surtout de grande culture, qui est beaucoup plus avantageuse pour la production.

« Dans le Hainaut-Liége, il y a presque un double sol à exploiter et par conséquent double richesse ou, si l'on veut, des ressources plus abondantes pour le travailleur. Les industries sont très-variées.

« Tout invite à l'immigration dans le Hainaut-Liége. Il n'en est pas de même dans les Flandres.

« On peut donc prévoir que, d'ici à une vingtaine d'années, les deux provinces wallonnes seront les provinces-maîtresses.

« Au point de vue de l'influence politique, voici quelques chiffres assez intéressants. D'après la Constitution, il doit y avoir un député par 40,000 âmes. La Flandre occidentale en a aujourd'hui 16 et la Flandre orientale 20, total 36. Le Hainaut en a 22 et Liége 14; total, 36.

« Or, si l'on divise les chiffres de la population par 40,000, depuis 1870 jusqu'en 1874, en laissant en dehors les chiffres fractionnaires, on peut dresser le tableau suivant :

DEUX FLANDRES.

Années.	Population.	Nombre de députés à accorder.	Reste.
1870.	1,506,702	37	26,702
1871.	1,511,345	37	31,345
1872.	1,520,955	38	935
1873.	1,537,287	38	17,287
1874.	1,554,886	38	34,886

HAINAUT-LIÉGE.

1870.	1,489,183	37	9,183
1871.	1,499,053	37	29,053
1872.	1,526,479	38	6,479
1873.	1,555,201	38	35,201
1874.	1,584,422	39	24,422

« De sorte qu'en 1874, le Hainaut-Liége serait en avance d'un député sur les Flandres.

« En combien d'années serait-il en avance pour 2, 3, 4, 5 députés, ce qui lui assurerait une importante prépondérance?...

« Nous avons vu que le doublement de la population des Flandres s'opérerait en 120 ans, en prenant pour base des calculs les chiffres différentiels de 1860 à 1874; et celui de la population de Hainaut-Liége, en 55 environ; la moyenne serait d'un peu plus de 87 ans. Or, si l'on fait la même opé-

Digitized by Google

ration pour toute la population belge dans la même période, on arrive au chiffre de 74 à 75 ans.

« Si, au lieu de remonter aussi haut, on ne s'occupe que du mouvement de la population de 1870, exclusivement, à 1874, on trouve :

Pour la population des Flandres. .	87 ans.
Pour celle du Hainaut-Liége . .	44 ans.
Moyenne.	65 ans.
Et pour la population totale. . .	74 à 75.

« C'est à l'*Annuaire statistique*, sixième année, paru en 1875, que j'ai emprunté les chiffres qui ont servi de base à mes calculs. »

Le résultat du recensement de 1876 a pleinement confirmé les prévisions émises ci-dessus : le groupe wallon Hainaut-Liége a obtenu deux députés de plus que le groupe des Flandres.

Considérons, pour terminer, le pays dans son ensemble. Les 5,403,006 habitants qui forment la population au 31 décembre 1875, population calculée, c'est-à-dire non recensée, se divisent, d'après un document administratif, en 3,085,807 Flamands, 2,274,020 Wallons et 43,179 Allemands; ceux-ci occupent un coin sud-est du Luxembourg, jadis compris avec Arlon, dans le quartier wallon de la province. Dans la région allemande, les actes de l'état civil et les registres de population sont tenus en français.

La marche de la population tend à modifier profondément la situation. La prépondérance de l'élément flamand va en diminuant : c'est la conséquence d'un plus rapide accroissement de la population du groupe de langue wallonne. Depuis la loi électorale de 1831, les provinces réunies de Hainaut, Liége, Namur, Luxembourg et Brabant (pour l'arrondissement de Nivelles), toutes wallonnes, sauf le Brabant, mi-parti flamand et wallon, ont eu 20 représentants de plus ; les autres provinces, où le flamand est la langue dominante, Brabant (arrondissements de Bruxelles et de Louvain), deux Flandres, Anvers et Limbourg, n'en ont gagné que 17 pour une population notablement supérieure. Le tableau suivant présente la décomposition des deux chiffres par province, avec la population en regard.

Digitized by Google

PROVINCES.	GROUPE WALLON.		GROUPE FLAMAND.	
	Population de 1876.	Représentants de plus.	Population de 1876.	Représentants de plus.
Hainaut	956,354	9	»	»
Liége	632,228	7	»	»
Namur	315,796	3	»	»
Luxembourg	204,201	»	»	»
Brabant	155,786	1	780,276	8
Flandre occidentale	»	»	684,468	2
Flandre orientale	»	»	863.458	3
Anvers	»	»	538,381	4
Limbourg	»	»	205,237	»
Totaux	2,264,365	20	3,071,820	17

Tels sont les faits acquis jusqu'à présent; la progression qu'ils accusent en faveur de l'élément wallon ne s'arrêtera pas de sitôt, la population de la Belgique, d'après un mémoire académique de feu Verhulst, pouvant atteindre le chiffre de près de neuf millions et demi d'âmes, limite extrême d'accroissement.

XAVIER HEUSCHLING.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliothèque élégante et *Bibliothèque historique et scientifique*, éditées par la librairie C. Muquardt.

Les intelligents éditeurs de la *Revue de Belgique*, MM. Merzbach et Falk, successeurs de C. Muquardt, ont imaginé de grouper en deux collections les œuvres belges les plus récentes qui ont obtenu le plus de succès. Cette publication, au moment du nouvel an, ne peut manquer d'avoir un attrait spécial pour quiconque s'intéresse quelque peu à notre littérature nationale. Nous avons parlé de ces diverses œuvres dans notre Chronique littéraire : nous n'avons qu'à les rappeler en quelques mots au souvenir de nos lecteurs. Ils verront immédiatement que le choix a été des plus heureux.

La *Bibliothèque élégante* compte les noms de MM. Émile Greyson, Adolphe Prins, Camille Lemonnier, Émile Leclercq, Maurice comte du Chastel, M^mes^ Mina Round et Caroline Gravière. On y retrouve, de ces écrivains aimés du public belge, plusieurs œuvres dont le succès a été vite consacré. Il nous suffit de citer les études de mœurs hollandaises de M. Émile Greyson, qui forment deux volumes de nouvelles charmantes et prises en quelque sorte sur le vif ; puis, de M. Adolphe Prins, *la Destinée de Paul Harding*, roman politique qui a excité certaines récriminations du parti rétrograde ; puis aussi deux nouvelles qui sont parmi les meilleures de M^me^ Caroline Gravière, l'auteur original et sincère que la Belgique vient de perdre si prématurément. Citons

Digitized by Google

encore les réflexions judicieuses de M. Émile Leclercq sur l'*Art et les artistes*, les poésies et les drames de M. le comte Maurice du Chastel, l'*Histoire de Belgique* de M^lle^ Gatti de Gamond, et nous n'oublierons pas même l'essai de Lübke sur l'histoire des beaux-arts, car, malgré ses imperfections, c'est encore le seul ouvrage en français sur ce sujet important.

La *Bibliothèque historique et scientifique* se compose de cinq ouvrages considérables par les sujets qu'ils traitent autant que par le nom des auteurs. L'*Afrique*, si bien révélée et expliquée par M. Banning, est à l'ordre du jour en Belgique; l'*Homme fossile* de Le Hon traite la question la plus curieuse de notre époque; la *Révolution de* 1830 par M. Nothomb est presque un ouvrage classique que nul ne peut n'avoir pas lu ; l'histoire de *Léopold I^er^ et de Léopold II* de M. Juste s'adresse à tous les Belges, et le *Monde invisible* de M. Adan nous parle de la science peut-être la plus populaire et la plus répandue.

Les dix volumes de la première collection, du format charpentier, et les cinq volumes de la seconde, in-octavo, ont tous un intérêt incontestable. Ajoutons qu'ils ont été admirablement imprimés par la maison Weissenbruch, et qu'on peut se les procurer superbement reliés à la librairie Muquardt.

Nous recommanderons, par la même occasion, le globe terrestre que mettent en vente MM. Merzbach et Falk, en offrant des réductions considérables à leurs clients. L'étude de la géographie sur le globe est encore la meilleure méthode que l'on puisse préconiser.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1878.

Pages.

F. LAURENT. L'Église et l'enseignement 5
GOBLET D'ALVIELLA. Ernest Allard 35
CAMILLE LEMONNIER. La petite sœur. — M^me^ La Flamme. (*Contes.*). . 55
CHARLES RAHLENBECK. La question des consulats 66
CH. POTVIN. La comédie électorale (en quatre actes et en vers. (*Fin.*) . 73
EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *Ypriana*, par Alphonse Vandenpeereboom, t. I^er^ : *les Halles d'Ypres.— Le Charme*, par Violette. — *Poésies choisies*, par Clément Michaëls. — *Voix du Cœur*, par Albert Bonjean. — *L'ouvrier à l'école*, par Dominique Keiffer.— *Lectures instructives et variées*, par C.-J. Schépers. — *Géographie physique* de Sydney Skertchly, traduite par Alexis Lallemand. — *De l'usage et de l'abus des alcooliques dans la classe aisée*, par le D^r^ Auguste Jansen. — *Le barrage de la Gileppe*, par Ernest Gilon. 102

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1878.

G. DUCHAINE. De l'évolution progressiste dans les églises modernes . 105
CH. POTVIN. Le premier degré de l'enseignement primaire 130
ÉM. GREYSON. Le feu. (*Nouvelle.*) 159
ÉM. LECLERCQ. Le salon 184
EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *Mièvreries... Gourmes poétiques*, par Oscar ***. — *Romania* (chants de la Roumanie), par Marie Nizet. — *Le crime de Tolumont*, par Jean du Belt. — *Le Bon Vieux Temps*, par L. Lamborelle. — *Charlemagne d'après les traditions liégeoises*, par Ferd. Henaux. — *Le comte Camille de Cavour*, conférence par Jules Carlier. — *L'exposition de Paris en douze matinées*, lettres-guide à un ami, par T. David. — *Manuel élémentaire de culture et d'hygiène à l'usage des écoles*, par Eug. Boullienne. — *Manuel élémentaire de culture comprenant des notions d'arboriculture, d'agriculture, de chimie*, etc., par Eug. Boullienne. 209

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1878.

Pages.

F. LAURENT. La loi de 1842. 213
GOBLET D'ALVIELLA. La question de l'Afghanistan et la marche des Russes vers l'Inde 238
CAROLINE GRAVIÈRE. Réalisme. (*Nouvelle posthume.*) 256
CH. MASSON. Les tendances matérialistes du catholicisme. . . . 280
CAMILLE LEMONNIER. La maison rose. (*Conte.*) 303
J. LAMEERE. Études sur les institutions municipales 311
E. CASTELOT. Les problèmes de l'histoire. Philippe II et don Carlos. 322

ESSAIS ET NOTICES :

X. Quelques mots sur la traduction en Belgique. 328

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1878.

F. LAURENT. La réforme des écoles normales. 333
ÉM. DE LAVELEYE. Lettres d'Italie. 365
CAROLINE GRAVIÈRE. Réalisme, *nouvelle posthume.* (*Dernière partie.*) . 379
LUCIEN SOLVAY. Les musées d'art industriel et les musées de moulage en Allemagne 395
TH. NICOLET. Une nuit de Pâques à Moscou 410
X. HEUSCHLING. La statistique de la population dans ses rapports avec la représentation nationale. 425
EUG. VAN BEMMEL. Bibliographie 443

B 12943 Digitized by Google
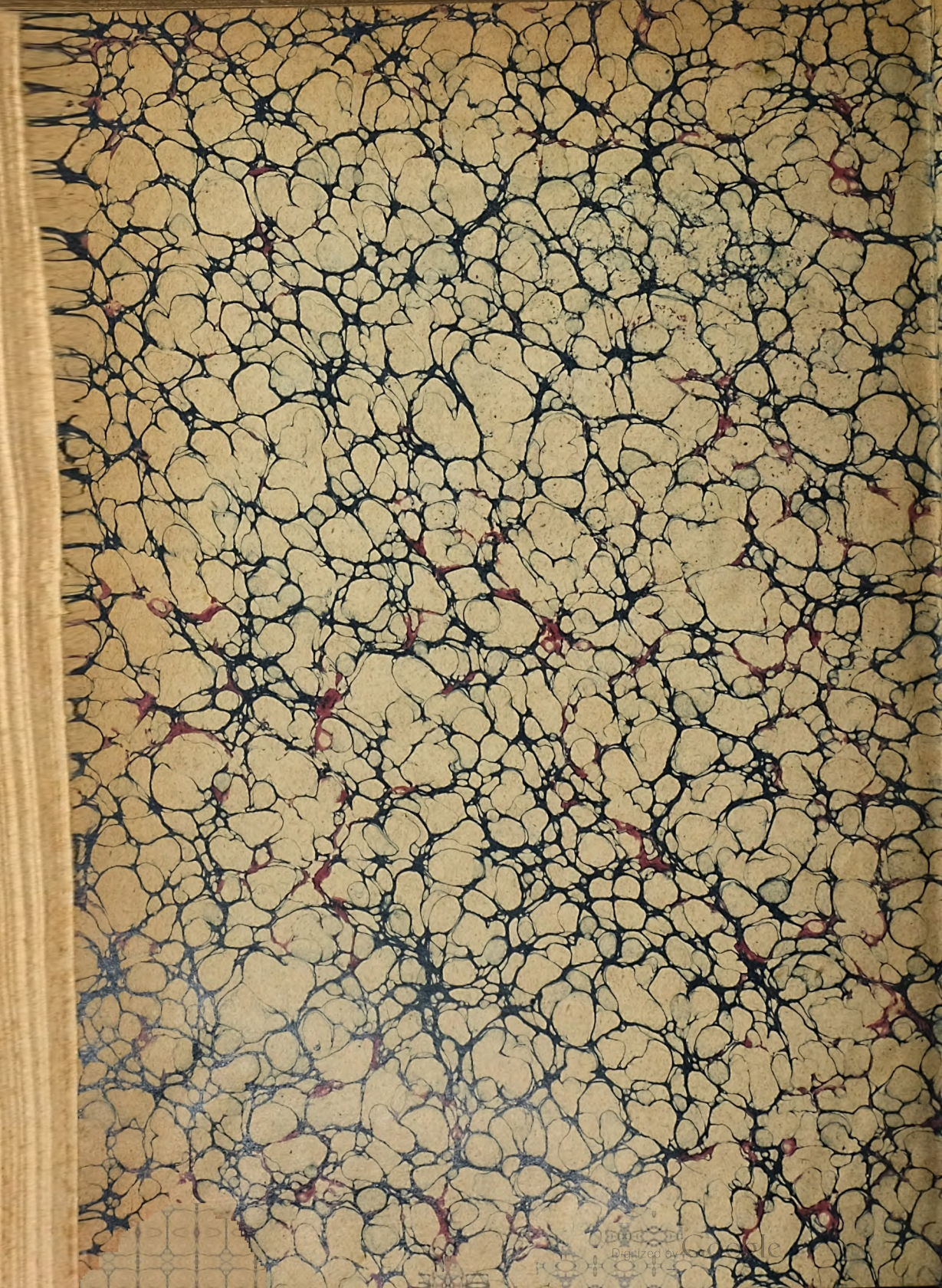
Digitized by Google